



HAL
open science

Des lesbiennes dans la ville : entre visibilité et invisibilisation. Expériences et pratiques des espaces publics à Paris.

Sarah Jean-Jacques

► **To cite this version:**

Sarah Jean-Jacques. Des lesbiennes dans la ville : entre visibilité et invisibilisation. Expériences et pratiques des espaces publics à Paris.. Sociologie. Université Paris Cité, 2023. Français. NNT : . tel-04418892

HAL Id: tel-04418892

<https://hal.science/tel-04418892>

Submitted on 26 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris Cité

École doctorale 624 – Sciences des Sociétés

Laboratoire – Identités, Cultures et Territoires (ICT)

Des lesbiennes dans la ville : Entre visibilité et invisibilisation

Expériences et pratiques des espaces publics à Paris

Par **Sarah JEAN-JACQUES**

Thèse de doctorat de **Sociologie**

Dirigée par **Catherine DESCHAMPS**

Et par **Nadine CATTAN**

Présentée et soutenue **publiquement**

Le 07/12/2023

Devant un jury composé de :

Patrick FARGES, Professeur des Universités, Université Paris Cité, Président

Barbara MOROVICH, Maîtresse de conférences HDR, École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg, Examinatrice

Laetitia OVERNEY, Maîtresse de conférences HDR, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville, Rapporteur

Serge WEBER, Professeur des Universités, Université Gustave Eiffel, Rapporteur

Résumé

Depuis une dizaine d'années, face aux inégalités d'accès aux espaces publics qui touchent particulièrement les femmes, la Mairie de Paris a fait du « droit à la ville », c'est-à-dire le droit de se déplacer sans entrave ni violence, le premier enjeu de sa politique urbaine. Plus récemment, la ville de Paris s'est aussi symboliquement positionnée en faveur d'un environnement social et urbain plus inclusif des personnes LGBTQI, en faisant de la lutte contre les violences et les discriminations à leur encontre l'une des nouvelles priorités de la ville.

C'est dans ce contexte et à travers une perspective intersectionnelle, que cette thèse invite à questionner le « droit à la ville » et à observer comment s'expriment et s'acceptent aujourd'hui les différences, à partir de la place singulière des lesbiennes dans les espaces publics parisiens. Issue d'une enquête de terrain réalisée entre 2016 et 2019, auprès de 47 lesbiennes résidant en région parisienne, cette recherche examine les normes à l'intersection du genre, de la sexualité et de la « race » qui structurent les espaces publics et les violences qui en découlent sur les expériences et les pratiques des lesbiennes en ville.

Elle s'attache à présenter les différentes manières par laquelle se déploie la visibilité lesbienne dans l'espace urbain. Ainsi, elle met en évidence que la présentation de soi (l'apparence) et la mise en scène du couple (la gestuelle amoureuse) représentent deux marqueurs de cette visibilité. Le couple, en particulier, permet d'appréhender le *coming out* dans sa dimension spatiale.

L'analyse des expériences des lesbiennes visibles révèle les formes spécifiques de violences auxquelles elles sont exposées. Le harcèlement qui vise les couples lesbiens se situe au croisement de différents rapports de pouvoir qui sanctionnent leur écart aux normes de genre et le refus public de la contrainte à l'hétérosexualité. Il participe à réguler l'hétérosexualité des espaces publics et entrave la libre circulation des lesbiennes dans la ville.

C'est la raison pour laquelle, elles vont avoir tendance à ajuster leur comportement pour pouvoir vivre leur relation au grand jour, en essayant de percevoir les coûts et les risques engendrés par l'affichage public de leur couple. Elles sont donc amenées à s'invisibiliser en ne témoignant pas d'affection n'importe où, n'importe quand, et en face de n'importe qui. La visibilité par le couple dépend ainsi de la prise en compte d'un ensemble de paramètres de

l'environnement extérieur (quartier, moment de la journée, contexte, profil des personnes coprésentes) qui représentent des balises conditionnant les marques d'affection en public. Cette compétence stratégique souligne donc la tension permanente qui se joue entre visibilité et invisibilisation. Alors que l'orientation sexuelle participe d'un inégal accès à la ville, cette compétence représente un véritable savoir-faire qui permet de mettre en lumière la façon dont les lesbiennes s'approprient les espaces publics malgré tout et négocient leur place à Paris.

Mots clés : « droit à la ville », espaces publics, Paris, lesbiennes, hétéronormativité, intersectionnalité, violences, lesbophobie, stratégie, invisibilisation

Abstract

Over the past ten years or so, in response to the inequalities in access to public spaces that particularly affect women, Paris City Council has made the "right to the city", i.e. the right to move around without hindrance or violence, the main focus of its urban policy. More recently, Paris has also taken a symbolic stance in favour of a more inclusive social and urban environment for LGBTQI people, by making the fight against violence and discrimination against them one of the city's new priorities.

It is in this context, and from an intersectional perspective, that this thesis invites us to question the "right to the city" and to observe how differences are expressed and accepted today, based on the singular place of lesbians in Parisian public spaces. Based on a field study carried out between 2016 and 2019 with 47 lesbians living in the Paris region, this research examines the norms at the intersection of gender, sexuality and "race" that structure public spaces and the violence that these norms have on lesbians' experiences and practices in the city.

It endeavours to present the different ways in which lesbian visibility unfolds in urban space. It shows that self-presentation (appearance) and the staging of the couple (gestures of love) are two markers of this visibility. The couple, in particular, allows us to understand the spatial dimension of coming out.

Analysis of the experiences of visible lesbians reveals the specific forms of violence to which they are exposed. The harassment that targets lesbian couples is situated at the intersection of different power relations that sanction their deviation from gender norms and their public rejection of the constraint of heterosexuality. It helps to regulate heterosexuality in public spaces and hinders the free movement of lesbians in the city.

This is why they tend to adjust their behaviour so that they can live out their relationship in the open, trying to see the costs and risks involved in putting their relationship on public display. They therefore have to make themselves invisible by not showing affection anywhere, at any time, in front of anyone. The couple's visibility thus depends on taking into account a range of parameters in the external environment (neighbourhood, time of day, context, profile of co-presenters) which act as guidelines for public displays of affection. This strategic skill underlines the constant tension between visibility and invisibilisation. While sexual

orientation plays a part in unequal access to the city, this skill represents a real know-how that highlights the way in which lesbians appropriate public spaces despite everything and negotiate their place in Paris.

Keywords : “right to the city”, public spaces, Paris, lesbians, heteronormativity, intersectionality, violences, lesbophobia, strategy, invisibilisation.

Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier chaleureusement Catherine Deschamps pour la confiance qu'elle m'a accordée en acceptant d'encadrer ce travail de recherche pendant huit ans. Je tiens également à remercier tout aussi chaleureusement Nadine Cattan pour ses précieux éclairages en géographie sociale. Catherine Deschamps et Nadine Cattan ont été les premières à me soutenir dans mon projet de travailler sur un objet d'étude peu exploré et à me dire que cela était possible.

Pour différentes raisons, je voudrais remercier les personnes qui ont été présentes de près ou de loin pendant la réalisation de mon doctorat et qui m'ont permis d'enrichir mon travail de recherche : Émilie Morand, Cha Prieur, Laurent Gaissad, Natacha Chetcuti-Osorovitz et Salima Amari.

J'aimerais également remercier l'ensemble des enquêtées que j'ai eu l'opportunité de rencontrer pendant mon enquête de terrain et sans lesquelles je n'aurais pas pu produire ce travail. Ces rencontres ont été bénéfiques pour ma recherche et m'ont personnellement enrichies.

Enfin et surtout un grand merci à ma famille qui m'a soutenue durant toutes ces années. David et Thomas pour leur relecture et Yoanna pour son écoute. Je tiens à remercier particulièrement mes parents et Sophie pour leur générosité et leur soutien inconditionnel.

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE	10
CHAPITRE 1 – ÉTAT DE L’ART : UN SUJET DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE QUI A FAIT L’OBJET D’UN INTERET PARTICULIER EN GEOGRAPHIE SOCIALE	26
1.1. La dimension hétéronormative de l’espace urbain	28
1.2. Les expériences des femmes dans les espaces publics	36
1.3. Les lesbiennes dans la ville : un objet de recherche marginal	41
CHAPITRE 2 – CADRE THEORIQUE	47
2.1. Les espaces publics : des espaces de coprésence entre les populations hétérosexuelle et lesbienne	48
2.2. La déviance comme processus social de désignation (<i>labeling theory</i>)	52
2.3. Le maniement du stigmaté en situation de « contacts mixtes »	54
2.4. Les espaces publics comme scène du théâtre social	57
2.5. Adoption d’une perspective intersectionnelle pour penser l’articulation des rapports sociaux dans les espaces publics.....	59
CHAPITRE 3 – CADRE METHODOLOGIQUE	65
3.1. Présentation de l’enquête.....	65
3.2. Protocole d’entretien.....	68
3.3. Première phase de recrutement : l’accès aux enquêtées	71
3.4. Seconde phase de recrutement : un tournant nécessaire	72
3.5. Enjeux du statut d’initié (<i>insider</i>) dans la recherche	75
3.6. Enjeux éthiques de la recherche : réflexivité et position située	81
3.7. Les épistémologies féministes du point de vue.....	84
3.8. Positionnement « d’entre deux » et « position impliquée »	86
CHAPITRE 4 - LA VISIBILITE DES LESBIENNES DANS LA VILLE	88
4.1. Les espaces lesbiens dans la ville.....	89
4.2. Les lesbiennes <i>visibles</i> : le corps comme premier espace de visibilité	113
4.3. Le couple comme marqueur de visibilité dans les espaces publics	183
CHAPITRE 5 - LES EXPERIENCES DES LESBIENNES VISIBLES A PARIS	241
5.1. L’oubli et le recours aux données de l’Observatoire de la lesbophobie	244
5.2. Le harcèlement des lesbiennes et la régulation de l’hétérosexualité dans les espaces publics	250
5.3. Réflexion sur la lesbophobie : rendre visible la spécificité des violences vécues par les lesbiennes	319
CHAPITRE 6 – LES PRATIQUES DES LESBIENNES DANS LES ESPACES PUBLICS	346
6.1 L’invisibilisation : une stratégie qui structure le comportement des couples en public.....	348
6.2. Le réflexe de balisage : un savoir-faire stratégique pour négocier sa place à Paris.....	375

CONCLUSION GENERALE.....	403
BIBLIOGRAPHIE	410
ANNEXE 1 - RETRANSCRIPTION DU DISCOURS D'ELISABETH MORENO	448
ANNEXE 2 – MODE DE RECRUTEMENT ET MODALITES DES ENTRETIENS	450
ANNEXE 3 – PRESENTATION DES CARACTERISTIQUES SOCIOLOGIQUES DES ENQUETEES	455
ANNEXE 4 – GUIDE D'ENTRETIEN.....	460
TABLE DES MATIERES	463

« Pour comprendre la différence, ce n'est pas le différent qu'il convient de regarder, mais bien l'ordinaire. La question des normes sociales demeure certes au centre de l'étude, mais notre intérêt ira moins à ce qui s'écarte extraordinairement du commun qu'à ce qui dévie communément de l'ordinaire ».

(Goffman, 1963 : 150)

Introduction générale

« Les lesbiennes **reprennent la rue** !

Face à la **lesbophobie** qui **nous impacte, nous épuise, nous broie, quotidiennement**, face au besoin, ressenti par nombre d'entre nous, d'avoir des espaces militants spécifiques pour prendre en charge comme il se doit la parole lesbienne... Les Collages lesbiens sont nés ! **Coller sur les murs** avec de grandes lettres pour **dénoncer les violences vécues, ce n'est pas nouveau**. [...] Nous voulions **reprendre la rue pour nous**, alors nous avons décidé de le faire ! [Afin de] rendre visible la parole lesbienne, **occuper l'espace, provoquer l'hétérosexualité sur son terrain le plus visible : la rue** ».

(Collages lesbiens, communiqué de presse, 2021)

L'espace public, « *en tant que scène de rencontre avec l'altérité* » (Cattan et Leroy, 2010 : 2) demeure le lieu privilégié de l'action collective et de la mobilisation publique (Joseph, 1995). Dans ce contexte, le sociologue Daniel Cefaï précise que l'espace qui accueille des revendications différentes devient un « *théâtre de positions* », où les acteurs affirment leur positionnement social (Cefaï, 2002).

Le collectif Collages lesbiens s'inscrit dans le prolongement du mouvement féministe des collages contre les féminicides lancé en septembre 2019, et dont le mode d'action consiste à coller des messages dans les espaces publics. Ces collages représentent une forme de marquage spatial qui traduit une revendication sociale (Gravereau et Varlet, 2019). Ainsi, « *marquer l'espace, c'est se l'approprier et revendiquer dans l'espace son appartenance à un groupe ou à une catégorie socio-spatiale* » (Gravereau et Varlet, 2019 : 80). Depuis, ce mouvement a pris de l'ampleur, il s'est complexifié, diversifié, et internationalisé pour alerter l'opinion publique sur l'ensemble des violences sexistes et sexuelles qui traverse la société française (harcèlement de rue, viol, violences conjugales, meurtres de femmes, etc.). Au fur-et-à-mesure, d'autres problématiques ont été intégrées comme celles concernant l'expérience des lesbiennes, en particulier dans les espaces publics. Elles ont par exemple donné lieu à des slogans visibles sur les murs de la ville de Paris comme : « Se tenir la main dans la rue : banal pour les hétéros, héroïque pour les lesbiennes » ou « Chaque baiser lesbien

est une révolution ». En 2021, le collectif Collages lesbiens s'est emparé de ce médium pour interpeller les citadins et les citadines sur les violences et les discriminations spécifiques auxquelles elles sont exposées à travers des messages similaires : « Ton regard sur ma meuf et moi c'est dégueulasse » ; « Lesbienne n'est pas un gros mot » ; ou encore « Foutez-nous la PaixMA ».

La création de ce collectif a été rendue publique par un communiqué de presse publié sur Twitter le 15 février 2021. Nous avons choisi d'introduire notre sujet de recherche par cet extrait car il met en lumière les deux axes de ce travail, le premier en sociologie et le second, en géographie sociale. En effet, ce communiqué acte la naissance du collectif à partir d'une revendication sociale clairement établie : la dénonciation de la lesbophobie, décrite comme une expérience quotidienne de « violences vécues » par les lesbiennes qui les « broient » et les « épuisent ». Ensuite, il présente le mode d'action du collectif qui consiste à marquer l'espace (« coller sur les murs » des lieux publics) par le biais d'un champ lexical de l'espace urbain : la « rue » (citée trois fois) et le « terrain ». Enfin, ce communiqué mobilise le champ lexical des pratiques spatiales liées à la notion polysémique d'appropriation de l'espace : « reprendre la rue » (citée deux fois) et « occuper l'espace ». La dernière phrase du communiqué, « provoquer l'hétérosexualité sur son terrain le plus visible » représente l'objectif des collages et attire notre attention sur la dimension spatiale de l'hétérosexualité comprise comme norme sociale qui régit les espaces publics.

Selon, Pierre Bourdieu, c'est dans l'espace que le pouvoir s'affirme et s'exerce « *sous la forme la plus subtile, celle de la violence symbolique, comme violence inaperçue* » (Bourdieu, 1993 : 256). Concernant la question gay et lesbienne, la domination peut alors prendre la forme d'un « déni d'existence publique visible » :

« L'oppression comme "invisibilisation" se traduit par un refus de l'existence légitime, publique, c'est-à-dire connue et reconnue, notamment par le droit, et par une stigmatisation qui n'apparaît jamais aussi clairement que lorsque le mouvement revendique la visibilité. On le rappelle alors ».

(Bourdieu, 1998 : 45)

En effet, comme le souligne Marianne Blidon, l'expérience spatiale des gays et des lesbiennes « *ne consiste pas tant en une forme de ségrégation et d'exclusion que dans une injonction*

constante à l'invisibilité ; cantonnant ainsi l'homosexualité à la sphère privée, au placard » (Blidon, 2011 : 6). Le communiqué du collectif Collages lesbiens traduit ainsi la volonté des lesbiennes de s'appropriier l'espace, de « *prendre place* »¹ (Lussault, 2009), en accédant à une visibilité dans les espaces publics afin de disposer d'un « droit de cité » et d'un « droit à la ville » (Lefebvre, 1968 ; Harvey, 2010). Depuis un certain nombre d'années, l'expression « droit à la ville » s'est imposée comme un concept clé dans les politiques publiques et dans le champ universitaire. Initialement défini comme un droit à la centralité et à la différence par Henri Lefebvre², le « droit à la ville » se référait à l'appropriation et à la participation des habitants aux processus décisionnels et aux outils de production de la ville. Et en ce sens, il s'agissait de permettre à la classe ouvrière de s'émanciper en luttant contre la ville « capitaliste ». Or, « *la classe sociale, la race, le genre et la sexualité sont autant d'éléments fondamentaux pour habiter la ville* »³ (Purcell 2002 : 106). C'est ainsi que Mathilde Bigo et Raymonde Séchet invitent à élargir l'horizon du « droit à la ville » :

« La ville de Lefebvre n'était pas celle des minorités, la ville raciste, patriarcale, hétéronormative à laquelle, pourtant, les personnes sont confrontées au quotidien et qu'elles vivent dans la multiplicité de leurs identités [...] Redonner au "droit à la ville" la dimension critique qu'il a perdu avec la banalisation inhérente à son instrumentalisation [...] suppose de le penser en prenant en considération toutes les formes de rapports sociaux, de pouvoir, d'exclusion ».
(Bigo et Séchet, 2016)

L'expression du « droit à la ville » a servi de socle aux revendications sociales sur la vie quotidienne dans l'espace urbain (Costes, 2010). Elle est devenue une revendication propre aux mouvements contestataires, et peut être défini pour des minorités⁴ comme les gays et les lesbiennes, comme : « *la possibilité de vivre sans avoir à cacher un aspect de leurs identités et de leurs pratiques, de voir reconnaître leur légitimité dans l'espace public, sans s'exposer aux violences de divers ordres* » (Hancock, 2011 : 2).

¹ Selon Michel Lussault une place « *met en relation, pour chaque individu, sa position sociale dans la société, les normes en matière d'affectation et d'usage de l'espace en cours dans un groupe humain quelconque et les emplacements, que je nomme les endroits, que cet individu est susceptible d'occuper dans l'espace matériel en raison même de sa position sociale et des normes spatiales* » (2009 : 127).

² La participation et l'affirmation de chaque citoyen avaient pour objectif de réduire les inégalités, limiter la ségrégation et ainsi favoriser une ville plus démocratique et inclusive (Margier et Melgaço, 2016).

³ Notre traduction : « *One's class and race and gender and sexuality are all fundamental to inhabiting the city* ».

⁴ Claire Hancock (2010) définit la notion de « minorité » comme tout groupe, qui subit un ou plusieurs formes d'oppression, indépendamment de son importance numérique.

À Paris, marcher dans la rue en se tenant par la main ou échanger un baiser en public est loin d'être un acte anodin, sans conséquences pour les lesbiennes. C'est un acte qui rend visible et qui donne lieu à une « *casuistique* » étroitement liée au contexte (Blidon, 2008). En effet, il est communément admis qu'une fois arrivées dans un lieu public, les lesbiennes, lorsqu'elles sont en couple se lâchent la main ou évitent les démonstrations d'affection. Cette pratique d'invisibilisation, consciente ou inconsciente, n'est pas nouvelle comme le soulignait déjà Line Chamberland : « *Pour échapper aux sanctions sociales, les lesbiennes se sont faites silencieuses et invisibles, se chargeant souvent elles-mêmes de faire disparaître tout signe de leur existence* » (Chamberland, 1996 : 33). Pourtant, elle interroge les normes à l'intersection du genre et de la sexualité qui structurent les espaces publics et les violences qui en découlent sur les expériences et les pratiques des lesbiennes en ville.

Depuis quelques années, les médias commencent à relayer les faits de lesbophobie (sans toutefois nommer ce terme)⁵ comme l'illustre le titre d'un article publié par le quotidien *Ouest-France* le 2 novembre 2018 : « Paris : un couple de femmes victime d'une agression homophobe ». Il est décrit dans l'article que ce couple de femmes s'embrassait à un arrêt de bus dans le 9^{ème} arrondissement de Paris, lorsqu'un homme a tiré les cheveux de l'une d'entre elles. Sa partenaire a suivi l'agresseur qui lui a assené un coup de poing au visage. Les blessures causées lui ont entraîné vingt-et-un jours d'interruption de travail.

Un autre article intitulé, « Insultes, coups de poing, interdictions d'entrer : des lesbiennes racontent les agressions qu'elles ont subies », publié sur le site de *France Inter* le 14 mai 2019, relate des témoignages d'agressions similaires. Tous ces faits de violences ont en commun de s'être déroulés dans les espaces publics.

Ces événements, classés comme « fait-divers », malgré leur récurrence, illustrent les thèmes qui seront abordés en sociologie dans le cadre de ce travail de recherche : la visibilité des lesbiennes dans les espaces publics et la lesbophobie.

Nous précisons qu'au début de cette recherche, en 2015, la seule référence française sur le sujet était la seconde (et dernière) « Enquête sur la visibilité des lesbiennes et la lesbophobie » publiée par l'association SOS Homophobie. Elle a constitué le point de départ de notre travail

⁵ Quelques exemples de titres dans les médias : « Une nouvelle agression d'un couple de femmes signalée à Paris », France 3 région, 2 novembre 2018 ; « Un couple de lesbiennes agressées à Lyon », Le Monde, 17 mars 2019 ; « Val-de-Marne : un couple de lesbiennes victimes d'une agression homophobe », 20 minutes, 26 août 2022.

car les espaces publics ont été désignés comme premier contexte dans lequel les lesbiennes sont exposées aux violences. Le couple est apparu comme un marqueur de visibilité puisque près de 60% des lesbiennes interrogées ont été confrontées à de la lesbophobie lorsqu'elles étaient avec leur partenaire dans les espaces publics selon le « rapport sur les LGBTphobies » publié en 2021.

Ces deux thèmes, visibilité lesbienne et lesbophobie, ont été au cœur des revendications de la *Marche lesbienne* parisienne, à l'initiative du collectif Collages lesbiens, le 25 avril 2021 à la veille de la Journée de visibilité lesbienne⁶. C'est dans les années 1980 que sont apparues pour la première fois les *Dykes Marches*⁷ en France, comme au Canada ou aux Etats Unis. Or, si les marches outre-Atlantique ont pris de l'ampleur et perduré, en France, il a fallu attendre quarante et un ans avant qu'une seconde marche ne soit organisée de nouveau. En effet, la première marche lesbienne organisée par le Groupe des lesbiennes radicales de Jussieu le 21 juin 1980 n'a pas eu le retentissement social et politique attendu.

C'est en 2021, grâce à l'activisme des lesbiennes sur les réseaux sociaux qu'une mobilisation de grande ampleur a été possible, ce qui en fait la première grande Marche lesbienne à l'échelle nationale. L'événement a réuni plusieurs milliers de personnes⁸ et s'est déroulé dans la continuité des débats autour du projet de loi relatif à la bioéthique⁹ visant à étendre la procréation médicalement assistée (PMA) aux femmes célibataires et aux couples de lesbiennes. La marche lesbienne est une « *manifestation publique, ponctuelle, extra-ordinaire de l'existence collective du groupe invisible* » (Bourdieu, 1998 : 47). Elle tend à offrir une meilleure reconnaissance (Fraser, 2011 ; Taylor, 2019) par la visibilité et la présence spatiale (Hancock, 2014). À cet égard, cet événement politique et public est un acte de visibilité qui questionne la façon dont l'espace est construit socialement (Browne, 2007 ; Johnston, 2005). La marche lesbienne ne se limite pas seulement à la visibilité, elle remet aussi en question la production d'espaces quotidiens hétérosexuels (Valentine, 1996). Cet événement est

⁶ Créée à partir de 1981 à Montréal, cette journée symbolique permet de s'emparer de deux problématiques qui touchent particulièrement les lesbiennes : leur invisibilisation dans la société et la lesbophobie qui se manifeste dans tous les aspects de leur vie quotidienne.

⁷ *Marche des Gouines*.

⁸ 4400 personnes réunies selon la préfecture de police de Paris et 10000 selon les organisatrices.

⁹ L'Assemblée Nationale a adopté définitivement la loi de bioéthique le 29 juin 2021. La loi a été publiée au Journal officiel de la République française le 2 août 2021 faisant de la France le 11^{ème} pays européen à légaliser la PMA pour les lesbiennes.

l'occasion de rendre public des corps auparavant confinés à la sphère privée (Brickell, 2000 ; Johnston, 2001 ; Waitt, 2003). Ces corps marquent l'espace en tant que « *supports d'autres signes* », comme on peut l'observer à travers les drapeaux, les banderoles et les pancartes, etc. (Ripoll, 2006a). En ce sens, ce marquage matérialise l'identité individuelle et collective. Autrement dit, la marche lesbienne défie le caractère hétéronormé des espaces publics (Cattan et Leroy, 2010) en le « *lesbianisant* » le temps d'une journée : « *marquer l'espace, c'est montrer aux autres qui nous sommes et revendiquer son identité sociale par son occupation spatiale* » (Gravereau et Varlet, 2019 : 70). C'est, en somme, une manière de résister à la « *police des places* »¹⁰ (Lussault, 2009), c'est-à-dire « *refuser d'un même élan l'invisibilisation, la relégation ou l'assignation à espace* » (Hancock, 2014 : 27).

Cette marche symbolique permet ainsi d'éclairer notre sujet du point de vue de la géographie sociale, pour ce qui concerne l'appropriation de l'espace et l'accès à la ville. En effet, l'entrée par l'appropriation révèle des inégalités dans l'accès et l'occupation de l'espace (Ripoll et Veschambre, 2005) et amène à penser l'espace comme la « *dimension spatiale de la "violence symbolique"* » (Gravereau et Varlet, 2019 : 74). Elle invite à interroger la place des lesbiennes dans les espaces publics, et à poser ces premières questions aussi larges soient-elles : les espaces publics sont-ils véritablement ouverts à toutes et à tous sans distinction ? À qui appartient la ville ? Et qui occupe l'espace ? Derrière ces interrogations, il s'agit bien de questionner le « *droit à la ville* », et de comprendre, à Paris, comment s'expriment et s'acceptent aujourd'hui les différences, notamment pour les personnes en position de minorité comme l'illustre le cas des lesbiennes. Nous faisons également l'hypothèse que les expériences des lesbiennes en ville s'inscrivent dans un continuum qui permettent d'éclairer celles des femmes en général.

Ces questions constituent un point de départ pour examiner comment les différents rapports de domination, en particulier l'hétérosexisme¹¹, s'exprime et se reproduit dans les espaces publics. En somme, elles attirent toute notre attention sur les notions de « *justice spatiale* »¹²

¹⁰ Michel Lussault définit la police des places par « l'ensemble de ce qui définit et régule le régime d'allocation des places, que cette allocation soit le résultat d'un processus contraint et contrôlé ou issu des actions concurrentielles des opérateurs sociaux » (2009 : 111).

¹¹ L'hétérosexisme désigne l'ensemble des croyances qui valorisent l'hétérosexualité en la présument naturelle et supérieure tout en stigmatisant les autres sexualités.

¹² Cette notion ne fait pas consensus au sein des approches critiques car elle met l'accent sur un jugement de valeur de la réalité sociale (Bret et al., 2010 ; Clerval et Ripoll, 2018).

(Soja, 2010) ou plutôt de « dimension spatiale des inégalités »¹³ (Backouche et *al.*, 2011 ; Veschambre, 2010).

Avant de poursuivre la présentation du plan de notre sujet et les problématiques qui le traversent, il nous paraît nécessaire de présenter brièvement le contexte et le terrain d'enquête dans lesquels cette recherche s'inscrit. L'engagement de la Ville de Paris pour une ville inclusive représente une avancée symbolique indéniable en faveur des droits des femmes et des personnes gays, lesbiennes et trans mais nous supposons qu'il y a encore du chemin à parcourir pour que les lesbiennes bénéficient d'un « droit à la ville » et soient véritablement prises en compte par les politiques publiques. À partir des documents disponibles en ligne, nous pouvons lire que la volonté de la ville de Paris est de « *faire la ville ensemble* »¹⁴, et de créer un environnement urbain plus égalitaire pour les femmes : « *une ville attractive, égalitaire et accessible à toutes et tous* »¹⁵. Ainsi, partant du constat que la ville n'est pas neutre mais régit par des normes implicitement masculines, Paris affiche un engagement contre les inégalités de genre dans les espaces publics, en faisant du « droit à la ville » un enjeu de sa politique urbaine pour une ville plus inclusive.

Le « droit à la ville » : un enjeu de politique urbaine à Paris

Face aux inégalités d'accès aux espaces publics qui touchent particulièrement les femmes, de nombreuses villes se sont emparées du « droit à la ville », soucieuses d'adopter une approche plus égalitaire dans la manière de construire la ville. Paris ne fait pas exception en la matière et souhaite en être « *une figure de proue* », comme le souligne Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris. À la suite d'un long processus initié au début des années 2000, cette volonté s'est ainsi concrétisée par l'intégration d'une dimension du genre dans l'aménagement, la planification et l'organisation de la ville. C'est ainsi que l'espace public est devenu un nouveau champ de luttes pour l'égalité entre les femmes et les hommes depuis 2015 :

¹³ Comme le soulignent les travaux de Fabrice Ripoll (2006b) et de Vincent Veschambre (2006), l'approche dimensionnelle permet de sortir de la dualité « espace/société » : l'espace est une dimension du social et le social est toujours déjà spatial. De plus, la notion d' « inégalité sociale » fait référence à des faits sociaux pouvant être objectivés (Blanchard et *al.*, 2021).

¹⁴ Actes du premier séminaire « Genre et espace public », 20 décembre 2015, p. 3.

¹⁵ Actes du premier séminaire « Genre et espace public », 20 décembre 2015, p. 6.

« Les femmes ont lutté pour gagner des droits et leur place dans le monde du travail, du politique, des médias et également pour laisser de la place aux hommes à la maison. C'est très récemment que la question de l'espace public et finalement du droit à la ville des femmes, à l'égalité des hommes, s'est posée de manière forte »¹⁶.

(Hélène Bidard, 2015)

En effet, à partir des années 2012-2014, la question de la dimension masculine des espaces publics a été davantage prise en compte par les pouvoirs publics (Lieber, 2021), à l'image de la Mairie de Paris qui s'est engagée en faveur de « *l'appropriation de la ville par les femmes et [d']une réelle mixité de l'espace public* »¹⁷. La ville a engagé des réflexions pour prendre en compte les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques urbaines. Cela a notamment donné lieu à la publication de deux guides référentiels « Genre & espace public »¹⁸ : le premier, publié en 2016, souligne les questions à se poser et les indicateurs pertinents à construire pour un environnement urbain égalitaire. Le second propose des « bonnes pratiques » inspirées de villes comme Berlin ou Barcelone afin de consolider une approche genrée des politiques urbaines. Ces initiatives, fruits de réflexions menées sur le genre et l'espace public sont ainsi présentées comme une réponse « *aux demandes des Parisiennes qui dénoncent le harcèlement de rue* » (Lieber, 2021 : 98), devenu un enjeu public qui semble faire consensus depuis 2012 (Lieber, 2016). Pourtant, comme le souligne Marylène Lieber, la question de la mobilité, de la libre circulation des femmes et des restrictions qui s'imposent à elles dans les espaces publics n'est pas nouvelle. Alors qu'elle était l'objet des revendications féministes depuis les années 1970, cette question n'était pas au cœur des débats publics. Néanmoins, depuis dix ans, les formes ordinaires de violences vécues par les femmes dans la ville sont davantage considérées par les pouvoirs publics comme l'illustre par exemple la campagne d'affichage¹⁹ contre le « harcèlement de rue » lancée par la Mairie en 2016. Son objectif était d'en montrer le caractère dorénavant « inacceptable » car il constitue « *une atteinte à l'égalité femmes/hommes, à la liberté de circuler et au droit à la sécurité*

¹⁶ Actes du premier séminaire « Genre et espace public », 20 décembre 2015, p. 4.

¹⁷ Actes du second séminaire « Genre et espace public », le 30 mai 2017, p. 4.

¹⁸ Ces guides s'adressent aux urbanistes et aux acteurs chargés de l'aménagement, la planification, l'organisation, l'animation et la régulation de la ville.

¹⁹ Cette campagne a été lancée à l'occasion de la Journée mondiale contre les violences faites aux femmes. Elle fait suite à la publication en 2015 du rapport du Haut Conseil l'égalité entre les hommes et les femmes, intitulé « Avis sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun », qui propose de considérer et de faciliter la mobilité des femmes en luttant contre les violences à caractère sexuel.

partout dans la ville de jour comme de nuit, pour toutes et tous »²⁰. Au niveau national, la création d'une nouvelle infraction pénale en 2018 tend désormais à verbaliser le « harcèlement de rue » en tant qu' « outrage sexiste »²¹, même si l'on peut s'interroger sur l'efficacité réelle de cette mesure qui ne semble pas être à la hauteur du problème²².

Pour autant, cette prise de conscience récente du harcèlement (dans la rue et les transports publics), véritable entrave à la libre circulation des femmes, représente une avancée symbolique qui a mené la Mairie de Paris à faire du « droit à la ville » le premier enjeu de sa politique urbaine dès 2016 :

« Le droit à la ville c'est la capacité à participer activement, c'est-à-dire à faire valoir son point de vue et ses besoins concernant le cadre urbain, la qualité des transports, la gestion urbaine, la libre circulation. C'est pouvoir être dehors, en toute sécurité, partout dans la ville, de jour comme de nuit, pour se promener ou pour des raisons utilitaires. Le droit à la ville est un droit essentiel à la citoyenneté et l'égalité. Il renvoie à la question de (ré)appropriation de l'espace public par tous et d'accès à la ville. Or, d'une manière générale, il subsiste aujourd'hui un inégal accès à la ville entre les femmes et les hommes ».

(Guide référentiel 1 et 2, Mairie de Paris)

Le harcèlement et les violences contribuent à alimenter le sentiment d'insécurité des femmes, formant un ensemble de restrictions qui les conduisent à ne pas se sentir légitimes dans les espaces publics, en particulier la nuit. Pour ces raisons, le « sentiment de sécurité » constitue le second enjeu de la politique de la ville. D'un point de vue féministe, la sécurité est « *conçue comme une forme de liberté, d'autonomie, qui permet la mobilité de toutes et tous, quelle que soit son appartenance sociale, son origine ou sa sexualité* » (Lieber, 2016 : 244). Or, comme le montrent les travaux de Marylène Lieber, la manière dont la ville de Paris s'empare du problème de « harcèlement de rue » a tendance à « *occulter les différences entre les femmes elles-mêmes et à invisibiliser et délégitimer la présence de certaines catégories* » (Lieber, 2021 : 108).

²⁰ Extrait du texte présent sur toutes les affiches de sensibilisation.

²¹ L' « outrage sexiste » est pénalisée d'une amende forfaitaire de 4^{ème} classe allant de 90 euros à 750 euros (article 222-33-1-1 du Code pénal).

²² La verbalisation directe exige la présence de témoins ou de la police à proximité. Or elle est difficilement réalisable en dehors d'un constat immédiat des faits ce qui rend les circonstances peu probables. Et il est rare que les citadines portent plainte par la suite.

C'est dans cette perspective d'une ville plus inclusive que la Mairie de Paris s'est également positionnée récemment afin d'incarner la « ville phare de l'inclusion et de la diversité ». Toutefois, nous observons une tension entre la volonté affichée de la Mairie de Paris à vouloir s'engager sur ces questions et la réalité du terrain, en particulier celle concernant les lesbiennes.

Paris est-elle réellement la « capitale des droits LGBTQI²³ » ?

Depuis plusieurs années, Paris s'est engagée symboliquement dans la lutte contre les discriminations à l'encontre des personnes LGBTQI comme en témoigne sa signature de la Charte d'Engagement LGBT²⁴ de l'Autre Cercle en 2015 et son adhésion au réseau Rainbow Cities Network²⁵ en 2019. La ville se positionne ainsi en faveur de l'inclusion, de l'égalité et de l'acceptation des différences, comme l'illustre cette déclaration : « *Paris est une ville bienveillante et accueillante, où chacun doit se sentir en sécurité et libre d'être ce qu'il est, sans distinction ni discriminations* » (Jean-Luc Roméro, adjoint à la Maire et chargée des droits humains, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations). C'est ainsi que s'ouvre la présentation du rapport « Paris, ville phare de l'inclusion et de la diversité »²⁶ publié en 2017, et dont l'objectif est de revaloriser le tourisme lié à la culture LGBTQI à Paris. Les violences et les discriminations vécues par les lesbiennes, les gays et les personnes bisexuelles et trans sont également au cœur du « Plan d'action parisien pour lutter contre les LGBT-phobies »²⁷, lancé en 2018 à l'initiative de Anne Hidalgo, et conçu pour permettre à « *chacun et chacune de vivre librement et en sécurité dans la capitale* »²⁸. Ces deux documents, les seuls à ce jour, témoignent d'une des nouvelles priorités de la ville : l'extension du « droit à la ville » aux

²³ Lesbiennes, gays, bi, trans, queer, intersexes.

²⁴ La charte est conçue par des entreprises et des organisations et donne un cadre formel pour une politique de promotion de la diversité et de prévention des discriminations.

²⁵ Ce réseau, composé de 41 villes européennes, vise à promouvoir les politiques locales d'inclusion en faveur des personnes LGBT.

²⁶ Ce rapport présente 52 recommandations principalement tournées vers les domaines du tourisme et de la culture, dans l'objectif de faire de Paris « la capitale des droits LGBTQI et du tourisme "LGBTQI friendly" dans le monde ».

²⁷ Ce plan est composé de 32 mesures, dont le premier s'intitule : « Lutter contre les agressions LGBT-phobes », et concerne quatre points : la création d'un groupe thématique sur les LGBT-phobies dans les Réseaux d'Aides aux Victimes de chaque arrondissement, le renforcement de la formation sur les LGBT-phobies des forces de l'ordre (police et gendarme), l'amélioration de l'accueil des victimes dans les commissariats, l'expérimentation du dispositif « En lieu sûr » de l'association FLAG !.

²⁸ <https://www.paris.fr/pages/un-plan-de-32-mesures-pour-lutter-contre-les-lgbt-phobies-6282>.

Parisiens et Parisiennes LGBTQI. Depuis, aucune information n'a été communiquée sur la mise en place concrète des mesures de ce plan, en particulier celle visant à lutter contre les agressions LGBT-phobes. Le 10 juillet 2023, le gouvernement a présenté un nouveau « Plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT » qui a été largement critiqué par les associations consultées²⁹. Dans un communiqué, elles y dénoncent une « co-construction de façade » et déplorent le « manque d'ambition et de volonté politique » des mesures annoncées.

Baptisée « capitale des droits LGBTQI »³⁰, Paris est considérée comme l'une des principales villes de sociabilité et de visibilité de l'homosexualité masculine en Europe (après Londres et Berlin). En effet, la ville compte le plus grand nombre d'établissements commerciaux gays³¹, autour de 140 en 2004, et près de 97% de ces espaces sont destinés aux gays (Leroy, 2005)³². Paris est surtout la seule ville en France qui bénéficie d'un quartier historiquement reconnu et visible, le Marais, ce qui l'érige en tant que socle territorial d'une identité collective homosexuelle (Leroy, 2005). Depuis plusieurs décennies, le développement et la reconnaissance des quartiers gays dans les métropoles occidentales ont permis à l'homosexualité masculine d'acquérir « un droit à la ville ». Ce droit se manifeste par la présence et la visibilité de ces quartiers, accordant un « droit à la centralité » urbaine aux gays (Cattan et Leroy, 2010). À Paris, les symboles de cette visibilité s'observent dans certaines rues qui ont été mobilisées par Anne Hidalgo, à partir de juin 2018 lors de l'inauguration des passages piétons arc-en-ciel dans le quartier du Marais. Cet ornement temporaire était prévu jusqu'à la Marche des fiertés le 30 juin 2018. Or, à la veille de l'événement, les passages piétons ont été dégradés et recouverts à plusieurs reprises de tags homophobes : « Dictature LGBT », « LGBT hors de France ». Anne Hidalgo a alors annoncé que ces ornements seraient dorénavant permanents³³. D'autres initiatives symboliques plus récentes ont été mises en

²⁹ Actu up Paris, Aides, Ardhis, Outrans, Inter-LGBT, Acceptess-T et les Désobéissant·e·s.

³⁰ <https://www.paris.fr/pages/paris-capitale-des-droits-lgbtqi-5839>.

³¹ « Gay » fait référence aux hommes exclusivement.

³² À notre connaissance, il n'existe pas de données récentes depuis l'étude de Stéphane Leroy.

³³ En 2019, le dispositif a été étendu à deux carrefours dans le 2^{ème} et le 10^{ème} arrondissement. En 2021, deux passages piétons supplémentaires ont été réalisés, avenue Gambetta et rue Belgrand dans le 20^{ème} arrondissement.

œuvre comme l'inauguration³⁴ de la Place des Émeutes de *Stonewall* et de la Place Harvey Milk (4^{ème} arrondissement) en juin 2019. Elles témoignent d'un marquage spatial récent en faveur d'un environnement social et urbain plus inclusif des personnes LGBTQI. Selon la Mairie de Paris, il s'agit d'une :

« Occasion de faire connaître une personnalité plus ou moins célèbre, mais aussi de montrer de manière symbolique que les communautés LGBTQI font partie intégrante de l'espace public et ont le droit d'y circuler librement ».

(Mairie de Paris, 2017 : 47)

Cet engagement a d'ailleurs été souligné par un tweet de Jean-Luc Roméro, déclarant : « *Paris est une zone de liberté LGBTQI+* »³⁵ (30 juin 2021). Or, Paris est avant tout « *l'espace dans lequel les homosexuels masculins sont le plus visibles* » (Leroy, 2009 : 167). Paris est surtout la ville où les infractions « anti-LGBT+ » enregistrées sont les plus fréquemment commises selon le Ministère de l'Intérieur³⁶.

Qu'en est-il pour les lesbiennes ? Paris serait-elle inclusive au point de pouvoir la désigner comme « capitale lesbienne » ? Ce n'est que très récemment, que la ville de Paris s'est publiquement engagée pour « agir contre l'invisibilité des lesbiennes » en accueillant pour la première fois à l'Hôtel de ville, un événement à l'occasion de la Journée de la visibilité lesbienne le 26 avril 2022³⁷. Cet événement fait suite à deux inaugurations pour la « mémoire des lesbiennes engagées » réalisées respectivement en avril et en septembre 2021. La première est la renomination d'un terrain d'éducation physique (TEP) situé dans le 20^{ème} arrondissement, en l'honneur de Eudy Simelane, footballeuse sud-africaine, noire et lesbienne, tuée de 25 coups de couteau, faisant suite à un viol correctif en 2008. Sur la plaque qui lui est dédiée, on peut lire :

³⁴ Ces inaugurations s'inscrivent dans la recommandation 44 visant à « renommer/nommer certaines rues, places, équipements, parc, stations de métros ou de bus, etc., en l'honneur de personnalités LGBTQI » (Mairie de Paris, 2017 : 47).

³⁵ https://twitter.com/PES_COR/status/1410198275634892805?s=20.

³⁶ Sources Interstats, Info rapide n°25, mai 2023 : « les atteintes "anti-LGBT+" enregistrées par les forces de sécurité augmentent de 3% en 2022 ».

³⁷ L'événement était uniquement ouvert aux agents de la Mairie : un spectacle de l'humoriste lesbienne Tahnee, une exposition des Archives lesbiennes et une projection tout public de Cineffable. En 2023, la Mairie de Paris a accueilli un événement public : l'enregistrement de l'émission Gouinement lundi portant sur les lesbiennes dans la ville, un speed-meeting culturel organisé par le Mouvement Adolescence Gaie (MAG) Jeunes Expressions lesbiennes, et une projection de courts métrages organisée par Cineffable.

« Footballeuse et capitaine de l'équipe nationale sud-africaine, militante pour les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres. Elle allait devenir la première arbitre d'Afrique du Sud, avant d'être assassinée à la suite d'un "viol correctif" en raison de son orientation sexuelle ».

La seconde est la dénomination d'un jardin situé dans le 14^{ème} arrondissement, à la mémoire de Monique Wittig, écrivaine et militante lesbienne et féministe. Nous notons que c'est la première fois que le mot « lesbienne » est inscrit sur une plaque officielle en France.

C'est aussi lors de cette journée que Elisabeth Moreno, ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, a tenu un discours marquant sur l'invisibilisation sociale des lesbiennes « *trop souvent tue ou ignorée* » et sur la lesbophobie devant « *être résolument combattue* »³⁸. C'est la première fois qu'une représentante de l'État s'est exprimée sur le sujet en soulignant l'importance « *de s'emparer directement du sujet de la lesbophobie [...] en soutenant les enquêtes spécifiques*³⁹ sur cet enjeu [...] ». Même si cette déclaration symbolise un mouvement en faveur d'une prise en compte des lesbiennes, toutes ces « premières fois » soulignent le peu de considération qui leur est accordé. Au-delà du fait qu'elle ne soit pas une priorité pour la Ville de Paris⁴⁰, la question lesbienne semble surtout gêner comme l'illustre le financement des Archives lesbiennes qui a été obtenu de haute lutte l'année dernière. Selon Alice Coffin, élue écologiste au Conseil de Paris, lors du vote des subventions allouées aux associations LGBTQI, certains membres du Conseil de Paris auraient estimé que cette association ne méritait pas d'être subventionnée car « les lesbiennes n'aiment pas les hommes » et prônent le « séparatisme »⁴¹.

Penser le « droit à la ville » des lesbiennes : la nécessité d'une perspective intersectionnelle

Paradoxalement, ce contexte atteste d'une volonté symbolique et d'un engagement limité des pouvoirs publics, de Paris en particulier, en faveur d'une meilleure inclusion des femmes

³⁸ La retranscription du discours est disponible en annexe 1. Il a été diffusé le 26 avril 2021 sur le compte LinkedIn de Elisabeth Moreno, consultable à cette adresse : https://www.linkedin.com/posts/ugcPost-6792439228350398465-N2HZ/?utm_source=share&utm_medium=member_desktop.

³⁹ À ce jour, aucune enquête spécifique ou recherche sur la lesbophobie n'a été financée par les pouvoirs publics.

⁴⁰ Chaque année depuis 2018, la Mairie de Paris propose deux bourses de recherche pour les études de Genre. La Mairie n'a pas saisi l'occasion de financer notre recherche durant trois années consécutives (2019, 2021, 2022) alors qu'elle répondait à tous les critères d'éligibilité.

⁴¹ Tweet de Alice Coffin, le 7 juillet 2022 : <https://twitter.com/alicecoffin/status/1544982713505021953>

et des personnes gays, lesbiennes et trans ainsi que d'une prise en compte des violences et des discriminations auxquelles elles sont exposées. Il apparaît de manière évidente que les lesbiennes représentent l'angle mort des politiques publiques de lutte contre les LGBT-phobies et de celles luttant contre les violences faites aux femmes dans les espaces publics. Les premières ont tendance à gommer les spécificités du vécu des lesbiennes car au sein du mouvement LGBT les lesbiennes sont « *minorisées numériquement et stratégiquement* » (Lamoureux, 2004 : 219). Les secondes tendent à « *unifier et à homogénéiser une grande variété d'expériences féminines pourtant constituées par différents rapports de pouvoir* » (Lieber, 2016 : 227). De telles politiques engendrent ainsi des formes d'inclusion et d'exclusion (Lieber, 2021). Situées à l'intersection de ces enjeux, les lesbiennes sont aussi et surtout stigmatisées et soumises à des préjugés tenaces qui ne sont pas sans rappeler ceux qui traversent l'ensemble de la société, comme en témoigne l'incident du Conseil de Paris.

Notre recherche invite donc à poser la question du « droit à la ville » des lesbiennes en adoptant une perspective intersectionnelle afin de prendre en considération le croisement des rapports sociaux (sexe, classe, race, sexualité, âge, etc.) au sein desquels les lesbiennes sont en prise. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des travaux de Kimberlé Crenshaw (2021) qui ont donné naissance à un concept mettant l'accent sur le fait que tout rapport social est intrinsèquement articulé à d'autres : l'intersectionnalité⁴², qui peut être rapproché de celui de consubstantialité des rapports sociaux⁴³ (Kergoat, 2009). L'intersectionnalité, en particulier, sert à révéler l'articulation des différents rapports de domination et permet « *d'analyser les expériences de discriminations et la condition minoritaire qui en découle* » (Lépinard et Mazouz, 2021 : 31).

Les travaux en sociologie se sont déjà penchés sur les expériences dans les espaces publics : des femmes hétérosexuelles (Coutras, 1996, 2003 ; Lieber, 2008 ; Di Méo, 2011), des prostitué·es (Deschamps, 2008), des femmes voilées (Ajbli, 2016), des femmes sans-abri (Maurin, 2017), des femmes multipartenaires (Deschamps, 2017) et des travailleuses du sexe chinoises (Le Bail, 2022). Or, en sociologie comme en géographie, peu d'entre eux, ont analysé les expériences singulières des lesbiennes (Cattan et Leroy, 2010 ; Cattan et Clerval, 2011 ;

⁴² Ce concept naît à la fin des années 1980 aux Etats-Unis et met en évidence la situation des femmes noires américaines prises entre le sexisme qu'elles subissent dans le mouvement pour la défense des droits civiques et le racisme qu'elles expérimentent dans le mouvement féministe.

⁴³ Ce concept apparaît dans les années 1970 en France et souligne la condition singulière des ouvrières prises entre la lutte de classes et la lutte contre le sexisme dans le milieu ouvrier.

Clerval et Brunner, 2013 ; Nicaise 2015, 2017 ; Chetcuti-Osorovitz et Jean-Jacques, 2019 ; Trachman et Lejbowicz, 2021 ; Debonneville et Lieber 2021 ; Alessandrin et Dagorn, 2023).

Notre recherche tend ainsi à combler une lacune scientifique sur le sujet et à produire des connaissances académiques sur les lesbiennes, objet d'étude encore trop peu exploré dans la littérature universitaire française. Notre premier objectif est de contribuer à la production de connaissances dans un domaine de recherche peu (re)connu, celui des géographies lesbiennes dans lequel ce travail s'inscrit. Les enseignements tirés de ces travaux permettent de proposer une théorisation de l'accès à l'espace urbain par des spatialités alternatives qui permettent de sortir d'une approche duale du « droit à la ville ». Ainsi, au regard de la présence infime de publications en langue française sur le sujet, notre recherche tend aussi à compléter et susciter l'intérêt et la recherche francophone dans ce domaine.

Notre second objectif est de mener une réflexion en sociologie sur les contours de la lesbophobie et de ses mécanismes car ce phénomène social qui structure tous les aspects de la vie des lesbiennes a peu suscité d'intérêt scientifique en sociologie. Pourtant, la lesbophobie questionne la légitimité des lesbiennes à être visuellement présentes dans la ville sans qu'elles ne soient niées, menacées et violentées.

Dans ce contexte social et universitaire, et par une approche pluridisciplinaire en sociologie et en géographie sociale notre recherche porte sur la place particulière des lesbiennes dans la ville. Nous sommes parties du constat établi par SOS homophobie en 2015 comme point de départ de notre réflexion afin de croiser et de confronter ces données avec celles de notre terrain par une analyse empirique. En effet, nous faisons l'hypothèse que lorsque les lesbiennes sont visibles, elles sont confrontées à un ensemble de rappels à l'ordre et de violences qui les assignent à des places et à certains espaces, à la marge des espaces publics. C'est la raison pour laquelle nous tenterons de comprendre quels sont les enjeux de la visibilité lesbienne dans la ville en analysant leurs expériences et leurs pratiques à Paris.

Notre question principale est un continuum où s'entrecroisent plusieurs thématiques intrinsèquement constitutives de la visibilité lesbienne : Quelles sont les normes en matière de genre et de sexualité qui façonnent les espaces publics ? Et en quoi les expériences des lesbiennes peuvent-elles éclairer les conditions d'accès aux espaces publics et le « droit à la ville » ?

Pour répondre à cette problématique générale, notre thèse s'organise autour de six chapitres qui nous permettent de comprendre comment la visibilité ou l'invisibilisation pèsent sur le vécu des lesbiennes et leur rapport à la ville. Nous souhaitons ainsi nourrir les réflexions sur l'intersectionnalité en prenant en compte la spécificité de l'imbrication des rapports de pouvoir dans les espaces publics.

Les trois premiers chapitres sont respectivement dédiés à l'état de l'art, et à la construction théorique et méthodologique de notre objet d'étude.

Notre question centrale peut être formulée comme suit : De quelles manières les interactions quotidiennes contribuent-elles à réifier le caractère hétéronormatif de l'espace urbain ? Et comment l'orientation sexuelle participe-t-elle à un inégal accès à la ville ?

Le quatrième chapitre s'intéresse aux différentes échelles de visibilité lesbienne : urbaine et individuelle. Les travaux en géographies lesbiennes permettent de confirmer la présence d'espaces lesbiens, rompant avec les travaux antérieurs qui concluaient à l'invisibilité territoriale des lesbiennes. Au-delà des lieux physiques ancrés dans la ville, la visibilité lesbienne pose surtout la question de la divulgation de son orientation sexuelle en public. Comment se traduit ce dévoilement ? Il apparaît que la présentation de soi et l'apparence constituent un premier marqueur de visibilité et permettent d'identifier des lesbiennes « visibles ». Les lesbiennes « invisibles » ne le sont plus lorsqu'elles portent des marques d'affection à leur partenaire en public. Le couple devient alors un second marqueur de visibilité et pose la question du *coming out* dans sa dimension spatiale.

Le cinquième chapitre concerne les conséquences de ce *coming out* et se penche sur les expériences des lesbiennes visibles, en particulier par le biais du couple. Que se passe-t-il lorsque les lesbiennes sortent du placard dans la ville ? L'analyse du détail des violences qu'elles expérimentent nous permet d'établir une typologie des insultes, nécessaire pour comprendre les ressorts de la lesbophobie.

Enfin, le dernier chapitre, s'attachera à souligner que la lesbophobie a des conséquences sur les pratiques quotidiennes des lesbiennes et les amènent à développer des tactiques (malgré elles), reposant sur de véritables compétences pour s'approprier les espaces publics et se faire une place dans la ville.

Chapitre 1 – État de l’art : un sujet de recherche sociologique qui a fait l’objet d’un intérêt particulier en géographie sociale

Notre objet d’étude, « la place des lesbiennes dans la ville », se situe à l’intersection de plusieurs disciplines qui nous semblent important de situer ici, car ce croisement est déterminant dans la façon dont nous aborderons notre travail. Le premier domaine est la géographie des sexualités, en particulier des géographies lesbiennes. Le second est la sociologie, pour ce qui concerne les expériences des femmes dans les espaces publics, les violences de genre qu’elles expérimentent ainsi que les stratégies qu’elles déploient dans la ville.

La place des lesbiennes dans la ville est un sujet qui a reçu très peu d’attention en France, tant en sociologie qu’en géographie sociale. En effet, en débutant nos recherches par l’entrée de la ville, nous avons rapidement constaté la quasi-absence de travaux sur les pratiques, les expériences, les représentations, en somme, le rapport à l’espace des lesbiennes.

Dans l’ensemble de la littérature en sociologie, de rares travaux ont pour objet d’étude les lesbiennes : certains ont abordé les parcours des lesbiennes et leurs styles de conjugalités (Chetcuti-Osorovitz, 2010 ; Costechareire, 2018), les parcours des lesbiennes d’origine maghrébine (Amari, 2012 ; Hamel, 2012 ; Anelli, 2012), d’autres se sont penchés sur les parentalités lesbiennes (Descoutures, 2010) et l’engagement des lesbiennes se définissant comme « gouines » (Nicaise, 2015). L’article que nous avons coécrit avec Natacha Chetcuti-Osorovitz sur les expériences des lesbiennes dans les espaces publics (2019) clôt cette recension et représente, à notre connaissance, la seule référence en sociologie disponible à ce jour sur notre sujet. Le nombre modeste de ces travaux (huit en l’espace de neuf ans) met ainsi en évidence tout un pan de recherche qu’il reste à explorer dans cette discipline.

Concernant les travaux en géographie sociale, seulement trois articles sont exclusivement consacrés aux lesbiennes mais ils ont l’avantage d’être directement liés à notre sujet de recherche puisqu’ils traitent des spatialités et de l’expérience des lesbiennes dans l’espace urbain et littoral (Cattan et Clerval, 2011 ; Clerval et Brunner, 2013 ; Borghi, 2016). Ces travaux pionniers en France, du point de vue des géographies lesbiennes, ont été le point de départ de notre revue de la littérature.

À la suite de ces lectures, c’est la découverte d’un article publié par la géographe Karine

Duplan (2012) qui nous a permis de découvrir les travaux anglo-américains d'un domaine de recherche peu institutionnalisé dans le contexte académique français : les géographies des sexualités. Ce domaine a été le premier à explorer les rapports entre espace/sexualité et à appréhender l'homosexualité à travers une perspective géographique. Nous mettons un point d'honneur à présenter ces travaux dans le détail car ils sont complémentaires à notre cadre d'analyse en sociologie et permettent de porter une attention particulière aux questions spatiales. C'est une approche que nous avons mûrement réfléchi et qui nous semble pertinente pour traiter la question de la place des lesbiennes dans les espaces publics et enrichir notre analyse en sociologie.

Nous avons également à cœur de rendre accessible en langue française les géographies des sexualités car elles ont été diffusées principalement par le milieu universitaire anglo-américain. Bien que l'accent mis sur les géographies lesbiennes soit limité par rapport à la recherche sur les questions gays, c'est aussi dans ce contexte universitaire qu'elles ont émergé. Notre objet d'étude s'inscrit de toute évidence dans la lignée de ces travaux en langue anglaise. L'hégémonie anglo-américaine et l'exclusivité de l'anglais ont fait l'objet de nombreuses critiques en dehors des géographies des sexualités (Garcia-Ramon, 2003). En effet, il nous a été difficile d'accéder à ces recherches en français ce qui pose la question des enjeux de traduction, en particulier pour les géographies lesbiennes. Comme le soulignent Kath Browne et Eduarda Ferreira (2015), lorsque nous recherchons l'expression « géographies lesbiennes » dans Google Scholar, nous n'obtenons pratiquement aucun résultat. On pourrait donc supposer que l'expression « lesbian geography » est spécifique au monde universitaire anglo-américain et que la recherche géographique sur les questions lesbiennes dans le contexte académique français n'existe pas ou n'a pas été étiquetée comme telle. C'est la consultation d'ouvrages à la Bibliothèque Nationale François Mitterrand et l'abonnement à un site permettant l'accès à des revues scientifiques et universitaires⁴⁴ qui nous ont permis de parcourir une littérature abondante sur notre objet d'étude. Il aurait été regrettable de passer à côté de connaissances produites depuis trente ans sans en tenir compte, c'est la raison pour laquelle certains de ces travaux ont fait l'objet d'une traduction de notre part. Leur transposition dans un contexte français étant, à notre avis, tout à fait pertinent, nous

⁴⁴ Deep Dyve : www.deepdyve.com

avons ainsi dédié un sous-chapitre entier aux géographies lesbiennes afin de rendre accessible en français ce domaine encore méconnu dans notre contexte académique⁴⁵.

1.1. La dimension hétéronormative de l'espace urbain

1.1.1. La géographie des sexualités : un domaine de recherche explorant le lien entre sexualité et espace

Alors que les études anglo-américaines en géographie des sexualités sont apparues pour la première fois à la fin des années 1970 (Lloyd et Rowntree, 1978 ; Wolf, 1979) ce n'est qu'à la fin des années 1980 (Knopp, 1987 ; Winchester et White, 1988) qu'elles ont commencé à se généraliser et dans les années 1990 que le champ s'est institutionnalisé (Grant, 1998 ; Binnie et Valentine, 1999). Le lien entre homosexualité et espace a reçu une attention croissante de la part des géographes qui se sont initialement concentrés sur l'impact des communautés gays sur le tissu urbain au niveau des quartiers (Castells et Murphy, 1982 ; Jackson, 1989 ; Knopp, 1987, 1990 ; McNee, 1984). D'autres travaux ont mis en évidence le rôle d'institutions telles que les services de logements et de loisirs et en particulier le rôle des bars gays dans la constitution d'un socle territorial homosexuel (Lloyd et Rowntree, 1978 ; Weightman, 1981, Winchester et White, 1988).

Cette institutionnalisation fut le résultat à la fois des tournants post-structuraux et culturels de la géographie anglo-américaine mais aussi de l'émergence simultanée de travaux sur les études culturelles et la sexualité. Le début des années 1990 a marqué l'explosion et la diversification d'un nouveau corps de travail passionnant consacré à l'exploration des géographies du désir (Browne et Brown, 2007). La collection *Mapping Desire : Geographies of Sexualities* publiée en 1995 a été la première à réunir des études sur la sexualité et l'espace, et a joué un rôle indéniable dans l'inscription de la sexualité sur la « carte géographie » comme le notent David Bell et Gill Valentine dans l'introduction :

« Les mouvements de défense des femmes, des gays et des droits civils ont vu le jour en Amérique du Nord et en Europe dans les années 1960 et 1970, sur une vague de bouleversements sociaux et politiques. Mais malgré la volonté croissante des géographes, au cours de la décennie suivante, d'étudier le rôle de la classe, du sexe et de l'ethnicité dans le façonnement des géographies sociales, culturelles et

⁴⁵ C'est la raison pour laquelle nous avons distingué les articles de revues scientifiques francophones et anglo-américains dans la bibliographie.

économiques, les sexualités ont été largement laissées de côté sur la carte géographique »⁴⁶.

(Bell et Valentine, 1995 : 4)

Présenté comme l'ouvrage de référence explorant la sexualité à travers une perspective géographique, *Mapping Desire* reste la première grande collection éditée qui aborde l'étendue des géographies des sexualités. Les géographes, principalement gays et lesbiennes, qui ont contribué à la richesse des travaux présentés se sont attelés à analyser les espaces publics tels que les rues, les centres commerciaux ou encore les motels comme des productions « *reflétant l'hétérosexualité, l'hétérosexisme et l'hétéronormativité ambiants*⁴⁷ » (Bell et Valentine, 1995 : 18). La notion de *performativité* développée par Judith Butler (1990), a été mobilisée pour mener une réflexion sur la (dé) « *construction d'un espace genré, sexuel et sexué*⁴⁸ » (Bell et Valentine, 1995 : 19). En s'arrimant à la notion de la *théâtralité* du soi et de l'espace, l'hétérosexualité n'est plus envisagée comme un fait naturel mais bien comme un fait social construit, un artefact. Les différentes réflexions développées dans l'ouvrage ont donné lieu à une compréhension des corps hétéronormés en tant que pivot des relations sociales et des formes de spatialités qui en découlent. Enfin, sur le plan épistémologique, les travaux réunis dans cette collection ont remis en question l'hétéronormativité de la connaissance géographique. De nos jours, l'importance et l'influence des géographies des sexualités se sont étendues, non sans résistance, à toute la discipline de la géographie sociale dans les pays anglophones.

Or, il a fallu attendre le tournant des années 2000 pour voir apparaître une géographie des sexualités en France. En effet, pendant longtemps, l'homosexualité en tant qu'objet d'étude a été un thème oublié dans le champ de la géographie française : « *une question géographique pertinente sur laquelle le silence des géographes français est assourdissant* » (Staszak, 2004 : 16). Ainsi, contrairement à l'abondance des travaux anglo-saxons sur le sujet, en

⁴⁶ Notre traduction : « The women's, gay and civil rights movements emerged in North Africa and Europe in the 1960s and 1970s on a wave of social and political upheaval. But despite a growing awareness amongst geographers in the following decade of the need to study the role of class, gender and ethnicity in shaping social, cultural and economic geographies, sexualities were largely left off the geographical map ».

⁴⁷ Notre traduction : « Have been *produced* as (ambiently) heterosexual, heterosexist and heteronormative. »

⁴⁸ Notre traduction : « The construction of gendered, sexed and sexualised space. »

France, l'homosexualité demeure largement ignorée dans la discipline (Leroy, 2009). C'est surtout le cas du lesbianisme qui demeure un objet de recherche encore largement sous-estimé.

En sociologie, l'homosexualité est aussi restée un objet peu exploré jusqu'au tournant interactionniste dans les années 1950. Ce sont notamment les travaux portant sur les processus par lesquels les gays et les lesbiennes sont constitués en sujets déviants qui ont ouvert la voie, en abordant l'homosexualité sous un jour nouveau (Chauvin et Lerch, 2013). Et c'est à travers ce prisme que nous mobiliserons les travaux en sociologie pour analyser la visibilité des lesbiennes dans les espaces publics.

1.1.2. Essor tardif d'un domaine de recherche minoritaire en France : où sont les lesbiennes ?

L'émergence des géographies des sexualités a été rendue possible par un renouvellement de la discipline influencée par la réception en France de la géographie radicale anglophone et d'une critique féministe de la géographie. Les apports du féminisme matérialiste sont de plus en plus mobilisés par les géographes travaillant sur la dimension spatiale du genre et des sexualités. L'apparition de ce nouveau domaine de recherche a aussi été influencé par la sociologie qui a notamment permis de traiter des sexualités et de l'homosexualité (Eribon, 1999 ; Fassin, 1998). Au début, il s'agissait d'une géographie de l'homosexualité masculine à travers laquelle un ensemble de travaux s'est intéressé à la place des gays et à leur accès à la visibilité dans l'espace public urbain (Grésillon, 2000 ; Redoutey, 2002 ; Leroy, 2005 ; Blidon, 2007, 2008 ; Leroy, 2009 ; Giraud, 2010 ; Alessandrin et Raibaud, 2014a) et littoral (Jaurand, 2005, 2013 ; Jaurand et Leroy, 2008, 2010, 2011). Ces travaux ont permis de souligner le rapport à l'espace comme composante indispensable à la constitution d'une identité gay collective (Leroy, 2005). Les travaux dédiés à la géographie de l'homosexualité se sont penchés sur le comportement des hommes gays dans l'espace urbain et sur leur capacité à s'approprier des territoires et des quartiers leur permettant d'accéder à une visibilité dans la ville.

Or, les recherches sur les pratiques des lesbiennes et leurs spatialités restent minoritaires. Elles ont pourtant participé à la compréhension de la spécificité des logiques de production des espaces par les lesbiennes : elles sont plus informelles et éphémères, moins visibles et

mouvantes. En France, ces conclusions ont été développées par l'étude pionnière de Nadine Cattan et Anne Clerval (2011) qui avait pour objectif d'analyser les territorialités lesbiennes dans l'espace public parisien à travers l'évolution des soirées et des lieux qui leur sont dédiés depuis 40 ans. Après avoir révélé le rôle triple des lieux lesbiens à Paris, elles soulignent que leur émergence progressive est un indicateur de la place de la visibilité des lesbiennes dans la ville. Par ailleurs, l'apparition de soirées itinérantes et le nombre minoritaire de lieux festifs participent à les inscrire de manière éphémère et moins visible à Paris. Moins évidente que celle des gays, la visibilité des lesbiennes à Paris existe sans toutefois créer de territoire au sens strict du terme : « *la territorialisation des lesbiennes est significativement différente de celle des gays* » (Cattan et Clerval, 2011 : 3).

La seconde étude qui a voulu dépasser ce constat de l'invisibilité est celle d'Anne Clerval et de Pauline Brunner (2013) sur les pratiques de l'espace à Paris, Toulouse et Brive-la-Gaillarde. Elles y décrivent l'importance des lieux lesbiens (*milieu lesbien*) en tant que lieux festifs mais surtout comme espaces d'entre-soi permettant les rencontres et participant à la socialisation des lesbiennes ; et comme contre-espaces qui protègent des agressions extérieures en matérialisant un repère symbolique de visibilité dans la ville.

La troisième étude, celle de Rachele Borghi (2016) sur l'expérience des lesbiennes à la plage a montré comment le rapport qu'elles entretiennent avec cet espace reflète l'expérience des femmes en général dans l'espace public. La dernière étude a fait l'objet d'un article portant sur les stratégies de visibilité et d'invisibilisation des lesbiennes dans les espaces publics en France (Chetcuti-Osorovitz et Jean-Jacques, 2019).

Ces travaux récents ont posé les jalons d'une réflexion sur les usages et les formes de visibilité lesbienne dans les espaces publics. Notre travail s'inscrit dans leur lignée en mettant un point d'honneur à adopter une perspective intersectionnelle pour analyser les expériences des lesbiennes en ville. En France et ailleurs, une grande partie de ce travail pionnier a porté quasi exclusivement sur les territoires des hommes gays bien qu'il y ait eu des exceptions marquantes portant sur les zones résidentielles des lesbiennes (Davis et Lapovsky Kennedy 1986, Ettore, 1978 ; Ross 1990 ; Wolf, 1979). La quasi-absence de recherches a été interprétée par la faible visibilité des lesbiennes dans l'espace urbain. Les recherches initiales ont tenté d'ajouter des « femmes » aux réflexions sur les hommes gays sans modifier l'angle d'approche de la discipline, ce qui a laissé penser, pendant plusieurs décennies, que les lesbiennes

n'avaient aucun ancrage territorial ni aucun rôle dans la fabrique urbaine. La lente prise en compte de l'intersection du genre, de la sexualité et de l'espace a contribué à l'invisibilisation des lesbiennes dans le domaine de la géographie des sexualités.

1.1.3. L'invisibilité territoriale des lesbiennes : une lente prise en compte de l'intersection du genre, de la sexualité et de l'espace

L'une des recherches qui a reçu le plus d'attention fut celle de Manuel Castells, menée en 1983 à San Francisco et au sein de laquelle la spatialité des gays et des lesbiennes a été étudiée. Tout en reconnaissant l'existence d'une présence lesbienne dans la ville, les résultats de sa recherche ont révélé que les gays et les lesbiennes ne se comportaient pas de la même manière dans l'espace urbain. Selon cette étude, l'absence de « territoires lesbiens » se justifiait par l'existence de « différences inhérentes » entre les sexes dans la manière dont les hommes et les femmes se rapportent à l'espace. Les gays en tant qu'hommes cherchent à dominer et à atteindre une supériorité spatiale en étant visibles et proches d'espaces de consommation, tandis que les lesbiennes, en tant que femmes n'ont pas d'ancrage territorial accordant plus d'importance aux relations sociales et aux réseaux informels ce qui expliquerait leur invisibilité dans la ville. La deuxième justification attribuait l'absence de territoires lesbiens aux écarts de revenus entre hommes et femmes : « *Les femmes sont plus pauvres que les hommes gays et ont moins de choix en termes de travail et de lieu de résidence*⁴⁹ » (Castells, 1983 : 140), de sorte que les lesbiennes disposent d'un « *revenu disponible moyen inférieur* » (McNee, 1984 : 140). Cette première étude a ainsi conclu au rôle actif des gays dans le développement de lieux commerciaux (bars, clubs, restaurants) et de lieux résidentiels, ce qui a permis la création d'un quartier visible. L'article se résumait surtout à l'invisibilité territoriale des lesbiennes :

« Nous pouvons difficilement parler de territoire lesbien à San Francisco comme nous le faisons avec les gays, et il y a peu d'influence des lesbiennes sur l'espace de la ville »⁵⁰.

(Castells, 1983 : 140)

⁴⁹ Notre traduction : « Women are poorer than gay men and have fewer choices in terms of work and place to live ».

⁵⁰ Notre traduction : « We can hardly speak of lesbian territory in San Francisco as we can with gay men, and there is little influence by lesbians of the space of the city ».

À l'instar de l'étude de Mickey Lauria et Larry Knopp (1985) qui a exploré l'émergence d'un quartier gay à la Nouvelle-Orléans, ces recherches en géographie ont souligné la tendance des hommes gays, et non des lesbiennes, à s'exprimer dans l'espace. Les chercheurs en ont conclu que l'identité homosexuelle a une base territoriale et que les gays, en particulier, jouent un rôle majeur dans le renouveau urbain et dans le processus de gentrification des métropoles nord-américaines. En revanche, alors que Castells évoque un « *impératif territorial masculin inné* »⁵¹ (Lauria et Knopp, 1985 : 158), Lauria et Knopp orientent leur analyse sur l'oppression différentielle entre gays et lesbiennes dans la société américaine. Ils soulignent que les attentes sociales et les normes en matière de genre et de sexualité sont davantage contraignantes pour les hommes. À la différence des femmes, ils sont censés être plus confiants sexuellement si bien qu'un doute autour de leur sexualité représenterait une menace pour la société. En outre, ils écrivent : « *Les femmes ont toujours eu plus de latitude que les hommes pour explorer des relations profondes entre elles* »⁵² (1985 : 158). Autrement dit, ils considèrent que les hommes gays s'approprient davantage l'espace urbain car ils seraient plus opprimés que les hommes hétérosexuels et les lesbiennes. C'est pourquoi ils éprouvent un besoin plus grand d'espaces « sûrs » dans la ville, d'un territoire refuge pour se prémunir des violences, bien plus que les lesbiennes (Johnston, 1979). Alors même que cette analyse dépasse la vision essentialisante développée par Castells, elle paraît tout aussi limitée car elle sous-estime le poids des relations entre femmes et la contrainte à l'hétérosexualité qui s'impose davantage sur elles (Rich, 1981). Elle néglige également le vécu et les expériences des lesbiennes dans les espaces publics. Ainsi, qu'elles soient ou non identifiées comme telles, les lesbiennes en tant que femmes, se confrontent quotidiennement au harcèlement public et aux violences (Mc Nee, 1984 ; Valentine, 1989 ; Gardner, 1995).

La majorité des travaux qui se sont développés autour de l'analyse et de l'utilisation de l'espace dans les centres urbains américains ont ainsi produit une géographie des hommes gays, comme l'indique très clairement Quilley (1995 : 49) : « *Par communauté gay, je veux dire principalement les hommes* »⁵³.

⁵¹ Notre traduction : « The innate male territorial imperative. »

⁵² Notre traduction : « Hence, women have always been given somewhat more latitude to explore relationships of depth with one another than have men. »

⁵³ Notre traduction : « by gay community I refer mainly to men. »

Ce n'est qu'une décennie plus tard, dans les années 1990, qu'une série d'étude comparative entre les gays et les lesbiennes ont vu le jour (Bouthillette, 1997) et ont examiné l'intersection entre le genre, la sexualité et l'espace à l'échelle urbaine. En s'appuyant notamment sur des travaux antérieurs (Wolf, 1980), l'étude menée par Sy Adler et Joanna Brenner (1992) est venue rompre avec les analyses simplistes de Castells sur les lesbiennes. L'accent mis sur l'organisation résidentielle des lesbiennes a pris la forme d'une comparaison entre lesbiennes et hommes gays. Leur article a marqué un tournant car il a mis en évidence l'existence de concentrations spatiales lesbiennes dans des quartiers spécifiques tout en soulignant que : « *le quartier a un caractère quasi souterrain ; il s'inscrit dans un milieu contre-culturel plus large et n'a pas sa propre sous-culture et son propre territoire public* »⁵⁴ (Adler et Brenner, 1992 : 31). Selon les deux chercheuses, cette organisation spatiale particulière est liée à plusieurs facteurs qui entravent non seulement la capacité des lesbiennes à créer un espace identifié comme tel mais aussi leur aptitude à le rendre aussi évident et clairement défini que l'espace des hommes gays. En premier lieu, l'accès aux ressources économiques et sociales est inégal entre hommes et femmes. Les lesbiennes, au même titre que les femmes hétérosexuelles sont économiquement marginalisées, ce qui réduit leur opportunité d'accéder à la propriété immobilière (Anlin, 1989 ; Egerton, 1990 ; Wolf, 1979) si bien que le logement est le « *problème pratique le plus chronique* » auquel sont confrontées de nombreuses lesbiennes (Egerton, 1990 : 79). En outre, cette contrainte matérielle se manifeste aussi par la difficulté à disposer de fonds nécessaires pour monter une entreprise. En second lieu, les lesbiennes sont davantage concernées par la responsabilité d'enfants à charge si elles en ont. Pour les autres, la transgression du rôle d'épouse et de mère a un coût social important. Enfin, pour toutes les femmes (lesbiennes et hétérosexuelles), la crainte d'une violence masculine généralisée restreint leurs choix et leurs ressources pour s'approprier les espaces publics (Valentine, 1989, 1995). En outre, ces restrictions de l'usage de l'espace sont en partie à l'origine du manque de visibilité de leur quartier. Comme les entreprises, les lieux de consommations et les lieux de résidence lesbiens sont rarement concentrés sur un seul territoire, les géographies lesbiennes semblent plus disséminées et cachées.

⁵⁴ Notre traduction : « The neighborhood has a quasi-underground character; it is enfolded in a broader counter-cultural milieu and does not have its own public subculture and territory. »

L'apparition du domaine des géographies des sexualités a été l'occasion d'affirmer que de nombreux espaces du quotidien sont structurés par la sexualité (Browne *et al.*, 2007). La reconnaissance de la manière dont les environnements du quotidien sont produits et construits en tant qu'espaces hétérosexuels a surtout été au cœur des analyses menées au sein des géographies lesbiennes (Valentine, 1996 ; Bell *et al.*, 1994)

1.1.4. Les espaces du quotidien : des espaces structurés par la norme hétérosexuelle

La capacité à s'appropriier, à dominer et à influencer l'utilisation de l'espace par d'autres groupes ne dépend pas seulement de variables comme l'âge et le genre (Hart, 1978 ; Valentine, 1989). L'hétérosexualité s'exprime aussi de manière inéluctable dans l'espace. Les travaux issus des géographies lesbiennes considèrent l'espace comme à la fois le support et l'enjeu des rapports sociaux (Bell et Valentine, 1999) et dénoncent le caractère sexiste de l'espace dans la ville. Leurs apports majeurs furent la remise en question de la neutralité des espaces publics en matière de genre et de sexualité et la mise en lumière de son caractère hétéronormé (Bell et Valentine, 1995). Les environnements quotidiens sont ainsi généralement produits comme des espaces hétérosexuels.

La géographe Gill Valentine s'est particulièrement intéressée aux perceptions et aux vécus des lesbiennes dans les espaces du quotidien. Ces espaces regroupent le foyer, le lieu de travail, les espaces sociaux (restaurants, hôtels, bars, clubs), les services (banque, cabinet médical) ainsi que les espaces publics ouverts comme la rue (Valentine, 1993a, 1996). Elle définit ainsi la rue comme constituée « *non seulement de la chaussée/le trottoir mais aussi des lieux tels que les magasins et les cafés que la rue contient – qui ne sont pas des espaces asexués* »⁵⁵ (Valentine, 1996 : 146) et indique privilégier « *le terme de rue à la place du terme "espace public" pour décrire les lieux du quotidien accessibles au public* »⁵⁶ (Valentine, 1996 : 155). Ses analyses soulignent d'une part que les espaces du quotidien et en particulier la rue ne sont pas des espaces « naturellement » ou « authentiquement hétérosexuels » (Bell *et al.*, 1994). D'autre part, que la production de l'espace hétérosexuel repose à la fois sur la performance du désir hétérosexuel et sur la pérennité des identités de genre (Valentine, 1996).

⁵⁵ Notre traduction : « To include not only the pavement/sidewalk, but also the places, such as shops and cafes, which the street contains – is not asexual space ».

⁵⁶ Notre traduction : « The term street in place of the word "public space" to describe everyday publicly accessible places ».

Les études réalisées sur le foyer (Johnston et Valentine, 1995 ; Elwood, 2000 ; Gorman-Murray, 2006) et le travail (Kitchin et Lysaght, 2003 ; Kawale, 2004) ont permis d'analyser ces contextes comme des espaces codifiés selon la norme hétérosexuelle. Ces contextes et pratiques quotidiennes ne créent pas seulement un « Autre » à l'hétérosexualité mais produisent également des espaces en tant qu'hétérosexuels et, de fait, constituent l'hétérosexualité elle-même en tant que norme spatiale.

Les géographies féministes ont également contribué à appréhender la dimension hétéronormative de l'espace. Dans son étude menée sur l'évolution des relations sociales dans les banques d'affaires de la City de Londres, Linda McDowell (1995) s'est penchée sur les questions relatives au corps (hétéro)sexué et à sa signification dans le façonnement des relations de pouvoir sur le lieu de travail. En se penchant sur l'arrivée des femmes salariées dans ce milieu connu pour être quasi exclusivement masculin, elle démontre que le travail implique la construction d'une performance de genre dans laquelle les attentes sociales en termes de masculinité et de féminité font non seulement partie intégrante de la conduite des affaires mais produisent la banque comme un espace éminemment hétérosexuel. Les différences entre les sexes découlent en particulier des inégalités de pouvoir entre les hommes et les femmes et se reflètent dans la manière dont l'espace est conçu, occupé et contrôlé. Ainsi, les performances répétitives des désirs hétérosexuels et des identités de genre s'expriment dans la manière dont les espaces sont physiquement et socialement organisés. Dans le le chapitre suivant, nous détaillerons davantage les travaux et apports des géographies lesbiennes sur ce sujet en particulier.

1.2. Les expériences des femmes dans les espaces publics

1.2.1. Des villes sexistes : dimension spatiale des inégalités

Les années 1980-1990 ont été marquées par l'émergence d'une critique féministe matérialiste⁵⁷ de la géographie au sein des études anglo-saxonnes, en parallèle à la géographie des sexualités « dont les femmes sont cruellement absentes » (Duplan, 2012). Ces travaux critiques sur les espaces genrés sont issus des écoles de pensée qui privilégient une analyse

⁵⁷ L'approche féministe matérialiste est constructiviste car elle considère que le patriarcat produit les catégories de femmes et d'hommes, elles sont donc socialement construites.

marxiste et qui mobilisent les notions sociologiques de patriarcat⁵⁸ et de sexe social afin de dévoiler les inégalités auxquelles les femmes sont exposées dans l'accès aux espaces publics, dans leurs déplacements et dans leur accès au travail et aux salaires (Massey, 1991, 1994 ; McDowell, 1992 ; Rose, 1993 ; Chapman, 1997). D'autres travaux ont souligné et dénoncé le sexisme de la ville capitaliste ainsi que l'oppression spatiale et corporelle vécue par les femmes à travers les normes de genre véhiculées dans les espaces urbains et au travail (Valentine, 1989 ; Pain, 19991 ; Bondi, 1992 ; McDowell, 1995 ; Domosh, 1998 ; Gardner, 1995 ; Namaste, 1996). Les géographies féministes ont largement contribué à rendre les femmes plus visibles dans la société et dans le domaine de la géographie sociale, en appelant à une meilleure prise en compte des questions de réflexivité notamment. (Bondi, 1992 ; Rose, 1993, 1997). Le passage d'une géographie « des femmes » à une géographie du genre s'est opéré par la diffusion croissante du concept de « genre »⁵⁹ formulé par l'historienne Joan W. Scott (1986) dans le cadre d'une théorie de la domination au croisement des études féministes et des théories post-structuralistes. Scott définit le genre comme « *un élément constitutif des rapports sociaux fondé sur des différences perçues entre les sexes* », mais aussi comme « *une façon première de signifier des rapports de pouvoirs* » (Scott, 1988 : 141). En sociologie, le genre est appréhendé comme une catégorie d'analyse qui propose une approche relationnelle fondée sur la construction sociale des sexes. Dès lors, la géographie du genre traduit, dans sa dimension spatiale, les systèmes de relations hiérarchisées entre hommes et femmes. Elle souligne que « *les espaces et les lieux, tant sociaux que matériels, ont été socialement construits de façon à refléter et à renforcer l'inégalité des rapports sociaux de sexe* » (Dias et Blecha, 2007 citées par Duplan, 2012). Pourtant, comme le souligne Karine Duplan, la géographie du genre présente une « *définition homogène de la femme, alignée sur la famille nucléaire hétérosexuelle, qui tend à une double invisibilisation des lesbiennes au sein de la discipline* » (Duplan, 2012). Dans ce contexte, les géographies lesbiennes⁶⁰ ont pour

⁵⁸ Le patriarcat est le système d'exploitation des femmes qui concerne le travail exécuté au sein de la famille (production domestique). Il s'agit d'un travail gratuit qui regroupe les tâches ménagères, l'éducation et le soin des enfants notamment. Les travaux de Christine Delphy ont permis d'analyser le patriarcat comme un système de domination autonome et antérieur au capitalisme, qui co-existe toujours avec.

⁵⁹ À partir des années 1970, le genre s'impose progressivement dans les sciences sociales-anglo-saxonnes en tant que concept central de l'entreprise féministe de dénaturalisation des rapports entre les sexes avec la parution de l'ouvrage *Sex, Gender and Society* publié en 1972 par la sociologue britannique Ann Oakle. L'objectif est de rompre avec une vision biologique des différences de comportements entre les sexes.

⁶⁰ Les géographies lesbiennes ont pour objet de recherche les lesbiennes et/ou sont conçues par des géographes lesbiennes.

objectif de contester « *l'hétéronormativité de beaucoup de géographies féministes et le masculinisme évident au sein des géographies des sexualités* »⁶¹ (Browne, 2007 citée par Duplan, 2012).

1.2.2. Peurs et violences dans les espaces publics

Des travaux ont permis de rendre compte que les femmes vivent des expériences différentes de celles des hommes dans les lieux publics, en particulier lorsqu'elles apparaissent seules (Gardner, 1990). Plus souvent que les hommes, les femmes ne se sentent pas « à leur place » passé une certaine heure (Lieber, 2008). En France, les travaux de Jacqueline Coutras (1996, 2003) ont été les premiers à dévoiler la construction sexuée des espaces dans la ville en remettant en question le « devoir spatial des femmes » (reproduction du foyer et confinement aux alentours de l'espace domestique). À la fin des années 1980, cette dimension spatiale de l'inégalité entre les sexes a particulièrement fait l'objet de travaux autour du concept théorisé par Gill Valentine, celui de la « géographie de la peur des femmes » (*geography of women's fear*), pour comprendre leur usage de l'espace. Ces travaux ont souligné la spatialité de la peur, ses effets sur le comportement et la qualité de l'environnement urbain. Dans un article publié en 1989, Valentine a introduit cette notion qui lui permet d'examiner la relation entre la peur des femmes de la violence masculine, leurs perceptions et utilisation de l'espace. Elle explique que la peur associée aux espaces publics et les précautions que les femmes prennent en conséquence, constituent une « expression spatiale du patriarcat » (Valentine, 1989a : 389). Cette peur reproduit les notions traditionnelles sur les rôles des femmes et les lieux considérés comme « sûrs » et « dangereux », alimentant ainsi la division symbolique entre l'espace public et l'espace privé. Les différentes sources d'informations que sont les rumeurs et les médias contribuent notamment aux représentations de la peur de l'extérieur (Valentine, 1992). Dans son ouvrage de référence, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question* (2008), la sociologue Marylène Lieber a développé la notion de « peur sexuée » pour décrire l'intériorisation des dangers associés au simple fait d'être une fille/femme. En effet, quelle que soit leur catégorie sociale, elles tendent toutes à considérer leur appartenance sexuée comme une source de vulnérabilité dans les espaces publics. La

⁶¹ Notre traduction : « The heteronormativity of much feminist geographies and masculinism evident within geographies of sexualities ».

peur du viol et des agressions sexuelles représente ainsi une menace constante qui pèse sur les femmes (Valentine, 1990). Le travail de Marylène Lieber souligne à quel point, la « peur sexuée » structure les expériences et les pratiques des femmes qui associent les espaces publics au danger, en particulier la nuit lors des sorties en solitaire (Lieber, 2008). Et cela alors même que les enquêtes montrent que c'est dans le cadre privé (couple et famille) que les femmes s'exposent le plus aux violences (Pain, 1997 ; Enveff, 2000 ; Jaspard *et al.*, Brown *et al.*, 2020). Les résultats de l'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff) ont permis de dévoiler pour la première fois les formes spécifiques des violences auxquelles les femmes sont exposées dans les espaces publics (Maillochon, 2004).

Cette « peur sexuée » est aussi alimentée par une expérience sociale commune : le « harcèlement public » (Garder, 1995) ou « harcèlement de rue » qui s'inscrit dans le *continuum* de la violence sexuelle à laquelle les femmes sont exposées (Kelly, 1988). Les expériences courantes de harcèlement contribuent au sentiment de peur et d'appréhension (Pain, 1993), renforçant ainsi l'idée que les rencontres avec des hommes inconnus sont imprévisibles et menaçantes dans les espaces publics (Valentine, 1989). À titre d'exemple, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) a publié en 2015 un avis⁶² qui a relevé que 100% des femmes ont été victimes de harcèlement sexiste dans les transports en commun. Plus récemment, selon l'enquête Violences et rapports de genre (Virage, 2020), la rue au sens large est le principal lieu de violences graves expérimentées, suivi de près par les transports en commun. Ce sont les contextes principaux où se déroulent la plupart des violences à caractère sexuel (faits de drague importune, de harcèlement et d'atteintes sexuelles) de la part d'hommes. Cette expression de la domination masculine reflète le contrôle de l'espace urbain par les hommes (Valentine, 1990). Contrairement aux peurs des femmes centrées sur la dimension sociale de la nuit, l'enquête Virage souligne que ces faits se déroulent généralement en journée, dans des endroits familiers et fréquentés régulièrement lorsque les femmes se déplacent seules : c'est le cas de 80% des faits de drague importune et de 75% des faits de harcèlement et de violences sexuelles. L'Île-de-France, en particulier Paris et la petite couronne, est particulièrement propice à l'occurrence de ces violences,

⁶² Avis n°2015-04-16-VIO-16 sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun, « Se mobiliser pour dire stop sur toute la ligne au harcèlement sexiste et aux violences sexuelles dans les transports », 16 avril 2015.

notamment à l'égard des jeunes femmes. Celles dont l'apparence et le comportement sont conformes aux attendus de la féminité sont surexposées aux violences à caractère sexuel (drague importune, harcèlement, violences sexuelles). Pour les autres ayant une apparence plus « masculine », ce sont les violences physiques, sexuelles et le harcèlement qui se manifestent à leur rencontre (Lhomond et Saurel-Cubizolles, 2013). Longtemps banalisées, ces formes courantes de désagréments vécus par les femmes sont dorénavant considérées comme inacceptables et condamnées par les pouvoirs publics, comme le mentionne Marylène Lieber dans sa contribution à l'enquête Virage. Une telle perspective, souligne-t-elle, attire l'attention sur le fait que le thème du « droit à la ville » (Lefebvre, 1968), c'est-à-dire du droit à se déplacer sans entraves ni violences, représente aujourd'hui, un enjeu d'égalité entre les hommes et les femmes.

Ces violences ne sont pas sans conséquences sur la mobilité et l'occupation des femmes dans les espaces publics. Elles contribuent à renforcer l'illégitime de leur présence en ville. Les femmes sont donc nombreuses à effectuer des choix de déplacement, produits de stratégies d'adaptation qu'elles déploient pour se déplacer dans les espaces publics (Condon *et al.*, 2005). Marylène Lieber a montré que dans les espaces publics, les femmes mettent en place de manière consciente ou inconsciente, un ensemble de précautions, en amont et sur le moment, qui se matérialisent par des tactiques d'évitement, de protection et de contournement des risques. Ces modes d'adaptation constituent un véritable « savoir-faire procédural » qui leur permet de jauger l'espace pour savoir comment réagir une fois seules dans les espaces publics. Ces tactiques se manifestent ainsi par un « couvre-feu virtuel » en particulier la nuit dans certaines zones urbaines (Kinsey, 1984) et le plus souvent par un état de vigilance permanent (Pain, 1993).

Tous ces travaux insistent sur le fait que les femmes ont une pratique plus restreinte de l'espace public qui limite leur présence en ville (Massey, 1994) et ont mis en évidence les inégalités d'accès à la ville auxquelles elles sont exposées en abordant la question de la ségrégation sexuée des espaces publics et des violences de genre qui s'y déroulent. Les expériences de harcèlement montrent que leur rapport aux espaces publics est déterminé par des contraintes qui représentent des « murs invisibles » (Di méo, 2011) qu'elles contournent de manière automatique « *après avoir incorporé les limites de zones interdites de l'espace*

public » (Louarguant, 2015 : 31). Ces murs invisibles qualifient ainsi des lieux produits par l'affect⁶³ (Ahmed, 2004) car ils font références à des « *“interdit spatiaux”, des lieux perçus comme “craints” ou “répulsifs” (de mauvaise réputation)* » (Mezher, 2022 : 36). En ce sens, ils se rapprochent de la notion de « sticky places » (espaces collants), développée par Sunčana Laketa, qui identifie « *l'espace comme un objet qui colle ou qui est saturé d'affects* »⁶⁴ (Laketa, 2018 : 180). Autrement dit, cette notion permet de comprendre comment les émotions se figent dans l'espace à travers des pratiques répétitives et comment elles sont impliquées dans la constitution de frontières entre les corps, les objets et les lieux. Cette notion s'inscrit dans le domaine des géographies anglophones qui ont ouvert la voie aux « géographies émotionnelles » (Anderson et Smith, 2001 ; Davidson et Milligan, 2004 ; Davidson et al., 2007), autrement dit, aux approches capables de rendre compte de « *la dimension intrinsèquement émotionnelle de nos rapports aux lieux et plus largement de notre rapport à l'espace* » (Guinard et Tratnjek, 2016).

Comme le souligne très justement la sociologue Emilie Morand, « *Les lesbiennes ont été, pendant longtemps, les grandes oubliées des travaux de recherche* » (Morand, 2017 : 4). En effet, à l'exception des travaux que nous avons présentés en introduction, les recherches ayant pour objet d'étude les lesbiennes restent peu nombreuses en France, bien qu'elles aient émergé depuis deux décennies.

1.3 Les lesbiennes dans la ville : un objet de recherche marginal

Selon la sociologue Line Chamberland, pionnière des études lesbiennes au Québec, le peu de travaux ayant pour objet d'étude les lesbiennes s'explique en partie par « *l'occultation sociale du lesbianisme et la nouveauté du champ d'étude des homosexualités* » (Chamberland, 1996 : 33), un constat déjà établi au milieu des années 1990. Contrairement à l'homosexualité masculine exposée à des interdictions explicites, souligne-t-elle, c'est bien l'occultation qui constituait la principale forme de répression sociale du lesbianisme.

⁶³ Sara Ahmed explore la manière dont les émotions peuvent se déplacer à travers le mouvement ou la circulation des objets. Ces objets deviennent « *collants, ou saturés d'affect, en tant que sites de tension personnelle et sociale* » (Ahmed, 2004 : 11). Elle développe ainsi le concept de « stickyness » (collage) comme un moyen d'attacher les émotions et les affects aux objets.

⁶⁴ Notre traduction : « Space as an object that sticks or gets saturated with affect ».

À Paris et comme dans le reste des grandes métropoles, les espaces de visibilité homosexuelle dans la ville sont essentiellement des espaces d'hommes (Pollak, 1982). La plupart des recherches ont mis l'accent sur les comportements des gays dans les espaces urbains et dans le processus de gentrification (Knopp, 1990 ; Forest, 1995 ; Rothenberg, 1995 ; Podmore, 2006, Giraud, 2014), ce qui en a fait d'abord une géographie de l'homosexualité masculine. C'est particulièrement le cas en France, où « *il existe très peu de travaux consacrés aux lesbiennes* » (Clerval, Delphy, 2015 : 227). En effet, seulement quatre articles ont examiné l'intersection entre le genre, la sexualité et l'espace en se consacrant aux spatialités des lesbiennes, à leurs expériences et pratiques (Cattan et Clerval, 2011 ; Clerval et Brunner, 2013 ; Borghi, 2016, Chetcuti-Osorovitz et Jean-Jacques, 2018). Outre-Atlantique peu de travaux se sont intéressés à la manière dont la sexualité, le genre, la race et la classe sont co-constitutifs et affectent simultanément les expériences de l'espace (Lane, 2015).

1.3.1. L'expérience des lesbiennes dans les espaces publics

Depuis l'Enveff, les questions de harcèlement sexiste et sexuel ont pris davantage d'importance, tout comme celles consacrées aux personnes LGBT qui font l'objet d'un chapitre dans l'enquête Virage (seulement un seul paragraphe dans l'Enveff), prenant ainsi en compte pour la première fois les effets de l'hétéronormativité. L'enquête Virage a ainsi permis un éclairage inédit sur la spécificité des violences envers les personnes LGBT. C'est dans le contexte des espaces publics, qu'elles sont surexposées aux violences, comparées aux personnes hétérosexuelles (Virage, 2021). Et parmi les personnes LGBT, les femmes déclarent davantage les violences que les hommes, en particulier dans les espaces publics. L'enquête Virage a ainsi enregistré plusieurs types de violences dans les espaces publics, des insultes au viol. La moitié des lesbiennes déclare avoir été confrontée à des violences dans ce contexte, alors que c'est le cas de moins d'un tiers des femmes hétérosexuelles. Les lesbiennes sont davantage exposées à l'exhibitionnisme et aux tentatives de viol (Alessandrin et Dagorn, 2019) et expérimentent généralement des injures, des brimades, des menaces qui s'inscrivent dans le harcèlement sexiste (Arnaud et Dagorn, 2021).

En 2015, la seconde et dernière enquête sur « la visibilité des lesbiennes et la lesbophobie »⁶⁵ publiée par SOS homophobie a été la première à effectuer un lien de corrélation entre les espaces publics et la lesbophobie : 45% des lesbiennes interrogées déclarent avoir été confrontées à des violences dans les espaces publics. Dans le rapport annuel sur les LGBTphobies (SOS homophobie) publié en 2020, 58% des lesbiennes ayant témoigné déclarent avoir été agressées avec leur partenaire dans les lieux publics. L'association constate que « *la violence envers les lesbiennes est liée au fait qu'elles osent se montrer et sortir ensemble* » (SOS Homophobie, 2020 : 26). Ces données produites par le milieu associatif rejoignent celles des travaux menés sur le droit de cité et la visibilité des gays et des lesbiennes dans l'espace public parisien (Cattan et Leroy, 2010). Elles rejoignent également l'analyse des pratiques des lesbiennes à Paris, qui ont mis en évidence que les agressions verbales les plus fréquentes touchaient d'abord les couples lesbiens les plus visibles (Clerval et Brunner, 2013). La peur d'une agression verbale ou physique agit ainsi comme un puissant facteur d'autocensure parmi les gays et les lesbiennes (Blidon, 2016). Pour les lesbiennes, c'est l'exposition aux « *insultes, [au] harcèlement quotidien, [à] la peur des violences physiques ou sexuelles* » (Clerval et Le Renard, 2015 : 214) qui restreignent leur accès aux espaces publics. Le risque de violences les pousse donc à prendre certaines précautions, comme le fait d'éviter de se tenir la main dans la rue ou de s'embrasser. Des travaux ont ainsi porté sur l'ensemble des stratégies et tactiques déployées par les gays et les lesbiennes pour ajuster leur comportement et pratiques dans les espaces publics, et plus largement la ville (Blidon, 2008 ; Leroy, 2009 ; Cattan et Leroy, 2010). La prise en compte d'une perspective intersectionnelle dans l'analyse des expériences des femmes (dans leur diversité) a récemment fait l'objet de publications, prenant en considération pour la première fois l'expérience des lesbiennes, dans la revue *Dynamiques régionales*, numéro 12 intitulé « Espace public et inégalités de genre » (Debonneville et Lieber, 2021 ; Cardelli, 2021).

⁶⁵ La collecte de données s'est faite du 30 mars au 20 juillet 2013. L'enquête a été mise en ligne sur le site internet de SOS homophobie et diffusée lors de différents événements. 7126 femmes ont participé parmi elles, 78% se disent lesbiennes.

1.3.2. La lesbophobie : un phénomène social peu analysé en sociologie

En France, la notion de « lesbophobie » est apparue officiellement pour la première fois en 1998 à l'initiative de la Coordination lesbienne en France (CLF)⁶⁶ afin de nommer l'ensemble des violences et discriminations auxquelles sont exposées les lesbiennes. La volonté de créer un terme spécifique pour désigner l'hostilité vécue par les lesbiennes avait pour objectif de pointer la fausse neutralité du terme « homophobie » qui a tendance à les invisibiliser (Chamberland et Lebreton, 2012 ; Arc et Vellozzo, 2012). En effet, les analyses sur l'homophobie adoptent souvent le point de vue des hommes gays, omettant les mécanismes de stigmatisation et d'exclusion des lesbiennes (Chetcuti-Osorovitz, 2010). Initialement, l'intérêt de la notion de « lesbophobie » est de souligner la double stigmatisation sociale liée au fait d'être une femme dans une société sexiste et celle liée au fait d'avoir des relations intimes avec des femmes dans un environnement social hétéronormatif. Que sait-on de la lesbophobie ? Elle fait référence à la marginalisation des lesbiennes à travers leur occultation dans la culture et l'histoire, à un déni d'existence et à l'effacement de la sexualité entre femmes (Rich, 1981 ; Bonnet, 1995 ; Chamberland, 2007 ; Chamberland et Lebreton, 2012). À une certaine époque, cette invisibilité s'est traduite par l'oblitération du lesbianisme jusque dans la loi, comme le souligne Florence Tamagne :

« [Si] en refusant d'envisager l'hypothèse d'une sexualité féminine autonome, le législateur offrait aux femmes la possibilité de vivre librement leur amour [...], il les enfermait en même temps dans une culture du secret, car l'absence de répression ne signifiait pas reconnaissance et acceptation du désir homosexuel ».

(Tamagne, 2001 : 48)

La « lesbophobie » est défini pour la première fois dans le dictionnaire en 2015, dans le Petit Robert, comme une « *attitude d'hostilité, de discriminations envers les lesbiennes* ». La lesbophobie a longtemps été pensée et présentée comme une « *addition du sexisme et de l'homophobie* » (Falcoz et Becuwe, 2009 : 82) pouvant être représentée comme l'équation suivante : « *Lesbophobie = Homophobie + Sexisme* » (Arc et Vellozzo, 2012 : 21). Or, c'est aussi

⁶⁶ L'association Femmes entre elles à Rennes a réalisé le « Rapport détaillé sur la lesbophobie dans le monde » à la demande de la CLF dans le cadre de la préparation de la Marche mondiale des femmes contre les violences et la pauvreté.

le cas de l'homophobie qui touche les hommes gays. C'est la raison pour laquelle aujourd'hui, il est plus fréquent de distinguer la lesbophobie et la gayphobie (Tin, 2003). En effet, comme l'explique Suzette Robichon, la lesbophobie s'enracine dans le fait que l'hétérosexualité s'impose comme la seule sexualité légitime, et dans le sexisme qui en résulte avec une « *dimension spécifique due à l'oppression des femmes* » (Robichon, 2003 : 291). Cette prise en compte de la position spécifique des lesbiennes à l'intersection des rapports sociaux de sexe et de sexualité a fait l'objet d'une réflexion menée par Stéphanie Arc et Philippe Vellozzo à travers leur article « Rendre visible la lesbophobie » publié en 2012 dans la revue *Nouvelles Questions Féministes*, et dans lequel ils expliquent que :

« Le type de marginalisation "homophobe" dont les lesbiennes sont victimes dépend fondamentalement du sexisme. En un certain sens, les lesbiennes vivent donc bien au quotidien une "double discrimination" : le sexisme, en tant que femmes, et la lesbophobie, en tant que lesbiennes. Mais, autant elles peuvent être discriminées seulement en tant que femmes, autant, lorsqu'elles sont discriminées en tant que lesbiennes, le sont-elles toujours aussi en tant que femmes ».

(Arc et Vellozzo, 2012 : 21)

Bien qu'il n'y ait pas de consensus sur la pertinence politique du terme « lesbophobie », et qu'il soit tout autant critiqué que celui d'homophobie⁶⁷, comme le souligne Line Chamberland et Christelle Lebreton (2012), il répond à une nécessité politique (Raymonde, 2003 ; Robichon, 2003). Pourtant, peu de travaux en sociologie se sont penchés sur son analyse en France, comme l'illustrent les deux ouvrages, *Sociologie de l'homosexualité* (Chauvin et Lerch, 2013) et *L'homophobie* (Borrillo et Mecary, 2019), qui lui consacrent respectivement deux et six pages. Les recherches sur la lesbophobie sont rares et ont été menées principalement dans le contexte du travail au Canada (Chamberland, 2007 ; Chamberland et al., 2012) et en Suisse (Parini et Lloren, 2017). Elles ont exploré la question de la visibilité au travail, ce que Émilie Morand (2017) désigne comme « la gestion d'une identité "hors norme" ». Autrement dit, il s'agit de comprendre la manière dont l'invisibilité ou la visibilité de l'orientation sexuelle pèse sur le vécu des gays et des lesbiennes au travail. Ces travaux ont également examiné les

⁶⁷ La notion d'homophobie a été critiquée pour sa portée psychologisante qui individualise le problème au lieu de se référer aux mécanismes à l'œuvre (l'hétérosexisme).

stratégies déployées par les gays et lesbiennes pour dissimuler ou divulguer leur orientation sexuelle dans le contexte professionnel.

En France, L'Autre Cercle a été la première structure associative à avoir lancé le projet VOILAT⁶⁸ (Visibilité ou invisibilité des lesbiennes au travail) en 2022, à travers la réalisation de deux enquêtes. La première, quantitative, a été réalisée par l'Ifop et s'est concentrée sur les conséquences de la lesbophobie au travail. La seconde, qualitative, a été conduite par L'Autre Cercle pour enrichir les premières données par des retours d'expériences de salariées lesbiennes. Plus récemment, l'association a publié un premier guide d'inclusion des femmes lesbiennes au travail (2023) auquel nous avons contribué. Il propose un état des lieux des effets de la lesbophobie en milieu professionnel. À notre connaissance, les deux rapports sur la visibilité lesbienne et la lesbophobie (2008 et 2015) publiés par l'association SOS Homophobie, restent les seules sources de données sur le sujet en France.

⁶⁸ Le projet VOILAT A reçu le soutien de la Dilcrah.

Chapitre 2 – Cadre théorique

Cette recherche se situe au croisement de plusieurs domaines théoriques en sociologie qui nous ont permis de saisir la place des lesbiennes dans les rapports sociaux de sexe, eux-mêmes imbriqués dans les rapports de race, de sexualité, d'âge et de classe. Les espaces publics nous semblent être le contexte de prédilection pour analyser et comprendre les enjeux de la visibilité lesbienne car ils représentent « *une fabuleuse entrée méthodologique pour aborder les rapports sociaux dans la mesure où il met en scène et rend visible* » (Direnberg et Schmoll, 2014 : 11).

Notre démarche s'inscrit indéniablement dans le courant de l'interactionnisme symbolique, l'une des formes de la sociologie compréhensive d'origine américaine, qui s'efforce « *de dégager les significations vécues par les acteurs et de mettre en évidence les logiques qui sous-tendent leurs actions* » (Le Breton, 2004 : 3). Nous en retrouvons les débuts chez Georg Simmel (1981) pour qui la notion d'action réciproque est centrale dans les relations sociales, mais aussi au sein des travaux d'une génération de sociologues de l'École de Chicago, en particulier Erving Goffman qui est en la figure, sans en revendiquer la paternité. Ce cadre théorique permet de mettre le point de vue de l'individu au centre de l'analyse car il « *agit dans le monde en fonction de la façon dont il le voit et non dont il apparaîtrait à un observateur étranger*⁶⁹ » (Blumer, 1966 : 542). La notion d'« interprétation » est fondamentale car les individus orientent leurs comportements et leurs actions selon leur lecture subjective d'une situation, le sens qu'ils en ont (d'où le qualificatif de symbolique).

Selon l'interactionnisme, les faits sociaux ne sont pas un donné mais bien un processus qui se construit dans le cadre de situations concrètes. C'est la raison pour laquelle notre travail se situe dans le domaine de la microsociologie qui introduit *la situation d'interaction* comme objet d'étude par l'observation des scènes de face-à-face. La microsociologie permet ainsi de chausser « les lunettes de la vie quotidienne » (Joseph, 1998 : 11), utile pour analyser la structure des échanges ordinaires dans les espaces publics.

⁶⁹ Notre traduction : « acts in the world according to the way he sees it and not the way it would appear to a foreign observer ».

Afin d'analyser la place des lesbiennes dans la ville, notre travail aura donc pour cadre conceptuel principal la sociologie urbaine de l'École de Chicago et la sociologie de *l'ordre de l'interaction*. Nous nous référerons aux travaux de Erving Goffman pour retranscrire ce regard microsociologique qui se pose sur « *l'infinitésimal des scènes du quotidien* » (Le Breton, 2004 : 102). Et nous appuyons sur le travail de Howard Becker pour saisir la relation entre le stigmaté et la déviance. Nous mobiliserons dans notre analyse, les réflexions sur l'intersectionnalité pour penser la diversité des expériences vécues par les lesbiennes et la dimension spatiale des rapports sociaux.

2.1. Les espaces publics : des espaces de coprésence entre les populations hétérosexuelle et lesbienne

Il nous est apparu évident de nous inscrire dans l'héritage de la première École de Chicago⁷⁰ dite de « l'écologie urbaine » apparue en 1925 au sein du département de sociologie de l'université de Chicago. L'École de Chicago est une sociologie urbaine qui regroupe un ensemble de travaux qui s'attachent à décrire et à comprendre « *les changements sociaux et culturels considérables qui accompagnaient la spectaculaire croissance des villes américaines, et en tout premier lieu Chicago* » (Joseph et Grafmeyer, 2004 : II). En effet, au début du XX^{ème} siècle, face à des problèmes de *désorganisation sociale*⁷¹ engendrés par une urbanisation croissante et une immigration massive, la ville de Chicago a vu sa population augmenter de manière exponentielle. Les questions liées à l'immigration et à l'intégration sociale de millions de migrants à la société américaine ont occupé une place majeure au sein des travaux menés par toute une génération de sociologues et de géographes (Park, Burgess, Mckenzie, 1925 ; Wirth, 1928). Dans les années 1920, Chicago a ainsi représenté un véritable « laboratoire social » (Robert Park, 1929) et un terrain d'observation privilégié pour analyser les défis sociaux et politiques posés par la coexistence de populations hétérogènes, d'origines et de

⁷⁰ L'École de Chicago est associée à la naissance de la sociologie américaine et aux premières études sur ville. L'expression « École de Chicago » désigne un ensemble de travaux en sociologie menés par des enseignants et des étudiants du département de sociologie de l'université de Chicago, qui ont choisi cette ville comme terrain de leurs investigations entre 1915 et 1940. Elle correspond à la « première école de Chicago » et dont les figures emblématiques sont : William Thomas (1863-1947), Robert Park (1864-1944), Ernest Burgess (1886-1966), Roderick Mackenzie (1885-1940) et Louis Wirth (1897-1952).

⁷¹ Le concept de « désorganisation sociale » est une notion majeure de l'École de Chicago à partir de laquelle les chercheurs vont mener leurs travaux de recherche sur la ville afin d'analyser les changements sociaux provoqués par la croissance des villes américaines.

cultures différentes sur un même territoire. Notre approche s'inscrit pleinement dans la continuité de la première École de Chicago, si l'on considère que la population lesbienne et la population hétérosexuelle sont deux populations différentes qui coexistent sur un même territoire (il s'agit dans notre cas, de la ville de Paris). En effet, nous considérons que les espaces publics sont des espaces privilégiés de la coprésence, marquées par l'anonymat et des « interactions non focalisées » (Goffman, 1973a), c'est-à-dire des interactions sans objet officiel. Le parallèle que nous effectuons entre *coexistence* dans la ville et *coprésence* dans les espaces publics constitue le point de départ de la définition des espaces publics que nous utiliserons dans le cadre de cette recherche. Elle repose sur la définition de la *situation sociale* proposée par Goffman : « un espace physique, où qu'il se situe, où toute personne qui s'introduit se trouve exposée dès son entrée à la présence physique immédiate d'une ou plusieurs autres personnes » (Goffman, 2002 : 42). Nous tenterons ainsi de comprendre quels sont les enjeux que posent la coprésence des lesbiennes avec le reste de la population dans l'espace urbain parisien.

Les chercheurs de la première École de Chicago ont souligné que les arrivées successives de migrants sont parvenues à transformer la ville, en tant que milieu naturel, afin de mieux s'y adapter (Stébé et Marchal, 2019), donnant ainsi naissance à une « approche écologique de la ville ». Au regard de notre sujet, il nous semble pertinent d'utiliser la métaphore écologique pour penser les pratiques et les usages des lesbiennes dans les espaces publics.

2.1.1. La dimension écologique de l'espace urbain

L'un des apports majeurs de l'École de Chicago a été d'envisager l'espace urbain dans une dimension écologique⁷², c'est-à-dire comme un organisme générant certaines logiques comparables à celles d'un environnement naturel. Cette perspective consiste à envisager la ville comme un « super-organisme » semblable aux formations végétales. L'ouvrage qui synthétise cette approche, *The City* (1925) publié par Ernest Burgess, Roderick McKenzie et Robert Park, s'est penché sur la répartition des différents groupes sociaux dans l'espace en

⁷² L'écologie urbaine s'inspire du courant scientifique de l'écologie apparu à la seconde moitié du XIX^{ème} siècle aux États-Unis.

s'appuyant sur des concepts issus de l'écologie végétale (compétition, conflit, domination, symbiose). Autrement dit, l'approche écologique de la ville conçoit « *l'étude des relations spatiales et temporelles des êtres humains en tant qu'elles sont affectées par des facteurs de sélection, de distribution et d'adaptation liées à l'environnement* » (McKenzie, 2004 : 150).

Cette métaphore écologique est particulièrement éclairante pour notre recherche car elle permet d'appréhender la dimension spatiale des rapports sociaux en termes de domination, d'adaptation et de compétition dans l'espace urbain. Les espaces publics peuvent ainsi être envisagés comme un espace d'appropriation concurrentiel dans lequel s'expriment un rapport de forces entre les groupes (Gravereau et Varlet, 2019). Cela nous amène à un concept important de l'écologie humaine, celui de « l'effet de position » (McKenzie, 1925 in Grafmeyer et Joseph, 2004) qui se rapporte à la place d'un individu au sein de la communauté urbaine. La notion de *place* est ici importante car elle correspond aux emplacements que chaque personne est susceptible d'occuper dans l'espace matériel en raison de sa position sociale et des normes en matière d'affectation et d'usage de l'espace dans une société (Lussault, 2009). Ce concept nous semble incontournable pour analyser l'espace urbain comme un *milieu* c'est-à-dire comme un cadre qui contraint la vie des individus et qui accentue les tensions inhérentes à toute vie sociale.

En partant du constat que les lesbiennes sont marginalisées dans la société nous pouvons d'ores et déjà affirmer que l'un des enjeux de leur visibilité en ville est « *à la fois de se placer et se déplacer, [d']agir pour trouver [les] bonnes places* » (Lussault, 2009 : 219). Nous envisagerons les espaces publics comme un milieu dans lequel leurs pratiques sont contraintes par un ensemble d'interactions hostiles qui les assignent à certaines places. Ce cadre d'analyse nous permettra d'examiner les réactions sociales et les tensions que la visibilité des lesbiennes suscite au contact de la population hétérosexuelle à Paris.

Les expériences d'hostilité vécues par les lesbiennes dans les espaces publics les amènent à anticiper et évaluer constamment l'environnement extérieur dans lequel elles évoluent avant d'agir, en particulier lorsqu'elles se déplacent en couple et que se pose la question des gestes d'affection en public. Cette interprétation subjective fait référence à une autre notion marquante de la sociologie de Chicago qui est déterminante pour analyser la manière dont l'adaptation structure les pratiques des espaces publics des lesbiennes : la « *définition de la situation* ».

2.1.2. La « définition de la situation » dans les espaces publics

Cette expression a été développée par William Thomas (2004 [1923]), l'un des premiers sociologues à avoir posé les jalons d'une « analyse situationnelle » typique du courant interactionniste. La « définition de la situation » désigne « *la phase d'examen et de délibération préliminaire à toute action autodéterminée* » (Thomas, 2004 [1923] : 331). Autrement dit, placés dans les mêmes conditions, les individus réagissent différemment en fonction de ce qu'ils interprètent de la situation. Ce sont les significations que l'individu projettent à chaque occasion qui déterminent son engagement à leur rencontre. Les individus ne réagissent jamais à la réalité mais bien à leur interprétation de la réalité (Le Breton, 2004) :

« À chaque instant les partenaires d'une interaction évaluent les circonstances et se positionnent mutuellement en un jeu de réévaluation et de réajustement réciproque. Chacun réagit selon l'interprétation qu'il opère des comportements de ceux qui l'entourent. La situation ne cesse de se redéfinir, connaissant parfois **des rebondissements inattendus** ».

(Le Breton, 2004 : 50)

Dans les espaces publics, le cours des interactions peut être prévisible ou imprévisible car chaque interaction produit une nouvelle situation. « Ces rebondissement inattendus » sont inhérents aux espaces publics et englobent des situations (d'interactions, de communication, de conflit, entre autres) en perpétuelle redéfinition. Tant et si bien que « *si quelque chose est érigé en norme, c'est l'“instabilité”* » (Grafmeyer et Joseph, 2004 : 38). L'aspect toujours inattendu des situations d'interaction complexifie les pratiques et les usages des lesbiennes en ville. La « définition de la situation » est un concept clé pour comprendre la manière dont elles sont amenées à (ré)évaluer constamment leur environnement au gré de leurs représentations et de leurs perceptions. C'est particulièrement le cas lorsqu'elles se déplacent en couple et qu'elles choisissent de se visibiliser (ou non) par des marques d'affection en public. Ce réajustement permanent, résultat d'une socialisation à la ville différenciée et d'une réelle expérience de terrain, s'inscrit dans un savoir-faire que les lesbiennes acquièrent malgré elles : le *réflexe de balisage*, concept développé au cours de cette recherche.

La seconde École de Chicago, née dans le prolongement de la première, se caractérise par l'interactionnisme symbolique et les nouvelles théories de la déviance. Les deux concepts

majeurs de cette seconde École de Chicago, et sur lesquels notre analyse s'appuie sont la théorie de l'« étiquetage » connue également comme la théorie de la « désignation »⁷³, et l'étude des interactions dans la vie quotidienne en particulier celle du maniement du stigmaté en situation de « contacts mixtes » (Goffman, 1975).

2.2. La déviance comme processus social de désignation (*labeling theory*)

La publication de *Outsiders* par Howard Becker en 1963 a marqué un tournant dans le renouvellement des travaux portant sur la déviance⁷⁴. L'apport majeur de Becker est d'avoir insisté sur les processus à l'œuvre, à travers lesquels les individus sont définis comme déviants par la société plutôt que sur la nature de l'acte déviant lui-même⁷⁵. La déviance n'est pas une propriété du comportement mais plutôt celle de l'interaction entre l'individu qui commet l'acte et ceux qui réagissent à cet acte. Tout au long de notre analyse nous utiliserons la définition de la déviance conçue par Becker, soit :

« Le produit d'une transaction effectuée entre un groupe social et un individu qui, aux yeux du groupe, a transgressé une norme. Je m'intéresserai moins aux caractéristiques personnelles et sociales des déviants qu'au processus au terme duquel ils sont considérés comme étrangers au groupe, ainsi qu'à leurs réactions à ce jugement ».

(Becker, 1985 : 33)

Au sein de chaque société, les groupes sociaux établissent des normes et s'évertuent à les faire appliquer « *au moins à certains moments et dans certaines circonstances* » (Becker, 1985 : 25). Ces normes sociales définissent des situations et les comportements appropriés à celles-ci (ce qui est prescrit et ce qui est interdit). C'est lorsqu'un individu a transgressé une norme qu'il est considéré comme un *outsider* c'est-à-dire un *étranger* au groupe. Pour Becker, la déviance doit donc être analysée en termes de relations entre les individus et suivant la manière dont ils définissent la situation, que ce soit du point de vue des personnes visées ou

⁷³ Les travaux de recherches sur la déviance qui sont représentatifs de la théorie de l'étiquetage ont été menés par Erving Goffman (1961, 1963), Howard Becker (1963), Edwin Lemert (1967), Aaron Cicourel (1968) et David Matza (1969).

⁷⁴ Howard Becker reprend la logique de « déviance secondaire » du sociologue Edwin Lemert (1967). Lemert distingue deux courants d'analyse de la déviance. Le premier cherchait à comprendre pourquoi un individu a transgressé une norme (les théories du passage à l'acte selon Robert, 1973). Le second s'intéressait aux effets de la désignation d'un individu comme déviant (les théories de la réaction sociale).

⁷⁵ Jusqu'aux travaux de Howard Becker, la déviance était décrite comme une caractéristique inhérente à un individu ou une pathologie, à l'instar de l'homosexualité considérée comme le symptôme d'une maladie mentale.

de celles qui les désignent, les *entrepreneurs de morale*⁷⁶. C'est ici que réside tout l'intérêt de cette définition pour notre recherche : la déviance « *est dans le regard de l'Autre* » (Le Breton, 2004 : 229), elle se traduit par un jugement de valeur qui « *dépend de qui a le pouvoir de définir la situation* » (Le Breton, 2004 : 231). Il s'agit d'un processus par lequel les individus en viennent à être définis comme déviants par les autres. Comme le précise Howard Becker, ce sont les hommes qui élaborent les normes pour les femmes, les Blancs pour les Noirs, etc. Dans cette logique, nous précisons que c'est la population hétérosexuelle, en particulier les hommes, qui établissent les normes pour les lesbiennes. Nous verrons comment les hommes hétérosexuels (seuls ou en groupe) endossent le rôle d'entrepreneurs de morale dans la ville car ils participent à faire appliquer les normes en matière de genre et de sexualité à travers un ensemble de réactions sociales (hostiles, violentes et stigmatisantes) à l'encontre des lesbiennes. Les hommes hétérosexuels incarnent également ce que Michel Lussault (2009) nomme la *police des places*, c'est-à-dire l'ensemble des individus et des normes qui définissent et régulent le régime d'allocation des places de manière contrainte ou contrôlée.

Ceci nous amène au cœur de la théorie de l'étiquetage aussi appelée théorie de la réaction sociale ou « analyse stigmatique » (Leblanc 1971), selon laquelle une personne est déviante parce qu'elle est désignée comme telle par celles et ceux qui ont le pouvoir d'imposer cette étiquette :

« Les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance, en appliquant ces normes à certains individus et en les étiquetant comme des déviants [...] Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès et le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette ».

(Becker, 1985 : 32-33)

La déviance est donc fabriquée par la réaction de personnes à certains types de comportements et par la désignation de ces comportements comme déviants. À quel moment un individu est-il publiquement désigné comme déviant ? Dans notre recherche, comme dans de nombreux travaux, nous observons (sans surprise) que les lesbiennes sont étiquetées de « sales lesbiennes » ou de « gouines » dans les espaces publics. Le recours à la théorie de

⁷⁶ Howard Becker distingue deux types d'entrepreneurs de morale : ceux qui créent les normes et ceux qui les font appliquer.

l'étiquetage nous permet d'analyser la visibilité des lesbiennes comme étant une action publiquement disqualifiée (Becker, 1985). C'est bien la réaction des passants à leur présence visible qui crée la déviance.

La désignation publique des lesbiennes, à travers les insultes, nous mène inévitablement à un concept majeur développé par Erving Goffman, le *stigmaté*, une marque physique ou morale susceptible d'entraîner le discrédit d'un individu. L'ouvrage *Stigmaté : les usages sociaux des handicaps* (1975), est essentiel pour analyser les stratégies déployées par les lesbiennes pour gérer leur visibilité dans les espaces publics et pratiquer l'espace. La situation des « contacts mixtes » engendre des tensions qui soulignent « comment l'individu stigmatisé présente à autrui un moi précaire, exposé à l'injure et au discrédit » (Goffman, 1975 : 158).

2.3. Le maniement du stigmaté en situation de « contacts mixtes »

La notion de « contacts mixtes » développée par Goffman nous permet d'enrichir notre définitions des espaces publics car elle met l'accent sur la gestion d'une « identité hors norme » (Morand, 2017) lorsque des inconnus sont en coprésence. Dans ce contexte, les personnes stigmatisées⁷⁷ présentent un attribut qui les disqualifient lors de leurs interactions avec les autres, ceux ne possédant pas de stigmaté, les *normaux*⁷⁸. Les catégories de « normal » et de « stigmatisé » s'incarnent dans des individus mais relèvent surtout de points de vue socialement construits lors des contacts mixtes. Tout au long de son ouvrage, Goffman observe les types de relations qui s'établissent entre eux, ainsi que les différentes stratégies mises en œuvre par les personnes stigmatisées pour ne pas être déconsidérées. Dans le cadre de notre recherche, les espaces publics constituent le terrain de prédilection des contacts mixtes au sein desquels la population hétérosexuelle et les lesbiennes partagent une même situation sociale (Goffman, 1975) :

⁷⁷ Erving Goffman distingue trois types de stigmatés : les « monstruosités du corps » (les diverses difformités), les « tares de caractères » dont l'homosexualité fait partie et les « stigmatés tribaux » qui recouvrent les dimensions de la « race », de la nationalité et de la religion.

⁷⁸ Erving Goffman définit les *normaux* comme ceux qui ne « divergent pas négativement » (Goffman, 1975 : 15) des attentes sociales particulières. Dans les années 1970 aux États-Unis les normaux sont incarnés par un profil, celui de « l'homme achevé [...] : le jeune père de famille marié, blanc, citadin, nordique, hétérosexuel, protestant, diplômé d'une université, employé à temps plein, en bonne santé, d'un bon poids, d'une taille suffisante et pratiquant un sport » (Goffman, 1975 : 151).

« C'est lorsque les normaux et les stigmatisés viennent à se trouver matériellement en présence les uns des autres, et surtout s'ils s'efforcent de soutenir conjointement une conversation, qu'a lieu l'un des scènes primitives de la sociologie ; car c'est bien souvent à ce moment-là que les deux parties se voient contraintes d'affronter directement les causes et les effets du stigmatisme ».

(Goffman, 1975 : 25)

La situation des contacts mixtes nous renvoie aux tensions inhérentes analysées par l'École de Chicago lorsque des populations différentes sont en coprésence. Le malaise, voire l'hostilité, des contacts mixtes nous révèle ainsi « *la tension qu'engendre les rapports sociaux* » (Isaac, 1998 : 86). Pour les personnes stigmatisées, cela a pour conséquence principale l'évitement des contacts mixtes. Étant donné que la définition de la situation dépend de la perception que les acteurs ont les uns des autres, le stigmatisme traduit l'écart entre l'identité des individus que Goffman définit comme *l'identité sociale réelle* et ce qui est socialement attendu d'eux, *l'identité sociale virtuelle*. Selon lui, le maniement du stigmatisme représente une propriété générale de la société où prédominent les normes d'identité et qui occasionnent autant la déviation que la conformité.

L'un des aspects de l'analyse qui nous intéresse le plus est la distinction menée par Goffman entre deux types de stigmates : le premier est directement visible (couleur de peau, handicap), et la personne qui le porte est « discréditée ». Le deuxième n'est pas perceptible immédiatement, c'est-à-dire qu'il peut être dissimulé, et la personne qui le porte est « discréditable ». Nous nous appuyons sur cette distinction pour différencier les *lesbiennes visibles* des *lesbiennes invisibles* dans les espaces publics. Ce parallèle nous intéresse particulièrement dans cette recherche puisqu'il est question de la visibilité des lesbiennes dans la ville de Paris. En effet, nous partons du principe que l'une des particularités du lesbianisme est qu'il ne constitue pas un marqueur social directement visible « *car il est à la fois relatif au corps et au désir et, la plupart du temps, invisible [...] il peut être dissimulé* » (Mellini, 2009 : 9).

Que ce soit au sein de la famille, au travail ou dans tout contexte social, les lesbiennes sont discréditables tant qu'elles n'ont pas rendu public leur lesbianisme par un acte de langage qui s'exprime à travers le *coming out* (Kosofsky Sedgwick, 2008). Au quotidien, elles sont donc amenées à maîtriser les impressions qu'elles donnent, c'est-à-dire à contrôler en permanence l'information susceptible de leur nuire lors d'interactions. Or, dans les espaces publics, c'est en étant visible par un acte d'expression (corporelle, vestimentaire, etc.) ou par un acte

d'affection (gestuelle affective) que les lesbiennes risquent d'être discréditées. Pour les premières, nous analyserons leurs tactiques d'évitement pour contrôler leur visibilité, autrement dit, ce qu'elles mettent en œuvre pour la masquer. Pour les secondes nous analyserons la manière dont elles manient leur visibilité et gèrent l'hostilité des interactions en public. Sachant que le couple qui échange des marques d'affection discrédite les deux partenaires, nous mettrons un point d'honneur à examiner cette modalité relationnelle comme un marqueur de visibilité dans la ville.

Notre recherche s'appuiera également sur des travaux qui se sont développés en psychologie sociale afin d'enrichir la définition du stigmaté et la théorie de l'étiquetage (Link et Phelan, 2001). Dans l'article « Théorie de l'étiquetage modifiée, ou l'«analyse stigmatique» revisitée », Lionel Lacaze (2008) rend accessible les travaux de Bruce Link et de Jo C. Phelan dans lesquels ils proposent d'enrichir la définition du stigmaté en la liant à cinq autres notions :

« On applique donc le terme de stigmaté lorsque des éléments d'étiquetage, stéréotypisation «eux» – «nous», perte de statut et discriminations ont lieu simultanément dans une situation de pouvoir qui permet aux composantes du stigmaté de se développer »⁷⁹.

(Link et Phelan, 2001 : 367)

Selon Link et Phelan, le stigmaté existe quand les composantes interdépendantes suivantes convergent. La première fait référence au processus d'étiquetage qui consiste à apposer une étiquette sur des différences. La seconde est la stéréotypisation c'est-à-dire l'étiquette qui associe des individus à un ensemble d'attributs non désirables qui produit le stigmaté. La troisième est la distance sociale qui s'impose aux personnes étiquetées, impliquant une séparation entre « eux » et « nous » dans le cadre des contacts mixtes. La quatrième concerne le rôle des relations de pouvoir dans le processus d'étiquetage et de stigmatisation : « *la stigmatisation est entièrement dépendante du pouvoir social, économique et politique – il faut du pouvoir pour stigmatiser* » (Link et Phelan, 2001 : 375). Enfin, la dernière concerne la perte de statut et la discrimination auxquelles sont exposées les personnes étiquetées et stigmatisées qui subissent une inégalité de traitement.

⁷⁹ Notre traduction : « The term of stigma is therefore applied when elements of labeling, « them » - « us » stereotyping, loss of status, and discrimination occur concurrently in a power situation that allows the components of stigma to develop ».

Cette définition est pertinente pour notre recherche car elle effectue un lien direct entre le stigmaté et la déviance. Il y a stigmaté quand les éléments d'étiquetage, de stéréotypisation, de séparation, de perte de statut et de discriminations se produisent dans une relation de pouvoir qui permet aux composantes du stigmaté de se déployer. Elle intègre surtout un aspect non abordé dans les travaux de Goffman et de Becker, celui des inégalités et des discriminations.

2.4. Les espaces publics comme scène du théâtre social

Les espaces publics sont un « espace commun » c'est-à-dire un agencement qui permet la coprésence d'acteurs sociaux et représentent « *l'une des modalités d'organisation possibles de l'interaction sociale* » (Lussault, 2001 : 24). L'espace est aussi un théâtre « *où se déploient les représentations sociales : il est un lieu d'expression où la société se met en scène publiquement* » (Gravereau et Varlet, 2019 : 196).

Dans notre recherche, la dimension théâtrale des espaces publics sera appréhendée pour comprendre les interactions quotidiennes des lesbiennes avec la population hétérosexuelle. Notre analyse s'appuiera sur la métaphore du théâtre développée par Goffman pour comparer les espaces publics à une scène théâtrale où chaque acteur mène une représentation⁸⁰ en adoptant des expressions⁸¹ face à un public. Selon Goffman, l'enjeu de cette représentation permet de « *proposer une définition de la situation qui présente une certaine stabilité, qui n'introduise pas de rupture dans l'interaction* » (Nizet et Rigaux, 2014 : 20). Les interactions sont ainsi appréhendées comme des représentations théâtrales à travers lesquelles les acteurs s'appliquent à contrôler les impressions de leur public par le biais d'un ensemble de techniques. Ils évoluent dans un « décor »⁸², portent un « masque » et jouent un « rôle ». Dans une rencontre, chaque acteur cherche ainsi à donner une image positive lui-

⁸⁰ La représentation est « la totalité de l'activité d'une personne donnée, dans une occasion donnée, pour influencer d'une certaine façon un des autres participants » (Goffman, 1973a : 23).

⁸¹ Goffman distingue deux types d'expressions : les expressions explicites (langage verbal) et les expressions indirectes (gestes et postures corporelles).

⁸² Le décor comprend « le mobilier, la décoration, la disposition des objets et d'autres éléments de second plan constituant la toile de fond et les accessoires des actes humains qui se déroulent à cet endroit » (Goffman, 1973a : 29).

même aux autres⁸³. L'intérêt de tout ce dispositif est de « faire bonne figure » et de « préserver sa face ».

Alors que Goffman s'inscrit pleinement dans les thèmes de recherche de l'École de Chicago, certains auteurs lui reprochent d'avoir peu été attentif à la construction de l'interaction et à la définition de la situation (Nizet et Rigaux, 2014). Par exemple, Boltanski (1973) a pointé la faible variabilité des groupes étudiés, critiquant la portée universelle de l'ordre de l'interaction et son indépendance vis-à-vis des déterminants macrosociaux. Or, dans le cadre de notre recherche, l'approche dramaturgique et l'analyse microsociologique des situations les plus ordinaires se révèlent extrêmement fécondes pour comprendre la manière dont les lesbiennes se mettent en scène dans les espaces publics. Et pour examiner les différentes tactiques grâce auxquelles elles tentent de garder la face dans un contexte qui leur est hostile. Goffman définit les deux régions qui distinguent les lieux sociaux. Les *régions antérieures* se matérialisent par la « scène », là où se déroulent les représentations et où les acteurs se confrontent à un public. Les *régions postérieures*, représentées par « les coulisses », lieux fermés au public où les acteurs peuvent relâcher leur contrôle.

La métaphore théâtrale nous permet, de toute évidence, de mener une réflexion sur la dimension spatiale du *coming out* en envisageant les espaces publics comme une scène où les lesbiennes doivent maîtriser leur expression et les coulisses comme tous les lieux dans lesquels elles peuvent être visibles sans être niées et menacées.

Afin de penser l'articulation des rapports sociaux dans les espaces publics, notre recherche s'appuiera sur l'intersectionnalité, un concept clé des sciences sociales qui donna naissance à un nouveau champ de recherche pluridisciplinaire.

⁸³ La face est « la valeur positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier » (Goffman, 1974 : 9).

2.5. Adoption d'une perspective intersectionnelle pour penser l'articulation des rapports sociaux dans les espaces publics

2.5.1. Un concept clé en sciences humaines et sociales

Le concept d'intersectionnalité est apparu tardivement dans le champ académique français, et a connu une reconnaissance importante depuis les années 2000 comme en témoignent les nombreuses publications et traductions en français (Dorlin, 2008 ; Fassa *et al.*, 2016 ; Boussahba *et al.*, 2021 ; Mazouz et Lépinard, 2021). Cette notion s'ancre dans l'histoire culturelle et sociale américaine, celle des luttes pour les droits civiques⁸⁴, les droits des femmes⁸⁵ et les droits des personnes LGBT⁸⁶ qui ont marqué les années 1950 à 1970 aux États-Unis. Aujourd'hui, l'intersectionnalité est un concept clé, c'est un outil d'analyse qui permet de pointer les personnes qui se situent au croisement de plusieurs rapports de pouvoir, en particulier, la « race », la classe, le genre mais aussi la sexualité.

Nous pouvons ainsi définir l'intersectionnalité, en reprenant la formule développée par Anne-Marie Hancock, comme une approche conceptuelle qui postule que :

« Les catégories analytiques comme la "race", le "genre", la "classe", et les pratiques hégémoniques qui y sont associées (racisme, sexisme, classisme, auxquels l'impérialisme et l'homophobie peuvent certainement être ajoutés) sont mutuellement constitutives et non conceptuellement distinctes ».

(Hancock citée par Lépinard et Lieber 2020 : 98)

L'apparition de ce concept, créé officiellement par la juriste africaine américaine Kimberlé Crenshaw en 1989 consistait à critiquer le point aveugle des politiques de l'identité aux États-Unis⁸⁷. Il est le résultat d'une longue réflexion sur l'articulation des rapports de pouvoir,

⁸⁴ En 1954, l'arrêt *Brown vs Board of Education* de la Cour suprême a rendu inconstitutionnelle la ségrégation scolaire. C'est le début d'un combat pour les droits civiques qui a duré 10 ans jusqu'à l'adoption d'une loi mettant fin à toutes formes de ségrégation raciale en 1964.

⁸⁵ À la fin des années 1960, les militantes féministes de la deuxième vague ont revendiqué l'égalité professionnelle, le droit de disposer de leur corps, et la lutte contre les violences sexuelles et domestiques.

⁸⁶ En 1960, à New York, les émeutes de Stonewall ont déclenché un mouvement de revendication pour les droits des gays, des lesbiennes et des personnes transgenres.

⁸⁷ Que ce soit dans les mouvements féministes et de lutte contre le racisme, les femmes noires se trouvaient marginalisées parce qu'elles se situent au croisement de différentes oppressions. Dans le cadre d'une jurisprudence en droit du travail automatiquement défavorable aux plaignantes noires, l'objectif de Kimberlé Crenshaw était de désigner le point aveugle des luttes contre le racisme et pour la libération des femmes, c'est-à-dire leur croisement. En effet, les premières se concentraient principalement autour de la défense des hommes

menée en amont par des écrivaines et militantes africaines-américaines majoritairement issues de classe populaire, qui soulignaient la situation de marginalité des femmes noires aux États-Unis (Lorde, 2003 ; Davis, 2007 ; hooks, 2015 ; Hill Collins, 2018 ; Truth, 2021). Parmi les jalons qui ont permis d'historiciser l'intersectionnalité, nous pouvons notamment citer la déclaration du *Combahee River Collective* publiée en 1978⁸⁸ qui marqua la naissance du féminisme noir (*Black feminism*). En 1974, à Boston, le *Combahee River Collective* regroupait des femmes noires et lesbiennes qui avaient « *du mal à séparer les oppressions de race, de classe et de sexe* » dont elles faisaient l'expérience de manière simultanée :

« Nous sommes activement engagées dans la lutte contre l'oppression raciste, sexuelle, hétérosexuelle et de classe et nous nous donnons pour tâche particulière de développer une analyse et une pratique intégrée, basées sur le fait que les principaux systèmes d'oppression sont imbriqués. La synthèse de ces oppressions crée les conditions dans lesquelles nous vivons ».

(Combahee River Collective, 2006)

L'intersectionnalité a été précédée ou accompagnée d'autres concepts similaires comme celui de « systèmes d'oppression imbriqués », de « matrice de domination » (Hill Collins, 2018) ou celui de « consubstantialité » des rapports sociaux dans le contexte français (Kergoat, 1978). À la fin des années 1970, Danièle Kergoat (2011) a défendu la thèse selon laquelle, en se déployant, tous les rapports sociaux de classe, de genre, de « race » sont consubstantiels et coextensifs. Selon Danièle Kergoat, la notion de consubstantialité est un « mode de lecture de la réalité sociale » qui prend en compte « *l'entrecroisement dynamique complexe de l'ensemble des rapports sociaux, chacun imprimant sa marque sur les autres* » (Kergoat, 2011 : 19). Elle rappelle également que les travaux portant sur le croisement des rapports sociaux de sexe, de classe et de « race » ont été minorés dans le milieu académique français et elle reconnaît que les premières formulations de la consubstantialité se sont centrées sur l'articulation entre sexe et classe à l'exclusion de la race (Kergoat, 2014). Pourtant, elle précise que l'apport des travaux anglophones sur l'intersectionnalité n'a pas été une découverte radicale pour la France mais plutôt l'occasion de réactualiser, de revisibiliser et d'enrichir des

noirs et les secondes autour de la défense des femmes blanches. Ceci avait pour résultat d'invisibiliser les discriminations spécifiques vécues par les femmes noires.

⁸⁸ Le texte original « A Black Feminist Statement » a été écrit en 1977 et publié en 1978 dans le livre de Zillah Eisenstein, *Capitalist Patriarchy and the Case for Socialist Feminism*. La déclaration a été traduite pour la première fois en 2006 par Jules Falquet et a fait l'objet d'une publication dans *Les Cahiers du CEDREF* : « (Ré)articulation de rapports sociaux de sexe, classe et « race » ».

théories et des concepts qui ont été marginalisés dans le champ académique, voire stigmatisés, et ce, jusqu'à récemment (Mazouz et Lépinard, 2021 ; Boussahba et al., 2021). En effet, l'une des critiques adressées à ce concept est le risque « *d'une analyse catégorielle consistant à séparer, pour ne pas dire à séquencer les rapports sociaux et à percevoir ceux-ci de manière statiques* » (Bachand, 2014 : 5), plutôt que comme étant dynamiques et co-constitutifs. Autrement dit, l'intersectionnalité peinerait à penser les rapports de domination de manière mouvante et historique et réduirait la complexité des rapports sociaux à des positions fixes (Dorlin, 2005) ou à une réification des identités et des catégories (Kergoat, 2014).

Plus récemment, le concept d'intersectionnalité a fait l'objet d'une polémique dans le débat public français, dont l'une des critiques a été mentionnée ainsi :

« L'intersectionnalité est accusée de promouvoir une vision communautariste du monde, réifiée et rigide des rapports sociaux. Elle valoriserait l'identité au détriment des processus sociaux et mettrait l'accent sur des identités sociales (la race, le genre, la sexualité) dont la pertinence, aussi bien dans la réalité sociale que dans l'analyse, est remise en cause »

(Mazouz et Lépinard, 2021 : 17)

Néanmoins, comme le précisent Mazouz et Lépinard, ce concept est loin d'une réification des identités mais relève plutôt d'une critique de l'essentialisation. Elles précisent à ce titre, que dans des textes ultérieurs, Kimberlé Crenshaw a rappelé l'importance de contextualiser et d'historiciser toute analyse (Cho et al., 2013). L'intersectionnalité répond surtout à une « exigence scientifique forte » qui permet de rendre compte de la complexité de la réalité sociale.

Pour ce travail, la notion d'intersectionnalité sera privilégiée dans l'analyse des expériences des lesbiennes dans les espaces publics pour les raisons suivantes. Tout d'abord, même si l'intersectionnalité ne fait pas consensus au sein de la recherche, ce concept est devenu le terme privilégié pour désigner la pluralité des rapports de domination à l'intersection des différents rapports sociaux. Ensuite, alors qu'il s'agissait d'un outil pensé pour révéler l'interaction du sexisme et du racisme, Kimberlé Crenshaw a souligné qu'il pouvait et devait « être élargi en prenant en compte des questions telles que la classe sociale, l'orientation sexuelle, l'âge, le sexe et la religion » (Crenshaw citée par Rocchi, 2021 : 41). En effet, il nous

semble pertinent de prendre en compte d'autres rapports de pouvoir qui structurent les positions sociales, les privilèges et les inégalités qui y sont associés comme l'hétérosexisme par exemple.

Enfin, cette notion permet d'analyser et de comprendre les expériences minoritaires « *et non pas identitaires* » (Mazouz et Lépinard, 2021 : 26) situées au croisement de plusieurs rapports sociaux de pouvoir. Dans la recherche, cela consiste à « poser l'autre question » selon la formule de la juriste Mari Matsuda⁸⁹ (1991). Dans le cadre de notre travail, il s'agira de se demander, face à une manifestation de lesbophobie, quelle en est la dimension sexiste ou raciste. Jusqu'à présent la lesbophobie a été pensée comme une addition du sexisme et de l'homophobie. Or, nous pensons que l'intersectionnalité est un outil conceptuel qui permet de dépasser cette logique cumulative pour saisir de manière plus élaborée les contours et les mécanismes de ce phénomène social. Plus largement, le concept d'intersectionnalité nous permet de complexifier l'analyse de la catégorie des « lesbiennes » et de penser la diversité de leurs expériences vécues dans les espaces publics, en particulier celle des lesbiennes racisées et des lesbiennes plus âgées.

La perspective intersectionnelle adoptée dans notre recherche permet également de penser la dimension spatiale des inégalités et des rapports de domination. Comment se retranscrivent les rapports sociaux de sexe, de « race » et de sexualité dans leur dimension spatiale ? Nous verrons que les rapports inégaux à l'espace qu'entretiennent les lesbiennes ont des effets sur leurs pratiques des espaces publics.

2.5.2. Dimension spatiale des inégalités et des rapports de domination

La géographie radicale⁹⁰ est un courant à part entière qui se situe au sein des approches critiques en géographie anglophone. Cette discipline tend à analyser les injustices et les problématiques sociales longtemps contournées ou ignorées par la géographie. En France, ces

⁸⁹ Mari Matsuda est une juriste qui a joué un rôle central dans le développement de l'intersectionnalité qu'elle désigne comme « l'interconnexion de toutes les formes de subordination » (Matsuda citée par Mazouz et Lépinard, 2021 : 37).

⁹⁰ La géographie radicale est apparue aux États-Unis en 1969 dans la revue *Antipode. A Radical Journal of Geography*, dans un contexte historique fortement marqué par des mouvements sociaux au sein des universités américaines (droits civiques, féminisme, écologie, contestation contre la guerre au Vietnam).

perspectives radicales « *ne sont pas à ce point institutionnalisées et ne constituent pas un courant à part entière* » (Fleury et Weber, 2015 : 19). Or, la géographie sociale dans laquelle notre recherche s'inscrit peut être qualifiée de « critique » dans la mesure où elle met l'accent sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de domination qui traversent le monde social (Ripoll et Veschambre, 2005 ; Backouche et *al.*, 2011 ; Clerval et *al.*, 2015). Les espaces publics peuvent être envisagés comme un espace d'appropriation où s'expriment des rapports de pouvoir et s'exercent des inégalités. Des travaux ont distingué deux types d'inégalités : les inégalités de condition (sociale) et les inégalités de position (sociale) (Blanchard et *al.*, 2021). Les premières font référence aux conditions de vie ou d'existence, c'est-à-dire à ce que les individus possèdent ou pas, et à ce à quoi ils ont accès ou non (emploi, logement, etc.). Les secondes nous intéressent particulièrement car elles désignent « *la place (objectivement) occupée dans la structure de tel ou tel système de rapports sociaux au sens restreint de rapports dissymétriques, ou rapports de domination* » (Blanchard et *al.*, 2021 : 41). C'est donc à partir des inégalités de position que nous analyserons la place des lesbiennes dans la ville. Nous examinerons de quelle manière la présence des *corps lesbiens* visibles représente un marquage spatial et une forme d'appropriation sociale de l'espace.

En France, depuis le *tournant spatial*, l'espace est appréhendé comme une dimension du social et non pas comme une chose extérieure. Il n'y a donc jamais d'espace séparé du monde social et rien de social qui ne soit spatial (Ripoll, 2005 ; Veschambre, 2006). La géographie sociale s'intéresse particulièrement aux représentations et pratiques sociales ainsi qu'aux expériences vécues à l'intersection des rapports sociaux de classe, de sexe, de « race » mais aussi de sexualité. Les analyses féministes matérialistes ont été les premières à saisir les logiques de domination qui structurent ces pratiques, pourtant, « *l'imbrication de ces rapports de domination est un champ encore largement en friche en géographie* » (Clerval et Le Renard, 2015 : 225). Nous mobiliserons donc les réflexions sur l'intersectionnalité pour travailler sur la dimension spatiale de ces différents rapports sociaux. En effet, l'espace « *peut constituer un catalyseur des rapports de domination imbriqués dans la mesure où il les reflète, est construit par eux, et en même temps, les renforce* » (Clerval et Le Renard, 2015 : 215). À travers différentes modalités pratiques, l'espace apparaît ainsi comme un « révélateur des rapports de domination » (Clerval et Le Renard, 2015). Nous verrons que les pratiques et les usages des lesbiennes sont conditionnés par des expériences singulières. Et que ces expériences sont marquées par les insultes, le harcèlement ou la crainte de violences physiques et sexuelles qui

représentent autant de contraintes qui restreignent leur accès aux espaces publics. Selon Anne Clerval et Amélie Le Renard, ce ne sont pas les pratiques des personnes qui sont déterminées par ces normes mais c'est bien l'écart à la norme qui est sanctionné. Nous partirons donc du constat que l'espace est un « *vecteur des rapports de pouvoir [qui est] utilisé pour exclure, soumettre et contrôler* » (Bouillon et al., 2015 : 269).

Les inégalités d'accès aux espaces publics conditionnent les modalités de leur appropriation et produisent des formes d'indésirabilité (Blanchard et al., 2021). Les indésirables désignent « *celles et ceux qui sont définis comme tels par les acteurs dominants, les assignant à une forme d'illégitimité, de déviance ou de stigmaté* » (Estebanez et Raad, 2016 : 2). Nous utiliserons cette notion que l'on peut relier à d'autres catégories mobilisées dans notre cadre théorique telles que « stigmatisé » et « déviant » qui font référence au processus de marginalisation, d'exclusion et de mise à l'écart. Le concept d' « indésirabilité » souligne à quel point les espaces publics représentent le cadre et l'enjeu des pratiques et des rapports sociaux. Notre recherche portant sur la place des lesbiennes en ville s'inscrit de toute évidence dans la continuité des travaux traitant de la question de l'appropriation de l'espace. Cette question est incontournable pour (re)penser les conditions d'accès aux espaces publics et examiner la dimension spatiale des inégalités de position (Ripoll et Veschambre, 2005 ; Backouche et al., 2011). Dans notre travail, nous tenterons de comprendre comment l'« hégémonie spatiale de l'hétérosexualité » (Valentine, 1993a), s'exprime et se (re)produit dans les espaces du quotidien par le biais de la lesbophobie.

Chapitre 3 – Cadre méthodologique

3.1. Présentation de l'enquête

L'analyse présentée ici s'appuie sur un travail de recherche qui a débuté en 2015, à partir d'une enquête de terrain réalisée en France et plus particulièrement en région parisienne entre mars 2016⁹¹ et avril 2020. Au total, 58 entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de lesbiennes résidant en région parisienne. Dans le cadre de l'analyse, 47 entretiens ont été utilisés au regard de leur pertinence. Le terme « lesbienne »⁹² désigne des femmes qui partagent exclusivement des relations sexuelles et affectives avec d'autres femmes depuis leur *coming out* et renvoie à l'orientation sexuelle (Costechareire, 2018). Il se réfère aussi à « l'énonciation de soi »⁹³ c'est-à-dire aux « *manières de se dire et de se révéler socialement lesbienne au travers de procédés singuliers d'autonomination* » (Chetcuti-Osorovitz, 2014 : 30) qui permettent de se réapproprier une subjectivité pour soi. Le fait de se reconnaître dans l'une de ses acceptions, le lieu de résidence et avoir expérimenté les espaces publics en couple constituaient les trois critères de la constitution du corpus, comme indiqué dans le premier appel à participation que j'ai rédigé en octobre 2017 :

« Je mène des entretiens enregistrés et anonymes auprès de femmes (en relation suivie ou non) s'autodéfinissant comme lesbiennes ou qui ne s'autodéfinissent pas ainsi mais ayant eu, ou ayant des relations affectives et sexuelles avec des femmes. Et qui résident en région parisienne, travaillent ou sortent à Paris (intra-muros) et qui ont bien sûr une expérience des espaces publics en couple ».

Dans la lignée de Line Chamberland qui revendique l'usage du terme « lesbienne » dans ses travaux, cette notion sera privilégiée et utilisée comme générique tout au long du manuscrit,

⁹¹ Le premier entretien a été mené en 2016.

⁹² « Le terme *lesbienne* tire son origine de l'île de Lesbos, lieu où vécut Sappho, poétesse grecque du VII^{ème} - VI^{ème} siècle avant notre ère qui, à notre connaissance, chanta la première la passion et le désir entre femmes. À la Renaissance, le mot *tribade*, du grec *tribein* – frotter, s'entrefrotter -, apparaît et sera usité jusqu'au XIX^{ème} siècle, moment où le mot *lesbienne* le supplantera, à la suite, entre autres, de son emploi par Baudelaire dans *Les fleurs du mal* (1857). Au milieu du XIX^{ème} siècle, ce terme sera utilisé, ainsi que ceux de saphiste, tribade, invertie, pour distinguer les différentes pratiques entre femmes » (Chetcuti-Osorovitz, 2008 : 21).

⁹³ Comme le souligne Natacha Chetcuti-Osorovitz, les enjeux sociaux et politiques de l'autonomination des minorités sexuelles ont été mis en lumière dès les années 1970.

car la majorité des enquêtées (trente-quatre) s'identifient à cette appellation même si le tableau ci-dessous illustre la pluralité des manières de se dire soulignant ainsi les dimensions subjectives de la nomination de soi. Comme nous pouvons l'observer, une variabilité de termes est utilisée dans une même biographie, en fonction des différents contextes sociaux dans lesquelles les enquêtées se situent⁹⁴ :

Termes employés par les enquêtées pour se définir	Nombre d'enquêtées
Lesbienne (exclusivement)	26
Lesbienne et queer	7
Lesbienne et homosexuelle	1
Gouine (exclusivement)	3
Gouine et queer	1
Gouine-pédé	1
Gouine-trans	1
Queer	2
Pas d'autodéfinition	5
Total	47

Parmi l'ensemble des lesbiennes rencontrées, la plus jeune a 22 ans et la plus âgée a 68 ans. La moyenne d'âge est de 29, 5 ans. La majorité des lesbiennes ont entre 20 ans et 34 ans, ce qui n'en fait pas un corpus représentatif en termes d'âge. Ceci peut s'expliquer en partie par la modalité du recrutement : l'envoi de l'appel à participation aux entretiens via internet et par les réseaux sociaux a permis de recruter des personnes plus jeunes que celles ayant pris connaissance de l'annonce par les associations traditionnelles. En reprenant la classification par âge de l'INSEE, voici la répartition de l'âge des enquêtées :

⁹⁴ Cette observation avait déjà été faite par Natacha Chetcuti-Osorovitz dans le cadre de sa thèse (2008). Le mot « lesbienne » désigne ainsi davantage « *des réalités variées et mouvantes selon les époques, les contextes nationaux, régionaux, sociaux, politiques et culturelles, les appartenances ethniques et générationnelles* » (Chetcuti-Osorovitz, 2008 : 116) que les enquêtées se sont réappropriées de manière personnelle tout au long de leur parcours de vie.

Classe d'âge	Nombre d'enquêtées
20-24 ans	8
25-29 ans	20
30-34 ans	8
35-39 ans	4
40-44 ans	2
45-49 ans	3
50-54 ans	1
65-69 ans	1
Total	47

La majorité des lesbiennes rencontrées ont un niveau de scolarité élevé, elles sont trente-sept à avoir un niveau de diplôme Bac+4. Ceci peut s'expliquer tout d'abord par le fait qu'il est habituellement admis que les personnes répondant à des appels à participation à des recherches académiques sont plus diplômées que la moyenne. Puis, nous pouvons aussi émettre l'hypothèse, comme le suggère Wilfried Rault, que « *l'orientation homosexuelle pourrait favoriser la constitution d'un capital scolaire élevé, ressource permettant de s'affranchir davantage d'injonctions à l'hétérosexualité* » (Rault, 2017 : 406). Cette hypothèse est également partagée par Marie-Ange Schiltz (2016) : les trajectoires scolaires et sociales semblent souvent caractéristiques des parcours de vie gays et lesbiens. Enfin, elles sont majoritairement en activité (vingt-sept), douze d'entre elles sont étudiantes et six sans activité (chômage, recherche d'emploi) :

Niveau de diplôme	Nombre d'enquêtées
Bac+2	1
Bac+3	8
Bac+4	10
Bac+5	21
Bac+8	6
Non renseigné	1
Total	47

Tous les discours ont été enregistrés et retranscrits de manière intégrale et anonyme avec le consentement des enquêtées. À l'exception de deux entretiens effectués en visio-conférence, tous les entretiens ont été réalisés en face-à-face et ont duré entre 1h34 et 4h45 pour une moyenne de trois heures par entretien. Concernant le lieu de l'entretien, plusieurs options ont été proposées tout en précisant qu'un lieu calme dans lequel les enquêtées se sentent à l'aise de parler sans craindre d'être entendues et sans être gênées par des regards extérieurs serait idéal. La majorité des entretiens se sont déroulés au domicile des enquêtées. Lorsqu'elles vivaient encore chez leurs parents, ou bien que l'entretien se déroulait après leur journée de travail, ou pour toute autre raison, la rencontre s'est faite à mon domicile, toujours à leur demande. Enfin, trois se sont déroulés dans des lieux semi-publics (cafés et local associatif).

3.2. Protocole d'entretien

La méthode de l'entretien semi-directif de type « compréhensif » (Kaufman, 1996) a été privilégiée pendant toute la durée de l'enquête de terrain pour recueillir le matériel empirique, avec pour objectif, de « *reconstruire le sens "subjectif", le sens vécu des comportements des acteurs sociaux* » (Blanchet et Gotman, 2010 : 27). D'après la sociologie compréhensive, « *les faits sociaux ne sont pas des choses, mais des événements qui ont un sens* » (Mucchielli, 1991 : 81). Cette méthode s'est avérée la plus adaptée pour saisir le sens que les enquêtées attribuent à leurs représentations, leurs pratiques et plus largement leurs expériences. Autrement dit, à élaborer le récit de leur vie, ce que Paul Ricoeur nomme le travail de « mise en forme de la cohérence de soi » (Ricoeur, 1983, 1984) et à engendrer un travail de reconstruction de soi. Comme le mentionne Dominique Schnapper, le recueil d'entretiens est le dispositif :

« Dans [lequel] s'exprime plus directement le sens que les individus donnent à leur conduite tel qu'ils le verbalisent, [c'est] un instrument privilégié pour étudier les expériences vécues et comprendre leur sens ».

(Schnapper, 1999 : 64)

Selon l'interactionnisme le point de vue de l'acteur est au centre de l'analyse. Les entretiens semi-directifs menés ont eu pour objectif de saisir ce qui guide les lesbiennes à agir et à s'ajuster en situation de contacts mixtes lorsqu'elles sont identifiées comme lesbiennes. L'objectif était de saisir les représentations qui conditionnent leurs pratiques dans le flux incessant de la ville. Pour comprendre la manière dont les lesbiennes expérimentent les espaces du quotidien et y négocient leur visibilité, il s'agissait de savoir comment elles intériorisent les contraintes hétérosexistes de l'espace social, d'observer comment cela se traduit dans sa dimension spatiale, et comment elles interprètent le sens donné à leurs pratiques.

Plusieurs techniques (Blanchet et Gotman, 2001) comme la mise en confiance, l'écoute active et l'empathie mais aussi les relances et les reformulations se sont avérées essentielles au regard des thématiques abordées, en particulier concernant la question du *coming out* et des violences expérimentées dans les espaces publics. Le guide d'entretien élaboré en tant qu'outil d'enquête a permis d'établir une relation avec les enquêtées à travers trois thématiques principales : la première se concentrait sur l'autonomination en tant que lesbienne avec cette première question volontairement ouverte pour introduire la discussion : « *Certaines femmes qui vivent des relations avec des femmes se disent homosexuelles ou lesbiennes, certaines ne se définissent pas, qu'en est-il pour vous ?* ». Cette première interrogation a été l'occasion d'aborder le cheminement menant à la nomination de soi et le sens donné au fait de se dire *lesbienne* (Chetcuti-Osorovitz, 2008). La seconde s'est penchée sur la question de la visibilité lesbienne et ceci a donné suite à une seconde question : « *Pensez-vous être visible en tant que lesbienne ?* ». Il s'agissait d'observer si les enquêtées établissaient un lien entre leur manière de se dire et leur manière de se présenter aux autres, à travers leur apparence dans le contexte des espaces publics. Cela a permis d'appréhender la visibilité lesbienne comme un fait social possédant une dimension spatiale résultant d'un ensemble de pratiques peu ou prou stratégiques. Ensuite, la discussion s'est poursuivie autour de la troisième thématique celle portant sur leurs expériences des espaces publics lorsqu'elles sont seules puis lorsqu'elles se déplacent en couple. Cette partie a été l'occasion d'échanger sur leurs représentations des quartiers et arrondissements de Paris, leurs usages des espaces publics (lieux fréquentés ou évités) et leurs pratiques des lieux publics au prisme du genre, de la sexualité et de la « race ». Le fait de traiter séparément les expériences individuelles des expériences en couple était volontaire. Tout d'abord cela m'a permis de comprendre que le

couple est un marqueur de visibilité lesbienne dans la ville. Puis, que les expériences des lesbiennes se distinguent de celles des femmes hétérosexuelles sur certains aspects, en particulier lors des sorties en couple. L'objectif de l'entretien consistait à comprendre à *ce qui les rendait visible en tant que lesbienne* du point de vue de leur expérience des espaces publics et *les effets de cette visibilité* sur leurs usages et pratiques de la ville. C'est à l'issue de cette dernière thématique qu'a été abordée, celle des violences.

La gamme des violences expérimentée par les lesbiennes au quotidien a demandé aux enquêtées de convoquer rétrospectivement des souvenirs enfouis d'événements désagréables, marquants ou traumatisants, ce qui a représenté une difficulté d'ordre méthodologique dans le recueil des discours, qu'ils soient passés ou récents. Pourtant, ces « effets de mémoire » et de reconstruction sont inévitables dans le cadre des entretiens semi-directifs qui nécessitent de convoquer des souvenirs portant sur des événements biographiques (Descamps, 2001). Les enquêtées ont dû puiser dans leur mémoire individuelle, soit « *l'ensemble de la connaissance des événements vécus par un individu, qui ont modifié sa vie, de manière importante* » (Madoglou, 2008 : 436) ou mémoire autobiographique définie comme « *un ensemble d'informations et de souvenirs particuliers à un individu, accumulés depuis sa naissance et qui lui permettent de construire un sentiment d'identité et de continuité* » (Piolino et al., 2000 : 45). Cette mémoire est donc étroitement liée à l'identité de l'individu qui désire construire et préserver une image de soi positive (Wilson et Ross, 2003). Comme la mémoire humaine agit comme un filtre, elle est sélective et ne conserve que les événements positifs, agréables et heureux, porteurs de sens pour l'identité individuelle et sociale des individus. Par exemple, une étude a montré que les adjectifs agréables sont mieux retenus que les adjectifs désagréables (Bower et Gilligan, 1979).

À ces effets de mémoire s'ajoute une difficulté supplémentaire liée à la particularité du sujet abordé avec les enquêtées, à savoir celui d'expériences socialement stigmatisantes « *n'ayant jamais été valorisées, même au sein des communautés lesbiennes, et ayant rarement, voire jamais été rappelées à la mémoire, encore moins racontées* » (Chamberland, 1996 : 34). Cette difficulté à se remémorer peut-être analysée comme la conséquence des violences vécues et sera abordé dans le cinquième chapitre.

3.3. Première phase de recrutement : l'accès aux enquêtées

Les enquêtées ont été contactées au cours de deux phases de recrutement par le biais de différents moyens (de façon directe et indirecte). La première a eu lieu en 2017 et s'est effectuée sous forme d'un appel à participation, présentant le sujet de recherche, envoyé par mail à l'ensemble des associations partenaires du centre LGBTQI+ de Paris et d'Île-de-France et de l'inter-LGBT. Jusqu'à aujourd'hui aucune association lesbienne n'est recensée sur le site internet du centre LGBTQI+ de Paris et d'Île-de-France. Le collectif Barbi(e)turix⁹⁵ est le seul qui figure parmi les associations membres de l'inter-LGBT. C'est la raison pour laquelle l'appel à participation a été envoyé à toutes les associations généralistes (LGBT) pour que leurs membres le diffusent auprès de leur réseau. Cet appel a également été partagé sur les réseaux sociaux, au sein de deux groupes communautaires sur Facebook, Bons plan Q et Chez Queer Paris⁹⁶ :

Premier appel à participation – 1^{er} octobre 2017

Dans le cadre de ma thèse en sociologie et en géographie sociale, je travaille sur le « droit à la ville » et je m'interroge sur les normes en matière de genre et de sexualité qui régissent les espaces publics à travers la visibilité des couples de femmes à Paris (intra-muros). Par visibilité, j'entends les marques publiques d'affection. Et par espaces publics, les lieux tels que la rue, les transports publics, les parcs, et les espaces semi-publics comme les cafés, bars, restaurants, cinéma etc. Je m'intéresse aux réactions sociales qui s'expriment suite à cette forme de visibilité, en quoi elles ont (ou non) un effet sur la manière dont les couples se meuvent d'une part, et sur leur mobilité dans Paris d'autre part.

Je mène des entretiens enregistrés et anonymes auprès de femmes (en relation suivie ou non) s'autodéfinissant comme lesbiennes et/ou qui ne s'autodéfinissent pas ainsi mais ayant eu, ou ayant des relations affectives et sexuelles avec des femmes. Et qui résident en région parisienne, travaillent ou sortent à Paris (intra-muros) et qui ont bien sûr une expérience des espaces publics en couple. Aucune limite d'âge. Tous les profils m'intéressent, la diversité des parcours et des discours est importante pour moi. Les entretiens représentent le cœur de ma thèse, ils seront ensuite retranscrits et analysés.

La quasi-absence de recherches sur les lesbiennes en sciences humaines, notamment en sociologie et en géographie sociale, est un fait, cette recherche est une manière de m'engager afin de documenter et à visibiliser ce qui reste encore invisible dans notre société.

⁹⁵ Barbi(e)turix est un collectif indépendant féministe et lesbien créé en 2004 à Paris. Il est composé d'une quinzaine de bénévoles qui travaillent autour de trois axes : un site internet sous la forme d'un blog qui traite de la culture lesbienne et féminine ; un fanzine papier gratuit distribué lors d'événements lesbiens ; des événements lesbien (soirées, festivals).

⁹⁶ Ces espaces en ligne sont des groupes d'entre-aide et de solidarité entre personnes LGBTQI+.

Cette première phase de recrutement a permis de rencontrer dix-neuf personnes : dix par le biais de Facebook et neuf via des collectifs et associations. À l'issue de cette première phase et deux ans après le début des entretiens, je me suis rendu compte que le corpus était majoritairement composé de lesbiennes « blanches » : seulement dix lesbiennes étaient « racisées. Sur ce point, Sarah Mazouz écrit que :

« Quand on utilise les expressions “personnes non blanches” ou “personnes blanches”, on ne cherche pas à caractériser la couleur de peau, mais à désigner la position sociale que les unes et les autres occupent en fonction de la manière dont les processus de racialisation opèrent dans un contexte particulier ».

(Mazouz, 2020 : 36)

Contre toute attente, je ne pensais pas qu'il était nécessaire de préciser que je cherchais à interviewer des lesbiennes « non blanches » car cela allait de soi pour moi : par *lesbiennes* j'entendais les lesbiennes dans toute leur diversité. Surtout, je ne pensais pas non plus devoir me présenter en indiquant que j'étais métisse. Je n'ai donc pas du tout anticipé la manière dont j'étais perçue à la lecture de mon patronyme. Sur Facebook, la situation était tout autre car ma photo de profil était visible. Or, rétrospectivement, je me suis rendu compte que mon prénom « Sarah » et surtout mon nom de famille « Jean-Jacques » pouvait brouiller les pistes quant à mes différentes ascendances. J'ai été prise de court, car j'étais loin d'imaginer que cette information concernant mon identité était cruciale pour avoir accès à certaines interviewées. Or, comme le souligne Marianne Blidon, « *les identités ne sont pas seulement le fruit de caractéristiques sociologiques (appartenance) mais elles sont produites par des interactions (l'identification et l'assignation)* » (Blidon, 2015 : 120). C'est une rencontre déterminante avec Camille, future enquêtée, qui m'a permis de comprendre que cette facette de mon identité était d'une importance capitale sur le terrain. Cela a renforcé mon assignation et a été l'occasion de prendre conscience de ma position située.

3.4. Seconde phase de recrutement : un tournant nécessaire

Camille est la compagne d'une connaissance que j'ai rencontrée lors d'un festival « transpédégouine, queer, et féministe » intitulé Avides Tempêtes, qui s'est déroulé à Montreuil (93) du 1^{er} au 3 novembre 2019. Camille est noire et lesbienne et lors de notre

discussion, je lui ai fait part d'un étonnement qui s'est avéré être un réel questionnement au sujet de mon corpus : la faible participation aux entretiens des lesbiennes racisées⁹⁷. Camille m'a demandé si j'avais précisé moi-même être « racisée »⁹⁸ ou indiqué que je cherchais à rencontrer des lesbiennes racisées dans mon premier appel à participation. Lors de notre échange, j'ai compris l'importance de cette information pour les lesbiennes racisées qui sont peu visibles dans les lieux communautaires parisiens, peu présentes au sein des associations dédiées et invisibles dans la société. Pendant notre discussion, Camille a accepté de participer aux entretiens et m'a conseillé de publier mon appel à participation sur un groupe Facebook intitulé « Solidarités Racisé-es »⁹⁹ dans lequel elle m'a cooptée, c'est ainsi que j'ai publié mon annonce le 4 novembre 2019 :

Deuxième appel à participation – 4 novembre 2019

Je m'appelle Sarah, je suis lesbienne et racisée et j'entame ma 5ème année de doctorat en sociologie à l'université Paris Diderot. Dans le cadre de ma thèse, je travaille sur le « droit à la ville » en m'interrogeant sur les normes en matière de genre et de sexualité qui régissent l'espace public à travers la visibilité des couples de femmes à Paris (intra-muros).

Par visibilité des couples, j'entends les marques d'affection. Et par espace public, les lieux tels que la rue, les transports publics, les parcs, et les espaces semi-publics comme les cafés, bars, restaurants, cinémas etc.

Je m'intéresse aux réactions qui s'expriment suite à cette visibilité à deux, en quoi elles ont (ou non) un effet sur la manière dont les couples témoignent leur affection d'une part, et sur la fréquentation des quartiers dans Paris d'autre part.

Je mène des entretiens enregistrés et anonymes auprès de femmes (en relation suivie ou non) s'autodéfinissant comme lesbiennes, ou autrement ou qui ne s'autodéfinissent pas mais ayant des relations affectives et/ou sexuelles avec des femmes et qui résident à Paris ou en banlieue, travaillent, ou sortent à Paris (intra-muros) et qui ont bien sûr une expérience de l'espace public à deux. Tous les profils m'intéressent, la diversité des parcours et des discours est importante pour moi. Les entretiens représentent le cœur de ma thèse, ils seront ensuite retranscrits et analysés.

La quasi absence de recherches sur les lesbiennes en sciences humaines, notamment en sociologie est un fait, cette recherche est une manière de documenter, et de visibiliser ce qui reste encore invisible

⁹⁷ Comme le souligne Sarah Mazouz, les termes « racialisation » et « racisation » désignent les processus sociaux de production des hiérarchies raciales. J'utiliserai le terme « racisé » tout au long du manuscrit car il est utilisé par les lesbiennes noires et celles d'ascendance magrébines que j'ai rencontrées, et pour lesquels le mot « racisé » est une manière de « *s'auto-désigner comme un groupe soumis à un rapport de pouvoir racialisant* » (Mazouz, 2020 : 49).

⁹⁸ J'utilise le terme racisé entre guillemets car je ne l'utilise pas personnellement et pour insister sur le fait que je l'ai utilisé de manière stratégique sur le terrain.

⁹⁹ Ce groupe est pensé comme un lieu de solidarité et d'entraide entre personnes racisées.

dans notre société. J'ai à cœur d'interviewer des femmes racisées car nous sommes peu représentées parmi les rares études universitaires sur les lesbiennes.

À la différence de la première annonce dans laquelle j'ai précisé que ma recherche était « une manière de m'engager », je me suis positionnée c'est-à-dire que j'ai explicitement indiqué la place que j'occupe dans les rapports sociaux en précisant être *lesbienne* et *racisée* alors même que ma photo de profil était visible. Lors de l'entretien, Camille est revenue sur l'importance de cette donnée :

« Ça change tout, je pense qu'on est dans une période où nous les femmes racisées on en a marre d'être l'objet d'étude d'autres femmes qui ne sont pas forcément concernées et que là on est dans quelque chose de solidaire, on se soutient dans ce genre de travaux »

[Camille, 28 ans, Aubervilliers]

L'usage du « nous » illustre le statut d'initiée (*insider*) que j'ai décidé d'adopter pour me présenter sur le terrain et qui s'est révélé incontournable. Ce tournant dans l'enquête de terrain fut nécessaire afin de diversifier les parcours des lesbiennes interrogées et de constituer un corpus un peu plus représentatif en termes de « race »¹⁰⁰ : sur quarante-sept personnes rencontrées, vingt-deux sont racisées. Dans cette recherche, il apparaît que l'imbrication des rapports de genre, de sexualité et de « race » apporte un nouvel éclairage dans l'analyse des perceptions, des expériences et des pratiques des lesbiennes dans les espaces publics. Enfin, la méthode dite « boule de neige » ou méthode proche en proche a été mobilisée pour recruter onze enquêtées, elle a consisté à demander à certaines des lesbiennes déjà rencontrées d'indiquer d'autres personnes de leur entourage susceptibles de vouloir participer aux entretiens. Le recrutement de huit enquêtées a été établi par l'intermédiaire de mon réseau d'interconnaissances¹⁰¹, et quatre ont été rencontrées lors d'événements festifs communautaires.

¹⁰⁰ Ici la notion de « race » renvoie au processus social de racialisation. C'est une catégorie socialement construite comme production idéologique (Guillaumin, 1972). Elle est utilisée au même titre que la classe, le genre et la sexualité.

¹⁰¹ Personnes croisées lors d'événements lesbiens, amies de mon entourage.

3.5. Enjeux du statut d'initié (*insider*) dans la recherche

La personnalité du chercheur, y compris son statut d'appartenance par rapport à celles et ceux qui participent à la recherche, est un aspect essentiel et omniprésent de l'enquête. On parle de « recherche d'initié » (*insider research*) lorsque des chercheurs mènent des recherches auprès de populations dont ils sont également membres (Kanuha, 2000). La notion d'*insider* renvoie à l'appartenance à un groupe dont on partage les caractéristiques, les pratiques et une base expérientielle (Asselin, 2003 ; Blidon, 2015). C'est ce rôle de membre à part entière qui confère un certain degré de légitimité ou de stigmatisation (Adler et Adler, 1987). C'est ainsi que mon statut d'initié a facilité mon entrée sur le terrain avec les personnes qui se disent *lesbiennes*. Me présenter comme lesbienne face aux futures interviewées a de fait constitué un atout plus qu'un inconvénient, avant et pendant les entretiens :

« Le point de départ (le point commun) permet d'accéder à des groupes qui, autrement, seraient fermés aux "étrangers". Les participants peuvent être plus enclins à partager leurs expériences parce qu'il y a une présomption de compréhension et une présomption de spécificité partagée ; c'est comme s'ils avaient le sentiment que "vous êtes l'un d'entre nous et que c'est nous contre eux (ceux de l'extérieur qui ne comprennent pas)" »¹⁰².

(Corbin Dwyer et Buckle, 2009 : 58)

Cette méfiance vis-à-vis de « ceux de l'intérieur qui ne comprennent pas », c'est-à-dire les personnes hétérosexuelles, est particulièrement manifeste chez les lesbiennes comme l'explique Natacha Chetcuti-Osorovitz :

« Le faible nombre d'études sur les lesbiennes et le manque de questionnement sur ce groupe minoritaire, conduisent les lesbiennes à une certaine méfiance à l'égard des observateurs potentiels, particulièrement si ces derniers sont extérieurs au groupe. Les lesbiennes, pouvant encore subir l'ostracisme social ou l'incompréhension de la part de ces enquêteurs/trices, préfèrent souvent maintenir une stratégie du secret, plutôt que de risquer d'être perçues comme un objet "exotique" d'analyse ».

(Chetcuti-Osorovitz, 2008 : 122)

¹⁰² Notre traduction : « One has a starting a starting point (the commonality) that affords access into groups that might otherwise be closed to "outsiders". Participants might be more willing to share their experiences because there in as assumption of understanding and assumption of shared distinctiveness ; it is as if they feel, You are one of us and it is us versus them (those on the outside who don't understand)" ».

J'ai moi-même fait l'objet d'une méfiance lorsque j'ai souhaité rencontrer des lesbiennes travaillant dans le seul lieu autogéré « queerféministe » de Paris. Dans ce contexte, mon statut de « chercheuse » a représenté un obstacle suscitant une résistance et une suspicion de la part des lesbiennes évoluant dans la sphère militante puisqu'elles ont refusé de participer aux entretiens. Je suis donc passée du statut d'initiée (*insider*) au statut d'*outsider within*, que l'on peut traduire par « étrangère de l'intérieur ». Cette notion a été théorisée par Patricia Hill Collins (1986, 1999) pour décrire une marginalité particulière qui décrit la situation de personnes marginalisées et présentes dans une situation sociale, créant une perspective propre¹⁰³. Selon Line Chamberland, le caractère « recherche universitaire » peut parfois motiver un refus de collaborer chez certaines : « *seraient-elles, encore une fois, jugées, traitées comme un "cas", un problème ?* » (Chamberland, 1996 : 36). Hormis cet unique cas de figure, mon statut d'initiée a surtout permis d'instaurer une relation de confiance et d'ouverture qui n'aurait probablement pas été présente autrement : « *c'est sur cette base que celles qui ont accepté de collaborer m'ont accordé leur confiance et qu'elles ont estimé que la recherche pourrait avoir des retombées positives* (Chamberland, 1996 : 35). Ainsi, à la question : « Qu'est-ce qui vous a motivé à participer à cet entretien ? », les lesbiennes rencontrées ont reconnu vouloir contribuer à une recherche qui les concernent en premier lieu. Elles ont ensuite expliqué que cette recherche était l'une des rares occasions d'avoir un espace de parole pour réfléchir et prendre du recul sur leurs pratiques, aborder leurs expériences dans les espaces publics, et les violences qu'elles y expérimentent. Pour les enquêtées, la décision de participer à cette recherche a particulièrement pris la forme d'un engagement politique pour documenter leur vécu, et dans la perspective que cela puisse contribuer à améliorer leurs conditions d'existence au quotidien, comme l'expliquent Claire et Marwa :

« À partir du moment où tu es lesbienne et même à partir du moment où tu es une femme tu te dois d'avoir une conscience militante et politique. Quand tu as conscience de faire partie d'une minorité qui est dominée tu as envie de t'insurger et je trouve que ce que tu fais avec ta thèse c'est important car ça peut faire évoluer les choses car ça rend visible ce qu'il se passe. Surtout en France, j'ai la sensation que tout le monde a des œillères. Et moi je n'ai pas envie que les gens dénigrent ce qu'on subit au quotidien en tant que lesbienne. Ta recherche contribue à rendre visible tout ça ».

¹⁰³ Patricia Hill Collins a développé la notion de *outsider within* pour désigner la perspective particulière des femmes noires aux États-Unis qui se situent à la fois en *dehors* du monde universitaire prédominant car elles appartiennent à des communautés tenues à l'écart du savoir académique, et *dedans* car elles y ont tout de même accès en travaillant dans les sphères privilégiées de la production intellectuelle universitaire (Bracke et al., 2003).

[Claire, 29 ans, Paris 20^{ème}]

« Je trouve le sujet intéressant, je pense que c'est aussi un engagement d'essayer d'aider à ce que des travaux puissent se pérenniser et aussi parce que les lesbiennes sont invisibilisées, et que tout le monde s'en fiche des lesbiennes ».

[Marwa, 23 ans, Colombes]

Cet engagement qui sous-tend des enjeux socio-politiques est aussi intrinsèquement lié au sentiment de solidarité exprimé par les enquêtées, comme l'exprime Agathe : « *Il faut soutenir au maximum cette recherche pour que ça évolue* ». Cette solidarité est appréhendée comme un moyen de « servir une cause » collective - la visibilité des lesbiennes - et d'en récolter des bénéfices personnels, à l'image d'un cercle vertueux :

« J'ai voulu participer à tes entretiens par militantisme, pour faire avancer la cause et pour la visibilité des gouines. C'est pour servir une cause qui vaut la peine d'être soutenue parce que, *in fine*, si j'aide une thésarde à dresser un bilan de la visibilité gouine dans l'espace public à Paris, je m'aide aussi au bout du compte. Petit à petit dans 20 ans peut-être, on sera un peu plus *safe* dans l'espace public. J'aide la communauté et la communauté me donnera en retour, c'est un peu l'idée ».

[Yousra, 25 ans, Paris 10^{ème}]

Ces extraits d'entretien soulignent la manière dont le fait d'être une chercheuse lesbienne a eu un effet positif sur l'enquête de terrain. Une autre dimension de mon statut d'initiée a aussi eu un impact déterminant : le fait d'être « racisée »¹⁰⁴ et de l'explicitier auprès des enquêtées. Le fait de me présenter en tant que « lesbienne et racisée » a indéniablement représenté un atout indéniable comme le souligne l'extrait d'entretien suivant :

« Je dois t'avouer que c'est aussi une position politique de savoir que c'est une personne racisée qui travaille sur ces questions-là. Je ne dis pas que si tu avais été une personne blanche je n'aurais pas répondu mais disons que ça me plait plus de pouvoir aider une personne racisée dans son travail ».

[Amel, 28 ans, Saint-Ouen]

¹⁰⁴ « Racisée » n'est pas un terme que j'utilise personnellement. J'ai volontairement écrit le mot entre guillemets pour insister sur l'usage stratégique que j'en ai fait pour contourner la méfiance des enquêtées et accueillir mon statut d'initiée.

Toutes les lesbiennes que j'ai rencontrées en particulier les lesbiennes racisées, ont rapporté des propos similaires à Lina en exprimant ce sentiment de solidarité, et cela a contribué à ce que je prenne conscience de ma position située et de la manière dont j'ai été perçue sur le terrain. Je me suis surtout rendu compte de l'importance que cela avait pour elles. Pour l'ensemble, c'est bien l'invisibilisation dont elles font l'objet dans la société et l'absence de travaux universitaires sur leurs vécus qui a été la principale source de motivation à participer aux entretiens. C'est l'une des raisons qui a persuadé Dahlia d'accepter ma demande d'entretien car elle savait que « *ça pouvait être compliqué d'avoir des femmes racisées* » dans mon corpus. Au regard du peu de recherches sur leurs expériences, Myriam, Amel et Hadja expliquent l'importance de se saisir d'opportunités pour faire entendre leurs voix et contribuer à leur visibilité :

« Le fait d'être une lesbienne racisée m'a essentiellement donné envie de participer parce que c'est vrai que souvent je trouve qu'on n'est pas assez représentées et que notre parole n'est pas assez présente. Donc c'est à nous aussi de répondre à ce type de demande. Que cela vienne de personnes concernées, militantes ou pas, il faut qu'on puisse faire entendre notre parole. C'est pour ça que quand on me sollicite je réponds, ça me paraît important ».

[Myriam, 38 ans, Saint-Denis]

« Je trouve ça intéressant comme objet d'étude et puis clairement on manque de données et d'écrits, de récits sur l'existence des femmes lesbiennes racisées. Ça fait quelques mois ou années que je suis un peu dans cette démarche aussi de répondre à des sollicitations qui pourraient pousser à plus de visibilité. Je sais que ce sont des choses que j'aurais aimé avoir quand j'ai réalisé que j'étais lesbienne. Du coup, je trouve ça important qu'il y est du contenu en fait, c'est important et ça c'est ma motivation première »

[Amel, 28 ans, Saint-Ouen]

« Plusieurs raisons m'ont motivées à participer à tes entretiens : le sujet de ta thèse, le fait que ce soit une recherche sur les femmes lesbiennes et que tu aies précisé que tu recherchais des femmes racisées pour élargir tes profils. J'ai l'impression qu'on ne s'exprime pas beaucoup. Quand je dis "on" c'est les femmes lesbiennes racisées. Il y a peu de recherches sur le sujet et j'ai l'impression que c'est difficile pour certaines d'entre nous avec la question de l'anonymat. Peu de lesbiennes racisées sont visibles donc ça freine aussi ».

[Hadja, 27 ans, Paris 13^{ème}]

Ce statut d'initiée m'a permis d'être acceptée plus rapidement par les enquêtées et de nouer une relation privilégiée qui s'est avérée être très bénéfique car elle m'a permis l'accès, l'entrée

et une base commune à partir de laquelle commencer la recherche. Au-delà d'une confiance instaurée indispensable au recueil des discours, ma proximité avec les enquêtées a surtout représenté une ressource durant les entretiens. Par exemple, cela m'a permis de contourner les stratégies d'évitement de certaines enquêtées qui affirmaient ne jamais avoir été exposées à la lesbophobie dans les espaces publics ou bien de ne jamais s'être empêchées d'avoir des marques d'affection en public. Or, le fait de partager une expérience commune avec le groupe étudié ne doit pas empêcher de se méfier de « l'évidence de l'expérience » (Blidon, 2015).

Comme le précise Denise Villeux :

« La position du membre du groupe étudié peut favoriser une meilleure compréhension d'un phénomène vécu par ce groupe, mais elle ne garantit pas en soi un savoir plus complet. Inversement la position de non-membre (outsider) donne une perspective différente au phénomène, mais elle n'assure pas en soi un meilleur savoir ».

(Villeux, 1999 : 58)

En revanche, cette proximité avec mon objet d'étude a aussi représenté une difficulté à la fois sur le terrain et au moment venu de l'analyse des données : celle de la place des affects¹⁰⁵. Par exemple, je n'ai pas anticipé les effets de « l'intensité des affects » (Favret-Saada, 2009) que pouvaient avoir sur moi le récit d'expériences de violences expérimentées par les enquêtées tout au long de leur vie que ce soit lors de leur *coming out* ou dans les espaces publics. Ces violences ont bien évidemment fait écho à ma propre expérience :

« Ce n'est pas seulement le corps du chercheur qui est parfois engagé dans sa recherche mais toute sa personne, toute son expérience, toute son histoire. Il ne parle pas de lui directement mais jamais il n'aurait pu accéder à cette population et la retenir sans son histoire propre ».

(Le Breton, 2021 : 29)

Pendant les entretiens, je me suis investie personnellement pour avoir accès aux données à l'image d'un travail de coopération avec les enquêtées. Et j'ai éprouvé des affects similaires ou opposés qui ont pu être déstabilisants, à l'image d'un contre-transfert. Il m'a été délicat

¹⁰⁵ Les affects englobent l'ensemble des états affectifs et plus spécifiquement l'émotion et le sentiment (Bonnet et Rochedy, 2021).

d'établir une distance avec les enquêtées prenant ainsi « le risque d'être affectée » (Ferilli, 2014). Cela m'a permis d'occuper une place particulière en mettant parfois en résonance leur vie et la mienne dans l'objectif de « *se fondre dans l'expérience partagée afin de mieux la comprendre, plus tard, au moment de l'analyse* » (Ferilli, 2014). En acceptant « *de "participer" et d'être affectée* » (Favret-Saada, 2009 : 95), j'ai été « prise » lors du terrain, comme le souligne Jeanne Favret-Saada au sujet de son expérience de terrain portant sur la sorcellerie dans le Bocage :

« Quand on est à une telle place [celle de sociologue sur le terrain], on est bombardé d'intensités spécifiques (appelons-les des affects), qui ne se signifient généralement pas. Cette place et les intensités qui lui sont attachées ont donc à être expérimentées : c'est la seule façon de les approcher ».

(Favret-Saada, 2009 : 99)

À la fin de mon terrain, j'ai dû me replonger dans mes données, et j'ai été étonnamment « reprise » dans les affects des entretiens. Cela m'a confrontée à des difficultés d'ordre émotionnel, comme si je ressentais le « contrecoup » des rencontres faites sur le terrain. C'est ce que Jeanne Favret-Saada qualifie de processus de *prise* et de *reprise* du terrain :

« Les opérations de connaissance sont étalées dans le temps et disjointes les unes des autres : dans le moment où on est le plus affecté, on ne peut rapporter l'expérience ; dans le moment où on la rapporte, on ne peut pas la comprendre. Le temps de l'analyse viendra plus tard ».

(Favret-Saada, 2009 : 102)

Ce moment de « reprise » a représenté un obstacle et a provoqué de nombreux blocages dans la poursuite de l'analyse des données recueillies. C'est bien la dimension affective de ma recherche qui m'a questionnée en tant que chercheuse. Or, avec du recul, j'ai su appréhender les affects comme un vecteur de réflexivité sur ma position située (Perriard *et al.*, 2020), et cela a été salutaire pour clarifier ma posture, comme le souligne David Le Breton :

« La qualité d'un chercheur ne tient nullement sa posture de départ mais à ce que le chercheur en fait, qu'il y engage sa personne tout entière ou seulement quelques traits [...] La tâche pour le chercheur n'est pas l'occultation de ses affects ou de ses désirs mais plutôt de leur usage pour une meilleure approche de son terrain, et la rigueur de

son enquête et de ses interprétations. Sa posture est une ressource autant qu'un obstacle, tout dépend de ce qu'il en fait ».

(Le Breton, 2021 : 18)

La recherche en sociologie et en géographie sociale soulève des enjeux éthiques qui nécessitent la prise en compte des différentes dimensions du rapport à son objet d'étude et de sa recherche. En effet, les chercheurs font partie du monde social qu'ils étudient, et cela produit des effets qui doivent être analysés et objectivés (Bourdieu et Wacquant, 2014). Quelle que soit sa position – *insider* ou *outsider* - il est donc fondamental d'entamer un travail réflexif vis-à-vis de son objet d'étude mais aussi au sein de l'espace académique. La réflexivité permet la transparence des conditions de production du savoir (Perriard et al., 2020). C'est une posture de recherche qui n'est pas « *une introspection psychologisante et autocentrée du chercheur* » (Ghasarian, 2004 : 14). Elle consiste en un examen critique de sa pratique scientifique qui nécessite de « *se livrer à une entreprise de connaissance de soi (de son travail, de sa position sociale, de sa vie)* » (Rui, 2010 : 21) pour produire une connaissance rigoureuse du monde social.

3.6. Enjeux éthiques de la recherche : réflexivité et position située

Cette thèse s'inscrit dans une démarche réflexive et incarnée qui a nécessité un effort de distanciation par rapport à l'objet d'étude (Beaud et Weber, 2010) afin de prendre en considération les effets de ma position sociale et de mon rapport au monde. Comme le rappelle Didier Fassin :

« Le chercheur est engagé par rapport au monde qu'il étudie à la fois comme sujet connaissant et comme sujet citoyen. L'effort de distanciation sur lequel il construit son discours scientifique l'implique de même dans cette double définition de sa position ».

(Fassin, 1998 : 43)

Se situer permet donc de prendre en compte les biais méthodologiques qui ont pu intervenir dans ma recherche car « *le sexe, la race, l'origine sociale, l'âge, [l'orientation sexuelle], la connaissance ou non du lieu et du milieu observé, guident la lecture des lieux et des événements* » (Blanchard et al., 2021 : 68). Il s'agit également de prendre en compte ma position située de manière transversale, car elle ne se réduit pas seulement à mon orientation

sexuelle, mon genre ou au fait d'être métisse mais également à ma position au regard du monde académique. Au-delà de l'absence de financement de thèse, j'aimerais mettre en évidence l'une des difficultés qui s'est posée à moi pour construire un savoir sur les lesbiennes dans un contexte où l'objet d'étude de ma recherche est marginalisé dans le milieu universitaire. Je me permets de remonter huit ans auparavant, au moment de l'élaboration du projet de thèse, de la recherche d'une direction et de l'obtention d'un financement qui « *sont autant d'étapes qui balisent le parcours et participent de la légitimité scientifique du savoir élaboré* » (Girard, 2015 : 367). En 2015, au cours de ma recherche de direction, j'ai contacté plusieurs sociologues et géographes susceptibles d'encadrer mon travail. À cette période, la réponse d'une enseignante-chercheuse, a particulièrement attiré mon attention sur le stigmatisme potentiellement associé à mon objet d'étude, à l'un des domaines de recherche peu reconnu dans lequel il s'inscrit – les géographes lesbiennes - et au fait d'être possiblement identifiée en tant que chercheuse initiée :

« Concernant votre thèse, son objet est très intéressant mais peu porteur dans le contexte académique français. Vous risquez d'avoir des difficultés à valoriser le sujet si vous visez une carrière académique. Je ne dis pas cela pour vous dissuader mais pour que vous mesuriez bien les **difficultés** auxquelles vous allez être confrontées pour porter et défendre ce projet mais aussi le valoriser professionnellement »

(19 juin 2015)

J'ai choisi d'intégrer cet extrait du mail que j'ai reçu après avoir découvert un article sur les géographies gays et lesbiennes, publié en 1991 qui faisait état de la violence académique et des remparts auxquels sont confrontés certains universitaires dans leur carrière, faisant d'eux des étrangers (*outsiders*) :

« Tant que l'étude des géographies de l'homosexualité restera marginalisée et obscure, elle n'attirera pas les universitaires soucieux de leur carrière et de leur statut. Il est certainement temps de mettre en lumière les géographies des gays et des lesbiennes afin de comprendre pleinement le rôle de la sexualité et des préférences sexuelles dans le façonnement de l'espace social »¹⁰⁶.

(Bell, 1991 : 328)

¹⁰⁶ Notre traduction : « While the study of the geography of homosexuality remains marginalised and obscure, it will not attract career-and status- minded academics. It is surely time to bring gay and lesbian geographies out into the open, in order to fully understand the role of sexuality and sexual preference in shaping social space ».

Le contenu de ce mail a confirmé mes appréhensions de départ : mon objet d'étude « était-il légitime ? En tant que chercheuse lesbienne, mon travail de recherche serait-il discrédité ? Une fois diplômée, serais-je considérée comme une *étrangère* ? J'ai assimilé ces « difficultés » tout au long de l'élaboration de ma thèse et intégré le fait qu'un tel sujet pourrait me porter préjudice au regard de ma future carrière universitaire. Plus concrètement, cela m'a amené à questionner la scientificité de mon travail, serais-je suspectée de subjectivité ? Précédemment, j'ai écrit que le statut d'initié confère aux chercheurs un « certain degré de légitimité ou de stigmatisation ». Cette stigmatisation fait référence à l'opinion des personnes extérieures qui pourraient considérer que ce statut crée un niveau élevé de subjectivité pouvant nuire à l'analyse et même à la collecte de données (Corbin Dywer et Buckle, 2009). J'ai intériorisé le stigmate associé à mon sujet de recherche – les lesbiennes – et cela a traversé tout mon travail pendant huit ans. Durant toute cette période, une question s'est posée de manière récurrente, celle de ma proximité à mon terrain de recherche et plus largement celle de la construction d'un objet de recherche « légitime » :

« C'est donc un peu contre vents et marées que la plupart des recherches ethnographiques mettant en jeu le "point de vue de l'*insider*" cherchent sans cesse à se défaire du complexe créé par le non-respect de la règle rampante de la mise à distance de l'objet ».

(Müller, 2015)

Traditionnellement, les méthodes appliquées en sociologie entraînent une dichotomie entre le savant et les enquêtées (Ferilli, 2014). La « question de la juste distance » à l'objet d'étude a « *toujours été cruciale pour les sciences sociales* » (Fassin, 1998 : 42). Cette question a été au cœur d'une réflexion menée par Norbert Elias sur l'opposition entre engagement et distanciation qu'il appréhende comme deux dimensions indissociables et contradictoires du rapport à l'objet d'étude (Elias, 1993) :

« On n'est pas plus ou moins engagé, plus ou moins distancié, dans l'absolu : on l'est par rapport à une forme particulière d'activité (l'analyse, l'action) et dans un registre spécifique de la construction de son objet (socioculturel, sociopolitique).

(Fassin, 1998 : 61)

Autrement dit, la distance « *n'est qu'un autre type d'engagement, elle n'est nullement une neutralité* » (Le Breton, 2021 : 23) et relève d'un travail épistémologique. L'engagement et la distance ne peuvent donc pas se penser de manière oppositionnelle et hermétique. La critique réflexive considère les données ethnographiques comme le produit d'une relation mutuelle entre le chercheur et le groupe étudié (Pink, 2011). Ces données relèvent donc d'une « connaissance située » et de « perspectives partiales » (Haraway, 2007). La découverte d'un ensemble de travaux portant sur les épistémologies féministes m'a permis de dépasser ces tensions méthodologiques et d'assumer pleinement ma position située.

3.7. Les épistémologies féministes du point de vue

La relation des sociologues à leur objet d'étude a toujours posé un problème à la fois épistémologique et politique aux sciences sociales :

« Elle est d'abord épistémologique : quelle connaissance objective peut-on produire sur un monde d'objets dont on fait soi-même partie ? Elle est ensuite politique : quelle position axiologique peut-on défendre dans l'étude des phénomènes mettant en jeu des valeurs sur lesquelles on porte soi-même des jugements ? »

(Fassin, 1998 : 41)

J'inscris ma démarche scientifique dans les épistémologies féministes¹⁰⁷ qui examinent les conditions de production du savoir et les standards de l'objectivité et de la neutralité scientifique (Smith, 1974 ; 1987 ; Rose, 1983 ; Haraway, 1988 ; Harding, 1986 ; 1991 ; Hartsock, 1998). Elles ont été théorisées dans les pays anglo-saxons comme une critique féministe pour repenser les conditions sociales d'un « *savoir vrai sur le monde* » (Mazouz et Lépinard, 2021 : 41). Selon cette perspective, qui a emprunté au marxisme¹⁰⁸ et au féminisme¹⁰⁹, la production de la connaissance est toujours située (Haraway, 1988). En effet, tout savoir est produit par des individus construits par leurs conditions de vies, leur rapport aux normes sociales et un contexte historique, social et politique dans lequel ils vivent. Il n'existe donc pas de savoir

¹⁰⁷ Elles désignent l'épistémologie de la connaissance située (*situated knowledge*) et la théorie du point de vue (*standpoint theory*). Les épistémologies féministes se sont aussi construites face à l'invisibilité des femmes dans les sciences et de leurs difficultés à y avoir une place légitime.

¹⁰⁸ Les expériences vécues et matérielles conditionnent un point de vue épistémologique spécifique sur le monde et les relations sociales.

¹⁰⁹ Les femmes sont exclues de tous les champs de savoir et de connaissance.

objectif, neutre et universel mais bien un savoir qui est toujours partiel et partial (Juteau-Lee, 1981). Les épistémologies féministes reconnaissent le rôle de la subjectivité dans la production des connaissances car tout savoir est formé par une multitude de points de vue. Elles s'accordent autour d'un « *scepticisme par rapport à la possibilité d'une théorie générale de la connaissance qui ne tienne aucunement compte du contexte social et du statut des sujets connaissant* » (Alcoff et Potter citées par Espinola, 2021 : 100). Prendre en compte le caractère situé du savoir et de la connaissance tout comme les limites que cela peut engendrer dans sa production permet donc de prendre conscience de certains biais de recherche et de construire une science plus précise (Perriard et al., 2020).

Sandra Harding (1986) a théorisé la notion d' « objectivité forte » (*strong objectivity*) comme étant un outil d'examen critique qui doit s'intégrer aux processus de recherche scientifique. Selon Mazouz et Lépinard, il s'agit d'une « *critique radicale de l'idée d'objectivité comme détachement, point de vue "hors" du social et capable de l'embrasser dans sa totalité d'un seul regard* » (Mazouz et Lépinard, 2021 : 44). Autrement dit, selon Harding, l'objectivité ne peut s'atteindre qu'en considérant les subjectivités des sujets dans la recherche car tout savoir est produit de façon socialement située. Se positionner à partir d'un certain point de vue revient donc à expliciter sa place dans les rapports sociaux car cette place a une influence sur notre pensée. Sandra Harding défend ainsi deux exigences qui devraient accompagner toute production de savoir : la prise en compte des visions et des savoirs construits à partir de positions minoritaires et celle des effets des positions sociales occupées par les chercheurs qui pratiquent les sciences (Puig de la Bellacasa, 2014). Cette posture s'inscrit dans une exigence de réflexivité forte :

« Il s'agit de penser le *sujet* de la recherche avec la même exigence de l'on pense ses *objets*. Le sujet doit être soumis à l'examen "systématique" de ses propres positions, des propres "causes" sociales et croyances qui motivent sa recherche. À nouveau, ce type de réflexivité qui fait partie de l'objectivité forte [est] une manière de *mieux* faire les sciences. C'est donc une extension scientifique : être plus fortement réflexif/réflexive c'est aussi être *plus* scientifique ».

(Puig de la Bellacasa, 2014 : 46)

Les tensions épistémologiques qui ont traversé mon travail me sont régulièrement apparues comme un obstacle dans ma recherche et ont suscité des dilemmes personnels. Or, dans le

cadre de la démarche réflexive, elles ont malgré tout participé au développement d'un point de vue de recherche incarné et original qui se situe dans l'espace intermédiaire entre le statut d'initié et celui d'étrangère.

3.8. Positionnement « d'entre deux » et « position impliquée »

Le travail de réflexivité et l'ancrage dans les épistémologies féministes du point de vue m'ont amené à reconnaître et à expliciter mon positionnement par rapport à ma recherche, au sein du groupe que j'ai étudié et au sein du milieu académique. Je me suis présentée comme chercheuse initiée pendant la durée de l'enquête, et j'ai été assignée comme telle dans le champ universitaire. Pourtant, la notion « d'espace intermédiaire » remet en question la traditionnelle dichotomie entre le statut d'initié et celui d'étranger (Corbin Dwyer et Buckle, 2009). En effet, la présentation dualiste de ces deux concepts paraît limitée car elle implique « l'existence de frontières clairement identifiables séparant le "dehors" du "dedans" » (Müller, 2015). Cependant, une approche dialectique permet de préserver la complexité de ce qui fait commun et de ce qui fait différence. Selon cette perspective « *les différences ne sont pas conçues comme absolues et, par conséquent, la relation entre elles n'est pas celle d'un antagonisme total* »¹¹⁰ (Fay, 1996 : 224). Bien que les connaissances d'un chercheur soient toujours fondées sur sa position dans les rapports sociaux, l'appartenance à un groupe ne signifie pas une similitude totale au sein de ce groupe. De même, le fait de ne pas être membre d'un groupe ne dénote pas une différence totale. Il semble donc paradoxal de devoir choisir entre l'un et l'autre statut. Dans ma situation, il me semble plus adéquat de m'intéresser au « trait-d'union » entre les deux termes (Humphrey, 2007 ; Corbin Dwyer, 2009). Sonya Dwyer Corbin et Jennifer Buckle définissent ce trait d'union comme « *un troisième espace, un espace entre les deux, un espace de paradoxe, d'ambiguïté et d'ambivalence, ainsi que de conjonction et de disjonction* »¹¹¹ (Corbin Dwyer et Buckle, 2009 : 60). La position des chercheurs se caractérise par le fait d'être « avec » les enquêtés et cette situation peut suggérer un espace de tension. Par exemple, j'ai écrit « nous » dans mon deuxième appel à participation pour expliciter ma proximité avec les lesbiennes contactées, pourtant j'utilisent « elles, « les

¹¹⁰ Notre traduction : « In a dialectical approach, differences are not conceived as absolute, and consequently the relation between the mis not one of utter antagonism ».

¹¹¹ Notre traduction : « A third space, a space between, a space of paradox, ambiguity, and ambivalence, as well as conjunction and disjunction ».

lesbiennes », dans l'analyse des données et la présentation des résultats. L'une des critiques concernant l'opposition entre *insider* et *outsider* est le fait de ne pas prendre en considération la dimension multiple des identités (Müller, 2015). Comme je l'ai décrit précédemment, j'ai été identifiée comme *outsider* à deux reprises sur le terrain : auprès des lesbiennes racisées qui ont été peu nombreuses à répondre à mon premier appel à participation car je n'avais pas précisé moi-même être « racisée ». Et auprès de militantes lesbiennes qui ont refusé de participer aux entretiens car mon statut de chercheuse a pris le dessus. C'est la raison pour laquelle Corbin Dwyer et Buckle suggèrent que nous ne pouvons qu'occuper « l'espace d'entre deux » car notre perspective est façonnée par notre position particulière de chercheuses qualitatives :

« Nous sommes fermement impliquées dans tous les aspects du processus de recherche et nous y jouons un rôle essentiel. Les histoires des participants sont immédiates et réelles pour nous [...] Nous portons ces personnes avec nous lorsque nous travaillons sur les transcriptions [...] Nous ne pouvons pas nous retrancher dans un rôle de "chercheuse" distante. Tout comme notre personnalité influe sur l'analyse, l'analyse influe également sur notre personnalité. À l'intérieur de ce cercle d'impact se trouve l'espace d'entre deux »¹¹².

(Corbin Dwyer et Buckle, 2009 : 61)

Paradoxalement, l'intimité de la recherche qualitative ne permet pas de rester véritablement *étrangère* à l'expérience étudiée et le statut de chercheuse ne permet pas d'être pleinement identifiée comme une *initiée* à part entière. C'est en tout cas ce que mon expérience a démontré et c'est la raison pour laquelle je privilégie et je m'inscris pleinement dans un positionnement « d'entre d'eux ». Ce positionnement valorise un troisième point de vue, un espace du possible qui permet de déployer une pensée à la jonction des différents espaces sociaux auxquels se rattache tout chercheur (Girard, 2016). Cette posture offre des opportunités pour concevoir une position « impliquée » sur l'espace social étudié, soit « l'association d'une proximité de l'action et d'une distance dans l'analyse » (Fassin, 1998 : 54). Je suis consciente que cette posture de recherche n'est pas commune mais j'espère contribuer à la pérenniser et à la valoriser dans le champ académique.

¹¹² Notre traduction : « We are firmly in all aspects of the research process and essential to it. The stories of participants are immediate and real to us [...] We carry these individuals with us as we work with the transcripts [...] We cannot retreat to a distant "researcher" role. Just as our personhood affects the analysis, so, too, the analysis affects our personhood. Within this circle of impact is the space between ».

Chapitre 4 - La visibilité des lesbiennes dans la ville

Qu'est-ce que la visibilité lesbienne et comment se déploie-t-elle dans la ville ?

Pendant longtemps, les géographies lesbiennes ont été tour à tour décrites comme étant : « sans lieu » (Castells, 1983), des « ghettos » (Ettorre, 1978), « quasi-souterraines » (Adler et Brenner, 1992) ou « agéographiques » (Wolf, 1979). Elles ont été définies comme « invisibles » (Chamberland, 1993 ; Valentine, 1995 ; Wolfe, 1992) ou du moins imperceptibles pour les observateurs extérieurs (Adler et Brenner, 1992 ; Peake, 1993). En effet, selon Julie Podmore (2001), étant donné que ces espaces ont :

« Peu d'impact sur le paysage public matériel de la ville, les "autres" sont rarement capables de détecter une "présence" lesbienne. Toutes ces observations indiquent que pour examiner de plus près les espaces urbains qui sont importants dans la vie quotidienne des lesbiennes, nous avons besoin d'une autre "façon de voir" »¹¹³ .

(Podmore, 2001 : 334).

Les géographies lesbiennes ont permis de renouveler la discipline géographique en développant une réflexion critique sur les intersections du genre et de la sexualité mais aussi sur les concepts classiques de la géographie. Cette approche permet de porter un regard novateur sur le rapport des lesbiennes à l'espace et contribue à remettre en question la prétendue invisibilité des lesbiennes à l'échelle urbaine. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons retracer l'émergence de ce domaine de recherche, peu connu en France, et présenter les principaux enseignements tirés des différents travaux sur les espaces lesbiens. La première forme de visibilité concerne donc les manifestations matérielles des lesbiennes dans la ville.

À partir de notre enquête de terrain nous identifions deux formes supplémentaires de visibilité lesbienne dans les espaces publics parisiens. La deuxième, nous permet de comprendre comment la présentation de soi et l'apparence produisent une visibilité lesbienne à partir du corps, à l'échelle individuelle. En nous appuyant sur l'incorporation du genre et la

¹¹³ Notre traduction : « Little impact on the material public landscape of the city, "others" are rarely able to detect a lesbian "presence". All of these observations indicate that in order to examine further the urban spaces that are important in the daily lives of lesbians, we need another "way of looking" ».

socialisation à l'hétérosexualité, nous proposons une analyse des différents marqueurs corporels qui contribuent à rendre certaines lesbiennes *visibles* aux yeux des autres lors des contacts mixtes auprès de la population hétérosexuelle. La troisième se déploie par la mise en scène du couple et nous permet d'appréhender le *coming out* dans sa dimension spatiale. La visibilité lesbienne se déploie ainsi à travers trois échelles : urbaine, corporelle et relationnelle.

4.1. Les espaces lesbiens dans la ville

4.1.1. Les enseignements des géographies lesbiennes

Le domaine des géographies lesbiennes¹¹⁴ est apparu au début des années 1990 en réponse aux géographies urbaines des sexualités (et à partir d'elles), dont l'intérêt initial et la focale étaient exclusivement centrés sur les hommes gays. Elles posaient aussi un défi aux géographies féministes qui reproduisaient (involontairement ?) une invisibilisation des lesbiennes en traitant des expériences des femmes tout en présupposant de leur hétérosexualité. Ce domaine a alors émergé, au Royaume-Uni et en Amérique du Nord, pour traiter des intersections entre les géographies des sexualités et les géographies féministes en soulevant la question suivante : *Où peut-on trouver des lesbiennes ?*¹¹⁵ (Millward, 2019). À cet égard, Line Chamberland et Julie Podmore rappellent l'enjeu que sous-tend l'intérêt porté aux lesbiennes en géographie :

« L'une des luttes politiques les plus persistantes pour les lesbiennes a été leur "invisibilité" sociétale, historique et spatiale. C'est ce manque de visibilité - façonné aux intersections entre l'hétérosexualité et le patriarcat - que les géographes qui écrivent sur la communauté lesbienne tentent depuis longtemps de mettre à mal ».

(Chamberland et Podmore, 2015 : 192)

L'intérêt des géographies lesbiennes a été de dépasser le présupposé de l'hétérosexualité des femmes dans les géographies féministes et le primat des hommes gays parmi les géographies des sexualités (Browne et Ferreira, 2015). C'est donc pour s'emparer des intersections entre ces deux géographies et offrir une critique des intersections entre différents rapports de

¹¹⁴ Les géographies lesbiennes sont élaborées par des lesbiennes et ont comme objet d'étude les lesbiennes (Peace, 2001)

¹¹⁵ Notre traduction : « Where can we find lesbians ? ».

domination – le sexisme et l’hétérosexisme - que les géographies lesbiennes ont émergé, permettant ainsi de rendre visible les spatialités lesbiennes. Leur but était de contester « *l’hétéronormativité de beaucoup de géographies féministes et le masculinisme évident au sein des géographies des sexualités* »¹¹⁶ (Browne et al., 2007 : 150).

4.1.1.1. Gill Valentine : une pionnière des géographies lesbiennes

Alors que la collection *Mapping Desire* (Bell et Valentine, 1995) incluait en partie des travaux réalisés par et sur les lesbiennes, parmi quelques géographes, une réflexion a émergé concernant la relation des lesbiennes aux espaces urbains, ruraux et domestiques. À bien des égards, la géographe britannique Gill Valentine a ouvert la voie à l’étude des géographies lesbiennes, pratiquement à elle seule. Ses travaux ont indéniablement enrichi et élargi le domaine des géographies lesbiennes au-delà des manifestations matérielles dans les paysages urbains. Ses recherches ont exploré les perceptions et les expériences des lesbiennes dans les espaces du quotidien (Valentine, 1993a), la constitution de leurs réseaux sociaux et les lieux de rencontre (Valentine, 1993c), la (re)négociation de leur identité et les stratégies qu’elles mobilisent en fonction des différents cadre spatio-temporels (Valentine, 1993b), tout comme la manière dont les corps et les désirs lesbiens (re)produisent l’espace, notamment la rue (Valentine, 1996). En 2000, il y avait suffisamment de travail généré dans ce domaine pour lui permettre de diriger et d’éditer une collection fascinante d’essais, *From Nowhere to Everywhere : Lesbian Geographies*. Ce premier ouvrage de référence présente et recense les travaux de nouvelles géographes lesbiennes ainsi que ceux d’universitaires lesbiennes établies. Les études réunies englobent la construction sociale des espaces et des sexualités et mettent en lumière les expériences de lesbianisme dans des espaces urbains et ruraux, au sein de sociétés occidentales (Angleterre, Canada, États-Unis). Cet ouvrage majeur témoigne de la place acquise par les géographies lesbiennes ainsi que leur contribution pour comprendre la constitution mutuelle de la sexualité et de l’espace. L’introduction de l’ouvrage retrace l’évolution de ces géographies depuis les travaux initiaux qui visaient à cartographier les quartiers lesbiens jusqu’aux suivants qui se sont appuyés sur des théoriciennes comme Judith

¹¹⁶ Notre traduction : « The heteronormativity of much feminist geographies and masculinism evident within geographies of sexualities. »

Butler (1990) afin d'examiner la production et la régulation de l'espace hétérosexuel. À la suite des travaux de Adler et Brenner (1992) au début des années 1990, un nouvel accent a été mis sur le pouvoir structurant de l'hétérosexualité à se reproduire dans l'espace (Valentine, 2000). C'est un aspect majeur que nous mobilisons dans notre analyse de la visibilité lesbienne dans l'espace urbain parisien. Une recherche plus approfondie sur les pratiques territoriales des lesbiennes à l'échelle urbaine a constitué une part importante de cette évaluation plus critique de la relation entre la sexualité et l'espace (Forsyth, 1997a, 1997b ; Lo et Healy, 2000). Quinze ans plus tard, les géographes britannique et portugaise, Kath Browne et Eduarda Ferreira ont édité un autre recueil de travaux, *Lesbian Geographies : Gender, Place and Power* (2015). Dans leur introduction, elles affirment que les approches adoptées dans le champ des géographies lesbiennes offrent :

« Une critique importante des intersections du patriarcat, des sexismes, de l'homophobie et des hétérosexismes, tout en s'assurant que les spatialités des lesbiennes soient rendues visibles »¹¹⁷.

(Browne et Ferreira, 2015 : 1)

Les géographies lesbiennes posent un défi fondamental et crucial pour la géographie des sexualités et plus largement pour la discipline géographique. Elles proposent de reconsidérer la façon dont la recherche est définie, et les objets d'étude dignes d'être considérés.

4.1.1.2. *Décentrer le regard de la discipline*

Les géographies lesbiennes exigent une compréhension nouvelle des territoires, de la revendication d'espaces et de la création de lieux : une nouvelle façon de regarder les paysages urbains. En effet, l'invisibilité des lesbiennes a été interprétée comme le résultat de la façon dont la recherche en science sociale « regarde » l'espace (Podmore, 2001).

C'est ainsi qu'elles remettent en cause le courant *malestream* en géographie (Podmore, 1999 ; 2001). Le terme « *male-stream thought* » a été développé par Mary O'Brien (1981) pour décrire la situation dans laquelle les chercheurs en sciences sociales mènent des recherches

¹¹⁷ Notre traduction : « Lesbian geographies provide an important critique of the intersections of patriarchy, sexism, homophobia and heterosexism, as well as ensuring that lesbians and queer women's spatialities are made visible. »

qui se concentrent sur une perspective masculine et supposent que les résultats peuvent être appliqués aux femmes indifféremment. Cela suppose que la science produite par les hommes à une portée universelle, neutre et objective.

En effet, la géographie outre-Atlantique elle-même a également été soumise à un examen critique qui a remis en question son héritage hétéronormatif, androcentré, validiste et colonial (Chouinard et Grant 1995, Grant 1998). Pourtant, la prise en compte des questions de sexualité, en particulier de l'hétérosexualité a été relativement lente. Sa résistance aux interventions critiques des lesbiennes et des féministes reflète la persistance d'une masculinité hégémonique dans cette discipline (Longhurst 1995 ; Pratt et Hanson 1994 ; Rose, 1993), en particulier en France. Les travaux des géographies féministes ont largement contribué à remettre en question cet état de fait, pourtant, ce n'est que depuis le début des années 1990 que les lesbiennes ont commencé à se faire une place intellectuelle dans le domaine de la géographie (Bell et Valentine, 1995a ; Valentine, 1993a, 1993b, 1993c). Peu à peu, des liens plus étroits entre les géographies lesbiennes et féministes se sont tissés, ce qui a permis de prendre enfin en compte l'analyse « *constante de la contrainte à l'hétérosexualité en géographie*¹¹⁸ » (Johnson, 1994 : 110).

Les géographies lesbiennes ont renouvelé toute la discipline en portant une réflexion critique sur les concepts classiques de la géographie fondés sur des oppositions telles que : espace privé/espace public, urbain/rural. Cette séparation artificielle de l'espace public et privé masque pourtant le continuum des expériences et des pratiques des lesbiennes dans les espaces quotidiens (Peace, 2001 ; Podmore, 2001) comme nous allons le voir à présent.

4.1.1.3. *Dichotomie espace privé/espace public*

Les géographies lesbiennes ont élargi le champ de l'étude géographique de la sexualité et de l'espace au-delà du centre-ville. Alors que les géographes ont ouvert la voie dans l'analyse des usages et expériences des lesbiennes dans les espaces dits public, tels que le quartier ou la rue, le foyer entendu comme espace de vie est longtemps resté un espace négligé. L'espace domestique est un lieu de retrait du monde extérieur ou encore un endroit où l'on peut être

¹¹⁸ Notre traduction : « consistent analysis of the heterosexuality constraint in geography. »

soi-même (Browne *et al.*, 2007). Cependant, pour beaucoup de lesbiennes le foyer peut être hostile et aliénant mais aussi façonné par la présomption d'hétérosexualité qui caractérise les relations familiales, de voisinage, et toute relation sociale autour du foyer. La contribution de Sarah Elwood (1995) propose un nouvel angle d'analyse qui permet de contester la dichotomie conceptuelle traditionnellement admise en géographie entre espaces dits « publics » et « privés ». En effet, dans une étude menée à Minneapolis et Saint-Paul dans le Minnesota (États-Unis), elle explore les espaces de vie des lesbiennes en les interrogeant sur leurs expériences et le sens qu'elles donnent au foyer et au quartier. Elwood démontre que le foyer est un « site de formation de l'identité »¹¹⁹ et un « espace de libération »¹²⁰ dans lequel certaines lesbiennes peuvent contester les normes culturelles dominantes. En même temps, l'espace domestique peut être un marqueur public et visible de la présence lesbienne dans un quartier. En tant que tel, plutôt que d'être un espace privé, peu ou prou, sécurisé et sécurisant, le foyer peut devenir un « espace d'oppression » à l'intérieur duquel les lesbiennes peuvent se heurter à l'hostilité, au harcèlement et aux discriminations des propriétaires, du voisinage ou de la famille. De ce fait, les espaces de vie lesbiens ont des significations plurielles pour les individus et les communautés qui les créent et y vivent.

La présence des lesbiennes n'est pas seulement évidente dans le paysage des grandes villes, elle l'est aussi à la campagne (Bell et Valentine 1995b). Le monde rural offrait la possibilité de vivre séparément des hommes, et par extension, d'échapper à la domination masculine et aux violences qui en découlent.

4.1.1.4. *Les ruralités lesbiennes vs l'exode rural des gays*

L'un des thèmes des géographies lesbiennes examine la relation entre l'identité lesbienne et l'espace rural de deux manières différentes (Millward, 2019). La première reconsidère l'affirmation selon laquelle les milieux ruraux sont hostiles et fondamentalement homophobes¹²¹/lesbophobes, en d'autres termes, des lieux dont les jeunes lesbiennes doivent s'échapper dès qu'elles en ont la possibilité. La deuxième examine la façon dont les

¹¹⁹ Notre traduction : « a place where identity is formed ».

¹²⁰ Notre traduction : « a place of liberation ».

¹²¹ Les travaux récents de Laurent Gaissad (2020) sur les « lieux de dragues » des hommes gays nuancent cet aspect.

lesbiennes ont quitté les zones urbaines afin de s'installer dans les zones rurales pour y bâtir des communautés séparatistes (Browne, 2009 ; Valentine, 1997).

La campagne a souvent été imaginée comme un environnement idéal pour l'épanouissement des relations entre femmes dans les fictions, la poésie et les films lesbiens. Pourtant, contrairement aux zones urbaines, les zones rurales ont été relativement sous-explorées dans le domaine des géographies des sexualités et en particulier dans celui des géographies lesbiennes (Browne et Eduarda, 2015).

À partir des années 2000, l'intérêt porté aux zones rurales a permis de dépasser la division traditionnelle entre espace rural et espace urbain, jugée non pertinente lorsqu'il s'agit d'analyser les spatialités lesbiennes. Des études se sont développées pour explorer différents aspects de la vie rurale, telles que : les engagements politiques des lesbiennes (Little, 2007), leurs modes de vie et représentations (Little, 1999), la gentrification rurale (Smith et Holst, 2005) ainsi que les festivals organisés en dehors de grands centres urbains (Browne, 2009). À cette époque, ces recherches sont allées à contre-courant des observations faites parmi les travaux sur l'exode rural des hommes gays. Les représentations, l'intolérance et la violence associées à la vie à la campagne ont souvent été opposées à l'acceptation et à l'ouverture de la vie citadine comme en témoigne l'exode rural de nombreux gays vers des villes rêvées et idéalisées telles que San Francisco ou New York (Weston, 1995).

Or, Gill Valentine a montré que le séparatisme lesbien a été un moyen d'explorer la politique lesbienne rurale (Valentine, 1995b). Elle explique comment, dans les années 1970, certaines femmes ont considéré la campagne comme un refuge et un moyen d'évasion leur permettant de se soustraire aux villes « faites par les hommes » (Faderman, 1991 ; Gardner, 1995). La vie à la campagne a aussi été l'occasion de développer des modes de vie alternatif à l'image des utopies féministes (Cheney 1985, Valentine, 1997 ; Smith et Holt, 2005).

4.1.1.5. *Chausser des lunettes à l'intersection du genre et de la sexualité*

Pendant longtemps, les géographies moins visibles des lesbiennes ont été attribuées à des « *facteurs démographiques et spatiaux dont les femmes font l'expérience dans les villes* » (Podmore, 2001 : 333). Selon Nadine Cattan, cette invisibilisation des lesbiennes dans l'espace urbain est le résultat d'une « injustice spatiale » qui trouve ses origines dans leur positionnement dominé dans le système patriarcal en tant que femme et lesbienne (Delphy,

1998). En effet, l'usage retreint des espaces publics par les femmes, liée à la peur des violences masculines, est considéré comme une expression spatiale du patriarcat (Valentine, 1989) qui rappelle régulièrement aux femmes leur position sociale dominée :

« La construction sociale de l'espace public comme dangereux pour "les femmes" est entretenue par des comportements leur signifiant leur illégitimité à s'y trouver et contribue à alimenter leur sentiment d'insécurité ».

(Clerval et Le Renard, 2015 : 213)

Par ailleurs, la grande majorité des travaux sur les spatialités des gays et des lesbiennes ont beaucoup mis l'accent sur les notions de « territorialités » et de « visibilité ». Les lunettes ainsi chaussées pour « regarder » les paysages urbains ont produit cette « incapacité à voir » les lesbiennes, comme le souligne Elsie Jay (1997) : « *les études sur les gays et les lesbiennes en géographie urbaine ont adopté sans critique un cadre méthodologique qui limite notre capacité à voir les géographies lesbiennes* »¹²² (Jay citée par Podmore, 2001 : 334). Ces travaux ont, de fait, accepté l'idée que la visibilité publique et la présence collective étaient essentielles à la reconnaissance et à la légitimité politique (Jay, 1997).

Autrement dit, ces premiers travaux androcentrés en ont conclu que les lesbiennes, en tant que femmes, n'étaient pas territoriales et qu'elles utilisaient peu les sites commerciaux pour « *la formation et l'identification de la communauté*¹²³ [lesbienne] » (Podmore, 2006 : 596). En réponse à ces premières conclusions, des chercheurs ont examiné l'intersection entre le genre, la sexualité et l'espace dans une série d'études menées dans des villes nord-américaines et européennes qui comparaient les spatialités des gays et des lesbiennes (Adler et Brenner, 1992 ; Bouthillette, 1997 ; Winchester et White, 1988). D'autres se sont particulièrement concentrées sur les pratiques territoriales des communautés lesbiennes (Forsyth, 1997 ; Lo et Healy, 2000 ; Peake, 1993 ; Rothenberg, 1995 ; Valentine, 1995a). Ces travaux ont émis une critique du lien entre sexualité et espace et se sont développés en réaction au manque d'attention accordée aux différences entre les sexes dans l'établissement des géographies gays et lesbiennes à l'échelle urbaine (Podmore, 2006). Ceci est particulièrement encore le cas en France où le domaine de la géographie de l'homosexualité

¹²² Notre traduction : « Gay and lesbian studies in urban geography have uncritically adopted a methodological framework that limits our capacity to see lesbian geographies ».

¹²³ Notre traduction : « For community formation and identification ».

semble toujours séparé de celui des inégalités entre hommes et femmes comme le soulignent Anne Clerval et Christine Delphy :

« Le fait même que la géographie de l'homosexualité passe sous silence les lesbiennes ou les traite comme équivalents féminins des gays est révélateur de la non prise en compte des rapports de genre à l'œuvre aussi parmi les homosexuel-les et de la force des représentations androcentrées ».

(Clerval et Delphy, 2015 : 227)

Les géographies lesbiennes ont représenté une tentative d'évaluation critique de l'étude de Manuel Castells (1983), marquant ainsi une rupture définitive avec ses hypothèses concluant à l'invisibilité des lesbiennes dans la ville, en soutenant que « *le lieu et l'espace rendent visible le genre, les corps sexués et les sexualités* »¹²⁴ (Browne et Eduarda, 2015 : 4) et réciproquement.

4.1.2. Les caractéristiques des spatialités lesbiennes

Les premiers travaux en géographies lesbiennes ont réexaminé les relations entre les lesbiennes, la territorialité et la visibilité et ont fourni la preuve que les géographies lesbiennes sont bien souvent ancrées sur le territoire (Valentine, 2000 ; Podmore, 2006). Toutefois, à la différence des géographies gays, elles impliquent des stratégies territoriales à l'échelle urbaine (Valentine, 2000). Les géographies lesbiennes ont ainsi souligné la capacité des lesbiennes à créer des communautés concentrées dans l'espace¹²⁵. C'est ainsi que les études de Linda Peake (1993), de Tamar Rothenberg (1995), de Gill Valentine (1995a) et de Julie Podmore (2001) ont été les premières à s'intéresser aux manières dont les lesbiennes s'approprient l'espace urbain en examinant la façon dont elles négocient cet espace. Les

¹²⁴ Notre traduction : « In other words, place and space are actively making gender, sexed bodies and sexualities. »

¹²⁵ Alors que les quartiers gays américains et britanniques se développaient et se diversifiaient dans les années 1990, des recherches ultérieures ont montré comment cette progression incluait de surcroît les espaces lesbiens (Podmore, 2006 ; Pritchard *et al.*, 2002). De nos jours, il existe une multitude de recherches explorant les espaces lesbiens, comme le rappelle Kath Browne dans son introduction (2020) : les zones rurales (Eves, 2013), les espaces sociaux de sortie, de danse et de fête (Pritchard *et al.*, 2002 ; Boulila, 2015 ; Lane, 2015 ; Cattán et Clerval, 2011), les activismes (Banerjea, 2015), le sport (Muller-Myrdahl, 2011) ou encore les festivals et les marches de fierté Gouine (Browne, 2007 ; Currans, 2017 ; Podmore 2015). Diverses formes de visibilité sont également créées dans des espaces lesbiens réels et fictifs, tels que des programmes télévisés comme *The L Word* (Cefai, 2014), ainsi qu'à travers la musique (Valentine, 1995b).

lesbiennes mobilisent ainsi des stratégies d'appropriation territoriale dans des espaces conviviaux pour les lesbiennes (Rothenberg, 1995), elles pratiquent une forme de territorialité résidentielle (Peake, 1993) et ancrent leur identité dans des quartiers dits « lesbiens » (Bouthillette, 1997 ; Lo et Healy, 2000 ; Rothenberg, 1995).

4.1.2.1. *L'établissement d'un quartier lesbien comme acte politique : L'exemple de Grands Rapids*

Dans son étude menée en 1993 sur le quartier résidentiel lesbien de Grands Rapids¹²⁶, dans le Michigan (Etats-Unis), Linda Peake a démontré que la sexualité et le genre sont intrinsèquement liés pour comprendre les modes de territorialisation des lesbiennes. Elle souligne tout d'abord que, contrairement aux quartiers gays caractérisés par leur grande visibilité, ce quartier¹²⁷ est peu visible, donc moins susceptible de faire l'objet de contrôles policiers ou d'autres formes de répression extérieures. Puis, elle attire l'attention sur le fait que les territorialités lesbiennes ne peuvent pas être comprises en termes de conceptualisation de l'espace entre « public » (espace de production) et « privé » (espace de reproduction). Linda Peak observe plutôt que la création d'espaces lesbiens « *est motivée par le besoin de fournir un lieu pour l'épanouissement des identités lesbiennes* »¹²⁸ (1993 : 427), ce qui a conduit à l'émergence d'un quartier dans lequel « *les amitiés et les réseaux lesbiens peuvent fonctionner* »¹²⁹ (*Ibid.*). Ceci a été rendu possible parce que la propriétaire des maisons du quartier a choisi de louer ses biens à des amies hétérosexuelles et lesbiennes. Ainsi, comme le soulignait déjà Elizabeth Ettorre (1979), l'étude de Linda Peake a permis de mettre en évidence la dimension politique¹³⁰ de l'établissement de bases territoriales pour les lesbiennes :

¹²⁶ Dans le cadre de cette étude sur Grands Rapids, Linda Peak a fait la rencontre d'une propriétaire lesbienne, qui a été responsable pendant 15 ans de l'établissement d'un environnement réservé aux femmes (lesbiennes et hétérosexuelles). Le quartier était composé de six maisons situées dans deux rues adjacentes.

¹²⁷ Zone résidentielle uniquement composé de femmes lesbienne et hétérosexuelles, toutes locataires par choix ou par manque de moyens leur permettant d'accéder à la propriété.

¹²⁸ Notre traduction : « *Is motivated by the need to provide a location for the nurturing of lesbian identities* ».

¹²⁹ Notre traduction : « *Lesbian friendship and networks can function* ».

¹³⁰ La création de zones résidentielles comme *acte politique* a déjà été soulignée par Elizabeth Ettorre en 1978 dans le cadre d'une étude portant sur la création d'un quartier féministe lesbien à Lambeth (Londres). Pendant près de six ans, cinquante lesbiennes y ont vécu dans deux rues d'un quartier ouvrier. Les résultats de sa recherche soulignaient déjà l'originalité des expressions spatiales des lesbiennes, bien différentes de celles des gays : peu visibles ni identifiables et souvent éphémères.

« La sexualité et l'identité sexuelle n'étaient pas des éléments accessoires de ce projet, mais plutôt son pivot ; la formation d'une zone résidentielle lesbienne représente un acte politique visant à garantir l'accès aux zones résidentielles de la ville qui sont dépendantes des relations avec les hommes »¹³¹.

(Peake, 1993 : 427)

Pour Peake, ces choix résidentiels doivent aussi être considérés à la lumière « *des contraintes imposées par les idéologies dominantes d'hétérosexisme et d'homophobie* »¹³² (1993 : 428) en particulier au sein de la société américaine marquée par le calvinisme et l'Église réformée néerlandaise dans les années 1980. Cette étude a permis de déplacer le regard sur la relative absence de quartiers lesbiens dans la ville en attirant l'attention sur l'expression spatiale des lesbiennes, bien distincts de celle étudiées auparavant. Les zones résidentielles des lesbiennes semblent peu visibles, plus dispersées, et moins facilement identifiables. Or, cette impression d'invisibilité s'explique par « *l'hétérosexisme et l'homophobie [qui] sont des constructions sociales ayant des impacts spatiaux qui ne sont pas toujours clairement visibles dans le paysage physique* »¹³³ (Davis cité par Peake, 1993 : 428).

4.1.2.2. *La reconnaissance spatiale d'une communauté : l'exemple de Park Slope*

Le travail de recherche de Tamar Rothenberg sur le quartier de Park Slope¹³⁴, à Brooklyn (New-York) est défini comme le traitement le plus « sophistiqué » d'une communauté lesbienne existante (Binnie et Valentine, 1999). Afin de comprendre de quelle manière s'est formé ce quartier, elle s'est interrogée sur la notion complexe de « communauté » qui a eu tendance à être défini de manière similaire à la notion de « quartier », notamment en géographie sociale et en sociologie urbaine, soit :

¹³¹ Notre traduction : « Sexuality and sexual identity were not incidental to this endeavor but rather its linchpin; the formation of a lesbian residential area represents a political act aimed at securing access to residential areas of the city which are mediated through relations with men. »

¹³² Notre traduction : « The constraints imposed by dominant ideologies of heterosexism and homophobia ». »

¹³³ Notre traduction : « Heterosexism and homophobia are social constructions with spatial impacts that are not always clearly visible in the physical landscape ». »

¹³⁴ En 1990, les lesbiennes de Park Slope ont organisé la première *Dyke March* (Marche Gouine) et le premier rassemblement contre l'homophobie dans le quartier en réaction à une attaque qui s'est déroulée la veille. Cette manifestation a permis d'affirmer que ce quartier est un lieu où les lesbiennes peuvent se sentir en sécurité.

« Une zone géographiquement délimitée composée de personnes qui partagent des caractéristiques particulières, telles que la race, l'ethnicité et la classe, et qui entretiennent des interactions sociales entre elles »¹³⁵

(Karp *et al.* 1991)

Rothenberg suggère que les géographes ont eu tendance à utiliser les mots « communauté » et « quartier » comme synonymes pour désigner « *une zone géographiquement délimitée, habitée par des réseaux de personnes très proches, dont la plupart se connaissent ou partagent des intérêts communs* »¹³⁶ (Binnie et Valentine, 1999 : 178). Elle adopte, quant à elle, une approche plus critique que celles des travaux sur les géographies gays. Afin de nourrir sa réflexion sur les modalités de création d'un quartier lesbien, elle s'est rapportée à deux définitions, en se référant d'une part à Deborah Wolf pour qui le mot « communauté » se concentre sur les interactions sociales au sein d'une collectivité « imaginée » délimitée dans l'espace :

« Les termes "communauté", "communauté lesbienne" et "communauté de femmes" sont couramment utilisés par les femmes elles-mêmes pour désigner les réseaux sociaux permanents de lesbiennes qui sont engagées dans le style de vie lesbien-féministe, qui participent à diverses activités et projets et qui se rassemblent socialement. Le concept "d'unité socio-psychologique" est pour elles une partie importante du sens qu'elles donnent à une communauté et qui y appartient »¹³⁷.

(Wolf, 1979 : 73)

Elle s'est aussi fiée à celle proposée par Susan Krieger (1982), dans une étude portant sur une communauté lesbienne autoproclamée située dans le Midwest américain :

« La communauté couvre la gamme des groupes sociaux dans lesquels la personne lesbienne peut ressentir un sentiment de camaraderie avec d'autres lesbiennes, un sentiment de soutien, de compréhension partagée, de vision partagée, de sens partagé de soi, "en tant que lesbienne", vis-à-vis du monde extérieur. Certaines

¹³⁵ Notre traduction : « To indicate a geographically bounded area consisting of people who share particular characteristics, such as race, ethnicity and class, and who maintain social interactions with each other. »

¹³⁶ Notre traduction : « A geographical bounded area inhabited by close-knit networks of people, most of whom know each other or share common interests. »

¹³⁷ Notre traduction : « The terms "community", "lesbian community", and "women's community" are commonly used by the women themselves to refer to the continuing social networks of lesbian who are committed to the lesbian-feminist lifestyle, who participate in various activities and projects, and who congregate socially. The concept "socio-psychological unity" is to them an important part of their sense of what a community is and who belongs to it. »

communautés lesbiennes sont géographiquement spécifiques (toutes les lesbiennes de Newark, par exemple) ; certaines existent au sein d'institutions (par exemple, les prisons) ; certaines n'existent que dans l'esprit ; certaines sont idéologiques (par exemple, lesbiennes-féministes) ; certaines sont essentiellement sociales »¹³⁸.

(Krieger 1982 : 92)

Réalisant la difficulté de supposer l'existence d'une « communauté » lesbienne à Park Slope, et partant du principe qu'il n'est pas évident de la définir, Rothenberg a préféré interroger les résidentes du quartier. Quelle que soit la diversité des définitions données (concentration de lesbiennes, sentiment d'appartenance, etc.), « *toutes les femmes ont confirmé l'importance spatiale de la "communauté" lesbienne de Park Slope* »¹³⁹ (Rothenberg, 1995 : 173). C'est avant toute chose, « l'aspect géographique » qui a été le facteur déterminant les amenant à faire un lien entre la concentration spatiale des lesbiennes et la communauté. Si les facteurs économiques, en particulier la disponibilité de logements locatifs bon marché, ont façonné et influencé le développement d'un quartier identifié comme lesbien, ce sont les imaginaires lesbiens de la communauté et l'importance symbolique accordée à Park Slope qui ont facilité la croissance et le développement de ce quartier en une zone avec « *peut-être la plus forte concentration de lesbiennes aux États-Unis* » (Rothenberg, 1995 : 177).

4.1.2.3. *Le rôle des réseaux sociaux dans la reconnaissance et le développement d'un quartier lesbien*

Cette concentration spatiale est en grande partie attribuée à la place fondamentale qu'occupent les réseaux sociaux (liens et relations amicales) dans la vie quotidienne des lesbiennes, comme le note Wolf (1979) :

« Comme une grande partie de la socialisation dans la communauté consiste à rendre visite à des amies, les femmes sans voiture essaient de vivre les unes près des autres,

¹³⁸ Notre traduction : « The community covers the range of social groups in which the lesbian individual may feel a sense of camaraderie with other lesbians, a sense of support, shared understanding, shared vision, shared sense of self, 'as a lesbian', vis-à-vis the outside world. Some lesbian communities are geographically specific (all the lesbians in Newark, for example); some exist within institutions (e.g. prisons); some exist only in spirit; some ideological (e.g. lesbian-feminist); some, primarily social. »

¹³⁹ Notre traduction : « All of the women affirmed the spatial significance of the lesbian "community" of Park Slope ».

de sorte que progressivement, dans un petit rayon, de nombreux foyers de lesbiennes peuvent exister»¹⁴⁰.

(Wolf, 1979 : 99)

Les travaux de Gill Valentine (1993c) auprès de lesbiennes vivant dans une petite ville britannique révèlent également une forme de socialisation similaire. Tant et si bien que les visites à domicile sont particulièrement appréciées au regard du peu d'espaces publics et privés dans lesquels les lesbiennes peuvent se sentir à l'aise et en sécurité avec leur partenaire. Ce sentiment est bien décrit par Rothenberg :

« C'est encore une chose timide d'être lesbienne et ouverte à ce sujet ; beaucoup de femmes à qui j'ai parlé se sentent mal à l'aise de tenir la main ou d'être affectueuse avec leurs amantes en public, même à Park Slope »¹⁴¹.

(Rothenberg, 1995 : 179)

L'espace lesbien évoque donc aussi « *la clôture d'une "communauté"* » afin d'échapper aux conséquences de la lesbophobie et dont l'objectif principal est de rendre « *les lesbiennes visibles l'une à l'autre plus que dans la société* » (Lamoureux, 2004 : 225). Nous pouvons aussi supposer que cette concentration spatiale joue un rôle « protecteur » et représente un refuge pour les lesbiennes. C'est ainsi que la moitié des lesbiennes interrogées connaissaient la réputation de Park Slope avant de s'y installer, ce qui en fait un espace social reconnaissable entre elles grâce au bouche-à-oreille. Les travaux de Peake (1993), Valentine (1993c), de Rothenberg (1995) et de Podmore (2001) ont bien documenté la manière dont les quartiers lesbiens sont (re)connues par celles qui souhaitent s'y installer. Les lesbiennes apprennent à connaître ces quartiers et établissent des contacts avec leurs habitantes par le biais de la « *vigne lesbienne* »¹⁴², un processus parfaitement illustré par le titre du chapitre de Tamar Rothenberg sur la communauté lesbienne de Park Slope : « *And She Told Two Friends...* » (« Elle l'a dit à deux amies... »). De ce fait, la puissance de ces réseaux sociaux a manifestement contribué à la gentrification du quartier et au déplacement des lesbiennes, de

¹⁴⁰ Notre traduction : « Since much of the socializing in the community consists of visiting friends, women without cars try to live near each other, so that gradually, within a small radius, many lesbian households may exist ».

¹⁴¹ Notre traduction : « It's still a shy thing to be lesbian and open about it; many women I've talked to feel uncomfortable holding hands or being affectionate with their lovers in public, even in Park Slope. »

¹⁴² Notre traduction : « Lesbian grapevine. »

telle sorte que « *le lieu est associé à la création d'une identité, et la collectivité des identités transforme le lieu* »¹⁴³ (Rothenberg, 1995 : 179).

Les travaux de Linda Peak (1993) et de Gill Valentine (1993a) sur les lieux de travail fournissent d'autres preuves que les espaces lesbiens existent « *si vous savez ce que vous cherchez* »¹⁴⁴ (Bell et Valentine, 1995 : 6). Dans les deux cas, il existe bien des quartiers lesbiens, mais ce sont des quartiers « *par leur nom et non par leur nature* »¹⁴⁵ (Bell et Valentine, 1995 : 6). Cette expression est intéressante car elle traduit le mécanisme subtil par lequel les lesbiennes reconnaissent un quartier lesbien à travers des éléments symboliques (cf. *la vigne lesbienne*). En effet, il n'y a pas de bars, de magasins ou de commerces étiquetés « lesbiens » dans ces quartiers, pas plus que d'institutions contre-culturelles telles que les librairies alternatives et les magasins coopératifs. C'est comme si les lesbiennes de ces villes ne laissaient aucune trace physique de leur présence dans le paysage. Il existe plutôt des groupes de ménages lesbiens, parmi les familles hétérosexuelles, reconnus uniquement par « *celles qui sont au courant* »¹⁴⁶ (Bell et Valentine, 1995 : 6). Cette reconnaissance fonctionne comme un « secret » public que seules les lesbiennes connaissent en tant qu'*insider*.

L'étude de Tamar Rothenberg a été la première à documenter la participation active des lesbiennes au processus de gentrification d'un quartier comme l'affirme Colin Giraud (2014) : « *le quartier de Park Slope situé à Brooklyn, peut constituer l'un des rares cas avérés de "gentrification lesbienne" selon des formes bien spécifiques* » (2014 : 7). En définitive, au lieu d'être « moins territoriales », les lesbiennes occupent et utilisent l'espace différemment des gays (Podmore, 1999 ; Lo et Healy, 2000 ; Nash 2001 ; Podmore, 2001). Cette découverte a représenté un défi fondamental pour les géographies des sexualités et plus largement pour le domaine de la géographie sociale. La reconnaissance de ces différences exigeait de reconsidérer la façon dont la recherche était définie et menée, et les théories de l'espace utilisées (Browne et Ferreira, 2015).

¹⁴³ Notre traduction : « The place is associated with the creation of an identity, and the collectivity of identities transforms the place. »

¹⁴⁴ Notre traduction : « If you know what you are looking for. »

¹⁴⁵ Notre traduction : « By name and not by nature. »

¹⁴⁶ Notre traduction : « Those in the know. »

4.1.2.4. *Les espaces lesbiens : des contre-espaces qui contribuent à la construction de l'identité lesbienne*

En France, très peu de travaux ont été menés sur les rapports que les lesbiennes entretiennent avec l'espace, que ce soit en sociologie ou en géographie sociale. Nadine Cattan et Anne Clerval (2011) ont été les premières à publier une étude sur les territorialités des lesbiennes dans l'espace public parisien en 2011 dans laquelle elles livrent une analyse de l'évolution des soirées et des lieux lesbiens depuis les années 1970. Elles soulignent que les lieux commerciaux lesbiens sont les principaux lieux de socialisation des lesbiennes à Paris. Un lieu lesbien est « *un bar, ou une boîte de nuit le plus souvent, tenu par une ou des lesbiennes, avec un personnel généralement féminin et fréquenté exclusivement ou majoritairement par des lesbiennes* » (Brunner et Clerval, 2013 : 32). Ce sont aussi des « *lieux identifiés comme lesbiens à l'intérieur du milieu lesbien (comme à l'extérieur)* » (Cattan et Clerval, 2011 : 6). Nous pouvons par exemple citer la librairie féministe et lesbienne Violette & Coop à Paris (11^{ème}). Ces lieux forment ce qu'on appelle le *milieu lesbien* défini comme « *les différentes institutions [lesbiennes] par le biais desquelles [elles] ont pu expérimenter leur homosexualité, rencontrer d'autres [lesbienne]s et sortir de l'isolement* » (Costechareire, 2011 : 48). Cette définition pourrait être complétée plus largement par un réseau d'interconnaissances constitué de lesbiennes. Cette première étude nous apprend que contrairement à la population hétérosexuelle, ces espaces ne sont pas uniquement des lieux de sortie et de loisirs. Ce sont surtout des lieux qui jouent un rôle tridimensionnel : des lieux de convivialité (sorties festives), des lieux d'entre-soi recherché (rencontres et sociabilité) et des lieux de visibilité dans une société qui réduit au silence les lesbiennes (Cattan et Clerval, 2011). La dimension symbolique et politique de ces lieux est majeure car les lesbiennes « *construisent une forme de résistance face à une société hétéronormative et patriarcale* » (Cattan et Clerval, 2011 : 5), à ce titre, ces lieux incarnent des « contre-espaces » pour mieux se (re)connaître (Chetcuti-Osorovitz, 2010 : 49). Certaines lesbiennes de notre corpus évoquent cette *résistance* lorsqu'elles abordent leur manière de se définir en tant que lesbienne et le sens que cela revêt pour elles :

« Être lesbienne c'est le fait d'être une femme et d'avoir un rapport au monde où on a besoin de toujours affirmer une place. On est très clairement dans un monde patriarcal où on est toujours obligées de se trouver une place, de se fabriquer une place. Quand en plus d'être une femme et féministe, tu es lesbienne, je pense que tu

as besoin d'autant plus de construire un rapport au monde qui permette à tes désirs de pouvoir exister ».

[Myriam, 38 ans, Saint-Denis]

« Pour moi se dire lesbienne c'est une affirmation politique pour visibiliser quelque chose. Je suis obligée de dire ce que je suis parce qu'on est contre l'hétéronormativité donc on doit s'affirmer lesbienne. C'est une résistance à une norme d'assimilation hétérosexuelle dans laquelle je ne me retrouve pas ».

[Izia, 26 ans, Paris 19^{ème}]

« Être lesbienne c'est à la fois assumer complètement le fait que tu as un désir charnel et intense pour le même sexe. Ce n'est pas un papillonnage ou une expérimentation. Et ça touche l'identité, c'est être toujours un peu à la marge, avoir un regard qui va remettre en question la domination des mecs. Ce modèle hétéro ne me convient pas. Donc il y a une forme de résistance qui est complètement sereine dans ma vie ».

[Aimé, 38 ans, Paris 10^{ème}]

Le second article sur le sujet porte sur les pratiques de l'espace des lesbiennes à Paris, Toulouse et Brive-la-Gaillarde et confirme également l'importance de ces lieux dans le parcours des lesbiennes (Brunner et Clerval, 2013), en particulier pour « se dire lesbienne » (Chetcuti-Osorovitz, 2010). Dans les entretiens que nous avons menés, la fréquentation des lieux lesbiens n'a pas été évoquée directement par les lesbiennes¹⁴⁷. Néanmoins, c'est en abordant la question de leur manière de se dire que certaines d'entre elles ont mis en évidence la nécessité de se retrouver entre pairs voire de constituer un réseau amical quasi exclusivement lesbien pour certaines, comme le soulignent Albertine et Ingrid :

« Se dire lesbienne c'est ma sexualité mais c'est aussi un enjeu politique pour moi. Ça me définit vraiment, que ce soit au niveau politique, dans mon cercle d'amis, dans mes sorties et dans ma façon de vivre ».

[Albertine, 27 ans, Paris 18^{ème}]

« Quand je me suis dit lesbienne, j'ai voulu trouver des gens cool à la marge. Pour moi être lesbienne c'est une certaine forme de mode de vie, tu traines qu'avec des meufs, qu'avec des lesbiennes. Tu sors du système de reproduction, tous ces clichés, tous ces trucs que les lesbiennes qui ont lu *La pensée straight* pourraient te sortir. Pour moi, le mode de vie c'est le fait de ne fréquenter que des personnes qui sont comme toi, ou à minima que des meufs. C'est aussi le fait d'être visible ».

¹⁴⁷ Cela peut s'expliquer par l'offre très restreinte de lieux lesbiens à Paris.

[Ingrid, 27 ans, Bagnolet]

Ceci vient confirmer l'analyse de Natacha Chetcuti-Osorovitz, qui a été la première, dès 2010, à souligner l'importance des rencontres entre lesbiennes dans la constitution de réseaux sociaux formels (milieu associatif, bars, etc.) et informels à travers les relations amicales (Chetcuti-Osorovitz, 2010). Nous remarquons que la découverte d'une « communauté de destin » est également déterminante dans la construction d'une identité individuelle et collective, comme l'illustrent ces extraits d'entretien :

« Être lesbienne c'est mon orientation sexuelle et c'est aussi un peu politique. Quand j'ai découvert la communauté lesbienne, j'ai découvert une autre dimension. C'est vraiment le partage d'une communauté, d'une identité qui est commune avec des histoires différentes ».

[Violette, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

« Le moment où je me suis dit lesbienne et à ne plus ressentir aucune honte c'est quand je suis sortie il y a quatre ans avec une fille qui était très militante et c'est là aussi que j'ai rencontré des lesbiennes super politisées et j'ai compris que ça m'allait très bien de me définir de cette manière là ».

[Zoé, 26 ans, Paris 20^{ème}]

« Je n'ai pas décidé d'être lesbienne mais le fait d'avoir un groupe de meufs qui étaient lesbiennes ou bi mais surtout lesbiennes autour de moi a créé un cadre favorable au fait de pouvoir faire mon *coming out* et d'arrêter d'être dans la reproduction de l'hétérosexualité ».

[Zélie, 34 ans, Paris 20^{ème}]

En tant que « contre-espaces », ces lieux lesbiens participe donc à la fois à la constitution d'une sociabilité commune et à la construction d'une identité lesbienne qui passe par la nomination de soi. Les extraits ci-dessus montrent à quel point, pour certaines, le fait de se dire lesbienne est favorisé par la rencontre d'autres lesbiennes et la fréquentation du milieu lesbien. La sociabilité lesbienne se fonde ainsi sur une « politique de l'amitié » (Eribon, 1999) :

« Être avec d'autres homosexuels permet de se voir soi-même en eux. Cela permet de partager et d'interpréter sa propre expérience [...]. Les réseaux d'amis sont, avec les associations ou les pubs et les bars, l'un des institutions les plus importantes de la vie

homosexuelle. C'est seulement dans ce cadre qu'il est possible de développer une identité plus concrète et plus positive en tant qu'homosexuel ».

(Bech *cité* par Eribon, 1999 : 40)

En France, les deux premières études exploratoires sur les territorialités lesbiennes ont souligné l'importance de ces lieux visibles et ancrés dans l'espace urbain. Leur présence est un indicateur de la place matérielle et symbolique que les lesbiennes acquièrent dans les espaces publics, et cela leur permet d'accéder à une visibilité sociale (Cattan et Clerval, 2011). De ce fait, ces lieux représentent un repère de visibilité dans la ville pour les lesbiennes, particulièrement à Paris, alors que leur absence est déplorée par celles vivant dans des villes plus petites comme Brive-la-Gaillarde (Brunner et Clerval, 2013). L'analyse de Cattan et Clerval démontre que l'évolution progressive de ces lieux est « *emblématique de la place et de la visibilité des lesbiennes dans les métropoles et renvoient aux questions de justice et d'équité spatiale* » (Cattan et Clerval, 2011 : 5).

4.1.2.5. *Les espaces lesbiens : une présence invisibilisée en ville*

a) La disparition des espaces lesbiens dans les métropoles

Depuis les années 1970, les espaces physiques à destination des lesbiennes n'ont cessé de se réduire à Paris, comme l'illustre le titre d'un article publié en 2019 dans *Les Inrockuptibles* : « Pourquoi y a-t-il si peu de bars lesbiens à Paris ? »¹⁴⁸. Les établissements lesbiens demeurent peu nombreux et ont une existence très limitée dans le temps et dans l'espace. En effet, seulement neuf bars lesbiens et aucune boîte de nuit étaient dénombrés en 2010 (Cattan et Clerval, 2011). En 2023, nous en dénombrons quatre : La Mutinerie, le Bar Ouf (3^{ème}), le Elles bar (4^{ème}) et le Bonjour Madame (11^{ème}). Ce constat rejoint celui fait par Diane Lamoureux il y a vingt ans : « *les lesbiennes ne disposent aujourd'hui que de très peu de lieux publics [...] Les lieux lesbiens ne bénéficient ni d'une reconnaissance ni d'une visibilité publique* » (Lamoureux, 2004 : 224). Cela contraste avec l'offre des lieux réservés aux gays puisqu'il y a 20 ans, il y en

¹⁴⁸ PEREIRA Elsa, « Pourquoi y a-t-il si peu de bars lesbiens à Paris ? », *Les Inrockuptibles*, <https://www.lesinrocks.com/actu/pourquoi-y-a-t-il-si-peu-de-bars-lesbiens-a-paris-176667-09-08-2019/>, le 9 août 2019.

avait près de 140 à Paris (Leroy, 2005)¹⁴⁹. Dans les métropoles occidentales, on parle même d'une « *disparition de l'espace public lesbien* » (Remiggi, 2000 : 31) comme l'illustre la série documentaire « *Lesbian Bar Project* » (2023)¹⁵⁰ qui explore le déclin et l'évolution des espaces lesbiens aux Etats-Unis. Dans les années 1980, le pays comptait environ 200 bars lesbiens, il en compte moins de 30¹⁵¹ aujourd'hui.

Pour Line Chamberland, cette existence brève n'est pas liée à un choix délibéré mais bien à une absence de moyens économiques (Chamberland, 1998) : le manque d'assises financières des gérantes, la réduction du taux de fréquentation et du renouvellement générationnel, la non-mixité, l'absence de soutien financier des pouvoirs publics ou encore un climat lesbophobe dans lequel les gérantes de bars lesbiens se confrontent à l'hostilité du voisinage et des propriétaires du lieu (Cattan et Clerval, 2011). De plus, comme le soulignent Cattan et Clerval, le rôle d'internet a également rendu moins vital la fréquentation de lieux lesbiens pour rencontrer d'autres lesbiennes au regard du foisonnement de sites et d'applications favorisant les rencontres sans passer par un lieu physique¹⁵². Nous pouvons ainsi supposer que ces espaces dépérissent parce que les lesbiennes ne fréquentent plus les bars comme avant.

On peut alors se demander si les lieux lesbiens sont en voie de disparition à Paris, et le cas échéant, si l'on doit réduire la présence des lesbiennes à une invisibilité territoriale ? La « trace » selon l'expression de Diane Lamoureux est le mot utilisé pour décrire l'impact des lieux lesbiens sur le paysage urbain à Montréal. Il est moins question d'une inscription durable et d'une occupation mais d'un « *passage [...] Il y a donc une présence, mais aussi une forme d'invisibilisation du lesbianisme dans la trame urbaine* » (Lamoureux, 2004 : 224). Comme nous l'avons montré précédemment, la relative invisibilité de l'inscription territoriale des lesbiennes s'explique en partie par leurs modes de sociabilités spécifiques qui sont plutôt centrées sur les réseaux d'interconnaissances.

Conjointement et au regard de la rareté des lieux, les lesbiennes ont déployé des stratégies d'évitement, de contournement et d'occupation spécifiques de l'espace pour quand même se

¹⁴⁹ Il serait pertinent de mettre à jour ces données pour savoir à combien s'élève le nombre d'espaces commerciaux gays aujourd'hui.

¹⁵⁰ www.lesbianbarproject.com

¹⁵¹ Le nombre de bars lesbiens diminue pour un certain nombre de raisons, notamment la montée en flèche des loyers due à la gentrification, les difficultés auxquelles les lesbiennes sont souvent confrontées pour obtenir le soutien financier nécessaire à l'ouverture est au maintien de leur activité, et le fait que de plus en plus de lesbiennes n'ont tout simplement pas assez d'argent à dépenser pour sortir.

¹⁵² Les gays utilisent aussi davantage ces applications et nous pouvons supposer qu'ils fréquentent moins qu'avant les espaces qui leur sont dédiés.

retrouver et prendre place dans la ville. L'un des apports des géographies lesbiennes réside donc dans le fait de : « *donne[r] à voir ces espace-temps hybrides (public/privé, formel/informel, permanents/éphémère) que [les lesbiennes] investissent tout en contribuant à les construire* » (Chauvin et Lerch, 2014 : 44).

b) Des territorialités alternatives et éphémères : l'apparition des soirées itinérantes lesbiennes

Le dernier grand thème exploré par les géographies lesbiennes est la négociation de l'espace-temps et traduit la résistance aux normes hétérosexuelles et le remaniement des espaces en dehors de ces normes. Les travaux sur le sujet mettent en lumière la manière dont les lesbiennes contestent et négocient les normes hétérosexuelles en développant des stratégies spatio-temporelles dans les espaces du quotidien (Valentine, 1993, 1993b, 1995a). Cela signifie qu'à différents moments de la journée ou à différents jours de la semaine, les lesbiennes s'approprient les espaces de manière différente. C'est notamment le cas des soirées itinérantes lesbiennes qui se déroulent dans des espaces hétérosexuels (bars, clubs) et que les lesbiennes s'approprient temporairement le temps de la durée de l'événement (Valentine, 1993b, Nash et Bain, 2007 ; Cattan et Cleval, 2011). À Paris, même si la visibilité des lesbiennes est moins notoire que celle des gays, elle se manifeste différemment en produisant des territorialités alternatives et éphémères qui représentent autant de stratégies (Lamoureux, 2004). Deux types de soirées lesbiennes apparues depuis les années 2000 ont été documentées par Cattan et Clerval : des soirées itinérantes qui investissent différents espaces commerciaux le temps d'une soirée et les soirées fixes organisées dans un même lieu. En 2010, cinq soirées itinérantes (*Primanotte, Pinkboat, Samesex, Babydoll et Barbi(e)turix*) ont été recensées à Paris. C'est le collectif *Barbi(e)turix*¹⁵³ qui a été à l'initiative d'un nouveau concept de soirées depuis 2008. Après la *Clitorise* à la Flèche d'Or (20^{ème}), la *Barbi(e)turix* au Social Club (2^{ème}) et au Nouveau Casino (11^{ème}), c'est désormais à la Machine du Moulin Rouge¹⁵⁴ (9^{ème}) que se déroule la célèbre *Wet For Me*¹⁵⁵ qui réunit près de 2000 personnes à chaque édition, ce qui en fait la plus grande soirée lesbienne à Paris (et en France). D'autres

¹⁵³ Le collectif a été créé en 2004.

¹⁵⁴ Depuis au moins dix ans, la *Wet For Me* se déroule au Cabaret Sauvage (19^{ème}) le jour de la Marche des fiertés.

¹⁵⁵ Une première édition de la *Wet For Me* a eu lieu à Lyon en 2016.

soirées ont également vu le jour plus récemment, c'est le cas de la *Dyke Menopause*¹⁵⁶ (à À la folie Paris situé dans le parc de la Villette dans le 19^{ème}), de la *Butch à Butch*¹⁵⁷ (La Flèche d'Or dans le 20^{ème}), ou encore de la *P3*¹⁵⁸ décrite comme une soirée « women only » pensée par et pour des « femmes queer racisées » (Pamela Club dans le 6^{ème}). Des événements ponctuels sont aussi organisés en soutien à des collectifs et associations lesbiennes (*Les Dégommeuses* à La Flèche d'Or, *Gouines comme un Camion*¹⁵⁹ au Point Éphémère dans le 10^{ème}), dans le cadre du lancement du dernier numéro de la revue lesbienne *Well Well Well* (à À la folie Paris) ou en soutien à la librairie lesbienne et féministe *Violette & Co*¹⁶⁰. Ces soirées sont pensées et organisées par et pour les lesbiennes, comme l'atteste la communication visuelle des événements et le nom des soirées : « La butch de Noël » par exemple, clin d'œil humoristique à la culture lesbienne¹⁶¹. Ces soirées ont pour particularité de se dérouler dans des espaces temporaires, c'est-à-dire « des clubs, qui, le reste de la semaine, sont destinés à d'autres clients et à des identités sexuelles différentes (hétérosexuelles) » (Cattan et Vanolo, 2011 : 4).

Cette recherche montre que la résistance, sous toutes ces formes, est un élément clé des géographies lesbiennes. Le développement et le succès de ces soirées s'expliquent ainsi par la disparition des lieux fixes lesbiens à Paris (phénomène qui s'observe aussi dans d'autres capitales) mais aussi par la difficulté d'ouvrir un commerce de nuit à Paris (prix élevé des loyers). L'essor d'internet et les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) a représenté un outil essentiel pour organiser la diffusion des événements et renforcer les logiques de réseaux déjà existant dans le milieu lesbien (Cattan et Clerval, 2011). Aujourd'hui, la majorité des collectifs utilisent Facebook pour annoncer la tenue d'événements festifs à venir et toutes les

¹⁵⁶ La première édition a eu lieu le 18 décembre 2021.

¹⁵⁷ La première édition a eu lieu le 2 avril 2022.

¹⁵⁸ « Pretty Pussy Party », dont la première édition a eu lieu le 23 juin 2022. La seconde édition s'est déroulée à Le Mazette dans le 12^{ème} arrondissement le 23 juin 2023.

¹⁵⁹ Une soirée de soutien est organisée le 23 mars 2013 pour lever des fonds nécessaires à l'organisation d'un char lesbien pour la Marche des fiertés.

¹⁶⁰ La librairie Violette & Co, située dans le 11^{ème} arrondissement (Charonne), a fermé ses portes le 5 avril 2022 après 18 ans d'existence. Une soirée de soutien à l'association Violette & Coop a été organisée le 7 avril 2022 à *À la folie* pour que la librairie puisse rouvrir dans un autre local à Paris. La librairie a rouvert ses portes dans la rue Jean-Pierre Timbaud (11^{ème} arrondissement).

¹⁶¹ Le terme « butch » est apparu dans les années 1940 dans le milieu des bars fréquentées par des lesbiennes de la classe ouvrière aux États-Unis. Il est l'abréviation du mot « butcher » (boucher en anglais) et désigne les lesbiennes dont l'apparence est masculine (codes vestimentaires). Selon Gayle Rubin, la catégorie *butch* « doit être comprise comme un catégorie de genre lesbien constituée à travers le déploiement et la manipulation des codes et symboles du genre masculin » (Rubin citée par Chetcuti-Osorovitz, 2008 : 165).

lesbiennes, à Paris en particulier, peuvent connaître les dates des prochaines soirées organisées via leur onglet « événement » de Facebook, qui se charge de leur envoyer une notification à l'approche de la soirée, si elles cochent « intéressée » ou « je participe »¹⁶².

Ces soirées lesbiennes ont plusieurs particularités, ce qui en fait des « territorialités alternatives » qui caractérisent le rapport des lesbiennes aux espaces publics. Cattan et Clerval ont mis en évidence trois stratégies de localisation des lieux lesbiens qui correspondent aux logiques de structuration des géographies lesbiennes à Paris. La première consiste à cohabiter de manière « partielle » avec le Marais qui rassemble « *tous les atouts de la centralité urbaine avec un quartier identifié comme territoire de l'homosexualité* » (Cattan et Clerval, 2011 : 15). Le Marais est particulièrement identifié comme un « eldorado » (Anelli, 2012), un espace dans lequel les lesbiennes et les gays se sentent en sécurité (Cattan et Leroy, 2010). Pourtant, la surreprésentation des gays fait du Marais un territoire masculin qui contraint les lesbiennes aux marges du quartier. Ceci amène à la seconde stratégie de « l'évitement » du Marais en raison de son caractère trop masculin et de la pluralité des populations qui fréquentent ce quartier (touristes, familles, flâneurs). Cette mixité est un facteur de risque pour les lesbiennes qui anticipent l'éventualité de croiser toute personne auprès de laquelle elles ne sont pas ouvertement lesbiennes. De plus, les lesbiennes ne sont pas à l'abri du harcèlement public lorsqu'elles se déplacent en couple dans le Marais. Enfin, la dernière stratégie mentionnée est « l'ignorance » du Marais gay par l'investissement de manière éphémère de « *lieux de consommation hautement symboliques de la capitale* » (Cattan et Clerval, 2011 : 4) bien au-delà de ce quartier. On l'observe par l'investissement de la Machine du Moulin Rouge (9^{ème}) qui accueille les *Wet For Me*. Cattan et Clerval soulignent que cette stratégie d'éloignement est révélatrice de la capacité des lesbiennes à « *investir des lieux aussi variés que dispersés dans tout la ville et en particulier les plus valorisés* » (Cattan et Clerval, 2011 : 16). En somme, ces soirées contribuent à défier l'invisibilité spatiale et sociale des lesbiennes. Elles permettent de construire un réseau de lieux à travers lequel les lesbiennes se réapproprient symboliquement des lieux hétéronormés et grâce auxquelles elles négocient leur accès à la ville (Cattan et Vanolo, 2011).

¹⁶² Ce système d'agenda est bien entendu utilisé par d'autres groupes, collectifs de la population générale. Ici nous souhaitons insister sur la dimension éphémère des événements ne disposant pas de lieux physiques, et qui utilisent un outil numérique pour l'organisation et la communication des soirées itinérantes.

4.1.2.6. *Des « centralités éphémères » : un nouveau regard porté sur la visibilité des lesbiennes dans l'espace public parisien*

De nombreux événements lesbiens n'ont pas de lieux fixes ou réguliers, ils se déplacent de manière ponctuelle et temporaire en fonction des opportunités (Lamoureux, 2004). L'ampleur de ces soirées met en évidence les stratégies d'occupation mobilisées par les lesbiennes pour proposer des alternatives leur permettant de créer des espaces de rencontre et de convivialité à Paris. Ces territorialités alternatives produisent des « centralités lesbiennes éphémères ». Elles reposent sur des logiques spatiales « *plus réticulaires que territoriales* » et s'appuient sur des « *réseaux invisibles, diffus et éphémères qui quadrillent la ville dans son ensemble* » (Cattan et Clerval, 2011 : 15). Elles s'inscrivent dans des espaces qui associent une diversité de situations entre un usage privé et un usage public des lieux. La notion de *milieu lesbien* prend alors tout son sens car elle fait référence non pas à des territoires fixes mais bien à un réseau de sociabilités.

Comme nous pouvons le constater, ces travaux ont montré que les territorialités lesbiennes sont manifestement différentes de celles des gays (Retter, 1997). C'est la raison pour laquelle, l'enjeu des géographies lesbiennes est de ne pas réduire les territorialités lesbiennes aux seuls lieux visibles dans la ville (Cattan et Clerval, 2011). Au-delà de leurs dimensions temporaires, les centralités lesbiennes participent pourtant bel et bien à la fabrique urbaine. Comme les lieux physiques lesbiens, elles construisent des espaces de référence qui participent à la constitution d'une identité lesbienne et à la structuration d'un milieu lesbien multiple et fragmenté. Surtout, ce réseau permet aux lesbiennes de se bâtir une place visible dans la ville (Cattan et Clerval, 2011) :

« L'existence de lieux de rencontre et de fête pour les lesbiennes représente en effet un enjeu à la fois matériel et symbolique, comme condition de possibilité d'existence en tant que lesbienne à la rencontre d'autres lesbiennes, mais aussi comme condition de visibilité dans la ville et donc dans la société ».

(Cattan et Clerval, 2011 : 17)

Ces soirées sont « *essentiels pour qui veut analyser la spatialité des lesbiennes à Paris* » (Cattan et Clerval, 2011 : 13). Les lieux qu'elles investissent deviennent à leur tour un repère à Paris, qu'elles vont intégrer à leurs représentations de la ville et à leur fréquentation des arrondissements et des quartiers.

Les deux articles qui ont été présentés dans ce chapitre sont les premiers à avoir été publiés dans le domaine des géographies lesbiennes en France, ce qui en fait des études exploratoires mais surtout pionnières sur le sujet. Elles ont participé à mieux comprendre la particularité des logiques de production des espaces par les lesbiennes et à en saisir leurs spécificités : plus informelles, éphémères, dispersés, moins visibles et mouvantes (Podmore, 2006 ; Valentine, 1995). Elles ont également permis d’amorcer une réflexion sur les géographies lesbiennes dans le milieu académique en France en se penchant sur la notion de visibilité pour questionner le biais qui associe la notion de territoire au masculin :

« On ne peut qu’encourager la continuation de recherches explorant la géographie lesbienne d’une manière qui ne se limite pas au thème de l’invisibilité (renforcée par une focalisation conceptuelle sur l’espace public) mais donne à voir des espaces-temps hybrides (public/privé, formel/informel, permanent/éphémère) qu’elles investissent tout en contribuant à les construire ».

(Chauvin et Lerch, 2013 : 44)

Ces travaux invitent à poursuivre ces réflexions sur les formes que prennent la visibilité des lesbiennes à Paris et à se pencher sur leurs usages et pratiques des espaces publics comme le soulignent les conclusions des autrices. C’est l’objectif de notre travail de recherche, qui s’inscrit de toute évidence dans leur lignée :

« En se concentrant sur les lieux commerciaux lesbiens, c’est-à-dire sur la partie émergée de l’iceberg lesbien en ville, encore largement inexploré en région parisienne, cette étude pose des jalons essentiels à la poursuite des recherches sur les différentes formes de la visibilité lesbienne dans la ville ».

(Cattan et Clerval, 2011 : 17)

« Cette première étude des lieux lesbiens à Paris, qui en appelle d’autres, devait être poursuivie par une enquête auprès des lesbiennes elles-mêmes, à la fois pour saisir leur usage de ces lieux et pour comprendre plus largement leur rapport à l’espace urbain en tant que lesbiennes ».

(Brunner et Clerval, 2013 : 36)

4.2. Les lesbiennes *visibles* : le corps comme premier espace de visibilité

L'ouvrage de Stéphanie Arc : *Identités lesbiennes, en finir avec les idées reçues*, publié en 2015, porte sur les préjugés à l'égard des lesbiennes. Le premier chapitre, « On les reconnaît facilement », s'ouvre par une citation tirée du film *Gazon Maudit*¹⁶³, lorsque le personnage de Laurent (joué par Alain Chabat) parle de Marijo (Josiane Balasko) : « *T'as pas remarqué que c'est une gouine*¹⁶⁴ ? Je les repère tout de suite. J'ai le nez pour ça » (Arc, 2015 : 17). Ce que montre avec humour cet extrait, c'est la supposée faculté de Laurent à « flairer » les lesbiennes, c'est-à-dire à avoir « une aptitude instinctive à deviner » (Le Robert en ligne) qui en est une. Or, avec un minimum de recul, cette assertion n'est pas une intuition, mais bien le fruit de ses idées reçues, elles-mêmes entretenues par l'ensemble des représentations sociales qui associent les lesbiennes à la masculinité par le biais de stéréotypes dépréciatifs tels que *camionneurs* ou *hommasses*.

Pour comprendre la question des stéréotypes justement, il nous semble pertinent de partir des travaux portant sur les biais cognitifs et la façon dont les informations sont traitées par le cerveau. Tversky et Kahneman (1974) ont conceptualisé *l'heuristique de jugement* en analysant les biais cognitifs générateurs d'erreurs de jugement. Ils ont mis en avant un phénomène courant : plus une chose est typique d'une catégorie, plus les individus la classent dans cette catégorie. Le concept de « l'heuristique de représentativité » ou « le biais de représentativité » nomme le phénomène qui consiste à « *estimer la probabilité d'appartenance d'un objet à une classe d'objets à partir de sa ressemblance avec un cas prototypique de cette classe* » (Bénard et al., 2006 : 93-94).

Ce biais de représentativité est la cause d'une catégorisation hâtive des individus en fonction de leur ressemblance aux stéréotypes caractérisant différents groupes sociaux. La particularité de ce biais est sa tendance à fonder un jugement à partir d'un nombre limité d'éléments que l'on considère comme représentatifs d'une population plus large. Le commentaire de Laurent est l'exemple d'un biais de représentativité dans la mesure où Laurent associe Marijo à l'ensemble des lesbiennes. Son jugement s'appuie sur des

¹⁶³ Film sorti en 1995, considéré comme un des premiers films français à avoir abordé et montré le lesbianisme à l'écran.

¹⁶⁴ Insulte pour désigner les lesbiennes.

stéréotypes qui associent une apparence et une attitude dite « masculine » avec le fait d'être lesbienne :

« [...] Les gens s'appuient généralement sur l'heuristique de représentativité à travers laquelle les probabilités sont estimées en fonction du degré selon lequel A est représentatif de B, c'est-à-dire en fonction du degré selon lequel A ressemble à B »¹⁶⁵.

(Tversky et Kahneman, 1974 : 1124)

Marijo incarne l'ensemble des stéréotypes de genre traditionnellement associés aux lesbiennes. Arc mentionne ce truisme : avoir l'air lesbienne serait donc avoir l'air masculine, « *il faut dire qu'au volant de son minivan, avec sa chemise de bûcheron, ses Doc. Martens, ses cheveux en brosse et son cigarillo aux lèvres, on ne peut pas la rater* » (Arc, 2015 : 17). Toujours en référence au film, Arc soulève une question qui nous intéresse ici : « Mais est-il vraiment simple de repérer si une femme "en est" au premier coup d'œil ? ».

Cette interrogation ouvre directement sur la notion de la *visibilité* des lesbiennes et des stéréotypes qui leur sont associés. Plus encore, c'est de la place du corps lesbien dont il est question, et de la présentation de soi dans les espaces publics : ce que Erving Goffman nomme « l'enveloppe corporelle ».

Mais de quoi est-il question lorsque l'on parle de *visibilité lesbienne* à l'échelle individuelle dans les lieux publics ? Si la visibilité peut être définie comme « *la simple qualité pour un objet d'être vu plus ou moins nettement dans un espace donné* » (Tardy, 2007 : 17), cette définition fait écho à celle de « visibilité physique », qui, selon Axel Honneth (2004), implique toujours une forme de visibilité sociale. La visibilité sociale suppose donc de basculer dans une perception d'ordre symbolique et non plus seulement strictement physique.

« C'est avec difficulté que nous disons de quelqu'un qui a été faussement identifié par le sujet percevant – par exemple, comme un voisin plutôt que comme la femme de ménage – qu'il n'était pas physiquement visible. D'un autre côté, nous ne pouvons pas simplement affirmer de cette autre personne qu'elle était visible pour le sujet percevant en question, puisqu'en fait, il n'a pas reconnu cette personne à un niveau élémentaire. Je suggère donc que la visibilité physique implique une forme élémentaire d'identifiabilité individuelle et, en conséquence, représente une première

¹⁶⁵ Notre traduction : « [...] people typically rely on the representativeness heuristic, in which probabilities are evaluated by the degree to which A is representative of B, that is, by the degree to which A resembles B ».

forme primitive de ce que nous appelons « connaître » (*Erkennen*) »

(Honneth, 2004 : 139)

Comment reconnaît-on une lesbienne *visible* ? La première interrogation qui a donc introduit ce travail de recherche a été la suivante : à partir de quoi est-on socialement identifiée comme lesbienne en public ? Et qu'est-ce que signifie l'expression « être visible » pour les lesbiennes interrogées ? Sur l'ensemble des entretiens menés, deux types de visibilité sont apparus : celle liée à la présentation de soi (apparence revêtant des codes identifiés comme transgressant ou non-conformes aux codes d'hyperféminité associés à l'hétérosexualité) et la plus fréquente, celle liée au couple¹⁶⁶.

4.2.1. L'apparence lesbienne : transgression des normes de genre et de sexualité

L'ouvrage de référence *Se dire lesbienne* (2010) de Natacha Chetcuti-Osorovitz est la première recherche en sociologie qui a été menée sur les parcours et les pratiques des lesbiennes entre Paris et Toulouse. Dans la préface, Michel Bozon reformule une question essentielle : « Sortir de l'hétérosexualité, est-ce sortir de la catégorie de femme et en quoi ? » qui rappelle inévitablement l'emblématique phrase de Monique Wittig (2001 [1981]) : « les lesbiennes ne sont pas des femmes » issu du livre *La pensée straight*. C'est à partir de cette question que nous analysons les stratégies vestimentaires des lesbiennes pour sortir de la catégorie de femme. La référence à cette phrase a été évoquée en situation d'entretien par Marie, qui se souvient s'être « finalement reconnue dans cette affirmation » au moment de son *coming out* auprès de sa famille :

« Je me souviens de membres de ma famille qui étaient un peu relou sur mon apparence et mes choix vestimentaires et à partir du moment où j'ai dit que j'étais lesbienne, ils m'ont foutu la paix. C'est libérateur pour moi cette identité politique ».

[Rose, 24 ans, Paris 7^{ème}]

Cet extrait d'entretien illustre l'analyse menée par Natacha Chetcuti-Osorovitz dans le troisième chapitre de son livre, intitulé « Devenir lesbienne et représentation de soi », dans

¹⁶⁶ Deux autres formes de visibilités ont également émergé des entretiens : la visibilité qui résulte des groupes d'amies et celle des familles homoparentales. Ces données ne seront pas analysées dans le manuscrit car elles sont minoritaires mais pourraient faire l'objet de travaux ultérieurs.

lequel elle se penche notamment sur la manière dont le fait de se dire lesbienne a des répercussions sur la manière de se (re)présenter en tant que femme et qui amène certaines lesbiennes à se questionner sur les catégories de genre en faisant évoluer leur apparence. Les témoignages qu'elles ont recueillis montrent que la *nomination de soi* en tant que lesbienne a entraîné une mise à distance et une transgression des marqueurs de féminité associés à l'hétérosexualité : « *la reconstruction (pensée) de la catégorie lesbienne peut prendre ainsi la forme d'un rejet de toute imposition de la féminité, traditionnellement vécue comme hétérosexuelle* » (Chetcuti-Osorovitz, 2010 : 70).

Durant les entretiens que nous avons menés, l'une des questions adressées aux lesbiennes était la suivante : « Pensez-vous être visible en tant que lesbienne quand vous êtes seule ? »¹⁶⁷. Parmi les quarante-sept lesbiennes de notre corpus, presque un tiers d'entre elles ont répondu être visibles (cela correspond à treize lesbiennes). La visibilité lesbienne pose ainsi la question de l'apparence lesbienne, de ses marqueurs corporels et des signes extérieurs de cette visibilité. Pendant les entretiens, elles étaient plusieurs à mentionner des expressions pour décrire leur apparence telles que : « codes lesbiens », « codes de la gouine », « image de la lesbienne », « stéréotype de la lesbienne » et « androgyne ».

Pour comprendre comment se construit l'apparence des lesbiennes visibles, il nous semble important de revenir sur la construction différenciée des corps sexués et sur le poids de l'hétéronormativité qui pèse sur les femmes au cours de leur socialisation. Ce retour sur les effets de la socialisation différentielle des corps nous permet d'envisager l'apparence lesbienne comme une forme d'émancipation et une manière de transgresser les normes de genre et de sexualité.

4.2.1.1. *L'incorporation du genre : façonnement d'un corps sexué et apprentissage d'une féminité sexualisée*

Le corps est un objet de recherche pluridisciplinaire qui a été au cœur d'études en sciences humaines et sociales (Detrez, 2002 ; Corbin *et al.*, 2005). Les travaux en sociologie ont souligné que les caractéristiques culturelles et historiques des sociétés (Elias, 1976 ; Mauss, 2021 ; Corbin, 1982 ; Perrot, 1984 ; Vigarello, 1985) ainsi que les appartenances sociales des individus (Boltanski, 1971 ; Bourdieu, 1979) ont des effets directs sur ses représentations et ses usages.

¹⁶⁷ Dans tous les aspects de leur vie quotidienne, en particulier dans les espaces publics.

La sociologie du corps s'est particulièrement attachée à saisir le corps comme une construction sociale et culturelle en tant que « *matière de symbole, objet de représentations et d'imaginaires* » (Le Breton, 2018 : 1) et comme siège de l'identité sociale qui fonctionne comme un langage (Bourdieu, 1977). La sociologie a également souligné l'importance du corps dans la (re)production des différences et de la hiérarchie entre les sexes (Delphy, 2001 ; Tabet, 1998 ; Guillaumin, 2016 [1992]) et a démontré que la différenciation sociale des corps constitue un des principes fondamentaux de l'organisation de la vie sociale.

Dans l'ouvrage collectif *Dire le genre. Avec les mots, avec le corps*, Christine Bard et Frédérique Le Nan (2019) affirment que le concept de genre offre une grille de lecture très importante du corps car il permet de s'interroger sur « *l'encodage culturel de nos apparences* » (Bard et Le Nan, 2019 : 187). En effet, le fait d'être identifié comme un homme ou une femme, dans les espaces publics en particulier, revient surtout à « *présenter un corps avec les marqueurs physiques légitimes d'apparence d'une ou l'autre des catégories de sexe* » (Garcia et al., 2022). Ce sont sur ces « *marqueurs physiques* » que nous allons nous pencher pour comprendre de quelles manières les corps des femmes sont marqués par le genre. Le corps est considéré comme le lieu privilégié de l'inscription physique du genre par des habitudes corporelles « *sexuellement différenciées et différenciantes* » (Court, 2016 : 321). La notion d'incorporation permet ici de décrire le processus à travers lequel les normes, les contraintes et les hiérarchies sociales s'inscrivent dans les corps. Pour Martine Court, cette notion est un « *instrument privilégié pour dénaturer les différences entre hommes et femmes* » (Court, 2016 : 322) car elle présente deux intérêts particulièrement éclairants pour la sociologie du genre. L'incorporation souligne que les différences corporelles entre les femmes et les hommes sont le produit d'une construction sociale. Ce processus met en évidence que ce ne sont pas uniquement les normes de genre qui s'inscrivent dans le corps mais aussi et surtout la place que les unes et les autres occupent dans les rapports sociaux asymétriques de sexe.

Toutes les sociétés effectuent une classification sociale selon les apparences corporelles en produisant une identification par un « *étiquetage lié au sexe* » (Héritier, 1996 ; Goffman, 2002) qui produit « *deux classes sexuelles* » ou catégories de sexe : hommes-femmes, garçons-filles, masculinité-féminité. Le « *corps dit le genre* » (Bard, 2019 : 13) car il est le premier indicateur du sexe (Guillaumin, 2016 [1992]). Ces différences physiques entre les hommes et les femmes reposent sur une conception essentialisante des sexes qui les séparent, les hiérarchisent et

les figent. Le corps et l'apparence traduisent donc une fonction sociale, celle « *d'actualiser, de rendre visible, ce qui est considéré comme la division fondamentale de l'espèce humaine : le sexe* » (Guillaumin, 2016 [1992] : 113). Ce postulat conduit à « faire du genre »¹⁶⁸ (West et Zimmerman, 1987), c'est-à-dire à construire des différences artificielles (ni naturelles ni biologiques) entre les hommes et les femmes (les garçons et les filles) qui les divisent. Ceci amène à considérer la féminité et la masculinité comme quelque chose que l'on « est » plutôt que comme quelque chose que l'on « fait ». Les normes sociales en matière de genre ainsi construites vont produire des idéaux corporels qui définissent la manière dont le corps et l'apparence des femmes doivent être afin d'être considérées comme féminins. Ces contraintes se manifestent particulièrement sur leur corps et leur apparence en créant un idéal corporel de féminité qui pense le corps comme « un objet esthétique » morcelé et soumis au regard (Cogérino et Mansey, 2010). C'est ainsi que les filles vont devoir apprendre à se comporter en adéquation avec leur assignation dès la naissance : « *Le corps des filles subit en effet un dressage extrêmement précis au moyen d'activités sexuellement distinguées et distinguantes* » (Détrez et Simon, 2006 : 115). Dès la naissance et durant l'enfance et l'adolescence, les jeunes filles vont incorporer des manières différentes de tenir leurs corps et de le présenter aux autres au cours de la socialisation qui a lieu au sein de la famille (Court, 2010) mais aussi à l'école (Mosconi, 1999, Clair, 2012). De ce fait, le genre participe à « *la sexualisation différenciée des corps (habillés ou nus)* » (Bard, 2019 : 14). En effet, très tôt, les filles et les garçons développent des « dispositions genrées », soit :

« L'ensemble des manières d'agir et de penser socialement définies comme masculines et féminines, que les individus intériorisent au cours de leur histoire, et qui les conduisent à agir d'une manière spécifique dans des contextes déterminés ».

(Court, 2007 : 97)

Ces dispositions genrées vont s'inscrire dans l'apparence à travers des contraintes, et c'est principalement sur les femmes que celles-ci reposent. Nous distinguons le corps de l'apparence, car dans notre recherche, c'est bien l'apparence des lesbiennes qui participent à la visibilité de certaines d'entre elles. En effet, comme nous le verrons, elle fait l'objet d'une

¹⁶⁸ Notre traduction : « Doing gender ».

resocialisation de la part des enquêtées pour se distinguer de la catégorie « femme » dans la mesure où, selon Monique Wittig :

« Ce qui fait une femme, c'est une relation particulière à un homme, relation que nous avons autrefois appelée servage, relation qui implique des obligations personnelles et physiques aussi bien que des obligations économiques ».

(Wittig, 2001 : 52)

Ces « obligations physiques » sont imposées par le travail esthétique menée sur l'apparence des femmes. Dans notre travail, nous désignons l'apparence comme « *le corps, sa présentation, sa représentation* » (Jabbour, 2013 : 14-16), c'est-à-dire « *tout ce qui se présente à la vue* » (Garner-Moyer, 2011 : 185). La notion d'apparence a fait l'objet de recherches sur les représentations sociales (Duflos-Priot, 1981), sur son rôle dans le processus de recrutement, (Hidri 2007 ; Garner-Moyer, 2011) pouvant mener à des discriminations (Jabbour, 2013). Ces travaux ont souligné que l'apparence est un signe d'identification et de distinction dans les relations sociales et un marqueur social. L'apparence peut ainsi être défini comme :

« L'ensemble des caractères physiques constants ou variant lentement (poids, taille, traits du visage), d'attitudes corporelles (postures, expressions, mimiques) et d'attributs (habits, coiffure, maquillages accessoires ».

(Duflos-Priot, 1981 : 64)

Erving Goffman parle quant à lui de la « façade personnelle » qu'il définit comme l'ensemble des attributs qui suivent une personne partout où elle va :

« Le vêtement ; le sexe ; l'âge et les caractéristiques raciales ; la taille et la physionomie ; l'attitude ; la façon de parler ; les mimiques ; les comportements gestuels ; et autres éléments semblables ».

(Goffman, 1973 : 30-31)

Tout comme le corps, l'apparence est au cœur d'une socialisation différentielle entre les sexes. C'est sous l'influence des différentes instances de socialisation (famille, école, pairs) que des techniques quotidiennes de beauté en viennent à structurer les pratiques corporelles des jeunes filles. Dans le cadre de ce processus, les jeunes filles apprennent dès le plus jeune âge à façonner une apparence « féminine » qui exprime notamment la séduction et la douceur

(Buscatto, 2019). Des travaux menés sur les enfants soulignent que la fabrique des corps sexués est surtout guidée par la production d'une féminité sexualisée (Court, 2007 ; Duru-Bellat, 2012 ; Mardon, 2011 ; Mercader et Carbonne, 2014). Qu'il soit question de « sexualisation précoce » des jeunes filles (Mardon, 2011), de la « dictature de l'apparence » (Moulin, 2005) ou de la fabrique de « "vraie" petites femmes » (Duru-Bellat, 2012), ces travaux décrivent un façonnement prématuré et continu de critères de féminité qui structure la construction de corps féminins comme objets de désir sexuel (Buscatto, 2019). La sexualisation est ici définie comme « *l'action qui consiste à donner un caractère sexuel à un produit ou à un comportement qui n'en possède pas en soi* » (Bouchard et Bouchard cités par Lebreton, 2008 : 17). L'apprentissage de cette féminité est rendu possible par un ensemble de pratiques liée à l'apparence, créant des différences « *réputés superficielles* » (Guillaumin, 2016 [1992]) à travers les vêtements et le maquillage notamment.

Selon Christine Bard, le vêtement a historiquement participé à construire une vulnérabilité féminine qui a été érotisée. Elle souligne que : « *ce qui est sexy renvoie à la contrainte, à de l'inconfort, à des prises de risque, à un surcoût financier, à une certaine souffrance acceptée pour parvenir à la féminité* » (Bard, 2019 : 167). Cette contrainte renvoie aux travaux de Colette Guillaumin sur la mode vestimentaire analysée comme une manière d' « *actualiser et mettre en scène le sexe* » (Guillaume, 2016 : 117) et d'incorporer le genre de façon inconsciente (Guillaumin, 2016 [1992]). Elle mentionne par exemple certains attributs de la féminité qui contraignent le corps des femmes (talons hauts, porte-jarretelles, gaines) pour les maintenir en état d'accessibilité sexuelle permanente. Pour Guillaumin, cette servilité est l'expression du pouvoir masculin qui se manifeste dans toutes les sociétés (Gough, 1975). Aujourd'hui, les normes de féminité véhiculées par la mode ont évolué et la mode n'est plus aussi « douloureuse » et normative pour atteindre la féminité. En effet, à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, l'émergence d'un « style jeune » a fait apparaître des vêtements mixtes (jeans, sweat, blouson, tennis, survêtement) (Barbier et al., 2016). Plus récemment, on observe aussi l'apparition de certaines collections « unisexes » dans l'industrie vestimentaire. Pourtant, le vêtement continue de fabriquer le genre à travers les discours et les prescriptions, toujours plus nombreux au sujet des tenues des femmes, « *quand bien même celle-ci sont moins sophistiquées ou moins dévoilantes que celles des hommes* » (Barbier et al., 2015 : 659).

Même si le vêtement féminin est moins stéréotypé aujourd'hui, dans les espaces publics l'apparence reste un marqueur de genre important. Et c'est ce qui nous intéresse dans le cadre de notre travail puisque nous nous intéressons à l'apparence des lesbiennes visibles, celles qui transgressent les représentations normatives de la féminité.

À travers, les contraintes qui pèsent sur l'apparence des femmes, Guillaumin a montré que la construction des corps sexués représente l'un des mécanismes de socialisation majeur qui participe à l'appropriation privée et collective des femmes par les hommes. En dénaturant la catégorie de « femme » elle a aussi posé les jalons d'une critique du caractère opprimant de l'hétérosexualité.

4.2.1.2. *L'apparence corporelle : la contrainte à l'hétérosexualité comme fondement du genre*

À partir de ces travaux, nous considérons ces pratiques corporelles, prescrites aux femmes, comme des « disciplines du corps » (Foucault, 1975) et des « techniques du corps » (Mauss, 2021). Dans le cadre de notre analyse, nous les identifions comme des *marqueurs de féminité stéréotypé* qui distinguent traditionnellement les femmes des hommes dans le cadre de l'hétérosexualité. En effet, tous les moyens employés pour contraindre le corps des femmes sont intrinsèquement liés à la volonté de produire une féminité pensée par et pour les hommes, et à la contrainte à l'hétérosexualité (Rich, 1981). Présentée comme obligatoire, l'hétérosexualité institue le désir pour le sexe opposé comme une norme naturelle et immuable. Tout au cours de leur vie, les jeunes filles sont encouragées à prendre soin de leur beauté et de leur apparence physique dans l'objectif de faire plaisir aux autres (Ghigi, 2016). Des travaux comme ceux de Caroline Moulin (2005) ont par exemple saisi la place prédominante de l'apparence sexualisée dans la construction d'une féminité séduisante chez les adolescentes. Cette analyse est également partagée par Christelle Lebreton (2017) qui va jusqu'à souligner que « *la culture de la féminité adolescente, centrée sur la beauté physique et la romance hétérosexuelle participe à la contrainte à l'hétérosexualité* » (Lebreton, 2017 : 69). Nous insistons sur l'apport du travail mené par Lebreton car elle est la seule, à notre connaissance, à intégrer la contrainte à l'hétérosexualité comme une dimension constitutive de la socialisation différentielle entre les sexes. Sa recherche menée auprès d'adolescentes

lesbiennes au Québec effectue un lien entre l'adhésion aux normes de féminité et l'hétérosexualité :

« Les filles apprennent qu'il faut être séduisante pour plaire aux garçons [...] Les activités ou rituels liés à la beauté engagent les jeunes femmes dans l'actualisation quotidienne de leur identité sexe/genre [...] Au sein des groupes de filles, la culture de la féminité est omniprésente. Cette culture exclut par définition toute sexualité autre que l'hétérosexualité. En concentrant les intérêts des femmes et des filles autour de la romance hétérosexuelle, elle joue un rôle majeur dans la reproduction du contrôle social et de la sexualité des femmes ».

(Lebreton, 2017 : 70-71)

L'apprentissage de l'hétérosexualité comme celui des goûts vestimentaires et de la tenue des corps participent ainsi à « *fabriquer des filles et des garçons, des femmes et des hommes complémentaires et naturellement différents* » (Buscatto, 2019 : 66). De nombreuses autrices lesbiennes ont ainsi mis en évidence le fondement hétéronormatif des catégories de sexe (Guillaumin, 1978 ; Rich, 1981 ; Wittig, 1980 ; Butler, 1990). Pour ces autrices, « *l'existence de l'homosexualité atteste que l'hétérosexualité est à la fois construite et constitutive des rapports sociaux de sexe* » (Lebreton, 2017 : 27). Selon Monique Wittig (2001), l'hétérosexualité est analysée comme un contrat social qui organise les rapports sociaux de sexe, lequel représente une forme d'esclavage ou de « sexage » (Guillaumin, 2016 [1992]) qui soumet les femmes aux hommes. Ainsi définie, l'hétérosexualité représente un système qui permet le maintien de la domination des hommes sur les femmes, à travers notamment l'objectification sexuelle des femmes :

« Où qu'elles soient et quoi qu'elles fassent (y compris lorsqu'elles travaillent dans le secteur public), elles sont vues (et rendues) sexuellement disponibles pour les hommes et elles, seins, fesses, vêtements, doivent être visibles. Elles doivent arborer leur étoile jaune, leur éternel sourire jour et nuit ».

(Wittig, 2001 : 40)

Selon Wittig, les catégories de sexe ont pour conséquence de naturaliser l'hétérosexualité ce qui a pour effet principal d'occulter le fait que les femmes sont « contraintes » à l'hétérosexualité. C'est ainsi qu'elle évoque la pensée de Adrienne Rich pour qui

l'hétérosexualité est « *quelque chose qui a dû être imposé, dirigé, organisé, répandu par la propagande et maintenu par la force* » (Wittig, 2001 : 31).

Adrienne Rich a conceptualisé la « contrainte à l'hétérosexualité » pour contester la supposée « naturalité » de l'hétérosexualité. Ses travaux ont montré que les hommes s'approprient le corps des femmes par un ensemble de « *moyens par lesquels le pouvoir masculin se manifeste et se maintient* » (Rich, 1981 : 23). Parmi les nombreux moyens¹⁶⁹ qui permettent d'imposer l'hétérosexualité, elle cite notamment le fait d'entraver la liberté de mouvement des femmes par « *les codes de vêtement "féminin"* » (Rich, 1980 : 22) et le fait d'idéaliser l'amour hétérosexuel tout en punissant la sexualité lesbienne. Rich précise que certaines des formes par lesquelles s'exprime le pouvoir des hommes sont plus reconnaissables que d'autres pour imposer l'hétérosexualité aux femmes, toutefois :

« Chacune des formes citées contribue au réseau des contraintes aboutissant à la conviction chez les femmes que le mariage et l'orientation sexuelle vers les hommes sont des composantes inévitables de leur existence ».

(Rich, 1980 : 23)

Dans le cadre de notre travail, nous envisageons l'hétérosexualité non pas comme une simple pratique sexuelle mais comme une institution sociale qui fonctionne comme « *la pierre angulaire de l'appropriation des femmes* » (Turcotte, 1996 : 121) tout en légitimant la domination des hommes sur les femmes (Rich, 1980). La prise en compte de la dimension de la sexualité dans la construction de la féminité et des manières de se présenter représente un point clé dans notre travail car il nous permet d'envisager ce que nous nommons *l'apparence hétérosexuelle*¹⁷⁰ comme le produit de l'incorporation d'une féminité sexualisée et de la contrainte à l'hétérosexualité. C'est à partir de cette apparence que les lesbiennes visibles

¹⁶⁹ Adrienne Rich a identifié huit caractéristiques du pouvoir masculin déclinées en différents moyens. Le pouvoir des hommes consiste à : 1) interdire aux femmes toute sexualité ; 2) imposer leur sexualité (celle des hommes) ; 3) diriger ou exploiter leur travail pour contrôler le produit ; 4) s'approprier ou leur retirer leurs enfants ; 5) les enfermer physiquement et entraver leur liberté de mouvement ; 6) les utiliser comme objets d'échange ; 7) étouffer leur créativité ; 8) mettre hors de portée de vastes domaines de connaissances et de réalisations culturelles.

¹⁷⁰ Nous savons que les femmes hétérosexuelles ont différentes apparences et qu'elles peuvent se vêtir et se présenter aux autres d'une multitude de manières. L'apparence hétérosexuelle est un idéal-type que nous utilisons à partir des représentations des lesbiennes de notre corpus car il nous permet de conceptualiser l'apparence lesbienne et ses marqueurs corporels.

vont engager un travail de distanciation critique, pendant leur *coming out*, pour se distinguer des femmes hétérosexuelles à travers leur apparence.

4.2.1.3. *Le coming out : naissance de l'apparence lesbienne et poids de l'hétéronormativité*

Le *coming out* ou l'expression publique d'une sexualité non hétérosexuelle est un processus social complexe qui structure la vie de nombreuses lesbiennes¹⁷¹. Le *coming out* n'est pas seulement un événement qui « *organise la vie homosexuelle sur le modèle binaire d'un "avant" et d'un "après" »* (Fassin, 2008 : 91). C'est un processus sans cesse réactualisé (Kosofsky Sedgwick, 2008) qui consiste à apprendre à se dire et à être ouvertement lesbienne dans une société qui fait peser sur les lesbiennes une « *contrainte à l'hétérosexualité* » (Rich, 1990). Dès les années 1990, des travaux (Herdt et Bower, 1992, 1993) ont montré que les étapes qui jalonnent le *coming out* constituent une séquence de transition rituelle connue sous le nom de « *rites de passage* ». Selon Arnold van Gennep (1960), cette notion désigne « *toutes les séquences cérémonielles qui accompagnent le passage d'une situation à une autre et d'un monde (cosmique ou social) à un autre* » (van Gennep, 1960 : 13) :

« Le coming out n'est pas seulement un rituel clé de la culture gay : c'est un domaine culturel particulièrement puissant dans lequel on peut affiner l'étude des rites de passage dans une société complexe ».

(Herdt et Bower, 1992 : 31)

En tant que rite de passage, le *coming out* repose sur une technique que l'on retrouve dans de nombreux rites d'initiation et qui consiste à désapprendre un ancien système de relation avec soi-même et les autres, et l'apprentissage d'un nouveau système relationnel qui doit le remplacer (Garrick, 1997). Concernant les lesbiennes, cela nécessite le désapprentissage des normes et des pratiques issues de la socialisation hétérosexuelle qui leur a été transmise, afin d'adopter celles de la nouvelle culture, comme la manière de se présenter à soi-même et aux autres à travers la modification de leur apparence, ce qu'exprime très justement Natacha Chetcuti-Osorovitz :

¹⁷¹ Le *coming out* n'est pas une étape obligatoire dans la vie de toutes les lesbiennes, du moins le *coming out* familial. Cf. travaux de Salima Amari (2012, 2015).

« L'accès à la reconnaissance du lesbianisme semble permettre aux lesbiennes s'autoaffirmant comme telles [...] de faire naître un corps réélaboré en adéquation avec les normes culturelles du groupe et non plus uniquement en référence à la culture hétérosexuelle ».

(Chetcuti-Osorovitz, 2010 : 91)

Ce « corps réélaboré » marque l'une des premières étapes du *coming out* comme rite de passage, celui de la *séparation (préliminaire)* qui exprime, pour les lesbiennes, une transgression à deux niveaux. Le refus de la contrainte à l'hétérosexualité et la mise à distance avec la catégorie de « femme » (hétérosexuelle) qui impose une vision normative de la féminité à travers « *un corps préalablement conditionné par des normes hétéroandrocentrées* » (Chetcuti-Osorovitz, 2010 : 89). Alors qu'elles ne sont que quatre à avoir « toujours été garçons manqués », les lesbiennes visibles de notre corpus ont été amenées à s'interroger sur la mise en scène de soi en prenant leurs distances à l'égard des représentations traditionnelles de la féminité, ce que Natacha Chetcuti-Osorovitz a nommé le « déploiement du genre ». Dans l'extrait suivant, Zélie évoque la période de sa vie précédant son *coming out*, qu'elle fit à l'âge de 25 ans, et durant laquelle elle a « *essayé de performer la féminité à fond* ». Ce qu'elle nomme « *sa prise de conscience* », c'est-à-dire le fait de se dire lesbienne, l'a amenée à modifier radicalement son apparence corporelle et vestimentaire, prenant ainsi conscience que la contrainte à l'hétérosexualité passe, entre autres, par une injonction à la féminité :

« Je portais des robes à pois, des petits nœuds dans les cheveux, des serre-têtes, en même temps ça m'amusement beaucoup. Après quand j'ai voulu m'assumer en tant que lesbienne j'ai un peu délaissé tout ça donc je mettais plus de soutien-gorge, je portais que des débardeurs à dos de nageur, je ne mettais plus du tout de robes, j'ai laissé de côté tout ce qui était un peu trop féminin. Et évidemment j'ai coupé mes cheveux courts. J'ai été vers des vêtements plus androgynes ».

[Zélie, 34 ans, Paris 20^{ème}]

Zélie est passée d'un style vestimentaire typiquement féminin (robe, accessoires) à une manière de se présenter tout autre, qu'elle décrit comme « androgyne » : changement de coupe de cheveux, abandon du soutien-gorge et port de vêtements plus neutres. On comprend ici que Zélie associe les vêtements féminins à une contrainte dont elle souhaite

s'extraire. En effet, comme nous l'avons vu, l'injonction à la féminité est l'une des « techniques diverses » sur laquelle repose la construction du corps des femmes (Guillaumin, 1992). Cette injonction s'exerce dans le cadre d'un « *processus de socialisation de l'expérience corporelle* » (Le Breton, 2018 : 2) tout au long de l'enfance et de l'adolescence. David Le Breton (2018) souligne que les qualités (morales et physiques) attribuées aux filles et aux garçons et plus tard aux femmes et aux hommes ne sont pas inhérentes à des attributs corporels mais bien à la signification sociale qu'on leur prête ainsi qu'aux normes de comportements que cela implique. De manière générale, les parents, en tant qu'agents socialisateurs, participent à la production différenciée des corps en prescrivant certains comportements et pratiques conformément au sexe d'appartenance. Les pratiques éducatives s'incarnent aussi dans les « agents périphériques de socialisation », notion développée par Anne Dafflon Nouvelle (2006) qui désigne les vêtements, les jouets et tout objet qui oblige les corps à se conformer à leur réalité matérielle.

Concernant le façonnement différencié des corps, la longueur des cheveux par exemple continue de distinguer les enfants tout comme les jupes et les pantalons : « *les filles ont donc à gérer très tôt l'embarras d'un choix entre vêtement ouvert et vêtement fermé que les garçons n'ont pas à faire* » (Bard, 2019 : 176). Colette Guillaumin affirme que différentes injonctions verbales ponctuent les conduites des filles prenant tour à tour la forme d'*ordres* et d'*interdictions* pour imposer des marqueurs de féminité stéréotypé à travers un « dressage des corps ». Nous observons que l'injonction à la féminité peut s'exercer jusqu'à l'âge adulte en se manifestant par un droit de regard permanent ou des désapprobations pouvant aller jusqu'à la pression, comme le déplore Ingrid, en précisant que ses parents « *ont toujours eu une espèce de contrôle* » sur son corps :

« Quand j'étais jeune mes parents voulaient toujours que je porte des robes, des jupes que je fasse plaisir à mamie, à maman (*rires*). Ils ont toujours eu une espèce de contrôle sur mon corps et assez tard. C'est assez triste, quand j'étais en prépa j'ai laissé pousser mes cheveux car mes parents le voulaient vraiment. J'avais réussi à faire en sorte d'avoir les cheveux longs et que ça ne soit pas trop féminin. Il fallait absolument que je m'habille de manière plus féminine ».

[Ingrid, 27 ans, Bagnolet]

Tout comme Ingrid qui devait « faire plaisir » à sa famille, Fionia a recherché « l’approbation » de sa mère jusqu’à ses 21 ans, période durant laquelle sa mère a exercé un contrôle sur son style vestimentaire car il n’était pas assez féminin selon elle :

« Ma mère a un attachement à la féminité qui est très compliqué, elle m’a habillé tard, jusqu’à mes 21 ans, au moment où je suis partie de chez eux. Je cherchais son approbation quand je m’habillais et elle a toujours laissé ma sœur tranquille parce qu’elle s’habillait de manière féminine. Quand j’ai vécu seule, j’ai découvert le milieu lesbien et ça m’a fait un bien fou. J’ai enfin pu être qui je voulais après tant d’année. J’ai un peu fait mon adolescence à cet âge-là : j’ai coupé mes cheveux, j’ai rasé un côté et je me suis habillée de façon plus extrême. Mais c’est encore chiant aujourd’hui, je vois mes parents deux fois par an et quand je fais ma valise, je suis obligée de faire attention ».

[Fionia, 27 ans, Paris 20^{ème}]

Ce contrôle du corps incarne une « police du genre¹⁷² » qui s’impose aux femmes, et qui est décrit comme « *des instruments de contrôle sexiste* » (Dorlin, 2003 : 121) qui contraignent les femmes en leur prescrivant des comportements et des pratiques jugés en adéquation avec les normes sociales de genre. Les cheveux longs représentent pour les lesbiennes visibles de notre corpus un marqueur puissant de féminité stéréotypé¹⁷³. Par exemple, Fionia se remémore l’image de sa mère en pleurs lorsqu’elle s’est coupée les cheveux très courts et Zélie se souvient avoir intériorisé ses cheveux comme « *attribut de [s]a beauté féminine* », ce qui représentait une « contrainte » pour elle :

« J’ai toujours eu envie d’avoir les cheveux courts parce que j’ai toujours vécu mes cheveux comme une contrainte, ils sont très frisés et toute mon enfance j’ai eu des remarques sur le fait qu’ils étaient magnifiques. C’était vraiment pénible, c’était l’attribut de ma beauté féminine. Et ça me saoulait trop. J’en avais marre, peut-être que j’avais envie de changer et je pense que je me suis dit que pour devenir lesbienne il fallait que je me coupe les cheveux, que ça se voit sur ma tête ».

[Zélie, 24 ans, Paris 20^{ème}]

¹⁷² Notre traduction : « Gender policing ».

¹⁷³ Aucune lesbienne de notre corpus n’a précisé que le fait d’avoir les cheveux courts était pratique mais nous supposons que cela demande moins d’entretien au quotidien. Hormis le fait d’aller régulièrement dans un salon de coiffure ou de se les couper soi-même. Les lesbiennes ont d’ailleurs été à l’origine d’un mouvement souhaitant rétablir l’équité concernant les prix des coupes de cheveux en proposant un tarif lié à la longueur des cheveux plutôt qu’au genre (encore aujourd’hui, une coupe « femme » est plus chère qu’une coupe « homme »). De plus en plus de coiffeurs « queer » proposent des coupes à prix libre lors d’événements ou en se déplaçant à domicile.

Le milieu scolaire en tant que second lieu de la socialisation primaire est aussi le terrain privilégié de la fabrique sociale des filles et des garçons, en particulier en ce qui concerne les normes corporelles, d'apparence et de sexualité.

Selon, Butler (2005 [1990]), la construction genrée des identités s'inscrit dans l'hétéronormativité, qu'elle définit comme un :

« Système, asymétrique et binaire, de genre, qui tolère deux et seulement deux, où le genre concorde parfaitement avec le sexe (au genre masculin le sexe mâle, au genre féminin le sexe femelle) et où l'hétérosexualité (reproductive) est obligatoire, en tout cas désirable et convenable ».

(Butler, 2005 [1990] : 24)

La construction sociale de la différence des corps masculins et féminins s'accompagne ainsi d'une injonction à l'hétérosexualité qui nourrit réciproquement la bipartition « masculin » et « féminin » en renforçant les divisions sociales genrées. L'hétéronormativité s'exprime particulièrement durant la période de l'adolescence et de l'entrée à l'âge adulte (Clair, 2012). Cette légitimation de l'hétérosexualité implique la marginalisation et la stigmatisation de tout comportement contraire à l'hétérosexualité et aux normes de genre qui lui correspondent. Des travaux ont montré que le groupe de pairs représente l'un des lieux les plus importants de la production des différences sexuées (Moulin, 2005 ; Clair, 2008) comme l'illustre l'expérience de Bonnie. Elle évoque la période « compliquée » du lycée, ponctuée de rappels à l'ordre exprimés par un élève la qualifiant de « bonhomme » et par l'obligation d'adhérer à une féminité prescrite par sa famille et par sa mère en particulier :

« Au lycée c'était compliqué car j'avais vachement de mal avec le fait que certains mecs, dont un clairement homophobe, disaient tout le temps que j'étais un bonhomme. Je l'avais déjà entendu dire qu'il fallait bruler les gays. J'entendais ce genre de trucs qui était assez humiliant pour moi donc j'avais envie de coller à la féminité c'est-à-dire mettre des trucs moulants et des talons. Au début j'ai intégré le fait de ne pas être masculine et c'est le genre de chose qu'on m'a dit dans ma famille. Ma mère a quand même cette conscience-là, une forme de féminité qu'il faut préserver, elle est très féminine et 1000% hétéro, donc j'ai intégré des choses qu'elle m'a dites ».

[Bonnie, 24 ans, Paris 13^{ème}]

En effet, les normes de genre et la standardisation des comportements sont valorisés tout en étant scrutés par le groupe de pairs, en particulier à l'adolescence. Les travaux de Christelle Lebreton (2017) sur les adolescentes lesbiennes démontrent que les discriminations et le dénigrement participent au processus de socialisation des filles et des jeunes lesbiennes en particulier. Les conclusions de sa recherche soulignent que l'échec à performer la féminité normative est toujours sanctionné par les pairs à travers les insultes verbales, « *en particulier au moyen de l'étiquette "lesbienne" et de la mise à l'écart de celles qui résistent* » (Lebreton, 2017 : 71).

Pour Isabelle Clair (2012), les jeunes filles et les jeunes garçons doivent renouveler en permanence leur appartenance à la bonne catégorie sous peine d'être stigmatisés. Alors que les garçons doivent faire preuve de leur masculinité et de leur virilité sous peine d'être étiquetés de « pédés », les filles doivent sauvegarder leur vertu pour ne pas être étiquetées de « putes ». C'est à travers ces deux figures que l'ordre hétérosexuel se manifeste. Or, Isabelle Clair précise que « *les filles n'ont pas à être à 100% des filles dans l'ensemble de leurs interactions : les "garçons manqués" sont nombreux* » (Clair, 2012 : 73). Pourtant, l'expérience de Bonnie illustre bien la sanction qui pèse sur celles qui s'apparentent à des « garçons manqués », surtout si elles ne sont pas hétérosexuelles. L'hétéronormativité, comprise comme le primat de l'hétérosexualité, participe donc à « fabriquer le genre » car elle est à la source de « *l'identification des individu-e-s à un sexe, et un seul, dans un rapport antagonique et complémentaire avec un autre sexe, et un seul autre* » (Clair, 2012 : 69). À l'école ou à la maison, Bonnie a été soumise aux pressions de « la contrainte à l'hétérosexualité » par le biais d'un contrôle social qui l'a obligée à « coller à la féminité », comme l'illustre l'évocation de sa mère « très féminine et 1000% hétéro ». La construction de la différence entre corps « féminins » et corps « masculins » s'accompagne bien souvent d'une injonction à l'hétérosexualité, qui nourrit réciproquement la bipartition « féminin » / « masculin » (Garcia *et al.*, 2022). De la même manière, la division entre hétérosexualité et homosexualité renforce les divisions sociales genrées. De ce fait, la reconnaissance de l'hétérosexualité en tant que norme participe à l'exclusion et à la marginalisation des autres sexualités dans le cadre du processus de socialisation. Les normes de genre sont donc intrinsèquement liées à la production de l'hétérosexualité, interprétée comme un processus de socialisation historiquement et culturellement située (Fidolini, 2018). Une socialisation différentielle à l'hétérosexualité qui débute dès l'école primaire (Renold, 2000) et qui « *produit le corps*

féminin en tant qu'objet hétérosexuel désirable » (Couchot-Schiex, 2017 : 160). Adrienne Rich souligne ainsi que l'un des moyens d'imposer l'hétérosexualité aux femmes consiste en « *l'occultation de la possibilité lesbienne, continent enfoui, dont quelques pointes émergent à la surface de temps à autre pour retomber dans l'oubli* » (Rich, 1981 : 830).

Cette socialisation à l'hétérosexualité représente le cadre dans lequel les lesbiennes apprennent et intègrent le « *point de vue des normaux* » c'est-à-dire l'ensemble des représentations que leur « *propose la société, en même temps qu'une idée générale de ce qu'impliquerait la possession de tel stigmaté* » (Goffman, 1975 : 46). Pour les lesbiennes, cette phase de socialisation et la manière dont elles se présentent aux autres actent leur transgression des normes de genre et de sexualité, et marquent la première étape de ce que Howard Becker (1963) nomme la « *carrière déviante* ». Comme nous le verrons par la suite, le fait d'être publiquement désignée comme déviante en public constitue l'étape la plus cruciale dans la formation d'un « *comportement déviant stable* ». Elle a pour conséquence principale un changement de statut qui a un impact sur les expériences des lesbiennes dans les espaces publics comme l'illustrent rétrospectivement les discours de Izia et Suzanne :

« Avant j'étais visible, j'ai eu les cheveux courts de mes 20 ans à mes 25 ans. C'était un truc d'affirmation identitaire, j'avais très envie de les couper depuis longtemps mais j'ai mis du temps à le faire parce que je n'avais pas envie qu'on me remarque. Maintenant que j'ai les cheveux longs je ne pense pas être forcément visible parce que le regard des hommes se fait parfois séducteur mais en même temps je ne sais pas si c'est lié au fait que je sente la différence avec le moment où j'avais les cheveux courts et que je correspondais mieux au stéréotype ».

[Izia, 26 ans, Paris 19^{ème}]

« Je suis passée par différents look et physiques ce qui fait que j'ai plus été identifiée comme hétéro, très hétéro avec talons, cheveux longs jusqu'à mes 35 ans et après j'ai eu une période très identifiée gouine. Aujourd'hui c'est un peu plus neutre. Donc ça joue vachement l'apparence parce que les agressions que j'ai eues entre 35 et 45 ans étaient plus liées à mon homosexualité. Quand j'étais hétéro j'étais vraiment agressée par rapport à ma jeunesse, mon hétérosexualité, ma façon de m'habiller, de me maquiller, c'était toujours lié à ça »

[Suzanne, 45 ans, Paris 19^{ème}]

Izia et Suzanne évoquent toutes les deux le passage d'une apparence lesbienne à une apparence hétérosexuelle et vice-versa, ainsi que les effets que cela produit sur leurs

expériences parmi la population des hommes hétérosexuels. Leurs expériences illustrent très bien ce qui se joue entre le fait d'adopter des marqueurs de féminité et des *marqueurs de lesbianité*, concept forgé dans le cadre de notre travail.

4.2.2. Les marqueurs de lesbianité : marqueurs de visibilité lesbienne

Qu'est-ce qu'une lesbienne *visible* ? Et comment la reconnaît-on dans les espaces publics ? C'est pour répondre à ces questions que nous allons tenter de comprendre par quels moyens corporels et esthétiques les lesbiennes se distinguent des femmes hétérosexuelles, comment elles sont identifiées par la population hétérosexuelle mais aussi comment elles se reconnaissent entre elles. Afin de nourrir notre analyse, nous allons nous appuyer sur des travaux portant sur la mise en scène des corps et des signes qui y sont associés pour identifier les marqueurs de visibilité lesbienne.

Selon David Le Breton (2018), l'apparence répond à une mise en scène qui est une façon de se représenter et de se présenter aux autres. Elle prend en compte la tenue vestimentaire, la manière de se coiffer et de soigner son corps, « *c'est-à-dire un mode quotidien de se mettre socialement en jeu, selon les circonstances, à travers la manière de se montrer et un style de présence* » (Le Breton, 2018 : 97). Comme nous l'avons montré, l'apparence est considérée comme un marqueur de genre dont « *les signifiants vestimentaires permettent l'identification du producteur et du porteur du signe, et jouent un rôle de communication* » (Bard, 2019 : 166). En ce sens, le genre, lu dans ses formes normatives ou transgressive permet aussi l'expression de l'orientation sexuelle comme le souligne David Le Breton :

« Les signes disséminés de l'apparence peuvent aisément se muer en autant d'indices disposés pour orienter le regard de l'autre ou pour se faire classer à son insu sous une rubrique morale ou sociale particulière. Cette pratique de l'apparence, dans la mesure où elle se donne à l'appréciation des témoins, se transforme en enjeu social, en moyen délibéré de diffuser une information sur soi ».

(Le Breton, 2018 : 96)

Ces signes qui « *fonctionnent comme un langage par lequel on est parlé plutôt qu'on ne le parle* »¹⁷⁴ (Bourdieu, 1977 : 51) sont soumis à l'interprétation et n'échappent pas à une production de significations (Eco, 1988). Selon Bourdieu, ces marqueurs sociaux participent à faire du corps le porteur d'une identité sociale, comme chez Goffman qui considère que le corps est le siège de l'identité.

Ces « indices » et ces « signes » constituent le point de départ de notre réflexion pour comprendre quels sont les marqueurs de visibilité lesbienne. Nous verrons que les lesbiennes agissent sur leur corps et leur apparence pour se reconnaître entre elles et ne pas paraître hétérosexuelles. Ces signes distinctifs et extérieurs constitutifs de l'apparence représentent des marqueurs sociaux corporels qui produisent la visibilité lesbienne.

Les données issues de nos entretiens mettent ainsi en évidence qu'au moyen d'un ensemble de « signes ostentatoires » (Costechareire, 2018) et de marqueurs corporels, les lesbiennes transmettent une information sociale explicite – leur lesbianisme - reconnaissable pour les lesbiennes elles-mêmes, parmi les lesbiennes et identifiée par la population hétérosexuelle. Dans la continuité de l'analyse de Céline Costechareire, nous pouvons donc affirmer que le lesbianisme peut s'affirmer par le style vestimentaire et l'hexis corporelle¹⁷⁵ :

« L'hexis corporelle agit ainsi comme un signifiant dans l'expression identitaire. Par les codes à l'œuvre dans la tenue vestimentaire, les accessoires en vogue dans le "milieu" lesbien mais aussi par la manière de parler, de bouger et de regarder, les lesbiennes ont affiché leur homosexualité aux semblables et repéré d'autres pairs ».

(Costechareire, 2018 : 74)

Dans le cadre de notre travail, il ne s'agira pas tant de savoir à quoi ressemble une lesbienne mais plutôt de répondre à cette question, formulée par Eleanor Medhurst (2021), chercheuse en histoire et spécialiste de la mode lesbienne : « Quels sont les vêtements et accessoires utilisés comme signaux lesbiens ? »¹⁷⁶. Dans un article publié en 1996, Gill Valentine a souligné la manière dont les corps lesbiens (re)produisent l'espace à travers leur tenue vestimentaire

¹⁷⁴ Pierre Bourdieu souligne que le corps est le langage de l'identité sociale, il parle même si l'on ne le souhaite pas.

¹⁷⁵ Selon Pierre Bourdieu l'hexis corporelle « *est la mythologie politique, réalisé, incorporée, devenue disposition permanente, manière durable de se tenir, de parler, de marcher, et, par-là, de sentir, de penser. L'opposition entre le masculin et le féminin se réalise dans la manière de se tenir, de porter le corps, de se comporter sous la forme de l'opposition entre le droit, la droiture, la franchise (qui regarde en face et fait front et qui porte son regard ou ses coups droits au but), et, de l'autre, la retenue, la réserve, la souplesse* » (Bourdieu, 1980 : 117).

¹⁷⁶ Notre traduction : « What clothing is a lesbian signal ? ».

qui représentent autant de « *signifiants subtils de l'identité lesbienne* »¹⁷⁷ (Valentine, 1996 : 150). Comme Costechareire, elle précise que s'ils sont ajoutés à un langage corporel (gestes, regard, attitude), ils aident les lesbiennes à se « repérer » les unes les autres, à reconnaître un sentiment de similitude même si aucun mot n'est prononcé. Notre analyse s'inscrit de toute évidence dans la continuité des travaux de Costechareire et Valentine qui ont elles-mêmes évoqué les marqueurs de visibilité lesbienne sans toutefois en apporter une définition exhaustive permettant d'en comprendre les contours exacts. Par exemple, Costechareire parle de « codes à l'œuvre dans la tenue vestimentaire » et « d'accessoires » sans en donner une description précise. Nous partons donc des expressions, « signaux lesbiens », « signes ostentatoires » et « signifiants subtils de l'identité lesbienne » pour proposer le concept de *marqueurs de lesbianité* qui décrit les aspects physiques, esthétiques et symboliques des lesbiennes visibles. Nous avons repris ce terme évocateur de Zoé qui l'a utilisé pour décrire son apparence corporelle et vestimentaire :

« Je suis toujours visible dans la rue, avec ma meuf et seule oui, parce que j'ai des marqueurs de lesbianité. Si je me présente avec un look androgyne ou tomboy je pense que ça me rend potentiellement visible ».

[Zoé, 26 ans, Paris 20^{ème}]

Le terme de « lesbianité » est utilisé en effet miroir à celui de « féminité » qui désigne l'ensemble des critères esthétiques liés au corps et à l'apparence, et les comportements socialement définis que l'on attribue traditionnellement aux femmes dans le cadre de l'hétérosexualité (nous soulignons). De la même manière que les marqueurs de féminité stéréotypée façonnent une apparence hétérosexuelle, nous analysons les marqueurs de lesbianité comme des signifiants de l'identité lesbienne qui construisent l'apparence lesbienne¹⁷⁸. En effet, pour les lesbiennes visibles de notre corpus, les marqueurs de lesbianité correspondent au refus de se conformer aux normes de genre associées à la « féminité hétérosexuelle » mais surtout au fait de s'en distinguer. Comme nous le verrons, pris séparément, ces marqueurs n'ont rien de particulièrement lesbiens. Certaines femmes hétérosexuelles pourraient tout à fait les adopter. Ce qui va distinguer les lesbiennes, c'est le sens et la symbolique qu'elles y mettent tout comme la volonté de cumuler ces marqueurs,

¹⁷⁷ Notre traduction : « Subtle signifiers of lesbian identity ».

¹⁷⁸ Il s'agit également d'un idéal-type qui traduit les marqueurs corporels de visibilité lesbienne.

quel que soit le contexte. Elles proposent ainsi, une esthétique qui leur est propre et reconnue par toutes, ce qui en fait une norme esthétique parmi les lesbiennes, en particulier à Paris.

En nous inscrivant dans la perspective wittigienne selon laquelle « *“lesbienne” est le seul concept [...] qui soit au-delà des catégories de sexe (femme et homme)* » (Wittig, 2001 : 52), nous pensons la notion de « lesbianité » comme une catégorie à part entière en dehors des catégories de « féminité » et de « masculinité ». Notre analyse peut être illustrée par le discours de Rose qui fait un lien entre la phrase emblématique de Monique Wittig, « les lesbiennes ne sont pas les femmes » et son apparence :

« À l’origine, être lesbienne c’est lié à mon attirance et pour moi ce qui a changé c’est la période du Mariage pour tous. Là je me suis rendu compte que c’était vraiment un sujet politique, à ce moment j’ai lu Wittig et je ne comprenais pas trop ce qu’elle entendait par “les lesbiennes ne sont pas des femmes”. Finalement je me suis reconnu dans cette affirmation, je me souviens des membres de ma famille qui étaient un peu relou sur mon apparence et mes choix vestimentaires. Mais à partir du moment où j’ai dit que j’étais lesbienne, ils m’ont foutu la paix. C’est libérateur pour moi cette identité politique ».

[Rose, 24 ans, Paris 7^{ème}]

Les marqueurs de lesbianité représentent l’ensemble de ces critères que les lesbiennes s’approprient mais qui, nous le verrons, représentent aussi des stéréotypes du point de vue de la population hétérosexuelle. Les marqueurs de lesbianité que nous avons identifiés ne sont pas exhaustifs et peuvent être classés en deux groupes : les marqueurs corporels (les cheveux courts et les modifications corporelles comme les piercings et les tatouages) et les marqueurs vestimentaires.

4.2.2.1. *Les cheveux courts : un rite de passage*

L’apparence ne se résume pas aux vêtements, elle comprend également la peau, les ongles, et les cheveux. Le plus souvent, « *le vêtement est synonyme de possibilité lesbienne, mais il arrive que ce soit la coiffure qui ouvre la voie* »¹⁷⁹ (Mehurst, 2020). Pendant les Années folles, les cheveux courts évoquaient déjà « *l’allure des lesbiennes* » (Bard, 1998 : 21) dans tous les

¹⁷⁹ Notre traduction : « Clothing may signify lesbian possibility most often, but there are times when it is hairstyles that lead the way ».

milieux sociaux. Parmi les lesbiennes visibles de notre corpus, la première étape symbolique produisant un *marqueur de lesbianité* pour elles a consisté à se couper les cheveux courts au moment du *coming out*. Cet événement marquant apparaît dans plusieurs entretiens, ce qui est en fait une pratique sociale commune que Marwa décrit comme un « rite initiatique » :

« Ma manière de m’habiller a changé depuis mon *coming out*, je me suis plus assumée, j’ai coupé mes cheveux plus courts mais j’ai toujours été assez androgyne ».

[Rose, 24 ans, Paris 7^{ème}]

« Avant, j’étais dans une explosion d’affirmation et j’ai découvert ce milieu-là je suis passée par un code vestimentaire propre à ce milieu homo et lesbien de l’époque. C’était une crise identitaire dans laquelle je me suis assumée et j’ai adoré faire ça, je me suis coupé les cheveux de plus en plus courts, en me rasant la tête ».

[Ariane, 25 ans, Paris 18^{ème}]

Dans le cadre d’une étude ethnographique portant sur de jeunes ouvrières laotiennes, Estelle Miramond (2022) a analysé l’ensemble des pratiques sociales qui sculptent le corps des *tom* (de l’anglais *tomboy*), des femmes qui transgressent les normes corporelles de féminité et de l’hétérosexualité obligatoire. Elle a observé qu’au travers d’un processus de « re-socialisation corporelle », des jeunes femmes d’origine rurale ont acquis des attributs physiques considérés comme masculins. Miramond remarque également que l’une des caractéristiques majeures de ce devenir *tom* est le fait de se couper les cheveux très courts, ce qui représente un :

« Signe une déclaration unilatérale de rupture avec les codes du sexe féminin, représentant un signal majeur lancé à l’entourage. C’est à la fois une déclaration de rupture avec le statut social de femme et d’entrée (actuelle ou à venir) dans des relations érotico-sexuelles avec des femmes »

(Miramond, 2022 : 12)

Traditionnellement, les cheveux longs sont associés à la féminité, ils représentent même l’attribut de la féminité dans notre société. Le fait de se couper les cheveux apparaît ainsi comme un rite de passage qui permet de passer d’une apparence (et d’un statut) de « femme hétérosexuelle » à celle de « lesbienne » :

« La manière de me définir a été progressif, puis à un moment j’ai eu du désir pour une femme, j’ai su que j’étais lesbienne et j’ai coupé mes cheveux ».

[Aimée, 38 ans, Paris 10^{ème}]

« J'ai toujours eu envie d'avoir les cheveux courts parce que j'ai toujours vécu mes cheveux comme une contrainte, ils sont très frisés et toute mon enfance j'ai eu des remarques sur le fait qu'ils étaient magnifiques. C'était vraiment pénible, c'était l'attribut de ma beauté féminine et ça me saoulait trop. Donc j'ai eu envie de me débarrasser de ça, de cet attribut hyper féminin. J'avais une terreur de les couper, j'avais peur d'être moche tellement on m'avait valorisé à travers la longueur de mes cheveux, mais j'étais hyper heureuse quand je l'ai fait ».

[Zélie, 34 ans, Paris 20^{ème}]

À travers la « terreur » qu'elle a ressenti à l'idée de se couper les cheveux, Agathe reconnaît avoir intériorisé les normes de beauté féminine inculquées par son entourage en ayant fait une distinction entre le « beau » (cheveux long) et le « moche » (cheveux courts). Pourtant, lorsqu'elle a décidé de couper ses cheveux elle s'est senti « hyper heureuse ». Selon Medhurst, la « laideur » est quelque chose que l'on apprend aux femmes à fuir à tout prix. Lorsqu'elle est associée aux cheveux courts, elle peut être décrite comme une alternative aux normes de beauté « *(hétéro)féminines attendues* »¹⁸⁰ car en « s'enlaidissant », les lesbiennes « *se retirent du champ de vision du regard masculin* »¹⁸¹ (Medhurst, 2022). Ici en particulier, se couper les cheveux court est une pratique subjective qui renvoie un « signal majeur » pour être reconnue et visible en tant que lesbienne comme l'expriment Zélie : « pour devenir lesbienne il fallait que je me coupe les cheveux, que ça se voie sur ma tête » et Claire : « quand j'ai su que j'étais lesbienne je me suis coupé les cheveux, c'est comme s'il fallait que je m'assume à tout prix en en faisant des tonnes ». Les expressions « que ça se voie sur ma tête » et « en faire des tonnes » soulignent le besoin de signaler leur lesbianisme au moment de leur *coming out*. Les mots qu'elles emploient (« il fallait ») semblent renvoyer à un passage obligé faisant référence à une norme esthétique à laquelle elles doivent adhérer pour être visibles et reconnaissables. Cet aspect est particulièrement identifié par les lesbiennes invisibles, celles ne cumulant pas les marqueurs de lesbianité. Reem et Yumna portent ainsi un regard critique sur ce qui semble être une injonction :

¹⁸⁰ Notre traduction : « (hetero)feminine women expected ».

¹⁸¹ Notre traduction : « withdraw from the male gaze ».

« Je me suis fait deux piercings l'année dernière, c'est ce qu'il y a de plus queer chez moi. À un moment, je me suis dit que j'allais me faire une *side cut*, mais je n'ai pas envie de me couper les cheveux, de me raser la tête sur les côtés. Je veux avoir mes cheveux longs, c'est mon identité, mais tu en viens à avoir ce type d'envie pour correspondre au milieu ».

[Reem, 27 ans, Saint-Denis]

« Il y a des personnes plus ou moins visibles qui donnent naissance à des tendances et des styles et ceux-ci sont copiés : il y a des types de coiffures, des tatouages, qui font que quasiment instinctivement on va se "reconnaître". Or, moi je ne rentre pas dans ces codes, je les apprécie mais ils ne s'appliquent pas à moi, du coup dans des milieux où ces codes sont très visibles (soirées à la Mutinerie par exemple) je vais être en décalage par rapport à 80% des gens présents ».

(Yumna, 25 ans, Paris 20^{ème})

Yumna et Reem se réfèrent aux cheveux (coiffure), aux piercings et aux tatouages qu'elles identifient clairement comme des marqueurs de lesbianité. Leur discours met en évidence l'aspect contraignant de cette norme esthétique qui pèse sur elles. Reem en est ainsi venue « à avoir ce type d'envie pour correspondre au milieu » et Yumna dit se sentir en « décalage » par rapport à ses pairs dans le milieu lesbien.

Un tiers des lesbiennes de notre corpus ont les cheveux courts, ce qui fait de cette coiffure un premier marqueur de lesbianité, un « indice », comme le pensent Denise, âgée de 68 ans : « Je pense que je suis visible, j'ai les cheveux courts, et je crois que c'est un gros indice (*rires*) » et Marwa âgée de 23 ans : « Je pense que pour les hétéros, le fait d'avoir les cheveux courts, c'est un indice évident qui leur permet d'identifier si une meuf est lesbienne ».

Or, il ne suffit pas de se couper ou de se raser les cheveux pour paraître lesbienne. Un second marqueur, vestimentaire celui-ci, fait partie des signes de reconnaissance du lesbianisme (Chetcuti-Osorovitz, 2010).

4.2.2.2. *La tenue vestimentaire : une esthétique neutre et sobre*

Des études ont ainsi montré que les vêtements, les ornements et le soin porté à l'apparence représentent un moyen essentiel de résister aux attentes normatives en affirmant et en affichant une identité lesbienne ou gay (Ghigi, 2016). Dans son ouvrage, *Les garçonnnes. Modes*

et fantasmes des Années folles, Christine Bard rappelle que les lesbiennes ont conquis une visibilité par le biais d'une « mode saphique » dès la Belle époque :

« La question des codes vestimentaires – comment les reconnaître ? - revient de manière obsédante et révèle à quel point la symbolique des apparences revêt pour l'homosexualité une importance cruciale ».

(Bard, 1998 : 117)

Les lesbiennes visibles rompent une première fois avec l'apparence hétérosexuelle à travers leur coiffure mais elles se distinguent également par l'adoption d'un style vestimentaire singulier qui représente « *une extension du moi lesbien, un affichage conscient (ou, peut-être un voile conscient)* »¹⁸² (Medhurst, 2021). Selon Medhurst, les codes vestimentaires en tant que « signes d'identité » peuvent être plus importants lorsqu'une lesbienne n'a pas encore intégré des lieux de sociabilités lesbiennes car ils peuvent contribuer à garantir l'entrée dans un groupe et la rencontre d'autres lesbiennes. C'est ce que raconte Ariane en faisant un lien entre son entrée dans le milieu lesbien parisien et l'adoption d'un « code vestimentaire typique de ce milieu » lorsqu'elle était plus jeune :

« Avant j'aimais bien m'habiller avec n'importe quoi, de manière très colorée et je pense que ça correspondait à une phase d'affirmation de mon homosexualité. J'étais dans une explosion d'affirmation et l'entrée dans le milieu lesbien est passé par un code vestimentaire typique de ce milieu. C'était une crise identitaire dans laquelle je me suis assumée et j'ai adoré faire ça. Je me suis coupée les cheveux de plus en plus courts, en me rasant la tête ».

[Ariane, 25 ans, Paris 18^{ème}]

Dans la continuité de l'observation faite par Medhurst, nous pouvons dire que l'adoption des codes vestimentaires évoqués par Ariane est liée à la période de sa jeunesse et à la « phase d'affirmation » de son homosexualité puisque qu'elle a changé de style vestimentaire des années plus tard :

« Maintenant j'en suis revenue, mon dressing s'est standardisé, je m'habille plus qu'en noir et je suis plutôt dans un registre sobre. Je dirais que ma manière de m'habiller est très pratique et fonctionnelle. J'aime bien faire

¹⁸² Notre traduction : « an extension of the lesbian self, a conscious display (or, perhaps, a conscious veil) ».

attention à moi mais j'avoue qu'avec le temps je me suis un peu détachée de mon apparence vestimentaire et j'ai basculé dans quelque chose de pratique ».

[Ariane, 25 ans, Paris 18^{ème}]

Durant les entretiens, les lesbiennes visibles ont insisté sur l'importance d'avoir des vêtements, « pratiques », « fonctionnels » et « confortables ». C'est aussi le cas de Violette qui reconnaît ne pas aimer « *avoir des vêtements près du corps* » car elle préfère « *être à l'aise, avec un côté fonctionnel, et des vraies poches* ». C'est notamment pour cette raison qu'elle s'habille au rayon homme, mais aussi parce qu'elle exprime un rejet des vêtements associés à la féminité traditionnelle :

« Je suis souvent habillée en noir et je m'habille beaucoup chez les hommes. Je n'ai pas envie de me reconnaître dans les codes féminins normés donc je porte pas de jupe ni de talons, et je n'ai pas envie d'avoir les cheveux longs, j'aime pas le maquillage, tout ça ».

[Violette, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

L'extrait d'entretien de Violette souligne la manière dont certaines lesbiennes passent par des questionnements sur les catégories de genre, ce que Natacha Chetcuti-Osorovitz nomme la « modélisation du soi genré » :

« La nomination de soi en tant que lesbienne a supposé la mise à distance d'une certaine féminité sociale et l'exigence de repenser individuellement la représentation genrée [...] La catégorie lesbienne peut prendre ainsi la forme d'un rejet de toute imposition de la féminité, traditionnellement vécue comme hétérosexuelle. Dans ce cas, le passage à la sexualité lesbienne s'accompagne aussi d'une modélisation du soi genré qui emprunte des éléments du masculin pour sortir des stéréotypes féminins ».

(Chetcuti-Osorovitz, 2010 : 69-70)

Il ne s'agit pas tant d'adopter des codes « masculins » que de s'éloigner des codes dits « féminins ». En décrivant leur style vestimentaire, les enquêtées ont mis en avant un certain esthétisme qui témoigne de leur mise à distance avec la féminité traditionnelle. À commencer par la couleur des vêtements qui fait habituellement l'objet d'une codification sociale rigoureuse, résultat de goûts socialement construits en fonction du genre et de l'appartenance de classe (Court, 2010). De ce fait, il est socialement admis que certaines couleurs soient associées au féminin (couleurs vives) et d'autres au masculin (couleurs

sombres). Dans une enquête menée sur les pratiques corporelles de filles et de garçons en CM2, Martine Court montre la manière dont les normes qui régissent l'usage et le choix des couleurs sont progressivement intériorisés par les enfants sous forme de goût et de dégoût, et comment s'opère la différenciation des sexes en fonction du rose en particulier, et des couleurs qui « font filles ». Encore aujourd'hui, il suffit de se rendre dans une boutique de vêtements pour observer la manière dont les couleurs disent encore le genre. Les vêtements avec une coupe « unisexe » ne laissant pas apparaître les formes du corps et les couleurs neutres (blanc, gris, noir) sont ainsi privilégiées chez les lesbiennes visibles, comme le décrit Ingrid en convoquant des mots comme « neutre » et « unie » :

« Aujourd'hui je ne m'habille pas de manière féminine c'est sûr, et plutôt de manière relativement neutre. J'ai des t-shirts soit tout blancs ou noirs avec des jeans, je m'habille de manière unie. Moi je suis persuadée d'être visible même si ça arrive que des personnes ne le voient pas ».

[Ingrid, 27 ans, Bagnolet]

« Je me suis beaucoup habillée en noir, dans des choses assez masculines, des pantalons assez droits, t-shirt rentré dans le pantalon, les cheveux rasés derrière la nuque, j'aime beaucoup les casquettes aussi. Aujourd'hui, c'est un peu plus nuancé tout en restant un peu masculin : basket, Doc. Martens, pantalons droits, les basiques quoi »

[Fionia, 27 ans, Paris 20^{ème}]

Pour d'autres, comme Ariane, le noir devient la couleur privilégiée, une sorte d' « uniforme » en soi qui fait tantôt référence à la « discrétion », en particulier à Paris, tantôt au style « berlinois », comme l'expliquent Violette, Aimée et Albertine :

« Je suis un peu le stéréotype de la lesbienne c'est-à-dire les cheveux courts, je m'habille toujours en noir en mode berlinoise ».

[Violette, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

« Concernant les fringues, j'ai toujours été en noir, la couleur de la discrétion mais à Paris c'est un peu la couleur des Parisiens et des Parisiennes ».

[Aimée, 38 ans, Paris 10^{ème}]

« Depuis que je suis lesbienne, j'ai cet uniforme noir en permanence mais qui varie évidemment (*rires*), j'ai trouvé mon style et tout est tellement plus simple. Les gens savent que tu es la lesbienne habillée en noir tout le temps ».

[Albertine, 27 ans, Paris 18^{ème}]

La tenue vestimentaire des lesbiennes *visibles* est marquée par une esthétique « sobre » et « neutre » du point de vue des lesbiennes, tant dans la coupe des vêtements que dans la couleur des textiles qui viennent contrevenir aux attentes sociales traditionnelles en matière de genre. L'objectif étant de trouver un équilibre entre visibilité et subtilité (Medhurst, 2021). Cependant, cette sobriété et cette neutralité détonnent auprès de la population hétérosexuelle, des hommes en particulier. Avoir les cheveux courts et des tatouages, porter un jean et un t-shirt noir tout en étant chaussée de Doc. Martens, serait une façon pour elles d'échapper à la catégorie de « femme » en ne reproduisant pas la ritualisation de la féminité dans les espaces publics (Goffman, 1977). Cette esthétique peut donc apparaître ostentatoire suivant le public. Elle représente un marqueur de lesbianité car elle est perçue de manière évidente par les lesbiennes mais elle peut également s'interpréter en effet miroir aux stéréotypes qui les touchent. Il existe donc un lien ténu entre marqueurs de lesbianité et stéréotypes. Nous reviendrons sur ce rapport lorsque nous aborderons la visibilité assignée.

C'est la raison pour laquelle de nombreux marqueurs de lesbianité sont des accessoires, c'est le cas des Doc. Martens.

4.2.2.3. *Les Doc. Martens : un symbole subtil et reconnaissable*

Les chaussures de la marque Doc. Martens caractérisent également la garde-robe des lesbiennes visibles. Originellement réservées à la classe ouvrière en Angleterre, les Doc. Martens se sont ensuite imposées comme l'un des symboles des mouvements contestataires, dont la contre-culture punk dans les années 1970. Puis comme un symbole de reconnaissance parmi les gays et les lesbiennes pendant des décennies. En 1997, l'historienne Reina Lewis utilisait l'expression « codage lesbien »¹⁸³ pour souligner la manière dont certains types de chaussures (grosses chaussures, bottes et Doc. Martens) représentaient des signes de reconnaissances typiquement lesbiens :

« Comment être à la mode et évoluer avec les nouvelles tendances, tout en restant une lesbienne ? À une époque, c'était relativement facile : vous portiez ce que vous vouliez et vous le combiniez avec de grosses chaussures ou des bottes. Mais ensuite, tout le monde a commencé à porter des Doc. Martens et le codage lesbien de la

¹⁸³ Notre traduction : « lesbian coding ».

chaussure a été mis à mal. Aujourd'hui, c'est plus difficile, et il y a toute une génération de lesbiennes qui n'ont pas le même souci de reconnaissance et qui partagent une esthétique vestimentaire qui doit plus au courant dominant qu'à la stylistique féministe »¹⁸⁴ .

(Lewis, 1997 : 104)

Les Doc. Martens sont particulièrement reconnues et appréciées pour leur longévité et leur semelle munie d'un coussin d'air qui participe à en faire des chaussures confortables et pratiques à l'opposé des talons qui contraignent l'indépendance corporelle des femmes ou des chaussures délicates. Comme pour les vêtements, ces chaussures répondent à un souci de confort et d'aisance comme si elles étaient une extension du corps. D'apparence « neutre » et « unisexe » les Doc. Martens peuvent être autant portées par des femmes que par des hommes. Pour les lesbiennes interrogées, elles participent surtout à une esthétique lesbienne (*dyke camp*¹⁸⁵) ce qui en font des marqueurs de lesbianité :

« Aujourd'hui je m'habille plutôt de manière masculine, baskets, Doc. Martens, pantalons droits, les basiques quoi (*rires*) ».

[Fionia, 27 ans, Paris 10^{ème}]

« Au niveau de mon look j'ai toujours été en jean, Doc. Martens, chemises à carreaux, plutôt punk, ensuite j'ai toujours été en jean, baskets, t-shirt ».

[Paulette, 48 ans, Montreuil]

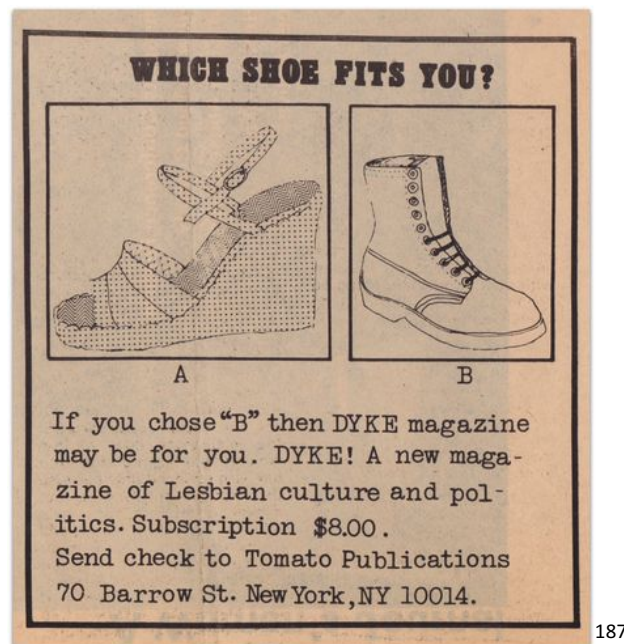
¹⁸⁴ Notre traduction : « How to look fashionable and move with the changing trends, whilst still signifying as a lesbian ? At one time it was relatively easy : you wore whatever you wanted and combined it with big shoes or boots. But then, everyone started wearing Doc. Martens and footwear's lesbian coding was undermined. Now it is harder, plus there is a whole generation of lesbians who do not have the same agenda about recognizability and who shares a dress aesthetic that owes more to the mainstream than to feminist ».

¹⁸⁵ Hormis les travaux de Christine Bard sur l'esthétique des garçonnnes, peu de travaux se sont penchés sur l'esthétique lesbienne. L'article « Lesbian camp : An unearthing » publié par Elly-Jean Nielsen dans la revue *Journal of Lesbian Studies* en 2016 s'intéresse aux termes de « lesbian camp » et « dyke camp » largement négligés dans les travaux portant sur le *camp*. Le mot « camp » trouve son origine dans le français, « se camper » signifiant « prendre une attitude assurée ou fière et provocante » selon Le Larousse en ligne. Sa signification difficile à déterminer a changé au fil de l'histoire, notamment selon les théories de l'écrivaine Susan Sontag en 1964 et du photographe Bruce LaBruce en 2012. Dans son essai intitulé *Notes on « Camp »*, Sontag décrivait le *camp* comme un amour du contre-nature, de l'artifice et de l'exagération qui existait comme un « badge secret d'identité » entre un groupe d'initiés. Cinquante ans plus tard, LaBruce a écrit son essai *Notes on Camp/Anti-Camp*. Il y fait passer les théories de Sontag à l'ère de la modernité en décrivant la manière dont le *camp* a été dépouillé des communautés gays en tant que code secret de leur homosexualité, et commercialisé dans le courant dominant hétéronormatif. Le « lesbian camp » pourrait être ainsi défini comme une manière d'être et de se présenter (hexis corporelle, style vestimentaire) et, plus largement, un rapport au monde (une sensibilité et un type d'humour) guidés par l'identité lesbienne et reconnaissable entre lesbiennes.

« J'ai six paires de Doc. Martens, six paires différentes évidemment, mais je ne porte que des Doc. Martens. Je me rappelle avoir acheté ma première paire au moment où j'ai commencé à me questionner sur mon orientation sexuelle (*rires*) ».

[Albertine, 27 ans, Paris 18^{ème}]

Les Doc. Martens se distinguent historiquement par leur entrée dans la culture lesbienne dès 1976 comme le montre de manière humoristique cette publicité pour la revue *DYKE A Quarterly*¹⁸⁶, dans laquelle ce type de chaussure devient pour le magazine, un symbole de l'intérêt des lectrices :



Publicité Dyke A Quaterly, 1976

Même si cette publicité date de près de cinquante ans, elle illustre à quel point la Doc. Martens ou toute autre « grosse chaussure » continue d'être identifiée par les lesbiennes (visibles comme invisibles) comme un marqueur de lesbianité auquel elles s'identifient.

Ces chaussures se muent en indices de l'identité lesbienne et jouent un rôle de communication entre lesbiennes, en particulier lors des contacts mixtes. En tant qu'accessoires vestimentaires, elles participent à la création d'un standard de la « mode lesbienne » (Arc, 2015) reconnu dans le milieu lesbien parisien. Cependant, ces marqueurs ne

¹⁸⁶ *DYKE A Quarterly of Lesbian Culture and Analysis* est un magazine lesbien publié à New York au milieu des années 1970.

¹⁸⁷ Notre traduction : Quelle chaussure vous convient le mieux ! Si vous choisissez « B », le magazine DYKE ! est fait pour vous. DYKE ! Un nouveau magazine de culture et de politique lesbiennes.

sont pas exclusifs, ils peuvent être élargis à d'autres accessoires comme les chaussures de randonnée et les sandales de la marque allemande Birkenstock, célèbre pour avoir créé un modèle disposant d'une semelle intérieure contournant et soutenant le pied (quasi orthopédique). Dans le milieu lesbien, ces deux modèles de chaussures confortables ont même donné lieu à une dénomination humoristique qui désigne le style vestimentaire de certaines lesbiennes, en particulier les lesbiennes âgées : la catégorie de « la gouine Quechua », en référence à la marque française de produits pour la pratique de la randonnée et en montagne créée en 1997. Sur le compte Instagram de Lesbien Raisonnable¹⁸⁸, nous pouvons ainsi lire : « *Gouine Quechua, nom féminin : Lesbienne qui fait de la randonnée en portant des polaires. Hors montagne, elle porte souvent des Birkenstock* ».

Comme pour les codes vestimentaires, les Doc. Martens sont appropriés par les lesbiennes visibles en raison de leur esthétique et de leur confort qui sont à l'opposé de ce que l'industrie vestimentaire propose aux femmes en général. Alors que ce modèle de chaussure fait dorénavant partie de la culture populaire, il représente un symbole reconnaissable parmi les lesbiennes. Pour accroître cette reconnaissance, « *les lesbiennes portent parfois ces symboles de manière plus exagérée afin d'être toujours perçues comme lesbiennes* »¹⁸⁹ (Medhurst, 2021). C'est la raison pour laquelle les Doc. Martens, en tant qu'accessoires, représentent un marqueur de lesbianité.

Un dernier marqueur de visibilité est enfin apparu dans le cadre des entretiens, celui-ci correspond aux marques corporelles : les piercings et les tatouages.

4.2.2.4. *Les piercings et les tatouages : réappropriation des corps et subversion des normes de féminité – un « badge identitaire »*

En Occident, les marques corporelles ont longtemps été assimilées à la transgression d'un interdit religieux, culturel et social. Les tatouages, relevaient surtout d'une culture populaire masculine et hétérosexuelle qui visait notamment à affirmer la virilité et l'agressivité (Le Breton, 2010). Les années 1970 ont marqué l'apparition d'une culture des modifications

¹⁸⁸ Lesbien Raisonnable est un compte Instagram suivi par plus de 28 000 abonnées, qui se décrit comme le « Vanity Fair du Gouinistan » et qui diffuse les actualités politiques et culturelles lesbiennes.

¹⁸⁹ Notre traduction : « *lesbians sometimes wear these symbols in a more exaggerated way so that they are always perceived as lesbians* ».

corporelles (piercings, tatouages) qui a particulièrement touché de manière privilégiée les communautés gays et lesbiennes (Le Breton, 2016). Ces pratiques se sont ensuite élargies à la population générale dans un contexte d'individualisation du sens et du corps (Le Breton, 2012), faisant de ce dernier un « étendard de soi » (Liotard, 2003 : 21).

À notre connaissance, aucune étude n'a été menée sur les marques corporelles des lesbiennes en France. Pour autant, les travaux en sociologie menés par David Le Breton sur les piercings et les tatouages nous permettent d'effectuer un lien entre ces marques corporelles et les marqueurs de lesbianité. Ces recherches considèrent le corps comme un « analyseur des rapports sociaux » car les réactions à son égard expriment « *des tensions, des aspirations, des affrontements de valeurs, un état de la société* » (Le Breton, 2008 : 120). De plus, dans une société du paraître et du look, David Le Breton souligne que toute marque visible sur la peau est susceptible de se transformer en « signe d'identité » :

« La peau s'érige alors en instance de fabrication du sentiment de soi. L'individu essaie de mettre hors de lui-même ce qu'il est à l'intérieur. La peau se transforme en langage et **se redouble** dans la seconde peau des vêtements ou de la manière de se coiffer et de se comporter ».

(Le Breton, 2010 : 89)

Autrement dit, la peau et le langage ne font qu'un, ils se superposent. Durant les entretiens, ce « redoublement » du langage à travers la peau, le style vestimentaire et la coupe de cheveux est apparu dans les discours des lesbiennes tatouées et percées, faisant apparaître ces marques corporelles comme des marqueurs de lesbianité même s'ils ne concernent qu'une minorité de lesbiennes de notre corpus :

« Je pense que je suis visible, j'ai les codes de la gouine, genre la casquette et les tatouages ».

[Albertine, 27 ans, Paris 18^{ème}]

« J'ai les cheveux plus longs maintenant, avant avec les cheveux courts et un anneau dans le nez, j'étais hyper visible ».

[Fionia, 27 ans, Paris 20^{ème}]

Quand j'avais les cheveux courts j'étais clairement identifiée comme une lesbienne, ensuite j'ai commencé à me faire des tatouages, il y a eu tout un truc qui a été hyper assumé ».

[Claire, 29 ans, Paris 20^{ème}]

Selon David Le Breton, la marque corporelle devient un motif de construction identitaire en période de crise personnelle (Le Breton, 2010). Claire a coupé ses cheveux et a commencé à se faire tatouer au moment de son *coming out*. L'adoption de ces marqueurs de lesbianité a participé au fait qu'elle s'assume en tant que lesbienne en se présentant aux autres de manière visible. Si l'on considère le *coming out* comme une période de crise personnelle et identitaire, nous pouvons envisager ce type de marque corporelle comme « *un instrument symbolique de reconquête de soi du fait de l'investissement dont elle est l'objet* » (Le Breton, 2010 : 89).

Des études, anglophones cette fois-ci, se sont intéressées aux contraintes qui pèsent sur les pratiques féminines du tatouage et reconnaissent unanimement que la majorité des tatouées se conforment aux attentes sociales liées à leur genre (tatouage de petite taille et discret). Elles ont également souligné que le tatouage représente une « *réappropriation subjective ou politique* » des corps pour seulement une minorité de tatouées (Rolle, 2012 : 90). L'extrait d'entretien de Rose illustre la manière dont son projet de tatouage s'inscrit dans un projet de redéfinition de soi et d'une réappropriation volontaire de son corps, lequel est appréhendé comme un « porte-parole » (Le Breton, 2006) de l'image qu'elle souhaite donner d'elle-même en tant que lesbienne :

« Je suis plutôt androgyne, je l'ai toujours été. Avant je ne faisais pas exprès et maintenant j'en joue de plus en plus. Je reprends les codes de la masculinité et des codes lesbiens avec des chemises à carreaux par exemple. J'ai les cheveux courts, je ne suis pas tatouée mais j'y pense ».

[Rose, 24 ans, Paris 7^{ème}]

D'autres travaux ont souligné que le tatouage chez les femmes mène plus souvent à la stigmatisation qu'à une subversion des normes de beauté féminine (Mifflin, 1997 ; Atkinson, 2002). Le rôle des tatouages chez les lesbiennes nous permet de nuancer cette affirmation puisque les marques corporelles s'inscrivent dans une réappropriation de leur corps qui passe par la transgression des codes vestimentaires et corporelles de la féminité traditionnelle. En effet, les lesbiennes ont une longue tradition de résistance aux définitions culturelles dominantes de la beauté et de la mode féminine interprétée comme un « *moyen de se séparer*

politiquement de la culturelle hétérosexuelle et comme moyen de signaler leur lesbianisme aux autres lesbiennes »¹⁹⁰ (Clark, 1991 : 188). Par ailleurs, dans le prochain chapitre, nous verrons que les lesbiennes visibles n'échappent pas non plus à la stigmatisation, qu'elles soient tatouées ou non. Nous ignorons s'il y a une prévalence de marques corporelles chez les lesbiennes à partir des données que nous avons récoltées lors des entretiens mais nous pouvons dire qu'en tant que marqueur de lesbianité ils représentent « un badge identitaire » (Le Breton, 2008), en particulier lorsqu'il se cumule aux autres marqueurs.

Les marqueurs de lesbianité permettent aux lesbiennes de s'affranchir des contraintes vestimentaires et des normes de genre majoritaires liées à l'apparence des femmes. Ils recouvrent un ensemble de marqueurs corporels, esthétiques et symboliques qui représentent autant de signes distinctifs et reconnaissables parmi les lesbiennes et qui contribuent à leur visibilité dans les espaces publics parisiens : les cheveux courts, une apparence au style neutre et sobre qui joue sur les codes androgynes voire masculins (tenue vestimentaire et chaussures) et les modifications corporelles (piercings et tatouages). Ces marqueurs produisent une apparence lesbienne uniquement lorsqu'ils se cumulent et se mêlent à une hexis corporelle distinctive créant un « habitus lesbien »¹⁹¹ (Rook, 2007). Il renvoie à une « expression reconnaissable de la subjectivité lesbienne »¹⁹² et s'exprime par :

« Le comportement, par exemple la façon de marcher ou de tenir un verre [...] Elle se concrétise également dans l'expression corporelle de la distinction lesbienne, par exemple, dans la façon de se coiffer, de se vêtir ou d'utiliser des accessoires. Le corps lesbien incarnant un habitus lesbien est un lieu où des formes de ressources et de capitaux culturels lesbiens sont incorporés, performés »¹⁹³.

(Rooke, 2007 : 232)

Selon Alison Rooke, le concept d'habitus lesbien est utile pour réfléchir aux moments où les sujets éprouvent ou non un sentiment d'appartenance et où les questions d'incarnation, de

¹⁹⁰ Notre traduction : « means of separating themselves politically from heterosexual culture and as a way of signalling their lesbianism to other lesbians ».

¹⁹¹ Notre traduction : « lesbian habitus ».

¹⁹² Notre traduction : « Recognizable expression of lesbian subjectivity ».

¹⁹³ Notre traduction : « Deportment, for example, ways of walking or holding a drink [...] It is also realized in embodied expressions of lesbian distinction, for example, in ways of wearing one's hair, clothes, or accessories. The lesbian body embodying a lesbian habitus is a site where forms of lesbian cultural resources and capitals are incorporated, performed ».

visibilité et d'apparence sont à l'œuvre. Les lesbiennes jouent ainsi avec les codes dits « masculins » tout en se dégageant des codes « féminins » pour créer une esthétique singulière qui représente une norme dans le milieu lesbien. Selon les lesbiennes de notre corpus, ces marqueurs ne contraignent pas leurs corps mais les libèrent, ils ne les maintiennent pas en état d'accessibilité sexuelle permanente, bien au contraire. Apparaître lesbienne sur la scène publique permet de contrer la présomption d'hétérosexualité qui pèse sur toutes les lesbiennes. Le concept de marqueurs de lesbianité nous permet surtout de penser la manière dont les désirs et les manières d'être lesbienne peuvent restructurer l'espace de différentes manières (Probyn, 1995) en remettant en question la ritualisation de la féminité et de l'hétérosexualité dans les espaces publics. En effet, les marqueurs de lesbianité s'inscrivent dans la continuité des travaux qui appréhendent le corps comme un espace et comme un médium entre soi et les autres, et soi et l'espace (Duncan, 1996 ; Di Méo, 2010 ; Barthe-Deloizy, 2011). Ces marqueurs produisent une visibilité lesbienne codée et reconnaissables uniquement par celles qui partagent le même « capital sous-culturel » (Eves, 2004).

4.2.3. Le halo de visibilité lesbienne

Nous souhaitons proposer un second concept forgé dans le cadre de notre recherche, celui de *halo de visibilité lesbienne* pour rendre compte des différentes échelles de visibilité lesbienne en fonction des multiples situations d'interactions propres aux espaces publics. Nous proposons cette typologie en nous référant au travail réalisé par Goffman (1975) sur la notion d'identité dans son analyse du stigmaté et à ceux des travaux de Claude Dubar sur les processus de socialisation et de construction identitaire dans l'espace professionnel (2000). Selon Dubar, l'identité sociale est conçue comme le résultat d'un processus d'appartenance (identité pour soi) et d'un processus d'attribution (identité pour autrui) lesquels sont (re)négociés tout au long des différentes situations d'interaction (Goffman, 1973a). Dans la continuité de ces travaux, nous identifions quatre types de visibilité : la visibilité pour soi, la visibilité pour autrui ou visibilité entre pairs, la visibilité assignée et la visibilité à géométrie variable.

La *visibilité pour soi* fait référence au fait d'être visible en tout lieu et en toute circonstance, elle s'appuie sur la notion d'*identité pour soi* définie comme « *une réalité subjective, réflexive*

nécessairement ressentie par l'individu en cause » (Goffman, 1975 : 127). C'est l'image que l'on se construit de soi-même (Dubar, 2000). Cette visibilité fait référence aux lesbiennes *visibles* qui cumulent des marqueurs de lesbianité.

Cette visibilité engendre des signes de reconnaissances entre lesbiennes, c'est la *visibilité pour autrui* ou *visibilité entre pairs*. Cette visibilité se réfère à *l'identité pour autrui* (Dubar, 2000), soit « *une construction de l'image que l'on veut renvoyer aux autres ; elle s'élabore toujours pour autrui, dans l'interaction, c'est une reconnaissance des autres* » (Castra, 2010 : 72).

En fonction des contextes et au contact de la population hétérosexuelle, des hommes en particulier, la visibilité pour soi peut se transformer en *visibilité assignée* car elle résulte d'un étiquetage social. Cette forme de visibilité se rapporte à la notion d'identité assignée définie par Annette Boudreau (2019) comme :

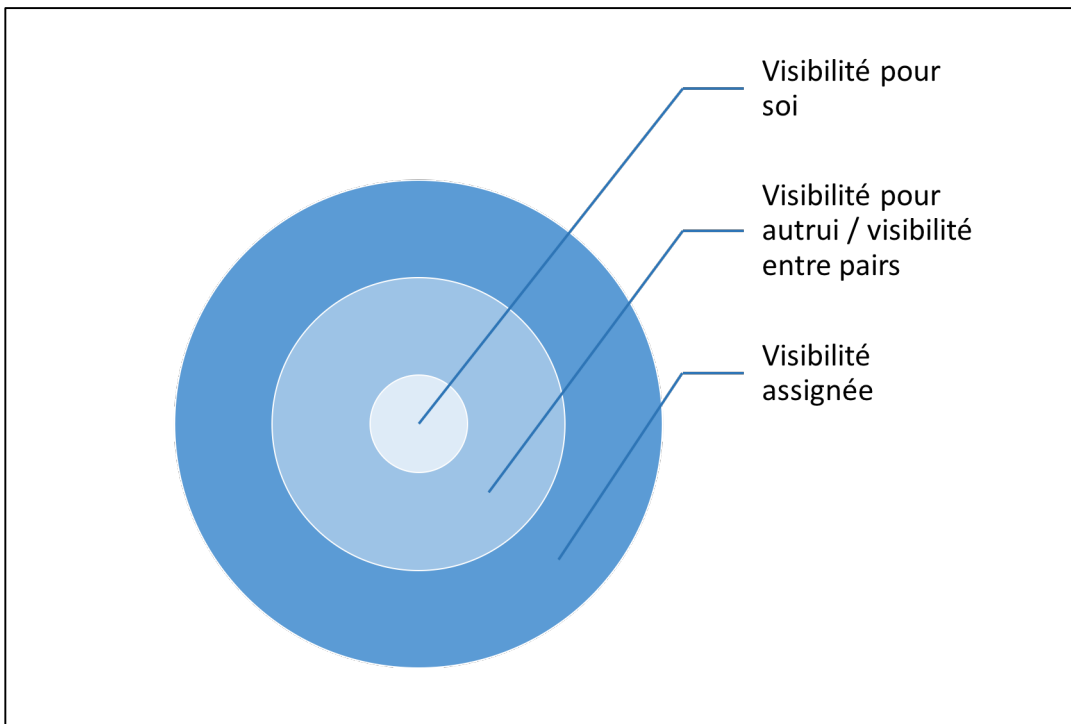
« Une forme de verdict social établi par un individu ou un groupe donné [...] un jugement assez totalisant et réducteur qui participe à la construction de subjectivités. L'identité assignée suppose un rapport de pouvoir – le terme assignation le dénote déjà – où celui qui attribue à l'autre un certain nombre de caractéristiques, souvent négatives, que ce dernier n'a pas choisie ».

(Boudreau, 2019 : 52)

Cette dernière forme de visibilité touche particulièrement les couples qui ont des gestes d'affection en public mais elle ne touche pas de la même manière les lesbiennes qui ne cumulent pas tous les marqueurs de lesbianité.

Certaines d'entre elles peuvent être reconnues par d'autres lesbiennes mais pas forcément par la population hétérosexuelle dans les espaces publics. En effet, l'interprétation des signes du corps et de l'apparence est socialement située car elle dépend du cadre dans lequel ils sont interprétés. Pour la majorité des lesbiennes rencontrées, leur visibilité est à *géométrie variable* sauf lorsqu'elles échangent des marques d'affection en public avec leur partenaire.

Halo de visibilité lesbienne



Note de lecture :

La visibilité pour soi recouvre l'apparence, les codes vestimentaires, soit l'ensemble des marqueurs de lesbianité. Elle concerne les lesbiennes visibles.

La visibilité pour autrui ou visibilité entre pairs résulte de la reconnaissance des signes entre lesbiennes. Les lesbiennes visibles sont toujours concernées par la visibilité pour autrui.

La visibilité assignée implique un étiquetage social menant à la stigmatisation. Elle concerne les lesbiennes visibles (seules ou en couple) et les lesbiennes invisibles en couple.

La visibilité à géométrie variable désigne une visibilité qui varie en fonction du contexte et des personnes coprésentes, et ce, malgré l'adoption de marqueurs de lesbianité. Une lesbienne qui ne cumule pas tous les marqueurs de visibilité peut être reconnue par d'autres lesbiennes mais pas par la population hétérosexuelle.

Un même personne peut cumuler les quatre formes de visibilité.

4.2.3.1. *Visibilité pour soi : Figure de l'androgynie et transgression des normes de genre et de sexualité*

Le passage de la sexualité hétérosexuelle à la sexualité lesbienne - le fait de se dire lesbienne - est marquée par une nouvelle « modalisation du soi genré » qui se caractérise par l'emprunt d'éléments du masculin pour prendre des distances à l'égard des représentations traditionnelles de la féminité (Natacha Chetcuti-Osorovitz, 2010). Nos données empiriques nuancent quelque peu l'analyse de Natacha Chetcuti-Osorovitz puisque, hormis une enquêtée qui déclare s'habiller uniquement chez les hommes, les lesbiennes de notre corpus cessent plutôt d'emprunter des éléments du féminin en jouant avec ceux du masculin. C'est ainsi que Zoé a cessé de faire des « efforts » pour être féminine et ressembler à « une vraie fille » :

« Dès que je m'en suis rendu compte que j'étais lesbienne j'ai arrêté de faire des efforts pour ressembler à une vraie fille qui s'habille de manière féminine. Avant je me mettais une pression pour rentrer dans les clous. Depuis, j'ai toujours eu les cheveux courts, j'aime bien et je me présente avec un look *tomboy*, androgyne ».

[Zoé, 26 ans, Paris 20^{ème}]

Le lesbianisme représente une rupture avec la féminité traditionnelle qui prend majoritairement la forme d'un « entre deux du genre » (Chetcuti-Osorovitz, 2010) qui permet de se distancier de cette féminité sans pour autant vouloir se rapprocher de la masculinité (nous soulignons). Cette rupture avec les normes de féminité se manifeste principalement par une apparence androgyne qui « *combine les critères les plus structurants de l'identité lesbienne : un corps ni trop féminin ni trop masculin, mais un mélange des genres permettant d'en dénaturer le contenu stéréotypé* » (Chetcuti-Osorovitz, 2010 : 92). Toutes les lesbiennes visibles interrogées décrivent leur apparence avec un vocabulaire de cet « entre-deux genre » : « tomboy », « garçon manqué », « entre les deux et nulle part » et « androgyne » :

« Je suis plutôt androgyne, j'ai des codes qui sont assez lesbiens comme les cheveux courts, j'ai une manière de bouger, une gestuelle et une démarche assez masculines, d'ailleurs on m'appelle souvent "monsieur" ».

[Anouck, 26 ans, Neuilly-sur-Seine]

« Ma manière de m'habiller a changé depuis mon *coming out*, je suis androgyne, j'ai coupé mes cheveux plus courts. Je reprends les codes de la masculinité et des codes

lesbiens avec des chemises à carreaux par exemple, je ne suis pas tatouée mais j'y pense ».

[Rose, 24 ans, Paris 7^{ème}]

Quant à Denise, la plus âgée des lesbiennes de notre corpus (68 ans), elle privilégie le terme « asexué » pour décrire son apparence, terme que l'on peut situer dans un contexte générationnel différent :

« Je suis toujours en jean, j'ai une façon de m'habiller assez asexuée. Quand je me promène dans le Marais c'est certain que je suis visible, dans mon immeuble je pense aussi, après je ne sais pas mais je pense quand même que oui, je suis vite repérable. J'ai toujours eu ce style, mes cheveux étaient un peu plus longs à un moment donné mais ça n'a pas duré très longtemps. J'aurai ce style jusqu'à la fin de ma vie. C'est pratique, c'est confortable, ça passe à la machine à laver, c'est fonctionnel (*rires*). J'aime bien le style asexué ».

[Denise, 68 ans, Paris 12^{ème}]

L'androgynie représente un juste milieu permettant d'échapper aux catégories imposées par le langage et les pratiques sociales qui reposent sur des oppositions binaires telles que « masculinité » et « féminité ». En ce sens, c'est un « *équilibre idéal à atteindre dans la stylisation du genre* » (Chetcuti-Osorovitz, 2010 : 92). Pour certaines, cet objectif d'idéal va jusqu'à les amener à faire le choix de porter un parfum mixte :

« Je m'habille qu'en noir, je porte des parfums mixtes, c'est des trucs à la con. Je porte des choses pas plus larges ou en tout cas plus androgynes qui ne disent pas "j'ai des seins et des cuisses" mais plutôt qui se fondent juste sur mon corps. J'ai trouvé mon style et tout est tellement plus simple comme ça ».

[Albertine, 27 ans Paris 18^{ème}]

L'apparence androgyne des lesbiennes répond à une double transgression, liée aux normes de genre et aux normes de sexualité comme cela était déjà le cas à la Belle Époque : « *la mode de la garçonne transgresse donc un double tabou : celui de la différenciation sexuelle par le vêtement mais aussi celui de l'homosexualité féminine* » (Bard, 1998 : 7). Selon Natacha Chetcuti-Osorovitz, l'adoption de cette non-conformité de genre à travers l'allure, la présentation de soi et la manière d'être dans son corps, se traduit pour les lesbiennes comme « *une manière de revenir à soi* » (2010 : 70). Pour d'autres, se décrire et s'affirmer comme

masculines est également « *une manière de rendre visible leur lesbianisme et d'acquérir une liberté corporelle en tant que personne* » (Chetcuti-Osorovitz, 2010 : 94). Se présenter comme masculine à travers un habitus lesbien constitue une « force » pour Aimée, ce qui lui permet de ne pas se faire « marcher dessus dans Paris » :

« Je fais un lien entre le fait d'être lesbienne et ma manière de m'habiller. J'ai coupé mes cheveux mais j'ai toujours été masculine et garçon manqué. Couper mes cheveux ça a été une libération, je m'étais trouvée, c'était moi. J'alterne entre l'ultra masculin qui va générer un certain type de comportement dans l'espace et le côté plus cheveux bouclés qui fait plus doux. C'est un marqueur aussi d'avoir les cheveux très courts, c'est aussi pour dire, je suis là, je suis Gouine. C'est une force, je ne vais pas me faire marcher dessus dans Paris et puis ton attitude est différente ».

[Aimée, 38 ans, Paris 10^{ème}]

« Je suis visible en tant que gouine, j'aime bien mon style, la manière dont je marche, je marche plus lentement, je pose plus mes pas et surtout ce que j'aime c'est quand je marche avec ma compagne, il y a quelque chose de fort, on est là ».

[Aurore, 36 ans, Saint-Denis]

Dans ces deux extraits, c'est bien leur présence en tant que lesbienne visible qui est mise en avant et le sentiment de confiance que cela procure dans les espaces publics. Cette posture transgresse ce qui est attendu socialement des femmes d'un point de vue de leur apparence et de leur présence dans les espaces publics. Nous pouvons ainsi envisager ces « corps lesbiens » comme un site de résistance à l'hétéronormativité de la ville (Bell et *al.*, 2001).

4.2.3.2. *Visibilité pour soi : une posture de résistance face à la contrainte à l'hétérosexualité*

Pour les lesbiennes interrogées, le fait d'être visible constitue une posture de résistance face à la contrainte à l'hétérosexualité (Rich, 1981) qui tend à les signaler comme désirables et disponibles à la séduction des hommes hétérosexuels dans les espaces publics. Certaines lesbiennes mentionnent cette notion de « résistance » lorsqu'elles évoquent le sens qu'elles mettent derrière le mot « lesbienne » pour se nommer :

« Se dire lesbienne c'est être toujours un peu à la marge, avoir un regard qui va remettre en question la domination des mecs. Ce modèle hétéro ne me convient pas. Donc il y a une forme de résistance qui peut être complètement sereine dans ma vie ».

[Aimée, 38 ans, Paris 10^{ème}]

« Je suis obligée de dire ce que je suis parce qu'on est contre l'hétéronormativité donc on doit s'affirmer lesbienne. C'est une résistance à une norme d'assimilation hétérosexuelle dans laquelle je ne me retrouve pas. C'est pas du tout une affaire de sexualité mais plutôt ce qu'on attend de toi quand t'es une meuf dans un couple ».

[Izia, 26 ans, Paris 19^{ème}]

Le lesbianisme est perçu comme un éveil qui permet une « *désidentification à l'égard des codes hétérosexuels* » (Chetcuti-Osorovitz, 2010 : 72), comme le souligne Albertine en évoquant le changement de son apparence vestimentaire : « mon apparence a changé (*rires*), quand je couchais avec des hommes j'étais dans une féminité plus exacerbée ». Il s'agit pour les lesbiennes visibles de se distinguer de la catégorie « femme » pour ne pas être perçues comme étant disponibles sexuellement et désirables par les hommes hétérosexuels. Les extraits d'entretien suivants illustrent cette posture d'un corps non assujéti à l'hétéronormativité : Zélie évoque le fait de ne pas être « identifiée comme une meuf désirable par les mecs », Violette explique que son langage non verbal « renvoie un message de non-disponibilité » et Monique précise ne pas avoir « envie de plaire aux hommes » :

« Quand j'avais les cheveux courts je n'étais pas identifiée comme une meuf désirable par les mecs, j'étais pas sur le marché de la meuf qu'on peut draguer dans la rue ».

[Zélie, 34 ans, Paris 20^{ème}]

« En fait, ça fait un moment que j'ai cette apparence et cette coupe très courte, je n'ai jamais eu de regards d'hommes qui me désirent parce que justement même dans mon attitude je dis "non". J'ai un langage non verbal qui renvoie un message de non disponibilité »

[Violette, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

« J'ai les cheveux courts depuis huit ans, et comme je n'ai pas envie de plaire aux hommes, je suis pas très féminine je pense ».

[Monique, 42 ans, Montreuil]

Ces extraits soulignent que le fait d'être visible en tant que lesbiennes leur permettent d'échapper à des tentatives de séduction inopportunes car une allure féminine peut être interprétée par les hommes comme un signe d'encouragement (Arc, 2015).

Nous pouvons donc analyser cette non-disponibilité sexuelle comme une ressource et une stratégie pour se sentir moins vulnérables dans les espaces publics en faisant passer un message de « fermeture ». C'est ce que Marlène Lieber a observé dans son ouvrage *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question* qui analyse les expériences des femmes hétérosexuelles¹⁹⁴ dans les espaces publics. Elle s'est penchée en particulier sur les tactiques qu'elles déploient pour éviter les contextes d'hostilité ou de danger lorsqu'elle se déplacent seules, en particulier la nuit. À la différence des lesbiennes visibles, les femmes hétérosexuelles adoptent des techniques corporelles qui mettent en scène « une certaine forme de féminité "respectable" » pour « ne pas se faire remarquer comme "femme", donc cible potentielle » (Lieber, 2008 : 253). Ainsi, lorsqu'elles se déplacent seules la nuit, les femmes font attention à la manière dont elles s'habillent et évitent de porter des vêtements trop féminins. Elles veillent également à ne pas apparaître « provocantes » et se soucient du confort et de l'aspect pratique de leurs chaussures par exemple : « les talons haut sont perçus comme une entrave et certaines femmes disent préférer mettre des chaussures qui leur permettent de courir et s'échapper si nécessaire » (Lieber, 2008 : 257). Qu'elles soient lesbiennes ou hétérosexuelles, les femmes sont conscientes qu'une apparence qui met à distance les marqueurs de féminité stéréotypé est une ressource dans les espaces publics lorsqu'elles se déplacent seules. Pour les lesbiennes, il s'agit de sortir de la catégorie « femme » afin d'envoyer les signes d'une non-disponibilité sexuelle à l'égard des hommes alors que pour les femmes hétérosexuelles, il s'agit d'éviter de « provoquer » des interactions indésirables avec eux. Dans les deux cas, l'objectif est d'avoir une tenue confortable leur permettant d'envisager n'importe quelle situation, notamment celle où elles devraient prendre la fuite. Ainsi, être une lesbienne visible serait une ressource pour éviter les situations de séduction et de harcèlement dans les espaces publics comme l'illustre le discours de Youstra qui note la différence de traitement dont elle fait l'objet dans les espaces publics depuis que ses cheveux ont repoussé et qu'elle apparaît moins visible au regard des hommes :

« Avant, j'étais très visible en tant que Gouine, j'avais les cheveux courts. Maintenant, j'ai l'impression que les hommes me regardent davantage comme une cible potentielle parce que j'ai les cheveux longs alors qu'avant ça n'était pas du tout le cas ».

[Youstra, 25 ans, Paris 10^{ème}]

¹⁹⁴ Marylène Lieber précise qu'elle n'a pas rencontré de femmes se présentant « comme homosexuelles » parmi ses interlocutrices, (2008 : 259).

Pourtant, Marylène Lieber observe que « *si les femmes ne doivent pas trop mettre en évidence leur "féminité", il leur faut toutefois éviter de n'être "pas assez féminines"* » (Lieber, 2008 : 259). De manière générale, les femmes, en particulier celles qui sont perçues comme masculines ou lesbiennes, sont plus exposées au danger dans les espaces publics (Namaste, 1996). C'est cette injonction contradictoire que relève l'analyse des violences auxquelles sont particulièrement exposées les lesbiennes qui s'écartent ou transgressent les codes de féminité (Valentine, 1993), notamment les *butch* (Bourcier, 2001). De plus, Carole Gardner a observé que les lesbiennes font l'objet d'insultes plus violentes que les femmes perçues comme hétérosexuelles (Gardner, 1995), ce que confirme également la dernière enquête Virage (2020). Nous reviendrons plus longuement sur le sujet des violences dans le chapitre suivant.

La *visibilité pour soi* constitue une posture qui permet aux lesbiennes d'échapper à la contrainte à l'hétérosexualité dans les espaces publics et de produire des signes de reconnaissance entre elles.

4.2.3.2. *Visibilité pour autrui ou visibilité entre pairs : des signes de reconnaissance entre lesbiennes*

Georg Simmel a souligné la manière dont l'individu moderne se présente aux autres comme un support de signes (Simmel, 2004). En outre, « *il s'agit toujours d'arborer des signes permettant de se distinguer de certains pour être reconnu par d'autres* » (Simay, 2013 : 28). Les marqueurs de lesbianité participent à la visibilité pour soi et contribuent surtout à la *visibilité entre pairs*.

Les tatouages et le piercing de Violette représentent une parure qui « *contribue à l'affirmation du sentiment d'identité* » (Le Breton, 2006 : 18) et qui s'inscrit dans une apparence générale qu'elle décrit comme étant le « *stéréotype de la lesbienne* ». En tant que marqueurs de lesbianité, ces marques corporelles participent à la mise en scène de soi qui a « *une valeur de mise au monde* » (Le Breton, 2006 : 19).

« Je suis un peu le stéréotype de la lesbienne c'est-à-dire les cheveux courts, je m'habille toujours en noir en mode berlinoise, j'ai des tatouages, j'ai juste une boucle d'oreille à l'oreille. Donc je sais qu'on me voit et que les gens savent. D'ailleurs on m'a

dit que je semblais avoir beaucoup plus d'assurance et de confiance en moi avec cette apparence, notamment quand j'ai coupé mes cheveux ».

[Violette, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

Pour les lesbiennes visibles cette idée de « mise au monde » est à lier à celle de « résurrection de soi » définie par Natacha Chetcuti-Osorovitz comme « *le refus d'une féminité traditionnelle [...] prenant la forme d'une masculinité relative ou de l'androgynie* » (2010 : 91). Selon Christine Bard, « l'allure androgyne de la garçonne » offre un ensemble de « signes extérieurs » permettant à un groupe de se reconnaître et d'être reconnue (Bard, 1998). Les marqueurs de lesbianité représentent des signes de reconnaissance parmi les lesbiennes qui ont développé une grille de lecture des « codes lesbiens » entre elles :

« Le code vestimentaire sert avant tout à reconnaître des autres lesbiennes. "On pouvait se reconnaître beaucoup plus facilement", se souvient la peintre Hélène Azénor, qui avait vingt ans en 1930 et vivait avec son amie du quartier Latin. "Il y avait comme des messages qu'il n'y a plus maintenant. Il y avait ce que j'appelais l'élégance lesbienne. Nous étions des garçonnes, nous portions toutes des tailleurs, et aussi notre façon de nous coiffer qui avait quelque chose d'indéfinissable pour les autres, était un signe de reconnaissance entre nous " ».

(Bard, 1998 : 118)

Cette reconnaissance entre pairs est le résultat d'un décodage des marqueurs de lesbianité, à travers ce que certaines lesbiennes nomment le « radar lesbien »¹⁹⁵. Cette expression, sans aucune valeur scientifique, circule dans le milieu lesbien et consiste à savoir *qui en est une*, par la simple observation des indices non verbaux et le décryptage des « messages » renvoyés par la détentrices des marqueurs de lesbianité : « *il existe des moyens de reconnaissance, ne signifiant rien pour le non-initié, mais favorisant le contact entre les homosexuels, celui qui les porte étant membre du clan, donc un semblable* » (Goetzman, 2011 : 77). C'est ce que qu'évoquent Violette et Nisreen lorsqu'elles parlent de leur visibilité. D'un côté, Violette est consciente d'être visible par tout le monde (« les gens ») y compris les lesbiennes : « Je pense que je suis visible, je le vois, quand je croise des lesbiennes, on se reconnaît un peu (rires). Je sais qu'on me voit et que les gens savent ». De l'autre, Nisreen sait que sa visibilité se lit de

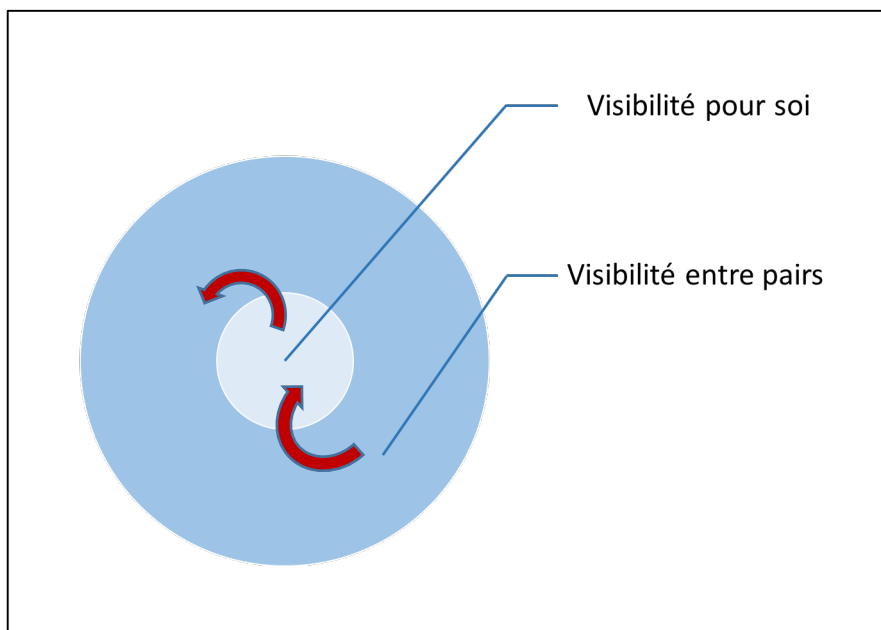
¹⁹⁵ Cette expression est l'équivalent du « gaydar » pour les hommes.

façon aléatoire en fonction des personnes qu'elles croise, hormis les situations où elle se trouve accompagnée de sa partenaire, elle est uniquement visible par les lesbiennes :

« J'ai rarement été interpellée dans la rue par des gens qui m'identifiaient comme lesbienne. Ça s'est passé plein de fois évidemment quand j'étais avec une fille. Je n'ai jamais eu le "ah toi t'es lesbienne". Par contre parmi les lesbiennes, oui clairement (*rires*) ».

[Nisreen, 30 ans, Saint-Denis]

Reconnaissance entre lesbiennes



Les marqueurs de lesbianité agissent sur le corps, dans son apparence et ses conduites, comme un « *code des bonnes manières d'être avec son corps, profondément intériorisé et commun à tous les membres d'un groupe social déterminé* » (Boltanski, 1971 : 214). Ils permettent aux lesbiennes de se rendre visibles les unes aux autres à travers un langage non verbal. Or, lorsque les marqueurs de lesbianité ne sont pas cumulés ou qu'ils contreviennent aux représentations sociales et à certains stéréotypes, ils ne sont pas automatiquement identifiés comme tels par la population hétérosexuelle.

4.2.3.4. Visibilité à géométrie variable

Les marqueurs de lesbianité sont le résultat d'un processus d'apprentissage à travers lequel les lesbiennes s'approprient des codes vestimentaires (*visibilité pour soi*) pour être visibles aux yeux d'autres lesbiennes (*visibilité entre pairs*). Pourtant, la visibilité lesbienne ne va pas de soi, et ces marqueurs peuvent ne pas être perçus comme tels pour le reste de la population.

a) « Ça dépend de l'œil qui regarde »

La majorité des lesbiennes de notre corpus, sont concernées par la *visibilité entre pairs* mais sont bien conscientes que leurs marqueurs de lesbianité ne sont pas perçus de la même manière par la population hétérosexuelle comme le relèvent Claire et Amel :

« En fait je pensais être visible, vraiment, je pensais que c'était écrit sur ma tête, et en fait je n'ai pas la sensation que les gens fassent le lien. Les gays et les lesbiennes, oui, mais pas les hétéros, pas des gens de tous les jours ».

[Claire, 29 ans, Paris 20^{ème}]

Plusieurs lesbiennes mentionnent que leur visibilité est à géométrie variable, lorsqu'elles ne cumulent pas les marqueurs de lesbianité, en particulier quand elles n'ont pas les cheveux courts. À la question « pensez-vous être visible ? », leur réponse commençait toujours par « ça dépend ». Comme Claire, Amel est identifiée comme lesbienne par son groupe de pairs et sait que sa visibilité dépend de la manière dont elle va se présenter aux autres (tenue vestimentaire et coiffure) :

« Ma visibilité dépend de la manière dont je m'habille et comment je suis coiffée. Je pense que les personnes familières avec les milieux queer me voient. Pour les autres, elles vont juste se dire que je ne corresponds pas aux normes de féminité. Je pense que c'est beaucoup plus visible l'été (*rites*) parce que je porte des shorts de sport, des débardeurs et des baskets. Je ne porte jamais de robes ou de trucs comme ça, j'ai toujours des casquettes. Il y a des moments où c'est plus visible que d'autres. Mais oui je pense que je suis visible ».

[Amel, 28 ans, Saint-Ouen]

La visibilité lesbienne dépend donc de la manière dont les marqueurs de lesbianité sont lus et interprétés, de « l'œil qui regarde » c'est-à-dire des personnes en présence et de leur capacité à « se fier aux signes » (Goffman, 1963) :

« Ça dépend de l'œil qui regarde, globalement pour les gars je ne suis pas du tout visible donc je passe pour hétéro, c'est clair. Sauf quand j'ai les cheveux courts et que je ne suis pas en robe, j'ai remarqué que je suis un peu plus visible voire que les gars sont plus agressifs avec moi. Quand je ne suis pas habillée de façon dite féminine, peut-être que je n'ai pas les mêmes attitudes et que je prends plus d'espace quand je suis en mode décontracté en baggy et que j'ai les cheveux courts ».

[Joséphine, 34 ans, Paris 17^{ème}]

Pour Ingrid, cette incapacité à *voir* est lié à un impensé social, celui d'envisager qu'une femme puisse être lesbienne :

« Je suis persuadée d'être visible mais ça arrive que des personnes ne le voient pas. Quand je bossais en tant qu'assistante d'éducation dans un collège, beaucoup de profs n'avaient rien vu. Je travaillais avec mon ex-copine et ils pensaient qu'on était sœurs alors qu'on ne se ressemble pas du tout. C'est dingue, le déni est profond (*rires*) ».

[Ingrid, 27 ans, Bagnolet]

Les marqueurs de lesbianité ne sont pas neutres car la manière dont certaines lesbiennes vont se présenter, s'habiller et se mouvoir va atténuer ou au contraire accentuer leur visibilité en fonction des personnes coprésentes et à leur capacité à se fier aux apparences. N'ayant pas les cheveux courts, Amel et Joséphine sont conscientes que la manière dont elles sont habillées a aussi un effet sur la manière dont elles sont perçues en tant que lesbiennes en fonction des moments, des contextes. Pourtant, Amel attribue sa visibilité à son style vestimentaire qui ne « correspond pas aux normes de féminité » surtout l'été (port de short de sport, débardeur, casquette et baskets). Pour Joséphine, le port de vêtements plus « décontractés » comme les baggy et le fait d'avoir les cheveux courts l'amènent à être davantage visible. Alors qu'elle se sait invisible lorsqu'elle a les cheveux longs et porte des robes. Ces deux exemples soulignent le rôle crucial qu'occupe l'interprétation des marqueurs de lesbianité dans la visibilité lesbienne. Elle révèle surtout qu'ils ne sont pas automatiquement identifiés comme tels par la population hétérosexuelle. Ceci est

particulièrement le cas lorsque l'on se penche sur l'analyse des marqueurs de lesbianité à l'intersection de la « race » et de l'âge.

b) Lire les marqueurs de lesbianité à l'intersection de la « race » et de l'âge

L'expérience de Mia démontre que les marqueurs de lesbianité ne sont pas neutres si l'on croise la dimension de la « race » à celle du genre et de la sexualité. Disposant d'une *visibilité pour soi* et d'une *visibilité pour autrui*, elle n'est pourtant pas identifiée comme lesbienne par la population hétérosexuelle. Alors qu'elle cumule tous les marqueurs de lesbianité : des piercings, des tatouages, et le fait d'avoir le crâne rasé, Mia déplore le fait de ne pas être reconnue en tant que « gouine » dans les espaces publics. Cette invisibilisation se manifeste par le fait d'être mégenrée¹⁹⁶ en permanence, et elle l'attribue au fait d'être noire : soit elle est perçue comme une femme hétérosexuelle, soit comme un homme :

« Je suis pas du tout visible, en fait, on me socialise comme un homme dans la rue, on m'appelle "monsieur" tous les jours. C'est tellement tout le temps que ça crée un truc de saturation et en même temps c'est un peu énervant parce qu'on ne me reconnaisse pas en tant que gouine. Quand j'ai commencé à me raser le crâne, ça m'énervait qu'une meuf blanche qui fasse la même chose c'était soit elle a un cancer, soit elle est gouine et que quand tu es noire soit tu es un mec, soit tu es juste une meuf en fait, il n'y a pas d'autres dimensions. Je me balade dans la rue on m'interpelle comme n'importe qui et les mecs m'identifient pas en tant que gouine. J'ai pas du tout baissé mon degré d'attirance avec eux, ils ne se rendent pas compte. Je me fais grave draguer, ils n'ont pas de radar. À la limite, je suis visible par les gouines ».

[Mia, 26 ans, Pantin]

L'extrait d'entretien de Mia souligne la manière dont la visibilité des lesbiennes repose sur plusieurs dimensions dont la « race » fait partie. Les lesbiennes racisées ont tendance à être davantage invisibilisées suivant une croyance populaire de présomption d'hétérosexualité : il n'existerait pas de lesbienne noire, par exemple. C'est aussi le cas de la *visibilité entre pairs*, puisque Mia précise qu'« à la limite », elle est visible par les lesbiennes, ce qui ne va pas de soi. Cette invisibilisation dans le milieu lesbien a également été relevée par des lesbiennes invisibles (sans marqueurs de lesbianité). Camille se trouvait un soir dans un bar lesbien à Paris avec « cinq copines qui sont blanches », lorsqu'une connaissance de ses amies les a rejointes

¹⁹⁶ Le mot « mégenrer » désigne le fait de se référer à quelqu'un en utilisant un mot, tel qu'un pronom ou une forme d'adresse (par exemple, monsieur, madame), qui ne reflète pas correctement son genre.

et s'est positionnée devant elle comme si elle n'était pas là. Elle raconte que ce genre de situation se répète tout le temps, et selon elle, c'est parce qu'elle est noire et qu'elle ne dispose pas de marqueurs de lesbianité :

« Je pense que le fait d'être invisible en tant que lesbienne tout en étant une femme noire me rend carrément invisible. Je passe pour l'amie hétéro, je ne suis pas perçue comme lesbienne. Les deux se chevauchent et en même temps ont me voit trop donc on m'exclut et on ne vient pas me voir non plus parce que je ne suis peut-être pas lesbienne. Il y a plusieurs enjeux et il faut le penser sur plusieurs niveaux sinon je ne m'en sors pas et je pense que je suis parano ».

[Camille, 28 ans, Aubervilliers]

Yumna a vécu une situation similaire dans l'un des seuls bars lesbiens de Paris, et se souvient avoir été gênée par des regards liés à sa présence :

« Un jour en semaine je suis allée boire un verre à la Mutinerie avec une amie et je me suis sentie trop mal, je voyais les regards, les gens se demandaient ce qu'on faisait là. C'est peut-être une supposition mais j'ai senti que les gens se demandaient si on s'était perdues. Je n'étais pas à l'aise et ça arrive tout le temps dans ce genre de lieux, ça me fait mal au cœur, je pense les gens n'envisagent pas qu'on puisse être racisée et lesbienne ».

[Yumna, 25 ans, Paris 20^{ème}]

Louise déplore également le fait d'être questionnée par des regards et de ne pas se sentir à sa place, que ce soit dans le « monde hétéro » ou dans « les espaces de gouines blanches » :

« Dès que je rentre dans des espaces de gouines blanches on ne me regarde comme si je m'étais trompée d'endroit, du coup je suis toujours questionnée parce que je ne performe pas selon certains codes identifiés comme lesbiens et blancs, par exemple comme la *butch*. On va me regarder comme si ne j'étais pas à ma place. Je vais pas aller dans le monde hétéro parce que ce n'est pas mon monde et que je ne peux pas performer l'hétérosexualité et quand je vais dans le milieu gouine ou queer je ne suis toujours pas à ma place »

[Louise, 31 ans, Paris 18^{ème}]

Le fait est que, pour une lesbienne noire sans marqueurs de lesbianité, la simple présence dans un espace lesbien ne suffit pas à être identifiée comme lesbienne parmi ses pairs. Selon Camille, ceci s'explique par la double invisibilisation qui touche les lesbiennes noires. Pour Yumna, cela est lié à l'impensé consistant à ne pas envisager qu'une lesbienne puisse être

noire. Louise attribue son invisibilisation à la norme esthétique « blanche » qui prime dans le milieu lesbien.

Hadja relate des faits similaires dans un autre contexte, celui dans lequel elle est en présence de personnes noires hétérosexuelles qui ne sont pas en mesure de détecter ses marqueurs de lesbianité bien qu'elles soient « choquées » par la manière dont elle se présente :

« Seule je peux être identifiée en tant que lesbienne ou comme bizarre sur l'expression de genre. Il y a ceux qui font le lien avec l'homosexualité et ceux qui sont justes choqués de mon expression de genre. Quand je suis auprès de noirs non militants, je n'ai pas l'impression qu'ils associent mon style au fait que je sois lesbienne, par contre ils sont choqués de mon apparence, ils voient que je ne suis pas normée mais ils ne vont pas m'étiqueter en tant que lesbienne ».

[Hadja, 27 ans, Paris 13^{ème}]

Les expériences des lesbiennes noires nous permettent de rendre compte de la prégnance des représentations normatives au sein de la population hétérosexuelle mais aussi au sein du milieu lesbien.

La visibilité lesbienne dépend aussi de la dimension de l'âge comme l'illustre l'expérience de Denise, lesbienne visible de 68 ans qui est consciente que son âge l'invisibilise tout en la protégeant des agressions extérieures. Pendant l'entretien, elle s'est remémorée une discussion avec l'une de ses voisines :

« Tous les soirs, il y a une petite bande de mecs qui vend de l'herbe dans mon immeuble. Et l'autre jour je parlais avec la gardienne et une voisine, je leur disais qu'ils n'étaient pas agressifs, que je rentrais à n'importe quelle heure et que je ne me faisais pas embêter. Au contraire, ma voisine disait qu'elle se faisait emmerder. Elle porte des mini jupes et c'est bien son droit. Mais j'ai éclaté de rire parce que c'est quelque chose qui ne fait pas partie de mon quotidien, je n'y pense jamais, même à minuit. Je passe devant ce petit groupe dans mes jeans, mon blouson avec mes cheveux courts et mes 68 ans. À la limite, ils se pousseront s'ils sont sur le trottoir mais elle, malheureusement, quand elle passe avec ses minijupes, elle se fait emmerder ».

[Denise, 68 ans, Paris 12^{ème}]

Alors que certaines lesbiennes cumulent les marqueurs de lesbianité comme Mia et Denise ou fréquentent le milieu lesbien comme Camille et Yumna, leurs expériences à l'intersection

de la race et de l'âge soulignent que les marqueurs de lesbianité ne sont pas neutres et que leur interprétation dépend des personnes coprésentes, de leurs représentations et du contexte de l'interaction. Pour autant, l'apparence des lesbiennes visibles les expose aussi, et surtout, au regard évaluatif des autres et aux préjugés.

4.2.3.5. Visibilité assignée : stigmatisme et étiquetage social

Deux notions nous permettent d'envisager la visibilité lesbienne comme un facteur de stigmatisme : le stéréotype et le préjugé. Le stéréotype représente « *l'image collective qui en circule, l'ensemble des traits caractéristiques qu'on lui attribue* » (Amossy et Herschberg Pierrot, 2021 : 40). Le préjugé désigne la tendance à juger défavorablement une personne par le seul fait de son appartenance au groupe. Les données de notre terrain mettent en évidence que, dans les espaces publics, la population hétérosexuelle identifie les marqueurs de lesbianité comme des stéréotypes qu'elle assigne aux lesbiennes. Nous parlerons donc de *visibilité assignée* pour souligner le lien entre marqueurs de lesbianité et stigmatisme dans la continuité des analyses de David Le Breton (2018) : « *les stéréotypes se greffent avec prédilection sur les apparences physiques et les transforment volontiers en stigmatisme, en signes fatals de travers moraux* » (Le Breton, 2018 : 97).

a) Être visiblement lesbienne : être socialement discréditée

Au XIX^{ème} siècle, l'invention d'un « 3^{ème} sexe » a mené à la description d'apparences particulières qu'il faut apprendre à repérer¹⁹⁷. C'est dans le contexte de la psychiatrie et des psychopathologies sexuelles que sont apparues pour la première fois les notions « d'inversion » et « d'invertis ». Les invertis étant décrits comme « *des êtres à part, âmes masculines prisonnières de corps féminins et âmes féminines prisonnières de corps masculins* » (Bard, 2019 : 175) dont le style vestimentaire est aussi « inversé » et vecteur de stigmatisme. Pourtant, comme nous le rappelle Christine Bard :

« Le stigmatisme selon un mouvement bien connu aujourd'hui peut être utilisé par ceux et celles qu'il offense et contribuer à une amélioration de leur vie : par le vêtement,

¹⁹⁷ MURAT Laure, La loi du genre. Une histoire culturelle du 3^{ème} sexe, Paris, Fayard, 2006.

l'allure, les homosexuels se reconnaissent et deviennent une minorité visible, partageant de signes distinctifs ».

(Bard, 2019 : 175)

Le stigmatisme associé au lesbianisme touche à la fois le mot « lesbienne » lorsqu'il est utilisé pour se définir et le fait d'être visible en tant que lesbienne. La représentation de la lesbienne masculine est souvent associée à la figure classique de la lesbienne visible : « *le stéréotype de l'inversion du genre agit tout d'abord comme un marqueur d'une identité lesbienne à la fois aisément repérable et jugée outrancière car dérogeant à la norme de genre* » (Chamberland, Thérèse-Séguin, 2009). Comme nous l'avons vu précédemment, la visibilité pour soi est le résultat d'un processus subjectif qui amène les lesbiennes visibles à transgresser les normes de genre afin de sortir de la catégorie « femme » pour revenir à elles, confirmant la célèbre phrase de Monique Wittig : « les lesbiennes ne sont pas des femmes ». En ce sens, les lesbiennes visibles sont considérées comme des *étrangères (outsiders)* (Becker, 1963) au groupe des femmes qui sont, de fait, hétérosexuelles.

Dans les espaces publics, les lesbiennes visibles se reconnaissent entre elles mais elles sont également reconnaissables par la population hétérosexuelle, ainsi : « *l'on n'existe pas parce que l'on est reconnu mais parce que l'on est reconnaissable* » (Butler, 1997 : 5-6). Les données recueillies pendant l'enquête de terrain soulignent que cette visibilité est un facteur de stigmatisme (Goffman, 1963) qui place les lesbiennes dans un processus social de désignation à travers lequel leur comportement est étiqueté comme déviant, suivant la théorie de l'étiquetage (Becker, 1963). Pour comprendre ce processus il est intéressant de se pencher avant tout sur les discours des lesbiennes *invisibles*, c'est-à-dire celles qui n'adoptent aucun marqueur de lesbianité et qui ne sont jamais perçues et étiquetées comme lesbiennes en public. Par exemple, Mila ne souhaite pas être visible car elle craint de « passer pour la lesbienne de service » dans son quotidien, en particulier au travail où elle n'est pas *out* :

« Je pense que de manière générale je ne suis pas visible et je ne veux pas l'être de toute façon. Je n'ai pas envie de passer pour la lesbienne de service. Je déteste ça. Une fois au boulot, j'ai eu une responsable lesbienne et dans l'équipe j'ai pu entendre des "t'as vu elle est gouine" et ça je ne pourrais pas le supporter ».

[Mila, 27 ans, Paris 10^{ème}]

Alors qu'elle préfère dissimuler son lesbianisme au travail, Mila s'expose tout de même « à apprendre crûment ce que les autres pensent "réellement" des gens de sa sorte » (Goffman, 1975 : 103) à travers l'insulte exprimée à l'encontre de sa responsable par des membres de son équipe. La peur d'être étiquetée de « gouine » apparaît de manière évidente chez Mila qui use de la stratégie d'invisibilisation. Cette stratégie rappelle deux procédés décrits par Goffman dans son analyse du stigmaté pour limiter « l'étalage des imperfections directement assimilés à la présence du stigmaté » (Goffman, 1975 : 124) : le faux-semblant et la couverture¹⁹⁸. Mila en fait usage pour « préserver sa face »¹⁹⁹, elle reste discrète concernant son apparence tout en se dissociant des lesbiennes visibles (« je ne veux pas l'être ») pour éviter d'être stigmatisée. En effet, comme Didier Eribon l'a analysé pour les gays, même si les lesbiennes n'ont pas fait l'expérience personnelle de l'insulte, elles sont conscientes qu'une telle agression verbale « plane comme une menace installée dans chaque instant de leur vie » (Eribon, 1999 : 73). C'est pourquoi les personnes qui « appartiennent à une catégorie stigmatisée, font bien souvent, tout ce qu'[elles] peuvent pour se dissocier du "groupe" constitué par l'injure » (Eribon, 1999 : 114). Dans ce contexte, l'extrait d'entretien de Mila démontre la nécessité de ne pas faire « piètre figure » et met en évidence la manière dont l'insulte agit comme un énoncé performatif qui instaure et maintient la séparation entre les normaux et les stigmatisés : « l'injure me fait savoir que je suis quelqu'un qui n'est pas comme les autres, pas dans la norme » (Eribon, 1999 : 25).

Cet exemple rejoint de manière évidente la distinction que Goffman effectue entre l'individu « discrédité » et l'individu « discréditable » dans son analyse du stigmaté. Parce qu'elle ne supporterait pas d'être visée par une insulte (« gouine »), qui incarne « une sentence quasi définitive, une condamnation à perpétuité, et avec laquelle il va falloir vivre » (Eribon, 1999 : 26), et parce qu'elle est consciente d'être invisible en tant que lesbienne, Mila contrôle l'information sociale qu'elle a d'elle-même, contrainte de vivre dans une situation où sa

¹⁹⁸ Erving Goffman définit le faux-semblant et la couverture comme des « procédés, applications particulières de l'art de manipuler les impressions, cet art, fondamental pour la vie sociale, grâce auquel l'individu exerce un contrôle stratégique sur les images de lui-même et de ses productions que les autres glanent autour » (Goffman, 1975 : 152).

¹⁹⁹ Selon Goffman, en situation d'interaction, les individus doivent respecter une règle fondamentale qui consiste à préserver sa face et celle des autres pour maintenir le lien social. La face représente « la valeur positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier » (Goffman, 1974 : 9).

différence « *n'est ni connue ni immédiatement perceptible par les personnes présentes* » (Goffman, 1963 : 14). Les lesbiennes *invisibles* sont donc des personnes discréditables. Dans ce contexte, Goffman souligne que :

« Le problème n'est plus tant de savoir manier la tension qu'engendrent les rapports sociaux que de savoir manipuler de l'information concernant une déficience : l'exposer ou ne pas l'exposer ; la dire ou ne pas la dire ; feindre ou ne pas feindre ; mentir ou ne pas mentir : et dans chaque cas, à qui, comment, où et quand ».

(Goffman, 1975 : 57)

Même si cette distinction est importante, toute personne affligée d'un stigmatte risque fort de vivre les deux, car être discréditable c'est déjà être discrédité :

« Tel individu n'a pas besoin d'être effectivement "discrédité" s'il est par avance "discréditable". Le seul fait d'être "discréditable" (et de savoir qu'on l'est, est de redouter d'être "discrédité") agit en effet sur la conscience et l'inconscience des individus comme une force d'assujettissement et de domination intériorisé, redoublée par l'angoisse d'être découvert et par l'autocensure nécessaire pour ne pas l'être ».

(Eribon, 1999 : 104)

Dans notre travail, c'est la visibilité par le couple qui conduit les lesbiennes invisibles à passer du statut de discréditable à celui de discrédité. Dans les espaces publics, les lesbiennes évoluent dans un environnement mixte où prime l'anonymat. Chaque personne croisée peut donc potentiellement générer une situation embarrassante ou hostile pour les lesbiennes visibles (seules ou avec leurs partenaires), comme nous le verrons dans le chapitre suivant. À la différence des lesbiennes *invisibles*, les lesbiennes *visibles* sont, de fait, des personnes discréditées car leur « *différence est déjà connue ou visible* » (Goffman, 1975 : 123) par le biais des marqueurs de lesbianité. Comme nous l'avons déjà précisé, ces marqueurs transmettent une information sociale « *au moyen d'une expression corporelle que perçoivent directement les personnes présentes* » (Goffman, 1975 : 59). Selon Goffman, les signes qui transmettent cette information sont des « symboles ». Au-delà d'être des signes de reconnaissance entre lesbiennes, nous analysons les marqueurs de lesbianité comme des « symboles de stigmatte » dans le sens où ils sont continuellement perceptibles et transmettent une information sociale sur ses détentrices.

Notre interprétation s'appuie sur les violences expérimentées par les lesbiennes en ville, aspect que nous analyserons au prochain chapitre. En attendant, il nous est apparu intéressant de nous pencher sur les perceptions des lesbiennes *invisibles* pour comprendre de quelle manière les marqueurs de lesbianité représentent des symboles de stigmates.

Pour Céleste, une apparence relevant de la « catégorie de lesbienne hyper affirmée » est un facteur de risque de violences que « l'invisibilité protège » qu'elle soit seule ou accompagnée de son épouse :

« C'est sûr que cette invisibilité protège. C'est évident. Après, je pense qu'on [elle et sa compagne] n'appartient pas à une catégorie de lesbienne hyper affirmée dans un style vestimentaire et physique, ce qui fait qu'on est aussi protégées par ça ».

[Céleste, 31 ans, Paris 20^{ème}]

Le discours de Céleste met en évidence que l'apparence lesbienne, selon ses propres représentations, est un vecteur de stigmatisme dans les situations de « contacts mixtes », que ce soit au travail ou dans les lieux publics. La discrétion et le contrôle de l'information sur soi apparaissent alors « *comme une protection contre le rejet et la stigmatisation sociale* » (Guillemaut, 1994 : 231).

Le phénomène de stigmatisation sociale est un mécanisme conceptualisé par la sociologie américaine tout au long des années 1950 et 1960 et qui a abouti à la théorie de l'étiquetage (ou de la désignation) ou théorie de la réaction sociale²⁰⁰ (Lemert, 1967 ; Goffman, 1961, 1963). C'est en particulier Howard Becker qui a introduit le terme d' « étiquetage » (*labeling*) dans son ouvrage célèbre *Outsiders* (1963), ce qui a contribué au renouvellement de la définition de déviance définie comme une relation. Howard Becker défend l'idée que « *la déviance est une propriété non du comportement lui-même, mais de l'interaction entre la personne qui commet l'acte et celles qui réagissent à cet acte* » (Becker, 1963 : 38). Elle est le produit d'une suite d'interactions sociales²⁰¹ qui aboutit à un étiquetage de comportements

²⁰⁰ Edwin Lemert distingue deux courants d'analyse de la déviance. Premièrement, les théories du passage à l'acte qui cherchent à comprendre pourquoi un individu a transgressé une norme. Deuxièmement, les théories de la réaction sociale qui s'intéressent aux effets de la désignation d'un individu comme déviant. Les théories de la réaction sociale ont émergé au sein de l'université de Chicago, autour des travaux de Howard Becker et de Erving Goffman qui s'inscrivent dans le courant interactionniste.

²⁰¹ Une interaction sociale est une relation sociale réciproque, ce sont des individus « *qui font des choses ensemble* » (« *doing things together* ») pour reprendre le titre d'un recueil d'articles publié par Howard Becker en 1986 : *Doing Things Together : Selected Papers*.

comme déviants. Selon Becker, une personne déviante est celle à laquelle cette étiquette a été appliquée avec succès. Elle est plutôt un processus de désignation sociale²⁰² et d'étiquetage social qui s'impose à ceux qui transgressent la norme. Comme nous le verrons plus en détail, dans les espaces publics, les lesbiennes visibles sont stigmatisées et font l'expérience d'une désignation sociale publique par l'usage de l'insulte « gouine » ou « lesbienne ». C'est ce que relatent Albertine dont l'apparence est marquée par « les codes de la gouine » et Claire qui avait « les cheveux courts et des tatouages » plus jeune :

« Je pense être invisible mais, en fait deux fois, on m'a traité de "gouine" dans la rue, la première fois je pense que c'était parce que j'avais effectivement les codes de la gouine, genre la casquette et les tatouages ».

[Albertine, 27 ans, Paris 10^{ème}]

« Quand j'étais visible avec les cheveux courts et des tatouages, il m'arrivait par exemple de croiser des mecs dans la rue en bas de chez moi et que j'entende "ah c'est une gouine" ».

[Claire, 29 ans, Paris 20^{ème}]

L'injure en tant qu'acte de langage et énoncé performatif contribue à faire de la déviance « *une action publiquement disqualifiée* » (Becker, 1963 : 186). Ceci est d'autant plus manifeste pour Rose et Hadja lorsqu'elles mentionnent de manière explicite l'hostilité et la violence verbale – « les mauvais regards » et « le spectre des insultes » - qu'elles expérimentent lorsqu'elles expliquent pourquoi elles pensent être reconnaissables en tant que lesbiennes :

« Mon expression de genre est différente de celle des femmes en général donc je pense être facilement identifiée comme lesbienne aux mauvais regards que je reçois. Et peut-être un peu plus fortement de la communauté Noire parce que je pense que c'est aussi un truc de code, donc oui je pense que je suis visible ».

[Hadja, 27 ans, Paris 13^{ème}]

²⁰² Cette nouvelle perspective permet de se concentrer davantage sur les processus par lesquels les personnes en viennent à être définies comme déviantes par les autres : « *la déviance est créée par la réaction des gens à des types particuliers de comportements et par la désignation de ces comportements comme déviants* » (Becker, 1963 : 40).

« Je pense être visible parce que souvent quand je me fais insulter dans la rue, ce qui est arrivé assez fréquemment pendant le Mariage pour tous et moins maintenant, je n'avais pas le droit aux insultes habituelles que les filles se prennent comme " salope", c'était vraiment "sale gouine". J'ai tout eu sur le spectre des insultes mais c'était toujours centré là-dessus donc je pense que je suis visible quand je suis seule (*rires*) ».

[Rose, 27 ans, Paris 7^{ème}]

Les expériences relatées par Albertine, Claire, Hadja et Rose démontrent que la visibilité lesbienne ne peut se penser indépendamment des violences et de la stigmatisation. Elles mettent en évidence l'une des conséquences principales de la stigmatisation : l'étiquetage et l'acquisition d'un statut déviant, autrement dit :

« Un changement dans l'identité de l'individu aux yeux des autres. En raison de la faute commise et du caractère flagrant de celle-ci, il acquiert un nouveau statut. On a découvert une personnalité différente de celle qu'on lui prêtait. Il sera donc étiqueté comme "pédé", "drogué", "maniaque" ou "cinglé", et traité en conséquence ».

(Becker, 1963 : 55)

Dans le cadre de ses travaux portant sur les stéréotypes et préjugés envers les lesbiennes dans la sphère professionnelle, Line Chamberland et Julie Thérroux-Séguin (2009) ont montré que la fréquence importante des préjugés liée à l'inversion du genre – l'efféminement des gays et la masculinité des lesbiennes - témoigne de la « *la prégnance de la structure de l'hétéronormativité qui hiérarchise les genres et les sexualités* » (Chamberland, Thérroux-Séguin, 2009). Elles ont montré que le recours à ces stéréotypes tenaces sert très souvent à établir les frontières de ce qui est jugé acceptable dans les comportements des gays et des lesbiennes. Ces stéréotypes servent à en définir les limites, la principale d'entre elles étant la conformité aux normes de masculinité et de féminité.

b) Le mégenrage : une pratique de désignation et d'étiquetage social

Dans les espaces publics, « *l'apparence considérée comme appropriée à chacun des sexes permet l'identification sexuelle à distance* » (Goffman, 2002 : 86). Pour Goffman, la catégorisation entre les sexes repose sur notre « système d'identification » par le biais de deux moyens différents. La première renvoie aux pratiques de positionnement (par la vue) qui permet d'observer l'apparence d'une personne qui se présente à nous. La deuxième fait

référence aux moyens d'étiquetage à travers des pratiques de désignation, définies par Goffman comme :

« Un système de termes comprenant les noms propres, les titres et les pronoms. Ces moyens sont utilisés pour exprimer la déférence (le respect, la distance ou l'affection), pour spécifier à qui nous nous adressons ou à qui, parmi les personnes présentes, nous nous référons et pour faire des attributions dans des énoncés écrits et parlés. Et dans les langues européennes [...] ces pratiques de désignation informent au moins de la classe sexuelle, et c'est souvent le seul élément dont elles informent ».

(Goffman, 2002 : 87)

Ces pratiques de désignation font partie des normes de civilité et d'interaction au quotidien. Nos données font apparaître qu'elles peuvent pourtant mener à une identification erronée dans les espaces publics : le « mégenrage » des lesbiennes lorsqu'elles sont en coprésence avec la population hétérosexuelle. Ce procédé consiste à se tromper de nom d'adresse (madame, monsieur) lorsque l'on s'adresse à une personne. Lors des entretiens, plusieurs lesbiennes visibles (sept) ont évoqué le mégenrage dans le cadre de situations quotidiennes dans lesquelles elles ont indiqué se faire appeler « monsieur » :

« Je suis visible, je suis plutôt androgyne et garçon manqué. On me dit souvent "monsieur", toute ma vie ça a été ça. J'ai des phases, j'ai même eu "bonjour monsieur-dame" ».

[Aimée, 38 ans, Paris 10^{ème}]

« J'ai des codes qui sont assez lesbiens comme les cheveux courts. J'ai une manière de bouger une gestuelle et une démarche assez masculines. Je suis plutôt androgyne, je pense être visible en tant que lesbienne, d'ailleurs, on m'appelle souvent monsieur »

[Anouck, 26 ans, Neuilly-sur-Seine]

« Tout le monde me prend pour un mec, tout le monde m'appelle « monsieur » en fait, peu de personne m'ont appelé « madame » depuis que j'ai les cheveux courts. Donc je sais qu'on me prend facilement pour un homme ».

[Violette, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

Aimée, Anouck et Violette établissent un lien évident entre leurs marqueurs de lesbianité et le fait d'être appelées « monsieur ». En effet, les lesbiennes visibles peuvent être identifiées comme des hommes en situation de coprésence avec la population hétérosexuelle. Cette situation nous informe que les marqueurs de lesbianité ne sont pas toujours identifiés comme un signe de lesbianisme, bien au contraire, ils peuvent passer inaperçus aux yeux de certaines

personnes. C'est principalement le cas dans des contextes précis : la nuit, en situation de mobilité dans la rue, ou en étant de dos par exemple.

Il arrive aussi à Diane d'être mégenrée depuis son adolescence car elle est perçue comme un homme aux cheveux longs :

« J'ai la même apparence depuis que j'ai 17 ans, on me prenait souvent pour un mec avec les cheveux longs quand je mettais un sweat à capuche par exemple et ça me saoulait, je me faisais emmerder parce que j'étais un mec aux cheveux longs, c'est quand même abusé (*rires*). On peut encore me mégenrer à la caisse d'un supermarché ça peut aussi arriver avec ma copine »

[Diane, 34 ans, Paris 13^{ème}]

Pour Yusra le mégenrage s'est exprimé lorsqu'elle avait les cheveux « très, très courts » et lorsqu'elle était « visible en tant que gouine ». C'est surtout le fait d'être une fille qui « ressemble » à un garçon qui a suscité une gêne et provoqué certains regards d'étonnement :

« Avant, j'avais les cheveux très, très courts, limite pas de cheveux. On m'appelait tout le temps "monsieur" ce qui ne me gênait pas spécialement, mais j'étais très visible en tant que gouine et j'ai eu des regards de "ah cette meuf ressemble trop à un mec c'est pas normal". Mais pas "ah c'est une gouine donc c'est une meuf anormale", c'était plutôt, ce n'est pas normal qu'une fille ressemble à ce point à un garçon, ce qui pouvait être gênant parfois ».

[Yusra, 25 ans, Paris 10^{ème}]

Ce que dit Yusra est très intéressant lorsqu'elle relève que c'est le fait de ressembler à un « mec » plutôt qu'à une « gouine » qui est considéré comme « anormal ». Cette remarque met en évidence l'incapacité à envisager qu'une lesbienne puisse l'être, la seule option étant qu'elle soit un « homme ». Ce cas de figure relativement fréquent démontre surtout la nécessité d'adopter une perspective intersectionnelle pour penser la visibilité lesbienne. Toutes ces expériences mettent en évidence que la présentation de soi et une apparence qui transgressent les normes corporelles créent un « trouble dans le genre » qui fausse le système d'identification de la population hétérosexuelle. De ce fait, en plus d'être une pratique de désignation, le mégenrage est en soi-même le résultat d'une perception inexacte qui fonctionne comme un rappel à l'ordre hétéronormatif pour les lesbiennes. Par exemple, pour Aurore, « visible en tant que gouine », la « confusion » que suscite son apparence l'amuse tout en étant bien consciente de l'hostilité que cela peut susciter de la part des hommes :

« Je suis visible en tant que gouine, et ça m'est arrivé pas mal de fois dans le métro des mecs qui me demandent si je suis un mec ou une fille sans être agressif mais tu sens que ça peut partir. Ça m'arrive souvent qu'on m'appelle monsieur, avant ça me dérangeait beaucoup, j'étais hyper mal. J'ai beaucoup de copines *butch* qui ne supportent pas ça, maintenant je m'en fous, parfois ça me fait marrer, parfois c'est intéressant et parfois c'est juste trop drôle de voir la confusion »

[Aurore, 36 ans, Saint-Denis]

La différence que nous pouvons observer entre les discours précédents et celui d'Aurore se situe au niveau de l'interaction. Diane et Yousra ont été appelées « monsieur » et ont fait l'objet de regards curieux et interrogateurs sans autre intervention verbale. Or, dans le cas d'Aurore, des hommes se sont approchés d'elle et lui ont demandé explicitement si elle était un « mec ou une fille ». Le début d'une interaction qui débute par ce type de question n'est jamais un bon présage pour les lesbiennes. Cela est souvent perçu comme une intrusion et une marque d'hostilité pouvant habituellement mener à des situations de violences.

Les lesbiennes de notre corpus sont bien conscientes du stigmatisme qui pèse sur elles, qu'elles soient visibles ou non. Pour comprendre la manière dont l'intériorisation du stigmatisme associé au lesbianisme conditionne leur visibilité, il nous semble important de nous arrêter sur le mot « lesbienne » et le sens qu'il revêt pour elles. Comme nous l'avons montré, paraître lesbienne est un facteur de stigmatisme, mais se dire lesbienne l'est tout autant.

c) *Se dire lesbienne : un mot stigmatisant et stigmatisé*

Ce qui apparaît commun à toutes les lesbiennes de notre corpus c'est le processus long « compliqué et douloureux », souligné par Blanche, que les lesbiennes traversent pour se dire lesbienne et le rendre public. Selon Natacha Chetcuti-Osorovitz, cette étape ne s'effectue pas « *sans la mesure des risques, l'évaluation des contraintes sociales, l'analyse des effets que peut produire une telle annonce* » (2008 : 185). C'est le cas par exemple de Monique qui exprime les difficultés qu'elle a eues, dix ans auparavant, pour se définir dans une société « violente » avec celles qui se disent lesbiennes :

« J'ai eu une prise de conscience très tardive et très radicale. Maintenant, j'aime bien les gens qui se définissent parce que justement, moi, j'ai tellement galéré à faire ce chemin. Je comprends les gens qui ont du mal à se définir aussi parce que la société

est violente avec toi quand tu te définis. C'est vachement dur, donc j'ai compris pourquoi j'avais eu du mal aussi ».

[Monique, 42 ans, Montreuil]

La violence dont parle Monique fait référence aux effets de l'auto-étiquetage à travers les termes qui désignent les lesbiennes et qui « *n'échappent pas au poids de la stigmatisation, de l'étiquetage social* » (Chetcuti-Osorovitz, 2008 : 185). Christine Bard rappelle ainsi que, dans les années vingt, ces termes en usage révélaient déjà :

« Par leur préciosité, leur trivialité ou leur origine médicale, la gêne, voire l'hostilité à l'égard d'une "déviance" confusément perçue comme subversive : anandryne, fricatrice, tribade, gouine, gousse, gougnotte, uranienne, gomorrhéenne, Sappho, saphiste, femme à femme, femme-homme, invertie, homosexuelle, sans compter les déformations involontaires qui retournent femme-homme en homme-femme ou encore un joli "homéosexuelle". Les périphrases rest[aien]t très courantes et les intéressées elles-mêmes – "les femmes qui aiment les femmes" - les utilis[aien]t ».

(Bard, 1998 : 96)

Cet extrait atteste que les mots utilisés pour nommer les lesbiennes ont toujours été péjoratifs et stigmatisants et que cela date d'au moins un siècle. Ces mots sont avant tout le résultat d'une désignation extérieure et d'un étiquetage social effectués par la population hétérosexuelle pour désigner les lesbiennes.

Dans son ouvrage *Classer, dominer. Qui sont « les autres » ?* (2008), Christine Delphy explique que celui qui nomme est celui qui détient le pouvoir puisqu'il peut définir les autres à partir de son point de vue : « *L'Autre c'est celui que l'Un désigne comme tel. L'Un est celui qui a le pouvoir de distinguer, de dire qui est qui [...] Celui qui a le pouvoir de cataloguer, de classer, bref de nommer* » (Delphy, 2008 : 19). À partir de la classification proposée par Delphy, nous pouvons qualifier la population par les « Uns » et de désigner les lesbiennes par les « Autres » : « *un groupe stigmatisé, dont ne dit d'ailleurs pas qu'il est stigmatisé* » (Delphy, 2008 : 17). Selon Didier Eribon, le langage entoure, enserme et désigne les gays et les lesbiennes. Le fait de nommer est donc le « *produit d'une prise de conscience de soi-même comme un "autre" que les autres transforment en "objet"* » (Eribon, 1999 : 26).

C'est ce qu'explique Fionia lorsqu'elle dit ne pas utiliser le mot « lesbienne » pour se définir, tout en précisant que ce sont toujours « les autres » qui lui apposent cette étiquette :

« Je n'ai jamais vraiment dit que je suis lesbienne, je dis que j'ai été avec une femme, je pose rarement de mots dessus c'est plutôt les autres qui le font mais ça me heurte pas, c'est un effet logique mais moi-même toute seule je n'ai jamais vraiment posé de mots dessus ».

[Fionia, 27 ans, Paris 20^{ème}]

Le fait de « nommer les individus, de les rassembler en catégorie indépendamment de ce que les intéressés disent ou veulent » (Delphy, 2008 : 39) procède d'un classement et d'une hiérarchisation qui exprime le pouvoir. C'est l'une des raisons pour lesquelles certaines lesbiennes préfèrent ne pas utiliser de terme en particulier pour se définir. Pourtant, parmi toutes les lesbiennes de notre corpus, seulement cinq d'entre elles utilisent des périphrases comme « femme qui aime les femmes », c'est le cas de Hélène pour qui l'homosexualité est « naturelle » dans sa famille, c'est-à-dire un fait accepté :

« Je suis une femme qui aime les femmes donc ça s'appelle lesbienne apparemment, mais dans ma famille j'ai deux oncles et un cousin gays donc pour moi ça a toujours été naturel. Pour ma nièce aussi c'est naturel. Moi je ne me mets pas dans une catégorie je suis juste une femme qui aime les femmes ».

[Hélène, 48 ans, La Défense]

C'est aussi le cas de Noémie qui précise privilégier des périphrases telles que : « je vis avec une femme », « je suis amoureuse d'une femme » et « j'ai une compagne », car elle refuse de subir « l'image de la lesbienne », autrement dit d'être, associée à un stéréotype dépréciatif :

« Je n'ai pas envie de subir une image de lesbienne, en fait je fais ce que je veux. Je n'ai jamais été lesbienne, j'ai juste aimé des femmes. Je ne dis jamais que je suis lesbienne, ça **m'enferme d'être étiquetée**. Je dis que je vis avec une femme, que je suis amoureuse d'une femme, que j'ai une compagne mais je ne suis pas lesbienne ».

[Noémie, 28 ans, Neuilly-sur-Seine]

Le refus d'être « enfermer dans une étiquette » apparaît également chez trois enquêtées. Elise explique ne pas avoir envie « d'être dans une case » et Céleste et Violette considèrent que le mot lesbienne est une « étiquette » qu'on leur colle :

« Je n'ai pas envie d'être dans une case, ça me fait chier. Je n'aime pas qu'on dise "les lesbiennes", ça me gave. Parce que c'est comme dire "les noirs et les arabes". Je ne sais pas comment l'expliquer, oui il y a des noirs et des arabes mais ce sont des humains surtout. Je prends l'exemple de mon travail, je cache ma sexualité parce que

c'est ma vie privée mais si j'étais avec un mec je ne la cacherais pas. Et ça ce n'est pas normal du coup j'ai pas envie d'être dans une case, j'ai pas envie qu'on dise "la lesbienne" ».

[Elise, 29 ans, Paris 11^{ème}]

« En réalité je crois que c'est un terme que je n'aime pas, je crois que j'aime pas me définir, il faut le faire à un moment si on décide de rentrer dans des catégories. Oui je suis lesbienne mais c'est une étiquette qu'on me colle et que je n'aime pas. J'ai l'impression d'être quelqu'un de parfaitement normal, qui vit avec quelqu'un du même sexe ».

[Céleste, 31 ans, Paris 20^{ème}]

« Au collège je me cachais beaucoup parce que c'est quelque chose qu'on a dû mal à assumer. Au lycée, je me cachais aussi car je ne connaissais personne. Je ne voulais pas qu'on me colle tout de suite une étiquette, je voulais attendre de bien connaître les gens ».

[Violette, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

Ces trois exemples mettent en avant le premier mécanisme à l'œuvre auprès de celles qui ne préfèrent pas utiliser le mot « lesbienne » pour se définir : le refus d'un étiquetage qu'elles n'ont pas choisi et qu'elles subissent. Elise, Céleste et Violette ne veulent pas être rattachées à un ensemble – les lesbiennes – car cette catégorie se fonde sur une généralisation stigmatisante. La référence aux mots « étiquettes », « case » et « catégorie » renvoie au refus d'être enfermée dans une identité résumée à des spécificités et réduite à des stéréotypes. C'est en somme ne pas accepter son assignation en tant qu'Autre, en tant que « *simple échantillon d'une espèce (et d'une espèce condamnable, toujours plus ou moins monstrueuse et ridicule)* » (Eribon, 1999 : 113).

Le second mécanisme renvoie au lien intrinsèque entre le refus d'être socialement étiquetée comme lesbienne et la dimension stigmatisante et insultante du mot « lesbienne » et « gouine » :

« Avant, je me disais que je préférais les femmes parce qu'il ne fallait pas dire "lesbienne" c'était un gros mot et "gouine" encore moins ».

[Aimée, 38 ans, Paris 10^{ème}]

Le discours d'Aimée illustre à quel point le langage est traversé par des rapports de domination et des rapports sociaux (de classe, de sexe, de race, de sexualité, etc.). L'impossibilité de se dire avec ces mots est révélatrice de la domination symbolique que le langage incarne et qui a des effets sur les représentations sociales (Eribon, 1999).

Lors des entretiens, toutes les lesbiennes ont évoqué le fait qu'elles ont grandi et se sont construites en intériorisant le stigmatisme associé aux mots « lesbienne » et « gouine ». Ces mots sont aussi et surtout employés par la population hétérosexuelle comme des insultes. Didier Eribon a analysé le phénomène de l'injure à l'encontre des gays et des lesbiennes et la « *logique des catégorisations stigmatisantes et infériorisantes* » (Eribon, 1999 : 12). Il a ainsi montré que l'insulte est constitutive de la « subjectivité "minoritaire" » (Eribon, 1999) et représente un « *cas particulier de ce pouvoir constitutif et "insultant" du langage* » (Eribon, 1999 : 90). Que ce soient les lesbiennes qui refusent de se définir avec le mot « lesbienne » ou celles qui sont passées par un rejet de ce mot qui a donné lieu à une réappropriation par la suite, la raison principale de cette désaffection est une conséquence de l'injure :

« Les gays et les lesbiennes apprennent leur différence sous la brûlure de l'injure et de ses effets, dont le principal est assurément la prise de conscience de cette dissymétrie fondamentale qu'instaure l'acte de langage : je découvre que je suis quelqu'un dont on peut dire ceci ou cela, quelqu'un à qui on peut dire ceci ou cela, quelqu'un qui est l'objet des regards, des discours, et qui est stigmatisé par ces regards et ces discours ». (Eribon, 1999 : 26)

La dimension stigmatisée et stigmatisante du mot « lesbienne » est aussi relevée par Apolline qui en souligne sa connotation négative :

« Je dis que je suis lesbienne, homosexuelle j'aime aussi (*rires*). En fait, le mot "lesbienne", c'est stigmatisant, c'est connoté négativement. Je trouve ça important de se réapproprier le mot et je dois encore travailler dessus. Alors qu'homosexuelle c'est plus vintage, et ça concerne les hommes comme les femmes, c'est plus neutre, c'est affirmatif. Alors que lesbienne, il y a un regard masculin posé dessus, il y a ce côté d'**objectification** ».

[Apolline, 26 ans, Paris 7^{ème}]

Pour Apolline, cette stigmatisation est liée à « l'objectification » (Fredrickson et Robert, 1997) des lesbiennes. Adèle y fait aussi référence en utilisant le mot « vulgaire » : « Je ne me dis pas

lesbienne car je trouve ça vulgaire en fait. C'est vulgaire car c'est trop centré sur la sexualité, le côté péjoratif du terme me gêne ». Ces discours font apparaître un lien évident entre l'objectification des lesbiennes et le sens péjoratif associé au mot « lesbienne » lui-même. Cette hypersexualisation spécifique²⁰³ réduit les lesbiennes à un état d'objet sexuel qui les réduit à leurs corps et à leur sexualité. Selon Christelle Lebreton, « *nous baignons dans une culture pornographique reposant sur l'hypersexualisation des femmes et la sexualisation précoce des filles* » (Lebreton, 2008 : 1). Ceci n'est pas sans rappeler que les lesbiennes occupent toujours une place de choix dans la pornographie hétérosexuelle (Arc, 2015). Pendant les années 1920, Christine Bard rappelle que « *parler de "garçonnes" [était] un euphémisme commode pour désigner "lesbiennes", mot qui [gardait] des connotations pornographiques* » (Bard, 1998 : 96). Nous reviendrons sur cet aspect dans le chapitre suivant concernant les propos à caractère sexuel adressés aux lesbiennes dans les espaces publics.

En fondant notre réflexion sur les travaux de Goffman autour du stigmaté, il nous a semblé évident d'effectuer une corrélation entre le discrédit associé à l'apparence lesbienne et le mot « lesbienne » lui-même pour comprendre les mécanismes de la visibilité assignée. En effet, les travaux de Howard Becker sur la théorie de l'étiquetage et la production de la déviance font écho à ceux de Christine Delphy sur les procédés discursifs de domination qui fabriquent un « Autre », inférieur et stéréotypé. Les travaux de Didier Eribon autour de l'injure ont mis en évidence la manière dont la réappropriation de l'identité assignée aux gays et aux lesbiennes représente une stratégie qui permet de contourner le stigmaté.

d) *Retournement du stigmaté et identification à l'identité assignée*

Le mot « gouine » est habituellement utilisé pour contrôler et insulter les lesbiennes, en particulier celles qui sont visibles dans les espaces publics (Podmore, 2017). Selon Julie Podmore, comme le mot « lesbienne », il reste toujours associé « *aux désirs masculins et aux représentations des femmes dans la pornographie* »²⁰⁴ (Podmore, 2017 : 89). Historiquement

²⁰³ Toutes les personnes qui ne sont pas hétérosexuelles sont généralement réduites à leur sexualité. Les lesbiennes font l'objet d'une hypersexualisation spécifique liée à la pornographie. Nous aborderons cette dimension dans le chapitre suivant.

²⁰⁴ Dans le *Dictionnaire critique du sexisme linguistique* (2017), à la notice « gouine », Julie Podmore revient sur les différentes étymologies possibles du mot « gouine ». Le terme fait probablement référence au mot latin *ganae* (« mauvais lieux ») soit les bordels, les tavernes et les maisons de débauche. *Ganae* désigne aussi les

la signification du mot « gouine » est péjorative et sa connotation insultante est apparue pour la première fois dans la quatrième édition du *Dictionnaire de l'académie française* en 1762 : « *Gouine. s.f. Terme d'injure, qui se dit d'une coureuse, d'une femme de mauvaise vie. C'est une vraie gouine. Il ne hante que des gouines* »²⁰⁵ (Podmore, 2017 : 88). Ce n'est qu'à la fin du XIX^{ème} siècle que l'association du terme « gouine » avec le lesbianisme s'est effectuée dans les dictionnaires d'argot, les satires et des représentations littéraires (Albert, 2005).

La difficulté de se dire « lesbienne » ou « gouine » trouve ses origines dans l'usage qu'en fait la population hétérosexuelle pour nommer, catégoriser et stigmatiser les lesbiennes. En effet, comme l'écrit Didier Eribon : « *l'injure me dit ce que je suis dans la mesure où elle me fait être ce que je suis* » (Eribon, 1999 : 28). Pourtant, la majorité des lesbiennes de notre corpus ont entamé un travail de réappropriation positive ou « resignification » (Butler, 1993) des mots « lesbienne » et « gouine » à travers le procédé du « retournement » du stigmaté (Goffman, 1975 ; Gruel, 1985). De cette manière, « *le stigmaté produit la révolte contre le stigmaté, qui commence par la revendication publique du stigmaté ainsi constitué en emblème* » (Bourdieu, 1980b : 69). Dans son étude du phénomène de l'injure, Didier Eribon (1999) s'est intéressé aux processus de « subjectivation » et de « resubjectivation » qui permettent de réinventer son identité personnelle à partir de l'identité assignée. Cette réappropriation de l'insulte consiste à s'identifier à l'identité assignée :

« L'individu qui était "l'objet" du "regard" et transformé en "objet" par le "regard" de l'autre, c'est-à-dire stigmatisé, réduit au silence ou à la honte par l'injure, par la dissymétrie qui assigne une place dévalorisée à l'homosexualité, peut en retour décider d'être ce que ce "regard" l'a fait. Il peut choisir de s'identifier à l'identité qui lui est assignée. Et donc de la dépasser, la réinterpréter, la transformer ».

(Eribon, 1999 : 168)

femmes associées à ces endroits : les filles de joie et les prostituées. La seconde origine du terme proviendrait des mots *gougnon* et *gougnou* qui signifient truie et cochonne. Enfin, la dernière étymologie s'ancre dans la satire et le commentaire politique. Julie Podmore cite Alfred Delvau dans le *Dictionnaire érotique moderne* (1864) : « Nom qu'on donne à toute fille ou femme de mœurs trop légères, et que le Pornographe fait venir de l'anglais *queen*, reine – de l'immoralité ; mais qui vient plutôt de [Nell Gwyn], célèbre actrice anglaise qui avait commencé par être bouquetière, et qui, d'amant en amant, est devenue la maîtresse favorite de Charles II » (Podmore, 2017 : 90).

²⁰⁵ BRUNET Bernard, *Dictionnaire de l'Académie française*, 4^{ème} édition, 1762, Paris.

Ce procédé s'inscrit dans une longue tradition de réappropriation de l'insulte par les mouvements gays et lesbiens. Dans les années 1970²⁰⁶, les militantes lesbiennes en France ont formé *Les Gouines rouges* après avoir été insultées de « gouines » lorsqu'elles vendaient une publication féministe dans les rues de Paris dans les années 1970. Parmi les lesbiennes interrogées qui utilisent la catégorie « gouine » pour se définir, celle-ci revêt une « *dimension politique revendicative* » (Nicaise, 2016 : 170), et ceci est particulièrement évident pour Louise qui se dit « noire, gouine et queer » : « Comme c'est l'insulte principale, le mot "gouine" est apparu rapidement. Le premier acte politique que j'ai mené c'est de m'identifier comme gouine ». Aurore se définit en tant que gouine et *butch*, pourtant, pendant longtemps ce mot fut « repoussoir » pour elle :

« Je me définis comme gouine et je pense que c'est une manière de me relier à une homophobie intériorisée que j'ai eue pendant assez longtemps quand même et où le mot gouine était repoussoir. Du coup aujourd'hui c'est un plaisir chaque jour renouvelé d'être une gouine (*rires*). J'aime beaucoup ce truc de réappropriation de l'insulte, je trouve que c'est assez important. Réinjecter des choses positives et fortes dans ce mot ça fait du bien. Je pense aussi que c'est lié à l'aspect politique qu'il y a derrière gouine c'est-à-dire placé dans un rapport avec une norme, une sanction normative, avec des rapports de discriminations, d'oppressions. Du coup, c'est là où se joue la bataille, c'est un endroit qui me va bien ».

[Emilie, 36 ans, Saint-Denis]

La réappropriation de l'insulte est une pratique qui a permis à Emilie de réhabiliter un mot historiquement stigmatisé pour en révéler toute son essence politique. Cela lui a permis de valoriser une position transgressive par rapport aux normes de genre et de sexualité. Ce procédé permet de combattre « *le pouvoir en se réappropriant l'identité assignée, l'identité stigmatisée, et en travaillant à la reformulation de soi* » (Eribon, 1999 : 81). C'est ainsi que toutes les enquêtées qui utilisent le mot gouine pour se définir mettent l'accent sur sa dimension politique²⁰⁷, comme Mia, qui précise que « c'est politique en termes de visibilité

²⁰⁶ Au début des années 1970 aux Etats-Unis, des militantes lesbiennes ont également adopté le mot *dyke* (« gouine ») et créé la revue *Dyke : A Quaterly* en 1975.

²⁰⁷ Le mot « gouine » peut aussi être utilisé de manière espiègle et humoristique, un clin d'œil à la culture lesbienne comme l'illustrent les intitulés de certains projets, collectifs et soirées : Gouine comme un camion (collectif), Gouinement lundi (émission de radio), Le Masque et la Gouine (émission de radio), Dyke Menopause (soirée), We Luv Gouine (soirée).

de se revendiquer comme ça ». À cette dimension politique s'ajoute une dimension combative comme le souligne Imane qui compare le mot « gouine » au mot « guerrière » :

« Il y a quelque chose de solidaire et de puissant dans la visibilité. Le mot "gouine" commence par la lettre G, comme "guerrière". Il y a cette force de se dire qu'on lutte ensemble pour déconstruire et réinventer des choses ».

[Imane, 30 ans, Paris 19^{ème}]

Finalement, se dire gouine consiste à assumer publiquement et à défendre un rapport au monde, une position située et une posture critique vis-à-vis d'une société qui privilégie l'hétérosexualité :

« Très vite je me suis autodéfinie comme ça et pour moi c'est un statut politique, tu vois, plus que personnel. Oui je suis gouine parce que j'aime les femmes mais c'est d'abord politique et c'est d'abord affirmer quelque chose de l'ordre de "votre petit jeu d'hétérosexuel, moi je ne joue pas dedans" ».

[Aurore, 36 ans, Saint-Denis]

« Pour moi gouine ce n'est pas juste une sexualité liée au fait d'être attirée par des femmes c'est quelque chose qui m'englobe totalement dans ma façon d'être, d'agir, d'envisager les autres. C'est vraiment quelque chose de politique ».

[Yousra, 25 ans, Paris 10^{ème}]

L'usage de l'appellation « gouine » sert bien souvent à contester la stigmatisation des lesbiennes ou la normativité du mot « lesbienne » (Nicaise, 2016). Certaines enquêtées ont, en effet, à cœur de se distinguer de celles qui se disent lesbiennes en revendiquant la catégorie « gouine » comme étant davantage subversive pour elles :

« "Lesbienne" ça fait brochure de lutte contre les LGBTphobies financé par le Conseil de Paris. C'est comme dire je suis gouine c'est un truc d'appartenance, de fierté aussi. Franchement j'utilise 9 fois sur 10 "gouine". Et "lesbienne" je n'aime pas trop le son du mot, ça fait film de Muriel Robin un peu (*rires*) ».

[Yousra, 25 ans, Paris 10^{ème}]

« Le mot "lesbienne" c'est la définition qu'il y a dans le dictionnaire mais ce n'est pas ma vie. Je ne suis pas une lesbienne qui cherche à obtenir la même vie que les hétéros : mariage, enfants, vie de famille, je ne veux pas reproduire le schéma hétérosexuel dans ma vie ».

[Louise, 31 ans, Paris 18^{ème}]

Pour autant, cette subversion peut également cohabiter avec un ajustement en fonction des contextes et des situations d'interaction. Alors que « *“gouine” vaut dans l'entre-soi militant ou communautaire, “lesbienne” est utilisé dans la société extérieure* » (Chetcuti-Osorovitz, 2014 : 40). Cette nuance est soulignée par Louise : « Les seuls moments où je vais dire que je suis lesbienne c'est face à des personnes hétéros », et Aurore : « Dans ma famille je vais plutôt dire “lesbienne”, ça peut être acceptable et parfois lissé car c'est un peu rentré dans les mœurs ».

Alors que certaines enquêtées, comme Yousra pointent la normativité du mot « lesbienne », voire le stigmatisme qui y est associé (« ça fait film de Muriel Robin »), Imane explique pourquoi elle privilégie l'appellation « gouine », tout en ouvrant la réflexion sur l'importance de se réapproprier le mot « lesbienne » :

« Être gouine c'est le fait de croiser différentes oppressions dont je me rendais pas compte avant, je ne liais pas forcément ça au fait d'être lesbienne, au fait d'être aussi une femme dans l'espace public et en arrivant en France j'ai aussi découvert le racisme que je ne connaissais pas en Tunisie. Être gouine c'est aussi prendre conscience que toutes ces choses s'enchevêtrent et donc c'est être dans une position de vigilance et de lutte entre personnes minorisées. Ça se place aussi en marge du mot « lesbienne » qui est souvent utilisé pour parler uniquement de rapports sexuels lesbiens. Est-ce qu'on doit se réapproprier le terme « lesbienne » ? J'ai réfléchi à ces termes mais je préfère le mot « gouine ».

[Imane, 30 ans, Paris 19^{ème}]

Le procédé du retournement du stigmatisme s'applique également au mot « lesbienne » lui-même. Celles qui se définissent de cette manière mettent aussi en avant l'aspect politique et subversif du terme, et le travail au long cours qui a mené à une reformulation de soi-même. Plus jeune, Nisreen se souvient ne pas aimer le mot « lesbienne » qu'elle associait à un stigmatisme, préférant utiliser la périphrase « j'aimais les filles ». Ce n'est que quelques années plus tard qu'elle s'est réappropriée ce terme lorsqu'elle a découvert la culture lesbienne :

« Au lycée, je n'aimais pas le mot “lesbienne”, ça me renvoyait des choses négatives, j'aimais pas trop ce mot jusqu'à tard, je préfèrai dire que j'aimais les filles. J'associais le mot à un stigmatisme, je préfèrai dire autrement, un mot plus joli. Après le lycée, j'ai commencé à rencontrer des lesbiennes qui se disaient lesbiennes en fait, notamment des groupes militants quand j'étais étudiante. Et ça commençait un peu à bouger à

l'intérieur de moi, et ma deuxième copine avait cette culture lesbienne que je ne connaissais pas trop. J'ai commencé à me réapproprier ce terme et d'y injecter un autre sens. Quand je me suis dit "je suis lesbienne", le mot avait un autre sens que celui de coucher avec des femmes. Ça faisait référence à une culture énorme et à une identité qui est politique ».

[Nisreen, 30 ans, Saint-Denis]

Cette dimension politique est également évoquée par Albertine, qui est « fière de se dire lesbienne » alors qu'elle remarque de plusieurs de ses amies ne veulent pas se définir ainsi. Pour elle, se dire lesbienne ne se limite pas à décrire uniquement son orientation sexuelle, bien au contraire :

« Disons que c'est ma sexualité mais c'est aussi un enjeu politique pour moi. J'ai vraiment envie qu'on sorte du stigmatisme et que les gens réalisent que les femmes lesbiennes sont des femmes différentes de ce que la société veut, en fait. Pour moi ça me définit vraiment que ce soit au niveau politique, dans mon cercle d'amis, dans mes sorties, dans ma façon de vivre ».

[Albertine, 27 ans, Paris 18^{ème}]

4.3. Le couple comme marqueur de visibilité dans les espaces publics

Dans cette partie, le couple est analysé comme un marqueur de visibilité dans la ville. Cette dernière forme de visibilité pose la question du dévoilement de son lesbianisme et elle s'appuie sur la manifestation de marques d'affection dans les lieux publics. En ce sens, elle rend compte d'une visibilité « objectivée » de l'orientation sexuelle (Cattan et Leroy, 2010). La majorité des lesbiennes rencontrées lors des entretiens confirment à l'unanimité que c'est en portant un geste d'affection à leur partenaire qu'elles sont identifiées comme lesbiennes par la population hétérosexuelle. À la différence de la visibilité pour soi qui ne concerne qu'un tiers des lesbiennes interrogées, la visibilité par le couple rend visible les lesbiennes qui n'ont aucun marqueur de lesbianité. Cette visibilité permet ainsi d'appréhender le *coming out* comme un « acte spatial » (Raibaud et Alessandrin, 2014), c'est-à-dire dans sa dimension spatiale et non plus seulement comme un « acte de langage » (Kosofsky Segdwick, 2008). Cette approche du *coming out* par l'entrée de l'espace permet d'interroger ce qui « fait couple » en public et de se pencher sur les modalités pratiques du dévoilement de soi dans les espaces publics.

4.3.1. La dimension spatiale du *coming out* : sortir du placard dans la ville hétérosexuelle

Jusqu'à présent nous avons abordé le *coming out* comme un rite de passage qui organise la vie des lesbiennes par un « avant » et un « après ». C'est une étape durant laquelle les lesbiennes visibles ont notamment désappris des normes et des pratiques issues de la culture hétérosexuelle pour en recréer d'autres, propre à la culture lesbienne, comme l'illustre la modification de leur apparence. Le *coming out* est loin d'être une décision simple et individuelle ; il s'agit plutôt d'un processus social complexe qui implique de nombreux niveaux d'interactions différents (Guittar, 2011). C'est une démarche continue qui consiste à apprendre à être ouvertement lesbienne dans une société structurée par l'hétéronormativité et la présomption d'hétérosexualité. Le *coming out* a surtout été analysé comme un « acte de langage » (Kosofsky Sedgwick, 2008) lorsqu'il prend la forme d'une annonce publique auprès de son entourage, de sa famille en particulier, et plus largement vis-à-vis de la société hétérosexuelle (Chauncey, 2003). L'expression faire son « coming out » (*of the closet*) signifie cesser de cacher son homosexualité dans un cadre hétéronormatif au sein duquel tout le monde est encore présumé hétérosexuel. Elle se traduit en français par « sortir du placard ». Dans cette métaphore, le mot « placard » désigne « *l'espace, le lieu (social et psychologique), dans lequel sont enfermés les gays et les lesbiennes qui dissimulent leur homosexualité* » (Eribon, 1999 : 524). Or, pour Eve Kosofsky Sedgwick (2008) le placard ne définit pas un « dedans » et un « dehors » qui seraient absolus, bien au contraire. Ses travaux ont démontré que le placard n'est pas un espace hermétiquement fermé mais plutôt un « placard de verre » « *dont on ne sait jamais, quand on est dedans, qui sait qu'on s'y trouve et qui l'ignore* » (Mesli, 2016 : 455). Kosofsky Sedgwick défend l'idée selon laquelle la sortie du placard ne représente pas une rupture radicale entre un « avant » et un « après » mais une pratique régulière que les gays et les lesbiennes doivent réitérer chaque fois qu'ils rencontrent une nouvelle personne. En effet, les gays et les lesbiennes qui taisent leur homosexualité ne savent jamais vraiment ce que les autres connaissent d'eux. Ils ne sont jamais vraiment dans le placard et ne sont jamais vraiment en dehors car le *coming out* est « *un geste qu'il faut sans cesse recommencer* » (Eribon, 2003 : 365) :

« Le *coming out*, c'est le projet de toute une vie : car la question se pose toujours de savoir où, quand et devant qui il est possible de ne pas cacher ce que l'on est. La nécessité de choisir réapparaît dans chaque nouvelle situation de l'existence : pour un

enseignant qui se retrouve devant une nouvelle classe ou un nouvel amphi, pour un étudiant qui rencontre son directeur de thèse, pour tout gay ou toute lesbienne devant un nouveau médecin, un nouvel employeur, un nouvel environnement professionnel, ou tout simplement face au marchand de journaux ou au chauffeur de taxi qui tiennent des propos homophobes ».

(Eribon, 1999 : 173)

Le placard est toujours un « secret public » (Eribon, 1999 ; Kosofsky Sedgwick, 2008) qui structure la vie des gays et des lesbiennes. La question du *dire*, souligne Didier Eribon, est centrale dans leur expérience. Or, dans notre travail, le dévoilement s'articule à la question du *laisser voir* et de *l'exposition* pour aborder la dimension spatiale du *coming out*. De quelle manière s'exprime le *coming out* sans parler ? Peut-on envisager le couple comme une manière de sortir du placard dans la ville ? Pour répondre à ces questions, il nous semble important de revenir sur l'enjeu des *prides* ou Marches des fiertés en tant que « coming out urbain » collectif (Blidon, 2009).

La « sortie du placard » est une expression incontournable dans le mouvement gay et lesbien au cours des années 1970. Aux Etats-Unis, elle est devenue une stratégie politique qui a permis la construction d'un mouvement politique sans précédent (Mesli, 2016). Les émeutes de Stonewall²⁰⁸ qui se sont déroulées en juin 1969 à New York sont souvent présentées comme l'un des moments historiques de l'émancipation homosexuelle, reconnues pour avoir donné naissance au mouvement gay et lesbien moderne. Un an après ces émeutes, la première manifestation des fiertés – *pride* – a été organisée le 28 juin 1970. C'est la première fois que les gays et les lesbiennes ont marché à visage découvert dans la rue :

« *Pride* ne dit pas la fierté d'être gouine ou pédé, mais la fierté de *sortir* de l'invisibilité honteuse à laquelle on était assigné ; la marche des fiertés est un *coming out* collectif où le nombre est la condition du courage ».

(Mangeot, 2004 : 47)

Le terme « fierté » (*pride*) associé à cette marche visait à renverser le stigmatisme associé à l'homosexualité pour se réapproprier positivement l'identité gay et lesbienne. Cette marche

²⁰⁸ Dans la nuit du 27 au 28 juin 1969, les clients du Stonewall Inn, l'un des rares bars gay de Greenwich à New York, se sont révoltés contre la police. À l'époque, les gays et les lesbiennes n'avaient pas le droit de cité dans ces établissements et ont régulièrement été arrêtés lors de descentes de police. Mais cette nuit-là, les clients ont décidé de ne plus se laisser faire et de se défendre.

fondatrice a donné lieu à un mouvement de contestation qui s'est engagé aux Etats-Unis et dans les villes européennes quelques années plus tard, avec pour objectif concomitant de « *“sortir” dans l'espace public, le lieu des luttes et des revendications par excellence* » (Karakostaki, 2019 : 1) pour contester l'assignation à des places confinées à la sphère privée et intime. L'affirmation identitaire et la visibilité sont ainsi devenues le « centre de gravité » (Mangeot, 2004) de la politisation de la marche et plus largement de la question gay. Dans le sillage du mouvement des droits civiques aux Etats-Unis, et en résonance avec la remise en question globale des normes sexuelles et familiales en France dans les années 1970, les mouvements homosexuels ont favorisé et mobilisé des stratégies politiques d'émancipation collectives (Lerch, 2013) qui se sont résumées à :

« Encourager la visibilité individuelle et collective par la révélation publique de son homosexualité [qui] se traduit individuellement par la pratique du *coming out* et collectivement par l'organisation de marches qui deviendront les *gay prides* ».

(Lerch, 2013 : 14)

Au milieu des années 1970, l'homosexualité était encore pénalisée et considérée comme une maladie mentale en France. Nous rappelons, que l'organisation d'une manifestation politique spécifiquement homosexuelle relevait d'un défi, et les espaces publics, en particulier la rue, représentaient un « *territoire interdit à l'homosexualité* » (Karakostaki, 2019 : 3). Il a fallu attendre le 25 juin 1977 pour voir s'organiser la première marche française²⁰⁹ à l'initiative de plusieurs Groupes de libération homosexuelle (GLH). Cette marche, qui s'inscrit dans la lignée du militantisme homosexuel français des années 1970, a été par la suite considérée comme la première *Gay Pride* française. Rebaptisée *marche des fiertés lesbiennes, gaies, bi et trans* (LGBT) en 2001, cet événement festif et politique permet, encore aujourd'hui, de se rendre collectivement et publiquement visible une fois dans l'année lorsque l'on est une personne gay et lesbienne (Blidon, 2009). Le but de cette manifestation est de rompre avec les logiques d'invisibilisation en redéfinissant les frontières entre vie privée et vie publique, à la fois à l'échelle individuelle et à l'échelle collective.

²⁰⁹ Elle s'est déroulée dans les rues de Paris suivant l'itinéraire de la place de la République à la place des Fêtes, et a réuni 400 personnes

Ces marches représentent aussi et surtout une résistance aux normes hétérosexuelles et un moyen de négocier des espaces en dehors de ces normes (Browne 2007 ; Johnston, 2005). Au-delà de la visibilité qu'elles permettent, la marche lesbienne et la marche des fiertés interrogent la façon dont l'espace est socialement construit. Elles remettent en question la production d'espaces quotidiens²¹⁰ en tant qu'espaces hétérosexuels (Valentine, 1996) en démontrant que l'espace urbain est habituellement « hétérosexualisé » toute l'année (Valentine, 1993a). C'est ce que Gill Valentine a démontré dès les années 1990 en analysant les expériences des lesbiennes dans les espaces publics. Notre analyse s'inscrit de toute évidence dans la continuité de ses travaux qui examinent les espaces du quotidien, en particulier la rue, comme des espaces qui ne sont pas « naturellement » ou « authentiquement hétérosexuels » (Bell et al. 1994). Selon la géographe, la production de l'espace hétérosexuel repose à la fois sur la performance du désir hétérosexuel et sur la pérennité des identités de genre. Pour étayer sa réflexion, elle réfère à l'ouvrage *Trouble dans le genre* (1990) dans lequel Judith Butler fait valoir que :

« Le genre est la stylisation répétée du corps, un ensemble d'actes répétés dans un cadre réglementaire très rigide qui se figent avec le temps pour produire l'apparence d'une substance, une sorte d'être naturel ».

(Butler, 2005 [1990] : 33)

Valentine souligne que le genre et la sexualité sont intrinsèquement constitutifs l'un de l'autre et qu'il est difficile d'occulter le rôle que jouent les identités de genre dans la (re)production de l'espace hétérosexuel. C'est en effet l'argument que soutient Butler et suivant lequel les identités de genre binaires n'ont de sens que dans une « matrice hétérosexuelle » :

« L'institution d'une hétérosexualité obligatoire et naturalisée exige et régule le genre comme un rapport binaire dans lequel le terme masculin se différencie du terme féminin, et dans lequel cette différenciation est réalisée à travers les pratiques du désir hétérosexuel ».

(Butler, 2005 [1990] : 93)

²¹⁰ À la différence de Gill Valentine (1993a) qui élargit la notion d'espaces quotidiens à l'ensemble des espaces hétérosexualisés (foyer, lieu de travail, services et lieux de consommations, espace public, etc.), nous utiliserons cette notion comme un synonyme d'espaces public dans notre travail.

En s'appuyant sur la notion de « performativité » (Butler, 1990), Valentine soutient que l'espace hétérosexuel est « *un acte performatif naturalisé par la répétition et la régulation* »²¹¹ (Valentine, 1995a : 4). Cette répétition se matérialise par de nombreux actes au quotidien comme l'illustre certaines formes de manifestations d'affection entre les hommes et les femmes dans les espaces publics (la rue, les parcs ou encore la plage)²¹². Ce fait ordinaire, considéré comme allant de soi, est pourtant révélateur de l'appropriation des espaces publics par la population hétérosexuelle et exprime la facilité avec laquelle elle « pratique » l'hétérosexualité dans la ville. L'hétérosexualité ne se définit donc pas uniquement par des actes sexuels ayant lieu dans l'espace privé et intime mais plutôt comme un processus de relations de pouvoir (Foucault, 1988) qui s'incarne et se (re)produit dans les environnements quotidiens. C'est la raison pour laquelle l'hétérosexualité est l'une des caractéristiques « majeures » et « fondatrices » des espaces publics, comme l'écrit Didier Eribon (1999) :

« Elle y est affichée, rappelée, manifestée à chaque instant, dans chaque geste, dans chaque conversation [...] La sphère publique, c'est le lieu par exemple où les hétérosexuels peuvent choisir de manifester leur affection, leur sexualité. La rue offre tous les jours, à toute heure et partout, le *spectacle* édifiant et normalisant (ils montrent et promeuvent la norme comme norme) de couples hétérosexuels de tous âges qui s'embrassent, se tiennent par la main, par les épaules... ».

(Eribon, 1999 : 160-161)

Comme le suggère cet extrait, la « gestuelle amoureuse » (Blidon, 2008) entre les hommes et femmes est une pratique d'une extrême banalité dans les lieux publics. Croiser un couple hétérosexuel se tenant par la main dans la rue ou échanger un baiser sur le quai du métro est si fréquent qu'on n'y prête peu attention. La visibilité des couples hétérosexuels passe ainsi inaperçue dans la ville. Pour autant, échanger des gestes d'affection est-il aussi banal pour les couples lesbiens ? Selon l'enquête Ifop²¹³ sur le regard des Français sur l'homosexualité et la place des LGBT (2019), un tiers des personnes hétérosexuelles interrogées trouvent

²¹¹ Notre traduction : « the heterosexing of space is a performative act naturalized through repetition and regulation ».

²¹² Parmi ces actes quotidiens, Gill Valentine prend également en compte les affiches publicitaires représentant des familles hétérosexuelles et les conversations dans les files d'attente à la banque ou à l'arrêt de bus par exemple.

²¹³ Etude Ifop pour la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais, réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 29 mai au 3 juin 2019 auprès de 3013 personnes (hétérosexuelles), représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode de quotas au regard des critères démographiques socio-professionnels et géographiques.

« choquant » qu'un couple de même sexe s'embrasse en public et elles sont 17% à trouver « choquant » qu'il se tienne la main. Il nous apparaît donc légitime de se demander si la visibilité des couples lesbiens passe aussi inaperçue.

Les données de notre terrain révèlent que l'échange de marques d'affection fait du couple un marqueur de visibilité lesbienne dans les espaces publics. Surtout, les marques d'affection « *constituent un bon indicateur pour évaluer le poids des normes sociales et leur intériorisation dans les pratiques du quotidien* » (Blidon, 2008 : 3). Les marques d'affection mentionnées pendant les entretiens sont diverses et relèvent des « techniques du corps » (Mauss, 1935) et de la discipline des pratiques corporelles (Elias, 1969 ; Foucault, 1976) :

Marques d'affections des couples lesbiens en public

Se tenir par la main dans la rue (bras dessus bras dessous, se tenir par la taille)
Se prendre dans les bras
Caresser les cheveux, le visage
Gestes tactiles (poser sa tête sur l'épaule, poser sa main sur la cuisse)
Proximité affective (regards, surnoms, mots d'affection)
Baiser sur la joue
Baiser sur la bouche

Nos données témoignent également de la dimension spatiale du *coming out* car ces gestes d'affection représentent une manière de sortir du placard dans la ville hétérosexuelle suivant des modalités spécifiques que nous allons présenter tout au long de notre analyse. Notre intérêt marqué pour l'analyse de la visibilité par le couple à travers les marques d'affection se justifie par le fait qu'elles sont révélatrices « *de ce qui est socialement faisable ou pas et de ce qui est publiquement montrable ou pas* » (Blidon, 2008 : 3).

Concernant le *coming out*, Didier Eribon (1999) écrit que la question du *dire* est centrale dans l'expérience des gays et des lesbiennes. L'enjeu est de savoir à quelles personnes il est envisageable de le dire ou de ne plus le dissimuler. Il nous importe donc de comprendre comment cet enjeu se retranscrit dans sa dimension spatiale. À la différence du *dire*, c'est bien

la question du *laisser voir* qui fait l'objet de toute notre attention pour comprendre *où* et *quand*, *de quelle manière* et *face à qui* les couples lesbiens ont des gestes d'affection à Paris, ou plutôt s'autorisent à en avoir.

C'est dans la continuité de ces travaux que nous nous inscrivons pour analyser les modalités de la visibilité lesbienne dans la ville. Notre angle de recherche se situe à l'intersection des deux approches du *coming out* que nous avons mentionnées. La première l'envisage comme une pratique individuelle (par le langage) qui est sans cesse réactualisée en fonction des situations d'interactions. La deuxième considère le *coming out* en tant que pratique collective urbaine (marche lesbienne, des fiertés) car elle se déploie dans les espaces publics une fois dans l'année. C'est à partir de ces deux perspectives que nous proposons d'analyser la dimension spatiale du *coming out* à travers le couple comme marqueur de visibilité lesbienne. Notre approche propose ainsi d'analyser la « sortie de placard » par le biais de l'expression des corps et des désirs (gestuelle amoureuse) dans les espaces publics considérés comme « lieu de l'hétérosexualité obligatoire » (Eribon, 1999 : 161). Durant les entretiens, c'est en termes de *visibilité* et d'*invisibilité* que les lesbiennes ont évoqué leur couple et non pas en termes de *coming out* public. Pour autant, Zélie y fait référence de manière indirecte :

« Les marques d'affection ça dépend des contextes et de l'envie du moment, de l'envie de l'assumer, de l'envie de visibiliser notre couple, si on est en mode visible ou dissimulation. Globalement, il y a des moments d'hostilité dans la rue ».

[Zélie, 34 ans, Paris 20^{ème}]

La phrase : « l'envie de l'assumer, de l'envie de visibiliser notre couple » fait ici référence à la question du dévoilement de son orientation sexuelle. Dans notre recherche et concernant le couple, la visibilité et l'invisibilisation font ainsi respectivement référence à deux notions goffmaniennes que nous mobilisons : celle de la *divulgation* et celle de la *dissimulation* de son orientation sexuelle, perçue comme un stigmat. La tension entre ces deux pratiques, évoquée par Zélie, est au cœur de notre travail pour comprendre comment les lesbiennes sortent du placard dans la ville. Car c'est dans le cadre des « contacts mixtes » caractérisés par l'anonymat et la coprésence avec la population hétérosexuelle que cette tension va se cristalliser. Comme l'écrit Valentine (1996 : 154) : « *un baiser n'est pas seulement un baiser* »

lorsqu'il est fait par un couple de même sexe »²¹⁴. En effet, se tenir par la main ou échanger un baiser en public c'est se placer dans la position d'être publiquement désignée comme lesbienne. C'est sortir de son statut de personne « discréditable » et prendre le risque d'être « discréditée », comme le suggère Zélie en précisant qu'il y a « des moments d'hostilité dans la rue ».

Que se passe-t-il quand les lesbiennes échangent des gestes d'affection et rendent leur présence visible ? Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que les marques d'affection sont conditionnées par un ensemble de modalités qui structurent la visibilité des lesbiennes de manière minutieuse. Au sein du couple, cela va consister en une gestion quasi millimétrée des marques d'affection en public suivant un ensemble de paramètres. En plus de la question du laisser voir, c'est aussi la question de l'exposition qui guide notre analyse.

Au sein des discours recueillis, deux aspects relatifs à la visibilité lesbienne sont apparus. Premièrement, toutes les lesbiennes, en particulier les lesbiennes *invisibles*, reconnaissent que c'est un geste d'affection porté à leur partenaire qui les a « rendues visibles ». Deuxièmement, la visibilité du couple est intrinsèquement liée à celles des réactions sociales et des rappels à l'ordre hétéronormatif comme l'évoque Zélie (« l'hostilité de la rue »). Autrement dit, lorsque les lesbiennes de notre corpus abordaient les moments d'affection en public, elles évoquaient en même temps les réactions qui en découlaient. Nous reviendrons plus en détail sur ce deuxième aspect dans le prochain chapitre.

Dans la ville, jusqu'à preuve du contraire, les lesbiennes qui se déplacent en couple sont « discréditables » car la nature de leur relation n'est pas connue de tous. C'est cette « gestuelle amoureuse » qui acte le passage du statut de « discréditable » à « discrédité ». Parallèlement à cette gestuelle, nous notons que la perception du couple lesbien est aussi un facteur de visibilité mais aussi d'invisibilité comme nous allons maintenant l'aborder.

²¹⁴ Notre traduction : « a kiss is not just a kiss when it is performed by a same-sex couple ».

4.3.1.1. *Couples lesbiens : une visibilité aléatoire au prisme du genre, de la « race » et de l'âge*

Nous observons que le couple peut être perçu de différentes manières en fonction de l'apparence des deux membres qui le composent. Les expériences des lesbiennes invisibles, comme Louise, Apolline et Noémie, en sont une illustration :

« J'ai toujours été invisible, les seuls moments où j'étais visible au tout début c'était quand j'étais avec ma copine qui était *butch* donc dans l'espace public soit les gens la prenaient pour un garçon et on passait pour un couple hétéro soit ils voyaient que c'était une fille et là j'étais de fait identifiée comme une personne lesbienne puisque j'étais avec une fille ».

[Louise, 31 ans, Paris 18^{ème}]

« Moi je passe un peu pour invisible. Après ma copine est plutôt visible donc ça nous rend visible lorsqu'on est proches ».

[Apolline, 26 ans, Paris 7^{ème}]

« Ma copine a une tête de goudou. Et moi je ne me filtre pas, je l'appelle "chérie" en public, et dans ma voix, dans mon regard et dans ma gestuelle, on comprend que j'ai une affection très grande pour elle »

[Noémie, 28 ans, Neuilly-sur-Seine]

Au-delà des gestes d'affection, c'est aussi la manière dont les deux membres du couple sont perçues au regard des normes de genre qui rentre en ligne de compte comme le soulignent Louise, Apolline et Noémie en utilisant les termes « *butch* », « visible » et « goudou » pour qualifier leur partenaire. Le fait d'être en couple avec une partenaire visible qui adopte des marqueurs de lesbianité participe à rendre évidente la nature de la relation du point de vue de la population hétérosexuelle. C'est parce qu'elles ont une proximité physique avec une lesbienne visible qu'elles sont elles-mêmes identifiées comme lesbiennes. Cette observation rejoint celle de Goffman lorsqu'une personne se déplace avec une autre personne qui a un stigmaté visible :

« Être "avec" quelqu'un, c'est arriver en sa compagnie à une manifestation sociale, marcher avec lui le long d'une rue, faire partie de son groupe dans un restaurant, etc. Le point important est que, dans certaines circonstances, l'identité sociale de ceux avec qui se trouve un individu peut servir de source

d'information sur son identité sociale à lui, partant de l'hypothèse qu'il est ce que les autres sont ».

(Goffman, 1975 : 64)

La visibilité du couple par le biais d'une des partenaires visibles est aussi mentionnée par Yousra et Hadja qui le racontent plus en détail :

« Il y a un facteur qu'il faut prendre en compte aussi (*rires*), souvent j'ai été avec des meufs très visibles, c'étaient des grosses gouines, on le voit tout de suite. Donc même si tu prends la main, on le comprend très vite. Si j'étais avec une meuf comme moi qui peut passer hétéro, oui ça serait perçu comme amical mais en l'occurrence, j'ai toujours été avec des meufs qui étaient extrêmement visibles donc ce n'est pas ambigu ».

[Yousra, 25 ans, Paris 10^{ème}]

« Mon expression de genre est particulière, donc les gens nous identifient rapidement. Au début je n'avais pas conscience que c'était aussi lié à ça. Je sortais avec une fille à l'époque et elle faisait une distinction entre le moment où elle se déplaçait seule et celui où elle se déplaçait avec moi. Elle a les cheveux courts et les gens ne réagissaient pas quand elle était seule alors qu'en étant avec moi, elle était automatiquement visible en tant que lesbienne. Quand elle se déplaçait avec une personne qui a une expression de genre plus féminin, là, on la faisait un peu moins chier. C'est un truc de visibilité ».

[Hadja, 27 ans, Paris 13^{ème}]

Comme l'explique Yousra, la proximité physique ne sera pas interprétée de la même manière en fonction de l'apparence de sa partenaire. Si la partenaire est *visiblement* lesbienne, un geste d'affection aussi anodin que le fait de se tenir la main sera interprété comme un signe de gestuelle amoureuse alors qu'il passerait comme un geste « amical » si la partenaire est invisible. C'est aussi ce que raconte Hadja au sujet de son ex-copine qui était « automatiquement visible en tant que lesbienne » en sa présence. Cette identification du couple, par le biais des marqueurs de lesbianité endossés par l'une des partenaires, se fonde sur l'information sociale diffusée par la partenaire visible.

La perception du couple est aussi déterminée par la dimension de la « race » :

« Mon couple sera identifié différemment selon que ma partenaire soit racisée ou blanche. Il y a cet impensé qu'une femme noire puisse être lesbienne,

féminine et en couple avec une femme blanche. Il y a plusieurs niveaux de lectures en fait. Je vais me permettre plus de choses car on ne sera pas forcément perçues comme lesbiennes. Il faut qu'elle soit racisée de la même manière (*rires*). La seule interprétation possible c'est que l'on soit des sœurs ou des amies, ou des cousines mais ce lien de couple est impensé ou complètement nié ».

[Camille, 28 ans, Aubervilliers]

« Mon ex est tunisienne, elle a un *passing* assez blanc, son père est kabyle avec les yeux clairs. Et dans certains quartiers rebeu, même quand on se tenait juste la main, les mecs systématiquement nous demandaient si on était des sœurs et ça me saoulait (*rires*), mais en même temps c'est le premier truc qui leur venait à l'esprit ».

[Amel, 28 ans, Saint-Ouen]

Ces discours illustrent à quel point la visibilité du couple s'appuie aussi sur des représentations sociales stéréotypées qui invisibilisent l'existence des lesbiennes racisées. Comme le montrent leurs expériences, ces représentations sociales s'appuient sur un impensé social qui n'envisage pas que deux femmes noires, métisses ou d'ascendance maghrébines puissent être lesbiennes et en couple. Cet impensé est tellement ancré dans la société qu'Amel et son ex-copine ont été prises pour des sœurs. Camille précise également que cet impensé se reproduit aussi lorsqu'elle est en couple avec une femme blanche : « il y a aussi cet impensé qu'une femme noire puisse être lesbienne, féminine et en couple avec une femme blanche ».

Paradoxalement, étant bien consciente de l'invisibilisation de sa relation lorsqu'elle est avec une femme noire, Camille sait qu'elle peut jouer sur cette ambiguïté et s'autoriser plus de liberté puisqu'elles ne seront jamais identifiées comme un couple à part entière. L'invisibilisation représente alors une ressource dans les espaces publics :

« J'ai l'impression que je peux me permettre de faire des gestes tendres envers une femme noire, quelqu'un qui me ressemble car ça peut être interprété différemment. Mon ex me disait que les gens pouvaient peut-être penser que c'était ma sœur ou quelqu'un de ma famille plutôt qu'une relation amoureuse. Il y a toujours un biais dans la catégorisation. Donc c'est clairement une ressource dans certaines situations car on n'est pas identifiée comme lesbiennes, c'est un truc stratégique ».

Par ailleurs, Hadja, Diane et Sophia racontent la manière dont leur existence en tant que lesbiennes racisées, suscite des « regards curieux », « des réactions exotisantes » et une

incapacité à envisager leur relation de couple, « c'est le classique : tu ne peux pas être noire et homo » :

« Je suis sortie avec une ex qui est noire et je me suis rendu compte qu'il y a un impensé à voir deux meufs racisées ensemble, que deux meufs noires peuvent être lesbiennes. Souvent on subit des regards curieux, genre c'est le zoo ».

[Hadja, 27 ans, Paris 13^{ème}]

« En fait quand je suis en couple avec une femme racisée les gens se disent que ce n'est pas concevable parce qu'on est racisées, c'est le classique : tu ne peux pas être noire et homo. Moi c'est différent parce que ma copine est noire, donc on ne me voit pas comme une noire, du coup la question peut se poser ».

[Diane, 34 ans, Paris 13^{ème}]

« Je n'ai jamais été avec une fille blanche mais c'est clair qu'il y a toujours des réactions exotisantes parce qu'on est deux meufs, une noire et l'autre arabe, c'est une vision fantasmée. La curiosité que les inconnus nous témoignent c'est lié au fait qu'on soit deux meufs et parce qu'on n'est pas blanches, donc ils se disent que c'est dingue, ça existe »

[Sophia, 22 ans, Paris 18^{ème}]

Enfin, la perception du couple est aussi influencée par l'âge, comme l'illustre l'expérience de Monique et de sa compagne qui a 58 ans, soit seize ans de plus qu'elle :

« On se prend dans les bras, on marche bras dessous bras dessus, je n'aime pas trop tenir la main. Mais c'est drôle parce que les gens cherchent toujours à savoir qui est Raphaëlle par rapport à moi parce qu'elle est plus âgée et qu'elle a les cheveux blancs. On me demande si c'est ma mère, ma tante, ma cousine, ça ne vient jamais. Quand je fréquentais des femmes de mon âge c'était différent, c'était l'insulte directement ».

[Monique, 42 ans, Montreuil]

Ici encore on retrouve l'expression de cet impensé selon lequel une différence d'âge importante invisibilise une relation de couple. Malgré leur gestuelle amoureuse, Sophie et Raphaëlle sont niées dans leur relation tout en étant renvoyées à une relation filiale : « c'est ma mère, ma tante, ma cousine, ça ne vient jamais ». Marianne Blidon rappelle que l'un des slogans d'une Gay pride soulignait ironiquement ce déni d'existence : « *Ce n'est pas ma sœur, ce n'est pas ma cousine, ce n'est pas ma colocataire. Nous sommes lesbiennes, nous allons à la Gay Pride* » (Martel, 2002 : 81). Cette ambiguïté quant à l'identification publique du couple par la population hétérosexuelle est aussi liée au type de geste affectif. Par exemple, si un

couple se tient par la main, ce geste peut ne pas être interprété comme le signe d'une relation de couple. C'est d'ailleurs le type de marque d'affection qui est le plus pratiqué par les lesbiennes de notre corpus, suivit de l'échange de baisers. L'une des pistes de réponse proposée par Marianne Blidon (2008) est que :

« Le sens qui est donné à ce geste n'est pas le même selon le sexe des partenaires ; de même que la façon dont il est publiquement perçu. En effet, en Occident, la relation qui unit deux femmes qui se tiennent la main est plus fréquemment interprétée comme une relation filiale ou amicale que comme la marque d'une identité lesbienne ».

(Blidon, 2008 : 5)

Aborder le couple à travers une perspective intersectionnelle permet de souligner la complexité de ce qui fait publiquement couple dans les espaces publics du point de vue de la population hétérosexuelle. Il peut y avoir un décalage entre les pratiques affectives subjectives des lesbiennes et la manière dont ces pratiques sont perçues publiquement. Ce décalage se fonde en particulier sur le déni d'existence public du lesbianisme (Chamberland, 1996, Wittig, 2001 [1981]). De plus, le genre, la « race » et l'âge représentent des dimensions qui contribuent à une visibilité aléatoire menant jusqu'à l'invisibilisation et ce, malgré la manifestation d'affection en public, ce qui renforce ce déni d'existence.

Au-delà de l'effet de surprise que cela peut générer, en particulier pour les partenaires racisées et celles concernées par une différence d'âge, la visibilité du couple est surtout intrinsèquement liée aux réactions sociales qui s'expriment et par le fait de « faire événement » en public.

4.3.1.2. *Faire événement » : des inégalités dans la pratique de la gestuelle amoureuse*

Lors de chaque entretien, les enquêtées ont toujours abordé leur visibilité de couple et celle de l'hostilité à laquelle elles sont exposées qui est une dimension intrinsèquement constitutive de la visibilité lesbienne à Paris. C'est ainsi que Nisreen explique qu'elle a rarement été interpellée dans la rue par des gens qui l'identifiaient comme lesbienne. Cependant, elle précise que c'est « évidemment » arrivé très souvent quand elle était en couple. C'est aussi ce que raconte Myriam en mentionnant l'absence de « sympathie » des hommes hétérosexuels coprésents :

« Les fois où on a été visible, on s'est prises par la main, dans les bras, on s'est embrassées. Et très clairement, on n'a jamais ressenti de la sympathie de notre entourage dans la rue à Saint-Denis. C'est la même chose dans la rue, dans le bus. Une fois dans le bus, entre Saint-Denis et Aubervilliers, ça nous est arrivé de nous prendre dans les bras et encore, pour moi ce sont des marques d'affection qui restent très chastes, mais comme ma copine est assez *butch*, on est identifiées comme un couple. Du coup, tout de suite on sent bien qu'il y a une espèce d'hostilité très manifeste de la part des mecs ».

[Myriam, 38 ans, Saint-Denis]

L'hostilité à laquelle fait référence Myriam met en lumière le coût de la visibilité lesbienne dans les espaces publics. Comme nous le verrons, ce coût se manifeste par des violences qui s'inscrivent dans un harcèlement quasi quotidien en ville, mais il exprime d'abord une absence d'indifférence des personnes coprésentes. Quand Myriam explique qu'elle n'a jamais « ressenti de la sympathie », elle fait référence à une hostilité non verbale, et c'est à travers les regards que celle-ci s'exprime. Par exemple, Sophia dit subir des regards « insistants de tout le monde » alors qu'elle souhaiterait « qu'il y ait une absence d'interaction », qu'elle soit visuelle ou verbale. Elise a même déjà lâché la main de sa partenaire à cause du regard des gens et regrette de ne pas « passer inaperçue » :

« Tout ce qui va plus loin, s'embrasser et se tenir la main je trouve que c'est très révélateur d'une relation entretenue avec quelqu'un, c'était compliqué pour moi, ça l'est toujours. Ça m'est déjà arrivé de lui lâcher la main parce que des gens nous regardaient. En tout cas je n'aime pas avoir un **projecteur** dans ma gueule, je préfère passer inaperçue. Donc oui on a eu des regards et ça a été un élément déclencheur pour lui lâcher la main, donc j'ai tendance à regarder autour de moi ».

[Elise, 29 ans, Paris 11^{ème}]

Ce « projecteur » est pointé par toutes les lesbiennes de notre corpus qui font état d'une palette de regards qui agissent déjà comme un rappel à l'ordre et sur lesquels nous reviendrons plus en détail dans le prochain chapitre. Nous notons que le premier type de regard est un regard de notification appuyé qui fait de la gestuelle amoureuse un « événement » :

« Je n'ai jamais eu de regard d'indifférence. En général, si j'embrasse ma meuf dans le bus, il n'y a jamais une personne qui regarde et qui s'en fiche. Je n'ai jamais eu ce regard-là de la personne qui s'en fiche, regarde, et retourne à son livre. J'ai toujours

l'impression que ça fait toujours un peu événement et c'est aussi ça parfois ça que tu redoutes, que ce soit un regard négatif ou positif ».

[Emna, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

« Je n'ai pas le souvenir d'avoir été une fois dans le métro avec une fille que je tenais ou que j'embrassais sans avoir un regard. Quand je dis "regard" c'est qu'il y a des degrés différents : le regard furtif mais que tu sens pas très approbateur puis le regard lourd qui n'est pas approbateur mais qui te le fais bien sentir. Il y a des degrés dans ce regard-là. En fait, je pense que l'indifférence totale dans une rame de métro quand j'embrasse une fille ça ne m'est jamais arrivé à Paris. Ça m'est arrivé dans d'autres villes européennes mais à Paris, je n'en n'ai pas le souvenir ».

[Yousra, 25 ans, Paris 10^{ème}]

« Je crois que je fais attention aux regards des gens ce qui ne m'arrivait pas avant la Manif pour tous. Ces regards me dérangent parce que je ne sais jamais si c'est hostile ou pas et j'ai la flemme de lire dans le regard des gens ce qu'ils pensent, ça me saoule. Je me dis que j'ai le droit d'être tranquille, que je pourrais ne pas y prêter attention et j'admire grave les gens qui s'en fichent mais moi je n'y arrive pas encore alors qu'avant je m'en fichais vraiment ».

[Rose, 24 ans, Paris 7^{ème}]

Comme nous pouvons le lire, ces discours témoignent d'une absence d'indifférence totale des passants quand des couples lesbiens se tiennent par la main ou échangent un baiser. Comme le dit Emna le fait de « faire événement » est la première situation que les lesbiennes redoutent dans les espaces publics parce que ce type de regard est d'une extrême banalité en ville et surtout parce qu'il représente une intrusion qui peut « *se commettre de très loin [...] à de très nombreuses occasions* » (Goffman, 1973b : 58) : les lesbiennes se sentent scrutées et démasquées. Comme il ne s'agit pas d'une interaction verbale explicite, ce type de regard dérange car, selon Rose, elle ne « sait jamais si c'est hostile ou pas ». Le fait qu'elle dise avoir « la flemme de lire dans le regard des gens ce qu'ils pensent » renvoie au cadre du *coming out* individuel lorsque l'on appréhende la réaction ou la phrase que va prononcer la personne à laquelle on le fait. En effet, Rose anticipe la réaction des personnes autour d'elles en étant alerte aux regards qui se posent sur son couple. Selon Rachele Borghi (2016), ils sont vécus comme « *le prix à payer pour accéder à l'espace public, en tant que femme et en tant que lesbienne* » (Borghi, 2016 : 9-10). Dans notre travail, ces regards représentent un élément fondamental qui structure les expériences des lesbiennes dans les espaces publics et qui conditionnent les comportements des lesbiennes quand elles se déplacent en couple. Le fait

de passer inaperçu est donc loin d'être le quotidien des couples lesbiens contrairement aux couples hétérosexuels. Et cette différence est déjà perçue comme une inégalité :

« Tu as l'impression d'exposer quelque chose qui n'appartient qu'au domaine privé alors que ce genre de geste n'est pas privé et peut s'intégrer à une vie publique sans que ça fasse événement. Le fait que ça fasse événement c'est déjà une inégalité ».

[Emna, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

Cette « inégalité » suppose que les couples lesbiens qui s'exposent ne bénéficient pas d'un droit à l'indifférence en public car ils sont confrontés à une différence de traitement liée à la position sociale des lesbiennes dans une société hétéronormative. De fait, la capacité des couples hétérosexuels à « afficher » leur relation dans les espaces du quotidien sans susciter la moindre réaction est le signe de leur appropriation des espaces publics. Elle est aussi le signe d'une inégalité entre la population hétérosexuelle et la population lesbienne à marquer l'espace par la présence visible de leurs corps, et ici, de leurs couples. Cette inégalité dans la pratique affective en public est mise en lumière par deux enquêtées qui ont été en couple avec des hommes auparavant :

« Quand tu es avec un mec tu ne te poses pas la question, si tu as envie de tenir la main, tu tiens la main. Si tu es avec une meuf, tu fais toujours un petit check de l'endroit où tu te trouves. Pas toujours, mais souvent. Il y a toujours ce petit truc de : "est-ce qu'on va m'emmerder" ».

[Dahlia, 36 ans, Pantin]

« Jamais un mec est venu me faire chier avec mon mec. Je n'ai jamais été emmerdée par un mec, pas une question, rien. Après être sortie avec ma première copine je suis retournée avec des mecs parce que c'était plus simple. C'est triste de dire ça, surtout quand tu es jeune entre 15 et 20 ans. Quand je suis avec quelqu'un, il y a un temps pour qu'il y ait des gestes en public, il faut en parler avec ta copine alors qu'avec un mec tout est simple. Après ma relation avec ma copine, je me suis dit que j'allais finir ma vie avec un mec, pour que ce soit simple, ça a été tellement compliqué au début avec une fille, surtout qu'elle n'était pas à l'aise en public ».

[Alice, 23 ans, Saint-Ouen]

Ces extraits mettent en évidence des inégalités évidentes dans la pratique de la gestuelle amoureuse entre les couple hétérosexuels et les couples lesbiens²¹⁵. En effet, le droit à l'indifférence du couple hétérosexuel apparaît dans les discours de Dahlia et Alice. Alors que Dahlia constate le fait qu'un geste d'affection est totalement spontané avec un homme (« tu ne te poses pas la question »), elle pointe le fait qu'elle se demande toujours si elle aura des ennuis avec une femme. C'est aussi ce que déclare Alice en évoquant la simplicité d'une relation avec un homme en public et la difficulté à vivre sa relation au grand jour avec une femme. La dimension spatiale du *coming out* se manifeste ici par le fait que les pratiques des lesbiennes dans les espaces publics sont conditionnées par le risque de réactions sociales qui en font un événement et par l'anticipation et la peur des agressions verbales et physiques. Elle se matérialise également par la manière dont les lesbiennes vivent leur relation de couple dans les espaces publics : entre contraintes personnelles et négociation au sein du couple.

4.3.1.3. *Vivre sa relation de couple au grand jour : entre discrétion et négociation au sein du couple*

Pendant les entretiens, nous avons demandé à chacune des enquêtées comment elles définissaient leur manière de vivre leur relation en public. Cette question avait pour objectif de saisir si la pratique des marques d'affection va de soi et de comprendre si elles sont à l'aise pour témoigner de l'affection dans la ville. Les données de notre terrain montrent que la majorité des lesbiennes n'est pas tout à fait spontanée concernant la pratique de la gestuelle amoureuse. Elles sont nombreuses à utiliser des mots tels que « discrétion », « réserve » et « pudeur » pour qualifier la manière dont elles se comportent en couple :

« J'avoue que je ne suis pas trop adepte des effusions. Je suis plus réservée et discrète que vraiment démonstrative. Ce n'est pas lié à l'envie parce que si ça ne tenait qu'à moi je montrerais très régulièrement des marques d'affection. Pour moi l'espace public tu le traverses, tu n'as pas envie que les gens sachent qui tu es, pour moi c'est vraiment de l'ordre de l'intime. Se tenir la main dans la rue moi ça me fait un peu peur surtout quand on traverse la route, je me dis qu'une personne un peu toctoc en voiture peut nous rouler dessus. Donc je suis discrète, j'évite au maximum toutes les interactions physiques possibles. Et puis je me rends compte de la manière dont je la regarde, les gens qui nous observent savent très bien ce qu'il se passe entre nous »

²¹⁵ Cette inégalité touche aussi les couples gays (Blidon, 2008 ; Cattan et Leroy, 2010).

[Yumna, 25 ans, Paris 20^{ème}]

« Il peut aussi y avoir une forme de pudeur, moi par exemple je n'aime pas trop les démonstrations d'affection parfois c'est pas automatique mais parfois ça me vient. Je sais que mes premières années ici je réservais ça à l'intimité parce que je n'avais pas envie que les gens sachent ce que je fais de ma vie sexuelle mais parfois je me dis que j'en ai envie à tel moment, dehors. Et puis parfois quand je vois des couples hétéros qui s'embrassent je me dis que c'est chiant, s'ils ont le droit de s'embrasser, nous aussi on a le droit ».

[Imane, 30 ans, Paris 19^{ème}]

« Je suis assez pudique comme personne. Si la personne avec qui je suis ne vient pas vers moi en public ce n'est pas moi qui irais vers elle. Je suis assez distante mais si une personne vient vers moi je suis assez réceptive donc ça ne me dérangeait pas à l'époque et ça me dérange pas non plus maintenant. Avec ma copine actuelle, ça va être démonstratif, on va se tenir la main, au début je trouvais ça bizarre car je n'avais pas l'habitude mais en fait ça ne me dérange pas »

[Sophia, 22 ans, Paris 18^{ème}]

Yumna, Imane et Sophia évoquent la pudeur pour désigner leur manière d'appréhender des gestes tendres dans les espaces publics. Pour Yumna et Imane ces gestes relèvent de l'intimité. Le fait qu'elles expriment leur refus de dévoiler une part de leur identité (« tu n'as pas envie que les gens sachent qui tu es » et « je n'avais pas envie que les gens sachent ce que je fais de ma vie sexuelle ») indique clairement que la gestuelle amoureuse représente un *coming out*. Ensuite, ces discours soulignent qu'avoir des marques d'affection en public ne va pas de soi, en particulier pour Imane et Sophia qui ne sont pas françaises (tunisiennes et algériennes). En effet, en Tunisie et en Algérie, elles n'ont jamais été visibles avec leur partenaire en public en raison du fait que l'homosexualité est pénalisée dans ces deux pays. Enfin, il paraît évident que derrière cette pudeur se lit une injonction à la discrétion qui se fonde sur la peur des agressions, notamment physiques, comme le décrit très bien Yumna qui craint de se faire renverser volontairement par une voiture si elle tient la main de sa partenaire. Cette observation est partagée par Christine Delphy lorsqu'elle associe la discrétion des couples gays et lesbiens à une « clandestinité en temps de paix » qu'ils sont ordinairement obligés de s'imposer (Delphy citée par Bourdieu, 1997).

Pour l'ensemble des lesbiennes, la dissimulation est une règle qui s'impose en public. Par exemple, Céleste dit qu'elle limite au maximum les baisers dans la rue, et précise être beaucoup moins démonstrative dans les espaces publics que dans la sphère privée. Elle n'est pas la seule puisque Monique explique ne pas être « hyper démonstrative » et Blanche reconnaît être « distante » avec sa compagne :

« On se prend dans les bras, on marche bras dessous bras dessus, je n'aime pas trop tenir la main. Mais de façon générale, on n'est pas très démonstratives, mais je ne suis pas hyper démonstrative de façon générale. Mais si je le fais pas c'est aussi parce que je n'ai pas envie d'avoir des emmerdes et que quand je l'ai fait, souvent, je me suis fait insulter, tellement souvent qu'au bout d'un moment je n'en ai pas envie ».

[Monique, 42 ans, Montreuil]

« Je dirais que je suis distante, de plus en plus distante. En fait ça dépend des personnes avec qui je suis, certaines étaient hyper militantes sur ça, donc je l'ai accepté mais moi je suis assez pudique. Avant, quand j'étais avec des mecs je n'aimais pas les gestes d'affection en public mais avec les nanas, toutes les fois où je me suis affichée, j'ai été emmerdée. Donc, c'est vrai que maintenant, je me formate un peu, je ne dirais pas que je me cache mais je me conditionne un peu. J'ai eu la discussion avec mon frère il y a dix jours et il me disait que je n'étais pas du tout démonstrative. Mais en fait, toutes les fois où j'ai montré des signes d'affection, que j'ai tenu la main de ma copine dans la rue, j'ai eu des emmerdes et même quand je n'ai pas eu d'emmerdes j'ai été regardée, épiée. Moi je ne peux plus, je n'en peux plus de ce truc-là, et ma compagne en souffre parce que je n'ai plus envie. Là pour le coup je n'aimerais pas être invisible mais que ça ne soit juste pas une question, que ça ne suscite pas de réactions. »

[Blanche, 42 ans, Paris 14^{ème}]

À la différence d'une anticipation ou de la peur des agressions, c'est bien la réalité de celles-ci que pointent Monique et Blanche. Comme nous l'avons suggéré en amont, les violences sont intrinsèquement constitutives de la visibilité lesbienne. Pour Blanche, c'est le fait de s'être « affichée » qui a été à l'origine des réactions hostiles et violentes. C'est donc l'expérience des regards, des insultes et ce que Monique et Blanche qualifient d' « emmerdes », qui contraignent la gestuelle amoureuse des lesbiennes et les amènent à s'autocensurer en fonction des espaces. Pour Monique, ces « emmerdes » sont tellement fréquentes qu'elle n'a plus envie de témoigner d'affection à sa partenaire en public. C'est aussi le cas de Blanche dont la compagne souffre de cette absence de gestes tendres. C'est cet aspect de l'invisibilisation que nous aborderons dans le dernier chapitre. Le terme

« emmerdes » est souvent utilisé par les enquêtées et les entretiens nous ont permis de les identifier comme l'ensemble des violences verbales et des violences physiques (plus rarement) qui visent particulièrement les lesbiennes lorsqu'elles sont visibles et que nous désignons sous le terme de « lesbophobie ».

Seulement une minorité des lesbiennes que nous avons rencontrées se décrivent « spontanées » envers leur partenaire. Pourtant, dès le départ nous étions sceptiques quant à l'usage de ce qualificatif comme l'illustre l'exemple de Ninon : elle déclare être « assez tactile » et ne s'empêche pas de « faire des choses parce qu'il y a des gens autour », elle précise d'ailleurs qu'elle ne fait pas trop attention à ce qu'il se passe autour d'elle quand elle se rapproche physiquement de sa partenaire. Pourtant, lors de l'entretien, Ninon s'est souvenue d'un moment lorsqu'elle était au Marché aux puces de Saint-Ouen et où elle a demandé à sa copine de lui lâcher la main car elle n'avait pas envie de se retrouver dans une situation où on la « traite de "sale lesbienne" ». Ninon précise qu'elle a agi sur le moment « en prévention » des réactions de sa partenaire qui a tendance à être une « grande gueule qui peut répondre aux mecs ». Comme nous le verrons un peu plus loin, cette scène ordinaire d'invisibilisation s'inscrit plus largement dans les discussions qui ont lieu en amont au sein du couple comme l'explique Ninon :

« En prévention de ces réactions à elle, j'étais plutôt à dire qu'on ne se tienne pas la main à tel endroit parce que s'il se passe un truc ça pouvait être compliqué et s'escaladait. On en parlait, je lui ai expliqué et on ne s'est jamais embrouillées là-dessus. Elle n'était jamais sortie avec une meuf donc elle était pas du tout au courant de ce que ça impliquait de sortir avec une meuf. Elle s'en fichait et je l'ai compris qu'elle n'y pensait pas jusqu'au jour où ça t'arrive et tu y fais gaffe. Donc je lui ai expliqué et raconté qu'il m'était déjà arrivé des trucs et que je n'avais pas envie qu'il lui arrive des choses ou qu'il nous arrive des choses juste pour ça, qu'on pouvait attendre cinq minutes avant de se donner la main. Elle l'a très bien compris »

[Ninon, 24 ans, Paris 17^{ème}]

Ici en particulier, ces discussions soulignent que la visibilité du couple lesbien est le fruit d'une socialisation à la ville particulière c'est-à-dire d'un apprentissage sur le « terrain » comme l'explique Ninon à qui il est « déjà arrivé des trucs ». C'est notamment parce que sa partenaire n'avait jamais été en couple avec une femme auparavant que Ninon « fait gaffe » et lui

explique qu'il est nécessaire de cadrer sa spontanéité. C'est aussi ce qu'explique Apolline qui parle de transmission :

« Les filles avec qui j'ai été elles étaient toujours très à l'aise et n'avaient pas peur de se montrer. Ça m'a beaucoup été transmis et je suis dans ce truc-là maintenant aussi. Une fois j'étais avec une fille, on se quittait dans le métro en journée et en partant elle m'a fait la bise, ça m'a marqué et on n'en a jamais parlé. Alors que maintenant ça ne m'arriverait jamais avec ma copine ».

[Apolline, 26 ans, Paris 7^{ème}]

Le cas de Ninon est à l'image de l'ensemble des lesbiennes de notre corpus et nous verrons que cette spontanéité peut se manifester mais seulement sous certaines conditions. Nous notons plutôt que la spontanéité est surtout liée à la relation propre à chaque couple et bien évidemment au niveau de confort et d'inconfort des deux partenaires. Pour certaines, le début d'une relation, la découverte de l'autre, l'envie une proximité physique et le sentiment amoureux fonctionnent comme une bulle d'intimité, comme l'explique Nisreen :

« Ça dépend aussi de mon degré d'amour, si je suis très amoureuse donc plus désinhibée, je m'en fiche de ce qui est autour, après je ne le ferai pas n'importe où, je nous mettrai pas en danger mais je serai un peu plus spontanée. Par contre si c'est une relation comme ça, je vais plus y penser. Je me suis vu changer aussi par rapport à ça, quand j'étais plus jeune j'avais moins de restrictions, plus d'insouciance que maintenant.

[Nisreen, 30 ans, Saint-Denis]

Encore une fois, cette spontanéité est à nuancer car Nisreen précise qu'elle ne serait pas « désinhibée » n'importe où. Cette précision est très importante car nous observons que les lesbiennes qui se décrivent spontanées, mais surtout l'ensemble des enquêtées, ont des marques d'affection dans certains contextes que nous allons présenter ensuite.

Une relation de confiance et d'écoute dans le couple semble nécessaire pour que les marques d'affection puissent s'échanger de manière sereine. Par exemple, au début de leur relation, la compagne d'Hélène avait peur et cette crainte s'est estompée avec la confiance, le temps et la pratique :

« Ma compagne quand je l'ai rencontrée elle avait des peurs mais elles s'estompent, je ne dis pas qu'elles ne sont pas là mais elles s'estompent sans qu'elle s'en rende

compte. Dès qu'elle peut me donner la main elle me la donne. J'imagine que la relation de confiance que l'on a lui a permis de se détendre mais au début j'avais tendance à me rapprocher mais elle me disait : "non pas là", et je respectais ça, j'ai pris l'habitude. Elle se sent en confiance mais je laisse faire, je la laisse venir, si j'ai envie de l'embrasser je vais y aller doucement et voir si elle en a envie ou pas, je verrai dans ses yeux ».

[Hélène, 48 ans, La Défense]

Les expériences d'Hélène et de Nisreen démontrent que la gestuelle amoureuse est dépendante du niveau d'aisance du couple, c'est-à-dire des propres limites des enquêtées et de celles posées par leur partenaire. Par exemple, Diane explique que son aisance dépend de sa partenaire, de son apparence, de son style vestimentaire et de l'état de sa relation. Si l'on s'en tient à la question de l'apparence, certaines lesbiennes vont se préparer à « *l'éventualité d'être vu[e]s "avec" certaines personnes* » (Goffman, 1975 : 64), c'est-à-dire s'autocensurer si leur partenaire a des marqueurs de lesbianité. C'est par exemple le cas de Yumna :

« Par contre ma copine, elle est visiblement queer et c'est aussi en grande partie la raison pour laquelle je vais limiter les marques d'affection physiques avec elle parce qu'on la voit rentrer dans le métro elle n'est clairement pas hétéro. Déjà c'est marqué sur son corps donc je n'ai pas envie d'en rajouter encore plus et prendre le risque qu'elle se fasse agresser ou qu'elle vive un truc horrible, je préfère éviter ça ».

[Yumna, 25 ans, Paris 20^{ème}]

Yousra ne va pas aller jusqu'à s'empêcher d'avoir des gestes tendres mais elle ne va jamais aller au-delà de certaines marques parce que ses partenaires sont habituellement « extrêmement visibles » :

« J'embrasse rarement dans l'espace public, je prends dans mes bras ou je tiens la main mais ça ne va jamais plus loin que ça en termes de marques d'affection. Il y a aussi un facteur qu'il faut prendre en compte aussi (*rires*), souvent, j'ai été avec des meufs très visibles, c'étaient des grosses gouines, on le voit tout de suite. Donc même si je prends la main, on comprend très vite. Si j'étais avec une meuf comme moi, qui peut passer pour hétéro, oui ça pourrait être perçu comme un geste amical mais en l'occurrence, j'ai toujours été avec des meufs extrêmement visibles donc ce n'est jamais ambigu ».

[Yousra, 25 ans, Paris 10^{ème}]

Comme nous l'observons, contrairement à la population hétérosexuelle, pour les lesbiennes la gestuelle amoureuse est une pratique réfléchie et contrainte qui est loin d'être guidée par

un élan spontané²¹⁶, à l'exception de certains contextes qu'elles connaissent, qu'elles identifient comme sécurisants ou qu'elles ont balisés. Le fait d'être constamment notifiée rend « moins naturel » les marques d'affection pour Fionia et annule la dimension anodine de tels gestes pour Emilie :

« Moi j'ai tendance à faire une bulle et oublier ce qu'il y a autour, c'est souvent mes copines qui me rappellent l'extérieur, qui me rappellent qu'on n'est pas toutes seules. Ça peut être quelqu'un qui rentre dans le métro, qui regarde nos mains. Un jour, j'ai senti un changement de comportement chez ma copine et je sais que c'était à cause de ce regard insistant. Ça rend moins naturel les choses d'être notifiée comme ça par les autres »

[Fionia, 27 ans, Paris 20^{ème}]

« C'est un geste anodin qui ne l'est plus en public. L'intensité des gestes d'affection d'un couple qui sort de la norme et qui est considéré comme déviant prend une place différente. Et ça, quelque part, c'est plus du tout anodin »

[Aurore, 36 ans, Saint-Denis]

Enfin, pour une minorité des lesbiennes, être visibles par leur couple représente un « acte militant » qui consiste à ne pas rien dissimuler, bien au contraire :

« Je pense qu'être visible par mon couple c'est une forme d'acte militante. C'est compliqué mais je ne le pose pas comme un acte militant puriste genre : c'est ce qu'il faut faire parce que chacune fait avec ce qu'elle peut. Mais oui il y a des moments où ça l'est. Le moment que je trouve le plus pertinent de faire ça c'est quand il y a des enfants, je ne sais pas comment ça sera interprété (*rires*) mais c'est poser ce possible dans l'espace public et de dire que ça existe aussi ».

[Aurore, 36 ans, Saint-Denis]

« Je ne veux surtout pas reconsidérer ma façon d'être et ma façon de vivre parce que ça dérange des gens dans l'espace public. J'aurais aimé en tant que petite fille voir plus de femmes qui s'embrassent pour que très tôt je me dise que ça existe et donc que c'est possible. Donc à chaque fois que je me balade dans la rue je me dis rétrospectivement que ça aidera à montrer que ça existe et que ça ne gêne personne, et que c'est normal.

[Ariane, 25 ans, Paris 18^{ème}]

²¹⁶ Nous supposons que les couples hétérosexuels peuvent parfois se retenir en public pour diverses raisons (par pudeur notamment) mais ce que nous disons ici c'est que les lesbiennes anticipent le risque de violences au moindre geste d'affection, aussi anodin soit-il (baiser et tenir la main).

Cette visibilité revendiquée par le couple manifeste un refus de l'invisibilisation en s'autorisant à apparaître comme les couples hétérosexuels « *en affront ouvert à la société sexuellement policée* » (Goffman, 1973b : 221). Elle repose aussi sur le souhait de « normaliser » la présence des couples lesbiens à Paris. Il est aussi question, comme l'exprime Ariane, de contribuer à une représentation des lesbiennes dans la ville puisque qu'elle regrette n'avoir jamais vu deux femmes s'embrasser lorsqu'elle était plus jeune.

La posture de Ariane et Aurore reste tout de même dépendante du niveau d'aisance de leurs partenaires. En faire un « acte militant » suppose qu'elles soient en accord avec cette posture et la partage, comme le détaille Joséphine :

« Ce n'est pas simple, je suis plutôt quelqu'un de démonstratif. Quand j'avais 20 ans, avec ma première copine, on s'est tenues la main tout de suite. Je ne me pose pas la question moi, si j'ai envie d'embrasser je le fais, si j'ai envie de faire un câlin je le fais. J'ai bu, j'ai envie de coller ma copine contre un mur dans la rue, je ne vais pas forcément avoir envie de le faire devant tout le monde, j'ai une certaine pudeur, c'est-à-dire que je vais un peu me cacher pour embrasser. J'ai toujours été comme ça même avec des gars avant donc ça n'a pas vraiment avoir avec mon homosexualité mais je fais plus attention. Je fais plus attention quand je sais que je suis avec une personne qui fait attention aux regards des autres, qui ne veut pas se faire emmerder, et donc préfère rester discrète. Je fais attention car je n'ai pas envie de mettre en danger une personne qui n'a pas envie de se confronter à certaines choses. Ça serait une violence de ma part d'imposer ça à l'autre ».

[Joséphine, 34 ans, Paris 17^{ème}]

Bien qu'elle se considère comme une « militante née pour qui le privé est public », Joséphine privilégie la discrétion et prend en considération les limites et les peurs de sa partenaire en faisant « attention ». Le fait de préciser qu'elle n'a pas envie de la « mettre en danger » suppose du risque encouru pour un couple lesbien dans la ville.

Dans la continuité des observations menées par Marianne Blidon (2008), nos données font ainsi apparaître que la visibilité par le couple est structurée par des discussions et des négociations, ce qui semble être rarement le cas au sein des couples hétérosexuels. Elles sont pourtant essentielles pour que les deux partenaires se mettent d'accord sur ce qu'elles peuvent se permettre et s'autoriser dans les espaces publics. Ce dispositif est commun à

l'ensemble des lesbiennes comme l'affirme Camille : « je pense que chez toutes les lesbiennes ça se sait. Il y a des endroits où tu peux et l'autre ne peut pas, ça se discute ».

Ces discussions peuvent avoir lieu en amont pour s'assurer des limites de chacune :

« On a eu une conversation avant même de se mettre ensemble mais on était globalement d'accord sur le fait de pas avoir envie de rouler une grosse pelle à ta partenaire en public et encore moins parce que tu es racisée dans certains lieux. C'était assez tacitement admis en fait ».

[Reem, 27 ans, Saint-Denis]

« Oui, c'est quelque chose qui fait partie des discussions en amont parce que je leur dis que je ne suis pas à l'aise dans l'espace public, je leur donne les raisons : la question de la famille, des amis et des quartiers. Je n'ai jamais parlé d'agressions, c'est un sujet qui finit par arriver mais c'est plus le truc de la famille. Elles ont toujours respecté ça et elles m'ont toutes dit que c'était comme je le sentais. Elles s'adaptent à moi, elles ont déjà pu me demander des câlins et des bisous parce qu'elles en avaient envie et je le fais tout le temps ».

[Hadja, 27 ans, Paris 13^{ème}]

Ninon explique aussi avoir eu une discussion avec l'une de ses partenaires qui n'avait jamais eu de relation lesbienne avant elle :

« Elle n'était jamais sortie avec une meuf donc elle était pas du tout au courant de ce que ça impliquait de sortir avec une meuf. Elle s'en fichait et je l'ai compris qu'elle n'y pensait pas jusqu'au jour où ça t'arrive et tu y fais gaffe. Donc je lui ai expliqué et raconté qu'il m'était déjà arrivé des trucs et que je n'avais pas envie qu'il lui arrive des choses ou qu'il nous arrive des choses juste pour ça, qu'on pouvait attendre cinq minutes avant de se donner la main. Elle l'a très bien compris ».

[Ninon, 24 ans, Paris 17^{ème}]

Les sujets abordés lors de ces discussions concernent les gestes interdits (« rouler une grosse pelle ») et les raisons qui amènent l'une des deux partenaires à ne pas vouloir être visible. Le regard des autres, la peur d'une agression et le fait de ne pas avoir fait de *coming out* auprès de sa famille ou de son entourage sont les raisons évoquées. Dans la ville, les lesbiennes sont contraintes de s'adapter à leurs partenaires :

« Ma copine actuelle, sa famille n'est pas au courant donc dans certains quartiers je sens qu'elle est plus tendue que d'autres. En fait c'est plus réfléchi. Tout le monde n'est pas aussi affectueux que moi (*rires*) ».

[Fionia, 27 ans, Paris 20^{ème}]

Souvent, même si une discussion a eu lieu en amont, les limites peuvent se poser sur le moment ou faire l'objet de négociation en fonction du contexte :

« Je considère que je suis spontanée mais c'est ma copine qui va mettre des limites. Elle m'a mis des stop H24, je suis une rejetée de l'affection (*rires*). Soit elle me met un vent soit elle le verbalise mais ça arrive tout le temps. Imagine toutes les scènes de la vie quotidienne ça peut arriver ».

[Amel, 28 ans, Saint-Ouen]

« Quand une copine veut avoir d'une marque d'affection, souvent c'est à base de "allez s'il te plaît" (*rires*), ça dépend de la personne. Souvent j'accepte, c'est très rare que je n'accepte pas quand elle en a envie mais il y a toujours le check avant (*rires*), pour vérifier que quelqu'un ne va pas débouler ».

[Rose, 24 ans, Paris 7^{ème}]

L'adaptation à l'autre est un élément structurant de la pratique de la gestuelle amoureuse. C'est le niveau d'aisance de chacune qui sera le point de départ permettant l'échange d'affection. Cette pratique codifiée illustre à quel point elle relève de la façon dont les individus savent se servir de leur corps à travers des « techniques du corps » c'est-à-dire des « *gestuelles codifiées en vue d'une efficacité pratique et symbolique* » (Mauss, 2021 : 26). La gestuelle amoureuse répond à un ensemble de contraintes personnelles et elle est sujette à des discussions et des négociations au sein des couples. La gestuelle amoureuse est donc le résultat d'un apprentissage lié à l'orientation sexuelle :

« Chaque technique du corps apparaît comme le produit d'un apprentissage particulier lié à plusieurs données (une période précise de la vie de l'acteur, son âge, son sexe, son statut social, son métier, ses loisirs, etc.). Les techniques du corps et les styles de mises en œuvre, ne sont pas les mêmes d'une condition sociale à une autre [...] La simplicité apparente de ces montages miniatures de geste dissimule souvent le temps et les difficultés à assimiler ».

(Mauss, 2021 : 32-33)

Enfin, la difficulté à assimiler ces techniques du corps se manifeste par les décalages qu'il peut y avoir au sein d'un couple. Les discussions et les négociations peuvent être houleuses, désagréables et montrent que la gestuelle amoureuse est un sujet sensible pour les lesbiennes car elle touche à la fois à la dimension du *coming out* et à celle de la gestion des risques et des peurs liées à la préservation de leur intégrité physique dans les espaces publics. Ces décalages produisent un ensemble de réactions émotionnelles qui touchent au fonctionnement même du couple en générant des tensions de divers ordres. Ces tensions se manifestent par de la culpabilité et de l'incompréhension entre les deux partenaires si elles ne s'accordent pas sur ce qui est prioritaire, la sécurité par exemple :

« Ma copine est beaucoup plus à l'aise que moi du coup ça ne la dérange pas du tout de me prendre la main, de m'embrasser n'importe où et ça m'est arrivé de lui dire : "non pas là, regarde ce mec qui arrive à 60 mètres, on voit même pas son visage". Et en fait à chaque fois il y a négociation sur le moment. Après je m'en veux et je culpabilise, je suis insupportable avec elle car je lui reproche de pas comprendre et surtout de vouloir me prendre la main alors qu'il y a potentiellement un danger. Ce qui m'énerve c'est qu'elle ne voit pas le danger, ça m'énerve. Ce que j'aime c'est qu'on ne se dise pas, qu'on se protège avant tout plutôt que d'être dans un truc d'assumer à tout prix quitte à nous faire détruire la gueule. Moi ce qui prévaut c'est se protéger entre nous. J'ai toujours été celle qui avait peur ».

[Claire, 29 ans, Paris 20^{ème}]

Elles peuvent aussi générer de la frustration :

« Avec ma première copine, elle ne voulait pas être visible, pour moi c'était hyper dur, c'était une grande frustration parce qu'il fallait que je sois invisible à tous les niveaux. En extérieur j'avais l'impression de retenir et j'avais une frustration très compliquée à vivre. Après avec celles qui avaient le même niveau de confort que moi à l'extérieur, c'était assez fluide et équilibré. Si je suis avec une personne qui est moins démonstrative je serai plus dans la frustration en ayant l'impression que j'en ai dix fois plus envie alors qu'en fait quand ça se fait de manière fluide pour les deux c'est plus simple, assez naturel. Après avec les personnes qui sont moins démonstratives, il me faut un moment pour comprendre et m'adapter ».

[Fionia, 27 ans, Paris 20^{ème}]

De la vexation :

« Ma copine est plus visible que moi donc je pense qu'elle est plus gênée. Je me souviens d'un moment en vacances chez mon père, on était toutes les deux en Bretagne. Sur le quai du train je n'ai pas pu l'embrasser parce qu'elle n'était pas à l'aise,

elle était gênée. Je n'ai pas compris parce que les gens autour de nous étaient hyper neutres. J'étais super déçue parce qu'on se quittait et qu'on n'allait pas se voir pendant un certain temps. Ça m'a bien gavé. On en a parlé plus tard, elle m'a dit qu'elle ne le sentait pas, je lui ai dit que j'étais vexée et elle s'est excusée. C'est ma compagne donc je la respecte si elle se sent mal à l'aise mais je suis un peu vexée et comme ce n'est pas ma vision des choses je vais être un peu gavée. Mais maintenant on se connaît bien et on connaît les limites de chacune »

[Noémie, 28 ans, Neuilly-sur-Seine]

Et dans d'autres cas, ces tensions mènent à un conflit pouvant aller jusqu'à la rupture :

« Si quelqu'un que je fréquente n'est pas à l'aise en public ça peut mener à une rupture. Je me questionne parfois en me demandant si c'est moi ou si c'est l'espace et le contexte dans lequel on est. Tu te poses tout le temps la question, c'est une charge mentale ».

[Camille, 28 ans, Aubervilliers]

« Une de mes ex n'assumait pas son homosexualité et je ne le vivais pas très bien, même quand on était par exemple à l'anniversaire de mon frère où il y avait beaucoup d'amis à moi et ma sœur. Quand j'allais vers elle pour la prendre dans mes bras ou pour l'embrasser elle me rejetait, elle ne voulait pas du tout qu'on soient visibles alors qu'il n'y avait pas de problèmes de qui que ce soit dans la soirée. C'est sûr que j'en ai déduit que c'était compliqué pour moi d'être avec quelqu'un qui n'a jamais envie d'être visible. Je trouve ça hyper violent de te dire que tu ne peux pas exister en dehors, ça donne une dimension hyper problématique à l'homosexualité. Ça n'en fait qu'une sexualité où tu peux faire tout ce que tu veux dans ton lit mais tu n'as aucune existence sociale ».

[Myriam, 38 ans, Saint-Denis]

« Je me souviens d'une relation avec une fille qui n'acceptait aucune marque d'affection, rien, fallait pas la toucher et moi ça m'a cassé les pieds à un moment donné. Si on est dans des endroits où le danger est là je peux comprendre. Mais pour elle c'était "no go zones" partout, c'était presque de la répulsion pour elle partout et ça me saoulait. Le couple c'est certes une relation entre deux personnes mais ce qui fait couple aussi c'est la manière dont ce couple s'exprime par rapport aux autres. C'était compliqué d'être dans une sorte d'amitié platonique en présence d'autres personnes ».

[Yusra, 25 ans, Paris 10^{ème}]

Les tensions et les conflits relatifs au sujet de la gestuelle amoureuse en public soulignent à quel point elle fait l'objet d'un apprentissage spécifique et quasi obligatoire au sein de chaque

couple et en fonction des différentes partenaires. En cela nous pouvons dire que les négociations et discussions au sein du couple participent à une socialisation à la ville singulière. Au-delà de ce qui est autorisé ou non de montrer en public, c'est bien la relation elle-même qui s'en trouve ébranlée comme en témoignent les extraits d'entretiens ci-dessus. Savoir distinguer ce qui relève d'une problématique de couple ou d'un inconfort en public est par exemple vécu comme une « charge mentale » pour Camille. Le discours de Myriam en particulier, met en évidence la difficulté et la « violence » que cela représente de devoir cacher sa relation en public et de confiner son intimité à la sphère privée. Yusra déplore aussi que sa relation n'ait pas pu exister publiquement. Elle explique qu'elle n'a jamais pu en parler à son ex-copine car elle ne voulait pas la mettre mal à l'aise et qu'elle a compris que c'était « un sujet délicat et qu'il ne fallait pas aller sur ce terrain-là » :

« Je sentais que ça allait faire ressurgir des choses allant au-delà de ça et que ça pouvait aller bien plus loin. C'était réveiller des démons qui n'avaient pas besoin d'être réveillés. Ce n'était pas simplement de la pudeur mais presque un trauma. Je n'ai jamais vraiment posé la question mais j'ai compris qu'il y avait quelques événements traumatiques liés à ça, pour moi c'était évident. La relation n'a pas duré suffisamment longtemps pour aller plus loin et comprendre mais il était clair qu'on n'avait pas la même manière d'envisager le couple ».

Marcher dans la rue en se tenant la main n'est donc pas un acte anodin pour les lesbiennes. Comme l'a montré Goffman (1973b), se tenir par la main est un « signe du lien » et une pratique qui ne relève pas d'une décision subjective mais bien d'une convention sociale qui obéit à des règles précises.

Parallèlement à ces règles qui organisent la gestuelle amoureuse au sein du couple, les lesbiennes connaissent précisément les espaces et les contextes « où tel ou tel geste devient possible ou pas » (Blidon, 2008 : 6-7) parce qu'elles ont intériorisé « une certaine segmentation de l'espace public, avec des lieux du possible, des lieux du peut-être et des lieux de l'impossible » (Cattan et Leroy, 2010 : 11-12). Cette typologie se fonde sur celle des lieux pratiqués par les individus stigmatisés identifiés par Goffman (1975) : les lieux retirés, policés et interdits.

4.3.2. Modalités de la visibilité lesbienne et lieux du *possible*

Les lesbiennes ont bien conscience d'être stigmatisées ou regardées autrement lorsqu'elles sont en couple. Durant les entretiens, nous leur avons donc demandé quel serait l'espace idéal pour avoir des marques d'affection sans appréhension et sans crainte. Cette question tendait à identifier le cadre spatio-temporel permettant le dévoilement mais aussi de savoir si elles identifiaient des zones géographiques particulières à Paris et des lieux précis. En effet, alors que la population hétérosexuelle a la liberté de « pratiquer » l'hétérosexualité dans la rue, les « dissidents sexuels »²¹⁷ ne sont autorisés « à être gays que dans les espaces et lieux spécifiques »²¹⁸ (Bristow, 1989 : 74). Dans une étude portant sur les pratiques et les représentations des espaces publics, Nadine Cattan et Stéphane Leroy (2010) affirment que les gays et les lesbiennes se dévoilent dans des espaces publics rares et peu étendus. Les lesbiennes en couple s'autorisent des contacts « discrets » et « appuyés » dans des espaces publics davantage réduits se limitant à « quelques blocs d'immeubles dans et autour du Marais » (Cattan et Leroy, 2010 : 10). Bien qu'ayant une visibilité circonscrite à certaines espaces à Paris, notre recherche démontre, au contraire, que les lesbiennes sont visibles bien au-delà du quartier du Marais. C'est donc l'ensemble des lieux du *possible* désignés par les lesbiennes de notre corpus que nous proposons de présenter.

4.3.2.1. Le Marais

Paris est la seule ville en France qui bénéficie d'un quartier historiquement reconnu et visible, le Marais, ce qui l'érige en tant que socle territorial d'une identité collective homosexuelle (Leroy, 2005) et en tant que géosymbole²¹⁹. Les travaux de Colin Giraud ont montré que l'identification du Marais à un quartier gay est un processus analogue à sa gentrification. C'est la raison pour laquelle il parle de *gaytrification*. L'appropriation spatiale de ce quartier par les gays avait pour but initial de créer un espace refuge contre les discriminations et l'homophobie :

²¹⁷ Notre traduction : « sexual dissidents ».

²¹⁸ Notre traduction : « to be gay than in specific spaces and places ».

²¹⁹ Selon Joël Bonnemaïson, un géosymbole est un « un lieu, un itinéraire, une étendue qui, pour des raisons religieuses, politiques ou culturelles prend aux yeux de certains peuples et groupe ethniques, une dimension symbolique qui les conforte dans leur identité » (Bonnemaïson cité par Prieur, 2015 : 257).

« On conçoit que l'un des principes structurants des subjectivités gays et lesbiennes consiste à chercher à fuir l'injure et la violence, que cela passe par la dissimulation de soi-même ou par l'émigration vers des lieux plus cléments »

(Eribon, 1999 : 30)

L'appropriation symbolique du quartier contribue à une « *normalisation sociale de l'homosexualité dans l'espace public parisien* » (Prieur, 2015 : 257). Et le Marais semble à plusieurs égards perçus comme un « eldorado » pour les lesbiennes, en particulier pour celles vivant en banlieue (Anelli, 2012). Pour l'ensemble des lesbiennes de notre corpus, ce quartier est identifié comme un repère dans la ville comme l'explique Emna à travers sa perception positive du quartier :

« Ma perception des endroits, notamment du Marais, est liée à moi, à comment j'évolue dans ces espaces-là, ou comment j'ai pu les découvrir en arrivant à Paris. Quand j'ai découvert le Marais, j'ai l'impression que c'était San Francisco, tu fais ce que tu veux, limite tu veux te mettre à poil, tout le monde s'en fiche. Et je ne ressentais pas ça, quand j'allais à Barbès à 5 ans avec mon père pour aller chez Tati. Donc je pense qu'il y a une identification assez différente, des symboles différents associés à chaque lieu ».

[Emna, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

Il est indéniable que le Marais demeure un lieu favorable au dévoilement où les lesbiennes reconnaissent être un peu moins sur leurs gardes :

« Dans l'espace public pour pouvoir être soi-même en tant que lesbienne c'est quand même plus agréable d'être dans des lieux où tu ne vas pas être regardée bizarrement, je pense au Marais ».

[Anouck, 26 ans, Neuilly-sur-Seine]

« Dans le Marais je me sens plus libre pour avoir des marques d'affection parce que je sais que chez "chez moi", je sais que c'est bien vu là-bas ».

[Noémie, 28 ans, Neuilly-sur-Seine]

« Dans le Marais je suis plutôt sereine. La dernière fois que ma mère est venue à Paris elle s'est réjouie de me voir tenir la main de ma copine dans la rue et je me suis rendu compte que c'était dans le Marais. Je me sens plus à l'aise car il y a plein de couples d'hommes qui ne se gênent pas de le faire, donc c'est plus visible, c'est gay. Du coup, il faudrait que la terre entière soit gay (*rires*). »

[Claire, 29 ans, Paris 20^{ème}]

Même si Hadja reconnaît être plus détendue dans le Marais, elle reste en alerte dans la rue car elle n'est pas *out* auprès de sa famille. Elle anticipe donc la probabilité de croiser certains membres de sa famille qui sont amenés à travailler dans ce quartier. De plus, elle ne s'y sent pas forcément plus en sécurité puisque qu'elle déplore que le quartier soit « très blanc ». En effet, Hadja a déjà vécu du « racisme basique » et de « l'exotisation » dans le milieu gay et lesbien parisien :

« Psychologiquement je me dis que j'aurais moins de problème dans le Marais car c'est censé être notre ghetto (*rires*). Donc oui, je pense que je suis plus détendue dans là-bas, même si c'est très blanc. Après, ça dépend, dans la rue je suis pas la personne la plus démonstrative. Dans les rues j'ai aussi peur de croiser des gens de ma famille donc je fais très, très attention partout à Paris et en banlieue car j'ai de la famille un peu partout. Je peux aussi croiser des gens de ma famille car ça leur arrive de bosser là-bas pour faire des ménages. En y repensant, même dans Le Marais quand je tiens la main de ma copine j'ai quand même peur, je ne suis pas sereine ».

[Hadja, 27 ans, Paris 13^{ème}]

Pour d'autres, le Marais est avant tout « *l'espace dans lequel les homosexuels masculins sont le plus visibles* » (Leroy, 2009 : 167) et un quartier huppé et touristique :

« Avant, j'avais l'impression que les marques d'affection ne pouvaient être cantonnées que dans le Marais et en même temps dans le Marais moi ne me sens pas bien, il y a que de mecs ».

[Céleste, 31 ans, Paris 20^{ème}]

« On va souvent dans le Marais parce qu'on peut se tenir la main sans trop se faire emmerder, sauf par les touristes américains (*rires*) ».

[Monique, 42 ans, Montreuil]

« C'est un quartier qui change et qui a beaucoup changé déjà mais oui c'est un quartier où tu te sens relativement bien même si bon, c'est beaucoup d'hommes gays, ça reste un endroit où tu te sens bien mais qui reste très bourgeois et touristique »

[Ingrid, 27 ans, Bagnolet]

Pour ces raisons, certaines lesbiennes ne s'y sentent pas plus en sécurité qu'ailleurs, comme Fionia qui affirme ne pas avoir plus de « relâchement là-bas » et Aurore : « le Marais ne protège pas plus qu'ailleurs. C'est très gay en plus, donc j'y vais très peu ». En effet, le Marais ne représente pas forcément un espace de refuge pour les lesbiennes. Certaines se souviennent avoir été mal regardées ou agressées verbalement dans ce quartier. Par exemple,

Zélie se souvient avoir été insultée dans le Marais lorsqu'elle marchait en tenant la main de sa partenaire et précise que « c'est difficile quand tu te crois dans un quartier *safe* et qu'en fait ce n'est pas le cas ».

Le deuxième type d'espace privilégié par les lesbiennes rassemble les espaces du milieu lesbien parisien.

4.3.2.2. *Milieu lesbien et lieux communautaires*

L'étude de Cattan et Clerval (2011) montre surtout que les lieux communautaires sont reconnus symboliquement par les lesbiennes pour leur dimension émancipatrice car ils incarnent un refuge « *où les normes et le contrôle social sont moins présents* » (Chetcuti-Osorovitz, 2010 : 47), ce qui leur permet « *d'échapper aux conséquences de la lesbophobie* » (Lamoureux, 2004 : 225). À la différence de la population hétérosexuelle qui fait usage des lieux de festivité pour les loisirs, ces lieux *safe* (sécurisants, sécurisés) permettent aux lesbiennes en couple d'échanger des marques d'affection de manière spontanée et sereine :

« Concrètement je m'autorise à avoir des marques d'affection dans les lieux communautaires LGBTQ+ où là pour le coup c'est simple. Mais je me rends compte que je ne sors plus en soirée hétéro, ça me gave, j'ai pas du tout envie de me taper les réflexions des mecs bourrés, c'est juste des espaces dans lesquels je me sens pas *safe* ».

[Rose, 24 ans, Paris 7^{ème}]

« Je vais m'autoriser des marques d'affection dans les lieux homos évidemment et je n'en avais pas conscience. Je me pensais totalement libre et c'est en allant dans ces lieux que j'ai découvert que si j'ai envie de danser coller serrer avec ma gonzesse j'allais pas le faire dans une boîte lambda à la campagne ».

[Colette, 54 ans, Paris 10^{ème}]

« Si ce sont des endroits queer ou lesbiens, là on va s'afficher, après je suis quelqu'un de pudique, je ne roule pas de pelles en public mais on sera détendues. Je ne vais pas réfléchir pour lui prendre la main »

[Hadja, 27 ans, Paris 13^{ème}]

Même s'il n'existe que quatre bars explicitement lesbiens à Paris, leur présence crée un repère et participe à une inscription territoriale des lesbiennes comme l'illustre La Mutinerie et le Bar'Ouf qui se situent côte à côte dans la rue Saint-Martin (Paris 3^{ème}). Ces deux espaces permettent de brouiller des frontières entre la dimension privée (l'intérieur des bars) et la dimension publique (le trottoir en face de l'entrée). Cette configuration est l'occasion pour les lesbiennes de s'approprier une portion des espaces publics. En effet, au-delà de l'aspect sécurisant qu'offre ces espaces selon Ingrid, Noa précise qu'on peut y voir des couples s'embrasser à l'extérieur sur le trottoir en face des deux établissements :

« Tu peux voir des nanas se rouler des pelles dehors devant la Mutinerie par exemple. Moi je pourrais le faire s'il y a des gens de la Mutinerie à côté. En tout cas, je ne le ferai jamais dans la rue ni même en face dans le bar hétéro parce que je ne peux pas voir ce qu'il se passe, et anticiper ce qui pourrait surgir. C'est le critère qui me permet de savoir si je peux échanger un baiser avec ma copine ».

[Noa, 32 ans, Paris 20^{ème}]

« C'est juste un endroit où tu peux être sûre qu'il ne t'arrivera jamais trop de trucs, à l'intérieur comme à l'extérieur, devant le bar. Quand tu vas à la Mutinerie, que tu vois des fachos qui arrachent des drapeaux arc-en-ciel juste à l'entrée et que tu as l'une des barmaids qui sort et qui l'allume, tu te sens tellement puissante ».

[Ingrid, 27 ans, Bagnolet]

Les lieux du possible prennent en compte les rares lieux lesbiens mais aussi l'ensemble des soirées itinérantes lesbiennes qui s'approprient temporairement des espaces habituellement hétérosexuels :

« Dans l'espace public pour pouvoir être soi-même en tant que lesbienne c'est quand même plus agréable d'être dans des lieux où tu ne vas pas être regardée bizarrement, je pense au Marais, à quelques lieux dans le 20^{ème}. En même temps le 20^{ème}, le 18^{ème} et le 19^{ème} c'est un peu difficile de dire que tu t'y sens bien parce qu'il y a des lieux qui accueillent des soirées lesbiennes mais la population à la base elle n'est pas particulièrement gay-friendly ».

[Anouck, 26 ans, Neuilly-sur-Seine]

Alors que les lesbiennes identifient ces lieux comme des espaces où elles peuvent avoir des marques d'affection en couple, certaines d'entre elles déplorent y avoir été exposées au racisme. C'est le cas de Hadja qui ne fréquente plus ces lieux pour ces raisons : « C'est bien

mais ça va être moins *safe* sur la race, on va être emmerdées là-dessus donc je ne vais plus dans les lieux communautaires ».

Pour l'ensemble des enquêtées, la journée de la marche des fiertés représente aussi un espace de liberté qui « *met en suspens les rapports de domination. La Gay Pride est subséquemment l'occasion de se réapproprier des pratiques publiques souvent bannies le reste de l'année* » (Blidon, 2008 : 7). Par exemple, Paulette admet que c'est uniquement lors de cette journée qu'elle a des marques d'affection en public avec sa compagne. Le reste de l'année elle s'autocensure complètement car elle a « trop peur de la réaction des hommes » que pourrait susciter la visibilité de son couple. En dehors de ces « contre-espaces » (Chetcuti-Osorovitz, 2010), les lesbiennes de notre corpus ont désigné le Nord-Est parisien comme un espace de visibilité car c'est une zone géographique qu'elles fréquentent régulièrement et qu'elles connaissent.

4.3.2.3. *Le Nord-Est parisien et la Seine-Saint-Denis : un espace de visibilité et de reconnaissance parmi les lesbiennes*

Stéphane Leroy a écrit que « *dans la majorité, les lesbiennes s'identifient peu à des espaces spécifiques* »²²⁰ (Leroy, 2009 : 167). Or, notre recherche démontre justement que les lesbiennes sont nombreuses à mentionner le Nord-Est parisien²²¹ comme un espace de visibilité lesbienne et de reconnaissance mais aussi certaines villes de la petite couronne, en particulier le département de la Seine-Saint-Denis (93)²²². Comme Nadine Cattan, nous pouvons ainsi utiliser l'image de l'île ou de l'archipel²²³ pour matérialiser ces territoires marqués par la présence lesbienne en région parisienne. Ces zones géographiques sont des espaces de visibilité car la majorité des lesbiennes y résident, les fréquentent seules ou en couple et les associent à des lieux du possible :

²²⁰ Stéphane Leroy précise tout de même que « *cet aspect mériterait un long développement, impossible à mener dans les limites de cet article* » (Leroy, 2009 : 167).

²²¹ Le nord-est parisien se compose de plusieurs arrondissements : 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, et 20^{ème}, certaines lesbiennes ont également désigné une partie du 17^{ème}.

²²² Les villes concernées sont : Montreuil, Saint-Denis, Pantin et Bagnolet, et Saint-Ouen.

²²³ Émission « Géographie sociale : le corps dans l'espace, entre mobilités "empêchées" et droit à la ville », *France Culture*, le 24 juin 2021 : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/nos-geographies/geographie-sociale-le-corps-dans-l-espace-entre-mobilites-empechees-et-droit-a-la-ville-9391337>

« Je fréquente essentiellement le Nord-Est, je n'aime pas trop prendre le métro, donc je suis beaucoup à Pantin, dans le 19^{ème}, j'ai des amis dans le 20^{ème}, le 11^{ème}, le 18^{ème} j'y vais pas mal aussi. Bastille, République, le Marais parce que c'est central aussi, Beaubourg tout ça ».

[Dahlia, 36 ans, Pantin]

« Dans Paris je vais surtout dans le Nord-Est, 18, 20, 11 et 10^{ème}. Je n'ai pas l'impression de changer de mode d'être. C'est là où sont les endroits où je vais sortir, les bars, tout Belleville, Ménilmontant je connais bien. Ce sont des endroits où j'ai vécu donc j'aime bien y retourner »

[Aurore, 36 ans, Saint-Denis]

« Je sors souvent dans le 18^{ème}, 20^{ème} et le 19^{ème}, c'est quand même là où tu as le plus de lieux et de lesbiennes. C'est assez drôle récemment je suis rentrée chez moi vers 3h du matin, j'étais avec une copine lesbienne hyper identifiée (coupe courte, hyper dans l'androgynie) et ma voisine juste en face m'a interpellé par dessus sa fenêtre en me disant : "Mais t'es lesbienne toi" (*rires*). En fait elle était en mode apéro gouine, donc oui il y a une bonne communauté et c'est beaucoup moins cher que la plupart des quartiers. Ça me correspond plus que les quartiers genre Rive gauche »

[Albertine, 27 ans, Paris 18^{ème}]

Dans ces arrondissements, certains quartiers sont particulièrement appréciés comme Belleville, Jourdain, Ménilmontant, La Villette, Bastille, République, Colonel Fabien, le canal de l'Ourcq, entre autres. Cet attrait est tout d'abord lié à la présence des espaces de festivité fréquentés par les lesbiennes : les soirées lesbiennes et celles étant *lesbian-friendly* organisés sous le label « queer » :

« Je fréquente le 20^{ème}, 19^{ème} et le 11^{ème}, plutôt le Nord-Est de Paris et la Mutinerie qui est au centre de Paris. C'est assez limité pour être visible et je considère que ce sont des endroits plus *safe* que d'autres. La plupart des espaces où je vais m'afficher ce sont déjà des espaces queer, les soirées nomades ».

[Noa, 32 ans, Paris 20^{ème}]

« Souvent pour sortir on va dans le Marais on va pas se mentir et vers Belleville, là où il y a des endroits pour sortir, donc plutôt le nord de Paris. Des lieux plutôt *friendly*, la Mutinerie, les bars d'à côté et à la *Wet for me* donc à la Machine et au Cabaret Sauvage, et à la Java et les bars autour vers République. J'imagine que ce sont les trois pôles principaux »

[Rose, 24 ans, Paris 7^{ème}]

Cet attrait pour la rive droite est aussi partagé par les gays comme l'observe Stéphane Leroy

(2005), à la différence que la concentration de commerces gays se situe dans les arrondissements centraux : « *l'homosexuel parisien apparaît foncièrement « rive droite », du moins pour ce qui est de ces lieux de visibilité et de sociabilité* » (Leroy, 2005 : 588). Cela rejoint aussi l'analyse menée par Colin Giraud (2011) sur les lieux de résidence des gays à Paris. Comme les lesbiennes ils se représentent Paris suivant une coupure Est/ouest qui trace un clivage entre les quartiers répulsifs de l'Ouest et de la rive gauche et l'Est parisien plus attractif.

Dans cette zone géographique, le 20^{ème} et le 19^{ème} arrondissement sont reconnues pour la concentration de lesbiennes visibles dans les espaces publics, comme l'observent Zélie et Yousra :

« Je vis dans le 20^{ème} et dans mon quartier je trouve qu'il y a pas mal de meufs dans les rues, il n'y a pas que des gars. Et je croise assez régulièrement des lesbiennes en couple ou pas. C'est vraiment un quartier refuge, et il y a un compromis entre le fait que les loyers ne coûtent pas trop cher et le fait qu'on s'y sente tranquille et pas en danger »

[Zélie, 34 ans, Paris 20^{ème}]

« Je traîne souvent vers le canal Saint Martin, et sinon vers Jaurès, Stalingrad dans le 19^{ème}. Ce sont des endroits où je me sens assez bien. Il y a un truc aussi que je voulais te dire qui est déterminant dans ma façon d'être visible ou pas c'est aussi de voir qu'il y a d'autres gouines autour de moi. Et en fait c'est marrant parce que ça coïncide avec des quartiers où il y a beaucoup de gouines, et le 19^{ème} je me sens globalement entourée de meufs comme moi, ça me facilite la vie, c'est un arrondissement qui sait ce que c'est d'être lesbienne ».

[Yousra, 25 ans, Paris 10^{ème}]

Noa précise ne pas avoir l'impression d'inhiber son comportement pour être tactile par contre elle reconnaît avoir un « parcours géographique dans Paris qui est extrêmement limité » lorsqu'elle est en couple :

« Donc, 20^{ème}, 19^{ème} et 11^{ème}, Nord-Est de Paris et la Mutinerie au centre de Paris, c'est assez limité pour être visible et je considère que ce sont des endroits plus safe que d'autres. La plupart des espaces où je vais m'afficher ce sont déjà des espaces queer, les soirées nomades ».

[Noa, 32 ans, Paris 20^{ème}]

Le 20^{ème} arrondissement est particulièrement identifié comme étant l'arrondissement « lesbien » comme l'affirment Zoé : « dans le 20^{ème} c'est tellement courant de voir des

lesbiennes » et Nisreen : « dans le 20^{ème}, tu retrouves beaucoup de lesbiennes où ce n'est pas cher en fait, dans le Marais tu n'en vois pas beaucoup ». En effet, c'est le 20^{ème} qui concentre le plus de lesbiennes de notre corpus qui y résident (sept). C'est aussi l'arrondissement qui détient le record des mariages de couples lesbiens selon la Mairie de Paris (240 en 10 ans) alors que ce sont dans les arrondissement centraux²²⁴ que les mariages de couples gay sont les plus nombreux (1021 en dix ans)²²⁵.

Montreuil et Saint-Denis sont aussi reconnus pour leur forte concentration de lesbiennes qui sont associés à des « fiefs lesbiens » :

« Quand j'ai connu des lesbiennes à Paris c'était plutôt des meufs entre 40 et 60 ans. Il y avait deux fiefs qui s'opposaient un peu : Saint-Denis et Montreuil. C'est vrai que moi on m'a toujours dit qu'il y avait pas mal de lesbiennes à Saint-Denis, et à cette époque c'était plutôt 50-60ans, moins de jeunes. Mais maintenant il y en a plus. Finalement tu retrouves beaucoup de lesbiennes où ce n'est pas cher en fait, dans le Marais tu n'en vois pas beaucoup ».

[Nisreen, 30 ans, Saint-Denis]

« J'aime Montreuil aussi et aucun problème pour moi de me balader avec ma meuf là-bas, je me sens très proche de Montreuil. J'ai d'ailleurs pleins de potes lesbiennes qui habitent là-bas, et il y a une vie associative et militante forte »

[Joséphine, 34 ans, Paris 7^{ème}]

C'est aussi le cas de Pantin où « il y a beaucoup de gouines qui y vivent » selon Dahlia. Ces observations font écho à celle faite par Julie Podmore (2001) dans son étude d'une rue propice à la visibilité lesbienne à Montréal. Plus que d'être considérées comme des espaces lesbiens visibles par l'ensemble de la population, ces espaces le sont du point de vue des lesbiennes car ce qui est le plus important pour elles c'est d'être visibles les unes des autres. En effet, cela rejoint l'un des autres facteurs identifiés par les lesbiennes de notre corpus pour avoir une marque d'affection, celui de la présence d'autres lesbiennes autour d'elles. À la question « quel serait l'espace public idéal pour avoir des marques d'affection ? », Mia a par exemple

²²⁴ 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème}.

²²⁵ D'après les données provenant de la Mairie de Paris 7970 mariages ont été célébrés à Paris depuis l'adoption de la loi du 17 mai 2013 ouvrant le droit au mariage aux couples gays et lesbiens. La Mairie de Paris centre (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}) arrive en tête du classement avec 1186 célébrations (soit 21,6% du total des mariages célébrés dans ces quatre arrondissements). Elle est suivie de la mairie du 11^{ème} avec 854 mariages et de celle du 10^{ème} avec 633 mariages.

répondu : « il ne serait pas composé de *straight (rires)* », et Mia : « un endroit où il n’y a que des lesbiennes ». C’est aussi ce que détaille Céleste :

« À partir du moment où il y a un couple de lesbiennes à côté je me sens mieux. Hier je suis allée à un concert à La Gare, et il y avait ce jeune couple de nanas, très dans la démonstration. J’ai l’impression que ça devient de plus en plus idéal à Paris, j’ai l’impression qu’il y a et que je vois de plus en plus de couples de nanas qui se baladent dans la rue, qui se montrent. Avant, j’avais l’impression que c’était cantonné au Marais ».

[Céleste, 31 ans, Paris 20^{ème}]

Ce qui explique également l’attrait pour le Nord-Est parisien et la Seine-Saint-Denis c’est que ces zones géographiques sont des espaces qu’elles connaissent très bien puisque la majorité des lesbiennes que nous avons rencontrée y résident. Sur la totalité de notre corpus, vingt lesbiennes²²⁶ vivent dans le Nord-Est de Paris et douze en Seine-Saint-Denis²²⁷, ce qui comptabilise trente-deux lesbiennes sur quarante-sept. L’une des raisons qui justifie cette répartition est liée au fait que les lesbiennes ont tendance à investir des arrondissements et des villes périphériques moins onéreuses et traditionnellement populaires. Elles apprécient également le fait que ces territoires concentrent des profils socio-culturels différents et soient souvent marqués à gauche politiquement :

« Je me suis installée dans le 20^{ème} parce que le loyer n’était pas cher et après c’est devenu un choix, j’adore ce quartier. C’est hyper vivant, ça fait communauté le 20^{ème}, c’est hétérogène. La dynamique est sympa, ce n’est pas seulement des familles, là c’est un mélange qui fonctionne super bien ».

[Fionia, 27 ans, Paris 20^{ème}]

« Vers Belleville c’est l’ambiance c’est un peu plus populaire, même au niveau événement culturels dans les bars y’a pas mal de choses sympas. Même du point de vue du militantisme y’a plus de trucs.

[Amel, 28 ans, Saint-Ouen]

« Ce qui me plaît à Saint-Denis c’est que c’est une ville militante très importante, les anarchistes sont très présents ».

[Myriam, 38 ans, Saint-Denis]

²²⁶ Les lesbiennes résident dans : le 20^{ème} (sept), le 18^{ème} (quatre), le 19^{ème} (trois), le 10^{ème} (quatre), le 12^{ème} (une), le 11^{ème} (une).

²²⁷ Les lesbiennes vivent à Saint-Denis (quatre), Montreuil, (deux), Saint-Ouen (deux), Pantin (deux), Bagnolet (une), Aubervilliers (une).

Pour d'autres, le choix de vivre dans ces zones géographiques est lié à un besoin de mixité en termes de « race » c'est-à-dire un espace qui ne soit pas exclusivement « blanc »²²⁸. Louise est originaire de Toulouse et a vécu à l'île Saint-Louis lorsqu'elle est arrivée à Paris. Elle se souvient d'en avoir eu une expérience négative car elle « ne se sentait pas à sa place » :

« Quand je vivais là-bas c'était plutôt un quartier blanc et je sentais que je n'étais pas à ma place, tu sens que ta présence est toujours questionnée, ce qui n'est vraiment pas agréable et ça te met dans une situation d'inconfort systématique ».

[Louise, 31 ans, Paris 18^{ème}]

Elle a ainsi choisi de vivre dans le 18^{ème} parce que cette arrondissement est « beaucoup plus mixte » :

« C'est vraiment un choix de vivre ici parce que je suis une meuf noire du coup je me sens plus à l'aise dans ce quartier, j'ai l'impression que ça me correspond plus ici. Personne ne questionne ma présence, ce sont des personnes qui me ressemblent et ça participe à mon confort de vie. C'est beaucoup plus mixte ici : des étudiants, des jeunes travailleurs qui n'ont pas les moyens d'aller dans d'autres arrondissements mais qui ont les moyens de vivre ailleurs. Il y a aussi des familles là depuis longtemps, dans les barres d'immeubles. Quand je vivais à l'île Saint-Louis pour trouver du piment c'était un peu compliqué. Là dans mon quartier je peux faire les achats de ce qui est à la base de ma culture, la nourriture. Je le vois dans mon entourage de personnes racisées quand on cherche un appartement, on va aller dans le 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème} ou faire des choix plus décentrés vers Saint-Denis, Aubervilliers ».

[Louise, 31 ans, Paris 18^{ème}]

Le fait de vouloir se retrouver dans une ville marquée culturellement est aussi un besoin pour Amel qui a d'abord vécu à Saint-Denis puis à Saint-Ouen. Elle explique apprécier la « vie de quartier », aimer entendre « parler arabe dans la rue » et pouvoir effectuer certains achats alimentaires spécifiques comme Louise (piment, épices) :

« Ce que j'aime c'est que tu as des kebabs pas chers, des épiceries turques, les gens aussi. Tu vas au marché tu croises des daronnes, tu discutes avec elles, c'est la vie de

²²⁸ Le terme « blanc » est utilisé par certaines lesbiennes racisées de notre corpus pour décrire les personnes qui ne sont pas racisées. Nous l'utilisons ici comme une catégorie (au même titre que « racisé ») produit d'une construction sociale et historique. Il fait référence aux travaux sur la « blanchité », une catégorie d'analyse « *qui repose sur le changement de perspective qu'elle propose, c'est-à-dire qu'aussi longtemps que les "Blancs" ne seront pas nommés et perçus comme un groupe "racial" (au même titre que que tous les autres groupes), alors le "Blanc" sera la norme, le standard universel* » (Kebaza, 2006 : 152).

quartier, tu trouves la boucherie hallal, enfin je ne mange pas particulièrement hallal mais juste d'entendre parler arabe dans les commerces, l'épicier turc parle aussi libanais. Je suis vraiment pas dans cette logique des personnes qui disent ne pas pouvoir habiter avec des Blancs, ma copine est blanche aussi et puis c'est pas du tout ça, j'ai grandi dans un milieu blanc donc je n'ai pas du tout ce truc de : "j'en ai marre des Blancs" mais j'ai besoin de temps en temps de pouvoir entendre des gens parler arabe dans la rue ».

[Amel, 28 ans, Saint-Ouen]

Enfin, Sophia compare le 11^{ème} arrondissement où elle a vécu chez son frère en arrivant en France au 18^{ème} où elle vit actuellement : un « endroit le plus blanc sur Terre » et cet arrondissement avec une « plus grande diversité » dans lequel elle se retrouve. Comme Amel, elle mentionne le plaisir d'entendre parler arabe dans les commerces de proximité car cela lui rappelle Alger, ville où elle est née et a grandi :

« Mon frère vivait dans le 11^{ème} avant, proche du Marais donc c'était l'endroit le plus blanc sur Terre et en habitant là j'ai découvert que ce n'était pas que ça Paris. Je pensais que Paris était une ville très homogène avant de m'installer là et ça m'a rassuré en fait, j'ai réalisé qu'il y avait une grande diversité que ça me ressemblait plus. Ici j'ai vraiment l'impression d'être à Alger, quand mon père vient et qu'il va dans les commerces les gens parlent arabe, le boucher, même la boulangerie est tenue par des Algériens ».

[Sophia, 22 ans, Paris 18^{ème}]

Ce que démontre particulièrement ces extraits c'est que les lesbiennes mettent en place des stratégies résidentielles qui résultent de leur position sociale à l'intersection du genre, de la sexualité, de la « race » et de la classe.

Dans ces territoires, « *l'environnement socioculturel et urbain compose un décor et une ambiance sans doute plus favorable à l'acceptation de l'homosexualité, comme toute forme de différence* » (Giraud, 2011 : 167). C'est aussi la conclusion de Julie Podmore (2001), les zones appréciées et appropriées par les lesbiennes ont tendance à représenter des « espaces de différence », c'est par exemple le cas de Belleville :

« À Belleville, c'est mixte, à la fois populaire et bobo, artistique, métiers de création. Donc une illusion de mélange peut-être (*rires*) mais une diversité à la fois dans les langues avec la forte communauté chinoise donc une espèce de brassage de cultures. Et puis il y a des jeunes, c'est un quartier animé avec la culture, des bars très clairement et c'est central, c'est le Nord-Est, là où tout se passe, le Paris que les trentenaires

aiment bien, c'est peut-être un peu cliché ».

[Aimée, 38 ans, Paris 10^{ème}]

Ce sont des zones construites par une « multiplicité socioculturelle » qui constituent un « *site exceptionnellement accessible et propice à la visibilité lesbienne* » (Podmore, 2001 : 337).

Comme nous l'aborderons dans le dernier chapitre, si les villes de la petite couronne et certains arrondissements parisiens sont habités et appréciés par une partie des lesbiennes de notre corpus pour les raisons que nous venons de citer, elles ne sont pas toutes pour autant considérées comme des espaces autorisant la visibilité des couples.

Au-delà des espaces physiques et des zones géographiques parisiennes (le Marais et le Nord-Est parisien) identifiés et fréquentés par les lesbiennes, nos données font apparaître que la visibilité des couples dépend surtout d'une interprétation du contexte et de la situation. Notre observation rejoint celle faite par Valentine dans les années 1990, à savoir, que le seul endroit où les lesbiennes se sentent à l'aise pour avoir des marques d'affection sont ceux où qu'elles considèrent comme rassurants car ce sont des espaces définis par elles-mêmes (Valentine, 1993b). Il ne s'agit pas tant d'espaces physiques précis que d'un contexte favorisant la gestuelle amoureuse dans l'instant.

4.3.2.4. *Un espace temporel subjectif : hic et nunc*

La particularité de cet espace temporel subjectif est qu'il se superpose aux lieux du possible et parfois aux de l'impossible. Nous pouvons dire qu'il représente les lieux du *peut-être*. La visibilité du couple dépend ainsi davantage des circonstances du moment, du ici et du maintenant. Le *hic et nunc* repose sur certaines configurations spatio-temporelles permettant aux couples de se témoigner de l'affection sans être dérangés : la nuit, les rues désertes et les parcs, en particulier. Étant donné que les espaces publics sont utilisés et occupés par différentes populations à différents moments, les lesbiennes sont capables d'anticiper qui est susceptible de se trouver à un endroit particulier et à un moment particulier (Valentine, 1993b). La nuit est ainsi envisagée comme « *un espace de relâchement des règles sociales [qui] offre un refuge* » (Blidon, 2008, 7) :

« Je ne m'empêche pas d'embrasser quelqu'un quand je sors le soir. Après toutes les fois où je me suis faite insulter c'était en journée car les gens ont vu que c'était deux femmes. Et la nuit Raphaëlle [sa compagne] a l'air d'un homme, enfin non, mais je veux dire elle est plus ambiguë la nuit. Donc je pense que ça joue, car je me suis fait rarement emmerder la nuit sauf dans des soirées quand les gens nous ont bien identifiées ».

[Monique, 42 ans, Montreuil]

« En journée, je me montrerai beaucoup moins et le soir beaucoup plus, c'est lié à une question d'ambiance. Pour moi Paris la nuit c'est un peu la liberté et la nuit ça attire moins le regard peut-être. Je suis beaucoup plus libérée à partir de 18h parce que moi aussi je suis plus en mode détente ».

[Alice, 23 ans, Saint-Ouen]

En effet, la nuit, par l'ambiance qu'elle instaure, « attire moins le regard » comme le souligne Alice, et permet d'être moins facilement identifiables comme le précise Sophie lorsqu'elle explique de sa compagne peut « avoir l'air d'un homme » : elle est grande, elle a les cheveux courts et une apparence androgyne. La nuit est surtout propice aux sorties dans un contexte festif, pour certaines la consommation d'alcool est l'occasion d'une désinhibition favorisant des instants de « légèreté ». Marwa dit que lorsqu'elle est « bourrée, ça aide » et Céleste remarque qu'une sortie nocturne un peu alcoolisée la rend plus démonstrative :

« Je fais une différence entre le jour et la nuit, je pense que je suis démonstrative la nuit parce qu'on sort, on est dans festive, il y a un peu d'alcool, on est heureuse de sortir ensemble. Clairement. Par exemple, on était à une soirée chez un pote c'était quasiment 100% gay et là on s'est fait pleins de bisous ce qui nous arrive rarement dans une soirée de potes qui sont 100% hétéro ».

[Céleste, 31 ans, Paris 20^{ème}]

Yousra précise ne jamais embrasser ses partenaires en public, à l'exception d'une fois dans un contexte où tous les « éléments » favorable sont réunis :

« La dernière fois que j'ai embrassé une meuf c'était il y a six mois. Avec mon ex on sortait d'un restaurant j'en avais très envie donc je lui ai roulé des pelles pendant trente minutes sur le trottoir. On avait bu un coup, on était dans le Marais, il y avait quand même des éléments propices pour ».

[Yousra, 25 ans, Paris 10^{ème}]

Paradoxalement, comme nous le verrons dans le dernier chapitre, la nuit est aussi un contexte dans lequel les lesbiennes sont alertes car elles savent qu'elles peuvent être amenées à croiser des hommes alcoolisés seuls ou en groupe. Pourtant, le soir, en dehors des week-ends notamment, les rues sont plus désertes, il y a donc moins de passage. C'est la raison pour laquelle la nuit est la deuxième configuration identifiée par les lesbiennes comme l'explique Yumna : « Je n'ai jamais eu de moment de légèreté et de spontanéité en public, peut-être si dans une rue déserte et dès qu'on voit quelqu'un on s'arrête mais c'est inconscient ».

Les parcs constituent un espace extérieur favorisant des bulles d'intimité à l'abri des regards car les personnes coprésentes sont affairées :

« À part les lieux de gouines, l'environnement le plus *safe* ça serait dans un parc, avec des gens autour, des gamins, une mixité des gens. L'Eden, parce que la vie est dure, c'est dur en général. Il n'y a pas de bienveillance à Paris donc je dirais les parcs »

[Aimée, 38 ans, Paris 10^{ème}]

« Je me sens plus à l'aise pour faire des câlins et des bisous dans l'espace public à des moments où l'attention n'est pas portée sur nous, dans le bus par exemple j'ai pas super envie parce que tout le monde se regarde, dans le métro non plus, à une fête, dans un parc oui ».

[Bonnie, 24 ans, Paris 13^{ème}]

« Dans le métro ça ne me gêne pas, je me sens protégée par le fait qu'il y ait du monde. J'ai embrassé dans le métro. Je n'ai pas le souvenir d'avoir eu des réactions marquantes, j'ai dû avoir quelques regards chelou mais pas d'interactions ».

[Mia, 26 ans, Pantin]

Alors que les métros sont désignés comme des espaces clos et hostiles dans lesquels, nous le verrons dans le dernier chapitre, les lesbiennes ne préfèrent pas témoigner d'affection, certaines lesbiennes de notre corpus déclarent pourtant en avoir mais seulement sous certaines conditions :

« Dans le métro c'est un espace où je peux être à l'aise pour lui faire une petite caresse mais c'est vraiment quand on est assez cachées, que les gens ne nous voient pas forcément ».

[Yumna, 25 ans, Paris 20^{ème}]

« Ça nous arrive de nous faire des bécots dans le RER mais c'est plutôt le soir. Elle choisit toujours un train un peu vide, donc on se l'autorise mais pas en journée »

[Lou, 26 ans, Chambourcy]

Alors que Mia dit se sentir protégée par la présence de personnes autour d'elles dans le métro, pour d'autres, quand elles se l'autorisent dans le métro, les marques d'affection se font discrètes comme le précise Yumna (« petite caresse ») et à l'abri des regards, soit en étant « assez cachée » soit parce que le wagon est « un peu vide » pour Lou. L'observation aiguisée de son entourage en public donne ainsi lieu à des tactiques, que nous développerons plus en détail dans le dernier chapitre, permettant de contourner les contraintes d'un espace comme le métro par exemple :

« Dans le métro je checke tout, je ne me mets pas n'importe où et si je n'ai pas le choix d'être n'importe où, il n'y aura aucun geste d'affection parce que c'est trop compliqué. Si on est assise en bout de wagon et que derrière nous il y a juste un mur ça veut dire que je vois tout en face donc je pourrais avoir un geste d'affection, genre poser ma main sur la cuisse de ma copine. Sinon, si on est debout dans le métro on va être proche subtilement, nous on saura que c'est un geste d'affection mais ça ne sera pas forcément perceptible par les autres mais même si ça se voyait j'aurais une vision globale de ce qu'il se passe. Si je suis en milieu de wagon assise mais je ne vois pas ce qu'il se passe derrière, je n'aurais pas de gestes d'affection ».

[Louise, 31 ans, Paris 18^{ème}]

Moi non en fait je préfère voir l'adversaire et nous on a des stratégies quand on est ensemble, par exemple dans le métro on va se mettre sur les strapontins qui sont contre le mur sans le carré derrière toi mais on n'en a jamais parlé, donc tu vois tout le wagon. On fait tout le temps ça, globalement je ne suis pas très fan de la proximité physique avec d'autres gens que je connais pas donc m'asseoir dans un carré de quatre et me dire qu'un mec sera là, avec ses genoux pratiquement sur les miens, je déteste ça, ça m'opresse.

[Suzanne, 45 ans, Paris 19^{ème}]

La tactique évoquée par Louise et Suzanne consiste à se positionner dans un endroit stratégique du métro, c'est-à-dire en n'ayant personne derrière elles afin d'avoir « une vision globale de ce qu'il se passe » et de « voir tout le wagon ». Elles évoquent ainsi toutes les deux le « mur » devant les strapontins situés en tête ou en queue de train. Le plus important c'est de pouvoir anticiper la moindre interaction hostile. Louise que, qu'elle soit assise de cette manière ou debout, le rapprochement physique sera toujours subtil, « pas forcément perceptible par les autres ».

L'objectif principal de cette tactique est de ne pas attirer l'attention, de ne pas faire

événement. C'est la raison pour laquelle, les lesbiennes mentionnent paradoxalement, très souvent, des moments où les personnes coprésentes sont affairées et où il y a du passage :

« Je me sens plus à l'aise pour faire des câlins et des bisous dans l'espace public à des moments où l'attention n'est pas portée sur nous, dans le bus par exemple j'ai pas super envie parce que tout le monde se regarde, dans le métro non plus, à une fête, dans un parc oui ».

[Bonnie, 31 ans, Paris 13^{ème}]

« Un endroit où il y a du passage, chez moi la bouche de métro, je me sens assez à l'aise parce qu'il y a à la fois les gens qui sortent du supermarché, à la fois ceux qui sortent du métro, les vendeurs ambulants, les passants, il y a une diversité et du mouvement qui nous permet de ne pas faire événement. Même si je le fais, on s'embrasse et une fois qu'on part chacune de notre côté il y a toujours un petit moment où je me demande s'il y a eu des regards. Dans Paris, les endroits où il y a plein de touristes, ça brasse. Je crois que c'est ça, des endroits où il y a du passage, ou la terrasse d'un café que je connais bien, où potentiellement il y a des copains set des copines qui peuvent passer, je connais le patron, je suis à l'aise. C'est un truc de familiarité, plus je me sens familière avec un endroit, plus je suis à l'aise et plus un endroit brasse des gens qui sont pas tous là pour la même raison ».

[Aurore, 36 ans, Saint-Denis]

Au-delà de ne pas être au centre de l'attention, l'espace temporel subjectif des lesbiennes est surtout dépendant de la familiarité d'un lieu comme le souligne Aurore. C'est l'une des raisons pour lesquels que le Nord-Est parisien est autant apprécié. Cette zone géographique est aussi identifiée comme un lieu du possible car au sein même des arrondissements qui le composent les lesbiennes identifient des quartiers et des rues caractérisées par une mixité en termes de genre :

« À part les lieux de gouines, dans un parc, avec des gens autour, des gamins, une mixité des gens »

[Aimée, 38 ans, Paris 10^{ème}]

« En fait il y a une espèce de carte mentale, déjà à partir du moment où un endroit est à 300 mètres d'une station de métro ça sera moins anxiogène pour moi parce que il y a du passage, un lieu refuge et après je me sens en sécurité c'est dans des quartiers où il y a de la mixité de genre ».

[Suzanne, 45 ans, Paris 19^{ème}]

En effet, les espaces où se concentrent une diversité de profil : des femmes, des personnes jeunes et âgées, contribuent à en faire des espaces rassurants pour les lesbiennes de notre

corpus. À l'inverse, les espaces non mixtes en termes de genre, autrement dit, des espaces où les personnes coprésentes sont principalement des hommes, sont perçus comme des espaces hostiles et surtout des lieux de l'impossible, comme nous le verrons dans le dernier chapitre.

Le Nord-Est parisien et la petite couronne sont des espaces que les lesbiennes connaissent et qu'elles pratiquent, même si la multiplicité des situations d'interactions les amène à toujours être sur leurs gardes. Cet aspect semble évident dans le discours d'Aurore : « même si je le fais, on s'embrasse et une fois qu'on part chacune de notre côté, il y a toujours un petit moment où je me demande s'il y a eu des regards ». Ce temps accordé à une réflexion intérieure portant sur les risques qu'un baiser pourrait susciter est particulièrement central sur le moment présent dans un espace peu connu :

« Quand ce sont des lieux publics que je ne connais pas ou qui semblent hétéros on va avoir des petites marques d'affection, je suis un peu câline mais je vais être quand même dans la retenue, ça va pas être la spontanéité. Je vais déjà observer comment ça réagit après un premier geste. Si je vois qu'on nous regarde je vais me calmer je n'ai pas envie qu'on nous casse la gueule. Si je vois que les gens ne nous calculent pas parce qu'ils sont dans leur truc ou qu'ils s'en fichent là je vais plus m'autoriser des marques d'affection ».

[Hadja, 27ans, Paris 13^{ème}]

Ici encore, la discrétion est de mise lorsque Hadja se trouve dans un lieu public qu'elle ne connaît pas mais c'est surtout l'observation des personnes coprésentes qui va déterminer le degré de la gestuelle amoureuse. Hadja décrit très bien le processus à l'œuvre dans un contexte donné : si les personnes sont affairées (« les gens ne nous calculent pas ») elle va s'autoriser davantage de liberté dans la gestuelle amoureuse alors que si elle perçoit un regard qui l'alerte, elle se « calme » pour éviter d'être exposée à de la violence physique (« je n'ai pas envie qu'on nous casse la gueule »).

Enfin, le contexte autorisant la gestuelle amoureuse est aussi liée à la présence de ses propres enfants comme l'explique Monique :

« Par contre, quand je suis avec mes mômes et Raphaëlle [sa compagne], on marche sans problème bras dessous bras dessus et il y a même moins de problème avec les mômes. On a des marques d'affection avec eux, c'est comme si les enfants nous

protégeaient. C'est vrai, donc j'ai peut-être plus de gestes d'affection quand ils sont là et c'est marrant je viens d'en prendre conscience ».

[Monique, 42 ans, Montreuil]

La protection associée aux enfants est aussi mentionnée par Paulette qui précise ne plus se sentir « comme une potentielle proie » lors de ses sorties sans son épouse :

« Quand tu amènes ton enfant au parc, tu n'es plus la femme d'avant qui marchait seule, tu es protégée aussi, ça te protège quand tu es en forêt, tu n'es plus vue comme une potentielle proie. Quand tu croises un mec chelou et que tu es avec tes gamins tu es complètement protégée en fait, il ne peut rien faire mais quand tu n'es pas avec ce n'est pas pareil ».

[Paulette, 48 ans, Montreuil]

Les lieux du possible et ceux du *peut-être* nous permettent d'envisager la gestuelle amoureuse comme une pratique qui est codifiée et qui répond à un ensemble de modalités qui structure la visibilité par le couple. À Paris, les lesbiennes s'autorisent plus facilement des marques d'affection dans des espaces qu'elles ont elles-mêmes identifiés à Paris et dans la petite couronne, et ce sont très souvent des espaces qu'elles connaissent parce qu'elles les fréquentent régulièrement et qu'elles ont balisés. Notre travail démontre surtout qu'au-delà des espaces physiques et des arrondissements parisiens, la visibilité lesbienne est conditionnée par l'espace temporel subjectif défini par les lesbiennes elles-mêmes : le *hic et nunc*. C'est leur définition de la situation au moment présent qui produit un lieu du possible.

Le fait que leur visibilité soit circonscrite à certaines zones et à certains moments souligne que leur *coming out* spatial a des effets sur leurs pratiques à Paris, produisant ainsi un inégal accès à la ville. Toucher sa partenaire ou lui manifester de l'affection participent ainsi à un « *savoir sur l'espace qui guide les conduites* » (Blidon, 2008 : 7). Ce savoir est conditionné par un concept que nous proposons pour comprendre la manière dont les lesbiennes intériorisent la violence symbolique (Bourdieu, 1997) : la charge hétéronormative.

4.3.3. La charge hétéronormative : une charge mentale qui pèse sur les lesbiennes

Les lesbiennes font preuve d'une auto-surveillance constante de leurs comportements en public et de leurs désirs afin d'éviter la confrontation (Valentine, 1993a, 1993b, 1996 ; Munt,

1995), contrairement aux couples hétérosexuels qui considèrent la rue comme un espace hétérosexuel par essence. Cette évidence se manifeste par la facilité avec laquelle les couples composé d'un homme et d'une femme pratiquent toute la palette de la gestuelle amoureuse. L'une des pratiques de la gestuelle amoureuse que nous n'avons pas encore abordée jusqu'à maintenant est celle du baiser et en particulier celle du « baiser prolongé ». L'une des données qui a été étonnement formulée au mot près et de la même manière par toutes les enquêtées est celui de l'interdiction du « baiser avec la langue » comme Colette qui affirme qu'elle n'est « pas du genre à rouler un palot dans l'espace public » et Aurore qui ne « va pas non plus » aller jusque là en public :

« On se tient la main, on est proches, on s'embrasse, après on s'adapte aussi en fonction de nos antennes. Après, on ne va pas non plus se rouler des grosses pelles au milieu d'une place bondée de monde mais on se montre des marques d'affection ».

[Aurore, 36 ans, Saint-Denis]

Les données que nous avons recueillies montrent que ce type de baiser en particulier est une limite que les lesbiennes se fixent et qu'elles ne doivent pas enfreindre dans les espaces publics. Cette limite répond à une « règle de conduite » à suivre. Les règles de conduites sont inhérentes à toute interaction sociale (Goffman, 1974) et Goffman les définit comme :

« Un guide pour l'action, recommandé non parce qu'il serait agréable, facile ou efficace, mais parce qu'il est convenable ou juste. L'enfreindre conduit de façon caractéristique à se sentir mal à l'aise et entraîne des sanctions sociales négatives ».

(Goffman, 1975 : 44)

Alors qu'elles se sentent libres d'embrasser leur partenaire en privé et dans les lieux du possible, il s'avère que cette règle est difficilement infreignable pour les lesbiennes à l'extérieur, sous peine que ces gestes soient considérés « *superflus, exagérés, du ressort de l'affichage ou performés dans le seul but de déranger* » (Bastien Charlebois, 2011 : 128). C'est sûrement la raison pour laquelle les lesbiennes insistent autant sur la notion de « pudeur ». Alors que Nisreen s'interroge sur le fait que la pudeur « n'est pas placée au même niveau » pour les couples hétérosexuels, Marwa exprime un regard critique sur ces couples qui « abusent » des « démonstrations d'affection sans frein » :

« Chez les hétéros la pudeur n'est pas placée au même niveau ça paraît beaucoup plus sexualisé quand c'est deux femmes, si tu embrasses ta meuf en plein milieu d'une rame de métro et qu'on te voit, la pudeur et ce qui se rapporte à la pudeur n'est pas la même, je crois ».

[Nisreen, 30 ans, Saint-Denis]

« Les hétéross adorent faire ça, des démonstrations d'affection sans frein c'est insupportable, ils abusent quand même (*rires*) Et beaucoup moins quand tu es queer car tu peux tu t'en prendre plein la gueule alors qu'en réalité ça va être juste un petit bisou ou un petit câlin. Tu es obligée de checker : tu es là tu roules une pelle et tu as un œil fermé et l'autre ouvert (*rires*). C'est hyper bizarre, c'est tellement inconscient ».

[Marwa, 23 ans, Colombes]

« Avec ma copine actuelle souvent on se tient la main mais jamais je ne vais lui rouler une grosse pelle dans le métro ou en plein milieu de la rue. Je suis plus réservée et discrète que vraiment démonstrative. Je vois les hétéros se rouler des grosses pelles, c'est dégoûtant et je n'ai pas envie d'être associée à ça (*rires*) ».

[Yumna, 25 ans, Paris 20^{ème}]

Derrière cet agacement (« c'est insupportable ») et la crainte d'une réponse violente (« tu t'en prends plein la gueule »), nous supposons qu'il ne s'agit pas tant de pudeur que de l'expression d'une inégalité dans la pratique du baiser prolongé qui est pointée par les lesbiennes. Elles déplorent de ne pas pouvoir embrasser de manière appuyée leur partenaire comme peuvent le faire des couples hétérosexuels lorsqu'ils se quittent sur le quai d'une gare par exemple²²⁹. Nous l'observons à partir d'un vocabulaire de « l'empêchement » car elles utilisent des formules comme « on n'a pas le droit », « nous aussi on devrait », et « je ne peux pas faire la même chose » :

« Dans la rue, on peut se tenir la main, échanger un smack, être bras dessus bras dessous, tête sur l'épaule, avoir une proximité physique mais pas de baisers langoureux, on n'a pas le droit, on sait qu'on ne va pas jusque-là ».

[Camille, 28 ans, Aubervilliers]

« Quand je vois des couples hétéros qui s'embrassent je me dis que c'est chiant, mais s'ils ont le droit de s'embrasser, nous aussi on devrait ».

[Imane, 30 ans, Paris 19^{ème}]

²²⁹ Tous les couples hétérosexuels ne s'embrassent pas de cette manière en public, et nous pouvons supposer que certains d'entre eux sont pudiques. Néanmoins un tel baiser ne leur fera jamais encourir un risque de violence verbale ou physique comme c'est le cas pour les lesbiennes, ce que nous verrons dans le quatrième chapitre.

« Ce qui continue de m'agacer particulièrement c'est dans les transports en commun, c'est peut-être parce que je le prends peu que ça ressort, mais quand je vois des gens s'embrasser dans le métro ça me fait chier parce que je me dis que je ne peux pas faire la même chose (*rires*).

[Anouck, 26 ans, Neuilly-sur-Seine]

L'intériorisation de cette interdiction souligne la force avec laquelle cette règle de conduite empiète directement sur les lesbiennes « *en tant qu'obligations, contraintes morales à se conduire de telle façon* » (Goffman, 1974 : 44). Cette obligation à ne pas embrasser en public met en lumière la dissymétrie qu'il existe entre la population hétérosexuelle et les lesbiennes :

« Je n'embrasse pas sur la bouche de manière prolongée et suggestive. Et souvent, j'adore faire cette blague quand je suis avec une meuf et que je vois des couples hétéros qui s'embrassent : "ah c'est dégueu ils pourraient pas faire ça ailleurs" parce que ça montre à quel point ils sont privilégiés ».

[Nisreen, 30 ans, Saint-Denis]

« Honnêtement ça ne m'est jamais arrivé. Tu ne mets jamais la langue. Et d'ailleurs quelque part c'est un peu triste parce que j'ai des souvenirs comme ça [avec des hommes], d'embrasser à l'arrêt de bus, des trucs cons que tu peux faire quand tu passes du temps avec quelqu'un, tu t'embrasses n'importe où, parce que c'est autorisé et ça arrive que rarement avec une femme parce qu'il faut que ce soit dans un endroit plus *secure*. Donc la fin de ta soirée il faut toujours décaler un peu plus, c'est un peu chiant (*rires*) tu vois ça ne peut pas être facile à cause de ça. Alors que t'as plein de gens qui s'embrassent en sortant du bar, devant le métro ».

[Monique, 42 ans, Montreuil]

Les discours de Nisreen et Monique soulignent de manière évidente qu'il n'est pas aussi simple d'embrasser sa partenaire n'importe où et n'importe comment à Paris. En se remémorant ses relations passées avec des hommes, Monique décrit l'avantage qu'elle avait avant et dont bénéficient toujours tous ces « gens qui s'embrassent en sortant du bar, devant le métro ». À travers sa blague qui vise à inverser la situation d'inégalité, Nisreen nomme explicitement le privilège dont disposent les couples hétérosexuels.

Saïd Bouamama (2012) définit le privilège comme :

« Un avantage accordé à une personne ou à une catégorie de personnes, il fonctionne à partir d'une norme de référence, parfois explicite, mais généralement implicite, favorisant certains sujets et en désavantageant d'autres ».

(Bouamama, 2012 : 286)

Comme nous l’observons à travers la pratique du baiser prolongé, ce sont les couples hétérosexuels qui bénéficient de ce privilège dans les espaces publics. Selon Didier Eribon (1999), « *l’hétérosexuel a toujours un privilège sur l’homosexuel* » (Eribon, 1999 : 89), c’est le « privilège hétérosexuel ». C’est en 1984 que le London Lesbian Offensive Group²³⁰ a évoqué la notion de « privilège hétérosexuel » pour désigner les attributs souvent invisibles et banals qui facilitent la vie des personnes hétérosexuelles sans qu’elles en aient conscience :

« Le privilège hétérosexuel consiste à avoir à assumer le droit d’être le “plus normal” tant en public qu’en privé (public ne signifiant pas hors de chez soi mais dans absolument toutes les relations avec le monde quotidien) »²³¹.

(London Lesbian Offensive Group, 1984 : 257)

Dans la ville, le privilège hétérosexuel peut s’exprimer de la manière suivante : « je peux tenir la main de ma/mon partenaire, l’embrasser et même l’embrasser devant les autres sans désapprobation, commentaires, rires, harcèlement ou violence » ou bien : « je peux vivre ouvertement ma relation de couple sans subir l’examen, la curiosité ou la condamnation des autres ». Dans notre travail, ce privilège peut se traduire par la spontanéité d’une marque d’affection c’est-à-dire le fait de pouvoir prendre la main ou embrasser sa partenaire avec « insouciance » sans penser aux potentiels risques que cela peut engendrer :

« Je peux m’octroyer des moments de liberté par moment, quand je suis en vacances par exemple. Je ne suis pas non plus une porte de prison mais je sens ce formatage-là, et je lutte un peu. Je pense que je n’ai jamais été naturelle en tant que couple homo. Je ne sais pas ce que ça veut dire, la spontanéité c’est quelque chose auquel je n’ai jamais eu accès ».

[Blanche, 42 ans, Paris 14^{ème}]

« Il y a une différence avec ce que j’ai pu vivre avant quand je tenais la main des mecs sans y réfléchir. Il avait cette espèce d’insouciance avec laquelle tu te meus, la façon dont tu es dans l’espace est complètement différente car elle est spontanée et irréfléchie. Alors que maintenant, je pense qu’à un moment c’est de la violence intégrée. Encore aujourd’hui à 40 ans je fais toujours gaffe, c’est pesé. Dans mes

²³⁰ Groupe d’activistes lesbiennes et féministes réuni entre 1975 et 1985 pour lutter contre la lesbophobie (*anti lesbian abuse*).

²³¹ Notre traduction : « Heterosexual privilege means having the right to be the “most normal” in public and in private (public not meaning outside the home, but in absolutely every relationship with the everyday world) ».

histoires précédentes avec des femmes, on ne s'est jamais galoché en pleine rue ».

[Monique, 42 ans, Montreuil]

La notion de « privilège hétérosexuel » permet ainsi de penser la relation dissymétrique entre la population hétérosexuelle et la population lesbienne. Nous pouvons la définir comme le fait de disposer d'avantages non gagnés, souvent inconscients ou considérés comme acquis, dont bénéficie la population hétérosexuelle. Étant donné qu'il repose sur une norme invisible (l'hétérosexualité) qui s'impose comme une évidence, ce privilège rend difficile la remise en question des inégalités (Bohan, 1996). Par exemple, Fionia rapporte une dispute sur ce sujet face à l'incompréhension de sa sœur hétérosexuelle :

« Je me suis engueulée mille fois avec ma sœur sur le sujet. Elle vit en tant qu'hétéro des choses similaires [la gestuelle amoureuse] mais elle ne va pas y penser tous les jours. Elle est dans une société construite pour elle et le fait de réfléchir à ça tout le temps c'est fatigant. Et elle ne comprend pas vraiment, elle me parle de pays où il y a la peine de mort mais ça n'empêche pas que c'est quotidien et qu'elle ne pourra jamais comprendre ça ».

[Fionia, 27 ans, Paris 20^{ème}]

C'est aussi ce que raconte Blanche à propos de son frère lui faisant remarquer qu'elle n'est pas « affectueuse » :

« Un jour, quand j'étais avec mon frère et qu'il m'a dit que je n'étais pas affectueuse, je lui ai dit qu'il ne s'imaginait pas du tout ce que ça suscitait. Pour lui c'est naturel, ça ne lui traverse pas l'esprit et il va me le reprocher alors que c'est juste que j'ai dû me conditionner différemment et que je n'ai pas envie de me faire lyncher. Là on te fait comprendre que c'est dégueulasse, que tu n'es pas normale. Moi j'ai très mal vécu tous les débats sur le mariage pour tous. On a été insultées, tout le temps, et là tu prends conscience qu'il y a autant de gens qui nous prennent pour des malades mentaux, des pervers... (*souffle*). Je savais que l'ignorance était crasse mais pendant ces débats-là, je me suis rendue compte à quel point les hétéros n'étaient pas informés du tout ».

[Blanche, 42 ans, Paris 14^{ème}]

Même si les lesbiennes n'ont jamais utilisé la notion de « privilège hétérosexuel » durant les entretiens, elles l'identifient très clairement en abordant ce qu'elles ne s'autorisent pas en comparaison à ce que tout ce que les couples hétérosexuels peuvent se permettre de faire spontanément en fonction de ce qu'elles observent dans les espaces publics :

« Ça va être une main posée sur une cuisse et pas une grosse galoche sur la place de la République en plein jour, j'aime bien aussi cette discrétion. Quand je vois des couples hétéros se rouler des grosses galoches dans le métro je suis choquée. Les hétéros le font mais ne se rendent pas compte à quel point ça peut être difficile pour d'autres ».

[Aimée, 38 ans, Paris 10^{ème}]

C'est aussi ce que Blanche explique à son frère en disant qu'elle a dû se « conditionner différemment » pour éviter de se faire « lyncher ». L'ensemble des lesbiennes de notre corpus sont ainsi, « conscientes de la situation », comme l'explique Goffman au sujet des individus stigmatisés :

« L'individu stigmatisé "devient conscient de la situation" dans le temps où les normaux s'engagent spontanément *dans* cette situation, qui par elle-même, n'est pour eux qu'un arrière-plan négligeable. Une telle **extension de la conscience** chez les stigmatisés est renforcée par sa **vigilance particulière**, bien supérieure à celle des normaux, pour les aléas de son acceptation et de son éventuelle mise à nu ».

(Goffman, 1975 : 133)

Cette « extension de la conscience » et cette « vigilance particulière » sont parfaitement décrites par Monique qui s'est empêchée d'embrasser sa compagne au restaurant par anticipation de « ce que ça pourrait entraîner » :

« Je me souviens avoir eu hyper envie d'embrasser ma compagne dans un restaurant chinois mais je ne l'ai pas fait bêtement, j'ai attendu bêtement, c'était con. Je ne l'ai pas fait parce qu'il y avait du monde et tout d'un coup je ne sais pas, j'ai commencé à y réfléchir et donc c'était mort. Je n'avais pas envie qu'on nous regarde. À chaque fois que tu embrasses ou que tu as un geste tendre, tu as tout de suite l'impression que tu attires quelque chose de complètement dingue jusqu'à la fin de ta soirée. C'est ça qui est fatigant en fait. Ce n'est pas par rapport aux autres mais par rapport à ce que ça va entraîner ».

[Monique, 42 ans, Montreuil]

Yumna aussi admet ne pas « être libre » de ses faits et gestes par « protection » :

« C'est chiant d'avoir à réfléchir à tout ça parce que les hétéros n'y pensent même pas et en même temps si je le fais pas personne ne va le faire pour moi donc il faut que je me protège, c'est comme ça. Je vois bien qu'on n'est pas comme dans les années 70

aux États-Unis mais en France je vois qu'on est quand même en danger. Si ça tenait qu'à moi je serais plus légère mais le fait est que je ne suis pas en position d'être libre de mes faits et gestes dont je préfère "subir". Je n'ai jamais eu de moment de légèreté en public ».

[Yumna, 25 ans, Paris 20^{ème}]

Selon Eribon, le privilège hétérosexuel est toujours en jeu « *lorsque l'on reproche aux gays et aux lesbiennes d'étaler leur vie privée sur la place publique, de brouiller la frontière du privé et du public* » (Eribon, 1999 : 157). Selon nous, le corollaire du privilège hétérosexuel est la charge hétéronormative qui pèse sur les pratiques des lesbiennes (et des gays) dans les espaces publics et l'ensemble des espaces où se pose la question du dévoilement, celle du *coming out*.

Pour proposer le concept de « charge hétéronormative » nous nous appuyons sur les travaux portant sur la « charge mentale dans la sphère domestique » (Haicault, 1984) et celle de la « charge raciale » (Soumahoro, 2020). La première désigne la charge mentale qui pèse sur les femmes (hétérosexuelles, nous soulignons) mariées, mères de familles au sein du foyer. Pour Monique Haicault, c'est le fait de devoir penser simultanément à des choses appartenant à deux mondes séparés physiquement. La seconde qualifie la charge mentale qui pèse sur les personnes noires et consiste à devoir constamment penser à adapter son comportement en présence de personnes blanches. Même si la « charge raciale » n'a pas fait l'objet de travaux de recherches plus détaillés, nous pouvons rapprocher cette notion de celle de « double conscience » développée par W.E.B Du Bois (1903). Elle consiste en une conscience de soi dédoublée des Noirs américains au temps de la ségrégation. À partir de ces deux notions nous envisageons la charge hétéronormative comme une charge mentale qui consiste, pour les lesbiennes en couple, à devoir constamment penser à adapter leurs comportements en présence de la population hétérosexuelle. Elles développent ainsi une double conscience qui les amène à systématiquement aborder une situation d'interaction à partir du point de vue des *normaux* et de leur point de vue de *stigmatisées*. La charge hétéronormative est donc révélatrice de ce qui « *est socialement faisable ou pas et de ce qui est publiquement montrable ou pas* » (Blidon, 2008 : 3) dans les espaces publics. La charge hétéronormative est la conséquence directe de la violence symbolique, « *violence douce et souvent invisible* » (Bourdieu, 1998b : 56) qui contribue à la reproduction des rapports de domination (Bourdieu et Passeron, 1970 ; Bourdieu, 1979). Contrairement à la violence physique, la violence symbolique n'est pas instantanément perceptible. Sa particularité est qu'elle entraîne la

participation des dominés à leur propre soumission et génère des effets de domination durables. Cette domination opère de manière subtile et se traduit par un ensemble de gestes de soumission et d'obéissance qui s'impriment « *durablement dans les corps* » (Bourdieu, 1998 : 61) sous la forme de dispositions. Elle peut s'exprimer par des « émotions corporelles » qui représentent autant de manière de se soumettre. Nous considérons que la pudeur mentionnée par certaines lesbiennes en fait partie, tout comme le fait de « devoir se tenir » et « ne pas être dans la provocation » :

« Je reste tout de même alerte, je ne vais pas non plus aller dans des trucs de provocation. Je pense que ce n'est pas agréable non plus de sentir que les gens sont mal à l'aise autour parce que tu montres de l'affection à quelqu'un »

[Aurore, 36 ans, Saint-Denis]

« Souvent sur les escalators, je me mets à son niveau car elle est plus grande que moi, soit je lui tiens les hanches, ou bien je me mets derrière elle et je me mets un peu sur elle. Elle a une très grosse poitrine donc je dois faire attention à ce que ma main ne dévie pas sur sa poitrine pour ne pas non plus attirer plus de regards, pour ne pas provoquer ».

[Lou, 26 ans, Chambourcy]

C'est cette incorporation qui nous intéresse dans notre travail car elle met au jour les mécanismes par lesquelles la violence symbolique structure les manières de penser, de se tenir et de se comporter des lesbiennes et par le biais desquels elles « *intériorise[nt] l'extériorité* » (Bourdieu, 1980a : 214). L'interdiction du baiser prolongé que respectent les lesbiennes est la conséquence directe de cette violence symbolique à laquelle s'arrime la peur des agressions verbales et physiques.

Nous distinguons la charge hétéronormative de l'hétéronormativité, bien qu'elle en découle directement, car elle agit sur les facultés cognitives et émotionnelles des lesbiennes et orientent de manière opérationnelle leurs pratiques. Elle se manifeste par le fait que les lesbiennes soient toujours en alerte à ce qui les entourent et adaptent en permanence leurs comportements en public. Cet aspect sera abordé plus longuement dans le dernier chapitre. Les lesbiennes sont nombreuses à évoquer « l'énergie » que cela demande et la « fatigue » qui en découle lorsqu'elles doivent être constamment en alerte avant d'avoir une marque d'affection. Goffman a notamment observé la manière dont les personnes discréditables

payent « un prix psychologique très lourd » en vivant une « *existence sans cesse en danger de s'effondrer* » (Goffman, 1975 : 107) :

« La peur, l'appréhension et le fait d'être tout le temps alerte est pire que quand il arrive quelque chose parce que tu es toujours sur le qui-vive. Et tu as toujours l'impression que c'est dans ta tête donc ça te prend beaucoup d'énergie. Quand ça arrive vraiment, tu l'attends tellement, c'est fatigant ».

[Ingrid, 27 ans, Bagnolet]

« Les hétéros ne se rendent pas compte à quel point ils ont cette chance de ne jamais faire attention, qui est autour, peut-être les femmes seules mais pas avec leurs mecs. Et je me souviens d'un jour dans le bus, je voyais un couple s'embrasser à pleine bouche, et les gens autour ne regardaient pas et je me suis dit que le jour où je fais ça quelqu'un me dirait d'aller faire ça ailleurs car c'est dégoûtant. Ils n'en ont même pas conscience de ce truc là ».

[Jeanne]

La charge hétéronormative est le résultat d'une « *intériorisation des normes dominantes qui rend impossible certains comportements puisque les stigmatisés eux-mêmes y renoncent par intériorisation de ces normes* » (Cattan et Leroy, 2010 : 11). Au-delà de la violence symbolique c'est bien l'anticipation et l'expérience réelle de la violence verbale et physique qui nourrit la charge hétéronormative. Le sentiment de ne pas être en sécurité et la peur d'être confrontées à ces violences sont les principales raisons pour lesquelles les lesbiennes s'abstiennent de s'embrasser en public et adaptent leurs démonstrations d'affection (Eduarda et Salvador, 2014 ; Chetcuti-Osorovitz et Jean-Jacques, 2019).

Chapitre 5 - Les expériences des lesbiennes visibles à Paris

Depuis peu, les expériences des lesbiennes dans les espaces publics ont fait l'objet de recherches en France (Chetcuti-Osorovitz et Jean-Jacques, 2019 ; Brown et *al.*, 2020 ; Debonneville et Lieber 2021 ; Alessandrin et Dagorn, 2023). Ces travaux ont montré que les lesbiennes visibles sont exposées à un ensemble de réactions sociales hostiles et à des violences. Dans les années 1990, des études ont souligné que les lesbiennes signalent davantage d'expériences de violence dans la « *rue hétérosexuelle* »²³² (Valentine, 1996) que les gays, plus susceptibles d'être agressés dans les zones de rencontre ou dans les quartiers identifiés comme gays (Berill, 1882 ; Comstock, 1991, Valentine, 1993a).

Alors que l'accessibilité est censée être la principale caractéristique des espaces publics, notre recherche montre que l'orientation sexuelle est un facteur de vulnérabilité et d'inégalité au même titre que le genre et la « race ». Les résultats de l'enquête nationale « Violence et rapports de genre » (Virage) ont mis en évidence que les lesbiennes sont surexposées aux violences interpersonnelles dans la ville, comparé aux femmes hétérosexuelles (Lebugle et *al.*, 2020). En effet, le fait d'appartenir à un « *groupe social stigmatisé, discriminé et marginalisé augmente l'exposition à des comportements violents* » (Hamel, 2014 : 27). Dans la préface de cette enquête, Michel Bozon écrit :

« Les violences à l'encontre des femmes et des personnes issues de minorités [...] sont devenues, au XXI^{ème} siècle, un objet d'indignation collective, un thème de débat public, un chapitre attendu des politiques publiques. Elles font désormais l'objet **d'enquêtes scientifiques pointues** ».

(Bozon, 2020 : 21)

Cet intérêt pour les violences à l'encontre des lesbiennes est relativement récent puisque jusqu'aux années 1990, la majorité des enquêtes nationales sur les violences faites aux femmes « *ne s'intéressaient guère à l'orientation sexuelle des victimes* » (Simonetti, 2015 : 687). À la différence de l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France

²³² Notre traduction : « The heterosexual street ».

(Enveff) (Jaspard et *al.*, 2003), l'enquête Virage permet pour la première fois d'apporter un éclairage inédit sur les violences communes à la population LGBT (Trachman et Lejbowicz, 2020). Or, comme le soulignent Mathieu Trachman et Tania Lejbowicz il est important de ne pas masquer la diversité interne de cette population qui n'est pas confrontée aux mêmes types de violences :

« Cette diversité de situations et de trajectoires engage les différentes significations sociales données à l'homosexualité féminine et masculine, à la bisexualité, au changement de sexe ; ces différences sont un élément pour comprendre les rejets, les brutalités et rappels à l'ordre que ces populations subissent »

(Trachman et Lejbowicz, 2020 : 356)

Nous supposons, de fait, que la question des violences à l'encontre des lesbiennes n'a pas encore été pleinement explorée tant qualitativement que quantitativement. Cette problématique est principalement abordée par les acteurs associatifs comme l'illustre l'Enquête nationale sur la visibilité des lesbiennes et la lesbophobie réalisée par SOS homophobie en 2015. Elle consistait à interroger pour la première fois en France, les lesbiennes sur la visibilité de leur orientation sexuelle. L'objectif était de rendre public les violences auxquelles elles sont confrontées et de permettre une meilleure appréhension d'un phénomène social peu connu ni analysé dans le cadre « d'enquête scientifiques pointues » (Bozon, 2020) : la lesbophobie. Alors que le mot « lesbophobie » est apparu dès la fin des années 1990 à l'initiative de militantes lesbiennes, ce n'est qu'en 2015 qu'il a intégré le dictionnaire. Définie comme « *une attitude d'hostilité, de discriminations envers les lesbiennes* » (Petit Robert), la lesbophobie et ses manifestations ont fait seulement l'objet de travaux dans le milieu du travail au Canada (Chamberland et al., 2012 ; Chamberland et Lebreton, 2012a ; Chamberland 2017) et en Suisse (Parini et Lloren, 2017).

Dans ce chapitre, nous souhaitons explorer la façon dont les lesbiennes expérimentent les espaces publics qu'elles traversent au quotidien à Paris pour comprendre quelles sont les normes qui définissent l'accès à la ville. En effet, de quelles manières les interactions entre la population hétérosexuelle et les lesbiennes participent-elles à réifier le caractère hétéronormatif de l'espace urbain ? Dans la lignée des recherches sur la violence de genre analysée comme « *une pièce d'un système de domination qui hiérarchise les sexes et les*

sexualités » (Bozon, 2020 : 230), nous souhaitons examiner la manière dont l'hétéronormativité s'exprime et se (re)produit dans les espaces du quotidien à travers un ensemble de réactions sociales qui entravent le « droit à la ville » des lesbiennes. Nous envisageons ainsi l'espace comme un « *révélateur des rapports de domination* » [car] *ce se sont les insultes, le harcèlement quotidien, la peur des violences qui restreignent l'accès à l'espace public* » (Clerval et Le Renard, 2015 : 214).

Comme d'autres grandes villes, Paris n'est pas la ville où les femmes subissent le plus de violences dans les espaces publics mais c'est celle « *où elles sont le plus diversement et le plus fréquemment importunées* » (Lieber, 2008 : 276). Depuis l'Enveff, nous savons que les Franciliennes ont plus de risque de vivre une situation de harcèlement sexiste. Ce constat a été réactualisé par l'enquête Virage : ce sont les femmes qui résident à Paris (44%) qui déclarent le plus de violences dans les espaces publics en région Île-de-France et celles de la petite couronne (40%). Alors que la question du harcèlement sexiste a fait l'objet de recherches (Lieber, 2008 ; Gayet-Viaud, 2021 ; Cardelli, 2021), rares soient-elles, que sait-on des violences subies par les lesbiennes en région parisienne ? Nous partons du constat que si Paris garantit l'anonymat, les lesbiennes « trop visibles » s'exposent à des violences spécifiques qui représentent autant de rappels à l'ordre hétéronormatif qui façonnent leur rapport aux espaces publics. Alors que l'enquête Virage et celle réalisée par SOS homophobie ont permis de faire émerger certaines formes de violences auxquelles les lesbiennes sont confrontées, elles n'ont pas examiné dans le détail les spécificités et les ressorts de ces violences. C'est la raison pour laquelle, à partir de nos données de terrain et ceux de l'Observatoire de la lesbophobie, nous souhaitons analyser la vaste gamme des manifestations de violences interpersonnelles envers les lesbiennes. Que traduisent-elles des normes de genre et de sexualité qui structurent l'accès à la ville ? Et que disent-elles des rapports de pouvoir qui se manifestent dans l'espace urbain ?

Nos données mettent en évidence que lesbiennes sont exposées simultanément à des rapports de pouvoir qui sont intrinsèquement imbriqués, tels que le sexisme, l'hétérosexisme et le racisme. À travers une perspective intersectionnelle, notre objectif est donc de comprendre les enjeux de la visibilité lesbienne, ou plutôt le coût de la visibilité lesbienne dans la ville. Les espaces publics, en tant que scène théâtrale « *où la société se met en scène*

publiquement » (Gravereau et Varlet, 2019 : 196) et en tant que terrain privilégié des contacts mixtes nous semblent être le contexte propice à l'analyse de l'ensemble de ces violences spécifiques rassemblées sous l'appellation « lesbophobie ». C'est pourquoi notre second objectif est de proposer une réflexion sur ce que recouvre la lesbophobie, communément pensée comme une addition du sexisme et de l'homophobie. Néanmoins, cette définition nous paraît incomplète car elle omet la position particulière des lesbiennes à l'intersection des différents rapports sociaux. Notre recherche montre que le rapport à l'espace des lesbiennes « *a des liens importants avec le rapport à l'espace des femmes en général* » (Clerval et Le Renard, 2015 : 228) et cela nous amène à penser que la lesbophobie s'inscrit dans le *continuum* des violences sexistes et sexuelles (Kelly, 1988).

5.1. L'oubli et le recours aux données de l'Observatoire de la lesbophobie

Avant de débiter la présentation des violences auxquelles sont exposées les lesbiennes à Paris il nous semble important de signaler l'une des limites de notre terrain, celle de l'oubli. Lorsque nous avons abordé la question des violences pendant les entretiens, nous n'avions pas anticipé le fait que cet exercice allait susciter des difficultés de la part de chacune des enquêtées pour se remémorer en détail le contenu des insultes et des violences verbales qu'elles subissent au quotidien. Comme nous l'avons mentionné dans le cadre méthodologique, la discussion autour de ces violences a demandé aux enquêtées de convoquer rétrospectivement des souvenirs enfouis d'événements désagréables, marquants ou traumatisants. Sans pour autant faire mention d'« amnésie traumatique », la totalité des lesbiennes de notre corpus ont explicitement évoqué leur incapacité à se remémorer ces événements à travers un champ lexical du souvenir et de l'oubli : « je ne m'en souviens pas », « j'ai du mal à me rappeler », « je n'ai pas de souvenirs », « c'est dur de restituer », « je n'ai pas d'exemples en tête » ou encore « j'ai une très mauvaise mémoire ». L'oubli exprime la volonté (in)consciente de ne pas retenir ce qui relève de l'indésirable ou de l'inavouable. Le contenu de l'oubli est ainsi déterminé par des événements tristes et émotionnellement forts (perte d'un être cher, maladie, accident, etc.), des soucis, ou des événements désagréables, blessants, angoissants et parfois honteux (violences, séparation rejet, etc.) qui représentent autant d'« épines de la mémoire » (Olick, 1999). Par exemple, Adèle explique que « ce sont des souvenirs désagréables, ils s'effacent » :

« Ça a dû arriver d'autres agressions et mon ex a dû m'en parler mais je préfère oublier. C'est un peu la fuite. Et c'est tellement banal aussi, c'est parfois comme se laver les dents le matin ».

[Ingrid, 27 ans, Bagnolet]

« Je pense que j'oublie plein de choses, des choses que j'efface directement. Et en même temps, dès que ce sont des choses plus traumatiques, je les rejette aussi ».

[Nisreen, 30 ans, Saint-Denis]

Selon Anna Madoglou (2008), l'oubli est aussi un mécanisme résultant d'une stratégie humaine au même titre que le souvenir :

« La phrase selon laquelle "on choisit de se rappeler et on décide d'oublier" se réfère aux stratégies des individus, qui mémorisent les événements, qui leur permettent une affirmation de leur identité et, de la même façon, de se débarrasser des événements qui la menacent ».

(Madoglou, 2008 : 438)

L'oubli ou la difficulté à convoquer des souvenirs de violences par les lesbiennes de notre corpus relève ainsi de mécanismes de défense et de stratégies d'adaptation qui sont deux moyens entremêlés de faire face aux tensions et aux dangers extérieurs, en particulier (Chabrol, 2005). Comme le souligne Dahlia, « l'oubli est un mécanisme de défense et de résilience », c'est aussi ce que relèvent Diane, Marwa et Elise :

« Parfois il m'est arrivé qu'on me balance des trucs que je n'ai pas voulu entendre. Je préfère ne pas savoir, c'est ma manière de gérer certaines agressions verbales et d'oublier l'existence de ce mec qui est venu me dire ça ».

[Diane, 34 ans, Paris 13^{ème}]

« À l'époque j'avais besoin de parler des violences que je subissais, de mettre des mots dessus et de m'énerver pour penser des stratégies et là pour le coup je sais que plein de merde me sont arrivées mais ça ne me vient pas. Je pense qu'oublier c'est une stratégie inconsciente ».

[Marwa, 23 ans, Colombes]

« Je n'arrive pas à me souvenir exactement de ce qu'on a vécu, je m'y suis un peu habituée. C'est sûr qu'il y a eu d'autres choses mais je ne relève pas tout. Je pense

qu'on n'oublie pas forcément mais on est comme les chevaux, on a des œillères et on ne veut plus entendre ni voir ces mecs sinon tu ne vis plus ».

[Elise, 29 ans, Paris 11^{ème}]

Un autre aspect de l'oubli repose sur le renouvellement et la récurrence d'événements qui, par leur répétition fréquente, « *créent un souvenir générique, ce qui rend très difficile le souvenir particulier de chacun des événements individuels qui composent la série* » (Auriat, 1996 : 50). La fréquence quasi quotidienne des violences verbales auxquelles les lesbiennes sont exposées dans les espaces publics en font ainsi une expérience extrêmement banale de harcèlement, qui s'inscrit dans la mémoire de manière imprécise :

« Les insultes sont hyper fréquentes mais je ne m'en souviens pas, c'est horrible, ce sont des événements quotidiens ».

[Mia, 26 ans, Pantin]

« À un vernissage, un mec complètement allumé a commencé à nous parler d'homosexualité et il a eu des propos hard genre : "Au final, toi tout ce dont tu as besoin c'est un bon coup de bite". Ce n'est même pas la peine de tous les énumérer, en fait, je ne relève plus à force, c'est pour ça que c'est dur de s'en souvenir ».

[Ariane, 25 ans, Paris 18^{ème}]

« Je crois qu'on oublie parce que ça n'a pas une grande incidence sur notre vie mais ça ne devient pas banal pour autant, heureusement. Ça devient plutôt quotidien. C'est un peu comme tous ces trucs en ce moment sur le harcèlement de rue. Toutes mes potes se sont déjà fait toucher le cul dans le métro et si tu leur demandes la dernière fois que ça leur est arrivé, elles vont oublier parce que ça leur ait arrivé plein de fois ».

[Ninon, 24 ans, Paris 17^{ème}]

L'expérience de harcèlement est tellement fréquente et ordinaire qu'elle structure le quotidien des lesbiennes, et de fait, altère leur souvenir :

« C'est marrant je n'ai pas de souvenirs précis même si je sais que ça m'est déjà arrivé. C'est l'oubli, on normalise tellement... ».

[Zoé, 26 ans, Paris 20^{ème}]

« Ça m'est déjà arrivé plusieurs fois d'avoir des réactions quand je témoignais de l'affection à mes copines mais c'est dur de restituer comme c'est de la banalité, au bout d'un moment tu ne fais plus attention ».

[Marwa, 23 ans, Colombes]

« En répondant à ta question, je me rends compte que je ne peux même pas te dire quand et pour quelles raisons c'est arrivé tellement c'est banal. C'est devenu une espèce de réflexe pavlovien. Du coup, comme ce n'est pas un événement extraordinaire et bien je ne peux pas te dire quand ça a eu lieu ».

[Blanche, 42 ans, Paris 14^{ème}]

La sélection effectuée par la mémoire, et au sein de laquelle une hiérarchisation entre violences ordinaires et extraordinaires s'opère parmi les enquêtées. Entre le souvenir et l'oubli, la mémoire retient les violences les plus marquantes (les insultes) et celles qui sont plus graves pour les enquêtées (tentative de viol, agressions physiques, crachat) :

« Je pense que j'oublie plein de trucs, j'occulte... Par rapport à des événements homophobes, j'ai parfois l'impression que c'est un non-sujet, sauf quand on me crache à la gueule. Je pense qu'il y a des choses dont je n'ai pas parlé, que j'ai zappées ».

[Blanche, 42 ans, Paris 14^{ème}]

« J'ai eu le droit à toutes les insultes, genre, "sale lesbienne de merde, c'est ça, allez-vous lécher la moule". En fait, je n'arrive même pas à retenir ce qui se dit sur le moment tellement c'est aberrant. Je suis tellement occupée par la situation en cours et je trouve ça tellement inintéressant que je ne me souviens pas des insultes, c'est vrai. Peut-être que je ne m'en rappelle pas parce que pendant que le gars me parle, je lui réponds donc il y a un enchaînement de trucs. Mais c'est vrai que je ne me souviens pas trop des insultes spécifiquement lesbophobes. Je me rappelle précisément des événements forts parce qu'il y a eu de la violence physique ».

[Joséphine, 34 ans, Paris 17^{ème}]

« J'ai déjà été confrontée à des tentatives de viol, d'attouchements. Je me souviens d'un moment, je sortais des tunnels de Montparnasse et un mec m'a bloqué, il n'y avait personne. Il a commencé à essayer de me violer et je ne me sentais pas maligne du tout. Une personne est arrivée à un moment et j'ai pu m'en sortir. J'étais vraiment seule au fond d'une issue, je n'avais pas de visibilité. Après il y a toutes les insultes hyper fréquentes dont je ne me souviens pas, tellement ce sont des événements quotidiens, c'est horrible ».

[Mia, 26 ans, Pantin]

La place de l'oubli est manifeste dans les discours des lesbiennes ce qui nous permet partiellement d'analyser le détail du contenu des violences qu'elles subissent dans les espaces publics. Or, l'un des objectifs de notre travail est d'analyser en profondeur les manifestations de la lesbophobie. En effet, au-delà des insultes « classiques » qui leur sont adressées – « sale

lesbienne » et « gouine » - de quelle manière les lesbiennes sont-elles stigmatisées et interpellées en public ? Qu'entendent-elles lorsqu'elles se déplacent en couple à Paris ?

Face à l'absence de données suffisantes et précises sur ces violences, il nous a semblé relevant de créer, parallèlement à notre recherche, un outil nous permettant de comprendre la teneur des propos tenus à l'encontre des lesbiennes pour compléter nos données empiriques. C'est ainsi que l'Observatoire de la lesbophobie²³³ a été fondé en 2018. Il s'agit d'un centre de documentation et de ressources en ligne sur la lesbophobie et les parcours lesbiens dont l'une des missions est de recueillir des témoignages pour documenter les violences auxquelles les lesbiennes sont exposées en France et analyser les différentes manifestations de la lesbophobie. Sur le site internet dédié, les lesbiennes qui viennent d'être agressées peuvent mettre en ligne le contenu de l'insulte qui leur a été proférée par le biais d'un formulaire de témoignage. Dans notre travail, et au sein de ce chapitre en particulier, nous utilisons le matériau de l'Observatoire pour contourner les effets de l'oubli des lesbiennes de notre corpus. Les données issues des témoignages concernant les espaces publics convergent avec nos données de terrain et nous permettent d'approfondir notre analyse. Elles nous permettent de mieux comprendre les caractéristiques des violences verbales qui touchent particulièrement les lesbiennes et de saisir les ressorts de la lesbophobie. Dans le cadre de notre travail, nous avons produit des statistiques à partir des 196 témoignages faisant référence à des violences qui se sont produites dans les espaces publics en France²³⁴. Nous sommes conscientes que ce nombre peut paraître insuffisant du point de vue de la démarche quantitative. Néanmoins, en l'absence de données officielles (publiques) ou plus informelles (associatives) il nous semblait important de commencer quelque part pour dégager des premières tendances sur un phénomène social jamais exploré scientifiquement même qualitativement. Ensuite, ce chiffre s'explique aussi par le fait que le recueil de ces témoignages n'a pas fait l'objet d'une campagne particulière, il est plutôt le résultat d'une démarche spontanée de la part d'internautes lesbiennes. Enfin, comparé à d'autres groupes sociaux, les lesbiennes semblent moins faciles d'accès et moins enclines à déclarer des violences comme l'illustre les faibles témoignages recensés chaque année par la seule

²³³ www.observatoiredele lesbophobie.org

²³⁴ Soit 38% des 508 témoignages recueillis entre 2018 et 2021.

association reconnue d'intérêt général en France, SOS homophobie (le nombre de témoignages annuel le plus élevé recueilli ne va jamais au-delà de 400).

Pour comprendre la manière dont les lesbiennes pratiquent les espaces publics à Paris il est indispensable de comprendre d'abord quelles expériences elles en font à partir du moment où elles sont visibles. Nos données font apparaître que les lesbiennes sont particulièrement exposées à des réactions sociales qui s'expriment sous la forme de comportements hostiles et de violences principalement verbales. Plus encore, nous remarquons qu'elles expérimentent une forme particulière de harcèlement quotidien qui n'a pas encore été analysé. Le harcèlement vécu par les lesbiennes est-il similaire à celui des femmes hétérosexuelles ?

À Paris, ce sont dans les espaces publics que les lesbiennes sont confrontées à des agressions verbales et physiques qui touchent en premier lieu les « *couples les plus visibles* » (Clerval et Brunner, 2013 : 41). Il est vrai que marcher dans la rue en se tenant par la main ou échanger un baiser en public est loin d'être un acte anodin sans conséquences pour les lesbiennes. En effet, près de 60% des lesbiennes déclarent avoir été agressées avec leur partenaire dans les lieux publics selon le rapport annuel publié SOS homophobie en 2021. Dans notre travail, nous observons que la mise en scène du couple (gestuelle amoureuse) et la présentation de soi (marqueurs de lesbianité) sont autant de facteurs susceptibles de déclencher des comportements hostiles et violents de la part de passants.

Que se passe-t-il quand les lesbiennes sortent du placard dans la ville ? C'est pour répondre à cette question que nous proposons d'établir une typologie des réactions sociales et des violences auxquelles les lesbiennes sont exposées à partir d'une perspective intersectionnelle. Notre recherche montre que les lesbiennes sont exposées à un harcèlement particulier qui se distingue, sur certains aspects, du harcèlement sexiste subi par les femmes hétérosexuelles. L'analyse du registre des insultes nous permet de mieux comprendre les ressorts et les contours de la lesbophobie.

La définition de « violence » que nous utilisons s'appuie sur celle proposée par Jana Hanmer (1977) dans l'analyse du *continuum* des violences auxquelles toutes les femmes sont exposées (Kelly, 1988) :

« Une définition sociologique de la violence envers les femmes doit tenir compte de l'usage de la force et de la menace comme moyen d'obliger les femmes à se comporter ou à ne pas se comporter de telle ou telle façon. La mort se situe à l'extrême et la menace à l'autre. Entre les deux, on trouve toutes sortes de comportements quotidiens, depuis les coups superficiels jusqu'aux blessures graves en passant par l'agression sexuelle et le viol. Notre définition de la violence comprend les catégories légales mais aussi les dépasse en incluant tous les comportements qui visent à obtenir la soumission. C'est une définition de femme ; elle part de la victime ».

(Hanmer, 1977 : 71)

La notion de continuum nous permet d'analyser chacun de ces faits dans un ensemble qui tient compte des menaces, des atteintes psychologiques et des agressions verbales, physiques et sexuelles (Brown et *al.*, 2020).

5.2. Le harcèlement des lesbiennes et la régulation de l'hétérosexualité dans les espaces publics

En France, le harcèlement sexiste dans les espaces publics est désormais considéré comme inacceptable par les pouvoirs publics car il représente une entrave à l'égal accès aux espaces publics et au « droit à la ville » (Lefebvre, 1968) des femmes, c'est-à-dire au droit de circuler librement et au droit de se déplacer sans s'exposer à des violences. Véritable enjeu d'égalité entre les sexes, le « droit à la ville » est devenu le premier enjeu de la politique urbaine de la Mairie de Paris depuis 2016. L'enquête Virage, en particulier, a permis une meilleure compréhension des violences de genre et du harcèlement sexiste en ajoutant une question²³⁵ sur les sifflements, les interpellations sous prétexte de drague et une autre sur les propositions sexuelles insistantes malgré le refus (Brown et *al.*, 2020). Le harcèlement sexiste ou « harcèlement de rue » peut ainsi être défini comme :

« Tous les comportements visant à interpellier les femmes du fait de leur sexe. Il englobe les sifflements, commentaires, interpellations, injures à caractère sexiste, l'exhibition et le fait d'être suivie ».

(Lebugle, 2015 : 12)

²³⁵ Cette question spécifique au harcèlement sexiste n'était pas mentionnée dans l'Enveff.

Les principaux résultats de l'enquête nous informent que les femmes et les hommes ne sont pas égaux face aux violences et que celles-ci touchent surtout les jeunes femmes vivant dans les grandes villes (Lebugle, 2017). Ces violences sont exacerbées en Île-de-France où un tiers des femmes déclarent avoir subi du harcèlement sexiste dans la rue et les transports en commun, et se concentrent particulièrement à Paris et dans la petite couronne. Alors qu'il a été démontré que les violences varient en fonction du genre, de l'âge et de la « race » (Jaspard *et al.*, 2003 ; Brown *et al.* 2020 ; Debonneville et Lieber, 2021), notre recherche met en lumière que l'orientation sexuelle et l'apparence augmentent le risque d'exposition aux violences dans les espaces publics.

Dans le cadre des entretiens que nous avons menés, nous avons demandé aux lesbiennes de notre corpus si elles avaient déjà été confrontées à des réactions lorsqu'elles se déplacent, seules ou en couple. Sans surprise, elles ont toutes fait état d'un ensemble de comportements hostiles et de violences quotidiennes qui nous permettent d'en construire une typologie. Le premier est permanent dans les discours recueillis et renvoie aux regards, en particulier dans la rue et les transports en commun. Ils sont quasiment quotidiens quelle que soit leur nature : curiosité, désapprobation, menace, hypersexualisation.

Le deuxième, plus fréquent, fait référence à l'ensemble des violences verbales qui incarnent un degré supérieur de contrôle social et de stigmatisation : les insultes prenant souvent la forme d'interpellations.

Enfin, le dernier, moins fréquent celui-ci, fait état d'agressions physiques et sexuelles. Alors que les regards peuvent être le fait d'hommes et de femmes, les agressions verbales, physiques et sexuelles sont toujours commises par des hommes inconnus, seuls ou en petits groupes²³⁶. Ces rappels à l'ordre témoignent de la dimension sexuée et hétéronormative des espaces publics.

5.2.1. Une « attention incivile » : des regards quotidiens

Le regard constitue une sorte de « microcosme du monde social » car il présente toutes les composantes de la vie en société à l'échelle réduite (Leclerc, 2006). Selon Simmel (2018 [1989]), le regard joue un rôle majeur dans les relations en public, en particulier dans les

²³⁶ À l'exception d'un type d'injure davantage commises par des femmes d'un certain profil (mère de famille, femme âgée).

grandes villes, tant est si bien qu'il parle d'une « hypertrophie de l'œil » comme caractéristique de la citadinité moderne. Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent, la visibilité par le couple fait toujours événement et ne passe jamais inaperçu dans les espaces publics. Étant donné que c'est par l'intermédiaire de la vue que le stigmate d'autrui se manifeste (Goffman, 1975), la visibilité des couples signifie, de fait, l'exposition aux regards des autres dans le cadre d'interactions en-face-à-face. Ces regards posés sur les lesbiennes dans les espaces publics, parce qu'ils sont quotidiens, attirent notre attention sur la question des rapports entre le regard et le pouvoir :

« Le Regard est lié au Pouvoir sous toutes ses formes. Il peut signifier l'appropriation prédatrice de certains objets de la Nature, mais aussi de l'Autre. Il peut impliquer ou engendrer la domination, la contrainte, la violence, sous la forme de voyeurisme, etc. ».

(Leclerc, 2006 : 5)

Quels que soient leur nature, ces regards sont systématiques lorsque les lesbiennes témoignent de l'affection à leur partenaire :

« Je ne regarde pas les gens mais je sens une pesanteur sur moi. Le plus souvent c'est quand je suis avec ma copine »

[Lou, 26 ans, Chambourcy]

« J'ai la sensation que les gens osent moins dire des trucs mais ils regardent. Et ça c'est quasiment tout le temps en fait, dans le métro, dans la rue, dans les bars, c'est quotidien du coup je fais même plus gaffe ».

[Claire, 29 ans, Paris 20^{ème}]

La quotidienneté de ces regards est un aspect typique des expériences des lesbiennes dans la ville et elle remet en question l'une des règles fondamentales des interactions en public, celle de l'« inattention civile » (Goffman, 1966), notion développée par Goffman :

« Elle consiste à montrer à autrui qu'on l'a bien vu et que l'on est attentif à sa présence (lui-même devant en faire autant) et, un instant plus tard, détourner l'attention pour lui faire comprendre qu'il n'est pas l'objet d'une curiosité ou d'une intention particulière [...] C'est là peut-être le plus mineur des rituels interpersonnels, mais celui qui règle constamment nos échanges en société ».

(Goffman cité par Joseph 1998 : 80)

Autrement dit, dans les espace publics, l'inattention civile consiste à établir un bref contact visuel et à détourner les yeux une fois le contact établi. Elle est censée traduire l'indifférence vis-à-vis des autres comme l'a montré George Simmel (2018 [1989]) en étudiant le caractère réservé et blasé des citoyens. Pourtant, elle ne s'applique jamais aux lesbiennes c'est la raison pour laquelle nous parlons d'une « attention incivile ». Les lesbiennes subissent les effets du pouvoir du regard dans leur vie quotidienne et cela les amène à perdre la face car ils sont envahissants : elles se sentent observées, dévisagées, jugées, sexualisées et menacées. Comme toutes les lesbiennes de notre corpus, Emna résume la vaste palette des regards à laquelle elle est exposée en couple et que nous allons développer plus en détail. Bien qu'ils retranscrivent différentes émotions, il s'agit toujours de désapprobation :

« Il y a le regard un peu vicieux, le regard d'envie, un peu celui lié à la culture pornographique : deux filles s'embrassent donc il y a forcément un homme qui va les rejoindre. Le regard de dégoût il est assez fréquent. Je pense que c'est le plus fréquent. Et après il y a vraiment le regard intrusif qui n'est ni du dégoût ni de la curiosité, c'est du voyeurisme en fait. C'est le moment où une personne va être confrontée à une situation qu'elle sait un peu actuelle (le mariage pour tous) mais qui n'y a jamais été confrontée. C'est toujours un regard désapprouvateur, ça c'est sûr ».

[Emna, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

Les regards évoqués par les lesbiennes de notre corpus se manifestent souvent par de l'étonnement, comme si les personnes autour d'elles voyaient un « éléphant rose au milieu de la ville » pour reprendre l'expression de Dahlia :

« J'ai des regards dans le métro quand je suis assise à côté de ma meuf dans un carré et que sa main est posée sur mes cuisses. Il y a toujours des gars qui soutiennent le regard pendant tout le trajet. Ils regardent ta main puis ton visage et ton visage puis ta main donc tu sais très bien ce qu'ils matent mais tu ne sais pas ce qu'ils pensent ».

[Ariane, 25 ans, Paris 18^{ème}]

« Quand je suis avec ma copine, j'observe beaucoup les choses, dans le métro, n'importe où on est, j'observe beaucoup les gens, comment ils sont, s'ils sont dangereux ou pas, je scanne énormément. C'est vrai qu'on a beaucoup de regards, parfois ça m'amuse et d'autres fois non. Ceux qui m'amuse le plus c'est quand ils regardent ma copine, ils regardent nos mains, puis moi pour être bien sûrs de ce qu'ils voient que ce n'est pas un couple hétéro qu'ils ont en face d'eux ».

[Violette, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

« Ce regard zoologique je ne sais jamais s'il est négatif ou agressif. En fait, les gens vont halluciner et se demander ce que c'est mais ça n'aboutit jamais à un échange verbal ».

[Aurore, 36 ans, Saint-Denis]

Ces regards appuyés sur les mains enlacées des couples retranscrivent un besoin d'identifier la nature de la relation mise en scène. C'est un regard qui « surveille », qui recueille des informations. Ce « regard zoologique » auquel fait référence Aurore exprime la découverte d'une réalité insoupçonnée mais aussi une curiosité « voyeuriste » comme le décrit Alice :

« La principale réaction c'est les regards, beaucoup de regards. Par exemple, ça m'est arrivé d'être mal à l'aise dans un parc parce que trop de regards ou alors un mec à 500 mètres de nous qui s'est retrouvé en moins de dix minutes à cinq mètres de nous pour nous mater. Ce sont des regards de curiosité et ça vient plutôt des hommes ».

[Alice, 23 ans, Saint-Ouen]

Les regards peuvent également être jugeants et intrusifs comme l'explique Claire qui se sent « épiée » en particulier dans le métro :

« Ce sont des regards hyper jugeants, des regards interloqués genre : « ah, elles sont vraiment ensemble, elles sont lesbiennes », du coup les regards c'est aussi violent car c'est hyper intrusif. Personne ne regarde un couple hétérosexuel se galocher et encore je ne me permets jamais de galocher. On prend souvent la ligne 11 et parfois quand le wagon bouge et qu'on se tient l'une à l'autre, on sent tout de suite que les gens nous regardent. Ils nous épient et nous regardent de la tête aux pieds. Je ne sais pas ce qu'ils se disent dans leur tête mais nous on reçoit ça comme quelque chose de très jugeant et intrusif ».

[Claire, 29 ans, Paris 20^{ème}]

Contrairement aux couples hétérosexuels²³⁷, dont les marques d'affection, en particulier le baiser, n'attirent pas ce type de regards, les lesbiennes se sentent observées. L'échange de regards obéit ainsi à des rapports de forces qui sont des jeux de pouvoir (Leclerc, 2006) puisque Tiffany précise que « personne ne regarde un couple hétérosexuel se galocher ». C'est aussi l'observation faite par Blanche, qui évoque avec dépit et colère « la chance » qu'ont les couples hétérosexuels de ne pas être scrutés lors d'un baiser « à pleine bouche » :

²³⁷ Nous pouvons supposer qu'un couple hétérosexuel avec une grande différence d'âge peut aussi attirer les regards.

« Les hétéros ne se rendent pas compte à quel point ils ont cette chance de ne jamais faire attention à qui est autour, peut-être les femmes seules mais pas avec leurs mecs. Et je me souviens d'un jour dans le bus, je voyais un couple s'embrasser à pleine bouche, et les gens autour ne regardent pas. Le jour où je fais ça, quelqu'un peut te dire d'aller faire ça ailleurs car c'est dégoûtant. Ils n'en ont même pas conscience de ce truc-là ».

[Blanche, 42 ans, Paris 14^{ème}]

Les regards hostiles sont aussi très fréquents et fonctionnent déjà comme une menace qui pèse sur les lesbiennes :

« Ce sont des regards hostiles, genre : “vous ne faites pas ça ici, c'est notre espace à nous hétérosexuels”. Ces regards je les sens quand je suis proche de ma partenaire et qu'on n'a pas l'air d'être amies. C'est parce qu'on a l'air d'être un couple »

[Hadjia, 27 ans, Paris 13^{ème}]

« Je me souviens d'un moment, on était vers Place de Clichy, un soir pas très tard, on attendait une amie devant un bar. J'ai fait un câlin à ma copine, puis je me suis retournée et j'ai vu un mec à deux doigts de vouloir nous taper. Il ne disait rien, il nous regardait juste trop mal ».

[Amel, 28 ans, Saint-Ouen]

Ce type de regards envoie deux messages explicites selon Hadja et Amel : sanctionner la présence d'un couple lesbien dans les espaces publics (« c'est notre espace à nous hétérosexuels ») et menacer (« un mec à deux doigts de nous taper »). Cette menace qui pèse sur les lesbiennes les entraînent à penser que la situation peut dégénérer jusqu'à atteindre des violences plus graves. Ceci est particulièrement le cas lorsque les regards s'accompagnent de gestes menaçants comme l'explique Myriam :

« L'hostilité des hommes je la sens par les regards. Un jour j'étais dans le bus avec ma compagne la nuit et il n'y avait que des hommes. Un mec nous a regardées en faisant le signe « je t'égorge » avec sa main, un signe de mort. Et c'est vrai que ça fait flipper parce que tu te dis que si le mec descend, il peut y avoir une émulation où les mecs s'entraînent là-dedans ».

[Myriam, 38 ans, Saint-Denis]

Enfin, le dernier type de regards très fréquent qui a été désigné par les lesbiennes concerne celui des hommes qui les sexualisent :

« Un jour on était dans le 6^{ème} arrondissement dans un petit parc, on était assises sur un banc et là un mec blanc d'environ 50 ans, un peu chic, est venu se poser sur le banc juste à côté et il a commencé à nous regarder. Je me suis énervée et je lui ai demandé ce qu'il voulait donc il a fait le mec surpris. Mais il nous objectifiait dans sa manière de nous regarder, il voulait se rinçait l'œil. C'est arrivé plusieurs fois, je ne comprends pas les gens ».

[Apolline, 26 ans, Paris 7^{ème}]

« Donc au mieux il y a que des regards, après il y a des mecs qui ne veulent pas comprendre qu'on est homo et que l'on n'a pas envie de se faire un plan à trois ou de réaliser leur fantasme numéro un ».

[Blanche, 42 ans, Paris 14^{ème}]

« Il y a souvent des regards d'hommes qui sont excités. L'image des lesbiennes chez les hommes c'est très marqué dans la culture pornographique ».

[Camille, 28 ans, Aubervilliers]

Pour Ariane, ces regards sont toujours ambivalents et oscillent entre le jugement, le dégoût et « l'excitation sexuelle » des hommes qui l'observent avec sa partenaire :

« Il y a différents regards, mais c'est dur, il y en a tellement que tu finis par les zapper sinon tu ne peux plus, c'est *too much*. Clairement quand tu vas dans un bar hétéro avec ta meuf tu as toujours un gars au comptoir qui va te mater genre soit je vous juge soit je vous ramènerais bien chez moi. Tu as toujours cette double réaction possible qui est l'excitation sexuelle du fantasme de la lesbienne ou le dégoût genre "sale gouine".

[Ariane, 25 ans, Paris 18^{ème}]

Cette ambivalence des regards masculins reflète une fascination pour les lesbiennes qui, au-delà d'exprimer de l'incompréhension, se traduit par une tension perpétuelle entre l'attraction et l'aversion que génère la vision d'une relation lesbienne et des lesbiennes en général. Habituellement, ce sont les lesbiennes visibles qui suscitent le dégoût et les lesbiennes invisibles l'attraction. Nous notons que le couple peut susciter les deux émotions. Cette tension, très bien identifiée par les lesbiennes, souligne leur difficulté à distinguer si ces regards se posent sur elles parce que ce sont des femmes ou parce qu'elles sont lesbiennes :

« Les regards méprisants viennent que des gars qui veulent en venir aux mains. Il y a un mépris des femmes et je me demande toujours si c'est parce qu'on est lesbiennes ou si c'est parce qu'on est des femmes ».

[Izia, 26 ans, Paris 19^{ème}]

« J'ai déjà eu des regards insistants parce que j'avais l'air trop proche de ma meuf. Après je ne sais pas si ça relève du harcèlement parce qu'on est des meufs ou parce qu'on est identifiées comme un couple ».

[Reem, 27 ans, Saint-Denis]

Comme nous le verrons par la suite, c'est ici que réside tout l'intérêt d'une perspective intersectionnelle pour comprendre les expériences des lesbiennes et analyser le phénomène de lesbophobie : le sexisme et l'hétérosexisme semblent indissociables.

La palette des regards posés sur les lesbiennes en couple est révélatrice du « *pouvoir symbolique d'observer, de dominer* » (Leclerc, 2006 : 4) dont disposent les *normaux*, les hommes hétérosexuels en particulier. Alors que ces regards semblent ne pas porter à conséquence, ils participent à créer un sentiment de mal-être, de gêne et d'insécurité. Ce pouvoir est tel, qu'un simple regard peut engendrer une forme de soumission et d'autocensure chez les couples qui en viennent par exemple à se lâcher la main lorsqu'elles croisent certains regards jugés trop insistants ou intrusifs :

« J'ai déjà lâché la main de mon amie quand le regard est trop oppressant. Surtout les soirs de week-end, tu vas dans les quartiers un peu festifs donc forcément plus Rive droite et il peut arriver de croiser un groupe de mecs un peu bourrés qui nous matent. Et donc tu lâches la main pour ne pas te faire emmerder. Tu pourrais ne pas l'être, tu n'en sais rien mais de ma perception je me dis que je n'ai pas envie qu'ils m'alpaguent, tu n'as juste pas envie de ce genre de situation ».

[Blanche, 42 ans, Paris 14^{ème}]

« Tout ce qui va plus loin, s'embrasser et se tenir la main je trouve que c'est très révélateur d'une relation entretenue avec quelqu'un, c'était compliqué pour moi, ça l'est toujours. Ça m'est déjà arrivé de lui lâcher la main parce que des gens nous regardaient ».

[Elise, 29 ans, Paris 11^{ème}]

« Ça peut être quelqu'un qui rentre dans le métro, qui regarde nos mains. Un jour, j'ai senti un changement de comportement chez ma copine et j'ai compris que c'était à cause d'un regard insistant. Ça rend moins naturel les choses d'être notifiée comme ça par les autres. Ça rend quelque chose de naturel moins naturel ».

[Fionia, 27 ans, Paris 20^{ème}]

Dans de rares cas et suivant la situation, ces regards peuvent provoquer l'inverse comme l'explique Imane « par choix politique » et Apolline pour qui « c'est important d'exister et de confronter les gens » :

« Des fois ça interrompt parce que ça m'énerve, je suis en colère et d'autres fois par exemple on se tient juste la main et là je capte des sales regards et rien que pour ça on commence à s'embrasser, par choix politique, pour faire chier encore plus le monde. Dans cette situation, j'en ai parlé en directement à ma partenaire, en lui disant qu'un mec nous regardait, que ça m'énervait. J'ai attendu de voir ce qu'elle en pensait et je lui ai proposé de l'embrasser pour réagir politiquement ».

[Imane, 30 ans, Paris 19^{ème}]

« Autant je sens les regards autant je pense que c'est important de continuer son affection malgré tout. Quand tu es dans l'espace comme ça, c'est important d'exister et de confronter les gens. Par exemple, dans le métro les gens te fixent et ça m'est déjà arrivé de fixer un homme et de continuer ce que je faisais avec ma copine, je ne m'arrêterai pas pour cette personne. Souvent les gens passent leur chemin ».

[Apolline, 26 ans, Paris 7^{ème}]

En tant qu'acte de communication non verbale, les différents types de regards que nous venons de présenter traduisent les premières formes de surveillance et de contrôle social qui s'imposent aux lesbiennes dans la ville. Selon Gill Valentine (1996), ces regards représentent déjà l'un des processus à l'œuvre pour maintenir l'hétérosexualité des espaces publics. Omniprésents et subtils, c'est-à-dire inaperçus par celles et ceux qui n'y sont pas soumis, ces « regards hétérosexuels sont utilisés pour semer le malaise et faire en sorte que les lesbiennes ne se sentent "pas à leur place" dans les espaces du quotidien »²³⁸ (Valentine, 1996 : 149). Ils font pression sur elles pour qu'elles contrôlent leurs propres désirs, c'est ce qui les amène à se lâcher la main, et renforcent l'impression que la ville est un espace hétérosexuel (Valentine, 1993a). Ils représentent un premier rappel à l'ordre hétéronormatif puisqu'ils sanctionnent visuellement la visibilité des couples lesbiens et de fait, questionnent la légitimité de leur présence dans les espaces publics.

²³⁸ Notre traduction : « Heterosexual looks are used to spread discomfort and make lesbians feel "out of place" in everyday spaces ».

La fréquence des regards jugeants, intrusifs et menaçants amène les lesbiennes à être toujours en alerte en public et à faire preuve d'une d'hypervigilance constante pour éviter toute confrontation (Munt, 1995), à tel point qu'Aimée pense être « paranoïaque » lorsqu'elle croise un regard :

« Il y a plein de regards différents et il y a aussi un peu de paranoïa. Typiquement, la scène sur un quai de gare : ta meuf part ou arrive en train et elle a trop envie d'un gros câlin. Le type qui arrive avec sa valise à roulettes et qui est affairé, est-ce qu'il te voit et est-ce qu'il porte vraiment un jugement sur toi ou bien il est dans ses pensées ? Donc c'est ça, est-ce que les regards sont en soi tout de suite malveillants quand ils ne sont pas bienveillants. La difficulté c'est de se dire, est-ce qu'un regard neutre est forcément malveillant. Et souvent, malheureusement il y a un peu la parano qui s'installe c'est-à-dire que le type ou la meuf te regarde et fronce les sourcils, tu vas te sentir jugée. Et puis on est à Paris, les gens font la gueule aussi tu vois. »

[Aimée, 38 ans, Paris 18^{ème}]

Pour les lesbiennes de notre corpus, quelle que soit leur nature, tous ces regards symbolisent déjà une violence qui s'inscrit dans un continuum dont l'extrême serait l'agression sexuelle :

« Ces regards c'est une violence et encore j'ai dû mal à dire "violence" car je pense que j'ai intériorisé et hiérarchisé les degrés de violence. C'est l'échelle un de la violence et l'échelle dix serait une agression sexuelle mais ces regards participent à cette continuité de violences ».

[Anouck, 26 ans, Neuilly-sur-Seine]

En effet, l'ensemble de ces regards font partie de la « *très grande variété d'actes et de pratiques qui constituent des rappels à l'ordre symbolique* » (Lieber et Debonneville, 2021 : 91). Ces « œillades » relèvent déjà des pratiques qui constituent le « harcèlement public » des femmes (Gardner, 1995) :

« L'ensemble des abus, harcèlements et désagréments qui caractérisent les lieux publics et qui sont uniquement facilités par la communication en public. Le harcèlement public comprend les pincements, les gifles, les coups, les remarques hurlées, la vulgarité, les insultes, les insinuations sournaises, les **œillades** et la traque. Le harcèlement public s'inscrit dans un continuum d'événements possibles, commençant lorsque la civilité habituelle entre étrangers est abrogée et se terminant par le passage à un crime violent : agression, viol ou meurtre »²³⁹.

²³⁹ Notre traduction : « That group of abuses, harrying, and annoyances characteristic of public places and uniquely facilitated by communication in public. Public harassment includes pinching, slapping, hitting, shouted

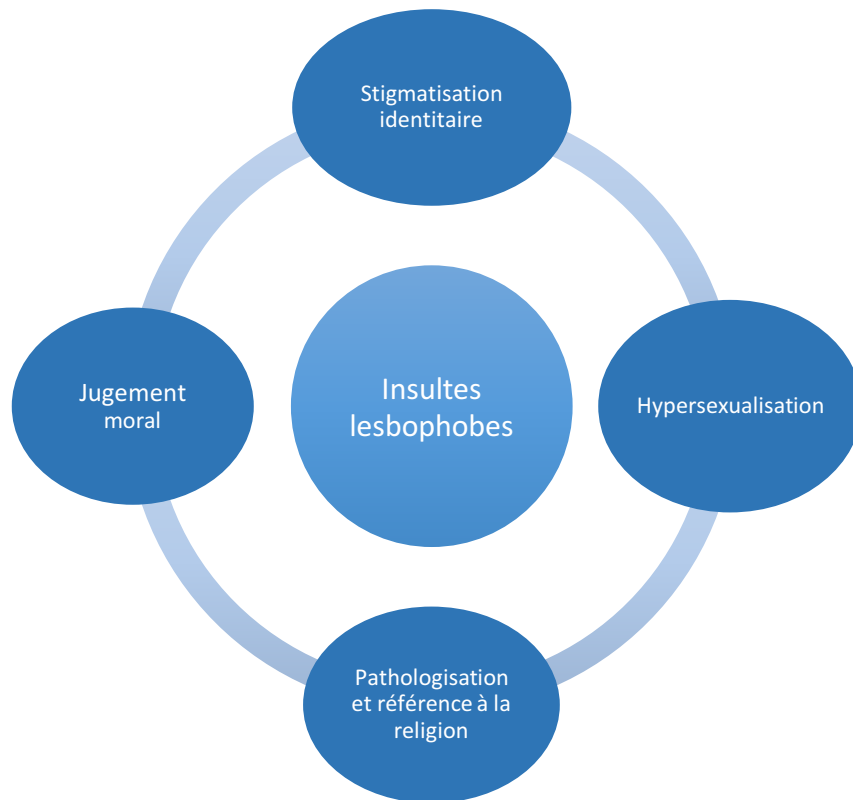
Le deuxième type de rappel à l'ordre auxquels les lesbiennes sont exposées regroupe l'ensemble des violences verbales qui incarnent un degré supérieur de stigmatisation et de contrôle social.

5.2.2. Les insultes lesbophobes

Les insultes, en tant que violences verbales, peuvent représenter l'étape préliminaire aux violences physiques et aux agressions sexuelles (Condon et *al.*, 2005 ; Auger et *al.*, 2010). Des travaux ont permis de saisir de quelle manière le harcèlement sexiste contribue aux peurs que les femmes développent, au sentiment d'insécurité et au danger qu'elles associent aux espaces publics (Lieber, 2008 ; Valentine, 1989, 1990 ; Gardner, 1980, 1990, 1995). Ces recherches ont constaté que ces violences participent à un inégal accès à la ville qui témoigne de la dimension masculine et sexiste des espaces publics. Pourtant, depuis l'Enveff il a été démontré que c'est dans l'espace privé et la sphère conjugale que les femmes sont le plus souvent exposées aux violences, en particulier aux violences sexuelles (Pain, 1997 ; Jaspard et *al.* 2003 ; Brown et *al.*, 2020). Ce décalage entre peurs et effectivité des violences relève d'un « paradoxe de la police spatiale du genre » (Deschamps, 2017).

Qu'en est-il pour les lesbiennes ? Les violences verbales auxquelles elles sont exposées reposent-elles sur les mêmes ressorts que celles vécues par les femmes hétérosexuelles ou celles perçues comme telles ? À partir des données de notre terrain, nous souhaitons appréhender la lesbophobie par le prisme des injures adressées aux lesbiennes. Leur analyse textuelle met en évidence quatre registres spécifiques : la stigmatisation identitaire ; l'hypersexualisation ; la pathologisation et la référence à la religion ; le jugement moral :

remarks, vulgarity, insults, sly innuendo, ogling, and stalking. Public harassment is on a continuum of possible events, beginning when customary civility among strangers is abrogated and ending with the transition to violent crime : assault, rape, or murder ».



Nous souhaitons analyser la signification des insultes/injures²⁴⁰ adressées aux lesbiennes car elles représentent un « *outil langagier permettant de servir d'analyseur social des stigmatisations* » (Rosier, 2006 : 18). Quand l'injure est verbale, ce qui est au cœur de notre travail, elle représente une forme d'interaction verbale et correspond à un « *acte de langage : quand les mots sont utilisés comme une action, ayant un effet direct sur les individus qui les reçoivent* » (Larchet, 2017 : 5). Les insultes se réfèrent aux mots, expressions et phrases blessantes, utilisés pour agresser, humilier, mépriser et dominer (Largèche, 1997). Elles représentent une violence verbale lorsqu'elle est intentionnelle (délibérément souhaitée et recherchée comme telle par le locuteur). On parle alors de la « force perlocutoire » de l'insulte c'est-à-dire de sa faculté à blesser l'Autre. Pour les linguistes, les insultes représentent un acte social porteur de conséquences (Laforest et Vincent, 2004) qui se construit au niveau lexical, sémantique et à partir des stéréotypes issus des représentations sociales véhiculées dans la

²⁴⁰ Le mot « insulter » (*insultare* : sauter sur) signifie faire acte d'agression et le mot « injurier » désigne le fait de provoquer des dommages (Rosier, 2006). Nous utilisons indifféremment les mots « insulte » et « injure » dans notre travail même si certains travaux effectuent une distinction entre ces deux notions (Lagorgette, 2012 ; Larguèche, 2011).

société et des pratiques interactionnelles comme l'adresse, l'apostrophe et l'interpellation (Fracciolla et Rosier, 2019).

5.2.2.1. *Les insultes reposant sur une stigmatisation identitaire : « lesbienne » et « gouine »*

Dans les espaces publics, les insultes envers les femmes sont les manifestations les plus répandues du harcèlement sexiste (Lebugle, 2018). D'après l'Enveff et l'enquête Virage, ce sont les violences les plus fréquemment subies par les femmes dans la ville.

Toutes les enquêtes portant sur les gays et les lesbiennes s'accordent à dire que la vie des gays et des lesbiennes est particulièrement structurée par l'expérience de l'insulte ce qui en fait « *l'un des traits le plus commun de leur existence* » (Eribon, 1999 : 29) :

« Au commencement, il y a l'injure. Celle que tout gay peut entendre à un moment ou à un autre de sa vie, et qui est le signe de sa vulnérabilité psychologique et sociale. "Sale pédé", "sale gouine", ne sont pas de simples mots lancés au passage. Ce sont des agressions verbales qui marquent la conscience. Ce sont des traumatismes plus ou moins violemment ressentis sur l'instant mais qui s'inscrivent dans la mémoire et dans le corps (par la timidité, la gêne, la crainte, l'incertitude de soi, la honte... sont des attitudes corporelles produites par l'hostilité du monde extérieur). Et l'une des conséquences de l'injure est de façonner le rapport aux autres et au monde ».

(Eribon, 1999 : 25)

Selon l'enquête sur la visibilité lesbienne et la lesbophobie, les insultes représentent 75 % des violences auxquelles les lesbiennes sont exposées dans les espaces publics ce qui en fait la manifestation principale d'hostilité. Le recours à la théorie de l'étiquetage nous permet ainsi d'analyser l'insulte à l'encontre des lesbiennes comme un acte de langage et une action publiquement disqualifiée (Becker, 1985) car c'est bien la réaction des passants qui crée la déviance. Que savons-nous des injures adressées aux lesbiennes ? À notre connaissance, peu de travaux ont documenté et analysé leur contenu. Dans un article publié récemment dans la revue *Dynamique régionales*, Marylène Lieber et Julien Debonneville (2021) ont examiné les différents rappels à l'ordre sexué qui s'imposent aux femmes dans les lieux publics, à travers une perspective intersectionnelle prenant en compte la dimension de l'orientation sexuelle et de la « race ». Concernant les expériences des lesbiennes, nous remarquons que c'est la première fois que les expressions « violences lesbophobes » et « injures lesbophobes » sont utilisées dans un article universitaire pour nommer les rappels à l'ordre qui leur sont adressés.

Cet article ouvre la voie à l'analyse des manifestations de la lesbophobie et nous nous inscrivons de toute évidence dans sa continuité. Pourtant, les expressions utilisées dans l'article (insultes et violences lesbophobes) n'ont pas fait l'objet d'une analyse plus détaillée. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons apporter une définition des injures lesbophobes en examinant avec précision les diverses insultes qui visent les lesbiennes. Dans cet article, le mot « gouine » y est décrit comme une insulte lesbophobe et nous observons que c'est aussi cette insulte qui est la plus communément proférée à l'encontre des lesbiennes de notre corpus. Lorsqu'elles se déplacent seules, les lesbiennes visibles sont toujours insultées dans la rue par des hommes inconnus en journée comme de nuit. Le champ lexical repose sur la stigmatisation identitaire par le biais des insultes « sale lesbienne », « gouine » ou « colleuse de timbre » :

« J'ai déjà eu des regards insistants qui pouvaient être un peu dérangeants. Et une ou deux fois un mec est passé devant moi et m'a dit « sale lesbienne », mais le temps que je me rende compte de ce qu'il s'était passé il était déjà loin ».

[Fionia, 27 ans, Paris 20^{ème}]

« Je me souviens m'être fait agresser dans le métro par un mec ivre. J'écoutais ma musique vers minuit, je l'avais repéré, il chancelait et j'avais coupé le son pour l'entendre. Il m'a insulté de "gouine" et son pote m'a dit "colleuse de timbres", c'était vintage, ça remonte à son père ou son grand-père, il y a une filiation dans l'homophobie (*rires*). Comme il était ivre, je me suis dit que ça ne servait à rien de répondre ».

[Aimée, 38 ans, Paris 10^{ème}]

Le mot « lesbienne » n'est pas une insulte en soi, du moins pour les enquêtées. Très souvent, c'est parce qu'il est précédé du mot « sale » qu'il devient stigmatisant. C'est l'ajout d'un adjectif péjoratif qui permet la création de nouvelles insultes : « sale », « espèce de », « bande de » ou « grosse » car ils permettent d'en intensifier le caractère négatif (Lagorgette, 2012). Comme nous le verrons pour « lesbienne », ces mots peuvent faire prendre à un terme non injurieux une connotation dépréciative (Larguèche, 1993). Les linguistes parlent alors d'insultes à « enclosure insultantes » (Rosier, 2006) comme le décrit très bien Rose :

« Souvent il y a “sale” devant le mot et c’est suivi soit de “gouine”, “goudou” on m’a traité de “sale trans” aussi et sinon “sale lesbienne”. C’est souvent à base de “sale” pour le côté péjoratif ».

[Rose, 24 ans, Paris 7^{ème}]

Au-delà du caractère insultant ou injurieux des termes employés, Laurence Rosier (2006) rappelle que la signification de l’insulte doit-être saisie en contexte de discours car « *le sens du mot, d’un énoncé ne dépend pas du bon vouloir de son énonciateur [...] Le récepteur participe à la construction du sens autant que l’émetteur* » (Rosier, 2006 : 56). Bien qu’elle ait été insultée de « gouine » à plusieurs reprises, Albertine explique ne pas avoir su comment réagir les deux fois où cela est arrivé. En effet, ce mot ne représente pas une insulte pour elle mais c’est l’intention de ses locuteurs qui en ont fait une insulte :

« Un jour avec mon ex on était dehors vers 4h du matin à Bastille, on allait acheter des bières, on a dû s’embrasser un peu ivre et là un mec est passé et a dit “vous êtes vraiment des sales gouines”. C’était un mec bourré je pense, un mec du quartier, mais qu’est-ce que tu veux que je lui dise ? Oui je suis gouine ? Mon ex n’a rien dit et j’étais hyper énervée. Après, ce n’est pas une insulte pour moi, oui j’aime les femmes mais je ne sais pas quoi répondre à ça. Ça m’est aussi arrivé une autre fois à Nantes, un mec m’a dit : « Ah mais t’es une gouine en fait », c’était mobilisé en insulte et c’était la première fois qu’on me disait ça donc je n’ai pas compris, j’étais surprise. Je crois que je lui ai fait un doigt d’honneur et je suis partie ».

[Albertine, 27 ans, Paris 18^{ème}]

Les insultes proférées à l’encontre des lesbiennes qui se déplacent seules peuvent aussi être la conséquence d’un refus exprimé dans le cadre de la drague importune, qu’elles soient visibles ou non :

« Quand j’envoie chier les gars dans la rue, j’ai souvent droit à une insulte récurrente “grosse gouine, sale gouine” ».

[Joséphine, 34 ans, Paris 17^{ème}]

« En fait, je me souviens de la seule fois où on m’a identifiée en tant que lesbienne, j’étais hyper étonnée. J’étais à Châtelet, j’attendais le bus de nuit et à côté de moi il y avait un groupe de mecs assez jeunes genre 20 ans. L’un est venu vers moi et a commencé à me draguer vite fait. Je lui ai fait comprendre que je n’étais pas intéressée, et là directement, il m’a dit “Ouais t’es une grosse gouine !”. Pourtant je ne l’ai pas dégage méchamment donc il a forcément dû capter quelque chose parce qu’il a réagi hyper violemment, il n’a pas lâché le truc. Je voyais qu’il voulait être

violent. J'ai fini par interpeller ses potes pour qu'ils le calment, je ne me suis pas laissée impressionner et je me suis rapprochée d'autres gens à côté ».

[Nisreen, 30 ans, Saint-Denis]

Dans les espaces publics toutes les femmes déclarent des faits de drague importune de la part d'hommes, ce qui en fait une violence sexuée. Dans les scènes décrites par Joséphine et Nisreen, il nous semble que l'injure « grosse gouine » est utilisée pour les stigmatiser car elles n'ont pas répondu favorablement à la demande d'interaction de ces hommes dans le cadre de rapports de « séduction » hétéronormés. Dans la ville, la disponibilité sexuelle des femmes paraît tellement évidente que la seule explication plausible qu'une femme refuse des avances est qu'elle soit lesbienne comme l'explique Emna :

« Il y a un an, je marchais boulevard Richard Lenoir dans l'après-midi et un type devant lequel je suis passée m'a invectivée et comme je ne lui ai pas répondu il m'a balancé : "C'est parce que tu es homosexuelle ! T'es une lesbienne !" À ce moment-là, j'ai senti que la situation pouvait dégénérer, il m'a suivie et je lui ai dit de me laisser tranquille et je suis partie. En fait, il a identifié mon rejet et mon absence d'intérêt pour lui au fait d'être lesbienne. Il en a déduit que si je ne suis pas attirée par lui ou si je ne réponds pas à ses attentes c'est parce que je suis lesbienne. Quand il m'a appelée, je lui ai lancé un regard hyper froid, de défiance et je pense qu'il a identifié cette défiance et ce rejet à un regard qui refuse d'être intimidé ».

[Emna, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

Par ailleurs, le regard de défiance dont parle Emna peut nous amener à penser qu'une certaine assurance et fermeté dans l'interaction peuvent être interprétées par certains hommes comme le signe d'une certaine indépendance et émancipation vis-à-vis du regard masculin et donc, un signe de lesbianisme. Pourtant comme l'illustre l'expérience d'Izia et Ariane, d'autres insultes peuvent intervenir dans le contexte de la drague importune, des insultes à caractère sexiste comme « pute » ou « salope » :

« Dans la rue j'ai déjà été insultée de "pute", ça revient tout le temps c'est fou. Sinon une autre fois un mec m'a dit " salope", donc c'est plutôt des insultes sexistes. Ça m'est arrivé seulement une fois d'être insultée de "gouine" et je trouve que c'est une insulte très forte et très stigmatisante ».

[Izia, 26 ans, Paris 19^{ème}]

« Quand je venais de m'installer dans le 18^{ème} et que je sortais de chez moi il y avait des mecs qui traînaient et j'avais le droit à des "Tu fais quoi ? T'es mignonne, donne-

moi ton numéro” ou bien “t’es bonne”, enfin le truc classique à chaque fois. Je me faisais siffler et quand je ne répondais pas ça se terminait par : “t’es une grosse pute” ».

[Ariane, 25 ans, 18^{ème}]

Nous remarquons que les lesbiennes invisibles de notre corpus sont interpellées de manière injurieuse comme n’importe quelle femme hétérosexuelle, à l’image de Louise par exemple : « Comme dans l’espace public je passe pour une hétéro, 90% des choses que je vais subir c’est lié au fait que je sois une femme donc oui le harcèlement est quotidien ». Ce n’est pourtant pas le cas des lesbiennes visibles :

« Souvent quand je me fais insulter dans la rue, ce qui est arrivé assez fréquemment pendant le mariage pour tous et moins maintenant, je n’ai pas le droit aux insultes habituelles que les filles se prennent comme “ salope”, c’est vraiment “sale gouine”. Enfin, j’ai tout eu sur le spectre des insultes mais c’était toujours centré là-dessus ».

[Rose, 24 ans, Paris 7^{ème}]

« Alors quand je suis identifiée comme une hétéro c’est “pute” et “ salope” ou alors des propositions sexuelles très directes, toujours “ niquer, sucer”. Après quand je suis identifiée en tant que lesbienne, bien évidemment il y a “gouine” qui sort et “sale gouine” ou alors des propositions sexuelles avec des propos moins orduriers mais tout aussi déplacés avec le fantasme de deux femmes et un homme ».

[Suzanne, 45 ans, Paris 19^{ème}]

Le discours de Rose et Suzanne illustre le « glissement » entre insultes sexiste et lesbophobe (Lieber et Debonneville, 2021). Si elles ne sont pas interpellées en tant que femme, elles le sont en tant que lesbiennes. C’est ce glissement qui caractérise la position particulière des lesbiennes dans la ville : elles peuvent être interpellées simultanément par le biais d’insultes qui les visent en tant que femmes ou en tant que lesbiennes. C’est ce croisement qui définit leurs expériences dans les espaces publics.

Les extraits d’entretiens ci-dessous nous paraissent pertinents pour comparer les insultes adressées aux lesbiennes et aux femmes hétérosexuelles ou celles présumées de l’être comme les lesbiennes invisibles. Alors que ces dernières sont interpellées par le biais de mots sexistes, les lesbiennes visibles sont toujours étiquetées par des insultes reposant sur une stigmatisation identitaire. Pour compléter et illustrer notre propos, nous nous appuyons sur les travaux de la démographe Amandine Lebugle et ceux de l’Observatoire de la lesbophobie.

Les termes « salope » et « pute » représentent 37% des insultes proférés à l'encontre des femmes hétérosexuelle (ou perçues comme telles²⁴⁴). Ces termes font référence à la « figure repoussoir » de la prostituée (Clair, 2012) et portent sur la sexualité prétendue immorale des femmes. Le recours à ces mots a surtout pour but de réduire les femmes à un objet sexuel à disposition des hommes. Il participe à faire peser sur elles la menace d'une agression sexuelle en les percevant comme étant disponibles sexuellement (Pheterson, 2001). Lebugle remarque que les insultes employées varient selon l'âge des femmes. Les plus jeunes (15-29 ans) sont plus souvent insultées de « salope » ou de « pute ». Alors que les termes employés pour insulter les femmes plus âgées (à partir de 50 ans) font plus souvent référence à leur âge : le mot « vieille » représente un tiers des insultes. Lebugle remarque également que les termes pointant l'homosexualité (réelle ou supposée) d'une personne sont très présents dans les insultes à destination des hommes : « pédé », « pédale », « enculé », « tafiolo », « tapette », etc. Les mots utilisés portent ainsi « *essentiellement sur l'homosexualité masculine, beaucoup moins sur l'homosexualité féminine* » (Lebugle, 2018 : 179). Cette observation est aussi partagée par Keltoume Larchet (2012) dans le cadre d'un travail portant sur les injures homophobes à partir des données de l'enquête CVS entre 2007 et 2016²⁴⁵. Son analyse souligne que la majorité des personnes ayant été insultées par le biais d'une insulte homophobe sont des hommes.

Entre 2018 et 2021 l'Observatoire de la lesbophobie a recensé 196 témoignages de violences verbales qui se sont déroulées dans les espaces publics en France²⁴⁶. C'est à partir de ces données que nous avons créé le nuage de mots suivant :

²⁴⁴ Aucune information n'apparaît concernant l'orientation sexuelle des répondantes.

²⁴⁵ L'enquête CVS ne contenait de pas questions sur l'orientation sexuelle. Les résultats s'appuient sur les injures considérées comme homophobe par les répondants indépendamment de leur orientation sexuelle. Ces injures représentent 3% de l'ensemble des injures exploitées dans l'enquête CVS (2007-2016). Plus de la moitié des insultes à caractère homophobes sont prononcées dans les espaces publics (la rue et les transports publics).

²⁴⁶ Un tiers d'entre eux se sont déroulés en région parisienne et plus particulièrement à Paris (cela correspond à 66 témoignages). Dans notre travail, nous utilisons l'intégralité des témoignages et ne les réduisons pas uniquement à Paris car nous remarquons que les manifestations de violences sont identiques sur l'ensemble du territoire. Tous les témoignages ont été récoltés de manière spontanée par le biais d'un formulaire de témoignage accessible sur le site internet de l'Observatoire. Ils sont anonymes et seulement deux informations à notre disposition se limitent à la ville où les faits se sont déroulés et au contexte dans lequel ils se sont produits. Tous les témoignages sont triés par contexte (famille, travail, espaces publics, etc.) et sont consultables sur le site internet.

Figure 1 Les termes employés pour insulter les lesbiennes dans les espaces publics



Sources : Observatoire de la lesbophobie
(2018-2021)

Étant donné qu’aucune donnée quantitative n’a été produite sur le sujet, nous avons établi des statistiques à partir des témoignages de l’Observatoire de la lesbophobie car ils représentent les seules données disponibles à ce jour. Ces témoignages et les chiffres que nous en tirons permettent de toute évidence de mettre en lumière les manifestations et les contours de la lesbophobie. Le formulaire de témoignage mis à disposition sur le site internet de l’Observatoire permet de récolter deux informations (la ville et le contexte de l’agression). Ce nuage de mots correspond aux témoignages envoyés par des lesbiennes qui ont été insultées lorsqu’elles se déplaçaient seules dans les espaces publics. Ils correspondent à 23,4% de l’ensemble des témoignages²⁴⁷. Toutes ces agressions verbales sont le fait d’hommes majoritairement seuls ou en petits groupes, avec lesquels elles n’ont aucun lien de connaissance. Elles se sont déroulées lorsqu’elles marchaient dans la rue, attendaient le bus, étaient dans les transports en commun ou dans un lieu de consommation. La plupart du temps, aucun motif ne justifie l’interaction hormis dans le cadre de la drague importune. À

²⁴⁷ 46 témoignages.

partir de la description du contexte, nous notons que cela peut se produire de jour comme de nuit et lorsqu'elles sont mobiles ou stationnaires.

Les données issues de ces témoignages soulignent que les insultes varient également selon l'orientation sexuelle des femmes. Contrairement aux femmes hétérosexuelles qui sont insultées de « connasses », de « salope » et de « pute », pour les lesbiennes se déplaçant seules, ce sont les termes « lesbiennes »²⁴⁸ et « gouines »²⁴⁹ qui sont principalement utilisés. Cela correspond à la moitié des insultes proférés à l'encontre des lesbiennes. D'autres mots dérivés des premiers sont également employés comme : « broute minou », « lesbos », « gouinasse ». Si nous les regroupons tous ensemble cela revient à 60,8% des insultes au total, ce qui en fait une expérience extrêmement commune parmi les lesbiennes. Au regard de nos données de terrain et de la description du contexte qui accompagne chaque témoignage, nous supposons que ces insultes visent les lesbiennes adoptant des marqueurs de lesbianité. Cette observation semble se confirmer par tous les termes employés pour insulter les femmes hétérosexuelles (et celles présumées de l'être) dans le nuage de mots de Lebugle. En effet, on y trouve des mots comme « négresse », « conne », « pétasse », « vieille », la liste est longue. Mais ni le mot « lesbienne » ni le mot « gouine » n'apparaissent. Nous pouvons donc admettre que les équivalents du mot « salope » adressées aux femmes hétérosexuelles sont les mots « lesbienne » et « gouine » pour insulter les lesbiennes, comme le souligne Joséphine qui a l'habitude d'être harcelée lorsqu'elle se déplace seule à Paris :

« Je pense que c'est exactement la même situation sexiste que je vais vivre mais à un moment le gars va me sortir : "grosse gouine" à la place de me dire "grosse salope". En fait pour eux, tout se vaut à ce moment-là mais quand ils utilisent le terme « gouine » c'est qu'ils ont perçu quelque chose dans ma réponse. Et je ne peux pas te donner d'exemples parce que ça m'est arrivé tellement de fois de me faire traiter de « sale gouine » en étant seule ça m'est arrivé une bonne trentaine, quarantaine de fois je pense ».

[Joséphine, 34 ans, Paris 17^{ème}]

La fréquence et l'usage excessif du terme « lesbienne » pour invectiver les lesbiennes dans la rue nous interpelle et nous interroge sur la portée de sa signification. En effet, le mot

²⁴⁸ Soit 34,8% des insultes

²⁴⁹ Soit 15,2% des insultes.

« lesbienne » n'est pas une insulte en soi. C'est surtout un mot que les lesbiennes utilisent-elles mêmes pour se désigner et auquel elles s'identifient comme l'indique Izia : « Les mots "lesbiennes" ou "gouine" quand ils sont utilisés par nous ils sont bien, c'est de l'affirmation ». Or, parmi les témoignages recueillis, lorsque le mot « lesbienne » n'est pas précédé du mot « sale » ou « espèce de » il n'est jamais pour autant utilisé de manière neutre pour qualifier les lesbiennes. Bien au contraire, ce mot est constamment utilisé de manière dégradante et stigmatisante : « Moi aussi je sais mettre des doigts et lécher. Je suis aussi lesbienne que toi » (Paris 11^{ème}) et « Ça ne suffisait pas que tu sois noire, il fallait que tu sois lesbienne » (Paris 6^{ème}). Le sens des mots vient donc du contexte et dépend de l'intention verbalisée de blesser et de la visée insultante du discours :

« Plus qu'elle ne "traite de" par son énoncé, l'insulte (mal-) "traite", manipule, inflige un traitement à l'autre par son énonciation ; c'est pourquoi elle est davantage dans la relation que crée son énonciation que dans l'énoncé auquel elle cherche à faire croire ».

(Fracchiola et Rosier, 2019)

De ce fait, un mot qui n'est pas insultant peut être utilisé de manière insultante car il est produit dans l'interaction mais aussi à partir de la « mémoire du mot » c'est-à-dire du sens qu'il a acquis au fil de ses usages (Rosier, 2006). Par exemple, jusqu'à la fin des années 1990, la définition du mot lesbienne était illustrée par cet exemple : « une lesbienne pédophile »²⁵⁰. De plus, comme le rappelle Christine Bard (1998), le mot « lesbienne » avait déjà des connotations pornographiques dans les années 1920, et jusqu'en 2019, il renvoyait systématiquement à du contenu pornographique sur internet²⁵¹. La référence à la pornographie est une pratique courante : « La broute minou, il paraît que les lesbiennes sont toutes des actrices porno, tu nous montres ? » (Aizenay) et elle concerne davantage les couples comme nous allons le voir par la suite. Dans ce cas précis, il n'est donc pas étonnant que le mot « lesbienne » soit stigmatisant pour celles qu'il nomme et un moyen d'humilier pour ceux qui en font usage. Par conséquent, dans les espaces publics, à force d'employer le

²⁵⁰ La 10 janvier 1997, SOS homophobie a alerté le dictionnaire Le Robert en lui adressant une lettre pour qu'il retire l'exemple accompagnant la définition du mot lesbienne qui associait la pédophilie aux lesbiennes.

²⁵¹ Grâce au collectif SEO lesbienne et au travail de journalistes, le mot « lesbienne » est désormais mieux référencé depuis le 18 juillet 2019 sur Google. Le contenu pornographique a laissé place à du contenu informatif sur les 14 premières pages du moteur de recherche, ce qui en fait un changement historique.

mot « lesbienne » dans l'intention de nuire, il en devient une insulte en soi. Il peut tout à fait être considéré comme un synonyme de « gouine » et cela explique les raisons pour lesquelles de nombreuses lesbiennes, encore aujourd'hui, éprouvent tant de difficultés à *se dire* lesbienne. Le rejet de l'étiquette « lesbienne » est lié au refus d'être associée aux stéréotypes de « la lesbienne » c'est-à-dire aux images dépréciatives véhiculées sur l'ensemble des « lesbiennes » et produites par le discours dominant qui les stigmatise :

« L'injure est à la fois personnelle et collective. Elle vise un individu en particulier en le rattachant à un groupe, une espèce, une race, en même temps qu'elle cherche à atteindre une classe d'individus en prenant pour cible une personne qui en fait partie. L'insulte opère par généralisation et non par particularisation ».

(Eribon, 1999 : 113)

Dans la ville, l'appellatif « lesbienne » classe et c'est l'insulte qui stigmatise le groupe représenté par « toutes » les lesbiennes. Les insultes se fondent sur des représentations stéréotypiques qui révèlent la manière dont est pensée la différence. C'est la raison pour laquelle elles sont très souvent vectrices de discriminations que ce soit du racisme, du sexisme ou de l'homophobie (Rosier, 2006). Dans notre travail, ces insultes sont l'une des manifestations principales de la lesbophobie.

Comme nous l'avons suggéré dans le chapitre précédent, les marques d'affection au sein d'un couple hétérosexuel passent inaperçues en public. Or, nous observons que la situation est radicalement différente pour les couples lesbiens. Les données de notre terrain et ceux de l'Observatoire de la lesbophobie convergent ensemble et font apparaître que les lesbiennes qui se témoignent de l'affection en public sont surexposées aux insultes reposant sur une stigmatisation identitaire. En effet, parmi les 196 témoignages, 76,5% concernent les couples²⁵². Ce chiffre est révélateur puisqu'il montre que le couple est un marqueur de visibilité lesbienne dans la ville et confirme surtout, qu'apparaître en couple est un facteur aggravant de violences verbales. Pour les lesbiennes de notre corpus, les insultes sont surtout préférées lorsqu'elles se tiennent par la main, parce que c'est la gestuelle amoureuse la plus pratiquée, et lorsqu'elles s'embrassent, fait plus rare :

²⁵² Cela correspond à 150 témoignages.

« “Espèces de gouines”, c’est le classique. Je ne sais pas si c’est mon cerveau qui ramène tous mes souvenirs au métro mais c’est vrai que c’est souvent là que ça se produit. “Sales gouines” c’est arrivé plusieurs fois dans le métro par exemple en tenant la main de ma copine ».

[Camille, 28 ans, Aubervilliers]

« Une fois à Saint-Germain-des-Prés on marchait en se tenant la main depuis Saint-Michel et un vieux mec de 50 ans nous a traité de “sales gouines” et j’étais super surprise que ça arrive dans ce quartier-là en fait ».

[Diane, 34 ans, Paris 13^{ème}]

De manière similaire aux regards, l’insulte représente une intrusion violente qui, selon le degré d’irruption, amène les couples à se lâcher la main :

« Un jour on s’embrassait et un mec est passé à notre niveau et nous a dit “sales lesbiennes” et si tu continues ils continueront aussi. Parfois ils disent le mot, ils t’insultent et ils partent et souvent c’est moi qui vais interrompre. Je me pose la question de savoir comment ça se passerait si je ne réagissais pas ».

[Imane, 30 ans, Paris 19^{ème}]

« Certaines réactions te coupent dans ton élan, les mecs en profitent donc je vais arrêter. Par exemple, parfois tu tiens la main ou tu embrasses et tu as le : “Ah mais vous êtes des gouines ? Ah mais vous êtes lesbiennes ?” », donc là tu arrêtes et tu passes ton chemin ».

[Nisreen, 30 ans, Saint-Denis]

Pour illustrer la suite de notre propos et compléter nos entretiens, nous avons également créé un nuage de mots à partir des témoignages recueillis par l’Observatoire de la lesbophobie :

Figure 2 Les termes utilisés pour insulter les couples lesbiens dans les espaces publics



Sources : Observatoire de la lesbophobie
(2018-2021)

La première chose que nous observons, c’est encore une fois la récurrence des mots « lesbiennes » et « gouines », ils représentent 19,3% des insultes. Dans une moindre mesure d’autres mots synonymes apparaissent : « lesbos », « broute minou » ou « lécheuses de chattes ». Ils peuvent être complétés par d’autres termes qui restent minoritaires : « putes », « connasses », « chiennes » et « malpropres ». Là encore, ces termes mettent en évidence l’imbrication des violences de genre et des violences fondées sur l’orientation sexuelle. À la différence des lesbiennes qui se déplacent seules, les adjectifs « sales », « bande de », « espèces de » et « grosse » sont davantage utilisés (11,3%) alors que dans le nuage de mots précédent ils n’apparaissent pas. Nous pouvons noter la présence d’injures composées complétées par un doublement de ces adjectifs dans une même phrase, c’est le cas de « Bande de sales lesbiennes, grosses putes » (Pertuis) et « Sales gouines, bandes de sales chiennes » (Paris 12^{ème}). Selon Larchet (2012 : 19), « ces insultes usuellement non accolées ont un effet injurieux cumulatif » et traduisent, selon nous, une volonté de stigmatiser et de nuire plus importante :

Insultes à enclosure insultante : « sales », bande de », « espèces de »

- « Sales lesbiennes » (Lyon)
- « Bande de sales lesbiennes, grosses putes » (Pertuis)
- « Sales gouines » (Limoges)
- « Sales lesbiennes ! Vous faites le 69 ? » (Mons-en-Barœul)
- « Espèces de putes ! Lesbiennes, retournez bouffer des chattes ! » (Montpellier)
- « Sales lesbiennes ! » (Lyon)
- « Gouines, sales lesbiennes ! » (Marseille)
- « Vous n'avez pas honte bande de gouines ? C'est dégueulasse ! » (Grenoble)
- « Bande de malpropres ! » (Paris 4^{ème})
- « Sales lesbiennes ! » (Brest)
- « Bande de lécheuses de chattes ! » (Mulhouse)
- « Sales gouines, bande de sales chiennes ! » (Paris 12^{ème})

L'usage démesuré d'insultes à enclosure insultante décrit, encore une fois, la manière dont le mot « lesbienne » est une injure lorsqu'il est utilisé pour interpellier violemment les lesbiennes dans les espaces publics. L'analyse des insultes typiquement proférées à leur rencontre est la parfaite illustration de l'expression de la domination symbolique que les mots et le discours incarnent. Les travaux sur le rôle des injures « *soulignent qu'elles permettent de rappeler à une personne ou une catégorie de personnes qu'elles sont inférieures* » (Lieber et Debonneville, 2021 : 92). Les expériences des lesbiennes rendent compte des rapports de domination à l'œuvre à travers les insultes qui leur sont particulièrement adressées : « *les locuteurs sont en position de domination par rapport à la personne insultée et cherchent à l'inférioriser, voire à l'exclure* » (Moïse citée par Lebugle, 2018 : 171). Ceux qui ont le pouvoir de nommer (Delphy, 2008) sont donc aussi ceux qui ont le pouvoir d'insulter. En tant que procédés discursifs, les insultes assignent collectivement les lesbiennes « *à une "place" – infériorisée- dans l'ordre social* » (Eribon, 1999 : 90). Dans notre travail, les insultes reposant sur une stigmatisation identitaire représentent la première manifestation de la lesbophobie et concernent 100% des lesbiennes de notre corpus. Ces insultes fonctionnent comme un deuxième rappel à l'ordre hétéronormatif qui vise à sanctionner leur présence dans les espaces publics. Dans le dernier chapitre, nous verrons que la lesbophobie réaffirme la

dimension hétéronormative des espaces publics et contraint les lesbiennes à s'invisibiliser en fonction des espaces les assignant à certaines places à Paris.

La deuxième chose que nous notons, c'est l'interpellation publique des couples par un étiquetage prenant la forme d'une question intrusive qui s'adresse directement aux lesbiennes au moyen du pronom « vous » et qui a trait au *coming out* :

Questions intrusives relatives au *coming out*

- « Vous êtes gouines ? C'est bien ça ? » (Nantes)
- « Vous êtes lesbiennes ? C'était juste pour vos dire que vous étiez un beau couple » (Toulouse)
- « Rassurez-moi vous n'êtes pas gouine ? » (Arras)
- « Vous êtes goudous ? Ça ne se voit pas pourtant » (Paris 19^{ème})
- « Vous êtes lesbiennes ? Pourquoi vous vous tenez la main ? » (Poitiers)

Ces questions intrusives relèvent d'une interaction non désirée, toujours provoquée par des hommes seuls, qui notifient le *coming out* des lesbiennes en couple lorsqu'elles se témoignent de l'affection :

« Je pense que ça a dû rarement arriver qu'on se fasse interpellé en tant que lesbiennes dans la rue tout en étant juste l'une à côté de l'autre, côte à côte. Après, je pense que oui, les gens grillent à partir de notre attitude. C'est déjà arrivé qu'on nous interpelle, comme toutes les meufs mais les lesbiennes c'est encore plus. Par exemple une fois on se tenait la main, assises sur un banc à Denfert Rochereau, on discutait et un vieux relou est venu pour nous demander si on était gouine ».

[Amel 28 ans, Saint-Ouen]

« À Paris, on rentrait chez nous, on s'est embrassées sur la bouche avant d'entrer dans la résidence sur le boulevard Arago dans le 13^{ème}, c'était tard le soir et là j'ai senti un mec dans ma vision périphérique qui nous fixait. Il est venu, il avait une cinquantaine d'années, hyper propre sur lui mais pas hyper net, et il dit : "Bonsoir Mesdemoiselles, est-ce que je peux vous poser une question personnelle ?", j'ai refusé de répondre

mais ma copine ne comprenait pas donc elle l'écoutait et il a ajouté « est-ce que vous êtes lesbiennes ? » donc là on a dit oui et on est parties. Je ne sais pas ce qu'il voulait ». [Bonnie, 24 ans, Paris 13^{ème}]

Cette intrusion masculine est typique des expériences des femmes dans la ville, qui se caractérisent par « *l'accessibilité excessive à l'interaction (la disponibilité présumée et souvent imposée de façon unilatérale, à l'échange)* » (Gayet-Viaud, 2021 : 64). C'est ce qui amène Gardner (1995) à définir les femmes et d'autres groupes, parmi lesquels les lesbiennes, comme une catégorie « situationnellement désavantagée »²⁵³ (Gardner, 1995 : 16) car elle est soumise au harcèlement. Nous pouvons considérer ces questions comme un étiquetage au même titre que l'insulte « lesbienne » ou « gouine » car l'injure « *remplit la fonction, comme dans l'interpellation par le policier, d'une injonction qui assigne à quelqu'un une place dans un espace social sexualisé* » (Eribon, 1999 : 93). Même si elles s'expriment de manière moins haineuse qu'un « sales lesbiennes », elles n'en sont pas moins tout aussi intrusives et offensives pour catégoriser publiquement l'Autre dans sa différence.

Comme tout *coming out*, la divulgation nécessite plusieurs paramètres : elle est le fait de la personne concernée quand celle-ci le souhaite, se sent prête et en sécurité. « Se sentir en sécurité » c'est par exemple, choisir la personne de confiance à qui elle s'adresse car cela implique très souvent une forme d'anticipation pour éviter tout comportement de rejet et d'hostilité. Dans le contexte des espaces publics, ce type de question oblige les lesbiennes à se dévoiler verbalement face à des inconnus, tels qu'un « vieux relou » ou un homme qui les fixent, sans l'avoir décidé. La visibilité par le couple permet d'appréhender le *coming out* sans sa dimension spatiale. Or, ici précisément, ces questions ne relèvent pas tant d'une réaction à ce *coming out* que d'un *outing*, c'est-à-dire le fait de révéler l'orientation sexuelle d'une personne sans son consentement si ce n'est contre sa volonté. C'est tout le paradoxe de la dimension spatiale du *coming out* : les couples ont des marques d'affection qui sont vues et interprétées par les personnes coprésentes mais à aucun moment elles ne disent explicitement « nous sommes lesbiennes ». Dans le contexte des espaces publics, ce *outing* est fait par une tierce personne qui le verbalise ostensiblement en public, sans l'accord du couple et en le mettant potentiellement en danger. Ce *outing* acte ainsi publiquement la déviance des lesbiennes.

²⁵³ Notre traduction : « Situationally disadvantaged ».

De plus, les lesbiennes de notre corpus savent bien souvent ce qu'il se cache derrière ces questions, à savoir la fascination des hommes hétérosexuels pour la sexualité lesbienne comme le note Aimée :

« Au restaurant un jour, j'étais en *date* avec ma première copine, un type à côté de nous a pris la parole et a dit « vous êtes ensemble ? », de quoi il se mêle ? Une autre fois dans le métro, je tenais la main de ma copine, et le type est venu nous voir nous a demandé si on était ensemble. J'étais abasourdie et ma copine de l'époque a eu une réaction plus marquée. C'était important de savoir pour lui, il était intrigué. Là, tu te demandes ce qu'il se passe dans la tête de ce type. Je pense que le grand mystère de la sexualité entre femmes explique ce genre de comportement. Je n'arrive pas à comprendre en fait. Je pense qu'on fascine, la sexualité féminine est tellement taboue que deux femmes ensemble, ça suscite des interrogations, comment ce désir fonctionne, sans pénis ».

[Aimée, 38 ans, Paris 10^{ème}]

De prime abord, on pourrait croire à de simples questions rhétoriques dans la mesure où les hommes qui les posent ont simplement besoin de notifier verbalement et publiquement leur interprétation de la situation plutôt que d'avoir une réponse. Or, par expérience, les lesbiennes sont bien conscientes que cela représente habituellement le début d'une escalade dans la violence verbale. Une simple notification verbale de ce type s'inscrit déjà dans le harcèlement spécifique auquel sont exposées les lesbiennes. Le tableau ci-dessous met en exergue le glissement habituel qui s'opère entre ces questions intrusives et celles qui réduisent systématiquement les lesbiennes à leur sexualité. L'hypersexualisation est ainsi l'un des traits caractéristiques des insultes lesbophobes :

Outing et hypersexualisation des lesbiennes
<ul style="list-style-type: none">• « Vous êtes lesbiennes ? Vous baisez ? Allez-y montrez nous ! » (Marseille)• « Vous êtes lesbiennes ? Embrassez-vous alors ! » (Paris 13^{ème})• « Au lit ça se passe comment ? Parce que bon, chez un homme et une femme c'est naturel. Ça m'intéresse, c'est juste de la curiosité » (Paris 8^{ème})• « C'est ta copine ? Tu la baises ? » (Paris 11^{ème})• « Vous pouvez-vous embrasser ? Allez, embrassez-vous, vous êtes en couple, c'est quoi le problème ? Juste un bisou... » (Vielmur-sur-Agout)• Vous êtes lesbiennes ? Si je vous donne dix euros vous m'embrassez ? » (Bordeaux)

La troisième chose que nous remarquons dans le nuage de mots des termes employés pour insulter les couples dans les espaces publics, c'est la présence d'autres mots et groupes de mots comme « bite », « bouffer la chatte », « dégueulasse » et « plan à trois ». À la différence du nuage de mots concernant les lesbiennes qui se déplacent seules, nous notons une surreprésentation de verbes conjugués ou non²⁵⁴ dans le nuage de mots utilisés pour insulter les couples. Notre observation rejoint l'analyse de Larchet (2012) portant sur les insultes lesbophobes. Cette analyse montre que les insultes lesbophobes sont le fait de femmes vis-à-vis d'autres femmes dans le milieu professionnel ou la sphère domestique. Même si notre terrain souligne, au contraire, que les injures lesbophobes sont proférées par des hommes inconnus dans les espaces publics lorsqu'elles visent des lesbiennes, nous notons des traits communs dans la forme que prennent ces insultes. Elles « *se distinguent des autres par leur structuration verbale, annonçant une action imminente et par une forte personnalisation* » (Larchet, 2012 : 24). Larchet distingue deux formes verbales principales que nous identifions aussi dans les insultes à l'encontre des couples. Dans la première, l'auteur de l'injure exprime une intention d'action à l'encontre de la personne insultée (« je vais te »). Dans la seconde, l'auteur exprime un souhait à la forme impérative (« va te faire »). Ce mode d'expression s'apparente davantage à une menace et fait peser un risque de violence plus important sur les lesbiennes.

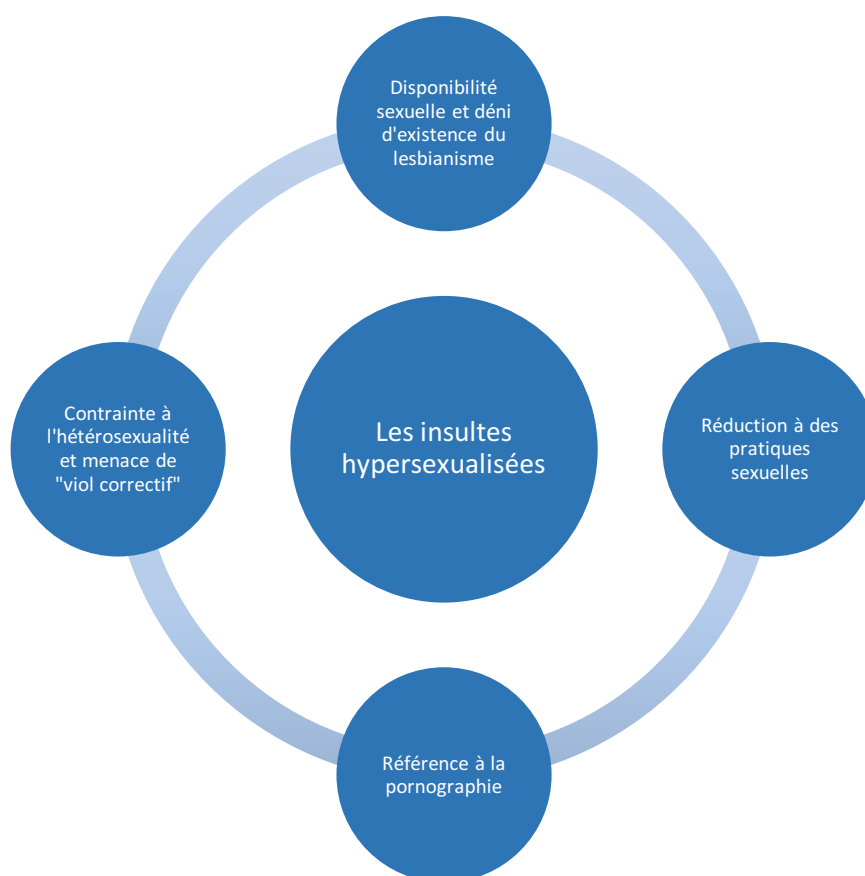
Après avoir présenté les insultes les plus communément adressées aux lesbiennes, les termes du nuage de mots concernant les couples nous permettent d'identifier d'autres catégories d'insultes lesbophobes qui sont tout aussi fréquentes. Leur particularité est qu'elles « *ne renvoient pas lexicalement à une dimension homophobe [elles] sont non seulement sexuées, mais également sexualisées* » (Larchet, 2012 : 21). Autrement dit, elles mêlent en même temps les insultes à caractère sexiste et les insultes à caractère sexuel.

5.2.2.2. Les insultes hypersexualisées

Les insultes hypersexualisées renvoient les lesbiennes à leur sexualité et à des objets sexuels à disposition des hommes tout en effaçant la relation de couple. Dans cette catégorie nous

²⁵⁴ Pour une meilleure lisibilité, nous avons mis les verbes à l'infinitif dans le nuage de mots.

identifions quatre types d'insultes : les insultes faisant référence à la disponibilité sexuelle et au déni d'existence du lesbianisme, les insultes qui infériorisent les lesbiennes en les réduisant à des pratiques sexuelles, les insultes à caractère pornographique et les insultes à visée punitive. La particularité de ces insultes est de pointer des comportements sexuels stigmatisés et jugés comme déviants tout en les hypersexualisant. Le couple, en particulier, cristallise cette catégorie d'insultes car tout en étant nié, il fait l'objet de fantasmes et d'un voyeurisme qui traduisent l'appropriation collective des hommes. Les insultes hypersexualisées participent au déni d'existence des lesbiennes et viennent rappeler la contrainte à l'hétérosexualité, elles correspondent à un tiers des insultes (33%) proférées aux lesbiennes qui ont témoigné auprès de l'Observatoire de la lesbophobie²⁵⁵. Ces insultes sont au fondement de la spécificité de la lesbophobie :



²⁵⁵ Sur 150 témoignages adressés aux couples, les insultes hypersexualisées représentent 50 témoignages.

- a) Les insultes faisant référence à la disponibilité sexuelle et au déni d'existence du lesbianisme

Le harcèlement sexiste rappelle aux femmes qu'elles sont avant tout sexuellement des femmes et donc disponibles sexuellement (Lebugle, 2015b). C'est la raison pour laquelle la sexualité est au cœur des insultes qui visent les femmes dans les espaces publics. Les insultes relevant de la sexualité constituent près de la moitié des injures à leur encontre (Lebugle, 2018). Les lesbiennes de notre corpus sont nombreuses à déclarer des violences verbales relevant du registre de la sexualité lorsqu'elles échangent des marques d'affection. L'insulte la plus commune fait apparaître une forte connotation sexuelle qui réduit constamment les lesbiennes à leur sexualité. Elle prend couramment la forme de « propositions sexuelles » qui représentent déjà des menaces de relation sexuelle sous la forme d'une « invitation ». Elles viennent aussi rappeler que les lesbiennes restent des femmes disponibles sexuellement et ce, malgré le fait qu'elles apparaissent en couple. De ce fait, un couple n'est jamais considéré comme un couple à part entière mais comme un « agrégat de femmes » :

« Une fois en sortant du métro à Saint-Denis le soir, on était avec notre chien et un mec nous matait de manière insistante et en sortant il est passé à côté de nous et a dit "très joli", donc je lui ai demandé s'il parlait du chien, en confirmant qu'il était très joli. Et le mec a dit qu'il parlait de nous, il nous a demandé si on n'aurait pas besoin de lui, une invitation que nous avons déclinée. Ça c'est le plus commun qui arrive ».

[Aurore, 36 ans, Saint-Denis]

« Avec cette fille on a eu des petites remarques, rien de grave, genre : "vas-y venez avec moi les meufs, on termine à trois", c'était à Gare de l'Est le soir. Ce sont souvent des mecs bourrés du coup on ne répondait pas »

[Elise, 29 ans, Paris 11^{ème}]

« J'appréhende souvent ce moment où des mecs t'embêtent dans ton intimité et où clairement on te fait comprendre que tu deviens un objet du désir des autres et que tu ne peux pas exister juste toi et ton couple »

[Mia, 26 ans, Pantin]

Ce qui apparaît commun dans les discours d'Aurore, Elise et Mia, c'est le fait que des hommes se sentent autorisés à les rejoindre comme si le couple représentait, par essence, une

invitation explicite. Ces « invitations » à caractère sexuel manifestent une incompréhension de la sexualité lesbienne (Chamberland et Lebreton, 2012a) et soulignent ainsi l'incapacité de penser une relation affective et sexuelle entre deux femmes en dehors d'une présence masculine, ce qui la rend illégitime (Chetcuti-Osorovitz et Jean-Jacques, 2019). Elles participent au déni d'existence des lesbiennes car la relation de couple est effacée au profit du fantasme qu'il suscite et de la sexualisation d'un moment de tendresse « chaste » en public. La mise en scène du couple à travers la vision de deux femmes ensemble relève ainsi d'un impensé social qui souligne la vision hétérocentrée et phallogénée des relations intimes. Les données de l'Observatoire de la lesbophobie abondent dans ce sens puisque les propositions de « plan à trois » sont très fréquentes parmi les témoignages recueillis. Elles représentent 24% des insultes hypersexualisées :

Insultes faisant référence à la disponibilité sexuelle et au déni d'existence du lesbianisme
<ul style="list-style-type: none"> • « Ça vous dit un <u>plan à quatre</u> avec ma femme ? » (Pau) • « Les <u>plans à trois</u> vous faites ? J'ai un bon gros 18 cm... » (Lyon) • « Vous êtes vaginalement pénétrable, <u>dommage que vous soyez en couple</u> ensemble. C'est sûr que vous ne faites pas un <u>plan à trois</u> ? » (Morteau) • « Les filles ! Si je veux faire l'amour, <u>je viens aussi</u> ? » (Strasbourg) • « Les filles ! Vous ne préférez pas <u>m'embrasser moi</u> ? » (Paris 13^{ème}) • « Ça serait mieux <u>à trois</u> quand même ! » (Nîmes) • « Quand est-ce qu'on fait une <u>partouze</u> ? » (Montreuil) • « Je ne suis pas jaloux, je peux vous partager. Je suis comme vous, je suis aussi lesbienne. J'aime les femmes alors <u>on peut toutes terminer ensemble</u> » (Mulhouse) • « Les filles, on peut vous aider ? <u>On peut venir s'amuser un peu avec vous</u> ? » (Nantes) • « Vous êtes en couple ? <u>Ça vous dit qu'on couche ensemble</u> ? » (Figeac) • « Vous voulez qu'on passe la soirée <u>à quatre</u> ? » (Nantes) • « Je peux <u>dormir chez vous</u> ? » (Paris)

Dans les espaces publics, toutes les femmes sont exposées à des insultes à caractère sexuel qui s'appuient sur leur présumée disponibilité sexuelle et appropriation par les hommes. Pour

les lesbiennes, cette violence s'imbrique à celle qu'elles expérimentent en couple car elles font l'objet d'une hypersexualisation, qu'elles se déplacent seules ou avec leur partenaire :

« Soit, on sait que je suis en couple et d'un coup on me propose de faire un plan à trois avec ma copine. Soit, je suis hypersexualisée en tant qu'hétéro quand je me déplace seule ».

[Reem, 27 ans, Saint-Denis]

« Ce qui me marque le plus et qui a été le plus récurrent, c'est la notion d'être disponible pour la sexualité du mec et aussi d'être disponibles à deux pour la sexualité du mec. Et puis le fait de sentir mon intimité violée de manière générale, que ce soit dans une conversation et dans n'importe quel espace ouvert. Il y a toujours cette irruption, une proposition de plan à trois ou même juste des remarques : "vous êtes bonnes" ou bien un mec m'a dit un jour : "ta meuf est plus bonne que toi". Donc ça va de l'insulte qui se veut un compliment mais qui en fait est une intrusion et une violence. Je pense que je ne suis jamais sortie avec une meuf dehors sans qu'il se passe ce genre de choses ».

[Noa, 32 ans, Paris 20^{ème}]

Nous notons que le couple est nié au détriment d'une vision entièrement objectifiante des lesbiennes « *qui est à mettre en lien avec l'érotisation des lesbiennes dans la pornographie* » (Chamberland, 2017 : 84). Le fait de tenir la main ou d'échanger un baiser n'est pas perçu comme le signe d'une relation de couple mais comme une performance sexualisée à destination des hommes :

« Les hommes ça les excite de voir un couple de femmes. Un homme qui voit un couple hétérosexuel dans un bar il ne va jamais demander ce qu'ils sont sexuellement ensemble mais un couple de lesbiennes ça arrive très vite, ça tourne beaucoup autour de la sexualité ».

[Alice, 22 ans, Saint-Ouen]

Les insultes faisant référence à la disponibilité et au déni d'existence des lesbiennes nous rappellent l'articulation étroite entre sexualité et injure (Larguèche, 1997) et permettent d'ores et déjà d'établir un lien entre le sexisme et l'hétérosexisme.

Le deuxième type d'insulte adressé aux lesbiennes fait référence à leurs pratiques sexuelles présumées auxquelles elles sont constamment renvoyées.

b) Les insultes qui infériorisent les lesbiennes en les réduisant à des pratiques sexuelles

Les lesbiennes de notre corpus ont également fait part d'insultes qui mentionnent directement des pratiques sexuelles auxquelles les lesbiennes sont réduites. Joséphine est la seule à s'être remémorée en détail le contexte dans lequel elle a été agressée de cette manière en couple. Elle marchait avec sa copine en pleine journée au soleil, dans la rue de Rivoli, quand un homme leur a barré la route alors qu'elles se tenaient la main. Joséphine a eu le réflexe de continuer d'avancer sans lâcher la main de sa partenaire, c'est alors qu'il leur a demandé : « Vous êtes ensemble ? Ah vous êtes des lesbiennes ». Pour Joséphine, « ça ne sonnait pas comme un truc sympa dans sa bouche », et pour garder la face elle lui a répondu : « Tu vois pas que je continue d'avancer là ? ». Cette réponse de défiance n'a pas convenu à cet homme puisqu'il est devenu agressif et a poussé Joséphine, qui précise avoir lâché la main de son amie à ce moment-là. Pour s'extraire de cette situation, Joséphine a lancé un « dégage », c'est alors qu'elle a eu le droit à « toutes les insultes, genre, "Ouais, sales lesbiennes de merde, c'est ça, allez-vous lécher la moule ». Cet exemple montre que l'évocation de pratiques sexuelles associées aux relations lesbiennes est utilisée au même titre que « sales lesbiennes de merde » pour humilier et inférioriser les lesbiennes. Les mots faisant référence aux parties génitales, « chatte », « moule » et « clito » sont privilégiés et les verbes « lécher » et « bouffer » sont utilisés à la forme impérative, exprimant le souhait des auteurs de l'insulte :

« C'était plutôt verbal, des insultes à base de : "lesbiennes, sales gouines". Il y a surtout les trucs hyper sales genre : "j'ai envie de faire du sexe avec vous". La dernière fois c'était l'été dernier, on était tranquilles sur un passage piéton, on s'embrassait, et là un mec hyper crade a dit un truc du genre : "lèche-lui la chatte, lèche-lui bien le clito", enfin un truc comme ça. On était juste en train de s'embrasser, le mec s'est emballé, c'était dégoulinant et intrusif »

[Zélie, 34 ans, Paris 20^{ème}]

« Un jour avec ma copine on ne se touchait pas on sortait du boulot et là un mec s'est pointé devant nous et qui nous a dit : "J'ai super envie de baiser, j'ai super envie de niquer là !" en nous gueulant dessus. On a tenté de le contourner et il continuait de nous regarder et il a dit : "vous vous bouffez la chatte vous, je peux pas baiser avec vous, vous vous bouffez la chatte !". Et là j'ai pété un câble, je lui ai gueulé dessus, je l'ai insulté et le mec ne s'y attendait pas donc il est parti. C'était gratuit, en pleine rue, en plein jour. Il avait l'air de vivre dans la rue, 40-50 ans, il avait l'air alcoolisé ou fou ».

[Suzanne, 45 ans, Paris 19^{ème}]

Dans ces deux situations, les auteurs de violences ont également exprimé une « envie » qui fait planer le doute d'une menace de viol potentielle : « J'ai envie de faire du sexe avec vous » et « J'ai super envie de baiser, j'ai super envie de niquer là ! ». Ces phrases d'une violence extrême sont proférées par des hommes qui aperçoivent un couple qui s'embrasse, qui se tient ou bien un couple qui n'est pas proche physiquement mais dont les deux partenaires ont des marqueurs de lesbianité comme Suzanne et sa partenaire. Encore une fois ici, de simples gestes d'affection sont détournés et réappropriés par des hommes de façon dégradante. Les témoignages recueillis par l'Observatoire de la lesbophobie font aussi mention de ces insultes, ils représentent 12% des insultes hypersexualisées :

**Insultes qui infériorisent les lesbiennes en les réduisant
à des pratiques sexuelles**

- « Pourquoi vous vous léchez les filles ? » (Brest)
- « Elles se bouffent la chatte... » (Paris)
- « Vous allez vous brouter la chatte ? » (Paris 20^{ème})
- « C'est beau de voir deux femmes comme ça ! Je vous félicite ! Allez lécher vos moules, salopes ! » (Amiens)
- « Ça va se bouffer la moule ! » (Dijon)
- « Moi aussi je sais mettre des doigts et lécher, je suis aussi lesbienne que toi » (Paris 11^{ème})

Le champ lexical de l'anatomie génitale et de la sexualité met en évidence les représentations sociales associées aux lesbiennes : elles n'existeraient qu'à travers leur sexualité, qui plus est, une sexualité non pénétrative. Un témoignage concernant une lesbienne se déplaçant seule dans les espaces publics fait aussi référence à cet aspect : « Moi aussi je sais mettre des doigts et lécher. Je suis aussi lesbienne que toi » (Paris 11^{ème}).

Ce champ lexical fait surtout écho à la culture pornographique comme le soulignait déjà il y a vingt ans la Coordination Lesbienne en France dans son premier rapport sur la lesbophobie :

« La sexualité entre femmes est souvent [...] utilisée de manière réductrice et caricaturale dans la pornographie comme objet de fantasme et de voyeurisme par les

hommes hétérosexuels [...] Si les gays sont identifiés à des pédophiles, les lesbiennes, elles, sont assimilées à des “rabatteuses du porno” ».

(Coordination Lesbienne en France, 2000 : 16)

c) Les insultes à caractère pornographique

Des regards qui sexualisent, aux injures qui réduisent les lesbiennes à l'état d'objet sexuel et à des pratiques sexuelles, les insultes renvoient toutes à une dimension pornographique qui mêle fantasme et voyeurisme des hommes hétérosexuels. Les lesbiennes ne sont pas considérées comme des êtres à part entière et des couples légitimes. La mise en scène du couple renvoie à une mise en scène « *de protagonistes dans leur fonction sexuelle* » (Wadbled, 2012 : 2) comme dans la pornographie. Pour les femmes hétérosexuelles, les insultes à caractère sexuel représentent des injonctions à rester dans la norme hétérosexuelle réduite au couple stable (Lebugle, 2018). Cela s'exprime par une « *moralisation de leur sexualité* » (Clair, 2012 : 69) et un rappel permanent de leur rôle de procréatrice. Les insultes « *salope* » et « *pute* » ont pour fonction d'entacher une certaine forme de respectabilité féminine dans le cadre de l'hétérosexualité. Or, pour les lesbiennes, ce n'est ni leur couple ni leur rôle de mère qui sont visés. Étant donné qu'elles ont des relations indépendamment des hommes et que leur couple est nié, ces insultes ont pour fonction de leur rappeler qu'elles restent avant tout des femmes disponibles sexuellement. Elles font donc l'objet d'une réappropriation collective à travers un regard « *pornographique* » qui les réduit à leur sexualité. L'extrait ci-dessous retranscrit une expérience de violence sexuelle que Bonnie a vécue à Marseille et suggère que les lesbiennes sont associées à des « *actrices de films pornographiques* » :

« Un jour d'été, à Marseille on était avec la famille de ma copine sur une petite place avec des musiciens. Et là des mecs de 12 ans nous ont vu nous embrasser sur la bouche et ils ont commencé à nous poser des questions curieuses de façon amusée : “Hé vous êtes lesbiennes, pourquoi vous vous embrassez ? ” et ensuite : “Ça veut dire que vous baisez ensemble, qui fait l'homme”. J'avoue que je ne me souviens plus du reste des termes mais en tout cas ils continuaient dans un délire porno genre : “Vous vous léchez la chatte, comment vous faites si y'a pas de bite”. On s'est énervées, on leur a dit qu'on était juste des amies mais ils ne nous ont pas cru. Ils se sont énervés et ont commencé à nous toucher, moi les seins et elle les fesses. Donc là on s'est grave énervées mais ils rigolaient, ils étaient entre potes. Ils avaient à la fois des questions innocentes de fascination et en même temps des phrases hyper violentes qui montrent qu'ils ont déjà regardé du porno. Pour eux ils associaient les lesbiennes au porno ».

Les insultes qui ont été proférées à l'encontre de Bonnie et de sa partenaire résument pleinement l'hypersexualisation des lesbiennes et le lien évident avec la pornographie hétérosexuelle :

« Les fantasmes de lesbiennes érotisées à l'intérieur de fantaisies hétérosexuelles se situent dans la même logique : leur sexualité fait l'objet d'une fantasmagorie plus large reliée à la pornographie où l'homme – ou l'acte de pénétration phallique – est au centre des activités sexuelles ».

(Chamberland et Lebreton, 2012a : 74)

Dans la scène décrite par Bonnie, on retrouve certaines des insultes que nous avons mentionnées précédemment : les questions intrusives qui ont trait au *coming out* et au *outing*, les insultes qui infériorisent les lesbiennes à des pratiques sexuelles et une référence au pénis (« bite ») sur laquelle nous reviendront plus loin. La phrase : « Ça veut dire que vous baisez ensemble, qui fait l'homme » témoigne d'une incompréhension, d'une impossibilité de concevoir une relation entre deux femmes hors du cadre traditionnel hétérosexuel, mais aussi en dehors du schéma binaire de genre : homme/femme, position masculine (active) et féminine (passive). En outre, ces insultes sont une réaction à l'expression publique du rejet de l'hétérosexualité et de la non-disponibilité sexuelle des lesbiennes (Chetcuti-Osorovitz et Jean-Jacques, 2019). Ce qui interpelle dans cette scène de violence, c'est le jeune âge des auteurs de ces insultes. C'est d'ailleurs ce qui a le plus surpris Bonnie lorsqu'elle se remémorait ce souvenir pendant notre discussion : « des questions innocentes de fascination et en même temps des phrases hyper violentes qui montrent qu'ils ont déjà regardé du porno ».

En effet, selon une récente étude²⁵⁶ sur la fréquentation des sites « adultes » par les mineurs (2023), près d'un tiers des moins de 18 ans consultent mensuellement un site

²⁵⁶ Étude commandée par l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) et menée à partir des données d'audience internet de Médiamétrie. La société Médiamétrie mesure les audiences des médias audiovisuels et numériques et réalise des études sur les nouveaux comportements et usages de la population française. Les données présentées ci-après sont extraites de la sous-catégorie « adulte » de Médiamétrie, reprenant des sites et applications à destination des adultes. Elles prennent en compte uniquement les sites à caractère pornographique et d'autres types de sites en raison de leur thématique sexuelle (sans contenus pornographiques à proprement parler, comme les boutiques pour adultes en ligne). L'étude s'appuie sur 14111 sites recensés par Médiamétrie et 179 disposants d'une audience significative. Une mesure automatique a été réalisée via un meter installé sur les différents supports de consommation d'internet.

pornographique²⁵⁷. Ils représentent 12% de l'audience de ces sites²⁵⁸, et l'âge et le sexe sont des déterminants importants de cette consommation puisque plus de la moitié des garçons âgés de 12 à 17 ans s'y rendent et y passent en moyenne une heure par mois.

Nous pouvons donc supposer que ces adolescents ont eu connaissance de l'existence des lesbiennes par le seul biais des films les mettant en scène sexuellement. De ce fait, les lesbiennes sont associées à la pornographie car si elles existent, elles le sont uniquement dans ce cadre, en étant mises en scène dans des films destinés à susciter l'excitation sexuelle des hommes hétérosexuels. Cette disponibilité sexuelle est telle qu'elle autorise un accès « sans limite » aux corps des lesbiennes. Dans cette logique, les adolescents se sont permis de toucher Bonnie et sa partenaire (« fesses » et « seins ») ce qui en fait une réponse-sanction qui a pris la forme d'une agression sexuelle.

Les témoignages de l'Observatoire de la lesbophobie décrivent également cette référence explicite à la pornographie, ils représentent 10 % des insultes hypersexualisées :

Insultes à caractère pornographique
<ul style="list-style-type: none">• « Vous êtes trop belles les filles. Si j'avais une caméra, je filmerais vos chattes » (Orléans)• « On se croirait dans un film porno » (La-Roche-sur-Yon)• « Mieux qu'un porno » (Toulouse)• « C'est bien les lesbos ça, toujours à faire les chiennes » (Bordeaux)• « J'aime bien les lesbiennes, surtout quand elles sucent des bites » (Paris 10^{ème})

Ce lien entre lesbiennes et pornographie n'est pas anodin, le lesbianisme est généralement exploité dans le milieu de la pornographie à des fins d'excitation pour un public exclusivement masculin : « *la création de pornographie lesbienne s'inspire d'une relation romantique privée,*

²⁵⁷ Selon l'étude 2, 3 millions de mineurs (soit 30% d'entre eux) sont exposés à des images pornographiques pendant plus de cinquante minutes en moyenne chaque mois. Une proportion à peine plus faible que chez les majeurs (37%). Les trois quarts des moins de 18 ans utilisent exclusivement leur téléphone pour ces consultations, contre la moitié des adultes.

²⁵⁸ La part des mineurs a ainsi progressé de neuf points en cinq ans : de 19% fin 2017 à 25% fin 2022.

autrement inaccessible aux hommes, et la coopte pour faire une entreprise commerciale rentable »²⁵⁹ (Hawthorne, 2005 : 42).

Dans une enquête Ifop (2012) sur les pratiques et les goûts des femmes en matière de films pornographiques²⁶⁰, on peut lire que les hommes hétérosexuels sont trois fois plus nombreux que les femmes à en regarder régulièrement ou de temps en temps²⁶¹. Dans l'industrie pornographique, il n'est pas rare, voire plutôt habituel que des films montrant des contacts sexuels entre femmes soient catégorisés « hétérosexuels » si un ou plusieurs hommes y participent. Alors qu'un contact entre hommes fait immédiatement basculer la catégorie à « bisexuelle » (Chauvin, Lerch, 2013). De plus, qu'ils participent ou qu'ils soient de simples observateurs, les hommes sont présents dans la plupart des scénarios qui incluent le lesbianisme. Cette première observation met en exergue le regard androcentré et hétéronormé de la pornographie généraliste à travers laquelle des femmes jouent le rôle de « lesbiennes ». L'objectif étant de montrer des femmes disponibles sexuellement pour répondre aux fantasmes masculins, qu'elles soient lesbiennes ou non importe peu. Dans ce dispositif, la « *lesbienne féminisée [est] une lesbienne qui a réintégré la catégorie de femme* »²⁶² (Hawthorne, 2005 : 42). Les lesbiennes sont ainsi dépossédées de leur image et de leur sexualité, laquelle est réappropriée collectivement par des hommes en devenant un instrument de leur désir :

« Ce type de pornographie est humiliante parce qu'il s'agit de l'intime rendu public. Lorsque ce type de pornographie met en scène des femmes hétérosexuelles qui se font passer pour des lesbiennes, elle fétichise les femmes homosexuelles et les réduit à des objets qui ne peuvent être consommés que par un groupe privilégié »²⁶³.

(Doan-Minh, 2019 : 171)

²⁵⁹ « The creation of lesbian pornography takes a private romantic relationship, otherwise inaccessible to men, and co-opts it for a profitable commercial enterprise ».

²⁶⁰ Étude menée par l'Ifop pour Marc Dorcel (société de production de films pornographiques), réalisée par questionnaires administrés en ligne du 7 au 12 septembre 2012 auprès de 1101 personnes, constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Au sein de cet échantillon, 579 femmes et 522 hommes ont été interrogés.

²⁶¹ 63% des hommes et 18% des femmes.

²⁶² Notre traduction : « Lesbian feminized, a lesbian who has moved back into the category of women ».

²⁶³ Notre traduction : « This kind of pornography is humiliating because it is the intimate made public. Meanwhile, when this kind of pornography features heterosexual women posing as lesbians, it fetishizes gay women and reduces them to things that are only wanted for consumption by a privileged group ».

Si l'on se penche sur le type de contenus pornographique consommé, l'enquête Ifop²⁶⁴ fait apparaître qu'un tiers des hommes accordent de l'importance aux « scènes lesbiennes, c'est-à-dire entre femmes »²⁶⁵ (contre 11% des femmes interrogées). Ce chiffre très révélateur est étayé par une seconde observation concernant la neuvième édition de la revue de l'année de Pornhub²⁶⁶ qui établit une liste des vingt catégories les plus consultées dans le monde²⁶⁷. Ces statistiques font apparaître que la catégorie « lesbienne » est la plus consultée en 2022 dans tous les pays²⁶⁸, et montrent également qu'elle fait partie du « top 3 » des recherches effectuées depuis 2013. Cette corrélation entre « lesbiennes » et « pornographie » trouve ses origines dans les préjugés et les stéréotypes communément admis sur la sexualité des lesbiennes et qui met en opposition les archétypes de la Mère et de la Putain²⁶⁹ :

« Du côté des lesbiennes, on assiste à une double qualification : soit d'un côté, l'asexualité, qui pourrait représenter le stéréotype de la mère n'ayant pas de sexualité ou à l'inverse, celle d'une sexualité qui ne respecte pas les cadres normaux, donc en lien avec l'image d'une "putain " ».

(Chamberland, Théroux-Séguin, 2009)

Dans le premier cas, la présomption d'asexualité se manifeste par des préjugés allant du refus de la préférence sexuelle lesbienne à l'idée que les lesbiennes n'ont pas de « vrais » rapports sexuels sans la présence d'hommes. C'est ce qu'illustrent par exemple les insultes faisant référence à la disponibilité sexuelle et au déni d'existence des lesbiennes. Ceci donne lieu à certaines croyances erronées comme le fait que les lesbiennes le sont par dépit, soit parce qu'elles n'ont pas trouvé le « bon », soit parce qu'elles ont eu des expériences sexuelles

²⁶⁴ Cette section du questionnaire concerne « l'importance accordée à la présence de différents éléments dans un film X en fonction du sexe » (18 éléments sont proposés).

Il fallait répondre à la question suivante : « attachez-vous beaucoup, assez, peu ou pas du tout d'importance aux éléments suivants lorsque vous choisissez un film X ? ».

²⁶⁵ Sur 18 choix, celui-ci arrive en 8^{ème} position ex aequo avec les « scènes de pratiques annales », juste après les « scènes de cunnilingus », et avant les « scènes de fellation ».

²⁶⁶ Pornhub est un site internet qui diffuse depuis septembre 2007 des vidéos pornographiques en streaming, en s'inspirant du modèle de YouTube. C'est le site pornographique le plus consulté en France.

²⁶⁷ Cette recension présente les tendances, les termes et les recherches les plus effectués de l'année sur le site internet depuis 2013. Ces données sont le résultat de recherches et d'analyses menées par l'équipe de Pornhub à partir des milliards de visites sur le site. Aucune information détaillée n'est disponible quant à la manière dont les données ont été traitées.

²⁶⁸ La catégorie « lesbienne » est aussi en première position en 2015, 2016, 2017 et 2018.

²⁶⁹ Des travaux ont été menés sur les représentations historiques du lesbianisme comme symbole de perversion sexuelle, de vice et de prostitution (Donoghue, 1993 ; Bonnet, 1995 ; Chamberland, 1996 ; Inness, 1997 ; Waelti-Walters, 2000 ; Albert, 2005).

mauvaises ou traumatisantes avec des hommes (Chamberland et Paquin, 2008). C'est par exemple le cas de ce témoignage : « T'as eu des mauvaises expériences avec les mecs c'est pour ça que t'es lesbienne. Laisse-moi te montrer, je t'assure que tu seras hétéro » Fréjus (83). Dans le second cas, la figure de la « putain » se manifeste par une érotisation des lesbiennes qui assimile à la fois le lesbianisme à une disponibilité sexuelle sans limite, et la sexualité lesbienne à l'univers pornographique et à celui d'une sexualité mercantilisée (Chamberland, Thérroux-Séguin, 2009). Lors de son entretien, Bonnie est aussi revenue sur un événement dérangeant qui souligne cette dimension pornographique puisqu'elle a été prise en photos par deux inconnus. Imane témoigne aussi d'une scène où elle a été filmée pendant qu'elle embrassait sa partenaire :

« Un jour le matin, on se fait un bisou pour se quitter en bas de chez moi et deux mecs se sont arrêtés, ils nous ont maté et ils nous ont pris en photo avec leur téléphone et là ma copine a pété un plomb ».

[Bonnie, 31 ans, Paris 13^{ème}]

« Une fois en journée aux Buttes Chaumont, j'étais posée en train de boire, là des gens nous ont emmerdées, ils nous filmaient pendant qu'on s'embrassait. Sinon une fois des hommes nous ont prise en photo dans le métro ».

[Imane, 30 ans, Paris 19^{ème}]

Le voyeurisme auquel sont exposées les couples peut également donner lieu à des scènes d'exhibitionnisme en public :

Exhibitionnisme

- « Je suis avec ma fiancée dans le RER. On rigole, on s'embrasse. Un homme d'une quarantaine d'années fait des va-et-vient et se tripote au niveau de la braguette » (Région parisienne)
- « À 4h du matin je tiens la main de mon amie dans la rue, une voiture nous suit. Je fais demi-tour et je découvre que le conducteur se masturbe. Il me regarde en souriant. Je lui jette ma bouteille de bière sur la fenêtre et il redémarre en trombe » (Lyon)

Au-delà de l'exhibition sexuelle imposée à la vue des lesbiennes, on retrouve ici le dispositif propre au visionnage d'un film pornographique. C'est comme si l'échange d'affection faisait l'objet d'un « zoom », d'un « plan rapproché », comme s'il s'agissait d'une « scène lesbienne » visionnée par des hommes se masturbant non pas derrière leur écran d'ordinateur mais bien délibérément en face d'un couple :

« Un événement m'a choqué il y a sept ans. Je rentrais dans le métro Châtelet-Halles avec ma copine de l'époque, on était sur le quai, plutôt proches l'une de l'autre, on se touchait la main et je pense que ça se voyait qu'on était ensemble. Et là, sur le quai d'en face, on a vu un mec qui s'est mis dans un recoin, il nous regardait de façon lubrique et il s'est masturbé devant nous. Cette image je l'aurai toute ma vie. En plus, il s'est vraiment mis dans un coin où il savait qu'on était les seules à le voir. À chaque fois que je passe à cet endroit j'y pense et je passe à cette station presque tous les jours ».

[Diane, 34 ans, Paris 13^{ème}]

Le parallèle établi entre la sexualité lesbienne et la « putain » réaffirme l'analyse de Gail Pheterson (2001), selon qui, la sexualité lesbienne est vue comme :

« La quintessence de la perversité [car] les lesbiennes défient la dépendance envers les hommes qu'on attend des femmes pour l'argent, le sexe, les enfants et la vie sociale, contestant ainsi la possession des femmes par les hommes ».

(Pheterson, 2001 : 97-98)

Les insultes hypersexualisées sont monnaie courante dans la ville et représentent les principaux dommages du sexisme associé à celle de la culture pornographique pour les lesbiennes. Selon Camille, la relation de couple est « inconcevable » pour de nombreux hommes hétérosexuels : « Quand je marche avec ma copine, pour eux [les hommes] être en couple ça ne veut rien dire, c'est un impensé pour eux, à part les lesbiennes dans le porno ». Un couple n'est jamais vu comme tel mais comme un agrégat de femmes à disposition des hommes car la relation intime qui les lie est niée tout en étant sexualisée. Ce paradoxe illustre pleinement les deux mécanismes à l'œuvre pour comprendre la lesbophobie : la contrainte à l'hétérosexualité et le déni d'existence du lesbianisme. En effet, alors que les lesbiennes en couple sont invisibilisées, elles sont, au contraire sexuellement survisibilisées. Le fait que les représentations des lesbiennes continuent d'être majoritairement produites dans le cadre de l'industrie pornographique explique en partie, selon nous, ce décalage entre l'invisibilisation

des lesbiennes et la survisibilisation du couple à travers une « *iconographie pornographique hétérosexuelle* » (Borrillo et Mecary, 2013 : 20). Selon Daniel Borrillo et Caroline Mecary (2013), l'indifférence et la misogynie à l'égard des lesbiennes trouve ses origines dans la manière dont elles sont représentées et mises en scène dans les films pornographiques :

« Les jeux sexuels entre femmes sont systématiquement mis en scène pour exciter l'homme, et, si elles semblent y prendre du plaisir, c'est toujours l'homme qui achève le **spectacle sexuel** par la pénétration et l'éjaculation ».

(Borrillo, Mecary, 2013 : 20)

C'est l'image de ce « spectacle sexuel » qui est très régulièrement rappelée aux lesbiennes à travers les insultes à visée punitive faisant systématiquement référence au sexe masculin comme l'illustre ce témoignage recensé par l'Observatoire de la lesbophobie :

« “Réfléchissez ! Vous comprenez ?”. Un homme d'une soixantaine d'années s'approche de nous et nous asperge avec un pistolet à eau. Il met le pistolet au niveau de son sexe et nous asperge de nouveau »

(Paris 19^{ème}]

- d) Les insultes à visée punitive : contrainte à l'hétérosexualité et menace de « viol correctif »

Toutes les insultes que nous avons présentées jusqu'à présent ont en commun l'hypersexualisation des lesbiennes en couple et le fait qu'elles soient proférées uniquement par des hommes. Elles ont aussi la spécificité de mettre les auteurs de violence au cœur du rappel à l'ordre, que ce soit de manière active par le biais des propositions de plan à trois ou de manière passive (voyeurisme) à travers le renvoi aux pratiques sexuelles et les références à la pornographie. Les insultes que nous exposons à présent constituent un rappel à l'ordre supplémentaire où les auteurs d'insultes font systématiquement référence à leur « pénis » ou celui des autres :

« Le dernier truc qui m'est arrivé, c'était dans le 12^{ème} à côté de la place d'Aligre. C'était un dimanche, avec ma copine on est allées faire le marché. On était heureuses, il faisait beau, on se tenait, on se faisait des bisous sans penser une seule seconde qu'on allait se prendre une réflexion. Il y avait des mecs à une terrasse en train de boire un café et c'était en mode : “C'est dégueulasse, vous n'avez pas besoin d'une bite ?” et ça s'est passé l'année dernière. C'étaient des hommes blancs aux alentours de 35 ans et

clairement beaufs, il y'en a un qui avait une doudoune sans manches, des mecs bas de plafond tout en étant un peu bobo mais pas du tout raffinés ».

[Claire, 29 ans, Paris 20^{ème}]

« Un autre moment à Marseille, on s'est embrassées dans la rue et un mec nous a dit : "Je vais vous montrer ce que c'est la bite" ».

[Bonnie, 34 ans, Paris 13^{ème}]

Ces deux extraits mettent en évidence deux aspects des insultes à visée punitive. Le premier renvoie à une vision phallogcentrée des relations sexuelles comme l'illustre l'injure adressée à Claire et sa compagne : « C'est dégueulasse ! Vous n'avez pas besoin d'une bite ? ». Le mot « dégueulasse » souligne ici la dissymétrie qui existe entre les lesbiennes et les gays dont la sexualité est toujours rejetée comme étant « dégoûtante » alors que :

« Celle entre deux femmes lorsqu'elle n'est pas niée ni édulcorée, est évoquée différemment : fantasmée si l'homme se projette dans la relation, ridiculisée et jugée répugnante s'il est absent ».

(Chamberland, Thérout-Séguin, 2009)

Nous pouvons aussi nous interroger sur le double sens de cette phrase que nous pouvons interpréter comme une annonce à destination d'un public : « Regardez ! Elles n'ont pas besoin d'une "bite" et c'est "dégueulasse ! ». Dans les deux cas, leur déviance est actée publiquement par le bais de cette injure. Surtout, cette interpellation sonne comme un *outing* qui étiquette les lesbiennes tout en renforçant les frontières hétéronormatives des espaces publics.

Le deuxième aspect des insultes à visée punitive se manifeste par une menace explicite de viol à travers la phrase lancée à Bonnie et son amie : « Je vais vous montrer ce que c'est la bite ». Ces deux phrases rappellent la contrainte à l'hétérosexualité et le risque encouru par les lesbiennes qui osent être visibles parce qu'elles transgressent la norme hétérosexuelle et contestent publiquement l'appropriation des hommes.

Que ce soit sous la forme d'une question outrancière, d'une injonction menaçante ou d'une injure non verbalisée (gestuelle), le recours très récurrent au mot « bite » et l'allusion à la pénétration mettent en évidence une « obsession phallique » des auteurs de violences comme le soulignent les nombreux témoignages recueillis par l'Observatoire de la lesbophobie. Nous

précisions à ce titre que ces insultes représentent près de la moitié des insultes hypersexualisées (44%) :

**Insultes à visée punitive :
contrainte à l'hétérosexualité et menace de « viol correctif »**

- « Vous n'auriez pas besoin d'une bite au milieu de tout ça ? » (Paris 11^{ème})
- « Vous prendrez bien une bite dans cette salade de chattes ? » (Lyon)
- « Vous avez juste besoin d'une bonne grosse bite dans l'anus » (Paris 1^{er})
- « Je vais vous apprendre à aimer les bites moi » (Paris)
- « Comment vous faites l'amour ? Avec une bite de chien » (Nice)
- « La bite c'est mieux ! » (Paris 10^{ème})
- « Je vais vous montrer ce que c'est que la bite ! » (Marseille)
- « Ça ne vous manque pas *la bite* ? Parce qu'il faut toujours un homme » (Paris 17^{ème})
- « Une p'tite bite de temps en temps, ça fait pas de mal » (Lyon)
- « C'est parce que vous êtes gouines que vous n'aimez pas avoir quelque chose en bouche ? Viens sucer ma bite tu verras comme c'est bon » (Cassis)
- « Viens-y goûter, ça te fera changer » (Saint-Nazaire)
- « Allez-vous faire enculer » (Rennes)
- « Regardez ! des gouines en vrai ! On va leur montrer ce que c'est du sexe avec des vrais hommes ! » (Paris 11^{ème})
- « Ça manque de quéquettes ? » (Châteaugiron)
- « Si je t'enfonce ma bite tu crois qu'être un faux mec va t'aider ? Faut avoir des couilles pour me répondre t'as compris sale lesbienne de merde ? » (Paris 20^{ème})
- « Je vais t'apprendre à aimer les bites moi » (Paris)
- « Pun-ni-tion : fe-lla-tion ! » (Paris 13^{ème})
- « Pourquoi vous marchez plus vite ? Je vais pas vous agresser, de toute façon il y a rien à agresser, trois lesbiennes...Par contre si vous voulez j'ai un gros gode dans mon salon, au moins 30 cm vous venez ? » (Saint-Denis)
- « Moi aussi je sais porter un gode ceinture ! » (Bordeaux)
- Pourquoi vous trouvez pas une bite pour vous faire guérir du lesbianisme ? » (Poitiers)
- « J'attends le train avec ma copine. On s'embrasse plusieurs fois. Pas loin de nous, un homme nous fixe. Il pousse des cris en mimant une pénétration avec ses doigts » (Grenoble)

Ces insultes nous permettent d'identifier trois registres faisant référence à la contrainte à l'hétérosexualité et à la menace de « viol correctif ».

Le premier, exprime le fait que les lesbiennes n'ont pas de sexualité à part entière. Il souligne encore une fois l'incapacité d'envisager une relation affective ou sexuelle entre deux femmes hors du cadre traditionnel hétérosexuel : « Vous n'auriez pas besoin d'une bite au milieu de tout ça ? » (Paris 11^{ème}) et « Une « p'tite bite de temps en temps ça fait pas de mal » (Lyon).

Le deuxième, illustre qu'il leur manquerait quelque chose de fondamental dans leur vie : « La bite c'est mieux ! » (Paris 10^{ème}) et « Ça ne vous manque pas la bite ? Parce qu'il faut toujours un homme » (Paris 17^{ème}). Les deux références au « godemiché » traduisent un impensé social :

« Dans un contexte de domination masculine, une jouissance indépendante du principe masculin est socialement impensable. En témoignage le fait que les rares représentations courantes de l'homosexualité féminine incluent toujours la médiation d'un attribut masculin (travestissement de l'une des femmes, godemiché...) ».

(Revillard, 2002 : 177)

Le troisième, énonce une menace explicite de viol que nous constatons par le biais de deux observations. Premièrement, la forme verbale utilisée par certains auteurs exprime une intention d'action à l'encontre des lesbiennes : « Je vais vous apprendre », « Je vais vous montrer », « On va leur montrer », « Si je t'enfonce », « Je vais t'apprendre ». Ces modes d'expression s'apparentent à une menace de viol qui pourrait éventuellement se produire de manière imminente²⁷⁰. Deuxièmement, le champ lexical autour de la « punition » et de la « correction » traduit une volonté de « corriger » les lesbiennes, ajoutant une dimension « corrective » à la menace de viol : « apprendre », « faire changer », « guérir », « punition » et « faire aimer » : « Je vais vous apprendre à aimer les bites moi » (Paris), « Viens-y goûter, ça te fera changer » (Saint-Nazaire), « Pourquoi vous trouvez pas une bite pour vous faire guérir du lesbianisme ? » (Poitiers), et « Pun-ni-tion : fe-lla-tion ! » (Paris 13^{ème}).

Nous notons aussi cet aspect dans l'expérience que relate Alice :

²⁷⁰ Amandine Lebugle a également observé cette forme verbale dans son analyse des registres d'insultes à l'encontre des femmes dans les espaces publics. Elle distingue les « menaces de relations sexuelles » : « tu veux que je te baise », « tu veux coucher avec moi », « Voulez-vous venir à la maison » des menaces explicites de violences sexuelles : « je vais te péter la chatte », « je vais te niquer » (Lebugle, 2018 : 179).

« Là récemment, je n'étais pas en couple mais j'étais avec un couple d'amies lesbiennes et un mec me parlait donc pour m'en débarrasser j'ai dit que j'aimais les femmes et puis ça s'est transformé en harcèlement total pour que je couche avec lui, c'était à place de Clichy dans un bar. J'ai beaucoup de mecs qui me disent que le fantasme total d'un mec c'est de coucher avec une lesbienne, de la détourner ».

[Alice, 23 ans, Saint-Ouen]

Il nous semble intéressant de nous arrêter sur le mot « détourner » et le sens qu'il acquiert dans le discours et la perception d'Alice. Au sens figuré le mot « détourner » signifie changer le cours de quelque chose tout comme détourner quelqu'un du droit chemin, du devoir (Le Robert en ligne). Dans la scène décrite, le harcèlement dont a fait l'objet Alice pour « coucher » avec cet homme semble avoir pour but de la ramener sur « le droit chemin », celui de l'hétérosexualité (ou de la détourner du lesbianisme). À la lecture de cet extrait et des témoignages de l'Observatoire de la lesbophobie, il nous paraît évident que les termes précisément employés dans les insultes à visée punitive ont pour fonction de faire peser sur les lesbiennes une menace de « viol correctif ». Cette dimension apparaît de manière encore plus explicite dans les témoignages des lesbiennes se déplaçant seules dans les espaces publics, identifiées par les auteurs d'insultes à partir de leurs marqueurs de lesbianité :

Menaces explicites de « viol correctif »

- « Tu verras, un jour je vais te faire changer de bord et te faire aimer ma grosse bite veineuse » (Lyon)
- « Je vais te violer jusqu'à ce que t'aimes la bite » (Cholet).
- « Tu n'as pas encore trouvé la bonne personne. Je vais te baiser et tu verras, tu vas changer d'avis » (Nancy).
- « Je vais te violer et abuser de toi. Les lesbos je les viole toutes » (Paris 19^{ème})
- « Calme toi, tu devrais la sucer au lieu de lécher des chattes » (Montpellier)

Dans ces témoignages, le mot « viol » est directement employé (trois fois), tout comme les expressions : « Je vais te faire changer de bord et te faire aimer », « Je vais te baiser », « Tu vas changer d'avis », « Tu devrais » et « abuser ».

Dans les entretiens que nous avons menés, Camille est la seule à faire référence au viol correctif en prenant l'exemple du pays où elle est née et a grandi, la Guinée. Elle fait ce parallèle avec sa situation en France lorsqu'elle explique être confrontée à de nombreuses insultes hypersexualisées en tant que lesbienne invisible et lorsqu'elle témoigne de l'affection en couple à Paris :

« Pour des hommes, la seule manière d'envisager deux femmes ensemble c'est de se sentir invité à les rejoindre. Ils se sentent le droit et le devoir d'intervenir pour corriger cela. Ça me fait penser à toutes ces violences utilisées dans mon pays, le viol pour corriger les lesbiennes, c'est une arme. Et ici les hommes se sentent investi d'une mission quand ils voient un couple de femmes féminines ».

[Camille, 28 ans, Aubervilliers]

À notre connaissance, le viol correctif n'a pas d'existence juridique en France, et n'a pas fait non plus l'objet de travaux académiques en français. C'est la raison pour laquelle nous faisons un rapide détour par le contexte sud-africain dans lequel la notion de « viol correctif » a été créée.

Le terme « viol correctif »²⁷¹ est apparu pour la première fois en 2008, dans la situation particulière de l'Afrique du Sud²⁷², à la suite du viol collectif et de l'assassinat brutal de Eudy Simelane, joueuse célèbre de l'équipe de football nationale, militante pour l'égalité des droits et l'une des premières femmes ouvertement lesbiennes de la région. C'est la notoriété de Simelane, la sauvagerie et la motivation de l'attaque qui ont encouragé la création de

²⁷¹ Comme le souligne Waruguru Gaitho (2022), il est important de noter que le viol correctif en tant qu'expression privilégiée a été contesté en raison du risque d'être interprété, à tort, comme soutenant l'idée que les lesbiennes devraient être guéries et sont capables de l'être. Or, cette perspective reflète surtout la façon dont l'homosexualité est perçue en Afrique du Sud. Dans notre travail, le terme « viol correctif » est utilisé car c'est celui le plus largement reconnu pour décrire ce type particulier de violence, mais il doit être lu en tenant compte de cette dissonance ainsi que de sa signification nuancée.

²⁷² L'Afrique du Sud est surnommée la « capitale mondiale du viol » car le pays affiche des chiffres sur le viol et les violences sexistes et sexuelles parmi les plus élevés au monde pour un pays qui n'est pas en guerre (Moffett, 2006). L'Afrique du Sud est surtout le premier pays au monde (et en Afrique) à avoir interdit constitutionnellement les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle depuis 1996.

l'expression « viol correctif » en Afrique du Sud (Gaitho, 2022). Comme le rappelle Waruguru Gaitho, à l'origine, les viols correctifs désignaient :

« Les viols perpétrés contre les lesbiennes par des hommes hétérosexuels dans l'intention de "guérir" leur homosexualité perçue comme "contre nature". Les violences verbales commises par les auteurs avant, pendant ou après l'agression de la victime rendent le motif évident, avec des déclarations explicites telles que "donner une leçon" ou "leur montrer ce qu'est le goût d'un vrai homme" »²⁷³.

(Gaitho, 2022 : 331)

Nous retrouvons ici les termes similaires pour insulter et menacer les lesbiennes à Paris. En Afrique du Sud, les lesbiennes noires vivant dans les townships sont particulièrement vulnérables aux viols correctifs et aux meurtres²⁷⁴ car elles remettent en cause les normes traditionnelles en matière de genre et de sexualité tout en subissant les effets du racisme et de la pauvreté (Breen et Nel, 2011 ; Human Rights Watch, 2011). Les personnes asexuelles²⁷⁵ et les hommes transgenres sont aussi exposés aux viols correctifs (Doan-Minh, 2019), c'est en partie pour cela que la définition du viol correctif a évolué depuis 2008. Elle englobe généralement deux caractéristiques clés : « *un élément correctif et curatif et un élément de haine ou de préjugé qui détermine qui est ciblé par l'auteur et pourquoi* »²⁷⁶ (Gaitho, 2022 : 361). Le viol correctif désigne ainsi un crime de haine impliquant le viol de tout membre qui ne se conforme pas aux normes en matière de genre ou d'orientation sexuelle, où le motif de l'auteur est de « corriger » la personne, mêlant ainsi violence de genre et homophobie (Brown, 2012). Néanmoins, les lesbiennes restent la population la plus exposée à ce type de crime, notamment lorsqu'elles refusent les avances et les propositions des hommes (Lock Swarr, 2012) ou quand elles sont identifiées travers apparence. En Afrique du Sud, les lesbiennes visibles, celles qui adoptent des marqueurs de lesbianité, sont menacées et punies « *en tant*

²⁷³ Notre traduction : « Rape perpetrated against lesbians by straight heterosexual men with the intent of "curing" their homosexuality, which was perceived as "unnatural". Verbal abuse by the perpetrators before, during, or after violation of the victim makes the motive apparent, with overt statements such as "teaching a lesson" or "showing them what a real man tastes like" ».

²⁷⁴ Ce phénomène a d'ailleurs été documenté par la photographe et activiste sud-africaine Zanele Muholi, dont la première rétrospective en France a été accueillie à la Maison européenne de la photographie (MEP) en 2023 à Paris.

²⁷⁵ Les personnes asexuelles ne ressentent aucune attirance sexuelle pour quiconque.

²⁷⁶ Notre traduction : « A corrective or curative element, and a component of hate or prejudice that determines who is targeted by a perpetrator, and why ».

qu'étrangères à la culture patriarcale »²⁷⁷ (Hawthorne, 2005 : 33). Dans notre travail, c'est la visibilité par le couple qui suscite principalement la manifestation d'insultes à visée punitive car elle cristallise deux niveaux intrinsèquement liés à l'émancipation des lesbiennes vis-à-vis des hommes et de l'hétérosexualité (en tant que système et sexualité) comme le souligne Ariane :

« Souvent quand tu reçois des réflexions comme "sale gouine", en général tu ne sais jamais si c'est juste pour ton mode de vie ou si c'est parce qu'ils n'acceptent pas ta pratique sexuelle, c'est imbriqué. Si c'est précédé d'un "t'as besoin d'un bon gros coup de bite" tu te dis que c'est ta pratique sexuelle mais en général avec un "sale gouine", tu te doutes que c'est un peu les deux ».

[Ariane, 25 ans, Paris 18^{ème}]

Les travaux sur le harcèlement sexiste des femmes ont bien montré que le recours au stigmatisme de la « putain » spécifique aux femmes est un rappel régulier de l'existence d'une potentielle menace d'agression sexuelle limitant l'accès plein et entier des femmes aux espaces publics (Lebugle, 2018). Ce sont ces menaces qui amènent les femmes à adopter des stratégies d'évitement, en ne s'abstenant pas forcément de sortir mais en modifiant leur itinéraire ou en changeant leur tenue vestimentaire avant de sortir seule, sans pour autant échapper au harcèlement et aux menaces dans les espaces publics (Lieber, 2008). Ici en particulier, le harcèlement des lesbiennes s'inscrit dans la continuité de ces menaces et fonctionne surtout comme un rappel à l'ordre puissant, signifiant que la transgression publique de l'hétérosexualité peut être éventuellement sanctionnée par un viol. Nous remarquons que c'est avant tout en tant que femmes que les lesbiennes sont sanctionnées : soit parce qu'elles sont « invisibles » ou au contraire parce qu'elles sont trop « visibles ». Pour les lesbiennes, l'équivalent du stigmatisme de la « putain » serait celui de « l'actrice pornographique », rappelant perpétuellement les « *liens qu'entretient la lesbophobie avec la figure de la féminité impure, aux côtés des prostituées* » (Larchet, 2012 : 21). La figure de « l'actrice pornographique » est un moyen, pour les hommes, de s'approprier celles qui s'échappent de l'hétérosexualité et de leur domination.

Nous verrons dans le dernier chapitre, que le contrôle social des lesbiennes et ces violences ont de nombreuses conséquences et les amènent à mobiliser la stratégie d'invisibilisation en couple pour pratiquer quand même la ville malgré la lesbophobie.

²⁷⁷ Notre traduction : « As outsiders in patriarchal culture ».

Il nous paraît important de préciser que le phénomène de viol correctif dépasse les frontières²⁷⁸ de l’Afrique du Sud comme l’illustre une décision récente de la justice française. Le 28 mai 2021, à la suite d’une longue procédure judiciaire, la cour d’assises de Paris a condamné un homme à quatorze ans de réclusion criminelle pour « viol en raison de l’orientation sexuelle » sur une femme lesbienne²⁷⁹. C’est la première fois que le caractère « lesbophobe » d’un viol a été retenu comme circonstance aggravante, ce qui en fait une première historique en France²⁸⁰. Même si ce n’est pas la dénomination de « viol correctif » qui a été retenue, c’est bien le caractère « punitif » et « correctif » qui a été reconnu par la justice puisque l’auteur du viol lui-même a reconnu avoir adressé une phrase lesbophobe à la victime.

Les viols correctifs sont considérés parmi les « *techniques les plus horribles [...] pour guérir les lesbiennes* » et utilisés dans le cadre des thérapies dites « de conversion »²⁸¹ ou de réorientation sexuelle (Espineira et Thomas, 2022 : 93). Ces thérapies sont souvent liées à la religion et nous en retrouvons des manifestations dans les insultes fondées sur la pathologisation et les insultes faisant référence à la religion, raison pour laquelle nous les traitons ensemble.

²⁷⁸ Le phénomène de viol correctif est observé dans d’autres régions du monde, notamment en Thaïlande, Zimbabwe, Équateur, Ouganda, Jamaïque, en Inde et aux États-Unis.

²⁷⁹ Le premier procès en mars 2020 a tout d’abord permis de reconnaître juridiquement cette agression sexuelle comme un viol. C’est lors du second procès en appel que le caractère aggravant a été reconnu en s’appuyant sur l’article 132-77 du Code pénal : « Lorsqu’un crime ou un délit est précédé, accompagné ou suivi de propos, écrits, images, objets ou actes de toute nature qui soit portent atteinte à l’honneur ou à la considération de la victime ou d’un groupe de personnes dont fait partie la victime à raison de son sexe, son orientation sexuelle ou identité de genre vraie ou supposée, soit établissent que les faits ont été commis contre la victime pour l’une de ces raisons [...] ».

²⁸⁰ Cette décision s’inscrit dans la continuité du procès d’Aix-en-Provence qui avait permis une redéfinition légale du viol en 1978, grâce à l’avocate Gisèle Halimi. Elle avait défendu Anne Tonglet et Aracelli Castellano, en couple, qui ont été violées collectivement à Marseille en 1974, parce qu’elles étaient lesbiennes.

²⁸¹ Selon Victor Madrigal-Borloz, Expert indépendant sur l’orientation sexuelle et l’identité de genre aux Nations Unies, les thérapies de conversion sont pratiquées dans au moins 68 pays. Plusieurs études rapportent des témoignages selon lesquels elles existeraient dans toutes les régions du monde. Sur 55 études examinées par l’American Psychological Association en 2009, seulement une concernait les femmes lesbiennes et bisexuelles.

5.2.2.3. Les insultes fondées sur la pathologisation et les insultes faisant référence à la religion

Au sein de l'Observatoire de la lesbophobie, nous avons recueilli des témoignages faisant référence à des insultes fondées sur la pathologisation et des insultes s'appuyant sur la religion, données qui ne sont pas apparues dans le cadre des entretiens que nous avons menés, à l'exception d'une enquêtée. Le champ lexical de la « guérison » et de la « maladie » est utilisé pour les insultes fondées sur la pathologisation : « médecin », « malades », « soigner », « cancer », « dégénérées » :

Insultes fondées sur la pathologisation
<ul style="list-style-type: none">• « Pourquoi vous ne trouvez pas une bite pour vous guérir du lesbianisme ? » (Poitiers)• « Vous devriez aller chez le médecin car vous êtes malades. Vous devez aller vous faire soigner, c'est comme le cancer » (Montpellier)• « Dégénérées ! » (Paris 14)• « Si on la baise elle sera peut-être plus malade et redeviendra hétéro » (Saint-Brieuc)• « Vous êtes contre nature ! » (Paris 17^{ème})

Nous avons classé la première phrase du tableau dans celui portant sur les insultes à visée punitive car nous notons un lien évident entre la menace de viol correctif et l'objectif curatif d'un tel acte, pouvant également être justifié par des motifs religieux et culturels. C'est du moins ce qu'illustre ce témoignage adressé à une lesbienne se déplaçant seule : « Si on la baise, elle sera peut-être plus malade et redeviendra hétéro » (Saint-Brieuc).

Les références au « diable » à « Jésus » et à « l'enfer » sont utilisées dans les insultes faisant référence à la religion :

Insultes faisant référence à la religion

- « Vous irez en enfer vous savez » (Caen)
- « Vous connaissez le Christ ? Vous irez en enfer ! » (Grenoble)
- « Vous finirez en enfer, revenez sur le droit chemin » (La Roche-sur-Yon)
- « Vous êtes l'hérésie de la société actuelle. Votre prix c'est l'enfer, votre arrogance vous la payerez très cher » (Lyon)
- « C'est le diable ça ! Allez au diable ! » (Nice)
- « La loi divine va s'abattre sur vous » (Paris 18^{ème})
- « Il ne faut pas faire ça, Jésus vous aime » (Nantes)

Pendant les entretiens, Lou est la seule lesbienne de notre corpus à avoir partagé une expérience douloureuse qu'elle décrit comme une « thérapie de conversion », faisant suite à son *outing* de la part de sa mère et de sa tante lorsqu'elle vivait encore à la Réunion. Il ne s'agit pas d'une violence à laquelle elle a été exposée dans les espaces publics à Paris mais au sein du cadre familial. Nous choisissons de l'intégrer à notre analyse car elle est révélatrice des ressorts des insultes faisant référence à la religion et à la pathologisation. Lou se souvient de sa mère qui hurlait « comme dans l'Exorciste [le film], elle était en position fœtale dans le canapé, elle ne faisait que crier et pleurer », lorsqu'elle a découvert que sa fille avait consulté, sur internet, un site de rencontre adressé aux lesbiennes. Un jour, quand la mère de Lou est partie travailler, sa tante qui est « catholique, très croyante et très pratiquante » lui a demandé de la suivre chez des amies « qui sont dans la prière » :

« J'utilise le mot "exorcisme" mais elle m'a forcé à faire une thérapie de conversion. Ces gens m'ont demandé si j'étais sûre d'être lesbienne, ils me l'ont demandé à trois reprises. Ensuite, ils m'ont demandé de m'adresser à Dieu car ils avaient eu une vision. Ils ont apposé leurs mains sur ma tête et mon dos, et ont posé la Bible sur mon buste en positionnant la croix devant mes yeux. Puis, ma tante a forcé mon frère à parler avec ces gens pour savoir ce qu'il pensait de tout ça. À ce moment-là, j'avais 18 ans et mon frère en avait 15, il est plus jeune et avait déjà des pensées homophobes ».

[Lou, 26 ans, Chambourcy]

Les thérapies dites « de conversion » s'appuient sur le postulat selon lequel l'homosexualité est une maladie qu'il conviendrait de guérir. Elles recouvrent un ensemble de pratiques²⁸² ayant ainsi pour objectif de modifier l'orientation sexuelle d'une personne (ou l'identité de genre). Elles sont principalement portées par des courants religieux issus des trois monothéismes et reposent sur le préjugé que l'homosexualité est une « déviance », un « défaut » à « corriger » pour ramener la personne concernée dans le « droit chemin ». Elles s'inscrivent dans une longue histoire de discrimination de l'homosexualité en Occident, qui remonte au moins au XIX^{ème} siècle (Lerch, 2013). L'homosexualité fut ainsi considérée comme une pathologie psychiatrique jusqu'en 1992²⁸³ en France et, depuis peu, les thérapies de conversion font l'objet d'une infraction pénale²⁸⁴. D'après une étude Ifop (2019), même si l'association de l'homosexualité à « une maladie que l'on doit guérir » ou « une perversion sexuelle que l'on doit combattre » a significativement diminué depuis 1975 en France, 31% des personnes interrogées²⁸⁵ considèrent que l'homosexualité est une « maladie » ou une « perversion sexuelle ». Parmi elles, 63% des personnes de confession musulmane et 32% des personnes de confession catholique partagent cet avis²⁸⁶.

Ces résultats éclairent les données recensées par l'Observatoire de la lesbophobie et soulignent que les insultes fondées sur la pathologisation et celles se référant à la religion représentent des rappels à l'ordre supplémentaires qui s'imposent aux lesbiennes visibles dans les espaces publics parisiens.

D'autres insultes adressées à l'encontre des lesbiennes se fondent sur un jugement moral qui se caractérise par une verbalisation du dégoût suscité à la vue des couples lesbiens.

²⁸² Elles peuvent se traduire par plusieurs approches : psychothérapeutique, médicale et confessionnelle.

²⁸³ Jusqu'à cette date, l'homosexualité figurait dans la classification internationale des maladies (CIM) de l'Organisation Internationale de la Santé (OMS).

²⁸⁴ En France, depuis le 31 janvier 2022, une loi relative aux thérapies de conversion a été promulguée. Le texte inscrit dans le code pénal crée une nouvelle infraction qui punit : « les pratiques, les comportements ou les propos répétés visant à modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, vraie ou supposée, d'une personne et ayant pour effet une altération de sa santé physique ou mentale ».

²⁸⁵ Les répondants sont des personnes hétérosexuelles et cisgenres. Cela correspond à 19% d'hommes et 12% de femmes.

²⁸⁶ Aucune donnée n'est disponible sur les personnes de confession juive et autres.

5.2.2.4. Les insultes fondées sur un jugement moral : « c'est dégueulasse »

Le dégoût est une « réaction de violent rejet – moral ou physique – face à une substance, une situation, un être, une classe d'être, se traduisant avant tout par une mise à distance » (Memmi et al., 2016 : 11). Selon Audrey Abitan et Silvia Krauth-Gruber (2014), un acte de transgression est jugé immoral lorsqu'il induit des émotions négatives de dégoût ou d'embarras, même lorsque cet acte ne fait de tort à personne. Dans notre travail, c'est la transgression de l'hétérosexualité par des actes de tendresse qui provoquent le jugement moral des passants :

« Une fois en allant au métro à Saint-Denis à Porte-de-Paris, deux mecs, la vingtaine, sont passés à côté de nous en disant "c'est dégueulasse, c'est des gouines". Après il se trouve que c'est souvent à Saint-Denis car on y vit et qu'on s'accompagne souvent au métro donc les baisers devant la bouche de métro sont nombreux ».

[Aurore, 36 ans, Saint-Denis]

« J'ai déjà eu des interpellations de meufs qui nous croisaient, nous on se tenait par la main, et on pouvait entendre ce qu'elles se disaient sans qu'elles s'adressent directement à nous mais c'était dit suffisamment fort "Ah ! T'as vu y'avait deux gouines, Ah ! t'as vu, les meufs elles se tenaient la main, ah c'est dégueulasse" ».

[Emna, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

Les réflexions sur l'homophobie ont pendant longtemps souligné que l'une des premières formes que prend la violence envers les gays et les lesbiennes se caractérise par certaines émotions comme la peur, l'aversion et le dégoût (Borillo et Mecary, 2019). Comme nous le verrons, cette définition de l'homophobie a été critiquée car elle se limite à une attitude irrationnelle et individuelle. Ici, ce n'est pas tant le dégoût physique qui nous intéresse mais plutôt la dimension sociale du dégoût. Celle faisant référence au dégoût moral face à certains agissements qui enfreignent les normes sociales (Abitan et Krauth-Gruber, 2014) et vis-à-vis de certains groupes sociaux considérés comme immoraux, déviants ou malades :

« Un certain nombre de personnes - perçues par exemple comme malades ou immorales - sont susceptibles d'évoquer du dégoût. Si les individus peuvent évoquer du dégoût de manière épisodique via un comportement particulier par exemple, ils peuvent également l'éveiller de manière chronique par leur appartenance groupale. Ainsi, le dégoût des autres peut venir de ce que cet autre "est" et/ou de ce qu'il "fait" ».

(Abitan et Krauth-Gruber, 2014 : 112)

Dans les espaces publics, c'est le fait de témoigner de l'affection (cf. *comportement particulier*) qui suscite du dégoût et c'est aussi le fait d'être lesbienne (cf. *appartenance groupale*). Le dégoût qui s'exprime verbalement à l'encontre des lesbiennes est donc lié à ce qu'elles sont (« c'est dégueulasse, c'est des gouines ») et à ce qu'elles font (« Elles se tenaient la main, c'est dégueulasse ! »). Le dégoût s'enracine ainsi dans des rapports sociaux structurellement inégaux.

Dans les témoignages recueillis par l'Observatoire, c'est bien ce que fait le couple qui a été le déclencheur d'une insulte fondée un jugement moral et que l'on observe par le biais des mots utilisés : « Ça pue », « quelle horreur », « honte », « dégueulasse » (6 fois), « beurk » :

Insultes fondées sur un jugement moral

- « Ça pue la moule ici ! » (Lille)
- « Quelle horreur ! » (Annecy)
- « Vous devriez avoir honte de faire ça devant tout le monde ! C'est dégueulasse ! »
« Connasses ! » (Dijon)
- « Allez gouiner ailleurs ! Dégueulasse ! Y'a des enfants ici ! Mon petit fils a déjà assez de problèmes, il n'a pas besoin de voir ça » (Nantes)
- « C'est pas la vie, c'est dégueulasse, je ne veux pas que mes enfants voient ça » (Pau)
- « C'est dégueulasse ! » (Paris 14^{ème})
- « Beurk, regarde des lesbiennes » (Arras)
- « Y'a pas assez de garçons comme ça ? C'est dégueulasse ! » (Grenoble)
- « Dégueulasse » (Paris 9^{ème})

Les recherches montrent, en effet, que les individus les plus sensibles au dégoût font preuve d'une « hypervigilance morale » (Abitan et Krauth-Bruger, 2014) : ils sanctionnent plus durement les violations morales, et adoptent une attitude plus négative à l'égard de l'homosexualité en désapprouvant par exemple davantage le baiser en public des couples gays et lesbiens (Olatunji, 2008 ; Inbar et *al.*, 2009).

Les insultes fondées sur un jugement moral reposent sur deux autres aspects. Le premier, montre que les enfants sont utilisés comme un prétexte pour manifester la réprobation à l'égard des lesbiennes comme l'illustre ces deux témoignages : « Aller gouiner ailleurs ! Dégueulasse ! Y'a des enfants ici [...] » (Nantes) et « C'est pas la vie, c'est dégueulasse, je ne

veux pas que mes enfants voient ça » (Pau). Plusieurs lesbiennes de notre corpus nous ont fait part de ce procédé à travers lequel les enfants représentent un « argument » mis en avant pour justifier la réprobation :

« On se tenait par la main et cette femme nous a dit : “Mais vous n’avez pas honte ? Il y a des enfants dans le parc”, et ça c’est hallucinant l’argument des enfants, c’est un argument débile, les mêmes s’en foutent en plus ».

[Myriam, 38 ans, Saint-Denis]

« Sur le quai d’une gare on se quittait, on s’est embrassées, on s’est prises dans les bras et il y a une espèce de vieille qui est venue nous voir en nous disant qu’il y avait des enfants à côté. Et j’ai eu un moment de recul, en me disant “ah merde” et ensuite je me suis dit que c’était con ».

[Monique, 42 ans, Montreuil]

« Un jour j’étais avec ma copine dans le métro sur la ligne 5 entre Gare de l’Est et Jaurès vers 18h. Une femme d’environ 35 ans était avec son gamin et elle a commencé à dire qu’on ne devait pas faire ça devant son fils. On était debout, on se regardait, rien de plus. Et là des gens ont pris notre défense et lui ont demandé d’arrêter ».

[Ingrid, 27 ans, Bagnolet]

La particularité de ces insultes est qu’elles sont majoritairement le fait de femmes et ne s’accompagnent jamais d’autres insultes. Ici, c’est la présence d’enfants (les leur ou ceux des autres) qui est utilisée par des femmes hétérosexuelles pour sanctionner les lesbiennes. Il s’agit surtout pour elles d’un moyen détourné de faire part de leur propre gêne et de leur hostilité. Ce constat fait écho aux données de l’enquête Ifop sur le regard des Français sur l’homosexualité et la place des LGBT en France (2019). Dans le cadre d’une question portant sur l’impression de malaise ressentie par les personnes hétérosexuelles à l’égard des personnes LGBT, 41% déclarent être mal à l’aise à l’idée que des enfants voient des personnes de même sexe s’embrasser sur la bouche en public, et 25 % le sont à l’idée que des enfants les voient se tenir la main.

Le deuxième aspect des insultes fondées sur le jugement moral est lié à l’injonction au placard comme l’illustre l’expérience de Blanche :

« Un après-midi ensoleillé, j'étais aux Buttes-Chaumont avec ma compagne, on était allongées dans l'herbe comme tout le monde et elle m'a fait un bisou sur la bouche. À côté de nous, un homme jouait avec ses gamins et il nous a insultées, il nous a dit "d'aller faire nos saloperies ailleurs", qu'on n'avait pas "le droit de se comporter comme ça devant des enfants", qu'on pouvait faire ce qu'on voulait dans le privé mais pas devant tout le monde. Je précise en plus que ce monsieur avait une kippa et je ne suis absolument pas antisémite mais on pourrait s'attendre aussi à un peu plus de tolérance de la part d'une population qui est aussi discriminée. Les gamins n'en avaient strictement rien à faire, donc on s'est regardées et on est parties. J'étais choquée car c'était une des premières fois où j'étais agressée verbalement ».

[Blanche, 42 ans, Paris 14^{ème}]

L'argument des enfants est encore une fois ici utilisé pour sanctionner un couple qui s'embrasse, et c'est le fait d'un homme cette fois-ci. À la différence des précédents témoignages et extraits d'entretiens, l'auteur de l'insulte manifeste une injonction au placard en ordonnant à Blanche et sa compagne « d'aller faire leurs saloperies ailleurs » et en leur expliquant qu'elles peuvent s'embrasser chez elles mais surtout pas dans un parc « devant tout le monde ». L'usage du terme « saloperie » et la précision « devant tout le monde » souligne à quel point un simple baiser est hypersexualisé et vu comme quelque chose de dégradant lorsqu'il est échangé entre deux femmes. Comme si cela renvoyait à un « contenu pornographique » auxquels les enfants ne devraient pas être exposés. Autrement dit, s'embrasser ou se tenir la main en public représenterait déjà une pratique sexuelle. C'est aussi ce que l'on comprend avec « Aller gouiner ailleurs ! » et l'expérience de Violette : « une fois une femme nous a demandé de rentrer à l'hôtel quand je venais d'embrasser ma copine, c'était à Pigalle dans la nuit ». Dans ce contexte, « l'hôtel » est une référence manifeste, liée aux maisons closes, ou à des lieux fermés où se déroulent une activité sexuelle, qu'elle soit non avouable, car hors cadre ou hors norme. Les témoignages de l'Observatoire de la lesbophobie vont aussi dans ce sens :

Injonction au placard

- « Non mais ça va pas ? On n'est pas dans un bordel ici » (Corbeil-Essonnes)
- « C'est interdit ça ! » (Toulouse)
- « Mon Dieu mais vous êtes en public ! » (Cesson-Sévigné)
- « Y'a des chambres d'hôtel pour ça ! » (Paris 10)
- « Vous pouvez arrêter ? C'est indécent, on est dans un lieu public » (Nantes)
- « Cachez vous, vous allez choquer les enfants de l'école » (Amiens)

L'usage des mots « interdit », « indécent » et « cachez vous » renvoient ainsi l'injonction au placard et à la dimension illicite des marques d'affection pour les lesbiennes car échanger un baiser ou se tenir par la main serait contraire à l'ordre public. Ces insultes viennent rappeler ce qui est publiquement autorisé dans la ville.

L'analyse textuelle des mots et groupes de mots a permis d'examiner les principaux registres utilisés pour insulter les lesbiennes dans les espaces publics. Les insultes n'ont pas le même contenu lorsqu'elles s'adressent aux femmes hétérosexuelles et aux lesbiennes, en particulier lorsqu'elles sont en couple. Nous proposons de les qualifier d'insultes lesbophobes car elles stigmatisent, humilient et infériorisent les lesbiennes parce qu'elles transgressent les normes de genre et de sexualité. Alors que certaines insultes sont similaires à celles employées à l'encontre des gays, les insultes hypersexualisées semblent représenter la particularité des insultes lesbophobes et plus largement de la lesbophobie. Elles s'inscrivent dans la continuité des insultes à caractère sexuel proférées aux femmes. Elles sont une manifestation du sexisme et de l'hétéronormativité qu'elles participent à maintenir au moyen de la contrainte à l'hétérosexualité et du déni d'existence du lesbianisme.

Un dernier aspect des expériences des lesbiennes dans les espaces publics est lié aux violences physiques, phénomène moins fréquent mais qui mérite toute notre attention car elles se manifestent davantage en fonction de l'apparence, ce qui en fait un facteur de discriminations dans la ville (Alessandrin et Dagorn, 2023).

5.2.3. Les violences physiques : l'apparence comme facteur aggravant

Nous observons que l'apparence des lesbiennes ne fait pas l'objet d'insultes contrairement aux femmes hétérosexuelles (et celles perçues comme telles). Cependant, l'apparence des lesbiennes visibles les expose davantage aux violences physiques. En effet, certaines caractéristiques « *individuelles plus ou moins visibles peuvent générer des formes de stigmatisation* » (Hamel et al., 2020 : 395). Dans notre travail, l'apparence représente un facteur aggravant de violences physiques même si nous observons que les lesbiennes de notre corpus qui ont été agressées physiquement sont minoritaires. Deux d'entre elles racontent avoir été agressées par des hommes qui les ont insultées de « sales lesbiennes » et de « pédé », et leur ont craché dessus :

« Il y a quatre ans, je me suis fait crachée à la gueule. J'étais avec ma copine de l'époque, on était main dans la main, un samedi soir, boulevard Barbès, et on rentrait à pied et il y a un mec qui est passé et qui nous a dit : "sales lesbiennes" et il m'a craché à la gueule. Donc ce n'est pas très agréable »

[Blanche, 42 ans, Paris 14^{ème}]

« On m'a déjà craché dessus à La Chapelle, on m'a traité de "pédé", j'étais seule, j'allais aux Souffleurs à pied. Il m'a aussi renversé de la bière sur moi, c'était un des mecs qui zonaient à l'extérieur sous le métro en hauteur. Après il a essayé de me suivre mais j'ai marché plus vite. Le pire c'était qu'il a renversé la bière sur moi, ça m'a fait me sentir comme une merde. J'ai eu l'impression qu'il me pissait dessus. Ce n'était pas terrible »

[Mia, 26 ans, Pantin]

Le crachat fonctionne ici comme un signe de mépris et de dégoût, et porte atteinte à l'intégrité morale et physique de Blanche et Mia. Les insultes proférées à leur rencontre soulignent clairement qu'elles ont été agressées parce qu'elles étaient visibles : par une marque d'affection pour Blanche et parce que Mia adopte des marqueurs de lesbianité.

Hadja a elle aussi été confrontée à une agression physique très violente en couple, lorsqu'elle était dans une boîte de nuit à Paris :

« On était à la Java. Un mec nous a identifiées comme couple et visiblement, il avait envie de tenter son coup avec mon ex-copine. Il est parti la voir pour lui faire des avances, elle l'a recalé gentiment. Ensuite il est revenu à la charge, elle l'a recalé un

peu plus sèchement et là il l'a giflée. Moi je suis arrivée et ses potes m'ont frappée. Ils m'ont tabassée et mon ex avait un genre de gilet, ils l'ont enfermée dans sa capuche, deux la maintenaient et les trois autres me frappaient. Et le videur m'a sortie moi, la seule personne racisée (*pires*). Je pense qu'il y a la question du racisme et de la lesbophobie qui s'entremêle. C'est l'agression la plus violente que j'ai eue, les mecs m'ont plus tapée moi que ma copine qui est blanche. À l'époque je portais l'afro, donc ils me maintenaient par les cheveux et me faisaient tourner. Ce n'est pas rien qu'ils m'aient attaquée par les cheveux, c'étaient des mecs blancs aussi. Je pense que la dimension raciste et lesbophobe était pleinement évidente. La dimension de l'expression de genre est aussi rentrée en compte. Lors de cette agression, la personne que ces hommes convoitaient c'était ma copine et celle qu'ils ont frappée c'était moi. Il y avait un truc de virilité, elle s'est pris une tarte mais moi je me suis pris des coups de poing, une bouteille en verre qu'ils ont voulu me casser sur la tête et ils étaient à trois sur moi ».

[Hadja, 27 ans, Paris 13^{ème}]

Comme l'illustrent les insultes lesbophobes, les lesbiennes en couple n'échappent ni à la drague importune ni aux propositions sexuelles dans les espaces publics. C'est bien ce qu'illustre la genèse de cette agression qui s'apparente à une scène typique de harcèlement : sachant très bien qu'elles sont en couple, un inconnu vient à deux reprises s'adresser à la partenaire d'Hadja, qui refuse à deux reprises ses avances puis la gifle. Cette première agression physique sanctionne la non-disponibilité sexuelle et le refus de la contrainte à l'hétérosexualité en participant au déni du couple. C'est lorsque Hadja intervient, qu'une seconde agression physique se produit pour sanctionner cette fois-ci la transgression des normes de genre et de l'hétérosexualité tout en relevant du racisme. En effet, ce qui nous interpelle dans cette scène, c'est le traitement différencié entre Hadja et sa partenaire. Cette distinction correspond à deux aspects identifiés par Hadja elle-même, le fait qu'elle soit noire et le fait qu'elle transgresse les normes de genre associées à la féminité : « Ils ont dû se dire, qu'est-ce qu'une fille comme moi fait avec une blonde alors que je suis "moche" aux yeux de la société et que je ne réponds pas aux critères de beauté en étant noire et androgyne ». En effet, elle précise d'emblée que sa partenaire est « blanche » et qu'elle était l'objet de convoitise d'un groupe d'hommes « blancs ». Cette information est mise en parallèle avec sa coiffure « afro » et le fait qu'ils l'aient attaquée par ses cheveux. Ce sont ces éléments qui expliquent, selon elle, l'acharnement et la virulence des hommes qui s'en sont davantage pris à elle. C'est en tout cas comme cela qu'elle perçoit cette agression en s'interrogeant sur les intentions de ses agresseurs : « ils sont peut-être juste racistes en plus d'être lesbophobes ». Il paraît ainsi difficile de savoir ce qui relève ici du racisme et ce qui relève de la lesbophobie.

L'expérience de violences de Hadja, la plus grave qu'elle ait vécue, fait écho aux analyses de l'enquête Virage sur les violences à l'encontre des femmes descendantes d'immigrées (Hamel et al. 2020). Selon l'enquête, les femmes qui ont subi des violences dans les espaces publics indiquent à plus de 50% que le « mépris des femmes » a déclenché l'agression dont elles ont été l'objet, et à plus de 30% que c'est le « virilisme » de l'auteur qui en était la cause. De plus, elles déclarent « *trois fois plus souvent que la population majoritaire des motifs racistes à leur agression* » (Hamel et al., 2020 : 429). L'expérience de Hadja met ainsi en évidence la manière dont les rapports de pouvoir que sont le sexisme, l'hétérosexisme et le racisme sont intrinsèquement enchevêtrés (Lieber et Debonneville, 2021).

Alors que Hadja pense identifier l'imbrication du racisme et de la lesbophobie dans son agression, elle ajoute également que « l'expression de genre²⁸⁷ est aussi rentrée en compte ». C'est donc son apparence générale et la manière dont elle est perçue qui explique d'après elle le degré de violences qu'elle a subi. Elle est consciente d'avoir une expression de genre « plutôt androgyne ou masculine qui est différente de celle des femmes en général » mais considère pourtant que cela représente une « ressource » dans les espaces publics. Cela lui permet notamment de ne pas être exposée au harcèlement sexiste comme plusieurs autres lesbiennes visibles de notre corpus, c'est par exemple le cas d'Aurore :

« Je ne suis plus touchée pareil par le sexisme aujourd'hui avec mon apparence, c'est une autre forme mais je suis plus emmerdée, j'ai moins de commentaires sur mon physique, je suis moins sexualisée donc quelque part je gagne en privilège en étant masculine. Par contre, en étant visiblement gouine, il peut m'arriver d'avoir peur qu'un mec vienne m'embrouiller parce qu'il pense que "je lui vole ses attributs masculins" et que la situation parte dans l'agressif parce que je sais que le fait d'avoir du masculin chez moi ça peut créer une espèce de tension et mener à des agressions physiques ».

[Aurore, 36 ans, Saint-Denis]

Aurore évoque un « privilège » lié à son apparence « masculine » qui l'amène à être « moins sexualisée », or paradoxalement, elle reconnaît que cela a un coût puisque cela peut mener plus facilement à des violences physiques. En effet, les femmes dont l'apparence est non

²⁸⁷ L'expression de genre désigne « *un ensemble de comportement et de signes (vestimentaires, langagiers, corporels, etc.) qui constituent ce que nous appelons le "genre", c'est-à-dire l'ensemble des normes sociales et culturelles qui définissent les masculinités et les féminités dans une société donnée* » (Parini et Lloren, 2017 : 156). L'expression de genre fait ici référence à la présentation de soi.

conforme aux normes idéales de féminité sont davantage exposées aux violences physiques (Lebugle et al. 2020). C'est aussi ce qu'explique Imane en prenant l'exemple de l'expérience des *butch* en France et en Tunisie, pays où elle est née et a grandi :

« D'après mon expérience, en Tunisie je connaissais beaucoup de *butch* qui se faisaient tabasser et ici en France aussi. Quand tu es hyper visible ça peut très vite basculer, ou ne pas se passer du tout. S'ils sont plusieurs tu peux vraiment avoir un déchainement de haine lié au fait que tu ne répondes pas aux normes et aux injonctions de ton genre ».

[Imane, 32 ans, Paris 19^{ème}]

De manière générale, les femmes dont l'apparence est « androgyne ou masculine » sont plus exposées au danger dans les espaces publics (Namaste, 1996). Les lesbiennes qui s'écartent ou transgressent les normes de féminité font l'objet d'insultes et d'agressions plus violentes que les femmes perçues comme hétérosexuelles (Gardner, 1995). Elles sont plus fréquemment visées par des violences sexuelles (Lhomond et Saurel-Cubizolles, 2013) et des violences physiques (Valentine, 1993 ; Bourcier, 2001).

L'expérience de Noa est révélatrice du rôle que joue l'apparence masculine dans l'occurrence des violences physiques. Au moment de l'entretien, Noa qui se définit comme « gouine-trans », avait débuté une transition hormonale²⁸⁸ consistant à s'administrer de la testostérone à petite dose. Cette prise d'hormones a eu des effets sur son aspect physique général (pilosité, prise de muscle, timbre de voix qui baisse, répartition des graisses différentes) et des retentissements sur son expérience :

« Majoritairement les gens vont m'appréhender comme une femme. Et pour d'autres, il est très clair que je suis un homme. Donc en fonction des situations, on va plus facilement aller dans un rapport de force avec moi et là je me rends compte que depuis quelques mois, j'ai plus eu d'agressions physiques. Quand j'ai commencé à prendre de la T [testostérone], après m'être rasé le crâne c'était récurrent, au moins tous les mois si ce n'est toutes les semaines j'avais une altercation plus ou moins violente. J'aimerais préciser que ça ne m'arrivait jamais avant quand j'étais très féminine, c'était plutôt des violences sexistes et sexuelles ».

[Noa, 32 ans, Paris 20^{ème}]

²⁸⁸ Depuis huit mois au moment de l'entretien.

Les lesbiennes de notre corpus qui ont vécu des violences physiques disent y être plus confrontées lorsqu'elles se déplacent seules. C'est le cas de Noa mais aussi de Violette qui est très souvent perçue comme un homme dans les espaces publics (on l'appelle souvent « monsieur »). Étant donné qu'elle n'a pas « les codes de l'hyperféminité », elle a l'impression qu'elle ne sera pas exposée à des désagréments dans la ville, ceci dit, elle précise : « c'est complètement faux parce que si je suis considérée comme un "pédé" on va quand même me faire chier ». C'est ainsi qu'elle raconte avoir été agressée physiquement un soir en attendant le Noctilien pour rentrer chez elle :

« Je sortais d'une soirée d'anniversaire chez une amie vers Glacière, je me suis assise sur le rebord d'un mur pour attendre le bus. Un mec est venu s'asseoir à côté de moi, il était un peu bourré et a commencé à me parler. Du coup je me suis levée parce que je n'avais pas envie qu'il me parle et je suis allée m'asseoir sur le banc car une place venait de se libérer. Il est venu me rejoindre et il m'a donné des coups de pied dans les pieds. Il continuait de me parler sauf que j'avais mes écouteurs, j'écoutais de la musique donc je n'entendais pas trop ce qu'il disait. J'entendais quelques phrases genre "t'es raciste", il était noir. Je ne voulais pas intervenir parce que je ne le sentais pas. Il a continué et je ne voulais pas partir parce qu'un Noctilien quand tu le rates c'est galère. Donc je me suis levée, il continuait à me dire que j'étais raciste et m'a dit "espèce de sale pédé". Là, je me suis rendu compte qu'il me prenait pour un mec et en fait il s'est pointé devant moi, il a fait un "tête contre tête" sans me toucher mais il a levé le point et il m'a collé une gifle monumentale, personne n'est intervenu. Sur le coup j'ai enlevé mes écouteurs et je lui ai demandé quel était son problème en criant. Il a dit que j'étais raciste parce que j'avais changé de place quand il est arrivé. Enfin bref, un homme l'a éloigné, moi j'ai pu prendre mon Noctilien et je suis rentrée »

[Violette, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

La scène décrite par Violette montre que ce n'est pas tant le fait d'avoir été identifiée comme une lesbienne qui a été le facteur de cette agression que le fait d'avoir été perçue comme un « pédé ». C'est aussi le cas de Noa qui a déjà été insultée de « sale pédé » ou de « sidaman ». Elles reconnaissent que leur apparence joue un rôle indéniable dans les violences qu'elles subissent. Les données produites par SOS homophobie soulignent ainsi que les violences physiques ont tendance à toucher davantage les gays que les lesbiennes comme l'illustre ce chiffre : en 2023, 68% des témoignages de violences physiques concernent les hommes. Alors qu'une non-conformité aux normes idéales de la féminité représente un facteur aggravant de violences physiques pour les lesbiennes, le fait d'être perçue comme un homme gay favorise

tout autant la manifestation de ces violences comme l'illustre les quiproquos suivant relatés par Violette et Imane :

« Je connaissais une fille qui m'a raconté qu'un jour elle marchait avec sa copine sur un pont à Paris, et deux mecs sont arrivés de l'autre côté du pont. Une des deux avait les cheveux courts et l'autre les cheveux longs. Évidemment la meuf qui a les cheveux courts quand on la voit de loin on dirait un "pédé", donc elle s'est fait insulter de « sale pédé ». Elle en a eu marre donc elle leur a fait un doigt d'honneur et ils sont venus. L'un d'eux lui a donné un coup de poing, ils l'ont tabassée et pendant que sa copine essayait de l'aider, l'autre mec était en train de la retenir. Pendant qu'elle se faisait taper elle criait "je suis une meuf, je suis une meuf, je suis pas un pédé", et là le mec s'est arrêté hyper surpris, il s'est excusé, il ne pensait pas que c'était une meuf. Et il lui a dit qu'elle pouvait lui mettre une gifle en retour si elle le voulait, ce qu'elle a fait. Puis le mec est parti avec son pote dans le métro. Quand elle m'a raconté ça, j'étais choquée ».

[Violette, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

« J'ai entendu l'histoire d'une nana qui s'est fait emmerder par un mec, et le mec n'a pas capté que sa meuf était *butch* et l'a prise pour un gars. Donc il est parti et à un moment donné il est revenu et il s'est rendu compte que c'était une gouine et là, il l'a tabassée.

[Imane, 30 ans, Paris 19^{ème}]

Dans la première scène rapportée par Violette, l'auteur de l'agression s'est ravisé lorsqu'il a compris qu'il ne s'agissait pas d'un homme gay mais bien d'une femme, jusqu'à demander à celle qu'il venait d'agresser de lui mettre « une gifle » pour s'excuser de sa mauvaise conduite résultant de son interprétation erronée de la situation. Dans la seconde scène racontée par Imane, c'est l'inverse qui s'est produit. L'homme qui a cru percevoir un couple hétérosexuel a finalement agressé celle qui paraissait la plus masculine c'est-à-dire visiblement lesbienne ou du moins celle dont l'apparence contrevenait, selon lui, à une non-conformité aux normes de féminité. Ces deux scènes traduisent que les lesbiennes visibles encourent un risque de violences physiques, qu'elles soient perçues comme « gouine » ou comme « pédé ». Dans les deux cas, ces deux figures font référence à une transgression des normes corporelles. À l'opposé, les lesbiennes invisibles sont exposées aux violences à caractère sexiste et sexuel comme les femmes hétérosexuelles. Les marqueurs de lesbianité en tant que symboles de stigmatisation contribuent à l'évitement du harcèlement sexiste tout en constituant un facteur aggravant de violences, en particulier physiques.

Ceci nous amène à nous interroger sur le rôle de la transgression des normes de genre dans ces violences. Selon, Namaste Ki (1996), l'attaque contre ces « corps transgressifs »²⁸⁹ vise fondamentalement à contrôler la présentation du genre dans les espaces publics. Les lesbiennes qui transgressent les normes associées à la présentation de soi sont donc parmi les plus exposées au risque de violences. Dans cette optique, Ki précise que les attaques contre les lesbiennes (et les gays) peuvent être interprétées comme une « *défense du "public" en tant que domaine appartenant aux hommes – aux hommes hétérosexuels, pour être plus précis* »²⁹⁰ (Ki, 1996 : 226).

Comme l'explique Nisreen, les hommes qui agressent les lesbiennes n'exercent pas le même type de violence en fonction de l'apparence et du « type de lesbienne » :

« Les mecs c'est toujours de la menace, de la violence sexuelle, de prendre ton corps donc c'est cette violence la toile de fond pour moi. C'est important de différencier quel type de lesbienne tu es, si tu es très *butch* là, ça déplace un peu le type de violence à laquelle tu es confrontée. J'ai des potes *butch* qui se sont fait casser la gueule, ce n'est pas le truc sexuel qui arrive c'est : "ah tu te prends pour un mec, tu vas voir". Je connais des récits comme ça. Ça n'active pas la même chose chez les mecs, quelqu'un de plus masculin le confronte dans sa masculinité. Imagine la scène, un mec très lesbophobe qui frappe une femme très féminine, c'est la honte pour lui. C'est pas du tout valorisant pour lui alors que dégrader une meuf c'est parfaitement normal ».

[Nisreen, 30 ans, Saint-Denis]

Ces exemples démontrent bien que ce n'est pas tant la sexualité que le genre qui est un motif de violences adressées aux lesbiennes. Or, comme nous avons tenté de le montrer à travers la distinction faite entre lesbiennes visibles et lesbiennes invisibles, les marqueurs de lesbianité s'incarnent dans le corps pour délivrer une information de non-disponibilité sexuelle et un signe de lesbianisme. C'est ainsi que l'exprime Nisreen en disant qu'il est important de « différencier quel type de lesbienne tu es ». Le genre et la sexualité apparaissent ainsi indémêlables : les lesbiennes visibles sont-elles agressées plus fortement parce qu'elles transgressent les normes de genre comme le suggère Nisreen (« tu te prends pour un mec ») ou bien parce qu'elles ne sont pas hétérosexuelles ? Est-ce que Hadja a été violemment

²⁸⁹ Notre traduction : « Transgressive bodies ».

²⁹⁰ Notre traduction : Defense of the "public" as that domain which belongs to men-heterosexual men, to be more precise ».

agressée parce qu'elle est noire ou parce qu'elle est lesbienne ? Le contexte et la perception des personnes coprésentes sont des éléments à prendre en compte selon Hadja :

« Ça dépend où et avec qui parce que quand je suis dans la communauté noire, être noire n'est pas un problème. Dans les milieux noirs militants je n'ai jamais vécu de trucs lesbophobes. Quand je suis seule je peux être identifiée en tant que lesbienne ou comme bizarre sur l'expression de genre. Il y a ceux qui font le lien avec l'homosexualité et ceux qui sont justes choqués de mon expression de genre. Par exemple, je n'ai pas l'impression que les noirs non militants associent mon style au fait que je sois lesbienne, par contre ils sont choqués de mon apparence, ils voient que je ne suis pas normée ».

Ces questions font référence à la nécessité de « poser l'autre question » (Matsuda, 1991) et elles sont au cœur de notre réflexion sur la lesbophobie et mettent en évidence l'intérêt d'une approche intersectionnelle pour comprendre les violences vécues par les lesbiennes. Un dernier exemple souligne la difficulté de réduire à la seule question de l'apparence le type de violences vécu. La mise en scène du couple mêle à la fois un risque de violences sexistes et sexuelles ainsi que des violences physiques :

« À Place de Clichy, j'étais avec ma copine de l'époque et on s'est embrassées pour se dire au revoir devant l'entrée de métro. Et en l'espace d'une minute de galoche assez *light*, un mec est venu et a dit qu'il voulait nous baiser puis un autre mec est passé et nous a dit qu'il voulait nous planter. C'est peut-être à cause de ce genre de choses que maintenant je préfère ne rien montrer en public ».

[Mila, 27 ans, Paris 10^{ème}]

« Une fois dans le RER B, ma copine avait la tête posée sur mon épaule, on était fatiguées, il était 23h on rentrait et un homme est venu et a dit "tu enlèves ça" sinon il nous tabasse quoi. C'était vraiment ça, c'est effrayant. Elle a relevé sa tête tout de suite, choquée et lui est parti s'asseoir plus loin. C'était menaçant, c'était une intrusion extérieure ».

[Camille, 28 ans, Aubervilliers]

Après avoir échangé un baiser, Mila et sa copine ont vécu au même moment, ce qui s'apparente à une menace de viol (« il voulait nous baiser ») et à une menace de mort (« il voulait nous planter »). Pour Camille, c'est une proximité physique qui a mené à une injonction explicite (« tu enlèves ça ») et une menace indirecte de violence physique qui a contraint le couple à se distancier physiquement. Mila et Camille n'ont aucun marqueur de lesbianité (ce

qui est aussi le cas de leurs partenaires) pourtant elles sont les seules à avoir mentionné ce type de menace pendant les entretiens.

Les témoignages recueillis par l'Observatoire de la lesbophobie montrent que les menaces de mort sont toujours adressées aux couples²⁹¹ :

Menaces de mort
<ul style="list-style-type: none">• « On devrait vous assassiner » (Lyon)• « Vous êtes lesbiennes ? Parce que moi les gouinasses je les mets dans le caniveau... Bon sauf celles dans les pornos, j'avoue ! (Neuilly-sur-Seine)• « Regarde ces sales lesbiennes, il faudrait les tuer » (Paris 5^{ème})• « Honte à vos parents, je vais vous tuer ! » (Lyon)• « Si j'avais un flingue, je vous aurais butées » (Lyon)• « Mon père il vous voit, il vous brûle vives ! » (Bordeaux)• « Vous méritez pire que ça (après un crachat) (Lyon)

L'ensemble des rappels à l'ordre hétéronormatif et sexiste que nous venons de détailler constituent le harcèlement spécifique et quotidien auquel les lesbiennes sont exposées lorsqu'elles sont visibles, seules ou en couple, dans les espaces publics parisiens. Alors que le harcèlement sexiste regroupe tous les « *comportements visant à interpeller les femmes du fait de leur sexe* » (Lebugle, 2015b), nous reprenons la définition suivante pour qualifier celui qui vise particulièrement les lesbiennes car elle prend en compte la diversité des femmes concernées par le harcèlement public :

« Des interactions malvenues (*unwanted*) dans les espaces publics entre inconnus (*strangers*) qui sont motivées par ce qui, à tort ou à raison, est perçu du genre d'une personne, de son orientation sexuelle, ou de son expression de genre, de sorte à produire chez la personne harcelée un sentiment de gêne et de colère, d'humiliation ou de peur ».

(Kearl cité par Gayet-Viaud, 201 : 67)

²⁹¹ Nous ne sommes pas en mesure de savoir si les partenaires de chaque couple ont des marqueurs de lesbianité ou non.

Les violences caractéristiques de ce harcèlement représentent une forme de « contrôle social des femmes » (Hanmer, 1977) qui vient sanctionner leurs écarts aux normes de genre et de sexualité, et surtout au refus public de la contrainte à l'hétérosexualité. Les espaces publics sont ainsi perçus comme un espace hostile et dangereux pour les lesbiennes. Lorsqu'elles rendent visible leur relation de couple en particulier, elles risquent une réponse violente qui nous permet d'appréhender la lesbophobie comme un continuum allant des regards aux différentes injures et violences physiques et sexuelles. La lesbophobie alimente ainsi le statut hétéronormatif des espaces publics car elle questionne la légitimité des lesbiennes à être visuellement présentes dans la ville sans qu'elles ne soient niées, menacées et violentées. Les expériences des lesbiennes illustrent pleinement la manière dont « l'hégémonie hétérosexuelle » (Valentine, 1993a) s'exprime et se reproduit dans les espaces du quotidien. Elles nous rappellent que « *tous les corps ne sont pas perçus et tolérés de la même façon dans la ville qui apparaît comme un espace normatif où les différents rapports de pouvoir s'imbriquent* » (Debonneville et Lieber, 2021 : 97).

L'analyse détaillée des injures lesbophobes nous permet de mieux comprendre les manifestations et les ressorts de la lesbophobie dans le contexte des espaces publics. Mais que recouvre exactement ce phénomène et pourquoi utiliser ce terme à la place de celui d'homophobie pour qualifier la stigmatisation et l'ensemble des violences à destination des lesbiennes ? Après avoir retracé la genèse de ce concept, nous souhaitons nourrir une réflexion sur le phénomène de lesbophobie à partir de nos données de terrain et des travaux qui ont été menés sur le sujet.

5.3. Réflexion sur la lesbophobie : rendre visible la spécificité des violences vécues par les lesbiennes

L'homophobie est un terme qui est dorénavant largement répandu et reconnu dans la société ainsi que dans la vie quotidienne pour désigner l'ensemble des violences et des discriminations visant les gays et les lesbiennes (Fish, 2006 ; Fassin, 2008 ; Borillo et Mecary, 2019). Il est également couramment utilisé par les acteurs associatifs et les médias, et mis en avant dans le cadre des politiques publiques même si les notions de « LGBT-phobies » ou celle de « haine anti-LGBT » sont davantage utilisées de nos jours. Néanmoins, ce concept occupe

toujours « *une place hégémonique dans le paysage scientifique et politique* » (Chamberland et Lebreton, 2012b : 27).

Pour autant, il a fait l'objet de nombreuses critiques (Bastien Charlebois 2011, Chamberland et Lebreton, 2012b, Arc et Vellozzo, 2012). La principale vise sa dimension individualisante et son approche psychologisante qui ne permettent pas de saisir la sexualité en « *tant que structure participant à organiser les rapports sociaux de sexe* » (Chamberland, et Lebreton, 2012b : 29) :

« Le concept d'homophobie est en effet limité dans sa capacité à identifier les processus sociaux, culturels, structurels et institutionnels qui contraignent à l'hétérosexualité et qui font de celle-ci un idéal auquel on doit se conformer ».

(Chamberland et Lebreton, 2012b : 31)

Des chercheurs proposent ainsi le concept d'hétérosexisme, même si les définitions varient d'une personne à l'autre, car il « *s'éloigne des schèmes d'explication plus psychologiques sur la hantise de la différence, voire sur "la peur de l'autre en soi"* » (Demczuk, 1997 : 10) et met en lumière « *des dimensions idéologiques, institutionnelle, politique et structurelle soutenant la hiérarchie des orientations sexuelles* » (Bastien Charlebois, 2011 : 130). Alors que l'usage de la notion « hétérosexisme » demeure marginal dans l'espace politique et médiatique (Lebreton, 2017), il permet de mettre l'accent sur l'idée que ce sont « *les rapports sociaux et les structures qui génèrent et supportent les croyances et les attitudes méprisantes, sinon haineuses à l'endroit des personnes homosexuelles* » (Demczuk, 1997 : 10). L'hétérosexisme est ainsi :

« Plus apte à rendre compte de l'idéologie inscrite dans les institutions, les pratiques sociales et les interactions quotidiennes, idéologie qui privilégie systématiquement l'hétérosexualité et la présomption de la normalité hétérosexuelle ».

(Chamberland et Lebreton, 2012b : 31)

Une autre critique « *moins fréquente, mais très pertinente, du concept d'homophobie est son androcentrisme* » (Bastien Charlebois, 2011 : 122). En effet, les réflexions portant sur l'homophobie adoptent très souvent un point de vue centré sur les hommes gays. Cette omission néglige les mécanismes de rejet et d'exclusion propres aux lesbiennes, en tant que femmes et en tant que lesbiennes (Chetcuti-Osorovitz, 2010). Elle contribue, en somme, à « *nier leur position subordonnée dans les rapports sociaux de sexe* » (Lebreton, 2017 : 24).

Ainsi, comme le souligne Line Chamberland et Christelle Lebreton (2012a), lorsqu'elles sont dirigées vers les femmes, les pratiques homophobes n'ont pas le même but :

« Il s'agit davantage d'une réassignation plus ou moins brutale des lesbiennes à la catégorie des femmes. Il semble donc justifié de nommer lesbophobes les comportements homophobes qui ciblent les femmes non hétérosexuelles ou soupçonnées de l'être afin de mettre en évidence cette distinction [avec l'homophobie] ».

(Chamberland et Lebreton, 2012a : 89)

La seconde limite que pose la notion d'homophobie est donc l'invisibilisation des lesbiennes et des violences qui les touchent particulièrement (Perrin *et al.*, 2012). Les premiers travaux sur la situation des lesbiennes ont d'emblée attiré l'attention sur leur invisibilité sociale, si ce n'est leur occultation quasi-totale, appréhendée comme une discrimination à part entière et un déni d'existence (Rich, 1981 ; Bonnet, 1995). L'usage du concept de lesbophobie attire l'attention sur des situations qui rendent compte de l'articulation de deux logiques de domination sociale, le sexisme et l'hétérosexisme (Chamberland et Lebreton, 2012a, 2012b). Malgré sa connotation psychologisante, nous considérons, dans la continuité des travaux menés par Line Chamberland et Christelle Lebreton, que ce concept peut se révéler utile pour « *cerner les violences vécues par les lesbiennes en prenant en compte leur position subordonnée dans les rapports sociaux de sexe* » (Chamberland et Lebreton, 2012a : 90).

En 2003, SOS Homophobie se préoccupait déjà de l'absence d'une définition pour désigner ces violences : « *la reconnaissance du terme lesbophobie, toujours absent des dictionnaires, serait un premier pas dans la lutte contre cette discrimination* » (2003 :116) précisant que cette absence est « *significati[ve] et symbolique : l'homosexualité féminine est souvent niée* » (2003 : 116). Alors que la définition du terme « homophobie » existe depuis 1998²⁹², ce n'est

²⁹² En France, seule le mot « homophobe » est entré dès 1993 dans le Nouveau Petit Robert : « une personne homophobe éprouve de l'aversion pour les homosexuels ». La terminologie « homophobie » a dû attendre 1998 pour être intégrée dans les principaux dictionnaires de langue en France alors que son usage était déjà courant. C'est notamment grâce à SOS homophobie que cela a été rendu possible. C'est dans le Petit Larousse que la première définition a vu le jour : « l'homophobie est le rejet de l'homosexualité, l'hostilité systématique à l'égard des homosexuels ». De nos jours, l'homophobie est largement définie comme « une attitude d'hostilité, de discriminations envers les homosexuels, l'homosexualité » (Le Petit Robert, 2015). Elle prend différentes formes : des violences (symboliques, verbales, physiques et sexuelles) aux discriminations (dans l'accès à l'emploi, au logement, aux services, etc.).

que récemment que l'Académie française a intégré le mot « lesbophobie » dans le dictionnaire, il y a huit ans. La lesbophobie y est définie comme une « *attitude d'hostilité, de discriminations envers les lesbiennes* ». Cet écart de 17 ans entre les entrées respectives de ces termes a contribué à l'invisibilisation des expériences des lesbiennes car ce qui ne se nomme pas, n'existe pas. L'émergence de ce concept n'est pourtant pas si récente, c'est en effet grâce aux militantes lesbiennes que la lesbophobie a acquis davantage de visibilité. Pourtant, « *les caractéristiques du phénomène restent encore à étudier précisément. Si elle se voit enfin reconnue, la lesbophobie demeure encore mal connue* » (Arc, 2015 : 138).

5.3.1. Genèse d'un concept pour nommer les violences et la stigmatisation à l'égard des lesbiennes

La notion de « lesbophobie » a été créée par la Coordination Lesbienne en France (CLF)²⁹³ en 1998 en réponse critique à la vision universalisante et masculine de la notion d'homophobie qui contribue à l'invisibilisation des lesbiennes. L'enjeu de cette création linguistique était de mettre en lumière la spécificité des violences et des discriminations vécues par les lesbiennes en mettant en évidence leur croisement. Ce concept est apparu officiellement pour la première fois dans le « Rapport détaillé sur la lesbophobie dans le monde », réalisé par l'association rennaise Femmes entres elles, au nom de la CLF. Ce rapport a été présenté à Montréal en 1997 à l'occasion de la Marche Mondiale des Femmes contre les violences et la pauvreté. L'émergence de cette notion répondait à un besoin fondamental de « *nommer les discriminations spécifiques dont sont victimes les lesbiennes* »²⁹⁴. LA CLF a ainsi forgé une définition large de la lesbophobie qui désignait une forme d'homophobie spécifique, soit :

²⁹³ La CLF est une union de lesbiennes, regroupées en associations, et d'adhérentes individuelles. Elle s'est constituée en 1997 et dissoute en 2017. Les objectifs de la CLF visaient à : renforcer la visibilité et la représentation des lesbiennes dans la société ; faire progresser leurs droits et favoriser les échanges et les rencontres entre lesbiennes. Dès 2000, la CLF a élaboré un dossier sur la lesbophobie en France qui contenait une proposition de loi pour mettre fin aux discriminations et aux violences vécues par les lesbiennes. Ce dossier a été présenté aux pouvoirs publics en France et a contribué à la loi contre l'homophobie et à la création de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) en 2004.

²⁹⁴ « La lesbophobie, un concept récent... », disponible sur : <http://www.coordinationlesbienne.org/spip.php?article19>

« L’aversion, le mépris ou la haine à l’égard des lesbiennes [qui] se manifeste par des comportements de rejet, de discrimination et de violence où se conjuguent homophobie et sexisme »²⁹⁵.

(Coordination Lesbienne en France, 2015)

Selon la CLF, nommer et définir la lesbophobie visait à souligner l’hostilité vécue par les lesbiennes ; pointer la fausse neutralité du terme « homophobie » ; distinguer la lesbophobie de la gayphobie²⁹⁶ et dévoiler les deux formes de marginalisation sociale auxquelles les lesbiennes sont confrontées, celle liée au fait d’être des femmes (genre) et l’autre liée au fait d’avoir des relations affectives et sexuelles avec une personne du même sexe (sexualité). Cette définition de la lesbophobie insistait surtout sur la conjonction du sexisme et de l’homophobie c’est-à-dire à un cumul qui peut s’exprimer selon l’équation suivante proposée par Arc et Vellozzo (2012) :



Selon la Coordination Lesbienne en France, la lesbophobie s’exprime par :

« L’effacement des relations amoureuses entre les femmes. Cette forme de sexisme qui nie la sexualité féminine conduit à l’invisibilité des lesbiennes. Quand elle est perçue, la sexualité entre femmes est souvent considérée comme secondaire, accessoire, futile car privée de la référence considérée comme incontournable au phallus. Elle est utilisée de manière réductrice et caricaturale dans la pornographie comme objet de fantasme et de voyeurisme à destination des hommes. La lesbophobie se traduit aussi par la peur, la haine et la condamnation du lesbianisme et des lesbiennes parce qu’elles transgressent les rôles et brisent la structure des rapports d’appropriation et d’oppression des hommes sur les femmes »

²⁹⁵ « Définition actualisée de la lesbophobie », disponible sur : <http://www.coordinationlesbienne.org/spip.php?article315>

²⁹⁶ La gayphobie ne bénéficie pas encore d’une entrée dans le dictionnaire en France mais depuis 2004, SOS Homophobie la distingue de la lesbophobie dans son rapport annuel et la désigne comme « les formes d’homophobie qui visent spécifiquement les gays ».

Cette première définition envisage l'invisibilisation des lesbiennes comme la véritable pierre angulaire de la lesbophobie et en montre sa spécificité. En premier lieu, tout en étant désavouée, la sexualité lesbienne est illégitime parce que les hommes s'y remarquent par leur absence. De ce fait, et comme nous l'avons montré à travers les insultes lesbophobes, les lesbiennes font l'objet d'une réappropriation collective des hommes en étant un objet de fantasme et un objet sexuel à leur disposition, notamment par le biais des productions pornographiques. En second lieu, en rompant le contrat de l'hétérosexualité (Rich, 1981 ; Wittig, 1980) les lesbiennes sont stigmatisées parce qu'elles transgressent le régime de la binarité des genres, socle sur lequel repose le régime hétérosexuel. Cette invisibilisation se situe donc à l'intersection du genre et de la sexualité dans la mesure où le déni d'existence des relations affectives et sexuelles et la stigmatisation des lesbiennes est au cœur de leur vécu. Au regard de notre recherche, cette définition paraît la plus complète à ce jour.

5.3.2. Une entrée dans les dictionnaires spécialisés : un traitement à la marge

En 2003, deux dictionnaires spécialisés ont été publiés : le *Dictionnaire de l'homophobie* (Tin, 2003) et le *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes* (Eribon, 2003). Ces ouvrages ont réuni presque tous les spécialistes de l'homosexualité dans une approche pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales et, ont posé les jalons d'une réflexion sur le système hétérosexiste par le biais de notices sur l'homophobie. Alors que la lesbophobie a fait l'objet de deux entrées dans chacun des dictionnaires, la place qui lui est accordée paraît limitée au regard des autres concepts abordés. En effet, deux pages (sur 451) lui sont consacrées par Raymonde Gérard²⁹⁷ dans le *Dictionnaire de l'homophobie*²⁹⁸ :

« La haine envers les lesbiennes conjugue [le sexisme et l'homophobie], car elles sont discriminées à la fois comme femmes dans un monde régi par les hommes et comme homosexuelles dans une société hétérosexuelle ».

(Gérard, 2003 : 263)

²⁹⁷ Raymonde Gérard est une sympathisante du Mouvement de libération des femmes (MLF). Elle a co-animé à partir de 1998, la Commission sur la Lesbophobie de la CLF qui a été responsable de la rédaction du *Dossier sur la lesbophobie en France*.

²⁹⁸ Le terme « lesbophobie » a été intégré au dictionnaire à l'initiative de la CLF.

Et une vingtaine de lignes (sur 548) lui sont dédiées dans le *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes* par Suzette Robichon²⁹⁹ :

« Le terme “lesbophobie” est apparu dans un souci d’élargir la notion d’homophobie en rendant plus visibles la haine et l’aversion éprouvées envers les lesbiennes. Tout comme l’homophobie, la lesbophobie s’enracine dans le fait que l’hétérosexualité est imposée comme seule sexualité normale, et dans le sexisme qui en découle, avec cependant une dimension spécifique due à l’oppression des femmes ».

(Robichon, 2003 : 291)

Alors que le traitement de la lesbophobie reste à la marge dans ces deux dictionnaires, ces contributions ont pourtant représenté une occasion de rendre visible la lesbophobie au sein d’une vaste littérature centrée sur la question gay. La définition proposée par Suzette Robichon a pour la première fois souligné le fait que la contrainte à l’hétérosexualité et la manifestation du sexisme s’imposent davantage aux lesbiennes qu’aux gays en raison de leur position subordonnée dans les rapports sociaux de sexe. En effet, « *il n’est pas identique d’être stigmatisé parce que l’on ne se conforme pas au rôle du dominant et lorsqu’on cherche à échapper à la position de dominée* » (Hamel citée par Chauvin et Lerch, 2013 : 27).

Les définitions proposées par les militantes lesbiennes semblent les plus achevées pour rendre compte des ressorts de la lesbophobie.

5.3.3. Inclusion et usage du terme « lesbophobie » dans le milieu associatif : l’exemple de SOS homophobie

Depuis 1994, SOS homophobie est l’association la plus ancienne de lutte contre l’homophobie en France³⁰⁰. Véritable fer de lance et reconnue d’intérêt général, l’association est connue pour sa ligne d’écoute et d’accueil des victimes³⁰¹. Elle est également reconnue pour son rapport annuel qu’elle publie chaque année depuis 1997 et qu’elle présente le 17 mai à

²⁹⁹ Suzette Robichon est une éditrice, essayiste et militante féministe et lesbienne française. Elle est cofondatrice des Lesbiennes d’intérêt général (LIG), le premier fonds de dotation féministe et lesbien, et secrétaire du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir.

³⁰⁰ www.sos-homophobie.org

³⁰¹ Le rapport sur l’homophobie est né en 1993 sur une idée de la Fraction Armée Rose (F.A.R). Le projet initial était de doter Paris d’une ligne d’écoute anonyme pour recueillir les violences à caractère homophobe (des lignes équivalentes existaient déjà depuis plusieurs années à Londres, Berlin et New York). L’objectif de la ligne d’écoute était de dresser un état des lieux de l’homophobie en France.

l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie³⁰². Ce rapport est construit sur des statistiques établies à partir de témoignages et de demandes de soutien à l'association³⁰³. Depuis son lancement, le rapport est destiné à sensibiliser la société et les pouvoirs publics, et reste l'unique document qui dresse un état des lieux des LGBTphobies³⁰⁴ en France, ce qui en fait le seul outil de référence sur le sujet³⁰⁵. Pourtant, pendant de nombreuses années, les lesbiennes ont été peu nombreuses à témoigner ce qui a alimenté la croyance selon laquelle la lesbophobie est un phénomène social marginal. C'est encore vrai aujourd'hui puisque elles représentent toujours une faible proportion des témoignages recensés par l'association³⁰⁶.

Dès 1997, l'association a observé que « *la part des femmes agressées est faible* » (SOS homophobie, 1997 : 9) et s'est demandée si cela pourrait s'expliquer par « *l'invisibilité lesbienne qui permet au moins d'éviter ce genre d'agressions* » (*ibid.*). Le peu d'appels provenant de lesbiennes questionne et l'année suivante, c'est le même constat³⁰⁷ :

« Nous avons un faible taux d'appels émanant de femmes [...] Une certaine interrogation du vécu homophobe par les lesbiennes demeure. Avancer qu'elles sont peu touchées par l'homophobie serait trop rapide. Constatant ces manques, l'association tente de définir de nouvelles stratégies de communication, tournées vers un public plus large »

(SOS homophobie, 1998 : 20)

Peu de temps après la publication de ce deuxième rapport, Lesbia Magazine³⁰⁸ publiait une lettre mettant en question l'association à propos du manque de visibilité des lesbiennes. En guise de réponse, la présidente de SOS homophobie, Christine Le Doaré s'est exprimée dans le magazine³⁰⁹ sur « *l'homophobie touchant les lesbiennes, autrement dit, la lesbophobie* »

³⁰² Nous notons que cette journée n'inclut pas la lesbophobie dans son intitulé.

³⁰³ Ce rapport ne propose pas de recensement systématique de ce type de violences et de discriminations en France.

³⁰⁴ Depuis 2020, l'association a remplacé « Rapport sur l'homophobie » par « Rapport sur les LGBTphobies ».

³⁰⁵ SOS Homophobie précise que la carte de l'homophobie qu'elle établit dans son rapport « n'est ni exhaustive, ni totalement scientifique. Elle est une certaine photographie de l'homophobie, celle des témoignages » que l'association recueille (SOS Homophobie, 2003 : 15). Aucune données similaires ne sont produites par les pouvoirs publics à ce jour.

³⁰⁶ Dans le dernier rapport publié en 2023, les lesbiennes sont seulement 156 à témoigner sur 1506 témoignages.

³⁰⁷ Sur 365 appels, seulement 62 correspondaient aux lesbiennes.

³⁰⁸ Magazine lesbien mensuel animé par des bénévoles à partir de 1982.

³⁰⁹ L'interview publiée en mars 1998 dans Lesbia Magazine a été également publiée dans le rapport de l'association en 1999.

(SOS homophobie, 1999 : 20). L'interview retranscrite propose quelques éléments de réponses expliquant le peu d'appels des lesbiennes reçus par la ligne d'écoute à la fin des années 1990 et des pistes de réflexion sur la spécificité de « l'homophobie quand elle vise les femmes » (*ibid.*) :

Interview de Christine Le Doaré, présidente de SOS homophobie de 1997 à 2003

Cy Jung : Christine, le Rapport de SOS homophobie indique que seul 18% des appels reçus par les écoutant-e-s étaient le fait de femmes... Les lesbiennes sont-elles moins victimes d'homophobie que les gays ou ne représentent-elles que 18% de la population homosexuelle ?

Christine Le Doaré : Non ! Les femmes ne représentent pas 18% des homosexuel-le-s ! Je l'espère en tout cas ! Par contre, elles connaissent peu la ligne d'écoute. On ne peut pas dire non plus qu'elles sont moins victimes d'homophobie, simplement, elles sont moins visibles. Elles ont moins de lieux ; seules ou en couple, elles se montrent moins. Par contre, quand une femme s'affiche en tant que lesbienne, elle est autant victime d'homophobie qu'un gay mais de manière différente

Cy Jung : C'est-à-dire ?

Christine Le Doaré : L'homophobie envers les lesbiennes est le plus souvent le fait d'hommes qui sont en quelque sorte frustrés dans leur rôle ancestral de domination et de séduction alors que l'homophobie qui s'exprime vis-à-vis des gays tient plus de la remise en cause de leur propre image d'hommes. Ainsi, l'homophobie se manifeste différemment.

Cy Jung : Concrètement, comment s'exprime cette homophobie ?

Christine Le Doaré : Les agressions des gays tendent globalement à les rabaisser dans leur rôle d'homme, à les ridiculiser alors que les agressions touchant les lesbiennes ont fondamentalement pour objet de les détruire. Dans les deux cas, l'homophobie reste violente : elle est avant tout une négation de l'être humain et de sa spécificité.

Cy Jung : En ce qui concerne la ligne d'écoute, dans quel cas les femmes vous sollicitent ?

Christine Le Doaré : Le plus souvent, ce sont pour des problèmes de travail, de famille, de voisinage et de couple. Elles nous sollicitent moins pour les agressions physiques et les insultes. [...] On cerne mal l'homophobie vis-à-vis des lesbiennes – peut- on dire lesbophobie ? – parce qu'elles ne témoignent guère. [...] Leur absence des statistiques ne me semblent pas refléter la réalité [...] Les lesbiennes doivent témoigner pour que ce rapport soit le reflet le plus proche possible de la réalité. Je les invite également à venir nous rejoindre [...].

Propos recueillis par Cy Jung, Lesbia Magazine, mars 1999 (Rapport SOS homophobie, 1999 : 15-15)

À partir de cet entretien, nous observons les premiers questionnements de l'association au sujet des violences vécues par les lesbiennes et sur le peu de témoignages reçus. À la fin des années 1990, les lesbiennes connaissaient peu la ligne d'écoute car le numéro était principalement diffusé dans la presse gay et dans les espaces de sociabilité gay, bien plus nombreux que les espaces lesbiens (« elles ont moins de lieux »). C'est la raison pour laquelle SOS homophobie a indiqué vouloir élargir sa stratégie de communication. Ensuite, il apparaît que les lesbiennes témoignent peu d'agressions physiques, ce qui est toujours le cas aujourd'hui, nous pouvons ainsi supposer qu'elles ne témoignent pas systématiquement lorsqu'il s'agit uniquement d'agressions verbales comme les insultes. Enfin, l'affirmation « elles sont moins visibles [...] seules ou en couple, elles se montrent moins » pose d'emblée la question de leur invisibilité sans en apporter des raisons détaillées.

S'invisibilisent-elles au quotidien ou bien sont-elles concernées par l'invisibilisation du lesbianisme dans la société ? Rétrospectivement, nous pouvons aussi nous demander si les lesbiennes se sentaient concernées par le mot « homophobie ». En effet, comme le souligne Christine Le Doaré l'homophobie à l'égard des gays « tient plus de la remise en cause de leur [les agresseurs] propre image d'hommes ». Cette vision, si elle est vraie, renvoie à la signification originelle de l'homophobie lorsqu'elle désignait la peur éprouvée par certaines personnes au contact des personnes homosexuelles. L'homophobie se référait à une maladie caractérisée par une peur « *permanente et susceptible de produire un rejet clair et ostensible de l'homosexualité et des homosexuels* » (Banens, 2011 : 27). Ce concept participait à un renversement de « *l'homosexualité-maladie, pour qualifier l'antihomosexualité dans les mêmes termes, en l'assimilant à une phobie* » (Chamberland et Lebreton, 2012b : 28). C'est donc cette acception qui s'est rapidement imposée : une violence fondée sur la peur. Et c'est notamment dans les années 1980, favorisée par la crise liée au sida, que le terme a gagné en popularité. Pouvait-on à l'époque, parler d'une peur des lesbiennes ? Christine Le Doaré sous-entend plutôt qu'il s'agit d'une réaction liée à l'indépendance des lesbiennes et à leur indisponibilité sexuelle : « le fait d'hommes qui sont en quelque sorte frustrés dans leur rôle ancestral de domination et de séduction ». Elle affirme ainsi que « l'homophobie se manifeste différemment » pour les lesbiennes et suggère pour la première fois le concept de « lesbophobie » pour désigner ce qui s'apparente à une homophobie spécifique.

Pour autant, dans les rapports suivants publiés en 2000 et en 2001, l'association constate que les données recueillies sur la ligne d'écoute ne permettent toujours pas d'envisager une analyse rigoureuse de la lesbophobie. Néanmoins, quelques traits spécifiques se dégagent : les ressorts de la lesbophobie s'emblent inversés à ceux qui motivent l'homophobie notamment concernant la non-conformité aux normes de genre :

« L'homosexuel trop féminin est alors humilié, méprisé, exclu car il est jugé inférieur. À l'inverse, les caractères dits "masculins" sont pourchassés chez la lesbienne, vécue comme une dangereuse rival, éprise d'autonomie. Il faut alors la vaincre, la briser pour la punir de sa différente liberté ».

(SOS homophobie, 2000 : 24)

De plus, la lesbophobie semble inséparable du sexisme :

« Elle se situe à l'endroit où le choix lesbien met en péril la définition traditionnelle des rôles sexuels. En cela, le lesbianisme est vécu comme un danger pour l'équilibre de la société [...] Pourtant, peu de violence physique, peu de conflits ouverts. La lesbophobie n'est pas impulsive, mais calculatrice et tenace. Elle est d'une certaine manière, le négatif de l'homophobie. Le parallèle entre les appels des hommes et des femmes confirme cette hypothèse. D'après les chiffres (en pourcentage relatif) c'est flagrant : les femmes sont plus souvent "harcelées" que les hommes, elles appellent davantage pour exprimer leur "mal de vivre" [...] Les hommes ont en revanche le privilège des coups et blessures, des vols, des menaces, des relations avec la police, de la discrimination commerciale. La lesbophobie excelle dans "l'indirect", l'homophobie est plus musclée »

(SOS homophobie, 2001 : 26-27)

L'une des limites principales des conclusions de SOS homophobie est de penser la lesbophobie uniquement en référence à l'homophobie (« le négatif de l'homophobie »). Alors même que des tentatives de comparaisons ont été amorcées pour comprendre ce qui distingue les violences entre gays et lesbiennes à partir du peu de données disponibles, la lesbophobie peine à être identifiée comme un phénomène social à part entière. Les violences physiques semblent incarner l'expression « légitime » de l'homophobie tandis que le harcèlement auquel sont exposées les lesbiennes et leur « mal de vivre » dénote avec l'aspect « musclé » des violences vécues par les gays. Nous observons ici une forme de hiérarchisation des violences entre le harcèlement que vivent les lesbiennes, dans la continuité de celui des femmes, et le « privilège des coups et blessures » des gays.

En 2001, à l'initiative de militantes et de bénévoles lesbiennes, l'association décide de créer une Commission lesbophobie chargée de réaliser la première enquête sur la lesbophobie en France. L'association souhaitait être un « *un relais pour aider les lesbiennes à sortir du silence et de l'invisibilité, pour que les discriminations et les violences qu'elles subissent soient entendues, reconnues et jugées* » (SOS homophobie, 2004 : 21).

En réponse à l'absence de données et d'études spécifiques sur le sujet, la première enquête quantitative sur la lesbophobie fut lancée en 2003³¹⁰ :

« En 2003 les données sur la lesbophobie étaient quasiment inexistantes. À notre connaissance, aucune étude ou enquête chiffrée à large échelle n'a été publiée en France. L'ENVEFF (Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France³¹¹) n'évoque pas dans son rapport les violences faites aux lesbiennes ».

(SOS homophobie, 2008 : 5)

Cette enquête nationale publiée en 2008 avait pour objectif premier de quantifier et d'analyser la lesbophobie en termes de violences interpersonnelles en interrogeant les lesbiennes et en examinant leur expérience. Le deuxième objectif était de mieux cerner les manifestations que prend « *ce type spécifique d'homophobie et de pallier à la sous-représentation de témoignages de lesbiennes parvenant à l'association* » (SOS Homophobie, 2008 : 49). Il s'agissait également d'identifier les différents contextes dans lesquels la lesbophobie s'exprime (espace, public, famille, travail, etc.), ses principales manifestations (agressions verbales, physiques psychologique, etc.) ainsi que ses répercussions sur les lesbiennes.

La lesbophobie est une notion qui a été progressivement adoptée par le milieu associatif comme l'atteste SOS homophobie qui différencie depuis 2004, la lesbophobie de la gayphobie dans son rapport annuel, et ce, malgré l'absence du mot « lesbophobie » dans les dictionnaires généralistes avant 2015 :

³¹⁰ Un questionnaire a été élaboré par l'association à partir des témoignages relevés sur la ligne d'écoute téléphonique depuis une dizaine d'années. Le questionnaire a été diffusé via le site internet de l'association et sous forme papier lors d'évènements communautaires : le *Rainbow Attitude* (premier salon LGBT) à Paris, *Cineffable* (festival de cinéma lesbien). Il a également été déposé au centre LGBT de Paris, dans des librairies et associations LGBT à Paris et en régions. Et relayé par les médias LGBT nationaux (*Lesbia Magazine*, *La Dixième Muse*, *Têtu* et *illico*). Enfin, certains sites gais et lesbiens ont proposé un lien vers le questionnaire en ligne. Au total 1793 témoignages ont été recueillis entre le 18 octobre 2003 et le 31 janvier 2004.

³¹¹ Enquête commanditée en 1997 par le service des Droits des Femmes et le Secrétariat d'État aux Droits des Femmes et à la Formation Professionnelle.

Lesbophobie

« La lesbophobie désigne les formes d'homophobie qui visent spécifiquement les lesbiennes et qui combinent généralement l'homophobie au sexisme »

(SOS homophobie, 2004 : 15)

Gayphobie

« Le terme est encore plus récent que celui de lesbophobie et désigne les formes d'homophobie qui visent spécifiquement les gays ».

(*Ibid.*)

Ces deux définitions marquent une étape car elles distinguent les violences à l'égard des gays de celles visant les lesbiennes. Or, cette définition continue d'aborder la lesbophobie comme une homophobie spécifique et évoque encore une fois le « cumul » entre homophobie et sexisme.

Dans la deuxième et dernière enquête sur la visibilité lesbienne et la lesbophobie publiée en 2015, la définition de la lesbophobie s'étoffe davantage sans pour autant en analyser le détail et les ressorts :

« C'est une forme de stigmatisation sociale à l'égard des lesbiennes ou des femmes considérées comme telles. Elle se traduit par des préjugés négatifs [...], des agressions verbales telles que des insultes, menaces, moqueries, des agressions physiques (coups, blessures, viols, meurtres...) et de la violence psychologique. Elle se manifeste aussi par des discriminations (refus de services, de RTT...) et ce, dans tous les domaines de la vie : espace public, famille, ami-e-s, travail, voisinage, santé... [...] La lesbophobie est un phénomène spécifique. Elle tient en effet à la manière dont est considéré socialement le fait d'être une femme homosexuelle ».

(SOS homophobie, 2015 : 6)

Cette définition mentionne les différentes manifestations de la lesbophobie, allant des préjugés négatifs aux discriminations en passant par des agressions (verbales psychologiques et physiques). Or, nous pourrions tout à fait remplacer le mot « lesbophobie » par celui de « gayphobie ». C'est la dernière phrase de cet extrait qui fait apparaître une nuance spécifique à la lesbophobie : « la manière dont est considéré socialement le fait d'être une femme homosexuelle ».

Enfin, dans son dernier rapport sur les LGBT-phobies publié en 2023, SOS homophobie définit la lesbophobie comme :

« Une forme d'homophobie touchant spécifiquement les femmes. Ces femmes peuvent être lesbiennes, bies ou hétéros. L'homophobie s'y ajoute au sexisme ».

(SOS homophobie, 2023 : 11)

Dans cette définition, on retrouve toujours la conjugaison de l'homophobie et du sexisme. En revanche, le fait que les « bies » et les « hétéros » soient ajoutées à la définition montre que l'apparence et la présentation de soi, en somme la non-conformité aux normes de genre, expose toutes les femmes à la lesbophobie, quelle que soit leur orientation sexuelle. L'enquête réalisée par Vanessa Watremez (2007 ; 2008) auprès de lesbiennes confrontées à des discriminations ou à des violences lesbophobes dans le monde du travail souligne la place prépondérante de cette transgression des normes de genre :

« La lesbophobie s'intègre à la construction de nos catégories de pensée concernant les genres, les rapports entre hommes et femmes. Celles qui ne sont pas lesbiennes peuvent subir les mêmes discriminations. Les transgressions de genre sont mal acceptées : les femmes masculines, qu'elles soient ou non lesbiennes, seront stigmatisées de la sorte »

(Watremez, 2008 : 68)

Longtemps absente du vocabulaire, la lesbophobie a progressivement été intégrée dans le milieu associatif comme l'atteste l'exemple de SOS homophobie. Son entrée dans le dictionnaire en 2015 témoigne de son acceptation progressive dans la société. La lesbophobie semble être en voie de reconnaissance comme l'illustre le discours tenu par Elisabeth Moreno, Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, en 2021 lors de la Journée de visibilité lesbienne ou dans le cadre du procès reconnaissant pour la première fois le caractère lesbophobe d'un viol. Or, nous observons, encore aujourd'hui, l'absence du mot « lesbophobie » dans l'intitulé de la Journée mondiale contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie.

Que savons nous exactement de la lesbophobie au-delà de ses différentes définitions et manifestations ? Que nous dit-elle de la position des lesbiennes dans la société ? Comme le reconnaissent, Chamberland et Lebreton (2012b), même s'il n'existe pas de consensus sur la pertinence politique de ce concept et qu'il contient les mêmes faiblesses que celui

d'homophobie, « *il répond à une nécessité politique* » (Chamberland et Lebreton 2012b : 35) : rendre visible l'oppression des lesbiennes.

Selon Stéphanie Arc et Philippe Vellozzo (2012), l'enquête sur la visibilité lesbienne et la lesbophobie réalisée par SOS homophobie il y a huit ans montre néanmoins des limites car elle ne permet pas de déterminer empiriquement les spécificités de la lesbophobie. Ils suggèrent pour cela qu'il faudrait pouvoir mener une étude comparative approfondie avec les données concernant la gayphobie. De plus, il serait nécessaire d'entamer un travail de redéfinition de la lesbophobie car jusqu'à présent, elle est appréhendée comme la conjonction du sexisme et de l'homophobie faisant fi de l'asymétrie de la position sociale des gays et des lesbiennes :

« La lesbophobie a été spontanément définie dans les sciences sociales et les milieux militants, c'est-à-dire par référence à l'homophobie [et] ne permet pas d'en manifester l'irréductible spécificité ».

(Arc et Vellozzo, 2012 : 20)

À partir de nos données, nous proposons une réflexion sur la lesbophobie dans la lignée des travaux portés dans le domaine universitaire et à rebours de la vision des acteurs associatifs. Nous tentons d'établir, pour cela, la spécificité de la lesbophobie à partir des représentations des lesbiennes de notre corpus concernant les différences qu'elles perçoivent entre les gays et les lesbiennes. Nous espérons ainsi contribuer à une meilleure compréhension de ce phénomène social.

5.3.4. Les lesbiennes et la lesbophobie : des violences à l'intersection du sexisme et de l'hétérosexisme

Au moment des entretiens exploratoires, nous avons volontairement utilisé le mot « lesbophobie » pour aborder la question des violences. À notre grande surprise, à chaque fois que le sujet était abordé de cette manière, les lesbiennes rencontrées disaient ne jamais avoir été exposées à la lesbophobie. Tout d'abord, le terme n'était pas forcément connu de toutes, ensuite, certaines ne se sentaient pas concernées car elles précisait ne jamais avoir été confrontées aux violence physiques. Enfin, pour d'autres, l'emploi de cette notion paraissait « grave » ce qui les amenait à formuler un discours « non victimaire ».

À l'issue de cette première étape, nous avons modifié notre guide d'entretien et avons décidé de ne pas utiliser le mot « lesbophobie » lors des entretiens pour deux raisons. Premièrement, nous ne voulions pas passer à côté de réactions sociales que les enquêtées n'étiquetaient pas sous le terme « lesbophobie », comme les regards et certains types d'insultes lesbophobes : celles qui ont trait à la disponibilité sexuelle et qui réduisent les lesbiennes à des pratiques sexuelles par exemple. Deuxièmement, nous souhaitions observer si elles faisaient elles-mêmes mention de ce concept. Au total, seulement deux lesbiennes de notre corpus l'ont mentionné spontanément et certaines utilisaient le mot « homophobie ». Cette première observation souligne que la lesbophobie n'est pas encore un terme largement diffusé dans la société au point que toutes les lesbiennes y font référence lorsqu'elles parlent de leur propre expérience de violences. Afin de contourner ces limites et parce que nous n'avions pas les moyens de comparer les expériences des gays et des lesbiennes, nous avons intégré plusieurs questions complémentaires (et volontairement fermées) en fin d'entretien pour avoir accès aux représentations des lesbiennes au sujet des différences qu'elles perçoivent entre leur expérience et celle des gays. Par ces questions, notre objectif tendait à saisir les spécificités de la lesbophobie sans la nommer. Ces questions sont ainsi articulées autour de la visibilité dans les espaces publics, l'acceptation dans la société et les violences. Les réponses des enquêtées nous permettent de proposer des pistes de réflexion pour identifier les ressorts de la lesbophobie. Elles font largement écho aux insultes lesbophobes que nous avons analysées.

5.3.4.1 Hypersexualisation différenciée : le tabou de la pénétration anale versus le fantasme des lesbiennes

À la question : « pensez-vous que les gays font face aux mêmes réactions et violences que les lesbiennes lorsqu'ils sont visibles en couple ? », l'ensemble des lesbiennes de notre corpus s'accordent à dire que les gays sont davantage exposés à des violences physiques. Ariane dit qu'ils « subissent des réactions plus violentes », Noémie mentionne qu'ils « font face à des réactions beaucoup plus dures et à beaucoup plus d'intolérance », Violette précise « qu'avec des hommes, ça ne passe carrément pas » et Zélie admet « qu'ils vont subir davantage d'agressions physiques ». Ces phrases soulignent qu'elles établissent une hiérarchisation entre les violences, considérant ainsi les violences physiques comme étant les plus graves.

Selon elles, cette différence est liée aux représentations sociales différentes autour de l'homosexualité masculine et du lesbianisme. La vision d'un couple d'hommes ou de femmes ne suscite pas les mêmes réactions car dans la majorité des cas ce sont des hommes qui agressent. Le sexisme fonctionne ainsi de manière radicalement opposée en s'appuyant sur des préjugés qui touchent différemment les lesbiennes et les gays.

En effet, les lesbiennes de notre corpus distinguent le tabou de la pénétration entre hommes du fantasme des lesbiennes. De leur point de vue, l'homosexualité masculine est plus sévèrement sanctionnée car elle est réduite à la question de la « pénétration anale » et du dégoût qui l'entoure :

« Je pense que les gays subissent des réactions plus violentes de la part d'hommes hétéros parce qu'ils s'identifient à eux et ils ont un gros problème avec la notion de pénétration anale d'où l'insulte "enculé". Du coup dans notre malheur, en tant que lesbienne, on bénéficie d'une forme de fantasme qui fait qu'on arrive à prendre un peu la tangente par rapport à ça. Comme ça peut être potentiellement un objet de fantasme certains mecs ne vont pas avoir une réaction violente, ils vont plutôt nous sexualiser mais ça ne va peut-être pas aller jusqu'à la violence physique ».

[Ariane, 25 ans, Paris 18^{ème}]

« Deux femmes ensemble qui ont l'air hétéro vont susciter le fantasme des hommes mais ils ne vont pas aller jusqu'à de la violence physique. Elles sont vues comme des femmes-objets. Par contre, avec des hommes ça ne passe carrément pas, tu supposes que la vision d'un couple d'hommes va plus les déranger. Donc non, on ne vit pas les mêmes choses, les hommes gays ont peut-être plus de problèmes uniquement si je les compare à deux meufs lesbiennes invisibles. Je pense que les femmes sont plus au cœur de fantasmes des hommes, et l'homosexualité masculine est moins appréciée parce que ça fait référence à un rapport d'hommes à hommes ».

[Violette, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

« Les hommes hétéros sont obsédés par la sodomie donc l'homosexualité masculine est menaçante à cause de ça. Alors que l'homosexualité féminine ne l'est pas car dans l'imagerie il n'y a pas de pénétration, c'est attractif et exotique, ils ont envie d'être là ».

[Dahlia, 36 ans, Pantin]

Selon Ariane, les hommes hétérosexuels « ont un gros problème avec la notion de pénétration anale », Dahlia pense qu'ils sont « obsédés par la sodomie » parce que cela « fait référence à

un rapport d'hommes à hommes » selon Violette. Ces représentations font écho aux travaux de Pierre Bourdieu (1998) sur la domination masculine : « *l'acte sexuel est conçu par les hommes comme une forme de domination, d'appropriation, de "possession"* » (Bourdieu, 1998 : 36). Si le rapport sexuel relève d'un rapport social de domination dans le cadre de l'hétérosexualité, la pénétration anale peut alors représenter « *la pire humiliation pour un homme [car elle] consiste [à le] transform[er] en femme* » (Bourdieu, 1998 : 38).

Les discours ci-dessus décrivent la manière dont l'hypersexualisation des gays et des lesbiennes s'appuie sur des préjugés différents. Selon Arc et Vellozzo (2012) certaines ne concernent que les gays : « *les gays ont une sexualité débridée* » et d'autres visent uniquement les lesbiennes : « *les lesbiennes font fantasmer les hommes* » (Arc et Vellozzo, 2012 : 24). C'est aussi ce que note Line Chamberland (2007) dans une recherche portant sur l'expériences des gays et des lesbiennes en milieu de travail. Elle observe que l'hypersexualisation qui touche les gays a tendance à se fonder sur des stéréotypes et des préjugés qui expriment un dégoût de la sexualité des hommes gays. Ils ont tendance à insister sur la fréquence des rapports sexuels, la multiplication de partenaires et des « *pratiques sexuelles anormales (lire amoraux)* » (Chamberland, 2007 : 93). À l'opposé, les lesbiennes font l'objet de « *préjugés spécifiques qui repose pour la plupart sur l'idée d'une incomplétude intrinsèque de la sexualité entre deux femmes puisqu'il y manque une présence masculine* » (Chamberland, 2007 : 95). Les lesbiennes de notre corpus l'ont bien identifié puisqu'elles mettent en perspective leur condition avec celle des gays en affirmant qu'elles sont sujettes aux fantasmes des hommes tout en subissant le carcan imposé par la pornographie. Elles sont conscientes de la manière dont elles sont perçues, c'est-à-dire non menaçantes car leur sexualité est niée :

« Le tabou sur le sexe anal est vraiment très compliqué pour les hommes. Je pense au porno hétéro, tu vas voir très souvent des meufs qui font des trucs ensemble alors que tu ne verras jamais de mecs faire la même chose du coup tu as tout cette espèce de fantasme. Et puis tu as ce côté soft, gentil ce n'est pas menaçant pour les hommes et vu que les agresseurs sont majoritairement des hommes ils ne vont pas se sentir menacés par des nanas qui font du sexe ensemble mais ils vont l'être pour leur anus à la vue d'hommes gays. Donc je suis pas sûre qu'ils soient plus acceptés, c'est beaucoup plus simple d'accepter des filles parce qu'on ne leur reconnaît pas vraiment une sexualité ».

[Zélie, 34 ans, Paris 20^{ème}]

Ces discours pointent un aspect qui nous paraît éclairant dans le cadre de notre réflexion sur la lesbophobie. Les enquêtées affirment que le tabou de la pénétration anale participe à une stigmatisation des gays et à un rejet plus violent, alors que la négation de la sexualité lesbienne participe de son acceptation. C'est ainsi que l'exprime Zélie, mais aussi Ariane qui précise : « dans notre malheur, en tant que lesbienne, on bénéficie d'une forme de fantasme qui fait qu'on arrive à prendre un peu la tangente par rapport à ça » et Ingrid : « Nous il y a cet aspect sexiste, on est protégées par le sexisme. Il y a aussi le déni ». Ces représentations sont le reflet des rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes. Elles mettent ainsi en évidence ce qui réside au cœur de la lesbophobie : « *l'apparente acceptabilité sociale du lesbianisme, à la fois niée comme sexualité et réduite à une extension ludique de l'hétérosexualité* » (Chauvin et Lerch, 2013 : 28).

5.3.4.2. Négation de la sexualité et effacement des relations lesbiennes

Dans cette continuité, la lesbophobie procède d'une marginalisation des lesbiennes par le biais de la négation de la sexualité entre femmes indépendamment des hommes et de l'effacement des relations lesbiennes. On en retrouve l'expression dans un autre préjugé identifié par Arc et Vellozzo (2012 : 24) : « *Entre femmes, ce n'est pas vraiment du sexe* ». Yousra y fait aussi référence :

« Le sexisme s'ajoute souvent à la lesbophobie et les deux se nourrissent, donc les gays ne sont pas victimes des mêmes types d'expressions de violence et d'agression. Tu prends un couple de nanas et un couple de mecs dans un bar, je pense que les meufs sont plus enclines à recevoir un truc genre « Et si on faisait un plan à trois ? » alors que les mecs ça va être : « Tu m'approches, je te tabasse ». Donc on n'a pas du tout affaire au même type de violence d'un point de vue symbolique, elle s'exprime différemment. L'homophobie c'est souvent un truc de dégoût, quand c'est des meufs c'est presque un truc de négation de la sexualité, c'est différent ».

[Yousra, 25 ans, Paris 10^{ème}]

Comme nous l'avons montré, les insultes hypersexualisées, notamment à travers les invitations à caractères sexuel, participent au déni du couple. Elles illustrent, selon nous, que la contrainte à l'hétérosexualité s'impose davantage aux lesbiennes :

« Les lesbiennes sont plus tolérées mais c'est lié à de la lesbophobie dans le sens où elles sont souvent considérées comme n'étant pas un vrai couple mais comme un fantasme masculin. Tandis que les gays ne sont pas associés à cela, ils sont clairement associés au fait d'être en couple. Je pense qu'on n'est encore pas acceptée en tant que lesbienne et les gays le sont parce qu'ils sont beaucoup plus visibles, donc mieux acceptés quelque part. On sait qu'ils existent. Or, les lesbiennes font face à un déni d'existence même si tout cela tend à évoluer positivement ».

[Joséphine, 34 ans, Paris 17^{ème}]

La distinction faite par Joséphine est intéressante car elle nuance les discours précédents. Elle pense que la légitimité des couples gays et leur visibilité participent à leur meilleure acceptation dans la société alors que l'effacement du couple lesbien tend, au contraire, à entraver la reconnaissance à part entière de leur existence. Selon Arc et Vellozzo (2012), ceci s'explique par le fait que ce qui caractérise essentiellement l'ensemble des représentations sur le lesbianisme, c'est qu'il est fatalement pensé en fonction des hommes :

« La référence aux hommes est omniprésente dans les clichés lesbophobes, au point que l'homosexualité féminine ne semble pouvoir être pensée sans homme et n'est pensée qu'en fonction de lui ».

(Arc et Vellozzo, 2012 : 25)

Ingrid résume très bien ce mécanisme que nous avons également identifié par le biais des insultes à caractère pornographique :

« Même le mec qui bosse au kebab en bas il pensait qu'on était sœur avec mon ex. Où est-ce que tu vas chercher ça ? Je pense que dans sa tête ça existe pas parce qu'il pense que ça n'existe pas ou bien dans les films pornos, elles existent mais juste pour les mecs ».

[Ingrid, 27 ans, Bagnolet]

Pourtant, paradoxalement, selon Daniel Borrillo et Caroline Mecary (2019), c'est l'absence de « médiation du masculin qui fait de la lesbienne un personnage subversif » (Borrillo et Mecary, 2019 : 60).

5.3.4.3. Subversion et « menace lesbienne »

Les discours de certaines lesbiennes de notre corpus détonnent avec les discours précédents car elles considèrent qu'elles représentent une « menace » à l'ordre établi. Noa explique ainsi

que « la lesbienne est une menace » car « le plus grand danger c'est que des femmes se passent d'hommes » :

« Le patriarcat se fonde sur l'exploitation des femmes donc le plus grand danger c'est que des femmes se passent d'hommes. La lesbienne est une tout autre menace que le pédé, elle questionne des normes de sexualité et de genre mais ce n'est pas une menace pour le système ».

[Noa, 32 ans, Paris 20^{ème}]

Aurore considère que la négation des relations lesbiennes est une réaction-sanction qui a pour objectif de « gommer toute la force politique » qu'engendre l'indépendance des lesbiennes du point de vue des hommes et de l'hétérosexualité :

« Deux lesbiennes qu'est-ce qu'elles peuvent bien faire ensemble ? Il y a toujours cette espèce de négation de la relation. Par contre, dès que ça devient trop visible ça devient dangereux pour la société hétéro-patriarcale. Les invisibiliser c'est aussi gommer toute la force politique que ça peut avoir, c'est deux femmes qui n'ont pas besoin de mecs ».

[Aurore, 36 ans, Saint-Denis]

Enfin, Dahlia considère que si le lesbianisme paraît peu menaçant au regard de la négation de la sexualité entre femmes, les lesbiennes deviennent néanmoins menaçantes à partir du moment où elles peuvent faire famille sans hommes :

« La question de la procréation ça menace beaucoup plus, l'homme n'est plus vraiment nécessaire. La PMA c'est ça, les hommes ne sont plus nécessaires pour rien, juste pour la semence mais pas dans un acte sexuel. Donc je pense que c'est lié à ça. Elles restent moins menaçantes mais quand elles cherchent à se reproduire sans hommes, je pense que là c'est plus menaçant. Et je pense que c'est pour ça qu'il y a autant de cristallisation autour de ça parce qu'avant c'était la vieille tante qui vivait avec son amie depuis cinquante ans et qui n'a jamais été mariée et personne n'osait dire qu'elles étaient lesbiennes donc ça n'était pas menaçant car ça restait caché. Mais si en plus du fait qu'elles jouissent indépendamment des hommes et font aussi un gamin sans eux, là ça fait chier ».

[Dahlia, 36 ans, Pantin]

C'est aussi ce que pense Paulette, mariée, mère de deux enfants nées par le biais de la PMA :

« En tant que lesbienne tu peux être vue d'une certaine manière mais quand tu as des enfants tout va bien. Gouine, c'est donc une chose, gouine avec des enfants c'est

complètement différent. Tu es une famille, tu es comme les autres. Tu es comme eux [les hétérosexuels], donc tu es plus dangereuse ».

À partir du moment où les lesbiennes subvertissent les normes de genre, de sexualité et de parentalité, elles représentent une menace à l'ordre établi. L'accès à la parentalité par le biais de la PMA semble représenter l'aspect le plus subversif dans la continuité de l'indépendance émotionnelle et sexuelle participant à l'émancipation des lesbiennes vis-à-vis des hommes et de la contrainte à l'hétérosexualité.

5.2.4.4. Hétérosexisme, sexisme et continuum de la violence sexuelle

La contrainte à l'hétérosexualité et le déni d'existence des lesbiennes représentent le cœur de la lesbophobie. Dans les espaces publics, elle se manifeste pour punir le lesbianisme « affiché » et l'indisponibilité sexuelle des lesbiennes réaffirmant ainsi les frontières hétéronormatives de la ville et la dimension masculine des espaces publics. Les insultes que nous avons identifiées et les représentations des lesbiennes concernant les violences qu'elles subissent ne font pas référence uniquement au sexisme ou à l'hétérosexisme. Nous observons plutôt un entrelacement de ces deux rapports de pouvoir qui sont inhérents à la lesbophobie. Le sexisme semble bien identifié par les lesbiennes de notre corpus lorsqu'elles relatent l'hypersexualisation dont elles font l'objet quand elles comparent leur situation à celle des gays. C'est d'ailleurs ce qui participe à nuancer la gravité des violences qu'elles expérimentent puisque Yousra considère que les lesbiennes sont « protégées par le sexisme » et Joséphine dit que « les lesbiennes sont plus tolérées ». La dimension hétérosexiste des violences apparaît en filigrane dans leurs discours, comme l'illustre la remarque d'Ariane : « du coup dans notre malheur, en tant que lesbienne, on bénéficie d'une forme de fantasme ». Ariane exprime parfaitement la difficulté de distinguer ce qui relève d'une violence sexiste et hétérosexiste. C'est aussi ce que l'on observe avec Zélie :

« On partage des choses en commun, du point de vue de l'homophobie après il y a une oppression spécifique qui est liée au fait d'être une lesbienne et que les gays ne subissent car ce sont des hommes dont ils ne vivent pas le sexisme même si de fait l'homophobie est dérivée du sexisme. Les gays vont subir davantage d'agressions physiques contrairement à nous mais je pense c'est plus difficile pour nous ».

[Zélie, 34 ans, Paris, 20^{ème}]

Au sexisme, s'ajoute une « oppression spécifique qui est liée au fait d'être une lesbienne ». Or nous considérons que le sexisme est intrinsèquement constitutif de la lesbophobie. En effet, « *autant, elles peuvent être discriminées seulement en tant que femmes, autant, lorsqu'elles sont discriminées en tant que lesbiennes, le sont-elles toujours aussi en tant que femmes* » (Arc et Vellozzo, 2012 : 21). Ce n'est donc pas parce qu'elles font conjointement l'expérience de violences sexistes d'un côté et hétérosexistes de l'autre, que la lesbophobie doit être analysée comme l'addition des deux. Alors que la plupart des lesbiennes de notre corpus envisage l'addition des rapports de pouvoir en distinguant sexisme et lesbophobie comme le fait SOS homophobie, seulement deux enquêtées verbalisent l'intersection propre à la lesbophobie. Pour Yousra « le sexisme et la lesbophobie se nourrissent » et Noa identifie clairement la manière dont la contrainte à l'hétérosexualité pèse différemment sur les lesbiennes car ce sont des femmes :

« C'est tellement édifiant, l'hétéronormativité s'applique différemment sur les gays et les lesbiennes. Ils ne subissent pas le sexisme comme les femmes. Une femme va avoir beaucoup plus de contrainte à l'hétérosexualité, c'est un luxe de pouvoir se dire lesbienne.

[Noa, 32 ans, Paris 20^{ème}]

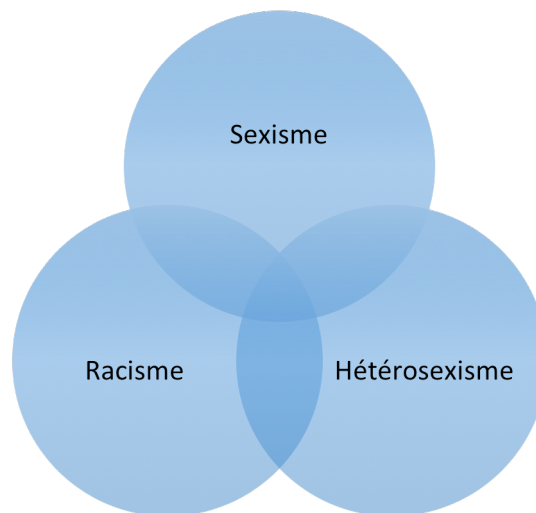
Dans la continuité des travaux menés par Lebreton et Chamberland, nous considérons que la lesbophobie est un concept pertinent pour penser l'articulation des différents rapports de pouvoir en prenant en compte la place singulière des lesbiennes dans les rapports sociaux :

« L'hétérosexisme ne renvoie pas qu'à une hiérarchie des sexualités mais à une imposition de l'hétérosexualité pesant lourdement sur les femmes, puisque c'est leur exploitation par la catégorie des hommes qui est ainsi organisée. L'hétérosexisme fait en quelque sorte écho à la notion de pensée *straight* développée par Wittig (1980), laquelle désigne l'ensemble des représentations idéologiques naturalisant l'hétérosexualité et infériorisant les sexualités alternatives »

(Chamberland et Lebreton, 2012b : 33)

Au-delà de sanctionner le lesbianisme, le poids de la contrainte à l'hétérosexualité qui pèse sur les lesbiennes participe aussi à maintenir la hiérarchie entre les sexes. La lesbophobie se révèle donc différente de l'homophobie vécue par les gays. L'analyse des insultes lesbophobes souligne également que le sexisme ne s'exprime pas de la même manière lorsqu'il s'impose

aux femmes hétérosexuelles et aux lesbiennes. La perspective intersectionnelle sur laquelle repose notre analyse des insultes met en évidence que les lesbiennes sont à la fois visées par des insultes en tant que lesbiennes (les insultes reposant sur une stigmatisation identitaire) et des insultes en tant que femmes (les insultes hypersexualisées). L'analyse de l'expérience du couple démontre qu'elles peuvent être confrontées de manière simultanée à ces deux types d'insultes. Les insultes hypersexualisées illustrent surtout le croisement entre le sexisme et de l'hétérosexisme. C'est la raison pour laquelle nous concevons la lesbophobie non pas comme une addition du sexisme et de l'homophobie mais bien comme l'expression d'un ensemble de rapports de pouvoir qui s'entremêlent :

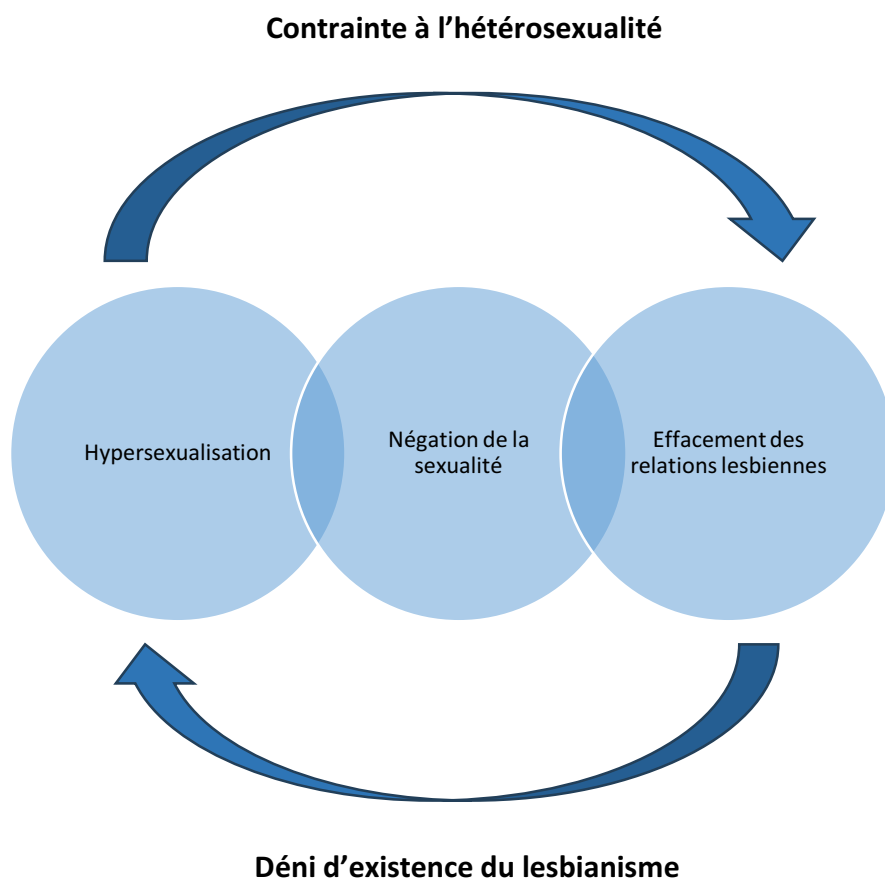


Étant donné que les lesbiennes se situent au « *carrefour de deux systèmes d'organisation sociale, soit le sexisme et l'hétérosexisme* » (Chamberland et Lebreton, 2012b : 38), nous proposons d'envisager la lesbophobie comme partie intégrante du *continuum* de la violence sexuelle (Kelly, 1988). Ce concept met l'accent sur l'éventail plus large des différentes formes d'abus et d'agressions que vivent les femmes, de la violence la plus ordinaire à celle pénalisée par la loi. Le harcèlement spécifique vécu par les lesbiennes rappelle « *en quoi la domination et l'appropriation des corps des femmes par les hommes constituent un lien structurant* » (Kelly, 1988 : 17) qui s'inscrit dans la continuité du harcèlement sexiste :

« Je fais le lien avec le harcèlement sexiste, dans beaucoup des agressions subies au quotidien il y en a pas mal que tu peux difficilement distinguer du sexisme, tu es confrontée à un lot de violences lié au fait que tu sois une femme, quand tu te fais siffler et insulter, que je sois lesbienne ou femme j'y aurais eu le droit donc à partir de là oui clairement, en tant que femme on est malheureusement habituée à s'en prendre tout le temps. Tu vas être agressée verbalement à ton boulot par des gens que tu connais, dans ta famille ou par un inconnu qui te lâche un « sale gouine ».

[Ariane, 25 ans, Paris 18^{ème}]

Comme l'exprime Ariane, ces violences peuvent se manifester n'importe où et n'importe quand. Qu'elles relèvent uniquement de la lesbophobie ou non, elles ont pour trait commun le fait que « *les hommes usent d'une variété de méthodes, d'abus, de contrainte et de force pour contrôler les femmes* » (Kelly, 1988 : 34). Dans les espaces publics, la lesbophobie reflète la tentative des hommes de contrôler le comportement des lesbiennes en procédant à une « *réassignation plus ou moins brutale des lesbiennes à la catégorie de femme* » (Chamberland et Lebreton, 2012a, 89). C'est de cette manière que « l'hégémonie hétérosexuelle » de la ville est maintenue et contrôlée. La lesbophobie participe ainsi à sanctionner l'autonomie des lesbiennes en les réassignant brutalement à leur statut de femmes. Alors que l'une des critiques principales adressées à la notion d'homophobie est d'invisibiliser les lesbiennes, la lesbophobie permet, selon nous, d'articuler le genre à la sexualité en prenant en compte la position particulière des lesbiennes dans les rapports sociaux. L'expérience des lesbiennes visibles à Paris est révélatrice de la manière dont la contrainte à l'hétérosexualité pèse différemment, si ce n'est davantage, sur les lesbiennes comparativement aux gays et aux femmes hétérosexuelles. C'est à ce titre que les lesbiennes sont le catalyseur de violences situées à l'intersection du genre et de la sexualité :



Notre réflexion sur la lesbophobie pourrait être approfondie en comparant non seulement les violences vécues par les gays mais aussi celles vécues par les femmes hétérosexuelles en y intégrant la dimension de la « race » et de l'âge.

Parmi les dernières questions que nous avons posées en fin d'entretien, la dernière était formulée comme suit : « il y a un adage qui associe l'invisibilité aux lesbiennes, pourquoi selon vous ? ». Les réponses des enquêtées rappellent la nécessité d'une perspective intersectionnelle pour examiner leurs expériences et leurs pratiques dans les espaces publics. L'invisibilité des lesbiennes dans la ville ou plutôt leur invisibilisation est à la fois le résultat d'une socialisation à la ville différenciée qui contraint toutes les femmes à moins occuper les espaces publics et la conséquence des « oppressions multiples » auxquelles elles sont exposées au quotidien en tant que lesbiennes :

« J'ai l'impression que l'invisibilité est un moyen de protection autant chez les lesbiennes que chez les femmes dans la rue. On n'a pas la force, même si on répond

on s'expose encore plus donc c'est un peu le meilleur moyen de survie et de pas se faire emmerder. En fait, la femme est beaucoup sur l'intuition et ça ressort encore plus chez la lesbienne qui est dans une position et un environnement hostile du coup elle se sert de son intuition en analysant son entourage, les gens, le lieu, à quel degré elle peut être invisible ou non »

[Fionia, 27 ans, Paris 20^{ème}]

« Les meufs sont très peu dans l'espace public dont elles subissent moins dans mais ça ne veut pas dire qu'elles subissent moins d'oppressions. Non seulement, les gays sont visibles donc les discriminations qu'ils vivent sont plus visibles. Les lesbiennes vivent des oppressions multiples, c'est d'ailleurs pour cette raison qu'elles feront moins le choix de la visibilité »

[Marwa, 23 ans, Colombes]

L'invisibilisation semble relever d'un « choix », d'un « moyen de protection » et d'un « moyen de survie » pour reprendre les mots de Fionia et de Marwa. C'est en tant que stratégie que nous l'analysons bien qu'elle révèle que l'orientation sexuelle participe d'un inégal accès à l'espace urbain parisien. En quoi consiste cette invisibilisation ? Dans quel contexte en font-elles usage ? Et que nous dit-elle de l'appropriation des espaces publics par les lesbiennes ? C'est ce que nous nous apprêtons à aborder dans le dernier chapitre.

Chapitre 6 – Les pratiques des lesbiennes dans les espaces publics

La lesbophobie a des conséquences non négligeables sur les pratiques des lesbiennes à Paris. Elle participe au processus d'apprentissage que traversent les lesbiennes dans le cadre d'une socialisation différentielle à la ville marquée par des sanctions négatives (allant du regard désapprouvateur aux violences verbales, physiques et sexuelles). Dans ce cadre et à partir des multiples interactions propres aux espaces publics, les lesbiennes intériorisent et incorporent un ensemble de « *manières de voir, de sentir et d'agir, d'habitudes corporelles [...] de catégories de perceptions et d'appréciation* » (Lahire, 2013 : 121). L'analyse des pratiques spatiales des lesbiennes c'est-à-dire « *les gestes habituels, les trajets réguliers et plus généralement l'ensemble des microdécisions* »³¹² qu'elles opèrent dans l'espace nous permet de comprendre de quelle manière la lesbophobie est une expérience socialisatrice et par quels arrangements elles trouvent leur place à Paris malgré les contraintes extérieures d'un milieu qui leur est hostile.

Par peur ou par anticipation des violences, les couples lesbiens peuvent choisir de ne pas divulguer la nature de leur relation en évitant de se témoigner de l'affection. Ce qui est en jeu c'est donc la manière dont les lesbiennes négocient leur visibilité en ajustant leurs comportements en public. Les marques d'affection constituent ainsi « *un bon indicateur pour évaluer le poids des normes sociales et leur intériorisation dans les pratiques du quotidien* » et sont révélatrices « *de ce qui est socialement faisable ou pas et de ce qui est publiquement montrable ou pas* » (Blidon, 2008 : 3). En effet, selon une enquête³¹³ de la Fondation Jean Jaurès sur l'impact des LGBTphobies publiée en 2019, les violences qui ont lieu dans les espaces publics induisent :

« Un sentiment d'insécurité qui conduit nombre de LGBT à adapter leurs pratiques quotidiennes par des stratégies d'invisibilité dans l'espace public : près de deux tiers

³¹² « Pratiques spatiales et quotidien en géographie », *Géoconfluences*, disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/pratiques-spatiales-et-quotidien-en-geographie>

³¹³ Etude réalisée par l'Ifop pour la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais, réalisée en partenariat avec la Fondation Jean Jaurès et la Dilcrah par questionnaire auto-administré en ligne du 12 au 24 avril 2019 auprès de 1129 personnes homosexuelles, bissexuelles et transgenres, extrait d'un échantillon global de 13346 personnes représentatif de la population métropolitaine âgée de 18 ans et plus.

des LGBT ont ainsi évité de se tenir la main (62%) ou d'embrasser (63%) un partenaire de même sexe en public »

(Fondation Jean Jaurès, 2019 : 1)

Nous considérons que ces marques d'affection représentent l'une des manières dont s'exprime l'appropriation et le marquage³¹⁴ des espaces publics. En effet, comme nous l'avons vu l'espace hétérosexuel est un acte performatif naturalisé par la répétition et la régulation. Cette répétition s'exprime notamment par les marques d'affection des couples hétérosexuels et la régulation se manifeste par les insultes lesbophobie en particulier. De ce fait, contrairement aux couples hétérosexuels qui ont la liberté de « pratiquer » l'hétérosexualité dans la ville, les lesbiennes en tant que « dissidentes sexuelles »³¹⁵ (Valentine, 1996) s'autorisent à être visiblement présentes dans des espaces et des lieux spécifiques : les lieux du possible.

Après avoir montré comment « l'hégémonie de l'hétérosexualité » (Valentine, 1993a) s'exprime et se reproduit par le biais de la lesbophobie dans le chapitre précédent, nous souhaitons examiner à présent la manière dont « la suprématie spatiale de l'hétérosexualité »³¹⁶ (Valentine, 1993a) s'exprime à travers l'invisibilisation des couples lesbiens. Il s'agit d'une stratégie de dissimulation qui consiste à ne pas être perçue comme lesbienne pour se prémunir des violences. Si elles tendent à effacer leur présence dans la ville, cela signifie-t-il pour autant qu'elles ne sont pas en mesure de s'approprier les espaces publics ? En nous appuyant sur la notion d'*agency* (agentivité) c'est-à-dire la « *capacité à agir par-delà les déterminismes* » (Haicault, 2012 : 11), nous envisageons l'invisibilisation à la fois comme une entrave au « droit à la ville » mais aussi comme une stratégie d'évitement des violences ce qui en fait également une ressource pour pratiquer malgré tout l'espace urbain à Paris.

³¹⁴ La simple présence des corps représente une forme de marquage en soi.

³¹⁵ Notre traduction : « Sexual dissidents ».

³¹⁶ Notre traduction : « Spatial supremacy of heterosexuality »

6.1 L'invisibilisation : une stratégie qui structure le comportement des couples en public

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, la lesbophobie structure les expériences quotidiennes des lesbiennes dans les espaces publics. Elle induit un sentiment d'hypervigilance qui entraîne les lesbiennes à anticiper la probabilité d'être importunées et violentées, surtout lorsqu'elles se déplacent en couple. Notre observation s'inscrit dans celle faite par Didier Eribon au sujet des gays (1999) :

« La possibilité de l'agression verbale ou physique reste omniprésente et, en tout cas, elle a été souvent déterminante dans la manière dont ils ont construit leur identité personnelle, en développant notamment une capacité à percevoir le danger ou en apprenant à contrôler très sciemment leurs gestes et leurs paroles ».

(Eribon, 1999 : 30)

Les données de notre terrain font apparaître que l'invisibilisation, c'est-à-dire le fait de dissimuler sa relation de couple, est une stratégie que les lesbiennes déploient de manière consciente et parfois inconsciente dans l'objectif d'éviter toute forme d'hostilité y compris les manifestations de lesbophobie. Elle consiste à éviter les marques d'affection envers sa partenaire selon certains contextes et espaces à Paris et en fonction de certaines personnes coprésentes, voire ne pas en témoigner du tout.

Dans le chapitre dédié aux violences spécifiques vécues par les personnes LGBT de l'enquête Virage, trois formes de contrôle de la visibilité des couples ont été identifiées : « *une absence de prévention, un refus systématique de faire apparaître sa sexualité dans l'espace public et une adaptation selon certains espaces* » (Trachman et Lejbowicz, 2021 : 378). Parmi les 94 répondantes lesbiennes, 41,9% évitent, par crainte, de se tenir par la main ou de s'embrasser dans certains lieux. Ce chiffre fait écho à notre travail car l'ensemble des lesbiennes de notre corpus ne sont ni dans une absence de prévention ni dans un refus automatique de faire apparaître leur sexualité mais plutôt dans un ajustement permanent de leur gestuelle amoureuse. L'invisibilisation est une conséquence de leur propre expérience de la lesbophobie mais repose aussi sur un ensemble de facteurs qui alimentent la peur des violences qu'elles encourent et participent à leur socialisation urbaine. Pour parvenir à cette invisibilisation, les lesbiennes sont contraintes de déployer des tactiques d'évitement et de contournement par le biais de l'anticipation et de l'autocensure.

6.1.1. Anticipation et peur de la lesbophobie : des facteurs multiples qui déterminent l'invisibilisation

La peur et l'anticipation de la lesbophobie dans les espaces publics sont le résultat d'un ensemble de facteurs qui contraignent les lesbiennes à invisibiliser leur couple dans la ville. Comme nous le verrons plus loin dans le chapitre, il s'agit d'une invisibilisation partielle qui dépend largement du contexte et de la situation dans laquelle se trouvent les lesbiennes.

L'une des premières observations faites par les lesbiennes de notre corpus est le lien entre leur expérience en tant que femmes et en tant que lesbiennes. Conscientes du harcèlement sexiste dont elles peuvent faire l'objet lorsqu'elles se déplacent seules, elles déclarent que le fait d'être identifiée comme lesbienne par le biais de leur couple est un « facteur aggravant » dans les espaces publics, comme le souligne Diane :

« L'expérience que j'ai seule, quand je suis perçue comme une femme, conditionne ce que je m'autorise en couple. Ma copine pense que si on est perçues en tant que lesbienne ça va être un facteur aggravant, et je pense qu'elle a raison ».

[Diane, 34 ans, Paris 13^{ème}]

Elise précise ainsi que « deux femmes ensemble c'est encore pire », en particulier dans son cas car elle « cumule » :

« Ce n'est pas juste lié au fait de se montrer en tant que couple mais c'est déjà compliqué d'être une femme dans l'espace public. C'est le premier problème, donc deux femmes ensemble c'est encore pire, ça rajoute quelque chose, c'est un cumul, tu es gouine, tu es noire et tu te montres. C'est encore une étape supplémentaire de te montrer au naturel dans la rue ».

[Elise, 29 ans, Paris 11^{ème}]

En effet, « se montrer au naturel dans la rue » a un coût qui est sanctionné par le harcèlement spécifique auquel les lesbiennes sont exposées. Au regard des tensions inhérentes du milieu urbain et du contrôle social qui s'exerce sur elles, les lesbiennes sont contraintes de s'adapter aux situations sociales engendrées par l'hostilité des interactions. Si les lesbiennes s'invisibilisent c'est donc pour éviter d'être exposées à la lesbophobie lorsqu'elles « affichent » leur relation :

« Toutes les fois où je me suis affichée j'ai été emmerdée. Donc, c'est vrai que maintenant, je me formate un peu, je ne dirais pas que je me cache mais... Je me

conditionne un peu. Toutes les fois où j'ai montré des signes d'affection, que j'ai tenu la main de ma copine dans la rue, j'ai eu des emmerdes et même quand ça ne va pas jusque-là, tu es forcément regardée, épiée ».

[Blanche, 42 ans, Paris 14^{ème}]

« J'ai un peu de mal à être visible en couple. Quand ma copine essaie de me prendre la main je lui dis qu'il y a des gens, des enfants. C'est con, je le sais que c'est con. Une part des regards des gens me met mal à l'aise et je n'ai pas envie d'envenimer cette espèce de haine que les gens peuvent avoir envers les gays et les lesbiennes, je sais c'est débile. Je n'ai pas envie que les gens disent "regarde, elles s'exposent, elles le revendiquent", moi je ne suis pas comme ça. Je n'ai pas envie d'attiser encore plus la haine ».

[Mila, 27 ans, Paris 10^{ème}]

C'est l'exposition du couple et les réactions qui en découlent (des regards aux violences) qui amènent Blanche à « se conditionner » et Mila à être « mal à l'aise » en public. Au-delà de la gêne occasionnée par les regards des personnes coprésentes, Mila établit un lien entre la visibilité de son couple (se tenir la main) et la haine que cela peut « attiser » et « envenimer ». Les deux mots qu'elle utilise suggèrent qu'une marque d'affection échangée avec sa partenaire peut aggraver la situation voire provoquer la haine qu'elle mentionne. En anticipant cette éventualité, elle endosse ainsi la responsabilité d'une potentielle agression. En effet, les lesbiennes sont toujours sur le qui-vive, elles « *ne savent jamais sur quel pied danser dans l'interaction quotidienne [...] s'il faut se préparer au sourire ou à la grimace ; ne savent pas quand, ni de qui, viendront l'insulte le mépris, l'agression* » (Delphy, 2008 : 29).

La prise en compte de la probabilité qu'une telle « haine » puisse s'exprimer s'observe par l'emploi récurrent de la notion de « risque » par les enquêtées :

« Ma propre expérience suffit largement (*rires*). La première fois que j'ai embrassé ma première copine, on n'avait aucune conscience des risques et on s'en est pris plein la gueule donc ça a largement suffi à comprendre le risque encouru ».

[Monique, 42 ans, Montreuil]

« Je ne sais pas ce que les gens peuvent penser ou faire en nous voyant, j'ai très peu confiance en l'Autre. Parfois j'essaye de me dire que les gens auraient honte de dire ou faire quelque chose, peut-être que ça serait le cas mais il y aura forcément au moins une personne qui sera prise par son homophobie et son dégoût. On pourrait se faire

cracher dessus par exemple, donc je n'ai pas envie de prendre ce risque-là pour moi et ma copine. Je préfère éviter tous les problèmes possibles »

[Yumna, 25 ans, Paris 20^{ème}]

Le risque renvoie à un sentiment « *de danger attendu par rapport à des dommages futurs, un sentiment de menace potentielle* » (Joffe et Orfali, 2005 : 121). Dans notre recherche, il fait référence à deux aspects constitutifs de l'anticipation des lesbiennes. Le premier est lié à l'expérience concrète des violences comme l'indique Monique. Durant son adolescence, c'est parce qu'elle a été agressée physiquement par un groupe de jeunes hommes lorsqu'elle a embrassé pour la première fois sa copine dans un lieu public qu'elle comprend dorénavant « le risque encouru ». Le second aspect, lié au premier, fait référence à l'incertitude des lesbiennes quant à la probabilité d'être agressées que mentionne Yumna. En effet, comme le souligne Christine Delphy au sujet des personnes en position de domination, « *la vie des Autres se déroule dans l'incertitude sur la bonne façon d'interpréter chaque interaction, dans un doute permanent et épuisant sur le sens de ce qui est en train de se passer* » (Delphy, 2008 : 30). Cette incertitude est aussi liée à l'imprévisibilité des interactions dans la ville où chaque nouvelle interaction produit une nouvelle situation à définir. C'est la raison pour laquelle Yumna « préfère éviter tous les problèmes possibles ». Ces « problèmes » englobent tous les types de violences que les lesbiennes anticipent jusqu'au « scénario le plus horrible » :

« J'ai tendance à projeter tous les scénarios possibles et le scénario le plus horrible peut arriver donc je ne vais prendre aucun risque. Quand on se fait insulter ça ne me fait pas plaisir tout comme ça ne me fait pas plaisir de ne pas répondre. La question c'est qu'est-ce que mon comportement va générer par la suite et souvent le mieux c'est de rentrer chez nous ».

[Louise, 31 ans, Paris 18^{ème}]

Si Louise dit ne vouloir « prendre aucun risque » c'est qu'elle a déjà subi une agression violente en couple lorsqu'elle vivait à Montpellier plusieurs années auparavant. Un soir, elle marchait côte à côte avec sa copine de l'époque pour rentrer chez elles lorsqu'un groupe de six jeunes hommes « blancs de 22 ans » les ont vues et ont compris qu'elles étaient en couple. Ils les ont insultées de « gouines » et les ont questionnées sur leurs pratiques sexuelles tout en les menaçant. Le couple les a ignorés et a continué d'avancer mais le groupe l'a suivi et « c'est parti très vite ». Ils les ont séparées, pendant qu'ils frappaient sa copine qui « avait une

apparence masculine », Louise raconte « qu'ils n'avaient clairement pas envie de me taper, c'était des menaces de viol pour me corriger parce que j'étais plus féminine ». Des personnes sont arrivées au bon moment et elles ont pu s'enfuir. Jusqu'à aujourd'hui, cette expérience conditionne le rapport que Louise entretient avec la gestion de sa visibilité en couple mais aussi avec ses peurs :

« Quand je pense juste à moi, je pense directement à la potentielle agression sexuelle et quand je suis avec une personne et selon son expression de genre, j'apprehende la violence physique, c'est ce qui s'est passé avec ma première copine à Montpellier ».

Pour d'autres comme Yumna, ce n'est pas le fait d'avoir déjà expérimenté ces violences qui alimente l'anticipation mais une peur fondée sur des projections faisant référence à un scénario morbide :

« Je me rappelle une fois, on allait au cinéma et elle m'a pris la main alors qu'on traversait la route et moi ça m'a beaucoup crispé, j'ai eu vraiment peur qu'un mec nous fonce dessus en voiture et que ce soit fini pour nous ».

[Yumna, 25 ans, Paris 20^{ème}]

Qu'elles soient fondées sur des expériences vécues ou non, les peurs des lesbiennes soulignent que le risque zéro n'existe pas dans les espaces publics. Dans la ville, le flux important de personnes génère sans cesse de nouvelles situations d'interactions qui demandent aux lesbiennes de compter « *sur la possibilité (et probabilité) d'être agressées* » (Zeilinger, 2004 : 202) afin d'éviter une « catastrophe » :

« On ne sait jamais sur qui on peut tomber et comment ça va se passer, dans quel état tu vas être. Je préfère prévenir que guérir donc j'anticipe avant qu'il se passe une catastrophe. C'est peut-être pour ça que je n'ai jamais vécu d'agressions physiques en couple ».

[Violette, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

Le fait que Violette n'ait jamais été confrontée à des violences physiques en couple s'explique selon elle par le fait qu'elle « préfère prévenir que guérir », qu'elle anticipe. C'est ce qu'explique Claire en insistant sur la place qu'occupe l'anticipation dans les espaces publics et c'est aussi ce que mentionne Céleste au sujet du fait « de ne pas prendre de risque » :

« Je n'ai jamais vécu de violences physiques mais ça aurait pu se passer si je n'avais pas anticipé et je ne pense pas que je délire, ça aurait pu très bien arriver. Donc j'anticipe les violences en permanence ».

[Claire, 29 ans, Paris 20^{ème}]

« Mon épouse ne se sent pas à l'aise en public, elle ne veut pas qu'on nous regarde, qu'on se fasse agresser, elle préfère ne pas prendre de risque. Et je pense que c'est pour ça qu'on n'a jamais été agressée, parce qu'on est invisibles ».

[Céleste, 31 ans, Paris 20^{ème}]

Claire est convaincue qu'elle aurait très bien pu être agressée physiquement si elle ne faisait pas aussi attention « en permanence ». Et Céleste affirme que c'est parce qu'elles sont « invisibles » avec son épouse qu'elle n'ont jamais été agressées. Nous retrouvons encore une fois ici la responsabilité et la charge hétéronormative qui pèsent sur les lesbiennes pour préserver leur intégrité physique. L'anticipation représente ainsi une tactique qui « *n'est pas uniquement basée sur l'expérience réelle de la violence, mais aussi sur le fait de savoir qu'une telle violence est possible et probable* » (Zeilinger, 2004 : 202). Par la fréquence de son usage qui amène les lesbiennes à être constamment en hypervigilance, cette tactique d'évitement structure les comportements des lesbiennes dans les espaces publics jusqu'à en devenir un automatisme qui finit par s'intégrer à la charge hétéronormative.

Cette tactique n'est pas forcément pensée comme telle, c'est à travers l'expression de la peur des violences que les lesbiennes expriment les principales raisons qui les incitent à s'abstenir de s'embrasser ou de se tenir la main en public (Eduarda et Salvador, 2014 ; Chetcuti-Osorovitz et Jean-Jacques, 2019). Le lien entre peurs et visibilité a été abordé pendant les entretiens comme le raconte Ingrid : « le fait d'être visible dans la rue ça m'a donné des peurs que je n'avais pas avant ». Ces peurs s'articulent autour des violences verbales mais se concentrent surtout sur les agressions physiques et sexuelles venant d'hommes :

« Je ne fais pas confiance aux hommes du tout dans l'espace public. Je pars du principe qu'ils sont capables de tout, donc sur l'échelle de mes peurs ils sont tout en haut car ils sont capables de m'insulter et de m'agresser ».

[Yumna, 25 ans, Paris 20^{ème}]

« J'anticipe tout ce qui peut aller plus loin qu'un simple regard ou une insulte. Je n'ai pas envie de tenter le diable et puis ça reste de la domination, quand l'homme est plus grand, il est plus imposant donc ça me fait peur. C'est par instinct de protection que je

m'invisibilise. Même si c'est un peu con car je fuis la chose, je préfère ça que de me faire péter le nez, qu'on en vienne à une agression physique »

[Claire, 29 ans, Paris 20^{ème}]

« Ce que j'appréhende le plus en couple ce sont les violences verbales et physiques. La violence physique étant immédiatement la pire sachant que j'ai réussi à y échapper la seule fois où j'aurais pu y être confrontée. J'ai toujours eu peur de la violence physique et du viol notamment parce que c'est arrivé à des amies. Donc je me suis construite avec cette peur-là qui a ensuite structuré ma manière d'être dans l'espace public ».

[Rose, 24 ans, Paris 7^{ème}]

Alors même que notre travail et les données existantes démontrent que les lesbiennes sont majoritairement exposées aux violences verbales dans les espaces publics, la peur de l'agression physique et de celle du viol soulignent la place déterminante qu'occupent les insultes lesbophobes dans les peurs ressenties par les lesbiennes : elles font planer la menace de violences plus graves qui nourrissent leurs craintes. Souvent, la violence verbale est le prélude à une agression physique. Les incidents « mineurs » sont donc souvent traumatisants car ils font placer une menace plus grande et suggèrent qu'un événement « plus grave » pourrait arriver (Valentine, 1993a).

Nous pouvons ainsi effectuer un lien entre cette peur et la peur sexuée, notion développée par Marylène Lieber (2008) pour nommer la peur ressentie par les femmes hétérosexuelles dans les espaces publics. Les femmes tendent ainsi « à considérer leur appartenance sexuée comme source d'une forme de "vulnérabilité" » (Lieber, 2008 : 214), raison pour laquelle elles mettent en place des tactiques d'évitement de certains espaces. Selon Lieber, cette peur se caractérise suivant trois aspects : elle concerne toutes les femmes quelle que soit leur catégorie sociale ; elle est ressentie quel que soit le lieu, en particulier la nuit lors des déplacements solitaires ; elle s'exprime davantage dans les espaces plus investis par les hommes ce qui donne l'impression aux femmes de ne pas être à leur place. Fruit d'une socialisation différentielle à la ville et des discours sur l'insécurité, la peur sexuée « est basée sur de profonds stéréotypes qui alimentent l'idée que les femmes sont vulnérables par essence et qu'elles sont mieux à la maison » (Lieber, 2008 : 274). Pour autant, même si Lieber remarque qu'il existe un décalage entre les représentations des lieux dangereux et l'expérience des agressions dans les espaces publics, les peurs sexuées sont alimentées par la réalité des

violences auxquelles sont exposées les femmes dans les espaces publics, en particulier le harcèlement sexiste et sexuel.

C'est ici que nous faisons un parallèle entre la peur sexuée et la peur ressentie par les lesbiennes de notre corpus. Toutes ont fait l'expérience du harcèlement sexiste dans leur trajet quotidien (de jour comme de nuit), cinq d'entre elles ont déjà été agressées physiquement dans les espaces publics, et une a été victime d'une tentative de viol dans le métro parisien. Elles considèrent également qu'apparaître en couple est un facteur aggravant de violences puisqu'elles ont toutes été exposées aux insultes lesbophobes dans la ville, et pour certaines, à des violences physiques et sexuelles. Nous observons ainsi que la peur des lesbiennes s'entremêle à la peur sexuée et est de la même manière la conséquence d'un « savoir-faire procédural » car c'est le fait de « *savoir à quel type de violences elles s'exposent qui les incitent à mettre en œuvre un savoir-faire qui prend la forme de tactiques* » (Lieber, 2008 : 232).

Parallèlement à leurs expériences personnelles de lesbophobie, les lesbiennes de notre corpus sont aussi conscientes de la réalité des agressions à l'encontre des lesbiennes par le biais d'un ensemble de facteurs qui alimentent leurs peurs comme l'explique Bonnie :

« Je m'invisibilise parce que je n'ai pas envie d'être salie par ces regards. Donc c'est de l'anticipation, et aussi il y a une peur de l'agression sexuelle ou physique je pense. Ce qui joue aussi ce sont les histoires qu'on te raconte. Ma cousine qui vit à Nice m'a raconté qu'une fois sa meuf l'a raccompagnée et elles se sont fait un bisou. Quand sa meuf est partie, elle est rentrée dans sa résidence et deux mecs sont sortis de nulle part et lui ont dit "espèce de sale lesbienne". Ils lui ont craché dessus et lui on dit qu'ils allaient lui montrer ce que c'est un mec. Ils lui ont dit des choses horribles. Elle était traumatisée, elle a eu très peur. Donc moi j'ai toujours peur que ce genre de chose finisse par arriver. Ce qui est flippant, c'est que ça les fait chier les mecs qu'on n'ait pas besoin de bite. J'ai toujours peur que ça passe outre le simple fait de dire ce genre de choses et qu'ils passent à l'acte. Parce que des gays et des lesbiennes qui sont agressés il y en a. Il y a aussi le fait que ma copine connaisse toutes les statistiques de SOS homophobie qui font état d'une augmentation des agressions »

[Bonnie, 31 ans, Paris 13^{ème}]

Pour Bonnie, le fait de ne pas avoir de marques d'affection en public est lié au fait qu'elle anticipe la probabilité « d'être salie » par des regards masculins, un événement qui lui est déjà arrivé fréquemment en couple. En effet, comme nous l'avons observé, les regards participent à « faire événement » et représentent déjà une forme d'intrusion et de menace. Comme

d'autres lesbiennes de notre corpus, elle évoque aussi la peur « de l'agression sexuelle ou physique ». Bonnie a déjà été attouchée sexuellement par un groupe de jeunes hommes dans un lieu public lorsqu'elle était à Marseille avec sa copine. Sa peur qu'une telle agression se reproduise est donc bien réelle mais elle est aussi alimentée par les « histoires » qu'on lui raconte. Comme nous pouvons le lire dans cet extrait, sa cousine qui est aussi lesbienne a été violemment agressé (insulte et crachat) et a subi des menaces de viol de la part de deux hommes qui l'ont suivie après avoir embrassé sa copine pour lui dire au revoir. Pour Bonnie, cet événement contribue à lui faire craindre qu'un jour « ce genre de chose finisse par arriver ». De plus, le fait que sa copine soit bénévole à SOS homophobie participe aussi à nourrir cette peur car elle connaît les données de l'association « qui font état d'une augmentation des agressions » à l'encontre des gays et des lesbiennes.

La médiatisation d'agressions gayphobes et lesbophobes représente ainsi un premier facteur rappelant aux lesbiennes le risque potentiel qu'elles encourent si elles sont visibles en couple :

« Il y a l'environnement ou la peur quand on lit ce qu'il se passe dans les médias, la peur de tomber sur un mauvais mec et de me faire tabasser la gueule. Je n'ai pas envie de provoquer une situation à risque. Donc ce risque je le prends quand je sais qu'il n'y en a pas ».

[Céleste, 31 ans, Paris 20^{ème}]

« Quand tu vois parfois sur Facebook qu'un type gay s'est fait cassé la gueule parce qu'il est sorti de boîte, comme je me tiens vachement au courant de ce qui se passe ça conditionne un peu, ça peut encore arriver donc tu fais de la prévention ».

[Aimée, 38 ans, Paris 10^{ème}]

Le fait de prendre connaissance d'agressions par le biais des médias et des réseaux sociaux conditionne les lesbiennes à toujours anticiper le pire. C'est ce qui pousse Céleste à ne pas « provoquer une situation à risque » et Aimée à faire de la « prévention ». Dans les deux cas l'objectif est de réduire la probabilité de « se faire casser la gueule ».

À ces « fait divers », s'ajoute un second facteur, celui de l'expérience de telles violences vécues par l'entourage amical. Violette dit avoir « des potes qui se sont fait agresser » physiquement et c'est aussi le cas de Diane et de Fionia :

« Ma copine et moi on à toujours en tête les faits divers, de gens qui se sont fait cassé la gueule en rentrant de soirée parce qu'ils n'avaient pas fait gaffe. Moi aussi je l'ai en tête parce que plusieurs potes gays ont été tabassés toujours dans un cadre où ils ont baissé la garde ».

[Diane 34 ans, Paris, 13^{ème}]

« Je pense qu'en arrivant à Paris j'étais très innocente, j'avais moins de limites. Aujourd'hui c'est différent et c'est vrai j'ai déjà entendu des histoires. Par exemple, une amie d'amie a été frappée en voulant défendre sa copine qui se faisait draguer à la sortie d'un bar. Du coup, ça va jouer sur la peur le soir, et amener à ne vouloir jamais répondre ».

[Fionia, 27 ans, Paris 20^{ème}]

La nuit est évoquée par Diane et Fionia car c'est le cadre temporel associé aux sorties festives et alcoolisées. Dans ce cadre, nous pouvons supposer que la désinhibition des couples peut les amener à « baisser la garde » lorsqu'ils rentrent chez eux comme le suggère Diane. Le contexte de sortie nocturne peut également « jouer sur la peur le soir » comme l'indique Fionia. Paradoxalement, alors que pour certaines lesbiennes de notre corpus, la nuit représente un espace de liberté dans lequel elles peuvent s'autoriser parfois des moments de légèreté en couple, la nuit est aussi un espace de vigilance car « ça peut dégénérer plus vite » :

« Je ne sais pas il y a une sensation de danger le soir, peut-être parce qu'il y a moins de monde dans la rue, dans les transports et que les choses peuvent se passer plus vite, que ça peut dégénérer plus vite. Les gens le soir ont potentiellement bu. Donc il y a plein d'éléments qui font que je me méfie un peu plus ».

Même si les lesbiennes de notre corpus déclarent être autant agressées de jour comme de nuit, nous pouvons supposer que la dimension sociale de la nuit joue un rôle dans le fait qu'elles soient plus en alerte à ce moment de la journée. Selon Lieber (2008), « *la dimension sociale de la nuit induit l'idée persistante qu'une femme seule est disponible sexuellement* » (Lieber, 2008 : 219). Comme nous l'avons vu à travers les insultes hypersexualisées, les lesbiennes sont toujours perçues comme étant disponibles sexuellement. Ici, ce n'est pas tant cet aspect qui rentre en compte que le fait d'associer la nuit à un cadre hostile dans lequel elles seraient plus susceptibles de croiser des hommes potentiellement menaçants s'ils découvrent qu'elles sont lesbiennes. Cette croyance est entretenue par leurs expériences

vécues, par celle de leur entourage amical et par les « fait divers ». Les lesbiennes ne vont pas forcément avoir peur mais elles seront toujours en « alerte » :

« Le soir que ce soit ici [dans le 11^{ème}], dans le 17^{ème} ou à Saint-Ouen, passé minuit quand il n’y a pas grand monde la nuit, je fais toujours attention. Je touche du bois, je n’ai jamais été agressée sexuellement ou tabassée. Mais je suis toujours en alerte parce que je sais ce que c’est comme situation, d’être agressée par des hommes, seule en tant que meuf dans la rue ou avec sa meuf. J’ai plein de potes à qui c’est arrivé donc je suis alerte avec ou sans marque d’affection. Si on rentre chacune les mains dans les poches, je suis alerte, ça c’est clair ».

[Amel, 28 ans, Saint-Ouen]

Tous les discours ci-dessus illustrent la manière dont les récits d’agressions ont une influence sur l’anticipation et les peurs des lesbiennes. Ils s’inscrivent dans le continuum des violences qu’elles ont elles-mêmes expérimentées et participent à conditionner leurs comportements en couple. Le fait de connaître une lesbienne à qui cela est déjà arrivé peut même venir entériner la nécessité, pour certaines, de ne jamais échanger de marques d’affection en public :

« Dernièrement j’ai accueilli une chanteuse qui est passée à Cineffable³¹⁷, une jeune lesbienne d’une vingtaine d’années. L’autre fois elle a tenu la main de sa copine dans l’espace public à Paris et une bande de mecs leur a dit “d’aller se suicider” et elle en a fait une chanson. Je trouve ça insupportable, ça me rend dingue, j’ai des envies de violences après donc je ne veux pas subir ça, c’est trop dur. Je suis trop idéaliste en tant qu’anarchiste pour affronter la réalité. Parfois, je ne la supporte pas cette réalité, cette intolérance qui va jusqu’aux violences physiques, au meurtre, au viol, c’est dur. Du coup, on ne s’est jamais tenue la main avec mon épouse et je n’ai jamais été identifiée comme lesbienne dans l’espace public ».

[Paulette, 48 ans, Montreuil]

« L’intolérance qui va jusqu’aux violences physiques, au meurtre et au viol » sont les raisons principales qui poussent Paulette à ne jamais porter d’affection à son épouse en public. Elle est d’ailleurs la seule enquêtée à avoir explicitement déclaré s’invisibiliser en couple tout le temps et en tout lieu à Paris. Elle explique s’ « autocensurer complètement » car elle a « trop peur de la réaction des hommes » et de se « prendre une baigne ». C’est pour cela qu’elle

³¹⁷ Festival international du film lesbien et féministe de Paris.

s'autorise à tenir la main et à embrasser son épouse uniquement pendant la Marche des fiertés, c'est-à-dire, une fois dans l'année.

Le dernier facteur qui alimente la peur et l'anticipation des lesbiennes dans la ville résulte de certaines réactions des membres de la famille, très souvent des mères, prenant la forme d'un avertissement traduisant une inquiétude. Par le biais de phrases telles que « fais attention », les lesbiennes intègrent le fait qu'elles s'exposent à un risque voire à un danger en public lorsqu'elles témoignent de l'affection à leur partenaire. Dahlia explique que sa mère lui a « envoyé un signal hyper négatif par rapport à ça » et Zélie reconnaît que cela « a le don de l'énerver » quand la sienne lui rappelle de « faire attention » de ne pas « trop se montrer » :

« Quand j'étais ado que ma mère a su que j'étais lesbienne, la seule chose qu'elle m'a dite c'est "oui tu sais moi je suis très tolérante et ouverte mais dans la rue fais attention quand même, tout le monde n'est pas aussi tolérant". Donc elle m'a envoyé un signal hyper négatif par rapport à ça ».

[Dahlia, 36 ans, Pantin]

« Ma mère m'a souvent dit de faire attention dans les lieux publics. Quand on venait la voir à Bagneux elle me demandait si on faisait attention de ne pas trop se montrer ce qui avait le don de m'énerver. Je me montre si je veux, ce n'est pas ma faute s'il se passe quelque chose, j'ai juste envie de vivre ma vie. Je ne crois pas avoir des amies qui se soient fait casser la gueule mais la médiatisation de ces actes te rappelle que ça peut se passer. J'ai l'impression d'être plutôt protégée et de ne pas avoir été exposée à énormément de violences mais je suis consciente que je risque davantage dans la rue en étant visible. J'ai beaucoup plus peur de ça depuis que j'ai fait mon *coming out* alors qu'avant quand je sortais avec des mecs je ne me préoccupais pas de cette oppression-là ».

[Zélie, 34 ans, Paris 20^{ème}]

Le fait que Zélie ne se préoccupait pas d'un risque d'agression en couple lorsqu'elle était hétérosexuelle souligne bien que la peur ressentie par les lesbiennes se distingue de la peur sexuée. Alors que la peur sexuée concerne les femmes qui se déplacent seules, la peur des lesbiennes se fonde sur une vulnérabilité liée à leur orientation sexuelle. Elle est la conséquence du harcèlement spécifique qui les vise soit parce qu'elles ont des marqueurs de lesbianité soit parce qu'elles témoignent de l'affection en couple.

Les histoires racontées, les mises en garde familiales, le fait de connaître des amis qui ont été agressés et la médiatisation d'agressions gayphobes et lesbophobes représentent autant de

facteurs qui contribuent à alimenter la peur d'une agression dans la ville. Ils viennent rappeler aux lesbiennes que les espaces publics sont hostiles et dangereux pour les couples qui s'exposent. Cette croyance est d'autant plus forte qu'elle se confirme par leur propre expérience de la lesbophobie. Cette réalité contribue ainsi à faire planer la menace constante d'un mauvais regard, d'une insulte et de violences plus graves (physiques et sexuelles). Cette peur « *demeure un élément structurant qui encadre les pratiques* » (Blidon, 2008 : 5) et constitue, selon nous, l'expression spatiale de l'hétérosexisme. Les lesbiennes considèrent à la fois leur appartenance sexuée et leur orientation sexuelle comme une source de vulnérabilité dans les espaces publics.

L'anticipation est constitutive de la charge hétéronormative qui pèse sur les lesbiennes au quotidien, comme nous l'observons dans le discours de Zélie : « Je suis consciente que je risque davantage dans la rue en étant visible ». De prime abord, ceci expliquerait qu'elle n'ait pas « été exposée à énormément de violences ». Or, le fait qu'elle dise « j'ai l'impression d'être protégée » suggère qu'aucune précaution ne soit prise délibérément pour éviter l'exposition aux violences. Pourtant, nos données font apparaître que les lesbiennes développent « *une capacité à percevoir le danger [...] à contrôler strictement leurs gestes* » (Eribon, 1999 : 30) par le biais d'une seconde tactique, plus opérationnelle celle-ci, l'autocensure.

6.1.2. L'autocensure sur le moment : une tactique préventive

L'anticipation est une posture générale que les lesbiennes adoptent par mesure de protection, c'est une ligne directrice qui guide leur comportement en public. En situation d'interactions non focalisées, cette anticipation se manifeste par l'autocensure ou « l'auto-contrôle » des gestes d'affection, c'est-à-dire le fait de s'empêcher d'en avoir. Nous insistons sur le terme d'empêchement car les lesbiennes de notre corpus déclarent se refréner au moment où elles ont eu envie d'exprimer un geste tendre à leur partenaire :

« C'était sur le quai du métro sur la ligne 11 ou 9, j'ai voulu l'embrasser sur la joue, je suis allée vers elle et là on s'est regardées et je me suis souvenue qu'on était dans le métro. C'est venu naturellement donc on s'est restreintes sans parler (*rires*). En plus, il y avait des gens autour et c'est vrai que quelqu'un peut venir et te pousser sur les rails, j'imagine toujours les pires scénarios. »

[Yumna, 25 ans, Paris 20^{ème}]

« Quand je me balade avec ma copine ça m'arrive souvent d'avoir envie de lui prendre la main et je me rends compte que c'est un espace où il ne faut pas. C'est mon interprétation de ce que je vois autour de moi : des potentiels emmerdeurs, des personnes qui vont réagir ».

[Camille, 28 ans, Aubervilliers]

Ces deux scènes de la vie quotidienne décrivent la manière dont le contrôle social s'exerce par le biais de contraintes intériorisées par les lesbiennes afin de « garder la face ». Alors même que Yumna a voulu embrasser sa copine sur la joue, le couple s'est restreint « naturellement », « sans parler » en se « souvenant » qu'il était dans le métro. Camille a aussi ressenti l'envie de prendre la main de son amie sauf qu'elle « s'est rendue compte » être dans « un espace où il ne faut pas ». Dans les deux cas, la simple perspective d'une réaction hostile (« des personnes qui vont réagir ») ou de violences (« quelqu'un peut venir te pousser sur les rails ») suffit à ce qu'elles se contraignent de leur propre chef. L'autocensure est une pratique commune aux lesbiennes et elle est la conséquence directe de l'anticipation comme l'illustre le discours de Colette et de Nisreen :

« Je me suis déjà autocensurée parce que j'estimais qu'à ce moment-là ce n'était pas le lieu mais je n'ai jamais été interrompue par une réaction parce que je m'autocensure en amont pour éviter ça. C'est pour ça que je n'ai jamais vécu ce genre de choses, j'ai toujours anticipé ».

[Colette, 54 ans Paris 10^{ème}]

« Parfois ça m'est arrivé de m'autocensurer parce que je ne le sentais pas ou bien parce que je n'avais pas envie d'avoir une réflexion. Par exemple, dans des moments de belles conversations où tu n'as pas envie d'être interrompue. Parfois c'est lié à la peur et au malaise de l'autre que tu anticipes. Je sais que ma copine n'est pas à l'aise dans tel endroit où il s'est déjà passé quelque chose donc je ne vais rien faire. La connaissance de l'autre et des lieux participent à anticiper ».

[Nisreen, 30 ans, Saint-Denis]

Dans ces extraits, les enquêtées agissent en prévention d'une potentielle interaction intrusive, hostile ou violente. À la différence de Zélie qui déclare ne pas avoir été exposée à énormément de violences parce qu'elle a l'impression d'en être protégée, Colette affirme explicitement que c'est bien parce qu'elle s'autocensure en amont qu'elle n'a « jamais vécu ce genre de choses ». L'autocensure n'est donc pas forcément une pratique consciente de la part de toutes

les lesbiennes de notre corpus. Par contre, elle apparaît de manière plus délibérée lorsqu'elle résulte de l'inconfort de l'une des deux partenaires. Par exemple, Nisreen explique qu'il lui arrive de s'autocensurer lorsqu'elle prend en considération la gêne et les craintes de sa copine : « parfois c'est lié à la peur et au malaise de l'autre que tu anticipes ». En effet, à partir des discussions qui ont lieu au sein du couple pour s'assurer des limites de chacune, Nisreen sait quand, où et dans quel contexte sa copine se sent mal à l'aise ou en insécurité.

Souvent, même si ces discussions ont eu lieu en amont, certaines enquêtées expliquent que leurs partenaires peuvent être amenées à poser leurs limites verbalement sur le moment :

« J'ai pris conscience que je m'autocensurais sur le moment. On se le dit avec ma copine, je lui dis que j'aimerais bien l'embrasser, des formulations très explicites et elle peut me répondre que "là, c'est compliqué", donc il faut faire avec ».

[Izia, 26 ans, Paris 19^{ème}]

« Ça arrive tout le temps que j'aïlle vers elle et qu'elle me dise non. Je me souviens de moments où on se sépare parce qu'elle va faire une course, j'ai envie de l'embrasser et elle me dit "non, pas maintenant, pas ici". Dans la rue, je la tiens par la taille et discrètement elle enlève mon bras. Je sens qu'elle n'est pas à l'aise, je le comprends toute seule ».

[Céleste, 31 ans, Paris 20^{ème}]

L'autocensure s'exprime par la verbalisation d'une interdiction à travers des phrases comme « là, c'est compliqué » et est très souvent formulée par la négation : « non, pas maintenant, pas ici », « non, pas là », « on ne s'embrasse pas quand il est là » :

« Ma copine est beaucoup plus à l'aise que moi, ça ne la dérange pas du tout de me prendre la main, de m'embrasser n'importe où. Et ça m'est déjà arrivé de lui dire "non, pas là, regarde ce mec qui arrive à 60 mètres, on ne voit même pas son visage". À chaque fois il y a négociation sur le moment »

[Claire, 29 ans, Paris 20^{ème}]

« Avant de partir avec mon fils à la mer, mon épouse m'a accompagné au taxi et je lui ai dit "c'est un Uber, on ne s'embrasse pas quand il est là". On s'est fait un bisou dans la rue mais avant qu'il arrive. Le taxi c'est compliqué, c'est un lieu fermé, et puis tu peux tomber sur un con. Je suis déjà tombée sur des chauffeurs de taxi horribles, et vécu des situations hyper oppressantes, donc ça m'a conditionnée ».

[Céleste, 31 ans, Paris 20^{ème}]

Ces expériences peuvent à leur tour donner lieu à des discussions au sein du couple afin que les deux partenaires s'accordent l'une avec l'autre. Ces échanges n'ont donc pas uniquement lieu une seule fois, bien au contraire, ils se répètent autant de fois qu'il y a de nouvelles situations où le couple n'est pas aligné. Au-delà de connaître les limites de chacune, l'enjeu est de comprendre quelles sont les marges de manœuvre possibles en public :

« Je suis en couple depuis huit ans avec ma copine. Quand nous sommes arrivées en France, elle avait beaucoup de mal avec mes gestes d'affection. Elle ne voulait pas qu'on s'embrasse en public, ni se tenir la main. Elle me disait "non, pas maintenant il y a des gens" et je comprenais. On en discutait pas mal et quand elle me lâchait la main elle m'expliquait qu'elle était mal à l'aise, ensuite on a eu des discussions sur notre inconfort dans l'espace public, d'où ça venait et comment ça évoluait ».

[Imane, 30 ans, Paris 19^{ème}]

En effet, rien n'est figé, un geste « interdit » dans certains contextes ou en début de relation peut être amené à évoluer en fonction de la manière dont le couple évolue lui-même. Comprendre ce qui crée de l'inconfort ou de l'insécurité et communiquer sur ce qui est à l'origine de cet inconfort et de ces craintes permet de ne pas le prendre pour soi car un « non, pas ici » peut être vécu comme une mise à distance qui dépasse le cadre de l'interaction. Cela permet surtout d'appréhender les contextes dans lesquels tel ou tel geste est à proscrire. C'est ce que nous verrons plus loin à travers un savoir-faire que les lesbiennes acquièrent par expérience et qui se traduit par l'observation d'éléments de l'environnement extérieur, ici les personnes coprésentes (« les zonards »), comme l'exprime Violette avec l'expression « j'ai balisé l'environnement » :

« Quand on sort d'un cinéma et qu'il est tard on peut se retrouver dans des endroits que je ne connais pas trop où il y a des zonards et dans ces moments-là je n'aime pas avoir des gestes d'affection parce que je ne le sens pas. J'ai balisé l'environnement et je ne suis pas à l'aise. Donc oui, il y a souvent des moments où je dis "non je ne le sens pas" ou bien avec le langage non verbal. Je vais un peu m'éloigner physiquement, pas en faisant un truc très vif pour ne pas attirer l'attention ».

[Violette, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

L'autocensure peut aussi s'exprimer par l'esquive, une pratique reposant sur le « langage non verbal » mentionné par Violette. Elle consiste à faire en sorte d'éviter discrètement un élan d'affection ou de prendre ses distances physiquement. L'évitement peut être discret pour ne

pas attirer l'attention dans le contexte décrit par Violette ou tout simplement pour ne pas vexer sa partenaire en formulant une interdiction. Céleste y a fait mention en décrivant la façon dont son épouse s'est habilement soustraite : « Dans la rue, je la tiens par la taille et discrètement elle enlève mon bras ». Fionia y fait aussi référence en parlant de sa copine et de son habitude à faire « la main morte » lorsqu'elles marchent côte à côte :

« Ma copine n'aime pas du tout qu'on se tienne la main, elle fait la main morte (*rires*). Elle dit qu'on a l'air con à se tenir la main. Parfois je ne peux pas m'empêcher, sa main frôle la mienne, j'ai envie de la prendre. Ça lui arrive de ne rien faire puis elle va la retirer très rapidement. Maintenant, je ne le prends pas mal quand elle fait ça car on en a discuté et je respecte qu'elle n'en ait pas envie. J'ai aussi déjà senti que ma copine prenait de la distance physiquement parce qu'on était trop proche dans le tram ».

[Fionia, 27 ans, Paris 20^{ème}]

Plusieurs lesbiennes de notre corpus reconnaissent esquiver des marques d'affection dans des contextes où elles se sentent mal à l'aise ou en insécurité, soit en lâchant la main rapidement ou en marchant volontairement avec les mains dans les poches :

« J'ai eu des reproches de copines qui m'en voulaient de ne pas tenir la main. En fait souvent, je tenais la main, je voyais qu'elle était contente puis dès qu'on croisait quelqu'un je lâchais ».

[Aimée, 38 ans, Paris 10^{ème}]

« Je pense que je faisais exprès de marcher avec les mains dans les poches dès que possible pour ne pas générer de situations où on se tient la main ou bien la personne te prend la main et tu fais mine de faire quelque chose, de chercher ton portable (*rires*). C'était à Courbevoie, peuplé de familles de cadre supérieurs, là-bas j'angoissais pas mal, je me sentais hyper oppressée donc j'avoue que je freinais partiellement les contacts avec ma meuf dans l'espace public ».

[Zoé, 26 ans, Paris 10^{ème}]

Les raisons qui les poussent à éviter tout rapprochement physique dans les scènes qu'elles décrivent sont différentes bien qu'elles soient toutes liées à une sensation de malaise. Comme Aimée n'aime pas marcher en couple en se tenant par la main, le fait de croiser des personnes semble être un prétexte pour mettre fin au rapprochement physique. Alors que pour Zoé, c'est le fait de se trouver à Courbevoie, ville où elle a vécu un an mais qui lui a paru être « une éternité » car « l'affichage de rue c'était la Manif pour tous et le Front National ». Le marquage

spatial de la ville et la perception des « familles cadre supérieur » ont ainsi joué un rôle dans son « angoisse » d'apparaître en couple dans cette ville. Les représentations des personnes coprésentes et le type d'espace constituent ainsi des éléments que les lesbiennes prennent en compte lorsqu'elles se déplacent en couple et nous verrons qu'ils occupent une place déterminante dans le maniement de leur gestuelle amoureuse.

Dans d'autres cas, c'est le fait de n'avoir jamais été en couple avec une femme qui est à l'origine d'un malaise comme l'explique Lou au sujet de sa copine :

« C'est déjà arrivé que ma copine ait un geste de recul. C'était dans les escalators dans le métro, j'ai voulu l'embrasser et elle a tourné la tête car elle n'était pas à l'aise. On en a parlé sur le moment et je lui ai demandé pourquoi. Elle m'a dit que c'était nouveau pour elle, qu'elle était en train d'assumer le fait qu'elle sortait avec une femme et qu'elle avait besoin de temps ».

[Lou, 26 ans Chambourcy]

La scène décrite par Lou souligne qu'échanger des marques d'affection n'est pas une pratique qui va de soi pour les lesbiennes puisque sa copine précise que c'est quelque chose de « nouveau » pour elle. Et démontre surtout que la gestuelle amoureuse fait bien l'objet d'un apprentissage qui demande du temps, en particulier pour une femme qui était auparavant hétérosexuelle.

Le dernier aspect de l'autocensure que nous avons identifié est lié au fait de minorer une marque d'affection si ce n'est de la détourner. Cela consiste par exemple à éviter un baiser sur la bouche en le transformant en un baiser sur la joue ou bien de « faire la bise » pour se dire au revoir :

« Je ne suis vraiment pas à l'aise dans le métro. Une fois avec mon ex il y avait beaucoup de monde dans le métro, et elle partait à une station et moi je restais donc on s'est dit au revoir et je lui ai tendu ma joue. Ça a créé une embrouille après ».

[Alice, 23 ans, Saint-Ouen]

« Actuellement, avec ma copine on a aucun contact physique parce qu'elle n'aime pas les démonstrations en public. Quand elle part au boulot et qu'on se quitte dehors, parfois elle me fait un bisou sur la joue. J'ai l'impression qu'on n'est pas un couple dans le domaine public. C'est la première fois que je vis un truc pareil, j'expérimente. On en parle tout le temps (*rires*), c'est un sujet sensible ».

[Joséphine, 34 ans, Paris 17^{ème}]

Le fait que la gestuelle amoureuse soit « un sujet sensible » revient très souvent dans le discours des enquêtées car même si un couple a déjà mis au clair les règles de conduite à respecter en public, les envies de chacune ne s'accordent pas toujours au même moment. C'est la raison pour laquelle cela peut créer des dissensions au sein du couple. Ce que nous observons également, c'est la manière dont le détournement d'une marque d'affection est interprété, comme s'il s'agissait d'une injonction à retourner dans le placard par l'effacement du couple, c'est comme cela que l'interprète Joséphine : « j'ai l'impression qu'on n'est pas un couple dans le domaine public ». Cette invisibilisation du couple est aussi pointé dans cette scène vécue par Bonnie où sa copine lui fait remarquer ironiquement qu'elles ont l'air d'être des amies :

« L'autre jour on était à Riquet dans le 19^{ème}, on partait de chez la sœur de ma copine, on était en bas de chez elle et on allait se quitter au métro. Il y avait des mecs autour de nous, je lui ai fait un bisou sur la joue et là elle m'a dit "on est pote, on se fait la bise". Je lui ai dit que je ne le sentais pas, qu'il y avait des gens autour et elle a levé les yeux au ciel. On a fini par s'embrasser sur la bouche et il ne s'est rien passé mais j'ai peur qu'une fois qu'on l'ait fait, j'entende un truc pas sympa ».

[Bonnie, 31 ans, Paris 13^{ème}]

À la différence des expériences précédentes, Bonnie a très rapidement expliqué les raisons du détournement du baiser : la présence d'hommes autour d'elles. Pourtant, cela n'a pas empêché sa copine de paraître ennuyée puisqu'elle a « levé les yeux au ciel ». Cela souligne bien que des décalages fréquents peuvent se manifester au sein de la relation car les éléments de l'environnement extérieur qui peuvent alerter l'une, ne vont pas forcément alerter l'autre. Ce qui apparaît surtout dans ce contexte précis, c'est une autocensure préventive qui se situe à deux niveaux. En effet, en choisissant de lui embrasser la joue, Bonnie a anticipé à la fois ce qui aurait pu se passer pendant l'échange du baiser et après. Cette précaution s'applique aussi après, lorsqu'un baiser a été échangé comme l'explique Dahlia :

« J'ai déjà échangé un baiser dans le métro et après je me suis dit "merde, elle reste dans le métro toute seule", c'est vrai que j'y ai pensé, je me suis fait ce genre de remarques que je n'aurais absolument pas eu si c'était un mec (*rires*) ».

[Dahlia, 36 ans, Pantin]

Cet exemple démontre que les lesbiennes sont toujours vigilantes et qu'elles anticipent continuellement quand et où les conflits peuvent se produire (Valentine, 1993b). L'autocensure représente ainsi une tactique de contournement des violences qui se fonde sur

les indices qu'elles glanent autour d'elles. Il s'agit du « *moyen le plus sûr de prévenir le danger [et] d'éviter les rencontres où il risque de se manifester* » (Goffman, 1974 : 17). C'est la manière dont elles interprètent la situation c'est-à-dire la manière dont elles (re)évaluent constamment leur environnement en fonction de leurs perceptions qui va déterminer si elles s'invisibilisent ou non.

L'anticipation et l'autocensure sont des tactiques qui reposent sur « *l'art de manipuler les impressions* » (Goffman, 1975 : 152) faisant directement écho aux procédés décrits par Goffman (1975) et utilisés par les personnes discréditables dans la gestion du stigmaté. Le « faux semblant » qui repose sur la discrétion et la « couverture », « *un procédé qui s'applique à limiter l'étalage des imperfections directement assimilées à la présence du stigmaté* » (Goffman, 1975 : 124).

Dans les exemples que nous venons de présenter, l'autocensure est une action délibérément réfléchie qui s'arrime à la tactique d'anticipation pour répondre à l'objectif d'invisibilisation. Or nous observons que dans un certain nombre de situations, l'autocensure est un mécanisme plus inconscient, une réaction défensive considérée comme allant de soi qui conduit les lesbiennes à interrompre une marque d'affection dans certains contextes.

6.1.3. Se lâcher la main par automatisme : un signe d'alarme

Marcher dans la rue en se tenant par la main est une pratique commune parmi les lesbiennes de notre corpus. C'est même la principale marque d'affection pratiquée en couple dans les espaces publics, néanmoins, cette gestuelle n'est pas tenue pour acquise. Aucune enquêtée n'a le moindre souvenir de s'être déplacée en couple, d'un point A à un point B, en se tenant continuellement par la main. Par exemple, Noa ne se souvient pas avoir « fait de grandes balades à Paris en tenant la main », elle précise même ne pas « trop savoir ce que c'est ». Nous observons surtout que cette marque d'affection fait l'objet d'interruptions très fréquentes :

« C'est arrivé plusieurs fois que l'on se lâche la main, je ne saurais même pas te dire pourquoi mais c'est quelque chose que l'on sent dans nos tripes sur le moment. On peut marcher dix minutes en se tenant la main et après quelque chose fait qu'on va se lâcher la main puis on se la reprend puis on la relâche. C'est en fonction des gens que

l'on croise, je ne sais pas là comme ça là, je ne pourrais pas te dire quels éléments font qu'on va se lâcher la main. J'ai l'impression que c'est une chose que je ressens dans ma chair, je ne vais pas lui notifier mais je vais lâcher sa main discrètement, et puis on sait (*rires*) ».

[Yumna, 25 ans, Paris 20^{ème}]

« Un moment j'étais avec une fille dans le Marais, la nuit donc je savais qu'il était peu probable que je croise des gens de ma famille ni des personnes homophobes mais sur le chemin, je ne sais pas, je n'étais pas à l'aise, j'avais peur et j'ai lâché la main de ma copine »

[Hadja, 27 ans, Paris 13^{ème}]

Yumna et Hadja expliquent qu'elles sont amenées à lâcher la main de leur partenaire, sans raison apparente. Dans les deux cas, elles « ressentent » quelque chose qui les pousse à interrompre cette gestuelle dans l'instant, sans pour autant savoir identifier quoi exactement puisqu'elles utilisent des phrases telles que : « je ne sais pas, je n'étais pas à l'aise » et « c'est arrivé plusieurs fois que l'on se lâche la main, je ne saurai même pas te dire pourquoi ». Alors qu'Hadja précise qu'elle avait peur, Yumna exprime à deux reprises une émotion viscérale à travers les mots « tripes » et « chair ». Cet état émotionnel traduit l'aptitude de la « vigilance dissociée » propre aux relations en public analysée par Goffman (1973b) :

« Quand un humain ou un animal ressent que quelque chose n'est pas naturel ou pas normal, que quelque chose se passe, il ressent l'apparition soudaine d'une occasion ou d'un danger dans la situation où il se trouve ».

(Goffman, 1973b : 228)

De prime abord, si l'on s'en tient uniquement à leur discours nous ne serions pas en mesure d'identifier ce qui les pousse à lâcher la main de leur partenaire. Pourtant, certains indices se glissent dans leur discours : Hadja indique dès le départ les facteurs qui justifieraient qu'elle lâche la main de sa copine, à savoir, le fait de croiser des membres de sa famille car elle n'est pas *out* auprès d'eux et la présence de « personnes homophobes » et Yumna suggère que c'est en fonction des personnes qu'elles croisent en couple qu'elle tend à lâcher la main. En effet, le fait d'avoir déjà été exposée à un mauvais regard ou à une insulte de la part d'inconnus dans les espaces publics est « *un facteur qui détermine ce qu'un individu ressent comme alarmant* » (Goffman, 1973 : 236). Dans leurs expériences respectives ce sont les personnes coprésentes ou celles susceptibles de l'être qui constituent une « source d'alarme »

(Goffman, 1973b). En se lâchant la main, les lesbiennes manifestent ainsi un « signe d'alarme » :

« Si l'individu veut recueillir des signes avant-coureurs ou furtifs, il est évident que même les signes inoffensifs doivent le mettre en alerte. Les individus reconnaissent, semble-t-il, que, dans certains environnements, il est particulièrement important d'être sur ses gardes, de maintenir une surveillance constante et de répondre à tout événement fâcheux par une réaction rapide et sans réserve ».

(Goffman, 1973b : 231)

C'est donc par habitude et, ce que Goffman nomme, par « l'habileté acquise » que les couples lesbiens tendent à interrompre une marque d'affection lorsqu'elles marchent en ville. Le fait de se lâcher la main devient un automatisme, une routine qui s'accomplit « *correctement sans penser [car] l'individu à dû l'acquérir par un processus dont les premières étapes lui donnèrent des sueurs froides* » (Goffman, 1973b : 236). Cet automatisme se traduit par les expressions employées à travers un champ lexical du ressenti (« je ne l'ai pas du tout senti donc j'ai lâché sa main ») mais aussi par la peur évoquée par Hadja alors qu'aucun élément de l'environnement extérieur ne justifiait d'être alarmée, hormis le fait qu'il fasse nuit.

Pourtant, lorsque les lesbiennes manifestent ce signe d'alarme c'est bien parce qu'elles perçoivent quelque chose dans l'environnement qui les met en état d'alerte qu'elles l'identifient ou non. Yumna y a fait référence plus haut : « On peut marcher dix minutes en se tenant la main et après quelque chose fait qu'on va se lâcher la main puis on se la reprend puis on la relâche » mais c'est surtout l'ensemble des enquêtées qui en font mention :

« Un soir on est rentrées chez moi et ma copine m'a pris la main hyper naturellement et je ne l'ai pas du tout senti sans savoir pourquoi donc je l'ai fait à contre-cœur. J'ai perçu quelque chose dans l'environnement, ce groupe de mecs. On est passé par la petite place pavée et il y avait quatre ou cinq gars qui squattaient et je ne l'ai pas du tout senti donc j'ai lâché sa main ».

[Zélie, 34 ans, Paris 20^{ème}]

« En fait je ne sais pas si lâcher la main c'est en réaction ou si c'est en anticipation, genre préventif. Est-ce que je lâche la main parce que je vois un groupe de mecs ou bien c'est parce qu'ils nous ont grillées que je la lâche ».

[Dahlia, 36 ans, Pantin]

Comme nous le verrons plus en détail, c'est la coprésence d'hommes hétérosexuels, en groupe le plus souvent, qui conduit les lesbiennes à s'invisibiliser en couple. Principale source d'alarme identifiée par les lesbiennes de notre corpus, « les groupes de mecs » fonctionnent comme une balise dans les espaces publics et dont la présence conditionne la gestuelle amoureuse des couples à Paris.

Cette balise fait tellement partie du décor de l'espace urbain que les lesbiennes ne sont pas toujours conscientes que c'est parce qu'elles aperçoivent des hommes à proximité qu'elles se lâchent la main. Par exemple, Zélie débute le récit de la scène qu'elle décrit en disant « je ne l'ai pas du tout senti sans savoir pourquoi » alors qu'elle précise que c'est bien la présence des « quatre ou cinq gars qui squattaient » qui l'a contrainte à interrompre cette marque d'affection. Cela suggère que les lesbiennes pratiquent, sans le savoir ou sans le penser comme tel, un « balayage visuel » :

« L'individu qui se déplace tend à conserver une zone de surveillance [...] Communément, l'individu regarde brièvement puis néglige ceux qui arrivent à portée de son balayage visuel [...] Il s'agit d'une simple "vérification matérielle", quoi que les femmes l'accomplissent (de nos jours) avec plus de circonspection que les hommes ».
(Goffman, 1973b : 27)

Alors que Goffman introduit la notion de « balayage visuel » pour décrire la façon dont cette pratique participe à la bonne circulation pédestre, elle nous paraît pertinente pour analyser le maniement de la gestuelle amoureuse et ce qui conduit les lesbiennes à s'invisibiliser par automatisme. Le fait que ce balayage soit « *presque entièrement inconscient* » (Goffman, 1973b : 28) explique selon nous la tension permanente entre l'anticipation et la réaction comme le suggère Dahlia. Il nous paraît important de nous arrêter sur ce point car cette tension est au cœur de la stratégie d'invisibilisation des lesbiennes. En effet, elles tendent à (ré)agir « mécaniquement » au regard de la fréquence des situations de coprésence et du renouvellement de situations dans les espaces qu'elles traversent quotidiennement en couple :

« Je n'ai pas le souvenir d'avoir eu une marque d'affection qui a été interrompue par un élément extérieur mais ça ne veut pas forcément dire que ça n'a pas eu lieu. C'est tellement mécanique, tu reçois le rappel à l'ordre, et tu lâches juste la main. C'est

rapide, c'est limite pas conscient. Ça peut être un mec qui te regarde mal et du coup tu te dis que c'est toi qui a fait une erreur et donc tu arrêtes, tu lâches la main. Ça a dû m'arriver vraiment beaucoup de fois ».

[Ingrid, 27 ans, Bagnolet]

« La journée quand je suis avec quelqu'un je lui tiens la main. Après ça m'arrive quasi systématiquement de lâcher la main de ma copine quand je passe au niveau du métro, même quand je suis avec une amie proche et qu'on a des gestes d'affection d'amitié on établit une distance entre nous à cet endroit. Moi à Barbès il m'est tout arrivé, on m'a volé mon portable, on m'a poussé de mon vélo, ce n'est pas réputé pour être *friendly* en général pour les filles. Donc oui, il y a des endroits comme ça où c'est quasiment instinctif ou bien quand je vois des groupes d'hommes trop nombreux, si c'est le soir et qu'ils n'ont pas tout à fait l'air d'être maîtres de leurs moyens peut-être que là je pourrais lâcher la main ».

[Rose, 24 ans, Paris 7^{ème}]

« Il y a aussi des regards, des regards gênés genre c'est bizarre, des regards très réprobateurs, parfois on se lâche la main. Si on croise un groupe de mecs qui sort de fête et tu sens que la rue leur appartient, là par anticipation, peut-être qu'on se lâchera la main, pas tout le temps mais ça arrive. C'est souvent dans ce contexte-là que ça arrive. Ça peut aussi arriver en journée ce sont tellement des mécanismes que je ne m'en rends plus trop compte, ça peut aussi être quand il y a beaucoup de monde ».

[Aurore, 36 ans, Saint-Denis]

Comme nous l'observons, s'invisibiliser en se lâchant la main est une pratique commune qui s'exerce de manière presque « mécanique ». Ingrid explique que « c'est limite pas conscient » et reconnaît que ça lui est arrivé « vraiment beaucoup de fois ». Rose dit que « c'est quasiment instinctif » et Aurore déclare que « ce sont tellement des mécanismes » qu'elle ne s'en rend « plus trop compte ». Le champ lexical de l'automatisme traduit deux aspects fondamentaux de la socialisation urbaine des lesbiennes, c'est-à-dire l'ensemble de processus qui façonnent leurs pratiques et leurs représentations de l'espace urbain. Le premier démontre, que les lesbiennes doivent toujours être attentives « *à la situation sociale, en scruter constamment les éventualités* » (Goffman, 1975 : 108) comme l'écrit Goffman au sujet des individus discréditables :

« Celui qui fait semblant est contraint de prêter attention à des aspects de la situation sociale à l'égard desquels les autres se comportent sans soucis ni calcul. Les routines inconscientes des normaux posent souvent des problèmes d'organisation aux individus discréditables. Et ces problèmes, il n'est pas toujours possible de les traiter à

l'aide de l'expérience du passé, car il surgit sans cesse de nouveaux dangers qui rendent les anciens camouflages inadéquats ».

(Ibid.)

L'invisibilisation est donc conditionnée par ces « nouveaux dangers » qui peuvent surgir de n'importe où et n'importe quand. C'est la raison pour laquelle elles expriment chacune des scénarios hypothétiques : « c'est peut-être un mec qui te regarde mal » (Ingrid), « Si c'est le soir et qu'ils n'ont pas tout à fait l'air d'être maîtres de leurs moyens, peut-être que je pourrais lâcher la main » (Rose), « Si on croise un groupe de mecs qui sort de fête [...] là par anticipation, peut-être qu'on se lâchera la main » (Aurore). Ces hypothèses se fondent sur des expériences vécues, raison pour laquelle elles les envisagent.

La formulation des « peut-être » et des « si » traduit le second aspect de la socialisation urbaine des lesbiennes celui de l'adaptation en fonction des situations et des personnes coprésentes. Comme l'écrit Goffman au sujet des relations en public, « *par un miracle de l'adaptation, cette vigilance peut s'exercer du coin de l'œil* » (Goffman, 1973b : 227), c'est ce qui expliquerait que les lesbiennes n'identifient pas tout de suite ce qui les met aux aguets dans la ville. Pour autant, nos données font apparaître qu'elles surveillent constamment leur « *Umwelt* », notion que Goffman a emprunté à l'éthologue Jakob von Uexkül³¹⁸ pour définir « *la région alentour où peuvent apparaître les signes d'alarmes auquel [l'individu] est sensible et où se localisent également les sources de ces alarmes* » (Goffman, 1973b : 241) :

« Cette région se mesure le plus souvent par un rayon qui ne dépasse pas quelques mètres. C'est à son corps que s'adresse principalement sa préoccupation immédiate, corps surtout vulnérable aux coups [...] De telles, agressions, pour réussir, doivent surgir de là où il n'est pas prêt à les éviter, et ce point n'est *habituellement* pas éloigné de plus de quelques mètres ».

(Ibid.)

Joséphine est la seule à avoir évoqué cette zone de surveillance qu'elle délimite à « une distance d'un mètre » autour d'elle :

« Le fait d'être vigilante et alerte ça va avec une distance d'un mètre autour de moi. Si un gars arrive vers nous j'aurais tendance à le sentir arriver et à le dégager donc je ne

³¹⁸ Von UEXKÜL Jakob, *Milieu animal et milieu humain*, traduit de l'allemand par Charles Martin-Frevomme, Paris, Rivages, 2010 [1921].

suis pas tout le temps en train de regarder au loin ou alors ça se fait vraiment instinctivement »

[Joséphine, 34 ans, Paris 17^{ème}]

La surveillance de l'entourage géographique des lesbiennes semble déterminante dans l'autocensure et s'exprime par le biais des mots « scanner », « checker », « vérifier » :

« Je me suis peut-être autocensurée, je pense que j'ai déjà minoré une marque d'affection, après j'ai envie de me convaincre que j'ai envie de faire ce que je veux malgré un scan pas convaincant ».

[Mia, 26 ans, Pantin]

« J'appréhende toujours les remarques, si j'embrasse ma copine je n'ai pas envie qu'on vienne me voir après donc forcément j'y pense. Je regarde quand même autour avant, je vérifie rapidement, le *check-up*. Après ça va dans l'autre sens aussi, il y a des endroits où je suis mal à l'aise où je sens que le check-up est négatif donc je vais avoir moins envie d'avoir une marque d'affection »

[Alice, 22 ans, Saint-Ouen]

« Parfois ça m'arrive d'être complètement spontanée mais ce n'est pas si fréquent et la majorité du temps il y a quand même une autocensure ou au moins un checkage des environs. Ça m'est déjà arrivé de checker avant d'agir en rentrant le soir. Je rentrais chez ma copine avec elle, on était sur la place de l'Hôtel de Ville, on se tenait la main et je voulais l'embrasser. Je me souviens d'avoir vérifié très rapidement les environs. »

[Rose, 24 ans, Paris 7^{ème}]

Les discours de Mia, Alice et Rose attirent notre attention sur l'articulation étroite entre autocensure et prise en compte de l'environnement extérieur. Ils démontrent que la visibilité comme l'invisibilisation des couples est conditionnée par une vérification systématique de l'*Umwelt* des lesbiennes. Cela se traduit par le fait qu'Alice « regarde quand même autour avant », qu'elle « vérifie rapidement », et que Rose effectue « un checkage des environs » avant d'agir et pense à « vérifier très rapidement les environs ». Pendant les entretiens, toutes les lesbiennes de notre corpus ont utilisé ce champ lexical du « diagnostic » lorsqu'elles nous expliquaient à quel moment elles s'autorisent des marques d'affection et dans quel cadre elles ne le font pas. À première vue, cette vérification paraît entièrement réfléchie, par exemple, Alice dit que lorsque le « check-up est négatif », elle va « avoir moins envie d'une marque d'affection ». Autrement dit, elle va s'en empêcher et le couple va s'invisibiliser. L'autocensure semble donc dépendre du résultat de cette vérification. Or, c'est ici que nous remarquons un

décalage entre l'automatisme de l'autocensure et la vérification intentionnelle de l'environnement. Mila reconnaît qu'elle s'est probablement déjà autocensurée même si elle a envie de se convaincre qu'elle a « envie » de faire ce qu'elle veut « malgré un scan pas convaincant ». Cette phrase suggère que Mila ne sait pas si son autocensure est conditionnée par la surveillance de son *Umwelt*, ou du moins elle a « envie de croire » que ce n'est pas le cas. Elle ajoute : « j'aime à penser que je ne fais pas attention à ce qui m'entoure mais en vrai c'est faux. Je ne sais pas trop ce que je scanne en fait ». Cette incertitude quant à la place qu'occupe l'influence de l'environnement extérieur sur les comportements des lesbiennes démontre qu'elles « *incorporent des modèles d'action différents et contradictoires* » (Lahire, 2014 : 81) qui résultent de « *l'écart entre ce que la société nous permet à un moment donné "d'exprimer", et ce qu'elle a mis en nous au cours de la socialisation* » (Lahire, 2014 : 86). Nous reviendrons plus en détail sur la formation d'une disposition spécifique chez les lesbiennes.

Face aux risques réels de violences auxquels les lesbiennes sont exposées, elles apprennent à savoir où, quand et en face de qui il est possible d'avoir des marques d'affection mais surtout où et quand il vaut mieux éviter de le faire. L'objectif n'est pas d'identifier une zone particulière à Paris puisque l'*Umwelt* est une « *zone égocentrique fixée sur autour d'un ayant droit* » (Goffman, 1973b : 242), il tend donc à se déplacer continuellement lorsque les lesbiennes parcourent la ville :

« A mesure que l'individu se déplace, certains signes, potentiellement alarmants cessent d'être à portée efficace [...], alors que d'autres, qui peu auparavant étaient hors de portée, entrent dans le champ. Une bulle, une **capsule d'événements** semble ainsi accompagner l'individu ».

(Ibid.)

Cela signifie que dans chaque rue et dans chaque situation toute personne peut devenir une source d'alarme. La ville, dans son ensemble, est donc une espace hostile et menaçant pour les lesbiennes. Leur pratique de l'autocensure illustre la manière dont « *l'espace est le produit de rapports sociaux de domination, que ceux-ci [...] passent par l'espace pour exclure, soumettre et contrôler* » (Clerval et al., 2015 : 13). Le sentiment de peur et l'anticipation mettent en évidence la dimension spatiale de la domination car elle produit en retour la vulnérabilité des lesbiennes. Analyser leurs pratiques nécessite de dépasser le simple postulat

selon lequel elles serait déterminées par la norme hétérosexuelle car c'est bien l'écart à cette norme qui est sanctionnée. Les lesbiennes semblent soumises aux normes rigides des espaces publics par le biais des sanctions sociales qui pèsent sur elles quotidiennement. Si l'invisibilisation semble au premier abord la conséquence directe des rapports de pouvoir qui sont (re)produites dans la ville, les pratiques des lesbiennes mettent pourtant en lumière leur capacité d'agir (*agency*) malgré les contraintes. L'agentivité est un concept-clé pour comprendre leurs pratiques car il « *permet d'une part de reconnaître le statut de sujet aux subalternes, d'autre part de conceptualiser la possibilité d'une action autonome de rapports de domination ou de normes imposées* » (LHenry, 2012 : 117).

Concernant l'expérience des gays, Marianne Blidon (2008) écrit qu'ils ont « *une connaissance précise des espaces et des contextes où tel ou tel geste devient possible ou pas* » (Blidon, 2008 : 7). Didier Eribon parle d'un « *savoir pratique, si intériorisé qu'il affleure rarement la conscience, n'a nullement besoin d'être explicité pour agir et commander les conduites adaptées* » (Eribon, 1999 : 27). Pourtant, cette « connaissance » et ce « savoir pratique » n'ont pas fait l'objet d'une analyse plus approfondie. Le diagnostic de l'environnement semble être un préalable à l'autocensure des lesbiennes mais à quoi font-elles exactement attention dans les espaces publics ? Quels éléments de leur *Umwelt* les mettent en état d'alerte ? Et, surtout, dans quels contextes s'invisibilisent-elles ? C'est dans la continuité des travaux de Blidon et d'Eribon que nous proposons le concept de *réflexe de balisage* pour décrire une pratique quotidienne qui structure les comportements des couples et conditionne leur visibilité et leur invisibilisation au regard de la « capsule d'événements » (Goffman 1973b) qui les accompagnent dans leurs divers trajets à Paris. Le réflexe de balisage est un savoir-faire stratégique qui relève d'une gestion stratégique du stigmaté. Il témoigne de l'agentivité des lesbiennes c'est-à-dire de leur habileté à agir « *en fonction de ce qu'[elles] considèr[ent] comme valable* » (Morin et al., 2019).

6.2. Le réflexe de balisage : un savoir-faire stratégique pour négocier sa place à Paris

Après avoir montré que l'anticipation et l'autocensure représentent des tactiques d'évitement des risques de violences nous souhaitons à présent aborder ce qui s'apparente à une compétence acquise consistant à (ré)évaluer constamment l'environnement qui entoure

les lesbiennes avant d'échanger une marque d'affection. Loin d'être guidée par un élan spontané, la gestuelle amoureuse est conditionnée par une pratique habituelle consistant à regarder autour de soi avant d'agir pour avoir un pas d'avance visuellement :

« Dans des lieux d'attente, quand tu attends le métro, tu regardes qui est sur le quai, dans la rue, même la journée dans certains endroits, un peu partout quoi et plus la nuit »

[Nisreen, 30 ans, Saint-Denis]

« Si je pense vraiment les éléments de manière contextuelle, je pense que je vais regarder la manière dont on est entourée car ça va totalement conditionner la manière dont je vais être avec ma copine ».

[Emna, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

« Si j'ai envie de lui prendre la main je vais évidemment regarder qui il y a autour mais c'est rare que je le fasse et si ça se fait c'est hyper discret, en dessous d'un sac (*rires*).

[Yumna, 25 ans, Paris 20^{ème}]

« Pour moi c'est d'abord la sécurité. J'aime bien me sentir en sécurité en couple dans un espace, un peu partout. Je **balise** tout pour anticiper toutes les options possibles en cas de problèmes, pour savoir comment réagir ».

[Violette, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

« Baliser », étonnement, ce mot a été utilisé de nombreuses fois par la quasi-totalité des enquêtées lors des entretiens que nous avons menés. Les lesbiennes l'utilisent pour décrire la surveillance de leur *Umwelt*. Autrement dit, dans les espaces publics, les lesbiennes ajustent leur gestuelle amoureuse en fonction de ce qu'elles perçoivent autour d'elles, de ce qu'elles interprètent de la réalité qui les entourent. La « définition de la situation », concept clé du courant interactionniste, est central dans notre travail car il nous permet d'examiner les représentations des lesbiennes associées à l'hostilité et au danger à Paris mais aussi d'identifier quels sont les paramètres concrets qui contribuent à l'invisibilisation de leur couple. En nous appuyant sur les travaux menés par Goffman (1973a, 1973b) sur les relations en public, nous proposons d'examiner ce que les lesbiennes observent autour d'elles lorsqu'elles sont en couple :

« Les passants ou les usagers d'un transport public tendent ainsi à s'orienter à partir des **indices** qu'ils prélèvent dans leur environnement. Les interactions non focalisées fonctionnent alors comme des détecteurs de pertinence permettant de jalonner ou de baliser un milieu à partir des indications scéniques qu'il propose ».

(Joseph, 1998b : 77)

Dans notre travail, ce n'est pas tant l'orientation spatiale des lesbiennes qui nous intéresse que la prise en compte inévitable de ces « indices » pour baliser les espaces publics avant d'échanger une marque d'affection. À partir de la métaphore théâtrale proposée par Goffman pour analyser les rites d'interaction, nous considérons que les couples lesbiens sont toujours en figuration pour ne pas perdre la face dans la ville. Elles se parent « *aux "incidents", c'est-à-dire aux événements dont les implications symboliques sont effectivement un danger pour la face* » (Goffman, 1974, 15). En ce sens, l'invisibilisation peut être appréhendée comme une « pratique figurative » (Goffman, 1974). Grâce au réflexe de balisage, conçu comme savoir-faire stratégique, les lesbiennes savent comment s'agencer en ville en faisant preuve de « discernement » (Goffman, 1974) :

« Avant d'exploiter son répertoire figuratif, il est évident qu'une personne doit prendre conscience de la façon dont les autres ont pu interpréter ses actes et dont elle devrait peut-être interpréter les leurs ».

(Goffman, 1974 : 16)

À partir de mots tels que « scanner », « checker », « balayer du regard », elles quadrillent leur *Umwelt* en prenant en considération un ensemble d'éléments constitutifs de l'environnement extérieur tels que : les personnes coprésentes, le contexte, le type d'espace, le moment de la journée, les quartiers et les arrondissements.

La prise en compte de ces paramètres, que nous appréhendons comme des balises, fait partie de ce que nous nommons le réflexe de balisage. Tout comme la balise est un élément de signalisation qui permet de faciliter la navigation en mer ou de guider les usagers et leurs signaler un risque particulier sur la route, le réflexe de balisage pratique fonctionne à partir des signaux qui jalonnent les espaces publics parisiens. Ces paramètres constituent des « indicateurs scéniques » (Joseph, 1998b) et des « sources d'alarme » (Goffman, 1973b) dont la présence conditionne la gestuelle amoureuse. Autrement dit, l'appréciation de ces balises détermine le degré de visibilité que les lesbiennes vont s'autoriser à avoir en couple :

« Je balise, je vois ce que je peux faire, ce qu'on me permet de faire. Donc oui, je regarde autour de moi si c'est okay et c'est en fonction de ce balisage que je vais m'autoriser telle ou telle chose. Et ça arrive souvent quand je me balade avec ma meuf d'avoir envie de lui prendre la main et je me rends compte que c'est un espace où il ne faut pas. C'est fondé sur l'interprétation de ce que je vois autour de moi : s'il y a des potentiels emmerdeurs, des personnes qui vont réagir ».

[Camille, 28 ans, Aubervilliers]

« Dès que je suis dans un espace, très rapidement je sais si j'ai ou non un geste d'affection. Souvent, si je ne me permets pas d'en avoir c'est que j'ai scanné rapidement l'endroit et que je sais qu'il y a un risque »

[Louise, 31 ans, 18^{ème}]

« À Paris, j'ai balayé toujours autour de moi avant de m'autoriser à lui prendre la main à Paris. C'est instinctif, je le faisais déjà à la Réunion ».

[Lou, 26 ans, Chambourcy]

La notion d'interprétation subjective d'une situation est au cœur du réflexe de balisage. C'est le résultat de ce balisage qui valide ou non la possibilité d'une marque d'affection comme nous pouvons le lire dans ces extraits. Camille dit que « c'est en fonction de ce balisage » qu'elle s'autorise tel geste, Louise admet que c'est après « avoir scanné rapidement l'endroit » qu'elle sait si elle a une marque d'affection et Lou « balaye toujours » autour d'elle avant de prendre la main de sa copine. La validation du balisage est exprimée de manière encore plus explicite par Aimée : « en couple, j'attends que les feux soient au vert pour avoir une marque d'affection ». À côté de ces « feux verts », Suzanne distingue un « mode *on/off* » :

« En fait, mon cerveau est connecté en mode *on/off*. À partir du moment où mon cerveau est sur *on*, c'est *safe*, je vais être hyper spontanée mais dès que je vais détecter quelque chose je vais m'adapter. Que je sois seule en tant que femme ou en couple, j'aurais peur donc je vais essayer de me rendre le moins visible possible. Je serai moins rassurée avec ma copine car on devient encore plus des proies si on est identifiées comme lesbiennes ».

[Suzanne, 45 ans, Paris 19^{ème}]

Suivant la logique de Suzanne et d'Aimée, nous comprenons que si les « feux sont au vert » et que le « mode *on* » est activé, le couple peut se tenir la main. À l'inverse, si les « feux sont au rouge » et que le « mode *off* » est activé, les couples ne vont pas se tenir la main ou s'embrasser, ils vont s'adapter en s'invisibilisant.

Le fait que Suzanne précise que ce « mode » s'active qu'elle soit seule ou en couple suggère que le réflexe de balisage s'inscrit dans la continuité du diagnostic de l'environnement que les femmes hétérosexuelles effectuent « *afin de repérer toutes les sources potentielles d'ennuis* » (Lieber, 2008 : 249) lorsqu'elles se déplacent seules dans les espaces publics. En effet, les travaux de Marylène Lieber (2008) ont analysé la manière dont les femmes « *sont toujours en train de faire un diagnostic, de calculer, d'anticiper, de scruter l'environnement et de juger du risque potentiel d'une situation* » (Lieber, 2008 : 252). Toutes les lesbiennes de notre corpus ont mentionné ce diagnostic lorsqu'elle se déplacent seules et les tactiques qui y sont associées. Aimée en particulier, décrit de manière détaillée comment cela fonctionne dans une situation donnée :

« Alors si la rue n'est pas éclairée je vais avoir un petit moment de "hola", on est dans une zone comme dans les jeux vidéo, je vais être en mode scanneur de nuit. Je fais aussi attention à la propreté d'une rue, ce qui est lié à l'urine, c'est très animal. Dès que je sens l'urine dans la rue, ça y est, on est en "zone mecs". S'ils se permettent de pisser là, s'ils ont tellement aucun respect public pour cet espace c'est danger. C'est comme dans un jeu vidéo, je ne vais pas éviter des quartiers mais je vais prendre en compte les paramètres et il y aura des degrés de méfiance. Si par exemple, je vois un groupe de mecs en extérieur, silencieux, un peu figés ou pas assez figés, je change de trottoir, je ne passe pas au milieu du groupe à trois heures du matin. À 18h avec mes petites courses Monoprix, je passe au milieu parce qu'il fait jour, il y a encore du passage. Je fais plus attention aux zones où ça peut débarquer, je vais plus scanner l'espace en général au cas où il y ait un danger pour avoir une image mentale de l'environnement global. Alors qu'en journée je suis plus focus sur mon trajet. La nuit c'est limite je fais du 360, si un type marche derrière moi, soit je ralentis exprès pour qu'il me dépasse, soit je vais regarder dans les vitres des magasins. En journée, je vais me préoccuper de la manière dont je peux éviter les gens pour faire rapidement mon trajet, c'est plus d'aller d'un point A à un point B. La nuit quand je rentre ivre, je suis en mode ninja, c'est la capuche, les écouteurs »

[Aimée, 38 ans, Paris 10^{ème}]

Dans la scène nocturne et diurne typique qu'elle décrit, Aimée résume fidèlement le rapport à l'espace de toutes les femmes lorsqu'elles se déplacent en solitaire. En journée, la ville est un lieu de passage et la nuit est associée à l'évitement du danger. Aimée compare la situation à un « jeu vidéo » dans lequel elle active un « mode scanneur de nuit » qui lui permet d'identifier les « zones mecs » à travers un indice de l'occupation des hommes dans certaines rues : l'odeur d'urine. Elle explique « prendre en compte les paramètres » en scannant son

espace pour « avoir une image mentale de l'environnement global » dans l'objectif de se préparer à toute éventualité. Elle ajoute qu'elle active également un « mode ninja » en mettant sa capuche sur la tête et ses écouteurs dans ses oreilles. Ces tactiques ont été très bien documentées par Lieber (2008) et mettent en évidence les nombreuses précautions que les femmes prennent lorsqu'elles se déplacent seules la nuit.

Le réflexe de balisage s'appuie sur cette connaissance sexuée des espaces publics qui permet de jauger le danger, à commencer par l'observation des personnes coprésentes, ce qui en fait le paramètre principal que les lesbiennes prennent en compte pour savoir si elles s'invisibilisent ou non :

« Que je sois seule ou en couple, je regarde si les personnes sont seules ou accompagnées, en discussion ou pas, où est leur attention, qu'est-ce qui se dégage d'eux, leur humeur, si c'est malveillant, au-delà de moi mais quel type de personnes c'est, leur position physique, détendu ou non. Et donc comment ils sont susceptibles de réagir que je sois seule ou avec ma partenaire ».

[Fionia, 27 ans, Paris 20^{ème}]

Si les lesbiennes prêtent autant attention aux personnes qui les entourent c'est parce qu'elles anticipent comment pourraient réagir ces personnes à la vue de leur couple. Risquent-elles d'être insultées ? C'est la raison pour laquelle elle surveillent leur *Umwelt* en observant minutieusement le comportement des autres :

« Les gestes, les paroles, les attitudes d'un individu, sont perçues par les autres comme de symboles, c'est-à-dire comme des porteurs de significations auxquelles ils s'ajustent dans leur réponse ».

(Le Breton, 2004 : 37)

En couple, les lesbiennes sont alertes à la manière dont elles sont perçues. Les regards qui se posent sur elles avant même qu'elles échangent une marque d'affection constituent un premier « indicateur » qu'elles considèrent pour évaluer si les personnes coprésentes seraient hostiles si elles se dévoilent :

« Le premier truc que je prends en compte c'est la façon dont les gens nous regardent, c'est-à-dire la façon dont tu es anonyme ».

[Suzanne, 45 ans, Paris 19^{ème}]

« Je fais attention à la manière dont les gens nous regardent, si je sens beaucoup d'hostilité de la part de quelqu'un, je vais avoir tendance à faire attention et à regarder un peu qui est là ».

[Karima, 38 ans, Saint-Denis]

« Je vais jauger le degré de réactions des gens quand ils nous voient, et ensuite je vais savoir si je me permets une marque d'affection. Je balaye du regard et en fonction je vais m'autoriser une marque d'affection. L'indicateur avant même que je pense à en avoir une c'est la manière dont je suis regardée car je sais que j'ai une expression de genre plutôt androgyne ou masculine. Si je sens déjà une hostilité par rapport à moi, c'est qu'il y en aura par rapport à mon couple »

[Hadja, 27 ans, Paris 13^{ème}]

Hadja est déjà visible par son apparence, si elle remarque qu'elle attire déjà des regards curieux ou malveillants, elle part du principe qu'une hostilité a de fortes chances de se manifester si son couple est visible. Les lesbiennes sont ainsi amenées à développer une compétence reposant sur l'examen minutieux des personnes qui se trouvent à proximité d'elles. Cette inspection se fonde sur leurs propres représentations c'est-à-dire à partir d'une « *vision subjective de la réalité sociale* » (Tiberj, 2010 : 92) :

« J'analyse le profil des gens autour à partir de mes propres représentations même si je peux me tromper cela influence ma manière d'agir et la manière dont je vais quadriller mon environnement à ce moment-là. Ça peut-être des mecs ou des meufs, si je sens qu'ils sont hyper virulents sur l'homosexualité, je ne tiens pas la main de ma meuf ».

[Emna, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

La question des représentations sociales est fondamentale pour comprendre les pratiques quotidiennes d'ajustement des lesbiennes dans la ville. En effet, les représentations sociales « *s'élaborent et s'inscrivent fondamentalement dans le cadre des interactions sociales* » (Boutanquoi, 2008 : 124-125). Selon Denise Jodelet (2003), ce sont des « *systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, [qui] orientent et organisent les conduites et les communications sociales* » (Jodelet, 2003 : 53). Dans notre travail, nous observons que les lesbiennes effectuent une forme de « profilage » des personnes coprésentes à partir de la représentation conçue comme forme de savoir et de pratique qui se « *réfère à l'expérience à partir de laquelle il est produit, aux cadres et conditions dans lesquels il est* » (Jodelet, 61). Autrement dit, si les lesbiennes ont été agressées par un type de profil en particulier, des hommes par exemple, elles vont avoir tendance à s'en méfier

systematiquement. Dans les espaces publics, nous pouvons donc affirmer que « *les représentations et les pratiques s'engendrent mutuellement* » (Abric, 1994 : 230). C'est de cette manière que les représentations conditionnent l'interprétation de la situation comme l'explique Emna : « si je sens qu'ils sont hyper virulents sur l'homosexualité, je ne tiens pas la main de ma copine ». En fonction des personnes coprésentes, les lesbiennes sont, par conséquent, régulièrement conduites :

« À développer des répertoires de comportements qui sont utilisés alternativement en fonction des publics différents devant lesquels [elles] se trouvent, passant d'un type de gestualité ou d'attitude à un autre selon les **exigences de la situation** ».

[Eribon, 1999 : 75]

À Paris, les « exigences de la situation » sont tellement multiples et inattendues que les lesbiennes n'usent pas uniquement du réflexe de balisage avant une marque d'affection mais également pendant. Que ce soit en observant comment réagissent les personnes autour d'elles « après un premier geste » ou en gardant un « œil ouvert » autour de soi au moment d'un baiser prolongé:

« Quand ce sont des lieux publics que je ne connais pas ou qui semblent hétéros on va avoir des petites marques d'affection, je suis un peu câline mais je vais être quand même dans la retenue, ça va pas être de la spontanéité. Je vais observer comment ça réagit après un premier geste. Si je vois qu'on nous regarde je vais me calmer, je n'ai pas envie qu'on nous casse la gueule »

[Hadja, 27 ans, Paris 13^{ème}]

« Je pense que je checke de manière inconsciente ce qui m'entoure. Je n'ai pas l'impression d'être juste avec ma meuf, mais de faire quelque chose qui concerne tout le monde à partir du moment où tu es dans l'espace public. C'est vrai que les gens se sentent concernés et tu es obligée de checker, tu es là tu roules une pelle et tu as un œil fermé et l'autre ouvert (*rires*). C'est hyper bizarre, c'est tellement inconscient ».

[Marwa, 23 ans, Colombes]

Le réflexe de balisage est une tactique de gestion des risques qui est le résultat d'un apprentissage marqué par les différentes expériences de violences vécues par lesbiennes dans les espaces publics. Pour ne pas être démasquées, les lesbiennes anticipent constamment les risques qu'elles encourent et s'invisibilisent en fonction de différentes sources d'alarme qu'elles détectent. Nos données font apparaître qu'elles sont particulièrement attentives à trois paramètres constitutifs de leur environnement qui ont trait aux personnes coprésentes,

au moment de la journée et au type d'espace : les groupes d'hommes hétérosexuels, la nuit, et les transports en commun.

6.2.1. Les groupes d'hommes hétérosexuels : entrepreneurs de morale et police des places

Les hommes hétérosexuels sont apparus en filigrane tout au long de notre travail car ce sont eux qui agressent presque exclusivement les lesbiennes dans les espaces publics. Selon l'enquête Virage, ils représentent 90% des auteurs de violences à l'encontre des femmes. L'analyse des caractéristiques des auteurs des violences est donc révélatrice de l'existence de rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes dans la ville. Elle rappelle surtout que les violences faites aux lesbiennes renforcent la dimension masculine et hétéronormative de l'espace urbain parisien. À partir de notre travail, nous appréhendons les hommes hétérosexuels comme des « entrepreneurs de morale » (Becker, 1963) car ils veillent à faire appliquer la norme hétérosexuelle en imposant constamment la contrainte à l'hétérosexualité, comme l'illustre la fréquence des insultes lesbophobes, en particulier les insultes hypersexualisées. Par le biais de la lesbophobie, ils désignent publiquement les lesbiennes comme déviantes et sanctionnent leurs écarts aux normes de genre et de sexualité. En tant que garants des frontières hétéronormatives des espaces publics, ils incarnent également « la police des places » (Lussault, 2009). Par le contrôle quotidien qu'ils exercent sur les lesbiennes, ils contraignent leurs pratiques dans les espaces publics.

Pour toutes ces raisons, les lesbiennes considèrent que « les groupes de mecs sont une alerte » (Amel) et elles sont particulièrement attentives à leur présence lorsqu'elles se déplacent en couple :

« Je regarde l'attitude corporelle des mecs, je regarde s'ils sont alcoolisés ou pas, s'ils ont pris de la drogue, s'ils sont en train de se charrier entre eux ».

[Aimée, 38 ans, Paris 10^{ème}]

« Ma copine actuelle est très démonstrative mais c'est vrai qu'on va faire un diagnostic de notre environnement : quels genres de personnes autour, s'il y a des mecs parce que c'est souvent eux qui m'alertent ».

[Apolline, 26 ans, Paris 7^{ème}]

« Les hommes je ne leur fait pas confiance du tout. Je sais et je pars du principe qu'ils sont capables de tout donc sur l'échelle de mes peurs ils sont tout en haut parce qu'ils sont capables d'insulter et d'agresser ».

[Yumna, 25 ans, Paris 20^{ème}]

Les lesbiennes se méfient particulièrement des groupes d'hommes :

« Quand il y a un groupe d'hommes il y a toujours un meneur et les autres qui suivent. Donc quand je vois un groupe d'hommes je me méfie beaucoup plus que si c'est un homme seul. Si je vois un homme seul, je l'analyse, je vois s'il est potentiellement dangereux ou pas et je n'hésiterai pas à ne pas me laisser marcher sur les pieds. Si c'est un groupe c'est différent, je n'ai pas envie de me faire tabasser. Je n'ai pas envie d'avoir une altercation avec un groupe alors qu'ils peuvent nous suivre. Pour toutes ces raisons, je reconnais que j'ai souvent été freinée pour tenir la main de ma copine même si des fois on s'en fiche et on se tient quand même la main en sachant qu'il y a des risques ».

[Violette, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

Plus nombreux, ils sont plus susceptibles d'interagir hostilement à la vue des couples par un « effet de meute » :

« Il y a un effet de meute avec les hommes, on a l'impression qu'ils s'engrangent les uns les autres et je pense qu'une personne seule aura une réaction différente qu'en groupe. Ce sont des dynamiques masculines, c'est dur, il y a une atmosphère étrange, différente et non rassurantes pour nous et quelque part un truc de pouvoir »

[Fionia, 27 ans, Paris 20^{ème}]

D'autant plus lorsqu'ils sont « statiques », preuve qu'ils occupent les espaces publics :

« Je n'aime pas les gens statiques donc souvent quand il y a un homme assis tout seul qui regarde autour de lui ou pire des groupes d'hommes, j'ai l'impression qu'il y en a un qui va débarquer de quelque part. Après c'est un checkage d'une demi-seconde donc c'est hyper instinctif ».

[Rose, 24 ans, Paris 7^{ème}]

« Je vais regarder s'il y a un peu de monde, quel type de monde, en gros s'il y a des mecs qui traînent. En fait, ce qui ne va pas être validé c'est les mecs qui traînent seuls où il y a personne d'autre autour, ou des groupes de mecs statiques ».

[Dahlia, 36 ans, Pantin]

En effet, « *la présence masculine en nombre, de façon statique dans l'espace et souvent en groupe, affirme une appropriation spatiale* » (Besson et al., 2018 : 15). C'est ce qui pousse Louise à dire que « dans tous les endroits où il y a une affluence de mecs c'est non, aucune marque d'affection ». La surreprésentation d'hommes dans un champ visuel de quelques mètres suffit pour que les lesbiennes soient en état d'alerte. Elles associent certains espaces à des territoires masculins et hétérosexuels quand des hommes sont nombreux à occuper la rue en étant statiques et, surtout lorsqu'ils ne sont pas affairés mais qu'ils observent et « surveillent » les passants. C'est dans ce contexte en particulier qu'elles vont éviter toute marque d'affection :

« En général, je ne veux pas qu'on ait de contact physique quand il y a beaucoup de mecs, beaucoup de mecs qui sont dans la rue et qui sont posés. Ils ne sont pas tous cons mais des mecs posés dans la rue qui regardent les gens passer. Ils ne discutent pas entre eux, ils regardent les gens passer et ils attendent qu'il se passe quelque chose. C'est dans ces moments que je me dis qu'on va éviter d'avoir une marque d'affection ».

[Ninon, 24 ans, Paris 17^{ème}]

Qu'il s'agisse de « groupe de mecs », de « mecs relous » et d' « hommes alcoolisés », ils ont toujours en commun d'être hétérosexuels selon toutes les lesbiennes de notre corpus :

« Ça m'arrive d'éviter les marques d'affection généralement quand il y a des hommes autour de nous, c'est surtout ça en fait. C'est vraiment la présence des hommes hétérosexuels qui me dérange et qui fait que j'anticipe voire que je me rends invisible avec ma copine. Il y a une vraie domination masculine dans l'espace public et n'importe où ».

[Claire, 29 ans, Paris 20^{ème}]

« Je n'aurai jamais de marques d'affection devant des hommes noirs (*rires*), c'est catastrophique. En fait, jamais en présence d'hommes hétéros autour. À chaque fois que je suis visible avec ma copine je suis dépossédée de cette forme d'intimité donc je ne le fais pas. Je me sens coincée donc je préfère ne pas être visible car sinon ça ne m'appartient plus. Dès qu'il y a trop d'hommes, leurs regards ce n'est pas possible. Et le constat c'est ce que se sont toujours des hommes ».

[Camille, 28 ans, Aubervilliers]

Nous estimons qu'il est pertinent de nous arrêter sur la première phrase de Camille dans laquelle elle précise que c'est devant des « hommes noirs » qu'elle tend à s'invisibiliser en

couple dans les lieux publics. Elle explique cela par le fait qu'elle est habituellement harcelée par ce type de profil d'hommes dans la rue et selon elle c'est parce qu'elle est elle-même noire :

« Je suis une femme racisée donc les hommes noirs estiment que j'ai la même culture qu'eux ou en tout cas une proximité culturelle. Ils supposent que je comprends cette manière d'agir et que je peux la tolérer ou l'entendre. Je pense qu'ils m'attribuent ça et puis, peut-être qu'ils se disent qu'ils auront une chance avec moi car je suis une femme racisée comme eux. Pour les hommes racisés d'un certain milieu social l'espace public est leur espace qu'ils vont se réapproprier mais dans d'autres sphères ce n'est pas le cas mais il y a de la violence tout le temps ».

Camille dit qu'il y a de la « violence tout le temps », en effet, même si elle reconnaît être davantage harcelée par les hommes noirs dans la rue, elle a aussi subi du harcèlement sexuel de la part « d'hommes blancs » lorsqu'elle était stagiaire. Elle distingue les profils d'hommes en fonction des espaces : « dans la rue c'est plus des hommes racisés et les hommes blancs plus dans le milieu professionnel » :

« Par contre, j'ai fait des stages et je me suis retrouvée face à des hommes blancs et là c'était du harcèlement sexuel (propositions sexuelles insistantes). Quand il y a cette hiérarchie, l'homme blanc se sent en autorité face à une jeune femme noire. Une fois, un psy avec qui je travaillais m'a fait des propositions insistantes quand je lui ai dit que j'étais en couple et quand il a su que j'étais avec une femme ça l'a excité, ça a duré plusieurs mois et il a continué à m'envoyer des messages pendant longtemps ».

[Camille, 28 ans, Aubervilliers,]

Nous notons qu'elle est aussi confrontée à ce second profil d'hommes dans des lieux semi-privés comme les bars dont l'accès est normé :

« Je me souviens aussi d'un moment, j'allais voir ma copine mixer dans un bar le 11^{ème} ou le 20^{ème}, une bande de trois mecs blancs est venu, l'un d'eux m'a draguée, il m'a proposé que j'ai refusé. Ensuite, il a commencé à me sortir des trucs racistes genre que je faisais ma difficile en tant que femme noire, il pensait que j'étais une tigresse. Ensuite, il est revenu à la charge et a posé ses bras sur mes amies et moi en étant toujours aussi lourd. Quand c'est les hommes blancs, le harcèlement sexiste est toujours teinté de racisme, on te renvoie toujours à une forme d'exotisation, de fétichisation et d'animalisation ».

Le discours de Camille est très intéressant car il démontre que quelle que soit la position des hommes dans les rapports sociaux de classe et de « race », ils sont identifiés comme auteurs

de violences et des sources d'alarme dans la ville. Leur seul point commun est leur hétérosexualité. Par ailleurs, elle note deux différences entre ces deux profils. Premièrement, le harcèlement sexiste est « toujours teinté de racisme » lorsqu'il est exercé par des hommes blancs (« on te renvoie toujours à une forme d'exotisation, de fétichisation et d'animalisation »). Deuxièmement, les hommes occupent différemment les espaces publics en fonction de leur position dans les rapports sociaux de classe et de « race ». C'est du moins ce qu'affirme Camille en disant que « pour les hommes racisés d'un certain milieu social, l'espace public est leur espace qu'ils vont se réapproprier ». Au regard de son expérience, nous ne pouvons que confirmer cette interprétation puisqu'elle a été harcelée par des hommes blancs dans des espaces bien spécifiques : la sphère professionnelle et les lieux dont l'entrée est conditionnée par le fait de payer une consommation. Pour autant, cela ne signifie pas que les hommes blancs n'agissent pas dans les espaces publics accessibles librement tels que la rue, bien au contraire. L'expérience de Zélie illustre que « des groupes de mecs bobo blancs hyper propres sur eux la journée » peuvent « devenir des mecs abjects » en particulier la nuit lorsqu'ils ont bu :

« Quand il y a des hommes autour je ne vais pas me rendre visible dans ce genre de situation par principe et quels que soient les paramètres de la situation. Je vais me dire que c'est une situation dangereuse. Encore plus la nuit quand les rues sont désertes. Donc la nuit, en absence de gens, s'il y a une surreprésentation de groupes de mecs, des rues remplies de gens bourrés, genre la rue Oberkampf, c'est que des groupes de mecs bobo blancs hyper propres sur eux la journée qui deviennent des mecs abjects dès qu'ils ont bu. C'est un contexte où je ne me sens pas tranquille car je sais que les mecs vont être sales. Ça m'est déjà arrivé en couple, pour rentrer chez moi on passait par la rue de Ménilmontant et tu traverses une horde de gens bourrés, c'est quelque chose qui est hyper menaçant pour moi. Tu te fais barrer le passage par des gens qui te prennent un peu en otage, qui te draguent lourdement donc dans ce genre de situation, on n'est pas identifiées comme lesbiennes mais comme des "meufs bonnes" que des mecs aimeraient bien chopper ».

[Zélie, 34 ans, Paris 20^{ème}]

Que des hommes occupent la rue en étant assis sur des bancs, au coin d'une rue ou qu'ils occupent un trottoir en quittant un bar, les lesbiennes ne prennent aucun risque dans ces différentes situations. Le harcèlement sexiste auquel elles sont exposées en tant que femme et leur propre expérience de la lesbophobie les dissuadent de divulguer leur relation comme

l'explique Zélie : « dans ce genre de situation, on n'est pas identifiées comme lesbiennes mais comme des "meufs bonnes" que des mecs aimeraient bien chopper ».

La « surreprésentation de groupes de mecs » à laquelle elle fait référence est constamment pointée par les lesbiennes de notre corpus. Dans ce contexte, les groupes d'hommes hétérosexuels représentent une menace concrète et une source d'alarme, en particulier lorsqu'un espace est marqué par une non-mixité en termes de genre :

« Pour moi c'est pareil la journée et la nuit et ça dépend où on est. Ma copine vit à Saint-Denis et clairement on ne se tient pas du tout la main ou alors quand il y a vraiment personne dans la rue. Le coin où vit ma copine c'est un endroit où les mecs monopolisent assez l'espace, ils sont très visibles et ils n'hésitent pas à t'accoster, te parler, que ce soit de la drogue ou pour dire qu'il y a un coiffeur pas loin. Donc comme il y a déjà plein d'interactions chiantes, on ne veut pas s'en rajouter encore plus. Alors que là où je vis dans le 20^{ème} c'est différent, l'espace public est plus mixte en termes de genre. C'est ce qui se joue dans le fait qu'on n'ait pas de marques d'affection à Saint-Denis »

[Yumna, 25 ans, Paris 20^{ème}]

La monopolisation de l'espace dont parle Yumna est physique et visuelle mais elle se traduit également par « plein d'interactions chiantes » : le fait d'être abordée, draguée, alpaguée pour divers motifs (acheter de la drogue, aller cher un coiffeur), en somme, des faits qui s'apparentent à du harcèlement. Pour ces raisons, Yumna reconnaît que cela joue dans le fait qu'elle n'ait pas de marques d'affection à Saint-Denis. La non-mixité de genre occupe une place déterminante dans la gestuelle amoureuse. Elle joue un rôle central dans l'invisibilisation des couples à Paris. C'est par exemple le cas du quartier de Pigalle et de Barbès :

« Je ne suis pas visible en couple quand je sais que je suis dans une zone qui peut être potentiellement dangereuse. À Pigalle, je ne me sens pas en sécurité là-bas parce que comme dans d'autres quartiers, il y a des hommes qui restent dans la rue, qui s'approprient vraiment l'espace en faisant leur vie, ils discutent avec leurs potes. Je fais une distinction entre occuper l'espace de cette manière et le fait de faire chier les gens. À Pigalle, il n'y a que des hommes ».

[Violette, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

« Je ne tiendrai jamais la main de ma copine à Barbès et Marx Dormoy de jour comme de nuit. Le problème de Barbès c'est que les hommes occupent tout l'espace public.

C'est dans tous les quartiers où il n'y a pas de mixité de genre. Je peux me sentir à l'aise dans le 20^{ème} mais tu peux avoir un coin où dans deux, trois bars tu as que des mecs »
[Suzanne, 45 ans, Paris 19^{ème}]

Alors que tous les groupes d'hommes hétérosexuels incarnent la figure du danger quelle que soit le moment de la journée, les lesbiennes ont tendance à être plus vigilantes la nuit car elle est très souvent associée au risque de croiser des hommes alcoolisés et aux rues moins fréquentées :

« Si je vois un groupe de mecs la nuit c'est potentiellement une menace, que ce soit en tant que femme seule ou en tenant la main de ma copine. Je suis plus en danger si je tiens la main de ma meuf dès que je croise un groupe de types la nuit où il n'y a personne et qu'on risque de nous faire chier. Surtout la nuit, quand il y a peu de monde, c'est associé au danger pour moi »

[Noa, 32 ans, Paris 20^{ème}]

« Je m'autocensure, ça arrive de temps en temps en journée mais c'est plutôt le soir en rentrant de soirée, si je croise un groupe de mecs je fais profil bas. Ça arrive par anticipation d'agressions verbales et physiques, on est juste deux amies et on marche ».

[Ariane, 25 ans, Paris 18^{ème}]

« L'espace le plus répulsif pour moi en couple c'est un environnement exclusivement masculin. Et puis quand tu es dans un bus de nuit, si quelqu'un veut t'agresser, tu n'es pas sûre que les personnes autour vont réagir. Et si le type descend au même arrêt que toi c'est compliqué, ça fait de toi une proie facile. La fois où on a été agressée avec ma copine dans le métro, on est descendu, c'était le soir tard. C'était un des derniers métros mais il y avait quand même du monde, c'était un samedi soir ».

[Karima, 38 ans, Saint-Denis]

La nuit est associée au danger car les lesbiennes craignent de croiser des hommes ayant consommé de l'alcool ou des drogues, mais aussi parce qu'elles considèrent que si elles sont agressées personne ne serait susceptible d'intervenir pour les aider. Cet aspect est particulièrement pris en considération dans les transports en commun dont la dimension close et confinée les contraignent à s'invisibiliser.

6.2.2. Les transports en commun : un espace clos et confiné

Les transports en commun (métro et RER) représentent le premier type d'espace que les lesbiennes identifient à des lieux de l'impossible parce qu'elles les associent à des lieux de harcèlement :

« Le métro et le RER ce sont des lieux de harcèlement pour moi. Il y a pas mal de mecs qui me regardent, qui font des commentaires du coup on sait qu'ils sont là et on n'a pas envie de jouer avec le feu ».

[Reem, 27 ans, Saint-Denis]

Dans un document intitulé « Avis sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun » publié en 2015, le Haut Conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes a relevé que 100% des utilisatrices ont été victimes au moins une fois dans leur vie de harcèlement sexiste et sexuel. C'est donc sans surprise que les lesbiennes de notre corpus usent activement du réflexe de balisage, notamment parce qu'elles sont dans un espace clos et confiné :

« Dans le RER ou me métro je pense que j'aurais tendance à regarder autour de moi avant et je valide ou non. Je scanne parce que c'est un espace clos et comme tu es enfermée avec des gens peut être qu'ils se sentiraient plus libres de nous interpellé. Alors que dans la rue, c'est un lieu de passage où les gens ne font que se croiser et ne s'arrêtent pas. Donc ça me fait un peu moins peur je pense ».

[Zélie, 34 ans, Paris 20^{ème}]

« Ce qui va baliser ma visibilité en plus de la présence de groupes de mecs ce sont les espaces confinés qui empêchent la fuite ou le fait que quelqu'un puisse intervenir. Je n'aime pas les métros, je n'aime pas être seule dans un wagon avec un seul mec, je suis alerte ».

[Noa, 32 ans, Paris 20^{ème}]

« Je fais attention aux gens autour, par exemple s'il m'arrive quelque chose est-ce qu'ils vont réagir pour nous aider. Par exemple, dans les transports en commun, si je prends le bus à Paris, je vais avoir peur d'être dans un contact physique avec ma copine ».

[Suzanne, 45 ans, Paris 19^{ème}]

Le fait d'être enfermée dans le métro représente une contrainte pour les lesbiennes car s'il se passe quoi que ce soit elles ne peuvent pas prendre la fuite. Zélie oppose ainsi la rue c'est-à-dire « un lieu de passage où les gens ne font que se croiser » au métro qui est « un espace

clos » et où il lui semble que des personnes « se sentiraient plus libres » de l'interpeller en couple. La marche et la mobilité peuvent alors représenter une ressource contrairement à l'immobilité qu'impose le métro :

« Dans le métro, c'est quelque chose, quels que soient la ligne et les gens dans le métro. C'est un espace clos, j'ai l'impression que je ne peux pas passer à autre chose. Dans la rue quand on marche on voit un regard, le regard est passé, on avance. La rue je l'envisage comme un espace qui défile. Dans le métro, on est figées et statiques, donc si tu te manges un regard tu vas te le manger pendant tout le trajet. C'est beaucoup plus difficile je trouve ».

[Yousra, 25 ans, Paris 10^{ème}]

Cette distinction entre la rue envisagée comme un « espace qui défile » et le métro qui impose une posture « figée et statique » est aussi soulignée par Yousra. Elle se fonde sur l'une des particularités des transports en commun : la proximité physique des corps et la distance sociale des personnes. La proximité avec les autres usagers représente déjà un empiètement de l'*Umwelt* des lesbiennes, c'est la raison pour laquelle elles ne préfèrent pas échanger d'affection dans ce cadre. Elles ne peuvent pas anticiper la réaction des personnes coprésentes et encore moins s'extraire de l'espace s'il se passe quelque chose : « Le métro c'est clos et on a peu de marques d'affection car on est proches des gens et on ne sait pas comment ils peuvent réagir » (Aurore, 38 ans, Saint-Denis). C'est aussi l'observation faite par Lieber (2008) lorsqu'elle constate que le « diagnostic de l'environnement » est de mise dans les transports en commun : « *ils apparaissent comme des lieux clos propices à une proximité désagréable et dont il peut être difficile de s'échapper en cas de problème* » (Lieber, 2008 : 249).

Cette proximité représente aussi une contrainte car elle suscite davantage de regards sans possible « échappatoire » :

« Dans le métro c'est compliqué, je n'ai jamais pécho une meuf dans ce cadre. Tu es confinée, tu es dans une rame, enfermée. Tu n'as pas vraiment d'échappatoire et tu es proche des gens et surtout les gens n'ont que ça à faire de regarder, c'est pour ça que ça me gêne et que je n'embrasserai jamais dans le métro ».

[Ninon, 24 ans, Paris 17^{ème}]

Dans ce contexte, il est plus difficile de « passer à autre chose » lorsque des regards sont s'imposent aux couples, quelle que soit leur nature. Diane constate que, « dans le métro les gens se font chier, ils regardent les gens », c'est aussi ce qu'observe Ariane : « dans le métro c'est un peu délicat d'embrasser car c'est statique et les gens assistent vraiment à la scène ». C'est donc aussi pour éviter la surveillance des regards que les lesbiennes s'autocensurent dans les transports en commun. La notion d'attention incivile que nous avons développée pour décrire la particularité des notifications visuels que subissent les lesbiennes illustre parfaitement ce que qu'elles expérimentent dans les transports en public.

Noa et Suzanne se soucient quant à elles de la capacité des personnes coprésentes à réagir si elles sont en difficulté. Leurs discours suggèrent que dans cet espace, en particulier, les usagers n'ont pas pour habitude de venir en aide aux personnes qui sont importunées et agressées. Le fait de « faire attention aux gens autour », de « scanner » et de « baliser » consiste ici encore une fois à « détecter » la présence d'hommes en groupe :

« En couple, je regarde qui est là dans le métro, enfin j'essaie de détecter s'il y a un potentiel danger ou une potentielle hostilité. Je regarde s'il y a un groupe de mecs bourrés, je n'ai pas envie de me faire lyncher ou tout simplement de me faire emmerder ou d'être prise à partie ».

[Blanche, 42 ans, Paris 14^{ème}]

« On fait toujours attention, quand je suis avec ma copine, j'observe beaucoup les choses, dans le métro, n'importe où. J'observe comment ils sont, s'ils sont dangereux ou pas, je scanne énormément. Ça m'est déjà arrivé d'avoir envie de lui prendre la main et de me restreindre. J'utilise régulièrement les lignes A et E du RER et je sais sur qui on va tomber donc je dis à ma copine qu'on ne se touche pas une fois dedans. Ça m'est déjà arrivé d'être dans un wagon et de sentir l'odeur de la weed parce que des mecs fument. S'il se permettent de faire ça, ils peuvent se permettre de faire autre chose. C'est vraiment en connaissant le terrain que je sais si je peux tenir la main de ma copine ou pas »

[Violette, 22 ans, Champigny-sur-Marne]

Conscients, par expérience des risques potentiels de violences dans les transports en commun, les couples s'autocensurent dans cet espace. Il est même identifié comme l'endroit le plus répulsif pour elles, le lieu de l'impossible par excellence même si nous avons indiqué

qu'elles s'autorisaient à avoir des marques d'affection discrètes lorsque le terrain est sécurisé : wagon quasiment vide, mixité en termes de genre et peu d'hommes.

Ce sont bien les groupes d'hommes qui cristallisent toute l'attention des couples, et c'est en particulier la nuit dans les métros que l'invisibilisation totale s'impose :

« Il y a des contextes dans lesquels je ne vais pas avoir de marques d'affection, je pense au dernier RER dans telle banlieue, il y a que des gars bourrés. Là, je vais avoir tendance à faire plus attention c'est vrai ».

[Joséphine, 34 ans, Paris 17^{ème}]

« Dans les endroits clos je vais m'autocensurer. Typiquement les derniers métros, ça dépend desquels mais si tu es sur la ligne 1, en général c'est plutôt tranquille. Si tu es sur la ligne 5 c'est déjà plus tendu. Je la prends souvent et le soir, c'est non. Il y a le profil du mec bourré et tu sens qu'il y a une mauvaise énergie. Parfois, il y a des mecs qui prennent plus de place ou des mecs qui sont déjà en train de viser une autre meuf du métro. Mais oui les métros c'est une ambiance qui change d'une ligne à l'autre, d'un moment à un autre. Le RER avec toutes les histoires de viols ça a un impact aussi. Je pense que je suis plus à l'aise pour être proche d'une copine dans le RER même le soir alors qu'avant, quand je suis arrivée à Paris cet espace me faisait peur. Je pense que c'est lié au fait que je n'ai plus 22 ans, les petits groupes de mecs ne me calculent plus forcément ».

[Nisreen, 30 ans, Saint-Denis]

Le réflexe de balisage est une pratique quotidienne opératoire qui permet de valider ou non la faisabilité d'un échange de gestes tendres en public. Il consiste à baliser autour de soi pour juger le degré des risques et le potentiel danger qu'il existe dans une situation donnée. Il nous semble important de préciser que c'est le réflexe de balisage qui conduit les lesbiennes à s'autoriser des marques d'affection dans les lieux du possible (hormis le milieu lesbien et les espaces communautaires). L'espace temporel subjectif (*hic et nunc*) est le produit direct du réflexe de balisage : un espace sécurisant car balisé. C'est aussi le cas dans le Nord-Est parisien puisque c'est une zone géographique à Paris qu'elles fréquentent et qu'elles connaissent. Alors que les lesbiennes de notre corpus identifient le Nord-Est comme un lieu du possible, cela ne veut pas dire que c'est un lieu du possible tout le temps. Par exemple, si un couple rentre à pied la nuit place de la République dans le 11^{ème}, et que des groupes d'hommes sont aux alentours, il est fort probable que le couple ne se tiendra pas par la main et n'envisagera pas de s'embrasser. Grâce au réflexe de balisage, l'espace temporel subjectif peut se

superposer sur les lieux du possible et parfois ceux de de l'impossible. Les résultats de notre recherche tendent à nuancer les conclusions de Nadine Cattan et Stéphane Leroy (2010) sur la segmentation hermétique de l'espace entre lieux du possible, lieux du peut-être et lieux de l'impossible. Les lesbiennes de notre corpus semblent négocier constamment des lieux du peut-être.

La connaissance minutieuse des contextes et des situations dans lesquels les lesbiennes s'invisibilisent est la preuve qu'elles acquièrent un savoir-faire stratégique qui leur permet de savoir où, quand et en face de qui il est préférable de rester discrètes pour se prémunir de la lesbophobie. Les groupes d'hommes hétérosexuels, les espaces clos et le contexte nocturne représentent les paramètres principaux qu'elles prennent en compte par le biais du réflexe de balisage. Cette compétence d'évaluation de l'environnement, née d'une série d'expériences négatives dans la ville, est un continuum qui structure les pratiques des lesbiennes dans le prolongement d'un « savoir-faire sexué » (Lieber, 2008 ; Di Méo, 2011) dont disposent toutes les femmes pour pratiquer la ville. La prise en compte de ces balises est un savoir-faire puissant qui revêt d'une dimension stratégique (De Certeau, 1980). C'est la raison pour laquelle nous envisageons le réflexe de balisage comme un révélateur de « l'appropriation "cognitive" » (Ripoll, 2006) des espaces publics par les lesbiennes :

« C'est le cas de l'apprentissage et de la familiarisation, conçus comme intériorisation cognitive : s'approprier un espace veut dire ici acquérir des connaissances théoriques et pratiques, des savoirs et des savoir-faire qui permettent de s'y mouvoir sans s'y perdre mais aussi d'en usager de façon pertinente ou stratégique ».

(Ripoll et Veschambre, 2005 : 5)

Les pratiques d'ajustement et la stratégie d'invisibilisation des lesbiennes nous permettent de penser l'appropriation de l'espace non pas comme une finalité mais comme un moyen. De ce point de vue, l'espace n'est plus un vecteur d'oppression mais une ressource pour se rendre visible ou invisible (Hancock, 2014 ; Clerval et *al.*, 2015). Plus qu'un savoir-faire stratégique, le réflexe de balisage relève d'une disposition qui jalonne la vie quotidienne des lesbiennes.

6.2.3. Le réflexe de balisage : une disposition propre aux lesbiennes

Dans le sous-chapitre précédent nous avons mentionné le décalage que nous avons observé entre l'automatisme de l'autocensure et la vérification délibérée de l'environnement extérieur, c'est-à-dire du réflexe de balisage. C'est en identifiant le réflexe de balisage et en remarquant ce paradoxe que notre attention s'est posée sur la notion de disposition définie comme des « *manières plus ou moins durables, c'est-à-dire propensions, inclinaisons, penchants, habitudes, tendances, à voir, sentir, agir, penser, parler* » (Lahire cité par Romani, 2004 : 136). Nous souhaitons ainsi démontrer que le réflexe de balisage, en tant que pratique répétée au quotidien, fait l'objet d'une intériorisation de la part des lesbiennes dans le cadre d'une socialisation à la ville envisagée comme un « *processus de construction de dispositions* » (Darmon, 2020 : 110) :

« Les habitudes peuvent donc être intériorisées et n'être actualisées que sur le mode de la contrainte ou de l'obligation [...] Tout cela dépendra à la fois de la manière dont ont été acquises ces dispositions ou ces habitudes, du moment dans la biographie individuelle où elles ont été acquises et, enfin, du "contexte" actuel de son (éventuelle) actualisation ».

(Lahire, 2014 : 133)

Les travaux de Bernard Lahire (1998) nous semblent éclairants car ils mettent l'accent sur la place du contexte d'action et d'interaction dans la formation de dispositions spécifiques. Dans notre travail, c'est dans la ville que les lesbiennes apprennent à baliser leur environnement de manière systématique et choisissent de s'invisibiliser ou non. Or, nous avons montré que l'invisibilisation ne résulte pas toujours d'un choix délibéré.

Lahire défend l'idée que les dispositions ne sont pas observables directement car ce sont des « abstractions utiles » qui sont tenues d'être « reconstruites » à partir du matériau empirique de la recherche (Lahire, 2002 : 18-19). « Comment attrape-t-on une disposition ? », c'est la question à laquelle Muriel Darmon (2019) propose de répondre et à partir de laquelle nous souhaitons montrer en quoi le réflexe de balisage relève d'une disposition propre aux lesbiennes.

Toutes les lesbiennes de notre corpus ont décrit de manière détaillée qu'elles étaient en alerte à des éléments extérieurs de l'environnement. Cette attention est particulièrement

déterminante en couple puisqu'elle conditionne la gestuelle amoureuse en public. C'est à partir du discours des enquêtées que nous avons identifié le réflexe de balisage comme une pratique intentionnelle et commune parmi les lesbiennes. Néanmoins, nous observons qu'elles tendent à ne pas forcément se rendre compte qu'elles effectuent un balisage, et ce, à partir d'un champ lexical autour de « l'intuition » et du « ressenti » :

« C'est instinctif de regarder autour de moi avant de m'autoriser à lui prendre la main ».

[Lou, 26 ans, Chambourcy]

« Il y a des endroits comme ça où c'est quasiment instinctif, quand tu vois des groupes d'hommes trop nombreux qui n'ont pas tout à fait maîtres de leurs moyens, tu lâches la main ».

[Rose, 24 ans, Paris 7^{ème}]

« Je vais scanner les gens au second plan, je sens les énergies, il y a un sixième sens qu'on a tous, donc je sens les choses et je sens quand il y a un regard insistant ».

[Noémie, 28 ans, Neuilly-sur-Seine]

« On balise toutes de manière instinctive que ce soit pour des violences sexistes et homophobes ».

[Noa, 32 ans, Paris 20^{ème}]

« Ce sont vraiment des moments où tu sens qu'il vaudrait mieux ne pas avoir de rapprochement physique. C'est un peu animal comme instinct, c'est un truc que je ressens. Donc je pense que mon cerveau analyse que ce n'est pas *safe* mais après je ne peux pas te dire exactement quoi. C'est aussi une question de feeling, si c'est OK ou pas comme ambiance ».

[Ninon, 24 ans, Paris 17^{ème}]

« C'est instinctif », « sixième sens », « feeling », « c'est un peu animal comme instinct », « je sens les choses », ces phrases traduisent l'immédiateté de leur ajustement en situation de coprésence. Elles expriment de manière évidente que les lesbiennes réagissent par « réflexe » c'est-à-dire « de manière automatique, involontaire et immédiate à une stimulation » (Le Robert), d'où notre concept de « réflexe de balisage ». Ce qui est très intéressant, c'est que de nombreuses lesbiennes de notre corpus utilisent ces termes alors même qu'elles ont identifié le diagnostic qu'elles effectuent avant d'avoir une marque d'affection.

Certaines ont eu des difficultés à expliquer ce qui les poussait à s'invisibiliser lors des entretiens. C'est particulièrement le cas de Ninon lorsqu'elle dit : « je pense que mon cerveau

analyse que ce n'est pas *safe* mais après je ne peux pas te dire exactement quoi, c'est une question de feeling ». Cette phrase suggère que les lesbiennes ont l'habitude de définir la situation très rapidement dès qu'elles pénètrent dans un espace. En somme, elles savent s'il est possible ou non d'être visible en couple et cet aspect est bien illustré par le discours de Blanche :

« Dans le métro, il suffit que quelqu'un monte à une station et que tu ne le sentes pas du tout. Ce sont des scans basés sur des intuitions, tu ne peux pas vraiment l'expliquer, ce n'est pas vraiment rationnel. Comme on dit, on sent ou pas les gens. Ce sont des réactions comme ça ».

[Blanche, 42 ans, Paris 14^{ème}]

Le lien direct qu'elle effectue entre le « scan » et ses « intuitions » tout comme la dimension « irrationnelle » de son comportement sont révélateurs de l'intériorisation du réflexe de balisage. Cet ajustement instantané est la conséquence directe de l'expérience passée des lesbiennes, celui des mauvais regards, des insultes et des violences physiques. Il correspond à une faculté expérientielle, une « *sorte de réglage mécanique de l'organisme à des situations particulièrement fréquentes* » (Thomas, 1990 [1923] : 79) :

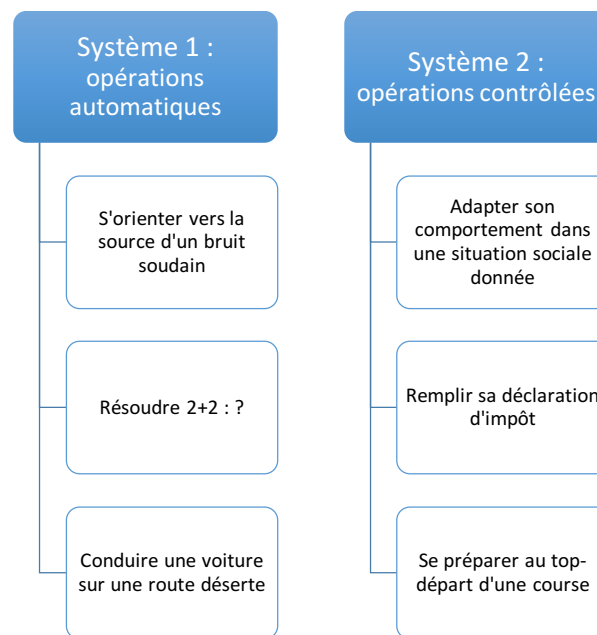
« Appelons cette faculté, pouvoir d'inhibition, celui-ci dépend de la capacité du **système nerveux à garder en mémoire ou porter les traces d'expériences passées**. À ce stade, ce ne sont plus uniquement des sources extérieures qui déterminent l'action, mais l'organisme lui-même, de l'intérieur ».

(*Ibid.*)

C'est sur cette « capacité du système nerveux à garder en mémoire ou porter les traces d'expériences passées » que nous souhaitons concentrer notre réflexion pour compléter l'analyse du réflexe de balisage. Nous utilisons les travaux en psychologie sociale et cognitive de Daniel Kahneman dans la mesure où ils nous permettent de comprendre le réflexe de balisage dans sa dimension cognitive. En effet, nous pensons que ce réflexe de balisage est une disposition propre aux lesbiennes dans la mesure où il relève d'une compétence acquise liée à leurs expériences dans les espaces publics et non pas à une « intuition » comme certaines ont pu l'exprimer pendant les entretiens.

Daniel Kahneman (2011) s'est intéressé à la manière dont le cerveau traite les informations et distingue deux systèmes qui régissent notre manière de penser : le Système 1 et le Système

2. Ses recherches ont montré que les individus réagissent habituellement par le Système 1 qui est le plus rapide, intuitif et émotionnel, il « *fonctionne automatiquement et rapidement, avec peu ou pas d'effort et aucune sensation de contrôle délibérée* » (Kahneman, 2011 : 24). Le Système 2 est plus lent, il « *accorde de l'attention aux activités mentales contraignantes qui le nécessitent [et] est souvent associé à l'expérience subjective de l'action du choix et de la concentration* » (*Ibid.*). Voici quelques exemples proposés par Kahneman :



Selon Kahneman, les capacités du Système 1 prennent en compte des compétences innées que nous avons en commun avec les animaux (percevoir le monde qui nous entoure, orienter notre attention). D'autres activités peuvent devenir rapides et automatiques à l'issue d'une longue pratique. Prenons l'exemple de la conduite, au départ, cette activité fait l'objet d'un apprentissage qui requiert des ressources attentionnelles particulières : manier le volant, vérifier les rétroviseurs, gérer la vitesse tout en étant concentré sur la route (Système 2). Or, à force de répétitions, et par expérience, toutes ces compétences acquises ne demandent plus autant de concentration. Elles s'effectuent plus rapidement et de façon automatique car la conduite devient une habitude (Système 1). C'est cet aspect que nous souhaitons particulièrement exploiter dans notre travail en le transposant au réflexe de balisage : le glissement de compétences du Système 2 vers le Système 1

Dans la ville, les lesbiennes sont exposées à des violences lorsqu'elles sont visibles en couple. Conscientes des risques qu'elles encourent en témoignant de l'affection en public, elles sont attentives aux moindres sources d'alarmes et prennent en compte différents paramètres de leur environnement par le biais du réflexe balisage (Système 2). Pour autant, les extraits d'entretiens que nous venons de présenter plus haut supposent qu'elles peuvent également effectuer le balisage de manière inconsciente et automatique (Système 1). Le champ lexical autour de l'intuition et du ressenti en sont une illustration évidente. Les lesbiennes aménagent leurs réactions à partir d'une pratique intensive et répétée du réflexe de balise fondée sur leurs expériences antérieures. Elles ne cessent d'analyser la situation et s'ajustent pour ne pas la subir, « *chaque situation est renégociée même si elle paraît couler d'évidence* » (Le Breton, 2004 : 43).

Pour étayer notre démonstration, nous proposons de revenir sur la spontanéité de la gestuelle amoureuse chez les lesbiennes. C'est un exemple qui nous semble caractéristique du glissement du Système 2 vers le Système 1. Dans le quatrième chapitre, nous avons indiqué être sceptiques concernant les lesbiennes de notre corpus qui déclaraient être « spontanées » pour échanger des marques d'affection. Nous avons montré que la spontanéité est toujours cadrée par le niveau de confort et d'inconfort des partenaires et qu'elle fait toujours l'objet de discussions et de négociations. Les extraits d'entretiens suivants concernent deux enquêtées dont les discours présentent des contradictions et des nuances. Alors qu'elles affirment être spontanées en public, l'analyse des éléments du matériau verbal suggère qu'elles usent toujours du réflexe de balisage même si elles pensent ne pas le faire :

« Je ne me rends pas compte que je checke, je sais qu'il y a des moments où je le fais mais ce n'est pas avant ou après une marque d'affection. C'est toujours dès que j'arrive dans un endroit : qui est autour, le type d'endroit mais ça ne m'interdira pas une marque d'affection mais ça m'aidera plutôt à savoir comment gérer les interactions dans l'espace ».

[Zoé, 26 ans, Paris 20^{ème}]

Face à sa réponse, nous lui avons demandé s'il lui était déjà arrivé de s'autocensurer après avoir repéré quelque chose dans un espace qu'elle a balisé en quelques secondes. Zoé a répondu par la négative : « non, je vais être focus sur ce qui se passe mais ce n'est pas lié au fait d'être avec ma meuf ». C'est cette réponse qui a attiré notre attention sur le possible décalage entre le discours que Zoé tient sur sa pratique et sa pratique elle-même. Si elle est

« focus sur ce qu'il se passe » et que ce n'est pas lié au fait qu'elle soit avec sa partenaire, pourquoi est-elle concentrée sur ce qui l'entoure ?

Durant notre discussion, Zoé a dit qu'elle ne s'autocensurait jamais tout en précisant que c'était le cas avant : « je ne me suis pas autocensurée depuis longtemps, pas depuis que je suis devenue une lesbienne fière et politique ». Elle justifie son absence d'autocensure par la meilleure acceptation de son lesbianisme et explique qu'elle s'invisibilisait avant parce qu'elle avait « honte » d'être lesbienne :

« Avant je faisais attention à tout, ma stratégie c'était de m'invisibiliser parce que je ne savais pas trop ce que ça voulait dire d'être fière d'être lesbienne, j'avais honte. Avant, pour les marques d'affection en public j'étais plus timide et quand les gens nous emmerdaient en couple, je ne disais rien, je traçais, je fuyais, je subissais parce que ça m'atteignait et que c'était blessant ».

La rupture temporelle entre un « avant » et un « après » illustre le travail d'acquisition volontariste du réflexe de balisage menant à l'invisibilisation. Pourtant, Zoé justifie ce changement par le biais d'un lien qu'elle effectue entre le fait « d'être fière d'être lesbienne » et la spontanéité de la gestuelle amoureuse (visibilité) par opposition à la « honte » de l'être et le fait de faire attention (invisibilisation).

Si l'on se contente du discours qu'elle porte sur ses pratiques, nous serions portées à croire que sa pratique de la gestuelle amoureuse n'est aucunement influencée par son expérience passée. En effet, comme le rappelle Darmon (2019) en citant Lahire (2002) : « *la vérité ne sort pas de la bouche des enquêtées* » (Lahire cité par Darmon, 2019 : 109) :

« Et c'est bien une opération scientifique qui doit aller faire chercher les dispositions de l'enquêté dans les "nombreux aspects de sa vie passée ou présente *qui n'entrent pas dans le champ de conscience et d'intérêt spontané de ce dernier*" ».

(Darmon, 2019 : 109)

Si nous reprenons le premier extrait d'entretien de Zoé, nous remarquons qu'elle déclare ne pas se rendre compte qu'elle « check ». Ici, c'est bien le réflexe de balisage comme disposition qui transparaît. Elle précise également que lorsqu'elle le fait ce n'est jamais *avant* ou *après* une marque d'affection. Elle ajoute, cependant, qu'elle observe où elle se trouve et qui est autour d'elle « dès » qu'elle arrive quelque part. Autrement dit, ce *dès* signifie qu'elle balise bien avant d'avoir penser à échanger une marque d'affection. Elle sait donc, de fait, s'il est

possible ou non d'échanger un geste tendre après avoir pris en compte les paramètres de la situation bien en amont. Cela lui donne l'impression de ne pas user du réflexe de balisage mais surtout cela lui fait croire qu'elle est spontanée alors qu'elle a simplement « acquis le temps de la réaction de survie » :

« Dire que l'individu apprend un métier, une procédure ou un mode de perception c'est intellectualiser tout le processus d'acquisition. L'individu à l'aise dans une situation laisse supposer qu'il s'est bâti l'expérience nécessaire pour faire face aux menaces et aux chances qui peuvent surgir dans cette situation. Il a acquis le temps de réaction de survie : la **période requise pour ressentir l'alarme, décider de la réaction correcte et réagir**. Finalement, il a moins appris à connaître le monde qui l'entoure qu'il ne s'est exercé à y faire face ».

(Goffman, 1973b : 236-237)

C'est à cette « période requise pour ressentir l'alarme, décider de la réaction correcte et réagir » que correspond le réflexe de balisage. C'est dans ce bref laps de temps que les lesbiennes identifient où elles sont et quelles sont les personnes coprésentes, sans s'en rendre compte. Les lesbiennes ne sont donc pas spontanées à proprement dit car leur comportement en couple n'est jamais fait sans calcul et de manière réfléchi même si elles en ont l'impression. Le discours de Fionia est un second exemple qui nous permet de souligner le rôle central joué par le réflexe de balisage dans le sentiment de spontanéité.

À notre question, « comment décrirais-tu ta manière d'être en relation avec quelqu'un dans les espaces publics ? », Fionia a répondu être « très spontanée » :

« Ça dépend de ma partenaire et ce qu'elle accepte mais moi je suis hyper affectueuse et j'ai besoin de beaucoup de démonstrations. J'aurais tendance à en avoir rien à faire et d'être très expressive. En fait, je suis très spontanée, dès que je ressens quelque chose je ne réfléchis pas et je le fais ».

[Fionia, 27 ans, Paris 20^{ème}]

Cette spontanéité se traduit par le fait de ne pas réfléchir avant d'aller vers ses partenaires. Elle précise qu'elle ne veut pas se restreindre et que ses copines posent souvent des limites car elles sont mal à l'aise pour échanger des gestes d'affection en public. Elle mentionne également le fait d'avoir « tendance à faire une bulle et d'oublier ce qu'il y a autour ». Pourtant, au fil de notre discussion, Fionia a déclaré se restreindre dans certaines situations :

« Dans le métro, s'il y a un groupe de mecs sur les banquettes en face de nous et qu'on est vraiment face-à-face, ça m'est déjà arrivé de ne pas poser ma main sur la jambe de ma copine quand je lui parle. Je me suis déjà refreinée parce que je n'avais pas envie de subir les regards insistants, je ne voulais pas vivre une forme d'intrusion et de devoir checker, je voulais que ce soit simple ».

[Fionia, 27 ans, Paris 20^{ème}]

La contradiction que nous remarquons dans son discours met en évidence le décalage qui existe entre sa propre pratique de la gestuelle amoureuse, ce qu'elle pense faire et ce qu'elle en dit. C'est à ce moment de l'entretien que nous lui avons dit : « donc en fait, ce n'est pas aussi spontané que ça ? », ce à quoi Fionia a répondu : « oui, je pense que ça doit dépendre, de toute façon je scanne tout, tout le temps, ça ne peut pas être spontané ». Autrement dit, le réflexe de balisage est une pratique tellement habituelle qu'elle en devient un automatisme. C'est le résultat positif du balisage qui donne l'impression qu'elles agissent librement sans se restreindre. En démontrant que le réflexe de balisage est une activité du Système 2 qui va, par répétition, glisser dans le Système 1, les lesbiennes pensent être spontanées or c'est le résultat d'un processus complexe cognitif qui conditionne leur appréhension du contexte. Ce que certaines lesbiennes de notre corpus nomment « spontanéité » est, en somme, la conséquence de leurs pratiques dans les espaces publics et celle d'un long apprentissage par l'expérience. Dans les espaces publics, les lesbiennes sont amenées quotidiennement à ajuster leur comportement en couple, parfois par contrainte et parfois de manière stratégique. Ces pratiques ont pour effet la création d'une disposition spécifique, le réflexe de balisage. En ce sens, le réflexe de balisage fait partie intégrante du « patrimoine individuel de dispositions et de compétence » (Lahire, 2013) que les lesbiennes acquièrent au sein de leur socialisation à la ville. En tant que savoir-faire stratégique, il favorise « *une connaissance précise des espaces et des contextes où tel ou tel geste devient possible ou pas* » (Blidon, 2008 : 7). Paradoxalement, l'invisibilisation des couples lesbiens démontre que l'orientation sexuelle participe toujours à un inégal accès à la ville. En tant que disposition, le réflexe de balisage traduit la manière dont « *cette inégalité est "naturalisée" dans les comportements* » (Leroy et Cattan, 2010 : 11) des lesbiennes et dont elle structure leurs pratiques spatiales à Paris.

Conclusion générale

Lorsque nous avons commencé notre recherche il a huit ans, nous souhaitions combler une lacune sur un objet d'étude encore trop peu exploré dans la littérature scientifique en France : la place des lesbiennes dans la ville. C'est à partir du « droit à la ville » (Lefebvre, 1968), c'est-à-dire du droit de se déplacer sans entraves ni violence, que nous avons abordé notre sujet. Notre objectif était de comprendre l'articulation des rapports de pouvoir dans les espaces publics à partir des expériences des lesbiennes à Paris. En nous appuyant sur les travaux de l'École de Chicago et de l'interactionnisme symbolique, nous avons souhaité saisir les enjeux de la coprésence en situation de face-à-face entre la population lesbienne et la population hétérosexuelle. Il s'agissait, en somme, d'observer la façon dont les interactions quotidiennes contribuent à réifier le caractère hétéronormatif de l'espace urbain. La question de la visibilité lesbienne a été le fil conducteur de notre analyse, et c'est en analysant ses manifestations à l'échelle urbaine et individuelle que nous avons débuté notre travail.

La découverte des géographies lesbiennes a été notre point de départ pour explorer le rapport que les lesbiennes entretiennent avec l'espace. Dans cette démarche, nous avons eu à cœur de présenter et de rendre accessible en langue française les travaux (pionniers) issus de la littérature anglo-américaine des années 1990 en proposant parfois notre propre traduction. Longtemps décrits comme étant « sans lieu » (Castells, 1983), des « ghettos » (Ettorre, 1978), « quasi-souterrains » (Adler et Brenner, 1992) ou « agéographiques » (Wolf, 1979), les territoires lesbiens ont longtemps été réduits à l'invisibilité car ils n'étaient pas perceptibles par les observateurs extérieurs. Cette « incapacité à voir » les lesbiennes a été attribuée à la façon dont la recherche « regarde l'espace » (Podmore, 2001) et à l'absence de considération de la « *contrainte à l'hétérosexualité en géographie* » (Jonhson, 1994 : 10). L'intérêt des géographies lesbiennes a été de dépasser le présupposé de l'hétérosexualité des femmes dans les géographies féministes et le primat des hommes gays dans les géographies des sexualités. En s'emparant des intersections entre ces deux domaines, les géographies lesbiennes ont offert une critique de l'articulation des différents rapports de domination que sont le sexisme et l'hétérosexisme. Les premiers travaux ont montré que les géographies lesbiennes sont bien souvent basées sur le territoire : les lesbiennes mobilisent des stratégies d'appropriation, elles

pratiquent une forme de territorialité résidentielle et négocient leur accès à la ville en développant des stratégies spatio-temporelles dans les espaces du quotidien. Dans cette optique, les lesbiennes ont tendance à ne laisser aucune « trace » de leur présence, il est moins question d'une inscription durable et d'une occupation mais plutôt d'un « passage ». La visibilité lesbienne produit des territorialités alternatives et éphémères uniquement reconnaissables parmi les lesbiennes. C'est la raison pour laquelle l'enjeu des géographies lesbiennes est de ne pas réduire les espaces lesbiens aux seuls lieux visibles dans la ville. Au-delà de leurs dimensions temporaires, les centralités lesbiennes participent bel et bien à la fabrique urbaine. Elles construisent des espaces de référence qui contribuent à la constitution d'une identité lesbienne et à la structuration d'un milieu lesbien multiple et fragmenté.

Au-delà des espaces lesbiens dans la ville et des formes de territorialisation spécifiques aux lesbiennes, ce présent travail nous a permis de mettre en évidence que la présentation de soi (l'apparence) et la mise en scène du couple (la gestuelle amoureuse) représentent deux marqueurs de visibilité manifeste dans les espaces publics.

En effet, la présentation de soi occupe une place centrale dans la production d'une apparence lesbienne. En nous inscrivant dans la continuité des travaux menés par Valentine (1996) et Costechareire (2018), nous avons proposé la notion de **marqueurs de lesbianité** pour penser le corps comme un premier espace de visibilité lesbienne. Ces marqueurs recouvrent un ensemble de signaux corporels et vestimentaires qui, par addition, transgressent les normes de féminité traditionnelle et jouent sur les codes de l'androgynie. Ils s'acquièrent au cours d'un travail de resocialisation corporelle par certaines lesbiennes dans l'intention de se distinguer des femmes hétérosexuelles.

Pour la plupart de nos enquêtées, ces marqueurs, visibles ou non, détiennent une symbolique forte. Cumulés et arrimés à une hexis corporelle propre, ils ont vocation à performer des signes de lesbianisme reconnaissables entre lesbiennes, créant ainsi une forme de norme esthétique propre au milieu lesbien parisien.

Notre travail mené sur le concept de marqueurs de lesbianité, articulé à celui de la notion de stigmaté, nous a permis de différencier deux catégories de lesbiennes dans les espaces publics : les lesbiennes visibles (discréditées) et les lesbiennes invisibles (sans marqueurs / discréditables). Pour autant, nous nuancions cette distinction entre stigmaté visible et

stigmaté invisible en introduisant parallèlement à ces marqueurs le **halo de visibilité lesbienne**, deuxième concept que nous proposons dans le cadre de ce travail. Ce halo permet d'appréhender de façon plus juste les différentes échelles de visibilité des lesbiennes dans la ville.

Au contact de la population hétérosexuelle, des hommes en particulier, la visibilité pour soi (marqueurs de visibilité) tend à engendrer une forme d'hostilité lorsqu'elle résulte d'un étiquetage social que nous nommons **visibilité assignée**. Ce travail présent démontre que la visibilité assignée touche indifféremment toutes les lesbiennes (visibles et invisibles) lorsqu'elles sont identifiées comme un couple, ou ont des marques d'affection en public.

Dans cette perspective, le couple lesbien est apparu comme un second marqueur de visibilité lesbienne. En effet, se tenir la main ou échanger un baiser en public pose la question du dévoilement de son orientation sexuelle, proche d'une forme de *coming out*. Depuis que la littérature scientifique s'y intéresse, le *coming out* a été analysé sous sa seule dimension langagière, ou comme « acte de langage » (Kosofsky Sedgwick, 2008) lorsqu'il prend symboliquement la forme d'une annonce publique à son entourage, et où la question du *dire* (Eribon, 1999) y est centrale. Or, dans notre travail, nous comprenons que le *coming out* se retranscrit également dans l'espace, hors de tout acte langagier. En effet, dans les espaces publics, ce n'est pas tant la question du *dire* qui se pose mais celle du *laisser voir* et de *l'exposition* qui entre en jeu. Dans la ville hétéronormative, la gestuelle amoureuse lesbienne représente une manière de « sortir du placard ». Cette mise en scène volontaire ou non du couple nous a ainsi permis de proposer un nouveau paradigme pour appréhender la **dimension spatiale du coming out** où nous avons vu que les lesbiennes ne se dévoilent pas n'importe où, n'importe quand et en face de n'importe qui.

Contrairement aux couples hétérosexuels, se tenir par la main ou échanger un baiser n'est pas un acte anodin pour les lesbiennes. Pour la grande majorité des lesbiennes que nous avons rencontrées, la discrétion, voire l'effacement, est une règle qu'elles s'imposent en public car les couples visibles font toujours « événement », comme en témoigne l'« **attention incivile** » dont ils font l'objet à travers la gamme des regards posés sur eux par les passants (de la curiosité à la menace). Notre analyse de la gestuelle amoureuse nous a permis de comprendre qu'elle relève d'une pratique minutieusement codifiée dans la mesure où elle répond à un ensemble de contraintes. Loin d'être guidée par un élan spontané, cette gestuelle est

fortement liée au niveau de confort des deux partenaires et fait habituellement l'objet de négociations au sein du couple pour déterminer les gestes possibles en public. La question du baiser prolongé par exemple, que toutes les lesbiennes interrogées dans le cadre de ce travail s'interdisent, nous a permis de proposer un troisième concept : la **charge hétéronormative**. Elle désigne la charge mentale relative aux lesbiennes lorsqu'elles évoluent en couple dans un environnement hétérosexuel. Cette gestion constante de l'hétéronormativité (et des ajustements qui en découlent) agit directement sur les facultés cognitives et émotionnelles des lesbiennes, en orientant de manière opérationnelle leurs comportements de couple. Cette charge se manifeste par des « émotions corporelles » (Bourdieu, 1998) telles que la gêne, la pudeur et par des gestes anodins qui deviendront pourtant « interdits ». L'intériorisation de cette interdiction traduit l'incorporation de la violence symbolique qui vient structurer de manière durable les comportements des lesbiennes.

En dehors de la violence symbolique, c'est l'expérience vécue des violences verbales et la peur des violences physiques et sexuelles qui constituent la charge hétéronormative. Notre analyse des expériences des lesbiennes visibles (seules et en couple) nous a permis d'identifier les formes spécifiques de violences auxquelles elles sont exposées. Le harcèlement quotidien des couples se situe au croisement de différents rapports de pouvoir, qui viennent autant sanctionner leurs écarts aux normes de genre que leur refus de la contrainte à l'hétérosexualité. Ce harcèlement témoigne de la dimension sexuée et hétéronormative de la ville et des espaces publics, qui sont, de fait, perçus par les lesbiennes comme hostiles et dangereux.

Le recours aux données de l'Observatoire de la lesbophobie nous a permis de contourner les limites de notre terrain (effets de l'oubli des agressions vécues) en analysant de manière approfondie le corpus relatif aux insultes adressées aux lesbiennes (**insultes lesbophobes**). Ces insultes s'articulent autour de quatre registres que nous avons identifiés : la **stigmatisation identitaire**, l'**hypersexualisation**, la **pathologisation** et la **référence à la religion** et le **jugement moral**.

Les **insultes hypersexualisées** visent particulièrement les couples, et renvoient les lesbiennes à leur sexualité en les réduisant à des objets sexuels à disposition des hommes, tout en effaçant paradoxalement la notion même de couple. Dans cette catégorie nous avons identifié quatre types d'insultes : les insultes faisant référence à la **disponibilité sexuelle** et au **déni**

d'existence du lesbianisme ; les insultes qui **infériorisent les lesbiennes en les réduisant à des pratiques sexuelles** ; les insultes à **caractère pornographique** ; et les insultes à **visée punitive** reposant sur la contrainte à l'hétérosexualité et la menace de viol « correctif ». L'articulation de la négation de la sexualité entre femmes, de l'hypersexualisation des couples et de l'effacement des relations lesbiennes est au fondement même de la lesbophobie. L'expérience des lesbiennes visibles à Paris est donc révélatrice, selon nous, de la manière dont la contrainte à l'hétérosexualité est une charge qui pèse lourdement sur les lesbiennes. C'est à ce titre qu'elles sont le catalyseur de violences situées à l'intersection du genre et de la sexualité. Notre travail permet de comprendre la façon dont la lesbophobie alimente le statut hétéronormatif des espaces publics, car elle questionne la légitimité des lesbiennes à être visuellement présentes dans la ville. Cet aspect de notre travail s'inscrit dans la continuité des travaux de Valentine (1993a), puisque ici, « l'hégémonie hétérosexuelle » s'exprime et se (re)produit au quotidien par le biais des violences faites aux lesbiennes.

Notre démarche nous a permis de mettre en évidence l'expérience socialisatrice de la lesbophobie et de ses conséquences sur les pratiques des lesbiennes à Paris. Elle induit un sentiment d'hypervigilance qui entraîne les lesbiennes à anticiper constamment la probabilité d'être importunées et agressées. Une des conséquences est l'invisibilisation, c'est-à-dire le fait de dissimuler sa relation de couple, comme pratique commune pour se prémunir du risque de violences. Elle se traduit principalement par deux tactiques d'évitement des risques : l'anticipation et l'autocensure des gestes d'affection. La peur de la divulgation renforce la « suprématie spatiale de l'hétérosexualité » (Valentine, 199a) dans la mesure où elle masque la présence des couples lesbiens dans la ville. L'invisibilisation des lesbiennes accentue ainsi les inégalités de pouvoir et donne l'illusion que la ville est toujours hétérosexuelle alors qu'elle est le produit de la hiérarchie entre les sexualités.

Alors que l'invisibilisation souligne que l'orientation sexuelle participe d'un inégal accès aux espaces publics, notre travail démontre paradoxalement qu'elle est utilisée de manière stratégique dans la ville. L'espace est alors un « *révéléateur des marges d'autonomie conquises par des personnes en position de minorités ou dominées* » (Clerval et al., 2015 : 13). Les lesbiennes sont amenées à développer un savoir-faire reposant sur la (ré)évaluation automatique de l'environnement avant d'échanger une marque d'affection. Le **réflexe de**

balisage, dernier concept forgé dans le cadre de notre travail, permet aux lesbiennes de « définir la situation » en prenant en compte un ensemble de paramètres constitutifs de l'environnement extérieur : les personnes coprésentes, le type d'espace, le moment de la journée, le quartier et l'arrondissement. Autrement dit, c'est le résultat du balisage qui validera ou non la pratique de la gestuelle amoureuse dans un contexte donné. Nous constatons de manière évidente que les lesbiennes s'invisibilisent toujours lorsque des groupes d'hommes hétérosexuels sont à proximité. En tant qu'auteurs de violences lesbophobes, les hommes hétérosexuels incarnent la figure du danger. C'est la raison pour laquelle les lesbiennes les considèrent comme des « sources d'alarme » (Goffman, 1973b) dans les espaces publics. Les *lieux de l'impossible* (c'est-à-dire les lieux où les couples lesbiens se dissimulent) ne sont pas des espaces précis, délimités. Ils ont pour point commun la présence des groupes d'hommes hétérosexuels et peuvent tout autant concerner les transports en commun (espace clos et confiné, proximité spatiale Vs distance sociale), en particulier la nuit.

Si les lesbiennes identifient des *lieux du possible* en dehors du milieu lesbien (le Marais, le Nord-Est parisien et la petite couronne), cela ne signifie pas qu'elles s'autorisent à y être visibles sans condition, voire qu'elles n'ont pas recours à une évaluation constante des lieux. Les lieux du possible le sont uniquement par habitude de ces espaces : elles les fréquentent, y résident et les ont maintes fois balisés avant d'envisager leur visibilité en couple.

La visibilité des couples est amplement conditionnée par ce que nous nommons l'**espace temporel subjectif**, un espace défini par les lesbiennes elles-mêmes, *hic et nunc*. La visibilité du couple dépend ainsi davantage des circonstances du moment, de l'ici et maintenant. La particularité de cet espace est qu'il se superpose aux lieux du possible comme à ceux de l'impossible, et nous pouvons dire qu'il désigne les lieux du *peut-être*. Le *hic et nunc* repose sur les configurations spatio-temporelles identifiées par le recours au balisage. Le lieu du possible sera donc le résultat positif du balisage, à partir de la définition de la situation au moment présent, tout comme le lieu de l'impossible en sera le résultat négatif.

Notre recherche met en évidence les effets paradoxaux de l'expérience de la lesbophobie sur l'appropriation subjective de la ville par les lesbiennes. En tant que savoir-faire stratégique, le réflexe de balisage se traduit par une connaissance aiguisée des contextes, des situations et des espaces dans lesquels la gestuelle amoureuse est susceptible d'émerger. En tant que

disposition propre aux lesbiennes, le réflexe de balisage est révélateur des marges de liberté qu'elles s'octroient malgré tout pour s'approprier les espaces publics et négocier leur place à Paris.

Concernant nos perspectives de recherche, il pourrait être intéressant d'aller plus avant sur l'expérience des lesbiennes racisées dans la mesure où notre recherche ne nous a pas permis d'explorer de manière satisfaisante l'articulation entre la dimension de la « race » et la charge hétéronormative, et par voie de conséquence le réflexe de balisage.

Bibliographie

- **OUVRAGE**

- ADLER Patricia, ADLER Peter, *Membership roles in field research*, Newbury Park, California, Sage, 1987.
- AHMED Sara, *The Cultural Politics of Emotion*, Edinburg, Edinburg University press, 2004.
- ALESSANDRIN Arnaud, RAIBAUD Yves (dir.), *Géographie des homophobies*, Paris, Armand Colin, 2013.
- ALESSANDRIN Arnaud, DAGORN Johanna, *Discriminations dans la ville. Sexismes, racismes et LGBTphobies dans l'espace public*, Éditions Double ponctuation, 2023.
- AMARI Salima, *Lesbiennes de l'immigration*, Paris, Éditions du croquant, 2018.
- ANLIN Sandra, *Out But Not Down ! The Housing Needs of Lesbians*, London, Homeless Action, 1989.
- ARC Stéphanie, *Identités lesbiennes. En finir avec les idées reçues*, Paris, Le Cavalier Bleu Editions, 2015.
- AURIAT Nadia, *Les défaillances de la mémoire humaine*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996.
- BACKOUCHE Isabelle, RIPOLL Fabrice, TISSOT Sylvie, VESCHAMBRE Vincent (dir.) *Dimension spatiale des inégalités. Regards croisés des sciences sociales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011.
- BARD Christine (dir.), *Le genre des territoires. Féminin, masculin, neutre*, Angers, Presses de l'université d'Anger, 2004.
- BARD Christine, *Les garçonnnes. Modes et fantasmes des Années folles*, Paris, Flammarion, 1998.
- BEAUD Stéphane WEBER Serge, *Guide de l'entretien de terrain*, 4^{ème} édition, Paris, La Découverte, 2010 [1997].
- BECKER Howard, *Outsiders*, Editions Métailié, Paris, 1985 [1969].
- BELL David, BINNIE Jon, HOLLIDAY Ruth, LONGHURST Robyn, PEACE Robin (eds.), *Pleasure Zones. Bodies, Cities, Spaces*, Syracuse, Syracuse University Press, 2001.

- BELL David, VALENTINE Gill, *Mapping Desire : Geographies of Sexualities*, London, Routledge, 1995.
- BLANCHARD Sophie, ESTEBANEZ Jean, RIPOLL Fabrice, *Géographie sociale. Approches, concepts, exemples*, Malakoff, Armand Colin, Collection Cursus, 2021.
- BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan Université, 2001.
- BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'entretien*, Paris, Armand Colin, 2010 [1992].
- BOHAN Janis S. *Psychology and sexual orientation : coming to terms*, New York, Routledge, 1996.
- BONNET Marie-Jo, *Les relations amoureuses entre les femmes*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1995.
- BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.
- BOURDIEU Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Le Seuil, 2001 [1982].
- BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, *La reproduction, Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.
- BOURDIEU Pierre, *Les études gaies et lesbiennes*, Colloque du Centre Pompidou, Paris, 1998.
- BOURDIEU Pierre, *La domination masculine*, Paris, Le Seuil, 1998b.
- BOURDIEU Pierre, WACQUANT Loïc J.D., *Invitation à la sociologie réflexive*, Paris, Éditions de Minuit, 2014.
- BOUSSAHABA Myriam, DELANOË Emmanuelle, BAKSHI Sandeep, *Qu'est-ce que l'intersectionnalité ? Dominations plurielles : sexe, classe et race*, Paris, Petite biblio Payot, 2021.
- BORRILLO Daniel, MECARY Caroline, *L'homophobie*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 2019.
- BROWN Elizabeth, DEBAUCHE Alice, HAMEL Christelle, MAZUY Magali (dir.), *Violences de genre. Enquête sur les violences de genre en France*, Paris, 2020.
- BROWNE Kath, LIM Jason, BROWN Gavin, *Geographies of Sexualities : Theories, Practices and Politics*, London, Routledge, 2007.

- BROWNE Kath, FERREIRA Eduarda, *Lesbian Geographies : Gender, Place and Power*, London, Routledge, 2015.
- BUTLER Judith, *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, Éditions Amsterdam, Paris, 2004 [1997].
- BUTLER Judith, *Bodies that Matter. On the Discursive Limits of « Sex »*, New York, Routledge, 1993.
- BUTLER Judith, *Trouble dans le genre*, Paris, la Découverte, 2005 [1990].
- CASTELLS Manuel, *The city and the grassroots*, Berkeley: University of California Press, 1983.
- DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien. I. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1980.
- DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001.
- CHAMBERLAND Line, *Mémoires lesbiennes*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 1996.
- CHAUNCEY George, *Gay New York, 1890-1940*, Paris, Fayard, 2003.
- CHAUVIN Sébastien, LERCH Arnaud, *Sociologie de l'homosexualité*, Paris, La Découverte, 2013.
- CHETCUTI-OSOROVITZ Natacha, *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi*, Paris, Payot & Rivages, 2010.
- CHENEY Joyce, *Lesbian Land*, Minneapolis, Word Weavers, 1985.
- CICOUREL Aaron, *The Social Organization of Juvenile Justice*, New York, Wiley, 1968.
- CLERVAL Anne, FLEURY Antoine, REBOTIER Julien, et WEBER Serge (dir.), *Espace et rapports de domination*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.
- COMSTOCK Gary David, *Violence Against Lesbians and Gay Men*, New York, Columbia University Press, 1991.
- CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire du corps*, vol. 3, Paris, Seuil, 2005.
- CORBIN Alain, *Le miasme et la jonquille*, Paris, Aubert Montaigne, 1982.
- COURT Martine, *Corps de filles, corps de garçons. Une construction sociale*, Paris, La Dispute, 2010.
- COUTRAS Jacqueline, *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Colin, 1996.

- COUTRAS Jacqueline, *Les peurs urbaines et l'Autre sexe*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- CURRANS Elizabeth, *Marching Dykes, Liberated Sluts, and Concerned Mothers : Women Transforming Public Space*, University of Illinois Press, 2017.
- DAFFLON Nouvelle Anne, *Filles-garçons. Socialisation différenciée ?*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006.
- DAVIDSON Joyce, BONDI Liz, SMITH Susan, *Emotional Geographies*, Aldershot, Ashgate, 2007.
- DELPHY Christine, *L'Ennemi principal*, tome 1 : *Économie politique du patriarcat*, Syllepse, Paris, 1998.
- DELPHY Christine, *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?*, Paris, La Fabrique, 2008.
- DETREZ Christine, *La construction sociale du corps*, Paris, Seuil, 2002.
- DI MÉO Guy, *Les murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale*, Paris, Armand Colin/Recherche, 2011.
- DONOGHUE Emma, *Passions Between Women. British Lesbian Culture 1668-1801*, Londres, Scarlet Press, 1993.
- DORLIN Elsa (dir.), *Black feminism. Anthologie du féminisme afro-américain, 1975-2000*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Du Bois William Edward Burghardt, *Les âmes du peuple noir*, Paris, La Découverte, [1903]
- DUBAR Claude, *La socialisation. Construction des identités sociales et culturelles*, Paris, Armand Colin, 2000.
- DUNCAN Nancy, *BodySpace : Destabilising Geographies of Gender and Sexuality*, Psychology Press, 1996.
- ECO Umberto, *Le signe, histoire et analyse d'un concept*, Bruxelles, Labor, 1988.
- ELIAS Norbert, *Engagement et distanciation*, Paris, fayard, 1993.
- ERIBON Didier, *Réflexion sur la question gay*, Paris, Fayard, 1999.
- ERIBON Didier, *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Montréal, Larousse, 2003.
- EVERETT Hughes, *Men and Their Work*, Westpont, Greenwood Press Reprint, 1958.
- FADERMAN Lillian, *Odd girls and twilight lovers : A history of lesbian life in twentieth-century America*, Harmondsworth, Penguin, 1991.
- FASSA Farinaz, LÉPINARD Léonore, ROCA I ESCODA Marta (dir.) *L'Intersectionnalité : enjeux théoriques et politiques*, Paris, La Dispute, 2016, p. 223-246.
- FASSIN Éric, *L'inversion de la question homosexuelle*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008.

- FAVRET-SAADA Jeanne, *Désorceler*, Paris, Éditions de l'Olivier, 2009.
- FIDOLINI Vulca, *La production de l'hétéronormativité : sexualité et masculinité chez de jeunes Marocains en Europe*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2018.
- FISH Julie, *Heterosexism in the health and social care*, New York, Palgrave, 2006.
- FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.
- FRASER Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris, la découverte, 2011.
- FRÉMONT Armand, *La région, espace vécu*, Flammarion, Paris, 2009 [1976].
- GARDNER Carol, *Passing by. Gender and public harassment*, Berkeley, University of California Press, 1995.
- GHASARIAN Christian, *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Collin, 2004.
- GIRAUD Colin, *Quartiers gays*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Le lien social, 2014.
- GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 1974.
- GOFFMAN Erving, *Behavior in Public Places : notes on the social organization of gathering*, New York, The Free Press, 1966.
- GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1 : La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit, 1973a [1959].
- GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 2 : Les relations en public*, Paris, Éditions de Minuit, 1973b [1971].
- GOFFMAN Erving, *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, 2002 [1977].
- GOFFMAN Erving, *Stigmaté : les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit, 1975 [1963].
- GRAVEREAU Sophie, VARLET Caroline, *Sociologie des espaces*, Malakoff Armand Colin, 2019.
- GUILLAUMIN Colette, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris Mouton, 1972.
- GUILLAUMIN Colette, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Paris, Éditions IX, 2016 [1992].
- HARVEY David, *Social Justice and the City*, Athens, University of Georgia Press, 2010.
- HARDING Sandra, *Whose Science? Whose Knowledge? Thinking from Women's Lives*. Ithaca, Cornell University Press, 1991.

- HARDING Sandra, *The Science Question in Feminism*. Ithaca & London, Cornell University Press, 1986.
- HARTSOCK, Nancy, *The Feminist Standpoint Revisited & Other Essays*, Oxford, Westview Press, 1998.
- HENRY Natacha, *Les mecs lourds ou le paternalisme lubrique*, Paris, Gender company, 2011.
- HILL COLLINS Patricia, *La pensée féministe noire*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2018 [1990], traduit par Diane Lamoureux.
- hooks bell, *Ne suis-je pas une femme ? Femmes noires et féminisme*, Paris, Cambourakis, 2015 [1981], traduit par Olga Potot.
- INNESS Sherrie A., *The Lesbian Menace. Ideology, Identity, and the Representation of Lesbian Life*, Amherst, University of Massachusetts Press, 1997.
- JACKSON Peter, *Maps of Meanings*, London, Unwin Hyman, 1989.
- JASPARD Maryse, BROWN Elizabeth, CONDON Stéphanie et l'équipe Enveff, *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*, Paris, La documentation française, 2003.
- JONSHTON Gordon, *Which Way Out of the Men's Room. Option for the Male Homosexual*, South Brunswick, NJ, AS Barnes, 1979.
- JONHSTON Lynda, « Man : Woman », *Spaces of Geographical Thought : Deconstructing Human Geographies Binaries*, London, Sage, 2005.
- JOSEPH Isaac, GRAFMEYER Yves, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion, 2004.
- JOSEPH Isaac, *Erving Goffman et la micro-sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998.
- KAHNEMAN Daniel, *Système 1 / système 2 : les deux vitesses de la pensée*, Paris, Flammarion, 2011.
- KARP David Allen, STONE Gregory, YOELS William, *Being Urban : A sociology of city life*, New York, Praeger, 1991.
- KAUFMANN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan Université, 1996.
- KERGOAT Danièle, *Se battre, disent-elles*, Paris, La Dispute, 1978.
- KINSEY Richard, *The Merseyside Crime Survey : First Report*, Liverpool, Merseyside, Metropolitan Council, 1984.

- KOSOFSKY SEDGWICK Eve, *Épistémologie du placard*, Éditions Amsterdam, Paris, 2008.
- LAHIRE Bernard, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan, 2002.
- LAHIRE Bernard, *L'Homme pluriel*, Nathan, Paris, 1998.
- LARGUÈCHE Évelyne, *Injure et sexualité. Le corps du délit*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.
- LARGUÈCHE Évelyne, *L'injure à fleur de peau*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- LEBRETON Christelle, *Adolescences lesbiennes. De l'invisibilité à la reconnaissance*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2017.
- LE BRETON David, *Sociologie du corps*, Paris, Presses Universitaires de France, 2018.
- LE BRETON David, *Signes d'identité. Tatouages, piercings et autres marques corporelles*, Paris, Métailié, 2012.
- LE BRETON David, *L'interactionnisme symbolique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.
- LEFEBVRE Henri, *Le Droit à la ville*, Paris, Economica, Anthropos, 1968.
- LEMERT Edwin, *Human Deviance, Social Problems and Social Control*, Englewood Cliffs, NJ, Prentice-Hall, 1967.
- LÉPINARD Éléonore, MAZOUZ Sarah, *Pour l'intersectionnalité*, Paris, Anamosa, 2021.
- LIEBER Marylène, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- LORDE Audre, *Sister Outsider : essais et propos d'Audre Lorde sur la poésie, le racisme et le sexisme*, Carouge-Genève, Mamamélis, 2003, [1994], traduit par Magali Calise, Grazia Gonik, Marième Hélie-Lucas et Hélène Pour.
- LEVY Jacques, LUSSAULT Michel et (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013.
- LUSSAULT Michel, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, 2009.
- MARTEL Frédéric, *La longue marche des gays*, Paris, Gallimard, 2002.
- MASSEY Doreen, *Spatial divisions of labour : social structure and the geography of production*, Basingstoke, MacMillan, 1984.
- MASSEY Doreen, *Space, Place and Gender*, University of Minnesota Press, 1994.
- MATZA David, *Becoming Deviant*, Englewood Cliffs, NJ, Prentice-Hall, 1969.
- MAUSS Marcel, *Les techniques du corps*, Paris, Petit biblio Payot classiques, 2021 [1934].

- MAZOUZ Sarah, *Race*, Paris, Anamosa, 2020.
- MCDOWELL Linda, *Gender, Identity and Place : Understanding Feminist Geography*, Cambridge : Polity, 1999.
- MEMMI Dominique, RAVENEAU Gilles, TAÏEB Emmanuel, *Le social à l'épreuve du dégoût*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016.
- MIFFLIN Margot, *Bodies of Subversion. A Secret History of Women and Tattoo*, New York City, Juno Books, 1997.
- MOULIN Caroline, *Féminités adolescentes. Itinéraires personnels et fabrications des identités sexuées*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.
- MUCCHIELLI Alex, *Les méthodes qualitatives*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.
- NIZET Jean, RIGAUX Natalie, *La sociologie de Erving Goffman*, Paris, La Découverte, 2014.
- O'BRIEN Mary, *The Politics of Reproduction*, London, Paul Ltd, 1981.
- PAQUOT Thierry, *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2009.
- PARK Robert, BURGESS Ernest, MCKENZIE Roderick, *The City. Suggestions for Investigations of Human Behavior in the Urban Environment*, Chicago, The University of Chicago Press, 1925.
- PERROT Philippe, *Le corps féminin. Le travail des apparences*, Paris, Seuil, 1984.
- PINK Sarah, *Doing Sensory Ethnography*, Los Angeles, Sage, 2009.
- PIOLINO Pascale, DESGRANGES Béatrice, EUSTACHE Francis, *La mémoire autobiographique : théorie et pratique*, Paris, Solal, 2000.
- PHETERSON Gail, *Le prisme de la prostitution*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- PUIG DE LA BELLACASA Maria, *Les savoirs situés de Sandra Harding et Donna Haraway. Science et épistémologies féministes*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- RICH Adrienne, *La contrainte à l'hétérosexualité et autres essais*, Genève/Lausanne, Mamamélis-Nouvelles Questions Féministes, 2010.
- RICOEUR Paul, *Temps et récit*, tome 1, Paris, Seuil, 1983.
- RICOEUR Paul, *Temps et récit*, tome 2, Paris, Seuil, 1984.
- ROSIER Laurence, *Le petit traité de l'insulte*, Espace de libertés. Éditions, du centre d'action laïque, Bruxelles, 2006.
- SCHNAPPER Dominique, *La compréhension sociologique : démarche de l'analyse typologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.
- SEGWICK Kosofsky Eve, *Épistémologie du placard*, Paris, Éditions Amsterdam, Paris, 1990.

- SIMMEL Georg, *Les grandes villes et la vie de l'esprit. Suivi de Sociologie des sens*, Paris, Payot, 2018 [1989].
 - SIMMEL Georg, *L'étranger*, Paris, Éditions Payot & Rivages, Paris, 2019.
 - SOUMAHORO Maboula, *Le triangle et l'hexagone*, Paris, La Découverte, 2020.
 - STÉBÉ Jean-Marc, MARCHAL Hervé, *Introduction à la sociologie urbaine*, Paris, Armand Colin, Collection Cursus, 2019.
 - TABET Paola, *La construction sociale de l'inégalité des sexes : Des outils et des corps*, Paris, L'Harmattan, 1998.
 - TAYLOR Charles, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Flammarion, Champs essais, 2019.
 - TIN Louis-Georges (dir.) *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003.
 - TRUTH Sojourner, *Et ne suis-je pas une femme ?*, Paris, Édition Payot et Rivages, 2021 [1851], traduit par Françoise Bouillot.
 - VALENTINE Gill, *From Nowhere to Everywhere. Lesbian Geography*, Harrington Park Press, 2000.
 - VIGARELLO Georges, *Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Age*, Paris, Seuil, 1985.
 - WAELTI-WALTERS Jennifer, *Damned Women. Lesbians in French Novels*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2000.
 - WITTIG Monique, *La pensée straight*, Paris, Éditions Balland, 2001 [1980].
 - WIRTH Louis, *The Ghetto*, Chicago, The University of Chicago Press, 1928.
 - WOLF Deborah Goleman, *The lesbian community*, University of California Press, Berkeley, 1979.
- **CHAPITRES D'OUVRAGE**
- AMARI Salima, « Lesbiennes et migrantes dans la ville », in ALESSANDRIN Arnaud et RAIBAUD Yves (dir.), *Géographie des homophobies*, Armand Colin/Recherches, Paris, 2013, p. 45-56.

- BANENS Maks, « Le rejet de l'homosexualité – réflexions terminologiques » in FARÏSSÉ Chrystèle (dir.), *l'homophobie et les expressions de l'ordre hétérosexiste*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 27-36.
- BARD Christine, « Faire et défaire les marques vestimentaires du genre », in BARD Christine, Le NAN Frédérique (dir.), *Dire le genre. Avec les mots, avec le corps*, Paris, CNRS Éditions, 2019, p. 165-192.
- BELL David, VALENTINE Gill, « The sexed Self : strategies of performances, sites of resistance », in PILE Steve, THRIFT Nigel (Eds), *Mapping the Subject : Geographies of Cultural Transformation*, London, Routledge, 1995.
- BLIDON Marianne, « Espace urbain », in RENNES Juliette (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016, p. 242-251.
- BLIDON Marianne, « Putting Lesbians geographies on the geographical Map », in BROWNE Kath and FERREIRA Eduarda (Eds), *Lesbians Geographies : Gender, Place and Power*, London, Routledge, 2015, p. 218-230.
- BOUILLON Florence, CHOPIN Armelle, SCHMOLL Camille et ZENEIDI Djemila, « Introduction », Cinquième partie. « Gérer les indésirables : dispositifs de mise à l'écart et tactiques de résistance », in CLERAL Anne, FLEURY Antoine, REBOTIER Julien, WEBER Serge (dir.), *Espace et rapports de domination*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 269-272.
- BOUAMAMA Saïd, « Privilège », in Collectif Manouchian, BOUAMAMA Saïd, CORMONT Jessy, FOTIA Yovn, *Dictionnaire des dominations de sexe, de race, de classe*, Paris, Syllepse, 2012, p. 285.
- BOULILA Stefanie, « What makes a lesbian salsa space comfortable? Reconceptualising safety and homophobia », in BROWNE Kath, FERREIRA Eduarda (Eds), *Lesbian Geographies : Gender, Place and Power*, London, Routledge, 2015, p. 149-168.
- BOURCIER Marie-Hélène, « Le silence des butch », in LEMOINE Christine, RENARD Ingrid (dir.) *Attirances. Lesbiennes fems, lesbiennes butchs*, Paris, Éditions gaies et lesbiennes, 2001, p. 274-295.
- BOURDIEU Pierre, « Quelques questions sur la question gay et lesbienne », in ERIBON Didier (dir.), *Les études gays et lesbiennes*, Paris, Éditions du Centre Pompidou, 1998, p. 45-50.

- BOUTHILLETTE, Anne-Marie, « Queer and gendered housing : a tale of two neighbourhoods in Vancouver », in GORDON-MURRAY Andrew, BOUTHILLETTE Anne-Marie, RETTER Yolanda (Eds), *Queers in Space : communities, public spaces, sites of resistance*, Seattle, WE, Bay Press, 1997.
- BOZON Michel, « Les violences dans les espaces publics », in BROWN Elizabeth, DEBAUCHE Alice, HAMEL Christelle, MAZUY Magali (dir.), *Violences de genre. Enquête sur les violences de genre en France*, 2020, p. 21-28.
- CASTELLS Manuel, MURPHY Karen, « Cultural identity and urban structure : the spatial organization of San Francisco's gay community », in FAINSTEIN Norman and FAINSTEIN Susan (Eds.) *Urban Policy Under Capitalism*, London, Sage, 1982, p. 327-259.
- CASTRA Michel, « Identité », in PAUGAM Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, p. 72-73.
- CEFAÏ Daniel, « Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une perspective pragmatiste », in CEFAÏ Daniel, TROM Danny (dir.), *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans les arènes publiques*, Paris, EHESS, 2002, p. 195-228.
- CHAMBERLAND Line, « Remembering lesbian bar : Montréal, 1955-1975, in MENDÈS-LEITE Rommel, DE BUSSCHER Pierre-Olivier (Eds.), *Gays Studies from the French Cultures : voices from France, Belgium, Brazil, Canada and the Netherlands*, Binghamton, NY, Harrington Park Press, 1993.
- CHAMBERLAND Line, PAQUIN Johanne, « Sexisme et hétérosexisme : l'expérience de travailleuses lesbiennes exerçant des métiers traditionnellement masculins au Québec », in GUICHARD-CLAUDIC Yvonne, KERGOAT Danielle, VILBROD Alain (dir.), *L'Inversion du genre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 157-168
- CLERVAL Anne, FLEURY Antoine, REBOTIER Julien, WEBER Serge (dir.), « Introduction », in CLERVAL Anne, FLEURY Antoine, REBOTIER Julien, WEBER Serge (dir.), *Espace et rapports de domination*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, 2015, p. 7-15.
- CLERVAL Anne, LE RENARD Amélie, « Introduction », Quatrième partie. Genre, espace et imbrication : des rapports de domination, in CLERVAL Anne, FLEURY Antoine, REBOTIER Julien, WEBER Serge (dir.), *Espace et rapports de domination*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 213-216.
- CLERVAL Anne, DELPHY Christine, « Le Féminisme matérialiste, une analyse du patriarcat comme système de domination », Quatrième partie. Genre, espace et imbrication : des

- rapports de domination, in CLERVAL Anne, FLEURY Antoine, REBOTIER Julien, WEBER Serge (dir.), *Espace et rapports de domination*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 217-230.
- CLERVAL Anne et BRUNNER Pauline, « Des lieux aux pratiques de l'espace lesbien », in ALESSANDRIN Arnaud, RAIBAUD Yves, *Géographie des homophobies*, Armand Colin, Paris, 2013, p. 26-44.
 - COURT Martine, « Incorporation », in RENNES Juliette (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016, p. 321-330.
 - CRENSHAW Kimberlé, « Démarginaliser l'intersection race/sexe : critique féministe de la doctrine antidiscriminatoire, de la théorie féministe et des politiques antiracistes », traduit par Emmanuelle Delanoë, in BOUSSAHABA Myriam, DELANOË Emmanuelle, SANDEEP Bakshi (dir.), *Qu'est-ce que l'intersectionnalité ? Dominations plurielles : sexe, classe et race*, Paris, Petite biblio Payot essais, 2021 [1989], p. 281-285.
 - DARMON Muriel, « Analyser empiriquement un inobservable : comment "attrape-t-on une disposition" ? », in DEPOILLY Séverine, KAKPO Séverine (dir.), *La différenciation sociale des enfants. Enquêter sur et dans les familles*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, 2019, p. 109-137.
 - DEMCZUK Irène, « Introduction », in DEMCZUK Irène, *Les lesbiennes face à la discrimination*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 1997, p. 9-14.
 - DIRENBERGER Lucia, SCHMOLL Camille, « Ce que le genre fait à l'espace...Et inversement », in DIRENBERGER Lucia et SCHMOLL Camille (dir.), *Le tournant spatial dans les études genre*, Les Cahiers du CEDREF, Université Paris Diderot – Paris 7, 2014, p. 7-24.
 - DURU-BELLAT Marie, « L'école sexiste par abstention ? Production/reproduction des stéréotypes sexués : quelle responsabilité de l'école mixte ? », in DAUPHIN Sandrine, SÉNAC Réjane (dir.), *Femmes-Hommes : Penser l'égalité*, Paris, La Découverte, 2012, p. 157-164.
 - ERIBON Didier, « Placard », in ERIBON Didier, LERCH Arnaud, HABOURY Frédéric (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003, p. 365-366.
 - ESPINEIRA Karine, THOMAS Maud-Yeuse, « Les thérapies de conversion appartiennent au passé », in ESPINERIA Karine, THOMAS Maud-Yeuse, *Transidentités et transitude. Se défaire des idées reçues*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2022, p. 93-100.

- EVES LaToya, « Space, Place, and Identity in conversation: queer black women living in the rural US », in GORMAN-MURRAY Andrew, PINI Barbara, BRYANT Lia (Eds.), *Sexuality, Rurality, and Geography*, Plymouth: Lexington Books, 2013, p. 111–125.
- FLEURY Antoine, WEBER Serge, SCHMOLL Camille et ZENEIDI Djemila, « Introduction », Première partie « L'approche radicale en géographie : des pratiques de recherche », in CLERAL Anne, FLEURY Antoine, REBOTIER Julien, WEBER Serge (dir.), *Espace et rapports de domination*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 19-22.
- FASSIN Didier, « L'anthropologie entre engagement et distanciation. Essai de sociologie des recherches en sciences sociales en Afrique », in BECKER Charles, DOZON Jean-Pierre, OBBO Christine, TOURÉ Moriba, *Vivre et penser le sida en Afrique*, Paris, Karthala, 1998, p. 41- 66.
- GÉRARD Raymonde, « Lesbophobie », in TIN Louis-Georges (dir.) *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003, p. 262-264.
- GIRARD Gabriel, « Insider-Outsider, une posture intenable ? Retour sur des enjeux de positions dans une recherche sur l'homosexualité et le sida », in OTIS Joanne, BERNIER Méline, LÉVY Joseph Josy (dir.), *La recherche communautaire VIH/sida. Des savoirs engagés*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2015, p. 363-378.
- GHIGI Rossela, « Beauté », in RENNES Juliette (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris La Découverte, 2016, p. 77-86.
- GUILLEMAUT Françoise, « Images invisibles : les lesbiennes », in WELZER-LANG Daniel, DUTEY Pierre, DORAIS Michel, *La peur de l'autre en soi : du sexisme à l'homophobie*, Vlb éditeur, Québec, 1994.
- GOUGH Kathleen, « The Origin of the Family », in REITER Rayna R. (Eds), *Toward An Anthropology of Women*, New York, Monthly Review Press, 1975, p. 69-70.
- GRANT Ali, « Dyke Geographies : all over the place » in GRIFFIN Gabrielle, ANDERMAHR Sonya *Straight Studies Modified. Lesbian Intervention in the Academy*, London, Wisepress, 1998.
- GRÉSILLON Boris, « “Faces cachées de l'urbain” ou éléments d'une nouvelle centralité. Les lieux de la culture homosexuelle à Berlin », *L'espace géographique*, n°4, 2000, p. 301-313.
- HAMEL Christelle, MARSICANO Elise, MONICOLLE Céline « Violences et migration », in BROWN Elizabeth, DEBAUCHE Alice, HAMEL Christelle, MAZUY Magali (dir.), *Violences de genre. Enquête sur les violences de genre en France*, 2020, p. 391-434.

- HANCOCK Claire, « L'espace ressource ou leurre : Qu'est-ce que penser spatialement fait gagner, et perdre, à la réflexion sur le genre ? », in DIRENBEGR Lucia et SCHMOLL Camille (dir.), *Le tournant spatial dans les études genre*, Paris, Les Cahiers du CEDREF, Université Paris Diderot – Paris 7, 2014, p. 25-44.
- HANCOCK Claire, « L'idéologie du territoire en géographie : incursions féminines dans une discipline masculiniste », in BARD Christine (dir.), *Le genre des territoires*, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 2004, pp. 167-174.
- HARAWAY Donna, « Savoirs situés : la question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle », in HARAWAY Donna, *Manifeste cyborg et autres essais : sciences – fictions – féminismes*, Paris, Exis Editeur, 2007, p. 109-135.
- HARTSOCK Nancy, « The Feminist Standpoint. Developing the Ground for a Specifically Feminist Historical Materialism » in HARDING Sandra (Eds), *Feminism and Methodology. Social Science Issues*, Bloomington & Indianapolis, Indiana University Press & Open University Press, 1987.
- JAURAND Emmanuel, « Géographie des plages homosexuelles », in ALESSANDRIN Arnaud, RAIBAUD Yves, *Géographie des homophobies (dir.)*, Armand Colin, Paris, 2013, p. 159-170.
- JAY Elsie, « Domestic dykes : the politics of "indifference" », in INGRAM Gordon Brent, BOUTHILLETTE Anne-Marie, RETTER Yolanda (Eds) *Queers in Space : communities, publics spaces, sites of resistance*, Seattle, WA, Bay Press, 1997, p. 163-171.
- JODELET Denise, « Représentations sociales : un domaine en expansion », in JODELET Denise, *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003, p. 45-78.
- KELLY Liz, « The continuum of Sexual Violence » in HANMER Jalna, MAYNARD Mary (Eds) *Women, Violence and Social Control*, London, Humanities Press International, 1988, p. 46-60.
- KERGOAT Danièle, « Dynamiques et consubstantialité des rapports sociaux », in DORLIN Elsa (dir.), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, p. 111-125.
- LAHIRE Bernard, « La fabrication sociale des individus : cadres, modalités, temps et effets de socialisation », in LAHIRE Bernard, *Dans les plis singuliers du social*, Paris, La Découverte, Collection Laboratoire des sciences sociales, 2013, p. 115-132.

- LAHIRE Bernard, « L'homme pluriel. La sociologie à l'épreuve de l'individu », in MOLÉNAT Xavier (dir.), *L'individu contemporain. Regards sociologiques*, 2014, p. 81-93.
- LAMOUREUX Diane, « Traces lesbiennes dans le paysage urbain montréalais », in BARD Christine (dir.), *Le genre des territoires*, Angers, Presses Universitaires d'Anger, 2004, p. 217-226.
- LANE Nikki, « All the lesbians are white, all the villages are gay, but some of us are brave : Intersectionality, belonging, and black queer women's scene space in Washington, DC », in BROWNE Kath, FERREIRA Eduarda, *Lesbian Geographies : Gender, Place and Power*, London, Routledge, 2015, p. 219-242.
- LEBUGLE Amandine, DEBAUCHE Alice, LIEBER Marylène, « Les violences dans les espaces publics », in BROWN Elizabeth, DEBAUCHE Alice, HAMEL Christelle, MAZUY Magali (dir.), *Violences de genre. Enquête sur les violences de genre en France*, 2020, p. 336-351
- LE BRETON David, « Au corps de la recherche » in HÉAS Stéphane, ZANNA Omar (dir.), *Les émotions dans la recherche en sciences humaines et sociales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2021, p. 17-29.
- LECLERC Gérard, « Regard et société », in LECLERC Gérard, *Le regard et le pouvoir*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006, p. 1-12.
- LEVY Jacques, « Espace public », in LEVY Jacques, LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace public des sociétés*, Paris, Belin, 2003, pp. 336-339.
- KERGOAT Danièle, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », in DORLIN Elsa (dir.), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses Universitaires de France/Actuel Marx, 2009, p. 111-126.
- LO Jenny, HEALY Theresa, « Flagrantly flaunting it ? : contesting perception of locational identity among urban Vancouver lesbians », in VALENTINE Gill (Eds) *From Nowhere to Everywhere : Lesbian Geographies*, Harrington Park Press, 2000, p. 29-44.
- London Lesbian Offensive Group, « Anti-lesbianism in the Women's Liberation Movement », in KANTER Hannah, LEFANU Sarah, SHAH Shaila, SPEDDING Carole (Eds) *Sweeping Statements : Writings from the Women's Liberation movement 1981-83*, London, The Women's Press, 1984.
- MAILLOCHON Florence et l'équipe Enveff, « Violences dans l'espace public », in DENÈFLE Sylvette (dir.), *Femmes et Villes*, Tours, Collection Perspectives « Villes et Territoires » n° 8,

Presses Universitaires François-Rabelais, Maison des Sciences de l'Homme « Villes et Territoires », 2004, p. 207-223.

- MCDOWELL Linda, « Bodywork : heterosexual gender performances in city workplaces », in BELL David and VALENTINE Gill (Eds) *Mapping Desire : geographies of sexualities*, London, Routledge, 1995, p. 75-95.
- MCKENZIE Roderick, « L'approche écologique dans l'étude de la communauté humaine », in JOSEPH Isaac, GRAFMEYER Yves, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion, 2004 [1925], p. 149-160.
- NASH Catherine Jean, « Siting lesbians : Sexuality, space and social organization », in GOLDIE TERRY *In a Queer Country : Gay and Lesbian Studies in the Canadian Context*, Vancouver, Arsenal Press, 2001, p. 235-256.
- MC DOWELL Linda « Body work: heterosexual gender performances in city workplaces », in BELL David et VALENTINE Gill (Eds) *Mapping desire: geographies of sexualities*, London, Routledge, 1995, p. 165-181.
- MESLI Rostom, « Placard », in RENNES Juliette (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016, p. 447-458.
- MUNT Sally, « The lesbian flâneur », in BELL David and VALENTINE Gill (Eds) *Mapping desire: geographies of sexualities*, London, Routledge, 1995.
- PARK Robert Ezra, « La ville comme laboratoire social », in JOSEPH Isaac, GRAFMEYER Yves, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, 2004 [1929], Paris, Flammarion, p. 167-180.
- PEACE Robin, « Producing lesbians : Canonical proprieties », in BINNIE Jon, HOLLIDAY Ruth, LONGHURST Robyn, PEACE Robin, BELL David (Eds.) *Pleasure Zone s: Bodies, Cities, Spaces*, New York, Syracuse University Press, 2001, p. 29-54.
- PODMORE Julie, « Contested dyke rights to the city : Montréal's 2012 Dyke Marches in time and space », in BROWNE Kath, FERREIRA Eduarda, *Lesbian Geographies : Gender, Place and Power*, London, Routledge, 2015, p. 87-106.
- PRIEUR Cha, « Du quartier gay aux lieux queers parisiens : reproduction des rapports de domination et stratégies spatiales de résistance », Quatrième partie. Genre, espace et imbrication : des rapports de domination, in CLERVAL Anne, FLEURY Antoine, REOBOTIER Julien, WEBER Serge (dir.), *Espace et rapports de domination*, Rennes, Presses Universitaires de France, 2015, p. 255-267.

- ROBICHON Suzette, « Lesbophobie », in ERIBON Eric (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Larousse, Montréal, 2003, p. 291.
- RETTER Yolanda, « Lesbian spaces in Los Angeles, 1970-1990 », in BRET INGRAM Gordon, BOUTHILLETTE Anne-Marie, RETTER Yoland (Eds.), *Queer in space: Communities, Public Places, Sites of Resistance*, Seattle, Bay Press, 1997, p. 325-337.
- RIPELL Fabrice, « Réflexions sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace », in BULOT Thierry, VESCHAMBRE Vincent (dir.), *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, L'Harmattan, 2006a, p. 1-24.
- RIPELL Fabrice, « Du "rôle de l'espace" aux théories de "l'acteur" aller-retour », in SÉCHET Raymonde, VERSCHAMBRE Vincent (dir.), *Penser et faire la géographie sociale*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, Collection « Géographie sociale », 2006b, p. 193-210.
- ROCCHI Jean-Paul, « L'intersectionnalité ou la conceptualisation de la chose vécue », in BOUSSAHABA Myriam, DELANOË Emmanuelle, BAKSHI Sandeep, *Qu'est-ce que l'intersectionnalité ? Dominations plurielles : sexe, classe et race*, Petite biblio Payot, Paris, 2021, p. 35- 62.
- ROTHENBERG Tamar, « And she told two friends : lesbian creating urban social space », in BELL David et VALENTINE Gill (Eds.), *Mapping Desire : Geographies of sexualities*, London, Routledge, 1995, p. 165-181.
- RUI Sandrine, « Réflexivité », in PAUGAM Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, p. 21.
- SIMAY Philippe, « La ville des sens », in SIMMEL Georg, *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, Paris, Petite biblio Payot classiques, 2013 [1989].
- SIMONETTI Ilaria, « Violence (et genre) », in RENNES Juliette (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2015, p. 681-690.
- SOJA Edward W., « La ville et la justice spatiale », in BRET Bernard, GERVAIS-LAMPONY Philippe, HANCOCK Claire, LANDY Frédéric (dir.), *Justice et injustices spatiales*, Nanterre, Presses universitaire de Paris Ouest, 2010, p. 57-72.
- THOMAS William Isaac, « Définir la situation », in JOSEPH Isaac, GRAFMETER Yves (dir.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbain*, Paris, Flammarion, 2004 [1923], p. 79-82.

- TRACHMAN Mathieu, LEJBOWICZ Tania, « lesbiennes, gays, bisexuel·le·s et trans (LGBT) : une catégorie hétérogène, des violences spécifiques », in BROWN Elizabeth, DEBAUCHE Alice, HAMEL Christelle, MAZUY Magali (dir.), *Violences de genre. Enquête sur les violences de genre en France*, 2020, p. 355-387.
- VALENTINE, Gill, « (Re)Negotiating the « Heterosexual Street », *Lesbian Production of Space*, in DUNCAN Nancy (dir.), *Body Space : Destabilizing Geographies of Gender and Sexuality*, London, Routledge, 1996, p. 146-155.
- VALENTINE Gill, « Making space : lesbian separatist communities in the United States in Cloke », in CLOKE Paul, LITTLE JO *Contested Countryside Cultures*, London, Routledge, 1997, p. 103-116.
- VERSCHAMBRE Vincent, « Penser l'espace comme dimension de la société. Pour une géographie sociale de plain-pied avec les sciences sociales », in SÉCHET Raymonde, VERSCHAMBRE Vincent (dir.), *Penser et faire la géographie sociale*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, Collection « Géographie sociale », 2006, p. 211-227.
- ZEILINGER Irène, « Entre visibilité et invisibilité : les lesbiennes face à la violence dans l'espace public », in DENÈFLE Sylvette (dir.), *Femmes et Villes*, Collection Perspectives « Villes et Territoires » n° 8, Presses Universitaires François-Rabelais, Maison des Sciences de l'Homme « Villes et Territoires », Tours, 2004, p. 195-206.

- **ARTICLES DE REVUES SCIENTIFIQUES FRANCOPHONES**

- ABITAN Audrey, KRAUTH-GRUBER Silvia, « “Ça me dégoûte”, “Tu me dégoûtes” : déterminants et conséquences du dégoût physique et moral », *L'année psychologique*, vol. 114, 2014, p. 97-124.
- AJBLI Fatiha, « Les Française “voilées” dans l'espace public : entre quête de *visibilité* et stratégies d'*invisibilisation* », *Nouvelles questions féministes*, vol. 35, n°1, 2016, p. 102-117.
- ALESSANDRIN Arnaud et RAIBAUD Yves, « Espaces homosexuels dans la ville », *Hermès*, n° 69, 2014a, p. 152-154.
- ALESSANDRIN Arnaud, DAGORN Johanna, « Femmes et déplacements : différents contextes, différentes expériences ? », *Dynamiques régionales*, n°12, 2021, p. 63-82.

- AMARI Salima, « Certaines lesbiennes demeurent des femmes », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 34, 2015, p. 70-83,
- AMARI Salima, « Des lesbiennes en devenir. Coming-out, loyauté filiale et hétéronormativité chez des descendantes d’immigrant·es maghrébin·es », *Cahiers du genre*, vol. 2, n°53, p.55-75, 2012.
- ANELLI Laure, « Au-delà de de tout soupçon ? L’entrée dans l’homosexualité des filles de migrants nord-africains », *Genre, Sexualité & Société*, n° 7, 2012.
- AUGER Nathalie, FRACCHIOLA Béatrice, MOÏSE Claudine, SCHULTZ-ROMAIN Christina, « Interpellation et violence verbale : essai de typologisation », *Corela*, 2010.
- ARC Stéphanie, VELLOZZO Philippe, « Rendre visible la lesbophobie », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 31, n°1, 2012, p. 12-26.
- BACHAND Rémi, « L’intersectionnalité : dominations, exploitations, résistances et émancipations », *Politique et Sociétés*, vol. 33, n°1, 2014, p. 3-14.
- BASTIEN-CHABERLOIS, Janik, « Au-delà de la phobie de l’homo : quand le concept d’homophobie porte ombrage à la lutte contre l’hétérosexisme et l’hétéronormativité », *Reflets*, Bol. 17, n°1, 2011, p. 112-149.
- BARTHE-DELOIZY Francine, « Le corps peut-il être un “objet” du savoir géographique ? », *Varia*, n°80, 2011.
- BLIDON Marianne, « Les sens du je ? Réflexivité et objectivation des rapports sociaux », *Géographie et Cultures*, n°89-90, 2015, p. 111-129.
- BLIDON Marianne, « La Gay Pride entre subversion et banalisation », *Espace, populations, sociétés*, Varia n°2, 2009, p. 305-318.
- BLIDON Marianne, « La caustique du baiser : l’espace public, un espace hétéronormatif », *Echogéo*, n°5, 2008.
- BLIDON Marianne, « En quête de reconnaissance. La justice spatiale à l’épreuve de l’hétéronormativité », *Justice spatiale/Spatial justice*, n°3, 2011, p. 1-15.
- BOLTANSKI Luc, « Les usages sociaux du corps », vol. 26, *Les Annales*, 1971, p. 205-233.
- BOLTANSKI Luc, « Erving Goffman et le temps du soupçon », *Social Science Information*, vol. 12, n°3, 1973, p. 127-147.
- BOUDREAU Annette, « L’identité assignée : du lieu et ses manifestations discursives », *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, n°12, 2019, p. 51-66.

- BOURDIEU Pierre, « Remarques provisoires sur la perception sociale du corps », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°14, 1977, p. 51-54.
- BOURDIEU Pierre, « L'identité et la représentation. Élément pour une réflexion critique sur la région », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°35, 1980b, p. 63-72.
- BORGHI Rachele, « Et le bronzage de tes fesses dessine un cœur », *L'espace politique*, n° 28, 2016.
- BRACKE Sarah, PUIG de la BELLACASA Maria, CLAIR Isabelle, « Le féminisme du positionnement. Héritages et perspectives contemporaines », *Cahiers du Genre*, n°54, 2003, p. 45-66.
- CARDELLI Rébecca, « Les déplacements des femmes dans l'espace public : ressources et stratégies », *Dynamiques régionales*, n°12, 2021, p. 102-121.
- CATTAN Nadine et LEROY Stéphane, « La ville négociée : les homosexuel(le)s dans l'espace public parisien », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 54, n°151, 2010, p. 9-24.
- CATTAN Nadine et CLERVAL Anne, « Un droit à la ville ? Réseaux virtuels et centralités éphémères des lesbiennes à Paris », *justice spatiale/Spatial justice*, n°3, mars 2011.
- CLAIR Isabelle, « Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel », *Agora débats/jeunesse*, n°60, 2012, p. 67-78.
- CHAPMAN Rosemary, « L'écriture de l'espace au féminin : géographie féministe et textes littéraires québécois », *Recherches féministes*, vol. 10, n°2, 1997, p. 13-26.
- CHABROL Henry, « Les mécanismes de défense », *Recherches en soins infirmiers*, n°82, 2005, p. 31-42.
- CHAMBERLAND Line, THÉROUX-SÉGUIN Julie, « Sexualité lesbienne et catégorie de genre. L'hétéronormativité en milieu de travail, *Sexe, Genre & Sexualité*, n°1, 2009.
- CHAMBERLAND Line, LEBRETON Christelle et BERNIER, Michaël, « Stratégies des travailleuses lesbiennes face à la discrimination. Contrer l'hétéronormativité des milieux de travail », *Les Cahier de l'IREF*, UQAM, 2012.
- CHAMBERLAND Line, LEBRETON Christelle, « Réflexions autour de la notion d'homophobie : Succès politique, malaises conceptuels et application empirique », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 31, n°1, 2012b, p. 27-43
- CHAMBERLAND Line, « Loi 84 – Vers une reconnaissance de l'homoparentalité », *Conjonctures*, n°41-42, *Drôle de genre*, 2002.

- CHETCUTI-OSOROVITZ Natacha, JEAN-JACQUES Sarah, « Usages de l'espace public et lesbianisme : sanctions sociales et contournements dans les métropoles françaises », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 62, n°175, 2019, p. 151-167.
- CHETCUTI-OSOROVITZ Natacha, « Autonomination lesbienne avec les réseaux sociaux », *Hermès*, n°69, 2014, p. 39-41.
- COGÉRINO Geneviève, MANSEY Marie, « Images du corps, idéal corporel et féminité hégémonique chez les enseignantes d'EPS », *Revue internationale en sciences de l'éducation et didactique*, n°32, 2010, p. 95-110.
- Combahee River Collective, « Déclaration du Combahee River Collective », traduit par Jules Falquet, in *(Ré)articulation des rapports sociaux de sexe, classe et « race »*, *Cahier du CEDREF*, vol. 14, 2006 [1978].
- CONDON Stéphanie, LIEBER Marylène, MAILLOCHON Florence, « Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines », *Revue française de sociologie*, vol. 46, 2005, p. 265-294.
- COUCHOT-SCHIEX Sigolène, « "Prendre sa place" : un contrôle social de genre exercé par les pairs dans un espace augmenté », *Éducation et sociétés*, n°39, 2017, p. 153-168.
- COSTES Laurence, « Le droit à la ville de Henri Lefebvre : quel héritage politique et scientifique ? », *Érès. Espaces et sociétés*, n°140-141, 2010, p. 177-191.
- COURT Martine, « "Faut pas que ça fasse fille". Les enfants, les vêtements et la couleur », *Vacarme*, n°52, 2010, p. 27-29.
- COUTRAS Jacqueline, « Territoires du quotidien et espaces sexués. Du voisinage résidentiel aux espaces d'anonymat », *Strates*, vol. 14, 2008, p. 1-10.
- CRENSHAW Kimberlé, « Cartographier des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », 2005 [1991], *Cahiers du genre*, n°39, p. 51-82.
- DEBONNEVILLE Julien, LIEBER Marylène, « Rappels à l'ordre hétérosexués dans l'espace public : perspective intersectionnelle sur les violences dans l'espace public », *Dynamiques régionales*, n°12, 2021, p. 83-101.
- DESCHAMPS Catherine, « Discriminations, genre et espaces publics parisiens », *Journal des anthropologues*, n°150-151, 2017, p. 197-216.
- DESCHAMPS Catherine, « La prostitution de rue : un terrain miné ? », *Journal des anthropologues*, n°112-113, 2008, p. 387-408.

- DI MÉO Guy, « Subjectivités, socialité, spatialité : le corps cet impensé de la géographie », *Annales de géographie*, n° 675, 2010, p. 466-491.
- DUFLOS-PRIOU Marie-Thérèse, « L'apparence individuelle et la représentation de la réalité humaine et des classes sociales », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 70, 1981.
- DESCHAMPS Catherine, « Mécanismes de protection et de contrôle des femmes et des hommes dans l'espace public », *Hermès*, n°63, 2012, p. 28-34.
- DORLIN Elsa, « Les putes sont des hommes comme les autres », *Raisons politiques*, n°11, 2003, p. 117-132.
- DORLIN Elsa, « De l'usage épistémologique et politique des catégories de "sexe" et de "race" dans les études de genre », *Cahiers du genre*, n°39, 2005, p. 83-105.
- DUPLAN Karine, « Les géographies des sexualités et la géographie française peuvent-elles faire bon ménage ? », *Géographie et cultures*, 83/2012, le 18 avril 2013, consulté le 2 juin 2015, disponible sur : <http://gc.revues.org/2087#text>.
- ESPINOLA Artemisa Flores, « Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du 'point de vue' », *Cahiers du Genre*, n°53, 2021, p. 99-120.
- ESTEBANEZ Jean, RAAD Lina, « Les indésirables », *Géographie et culture*, n°98, 2016, p. 5-22.
- FERILLI Laura, « Prendre le risque d'être affectée », *SociologieS*, 2014.
- GARCIA Marie-Carmen, FRAYSSE Mélie, BATAILLE Pierre, « Le corps sexué au prisme du genre. Nouvelles problématiques », *SociologieS*, 2022, p. 1-25.
- GARNER-MOYER Hélène, « La beauté : L'attention qui lui est allouée en phase de recrutement », *Revue Internationale de Psychologie*, vol. XVII, n°41, 2011.
- GAYET-VIAUD Carole, « Le harcèlement de rue et la thèse du continuum des violences », *Déviance et Société*, vol. 4, 2021, p. 59-90.
- GIRAUD Colin, « Enquête sur les lieux de résidence des homosexuels masculins à Paris », *Sociétés contemporaines*, n°81, 2011, p. 151-176.
- GOETZMAN Stéphanie, « L'homosexualité : du secret à la fierté », *Sociétés*, n°73, 2001.
- GOFFMAN Erving, « La ritualisation de la féminité », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 14, n°1, 1977, pp. 34-50.
- GRESILLON Boris, « Faces cachées de l'urbain ou éléments d'une nouvelle centralité. Les lieux de culture homosexuelle à Berlin », *L'espace géographique*, vol. 29, n°4, 2000, p. 301-313.

- GUILLAUMIN Colette, « Pratique du pouvoir et idée de Nature : 1. L'appropriation des femmes », *Questions féministes*, n°2, 1978, p.5-30.
- GUINARD Pauline, TRATNJEK Bénédicte, « Géographie, géographe et émotions. Retour sur une amnésie...passagère ? », *Carnets de géographes*, n°9, 2016, p. 1-17.
- HAICAULT Monique, « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail*, 1984, p. 268-277.
- HAICAULT Monique, « Atour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre », *Rives méditerranéennes*, n°41, 2012, p. 11-24.
- HAMEL Christelle, « Devenir lesbienne : le parcours de jeunes femmes d'origine maghrébine », *Agora débats/jeunesse*, n°60, 2012, p. 93-105.
- HANCOCK Claire, « Genre, identités sexuelles et justice spatiale », *Justice spatiale/Spatial justice*, n°3, 2011, p. 1-7.
- HANMER Jalna, « Violence et contrôle social des femmes », *Questions féministes*, n°1, 1977, p. 68-88.
- HIDRI Oumaya, « Le "chassé-croisé" des apparences sexuées : stratégie d'insertion professionnelle des cadres commerciaux », *Cahiers du genre*, n°42, 2007, p. 101-119.
- HONNETH Axel, « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la reconnaissance », *Revue du MAUSS*, 23, 2004, p. 137-151.
- ISABELLE Claire, « Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel », *Agora*, n°60, p. 67-77.
- JAURAND Emmanuel et LEROY Stéphane, « À la recherche du paradis perdu. Pratiques et représentation du littoral des touristes gays », *HAL SHS*, 2008.
- JAURAND Emmanuel et LEROY Stéphane, « Le tourisme gay : aller ailleurs pour être soi-même », *EspaceTemps.net*, 2010.
- JAURAND Emmanuel et LEROY Stéphane, « Tourisme sexuel "clone maudit du tourisme" ou pléonasme ? De la sexualité dans le tourisme en général et dans le tourisme gay en particulier », *Mondes du tourisme*, vol. 3, 2011, p. 53-65.
- JAURAND Emmanuel, « Territoires de mauvais genre ? Les plages gays », *Géographie et cultures*, n° 54, 2005, p. 71-84.
- JUTEAU-LEE Danielle, « Visions partielles, visions partiales : visions des minoritaires en sociologie », *Sociologie et société*, vol. 13, n°2, 1981, p. 33-47.
- KEBAZA Horia, « "L'universel lave-t-il plus blanc ?" : "Race", racisme et système de privilèges », *Les Cahiers du CEDREF*, n°14, 2006, p. 145-172.

- KERGOAT Danièle, « Comprendre les rapports sociaux », *Raison présente*, n°178, 2011, p. 11-21.
- LACAZE Lionel, « La théorie de l'étiquetage modifiée, ou l'“analyse stigmatique” revisitée », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°5, 2008, p. 183-199.
- LAGORGETTE Dominique, « Insulte, injure et diffamation : de la linguistique au code pénal ? », *Argumentation et Analyse du Discours*, n°8, 2012.
- LAFOREST Marty, VINCENT Diane, « La qualification péjorative dans tous ses états », *Langue française*, n°144, pp. 59-81, 2004.
- LARGUÈCHE Évelyne, « Et si l'injure ne se racontait pas ! », *L'Homme*, n°198-1999, 2011.
- LEBLANC Marc, « La réaction sociale à la délinquance juvénile : une analyse stigmatique », *Acta Criminologica*, n°4, 1971, p. 113-191.
- LE BRETON David, « Le monde à fleur de peau : sur le tatouage contemporain », *Hermès*, n°74, 2016, p. 132-128.
- LE BRETON David, « Se reconstruire par la peau. Marques corporelles et processus initiatique », *Revue française de psychosomatique*, n°38, 2010, p. 85-95.
- LE BRETON David, « Entre signature et biffure : du tatouage et du piercing aux scarifications », *Société et Représentations*, n°25, 2008, p. 119-133.
- LE BRETON David, « Signes d'identité : tatouages, piercings, etc. », *Journal français de psychiatrie*, n°24, 2006, p. 17-19.
- LEBUGLE Amandine, « Stéréotypes de genre et sexisme : principaux registres d'insultes dans les espaces publics », *Cahiers du Genre*, n°65, 2018, p. 169-191.
- LERCH Arnaud, « Visibilité croissante, dignité contestée : quelques étapes dans la reconnaissance sociale de l'homosexualité en France », *Cahiers de l'action*, n°40, 2013, p. 13-19.
- LEROY Stéphane, « Le Paris gay. Éléments pour une géographie de l'homosexualité », *Annales de géographie*, vol. 114, n°646, 2005, p. 579-601.
- LEROY Stéphane, « La possibilité d'une ville. Comprendre les spatialités homosexuelles en milieu urbain », *Espaces et Sociétés*, n° 139, 2009, p. 159-174.
- LHENRY Sophie, « Militantisme, féminisme et *agency* : qui de l'œuf ou de la poule ? Analyse sociologique des carrières militantes des féministes exilées », *Rives méditerranéennes*, n°41, 2012, p. 117-135).

- LHOMOND Brigitte, SAUREL-CUBIZOLLES Marie-Josèphe et le groupe CSF, « Agressions sexuelles contre les femmes et homosexualités, violences des hommes et contrôle social », *Nouvelles Questions féministes*, vol. 32, 2012, p. 46-63.
- LIOTARD Philippe, « Corps en Kit », *Quasimodo*, 7, 2003, p. 7-20.
- LOUARGANT Sophie, « Penser la métropole avec le genre », », *Travail, genre et sociétés*, n°33, 2015, p. 49-66.
- LOUARGUANT Sophie, « Penser la métropole avec le genre », *Travail, genre et sociétés*, n° 33, 2015, p. 49-66.
- MADOGLOU Anna, « Mnémostratégies/léthostratégies et contenu de la mémoire individuelle volontaire et involontaire », *Bulletin de psychologie*, numéro 497, 2008, p. 431-448.
- MANGEOT Philippe, « En attendant le mariage », *Association Vacarme*, n°28, 2003, p. 47-48.
- MARDON Aurélie, « La génération Lolita. Stratégies de contrôle et de contournement », *Réseaux*, n°168-169, 2011, p. 62-69.
- MAURIN Marine, « Femmes sans abri : vivre la ville la nuit. Représentations et pratiques », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°112, 2017, p. 138-149.
- MAUSS Marcel, « Les techniques du corps », *Journal de psychologie*, vol. 32, n°3-4, 1935, p. 271-293.
- MARGIER Antonin, MELGAÇO Lucas, « Introduction au dossier "Whose right to the city ? /Le droit à la ville, pour qui " », *Environnement urbain/Urban environment*, vol. 10, 2016, p. 1-6.
- MELLINI Laura, « Entre normalisation et hétéronormativité : la construction de l'identité homosexuelle », *Déviance et Société*, vol. 33, 2009, p. 3-26.
- MERCADER Patricia, Carbonne Natacha, « Identités hétéronormées à l'école : catégorisations, contraintes et jeux interstitiels », *Nouvelle revue de psychologie*, n°1, 2014, p. 135-150.
- MIRAMOND Estelle, « Quitter la féminité et prendre femme. Ethnographie du devenir *tom* dans les dortoirs d'usines du Laos contemporain », *SociologieS*, 2022.
- MOSCONI Nicole, « Les recherches sur la socialisation différenciée des sexes à l'école », *Débats Jeunesses*, n°4, 1999, p. 85-116.

- MÜLLER Alain, « Altérités et affinités ethnographiques : réflexions autour du proche, du lointain, du dedans et du dehors », *SociologieS*, 2015.
- NICAISE Sarah, « Stigmatisation et pratiques urbaines. Une expérience partagée par des femmes homosexuelles dans les espaces publics », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°112, 2017, p. 72-85.
- NICAISE Sarah, « Des corps politisés : trajectoire et représentations de “gouines” », *Cahiers du genre*, n°60, 2016, p. 169-192.
- PARINI Lorena et LLOREN Anouk, « Discriminations envers les homosexuel-le-s dans le monde du travail en Suisse », *Travail, genre et société*, n°38, novembre 2017.
- PERRIARD Anne, CHRISTE Carole, GRESET Cécile, LOIS Micaela, « Les affects comme outils méthodologiques dans la production d’un savoir collectif », *Recherches qualitatives*, vol. 39, n°2, 2020, p. 237-259.
- PERRIN Céline, ROCA i ESCODA Marta, PARINI Lorena, « La notion d’homophobie, ses usages et son rapport au féminisme », *Nouvelles questions féministes*, vol. 31, n°1, 2012, p. 4-11.
- PERRIN Céline, CHETCUTI-OSOROVITZ Natacha, « Au-delà des apparences. Système de genre et mises en scène des corps lesbiens », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 21, 2002, p. 18-40.
- POLLAK Michael, « L’homosexualité masculine ou le bonheur dans le ghetto ? », *Communications*, n°35, 1982, p. 37-55.
- RAULT Wilfried, « Secteurs d’activités et professions des gays et des lesbiennes en couple : des positions moins genrées », *Population*, vol. 72, 2017, p. 399-434.
- REDOUTEY Emmanuel, « Géographie de l’homosexualité à Paris, 1984-2000 », *Urbanisme*, n° 325, 2002.
- REMIGGI Frank W. « Homosexualités et espace public urbain », *Teoros*, vol. 19, n°2, 2000, p. 28-35.
- REVILLARD Anne, « L’identité lesbienne entre nature et construction », *Revue du MAUSS*, n° 19, 2002, p. 168-182.
- RICH Adrienne, « La contrainte à l’hétérosexualité et l’existence lesbienne », *Nouvelles questions féministes*, vol. 1, 1981, p. 15-43.
- RIPOLL Fabrice, VESCHAMBRE Vincent, « L’appropriation de l’espace comme problématique », *Norois. Environnement, aménagement, société*, n°195, 2005/2, p. 1-12.

- RIPOLL Fabrice, « Le recyclage urbain, entre démolition et patrimonialisation : enjeux d'appropriation symbolique de l'espace. Réflexions à partir de quatre villes de l'Ouest », *Norois. Environnement, aménagement, société*, n°195, 2005c/2, p. 79-92.
- ROBERT Philippe, « La sociologie entre une criminologie de passage à l'acte et une criminologie de la réaction sociale », *L'Année sociologique*, vol. 24, 1973, p. 441-504.
- ROLLE Valérie, « L'encrage du genre. Le rôle des professionnel·le·s du tatouage dans le façonnage des corps genrés », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 31, 2012, p. 89-101.
- ROMANI Vincent, « comptes rendus », *A contrario*, 2004 ; vol. 2, p. 134-136.
- SCHILTZ Marie-Ange, « Les mobilités sociales et géographiques des gays et des lesbiennes. Une approche à partir des femmes et des hommes en couple », *Sociologie*, vol. 7, n°4, 2016.
- SCOTT Joan W., « Genre : un catégorie utile d'analyse historique », *Cahiers du Grif*, n°37-38, 1988, p. 125-153.
- TAMAGNE Florence, « L'identité lesbienne : une construction différée et différenciée ? », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°84, 2001, p. 45-57.
- TARDY Jean-Noël, « Visibilité, invisibilité. Voir, faire voire, dissimuler », *Hypothèses*, 2007, p. 15-24.
- TURCOTTE Louise, « Théorie *queer* : transgression ou régression ? », *Amazonnes d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui*, n°24, 1996, p. 119-129.
- VEILLEUX Denise, « Stigmatisation, clandestinité et recherche lesbienne », *Voix féministes*, n°7, Institut canadien de recherche sur les femmes, 1999, p. 41-74.
- WADBLED Nathanaël, « Que doit-on voir dans la pornographie ? Reproduction et représentation des genre », *Entrelacs. Cinéma et audiovisuel*, n°9, 2012, p. 1-12.

- **ARTICLES DE REVUE SCIENTIFIQUE ANGLO-AMÉRICAIN**

- ADLER Sy et BRENNER Johanna, « Gender and Space: Lesbians and Gay men in The City », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 6 n°1, 1992, p. 24-34.
- ANDERSON Kay, SMITH Susan, « Editorial : Emotional geographies », *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 26, n°1, 2001, p. 7-10.
- ASSELIN Marilyn E., « Insider Research : Issues to Consider when doing qualitative research in your own setting », *Journal of Nurses in Staff Development*, vol. 19, n°2, 2003, p. 99-103.

- BANERJEA Niharika, « Critical urban collaborative ethnographies : Articulating community with sappho for equality in Kolkata, India », *Gender, Place and Culture*, vol. 22, 2015, p. 1058-1072.
- BELL David, « Insignificant Others : Lesbian and gay Geographies », *Area*, vol. 23, 1991, p. 323-329.
- BELL David, BINNIE Jon, VALENTINE Gill, « All Hyped up and No Place to Go », *Gender, Place and Culture*, vol. 1, 1994, p. 37-47.
- BELL David, VALENTINE Gill, « Queer country : rural lesbian and gay lives », *Journal of Rural Studies*, vol. 11, 1995, p. 113-122.
- BINNIE Jon, VALENTINE Gill, « Geographies of Sexuality : a review of progress », *Progress in Human Geography*, vol. 23, n°2, 1999, p. 175-187.
- BLUMER Herbert, « Sociological Implications of the Thought of George Herbert Mead », *American Journal of Sociology*, vol. 71, n°5, 1966, p. 535-544.
- BONDI Liz, « Gender symbols and urban landscapes », *Progress in human geography*, vol. 16, n° 2, 1992, p. 157-70.
- BOWER Gordon H., GILLIGAN Stephen G., « Remembering information related to one's self », *Journal of research in personality*, vol. 13, 1979, p. 420-432.
- BRISTOW Joseph, « Being gay : politics, pleasure, identity », *New Formations*, vol. 9, 1989, p. 61-81.
- BROWN Roderick, « Corrective Rape in South Africa : A Continuing Plight Despite an International Human Rights Response », *Annual Survey of International & Comparative Law*, vol. 18, n°1, 2012, p. 45-66.
- BROWNE Kath, « A party with politics ? : Remaking LGBTQ Pride spaces in Dublin and Brighton », *Social and Cultural Geography*, vol. 8, 2007, p. 63-87.
- BROWNE Kath, « Womyn's separatist space : Rethinking spaces of difference and exclusion », *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 22, 2009, p. 231-244.
- BROWNE Kath, « Geography of sexuality : Making a room for lesbianism », *Progress in Human Geography*, vol. 45, n°2, 2021, p. 362-370.
- CASTELLS Manuel, MURPHY Karen, « Cultural identity and urban structure: the spatial organization of San Francisco's gay community", *Urban Affairs Review*, vol. 22, 1982, p. 237-259.

- CEFAI Sarah, « Feeling and the production of lesbian space in *The L Word* », *Gender, Place and Culture*, vol. 21, 2014, p. 650-665.
- CLARK Danae, « Commodity Lesbianism », *Camera Obscura*, vol. 9, n°1-2, 1991, p. 181- 201.
- CORBIN DWYER Sonya, BUCKLE Jennifer L., « The Space Between : On Being an Insider-Outsider in Qualitative Research », *International Journal of Qualitative Methods*, vol. 8, n°1, 2009, p. 54-63.
- DAVIDSON Joyce, MILLIGAN Christine, «Embodying emotion, sensing space : introducing emotional geographies », *Social and Cultural Geography*, vol. 5, n°4, 2004, p. 523-532
- DAVIS Madeline, LAPOVSKY KENNEDY Elizabeth, « Oral history and the study of sexuality in the lesbian community: Buffalo, New York, 1940-1960 », *Feminist Studies*, vol. 12, n°1, 1986, p. 7-26.
- DIAS Karen, BLECHA Jennifer, « Feminism and social theory in geography », *Professional geographer*, vol. 59, n° 1, 2007, p. 1-9.
- DOAN-MINH Sarah, « Corrective Rape : An Extreme Manifestation of Discrimination and the State's Complicity in Sexual Violence », *Hasting Women's Law Journal*, vol. 30, n°1, 2019, p. 167 – 196.
- DOMOSH Mona, « Geography and gender: home again? *Progress in Human Geography*, vol. 22, N°2, 1998, p. 276-282.
- ELWOOD Sarah, « Lesbian Living Spaces », *Journal of Lesbian Studies*, vol. 4, n°1, 2000, p. 11-27.
- EGERTON Jayne, « Out but not down: lesbians' experiences of housing », *Feminist Review*, vol. 35, 1990, p. 75-88.
- ETTORRE Elizabeth, « Women, urban social movements in the lesbian ghetto », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 2, 1979, p. 499-520.
- EVES Alison, « Queer Theory, Butch/femme : Identities and Lesbian Space », *Sexualities*, vol. 7, n°4, 2004, p. 480-496.
- GORMAN-MURRAY Andrew, « Gay and lesbian couples at home : Identity work in domestic space », *The Journal of Architecture, Design and Domestic Space*, vol.3, n°2, 2006, p. 145-167.
- FERREIRA Eduarda, SALVADOR Regina, «Lesbian collaborative web mapping : disrupting heteronormativity in Portugal », *Gender, Place and Culture*, vol. 22, n°7, 2014, p. 954-970.

- FORSYTH Ann, « NoHo: upscaling main street on the metropolitan edge », *Urban Geography*, vol. 18, p. 622-652, 1997a.
- FORSYTH Ann, « "Out" in the valley », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 21, p. 38-63, 1997b.
- FORSYTH Ann, « Sexuality and space : nonconformist populations and planning practice », *Journal of Planning Literature*, vol. 15, 2001, p. 339-358.
- FREDRICKSON Barbara L., ROBERTS Tomi-Ann, « Objectification theory: Toward understanding women's lived experiences and mental health risks », *Psychology of Women Quarterly*, vol. 12, n°2, 1997, p. 173-206.
- GARCIA-RAMON Maria-Dolors, « Globalization and international Geography : The questions of languages and scholarly traditions », *Progress in Human Geography*, vol. 27, n°1, 2003, p. 1-5.
- GARDNER Carole, « Safe Conduct : Women, Crime, and Self in Public Places », *Social Problems*, vol. 37, n°3, 1990, p. 311-328.
- GARDNER Carole, « Passing By : Street remarks, Adresses rights, and Urban Woman, *Sociological Inquiry*, n°50, 1980, p. 328-356.
- HARAWAY Donna, « Situated Knowledge : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, vol. 14, 1988, p. 575-599.
- HAWTHORNE Susan, « Ancient Hatred and Its Contemporary Manifestation : The Torture of Lesbians », *Journal of Hate Studies*, vol. 4, n°33, 2005, p. 33-58.
- HILL COLLINS Patricia, « Learning from the Outsider Within: The Sociological Significance of Black Feminist Thought », *Social Problems*, vol. 33, n° 6, 1986.
- HILL COLLINS Patricia, « Reflections on the Outsider Within », *Journal of Career Development*, vol. 26, n°1, 1999, p. 85-88.
- HUMPHREY Caroline, « Insider-Outsider : Activating the hyphen », *Action Research*, vol. 5, n°1, 2007, p. 11-26.
- INBAR Yoel, PIZARRO David A., BLOOM Paul, « Conservatives are more easily disgusted than liberals », *Cognition and Emotion*, vol. 23, n°4, 2009, p. 714-725.
- JOHNSON Louise, « What future for feminist geography ? », *Gender, Place and Culture*, vol. 1, 1994, p. 103-113.
- KAHNEMAN Daniel, TVERSKY Amos, « Judgment under Uncertainty : Heuristics and Biases », *Sciences, New Series*, vol. 85, n°4157, 1974, p. 1124-1131.

- KANUHA Valli Kalei, « “Being native” versus “going native” : Conducting social work research as an insider », *Social Work*, vol. 45, n°5, 2000, p. 439-447.
- KAWALE Rani, « Inequalities of the heart: the performance of emotion work by lesbian and bisexual women in London, England », *Social and Cultural Geography*, vol. 4, n°4, 2004, p. 565-581.
- KITCHIN Rob, LYSAGHT Karen, « Heterosexism and the geographies of everyday life in Belfast, Northern Ireland », *Environment and Planning A*, vol. 35, 2003, p. 489-510.
- KNOPP Larry, « Social theory, social movements and public policy: recent accomplishments on the gay and lesbian movements in Minneapolis, Minnesota », *International Journal for Urban and Regional Research*, vol. 11, 1987, p. 243-261.
- KNOPP Larry, « Some theoretical implications of gay involvement in an urban land market », *Political Geography Quarterly*, vol. 9, 1990, p. 337-352. KNOPP Larry et BROWN Michael, « Queer diffusions », *Environment and Planning D*, vol. 21, n°4, 409-424, 2003.
- KRIEGER Susan, « Lesbian identity and community: recent social literature », *Signs*, vol. 8, 1982, p. 91-108.
- LAKETA Sunčana, « Between “this” side and “that” side : On performativity, youth identities and “sticky” spaces », *Environment and Planning D*, vol. 36, n°1, 2018, p. 178- 196.
- LAURIA Mickey et KNOPP Larry, « Toward an analysis of the role of gay communities in the urban renaissance », *Urban Geography*, vol. 6, n°2, 1985, p.152-169.
- LEWIS Reina, « Looking Good: The Lesbian Gaze and Fashion Imagery », *Feminist Review*, n°55, 1997, p. 92-109.
- LITTLE Jo, « Constructing nature in the performance of rural heterosexualities », *Environment and Planning D*, vol. 25, 2007, p. 851-866.
- LINK Bruce, PHELAN JO C., « Conceptualizing stigma », *Annual Review of Sociology*, n°27, 2001, p. 363-385.
- LOCK SWARR Amanda, « Paradoxes of Butchness : Lesbian Masculinities and Sexual Violence in Contemporary South Africa », *Signs*, vol. 37, n°4, 2012, p. 961-986.
- LONGHURST Robyn, « The body and geography », *Gender, place and culture*, vol. 2 n° 1, 1995, p. 97-105.
- LOYD Bonnie, ROWNTREE Lester, « Radical feminists and gay men in San Francisco : social space in dispersed communities », *Invitation to Geography* , 1978, p. 78-88.

- MASSEY Doreen, « “Flexible sexism” », *Environment and Planning D*, vol. 9, n°2, 1991, p. 31-37.
- MATSUDA Mari J, « Beside My Sister, Facing the Enemy : Legal Theory out of Coalition », *Stanford Law Review*, vol. 43, n°6, 1991, p. 1183-1192.
- MCDOWELL Linda, « Doing Gender : Feminisms, Feminists and Research Methods in Human Geography », *Transactions of the Institute of British Geographers*, n°17, 1992, p. 399-416.
- MILLWARD Liz, « The place of geography in lesbian history », *History Compass*, vol. 17, n°4, 2019.
- MOFFETT Helen, « “These Women, They Force Us to Rape Them” : Rape as Narrative of Social Control in Post-Apartheid South Africa », *Women and The Politics of Gender in South Africa*, vol. 32, n°1, 2006, p. 129-144.
- MULLER-MYRDAHL Tiffany, « Lesbian visibility and the politics of covering in women’s basketball game spaces », *Leisure Studies*, vol. 30, 2011, p. 139-156.
- MULLER Tiffany, « Liberty for all ? Contested spaces of women’s basketball », *Gender, Place and Culture*, vol. 14, n°2, 2007, p. 197-214.
- MCNEE Robert B , « It takes one to know one », *Transition*, vol. 14, 1984, p. 2-15.
- NASH Catherine Jean and BAIN Alison, « “Reclaiming raunch” ? Spatializing queer identities at Toronto Women’s bathhouse events », *Social and Cultural Geography*, vol. 8, n°1, 2007, p. 47-62.
- NAMASTE Ki, « Genderbashing : sexuality, gender, and the regulation of public space », *Environment and planning D*, vol. 14, 1996, p. 221-240.
- OLATUNJI Bunmi O., « Disgust, scrupulosity and conservative attitudes about sex : Evidence for a mediational model of homophobia », *Journal of Research in Personality*, vol. 42, n°5, 2008, p. 1364-1369.
- OLICK K. Jeffrey, « Collective memory : the two cultures », *Sociological theory*, vol. 17, n°3, 1999, p. 333-348.
- PAIN Rachel. H, « Space, sexual violence and social control : integrating geographical and feminist analyses of women’s fear of crime », *Progress in Human Geography*, vol.15, n°4, 415-431, 1991.
- PAIN Rachel. H, « Social Geographies of Women’s Fear of Crime », *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 22, n°2, 1997, p. 231-244.

- PEAKE Linda, « Race and Sexuality : challenging the patriarchal structuring of urban space », *Environment and Planning D*, vol. 11, n°4, 1993, p.415-432.
- PODMORE Julie, « Gone 'Underground'? Lesbian visibility and the consolidation of queer space in Montréal », *Social and Cultural Geography*, vol. 7, 2006, p. 595-625.
- PODMORE Julie, « Lesbians in the crowd : gender, sexuality and visibility along Montreal's boul. St-Laurent », *Gender, place and culture*, vol.8, n°4, 2001.
- PRATT Geraldine, HANSON Susan, «Geography and the construction of difference », *Gender, place and culture*, vol. 1, n°1, 1994, p. 5-29.
- PRITCHARD Annette, MORGAN Nigel et SEDGELEY Diane, « In search of lesbian space? The experience of Manchester's gay village », *Leisure Studies*, vol. 21, 2002, p. 105-123.
- PROBYN Elspeth, « Lesbians in space : gender, sex and the structure of missing », *Gender, Place and Culture*, vol. 2, n°1, 1995, p. 77-84.
- RENOLD Emma, « "Coming out" : Gender, (hetero)sexuality and the primary school », *Gender and Education*, vol. 12, n°3, 2000, p. 309-326.
- ROOKE Alison, « Navigating Embodied Lesbian Cultural Space : Toward a Lesbian Habitus », *Space and Culture*, vol. 10, n°2, 2007, p. 231-252.
- SMITH Darren, HOLST Louise, « Lesbian migrants in the gentrified valley' and 'other' geographies of rural gentrification », *Journal of Rural Studies*, vol. 21, n°3, 2005, p. 313-322.
- SMITH Dorothy E., « Women's Perspective as a Radical Critique of Sociology », *Sociological Inquiry*, n°44, vol. 1, 1974, p. 7-13.
- VALENTINE Gill, « The geography of women's fear », *Area*, vol. 21, n° 4, 1989, p. 385-390.
- VALENTINE Gill, « Women's Fear and the Design of Public Space », *Built Environment*, vol. 16, n°4, 1990, p. 288-303.
- VALENTINE Gill, « Images of Danger : Women's Sources of Information about the Spatial Distribution of Male Violence », *Area*, vol. 24, n°1, 1992, p. 22-29.
- VALENTINE Gill, « (Hetero)sexing space : lesbian perception and experiences of everyday spaces », *Environment and Planning D*, vol. 11, n°4, 1993a, p. 395-413.
- VALENTINE Gill, « Negotiating and managing multiples sexual identities : lesbian time-space strategies », *Transactions. Institute of British Geographers NS*, vol. 18, n°2, p. 237-248, 1993b.

- VALENTINE Gill, « Desperately seeking Susan : a geography of lesbian friendships », *Area*, vol. 25, n°2, p. 109-116, 1993c.
- VALENTINE Gill, « Out and About : Geographies of Lesbian Landscapes », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 19, n°1, p. 96-111, 1995a.
- VALENTINE Gill, « Creating transgressive space : The music kd lang », *Transactions of the Institute of British Geographers. New Series*, vol. 20, n°4, 1995b, p. 474-485.
- WEIGHTMAN Barbara, « Commentary : towards a geography of the gay community », *Journal of Cultural Geography*, vol. 1, 1981, p. 106-112.
- WEST Candace, ZIMMERMAN Don, « Doing gender », *Gender and Society*, vol. 1, n°2, 1987, p. 125-151.
- WESTON Kate, « Get thee to big city: Sexual imaginary and the great gay migration », *GLQ : A Journal of Lesbian and Gay Studies*, vol. Z, n°3, 1995, p. 253-277.
- WILSON Anne, ROSS Michael, « The identity function of autobiographical memory: Time is on our side », *Memory*, 11 n°2, 2003, p. 137-149.
- WINCHESTER Hillary, WHITE Paul, « The location of marginalised groups in the inner city », *Environment and Planning D*, vol. 6, n°1, 1988, p. 37-54.
- WOLFE Maxine, « Invisible women in invisible places: Lesbians, lesbians bars, and the social production of people/environment relationships, *Architecture & comportement / Architecture & Behavior*, vol. 8, n°2, 1992, p. 137-158.

- **ARTICLES EN LIGNE**

- FRACCHIOLLA Béatrice, ROSIER Laurence, « Insulte », *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, mis en ligne le 26 février 2019, disponible sur : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/insulte/>
- MEDHURST Eleanor, « Lez accessorize : carabiners and rings as lesbian signals », *Dressing Dykes*, 2021 : <https://dressingdykes.com/2021/05/14/lez-accessorise/>
- MEDHURST Eleanor, « The lesbian history of short hair », *Dressing Dykes*, 2022, <https://dressingdykes.com/2022/01/20/the-lesbian-history-of-short-hair/>

- **RAPPORTS, ENQUÊTES, ÉTUDES ET SYNTHÈSES**

- ALESSANDRIN Arnaud, DAGORN Johanna, « LGBTI-phobies dans Bordeaux », ARESVI, 2019.
- CHAMBERLAND Line et LEBRETON Christelle, « Stratégies des travailleuses lesbiennes face à la discrimination. Contrer l'hétéronormativité des milieux de travail », collection Agora, n°3, Institut de recherche et d'études féministes, Université du Québec à Montréal, 2012a.
- HAMEL Christelle, « Enquête Virage. Violences et rapports de genre : contextes et conséquences des violences subies par les femmes et les hommes », document de travail, Ined, n°212, 2014.
- LARCHET Keltoume, « Les injures à caractère homophobe. Exploitation des enquêtes Cadre de vie et sécurité », Grand Angle, Observatoire Nationale de la Délinquance et des Réponses Pénales, n°47, mai 2017.
- LEBUGLE Amandine, « Les insultes à l'encontre des femmes dans les espaces publics », *Lettre de l'Observatoire nationale des violences faites aux femmes*, n°8, novembre 2015b, pp. 12-15.
- KARAKOSTAKI Charitini, « Sortir dans l'espace public : la longue marche vers la fierté », *Fondation Jean Jaurès*, le 28 juin 2019, disponible sur : <https://www.jean-jaurès.org/publication/sortir-dans-lespace-public-la-longue-marche-vers-la-fierté/>
- PARINI Lorena, *Être LGBT au travail*, Institut des Études genre de l'Université de Genève en collaboration avec la Fédération genevoise des associations lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT), 2016, disponible sur : http://www.federationlgbt-geneve.ch/wpcontent/uploads/sites/7/2015/11/LGBT_Travail_resultats_recherche_OK.pdf
- TRACHMAN Mathieu, LEJBOWICZ Tania, « Lesbiennes, gays, bisexuel·les et trans (LGBT) : une catégorie hétérogène, des violences spécifiques », « Violences et rapports de genre : Enquête sur les violences de genre en France », *Grandes enquêtes, INED*, 2021, p. 355-390.
- WATREMEZ Vanessa, « Enquête sur l'hétérosexisme et la lesbophobie au travail en France », France : Deledios, 2007.
- WATREMEZ Vanessa, « L'hétérosexisme et la lesbophobie vécus par les lesbiennes en milieu de travail », France : Deledios, 2008.

- Coordination Lesbienne en France, « Dossier sur la lesbophobie en France », 2000, p. 1- 30.
- *Enquête sur l'homophobie dans la société française*, réalisée par la Fondation Jean Jaurès et la DILCRAH, 26 juin 2018.
- *Enquête Virage et premiers résultats sur les violences sexuelles*, Collection : Documents de travail, n°229, 2017.
- « Guide référentiel 1 : Genre & espace public. Les questions à se poser et les indicateurs pertinents à construire pour un environnement urbain égalitaire », Paris, octobre 2016.
- « Guide référentiel 2 : Genre & espace public. Des exemples et des expérimentations, pour une approche genrée des politiques urbaines », Paris mai 2021.
- Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, « Avis sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun », avril 2015.
- Human Rights Watch, « We'll Show You, You're a Woman ». Violence and Discriminations Against Black Lesbians and Transgender Men in South Africa », 2011.
- Ifop pour Marc Dorcel, « Les français, les femmes et les films X. Enquête sur les pratiques et les goûts des femmes en matière de films pornographiques », novembre 2012.
- Ifop pour la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais, « Observatoire des lgbtphobies : Le regard des français sur l'homosexualité et la place des LGBT dans la société », juin 2019.
- Ifop pour la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais, « Observatoire des lgbtphobies : État des lieux 2019 », mai 2019.
- La Coordination Lesbienne en France, *Rapport sur la lesbophobie en France*, 2000.
- Médiamétrie pour Arcom, « La fréquentation des sites "adultes" par les mineurs », mai 2023.
- Observatoire régional des violences faites aux femmes, « Violences faites aux femmes dans les espaces publics en Île-de-France. Données de l'enquête Virage », 2018.
- Nations Unies, rapport de l'Expert indépendant sur la protection contre la violence et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, Pratiques des thérapies dites de « conversion », 2020 : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G20/108/69/PDF/G2010869.pdf?OpenElement>
- SOS Homophobie, *Enquête sur la visibilité des lesbiennes et la lesbophobie*, 2015.

- **THÈSES DE DOCTORAT**

- CHETCUTI-OSOROVITZ Natacha, *Normes socio-sexuelles et lesbianisme. Définition de soi, catégorie de sexe/genre et script sexuel*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, 2008.
- COSTECHAREIRE Céline, *Les parcours homosexuels et les styles de conjugalité chez les lesbiennes vivant en couple*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 2018.
- JABBOUR Rhéa, *La discrimination à raison de l'apparence physique (lookisme) en droit du travail français et américain comparatiste*, Thèse de Doctorat, Université Panthéon-Sorbonne Paris 1, 2013.
- MEZHER Nisrine, *Beyrouth entre Fragmentation et cohésion. Une lecture de l'espace métropolitain à travers la notion d'interface*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et Université Libanaise, 2022.
- MORAND Émilie, *La gestion d'une identité « hors norme » dans la sphère professionnelle : l'exemple de l'homosexualité*, Thèse de doctorat, Université Paris Descartes, 2017.
- NICAISE Sarah, *Des trajectoires singulières. La construction sociale de l'engagement « gouine » dans la mobilisation « Transpédégouine »*, Thèse de doctorat, Université Toulouse III – Paul Sabatier, 2015.
- RIPOLL Fabrice, *La dimension spatiale des mouvements sociaux. Essais sur la géographie et l'action collective dans la France contemporaine à partir des mouvements de « chômeurs » et « altermondialistes »*, Thèse de doctorat, Université de Caen Basse-Normandie, 2005.
- VALENTINE Gill, *Women's fear of male violence in public space: a spatial expression of patriarchy*, PhD thesis, Department of Geography, University of Reading, 1989.

- **MÉMOIRES DE RECHERCHE**

- GUITTAR Nicholas, « Out A Sociological Analysis of Coming Out », University of Central Florida, 2011.
- LEBRETON Christelle, « Analyse sociologique de la presse québécoise pour adolescentes (2005/2006) : entre hypersexualisation et consommation », mémoire de recherche, Université du Québec à Montréal, 2008.

- **COMMUNICATIONS ET ACTES DE COLLOQUES**

- AUGER Nathalie, MOÏSE Claudine, « Violence verbale, malentendu ou mésentente ? », in BACHA Jacqueline, LARROUX Guy, SEOUD Amor (dir.), *Le malentendu*, Université de Sousse, Presses Internationales de la Faculté de Lettres de Sousses, p. 293-302, 2005.
- JAURAND Emmanuel et LEROY Stéphane, « Le littoral, un paradis gay ? », Actes du colloque international pluridisciplinaire « Le littoral : subir, dire, agir », colloque organisé par l'université de Lille 1, Lille, 15-18 janvier 2008.
- LE BAIL Hélène, « Des travailleuses du sexe chinoises réclament leur "droit à la ville", Actes des journées d'études « Saint-Denis territoire de migrations (1 et 2). Chercheur·es actrices et acteurs locaux·ales en dialogues », du 5 juin 2019 et 26 février 2020, juin 2022.

Annexe 1 - Retranscription du discours d'Elisabeth Moreno

Bonjour à toutes et à tous,

En ce 26 avril, qui correspond à la Journée internationale de la visibilité lesbienne, je tenais à vous adresser un message. Le sujet de la visibilité lesbienne est symétrique à un sujet que je connais bien, et qui s'y inscrit en toile de fond. C'est celui de la place des femmes dans notre société. Avec, pour les femmes homosexuelles, une discrimination supplémentaire à celle du sexisme, à savoir celle de l'orientation sexuelle. Une sorte de double peine, à laquelle s'additionne trop souvent une forme d'invisibilisation.

À la fonction qui est la mienne aujourd'hui, mon combat, celui que je mène avec mes collègues du gouvernement et les associations, s'adresse pourtant à toutes les femmes. Je dis bien toutes les femmes. Car mon engagement, et celui du gouvernement, vise à bâtir une société plus humaine, plus juste, plus égalitaire, et donc plus inclusive. C'est l'objet de la lutte que nous menons contre toutes les formes de discriminations, y compris celles liées au genre, à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle. Ce combat déjà entamé a conduit notre société à évoluer, à progresser, à s'améliorer. Ce combat nous a tirés, collectivement vers le haut. Ce combat, c'est en fait celui du pacte républicain, car les droits fondamentaux ne se divisent pas, tout comme les êtres humains ne se hiérarchisent pas. Et c'est peut-être ce qu'elle porte en elle de plus beau : la République ne reconnaît que des citoyennes et des citoyens. Elle fait fi des origines sociales, de l'âge ou du lieu de naissance, ou encore de résidence, de la couleur de peau, des croyances, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. Elle ne voit en nous que des êtres libres et égaux en dignité et en droits.

Je suis donc très fière, aujourd'hui, de participer à l'écriture de ce beau combat, car ce combat républicain pour les libertés, la fraternité et l'égalité, demeure un combat contemporain. Il n'est pas encore clos, et il reste devant nous. Les progrès que nous avons réalisés ne doivent pas nous éblouir. Ils n'abolissent pas les discriminations qui touchent les personnes LGBT+ et parmi elles, les personnes lesbiennes. Et ils n'ont pas rayé d'un trait de plume, les préjugés, les inégalités ni les discriminations ou les violences.

Soyons lucides, la lesbophobie existe encore dans notre pays. Selon une enquête menée par SOS homophobie près de 60% des personnes lesbiennes interrogées affirment avoir été victimes d'actes lesbophobes au cours des deux dernières années. Et parmi elles, 13% déclarent y être confrontées régulièrement. Les personnes lesbiennes sont alors souvent victimes de moqueries, d'insultes, d'agressions, de rejets, ainsi que d'invisibilisation. L'invisibilisation est la sœur jumelle de l'exclusion. Parce qu'elles sont invisibilisées, dans la société, dans l'entreprise, dans les médias, les lesbiennes sont niées, réduites au silence, et mises en arrière-plan. Trop souvent tue ou ignorée, l'invisibilisation des lesbiennes doit alors être résolument combattue. C'est l'un des objectifs du plan national d'action pour l'égalité des droits contre la haine et les discriminations anti-LGBT+, que j'ai lancé en octobre dernier, et que nous avons bâti avec la Dilcrah, en lien avec les associations, qui sont les véritables vigies et aiguillons indispensables à notre action. Parmi les mesures concrètes de ce plan, l'une d'entre elles à vocation à s'emparer directement du sujet de la lesbophobie et de la biphobie, et ce, en soutenant les enquêtes spécifiques sur cet enjeu, en prenant explicitement en considération la lesbophobie et la biphobie dans nos campagnes de sensibilisation, parce qu'au sein de la France plurielle dans laquelle nous vivons aujourd'hui, ce plan d'action constitue une étape supplémentaire vers une République plus unie. Si les discriminations et la haine à l'endroit des personnes lesbiennes génère avant tout des injustices individuelles inacceptables, elles nuisent également à notre cohésion sociale. C'est en donnant toute leur place aux femmes que nous permettrons aux personnes lesbiennes de vivre sereinement, que ce soit dans l'espace public, dans le monde professionnel ou associatif, ainsi qu'au sein de leur cercle familial. Ce combat nous devons le mener ensemble, résolument. »

Annexe 2 – Mode de recrutement et modalités des entretiens

	Prénom	Mode de recrutement	Date de l'entretien	Durée de l'entretien	Lieu de l'entretien
1	Emna	Réseau d'interconnaissances	8 mars 2016	2h	À mon domicile
2	Anouck	Méthode proche en proche	16 novembre 2017	2h22	À son domicile
3	Ariane	Réseau d'interconnaissances	19 novembre 2017	2h08	À son domicile
4	Rose	Chez Queer Paris /Bons plans Queer	23 novembre 2017	2h26	À son domicile
5	Paulette	Les Déraillleurs	25 novembre 2017	2h33	À son domicile
6	Alice	Les Dégommeuses	1 ^{er} décembre 2017	1h40	À mon domicile
7	Zoé	Bons plans queer	2 décembre 2017	2h05	À son domicile
8	Izia	Bons plans queer	8 décembre 2017	1h34	À son domicile
9	Colette	Niji-Kan Karate Do	15 décembre 2017	2h32	À son domicile

10	Albertine	Chez Queer Paris/Bons plans Queer	16 février 2018	1h36	À son domicile
11	Suzanne	Chez Queer Paris/Bons plans queer	14 mars 2018 et 4 avril 2018	4h30	À son domicile
12	Marwa	Réseau d'interconnaissances	21 mars 2018	2h45	La Colonie
13	Ninon	Réseau d'interconnaissances	22 mars 2018	1h47	À son domicile
14	Elise	Méthode proche en proche	26 avril 2018	4h45	À mon domicile
15	Hélène	Les Dérailleurs	3 mai 2018	2h	À son domicile
16	Denise	Les Dérailleurs	4 mai 2018	2h	À son domicile
17	Claire	Réseau d'interconnaissances	5 mai 2018	2h20	À mon domicile
18	Sophia	Méthode proche-proche	25 mai 2018	3h	À son domicile
19	Violette	Chez Queer Paris	30 mai 2018	2h30	À mon domicile
20	Mila	Réseau d'interconnaissances	31 mai 2018	2h15	À son domicile

21	Aimée	La Station	2 juin 2018	2h45	À son domicile
22	Noémie	Réseau d'interconnaissances	9 juin 2018	2h45	À mon domicile
23	Blanche	Association Contact	11 juin 2018	2h45	Local de l'association Contact (Paris 4 ^{ème})
24	Myriam	Lesbiennes of Colors	14 juin 2018	2h46	À son domicile
25	Mia	Chez Queer Paris	18 juin 2018	2h35	À son domicile
26	Fionia	Méthode proche en proche	13 juin 2018	2h	À son domicile
27	Ingrid	Chez Queer Paris	27 juin 2018	2h20	À son domicile
28	Joséphine	Chez Queer Paris	28 juin 2018	3h40	À son domicile
29	Zélie	Chez Queer Paris	29 juin 2018	3h	À son domicile
30	Bonnie	Méthode proche en proche	30 juin 2018	3h	À mon domicile
31	Aurore	Méthode-proche en proche	2 juillet 2018	3h30	À mon domicile
32	Céleste	Méthode proche en proche	4 et 10 juillet 2018	3h	Dans un café et à son domicile

33	Nisreen	Lesbiennes of Colors	5 juillet 2018	4h	À mon domicile
34	Monique	La Barbe	6 juillet 2018	4h20	À son domicile
35	Dahlia	Réseau d'interconnaissances	11 juillet 2018	2h30	À mon domicile
36	Noa	Réseau d'interconnaissances	15 janvier 2019	2h51	À son domicile
37	Yousra	Méthode proche en proche	23 janvier 2019	2h16	À son domicile
38	Imane	Festival Sortir de l'hétérosexualité	22 octobre 2019	3h10	À mon domicile
39	Hadja	Solidarité Racisé·es	7 novembre 2019	3h	À domicile
40	Apolline	Solidarité Racisé·es	8 novembre 2019	1h50	À mon domicile
41	Lou	Solidarité Racisé·es	14 novembre 2019	2h10	À mon domicile
42	Reem	Solidarité Racisé·es	15 novembre 2019	3h36	À mon domicile
43	Camille	Festival Avides Tempêtes	20 novembre 2019	3h50	À mon domicile
44	Amel	Solidarité Racisé·es	22 novembre 2019	3h	À mon domicile

45	Diane	Barbi(e)turix	29 novembre 2019	3h15	À mon domicile
46	Louise	Collectif Mains Paillettes	10 avril 2020	3h30	En visiophonie
47	Yumna	Festival Avides Tempêtes	28 avril 2020	2h	En visiophonie

Annexe 3 – Présentation des caractéristiques sociologiques des enquêtées

	Prénom	Âge	Autodéfinition	Niveau de diplôme	Profession	Lieu de résidence	Mode de vie	Enfants
1	Emna	22 ans	Lesbienne	Bac+5	Étudiante	Champigny-sur-Marne (94)	Célibataire	Non
2	Anouck	26 ans	Lesbienne	Bac+3	Sans emploi	Neuilly (92)	En couple	Non
3	Ariane	25 ans	Lesbienne	Bac+5	Architecte	Paris 18 ^{ème}	En couple	Non
4	Rose	24 ans	Lesbienne	Bac+3	Lectrice dans une Maison d'édition	Paris 7 ^{ème}	Célibataire	Non
5	Paulette	48 ans	Lesbienne	Bac+4	Institutrice	Montreuil (93)	Mariée	Oui
6	Alice	23 ans	Lesbienne	Bac+5	Coordinatrice de projets associatifs	Saint-Ouen (93)	Célibataire	Non
7	Zoé	26 ans	Lesbienne	Bac+8	Étudiante	Paris 20 ^{ème}	En couple	Non
8	Izia	26 ans	Lesbienne	Bac+8	Étudiante	Paris 19 ^{ème}	En couple	Non

9	Colette	54 ans	Lesbienne	Non précisé	Professeur des écoles	Paris 10 ^{ème}	Célibataire	Non
10	Albertine	27 ans	Lesbienne	Bac+4	Responsable marketing digital	Paris 18 ^{ème}	Célibataire	Non
11	Suzanne	45 ans	Lesbienne	Bac+4	Enseignante	Paris 19 ^{ème}	Célibataire	Oui
12	Marwa	23 ans	Queer et lesbienne	Bac+4	Étudiante	Colombes (92)	Célibataire	Non
13	Ninon	24 ans	Lesbienne	Bac+5	Serveuse	Paris 17 ^{ème}	Célibataire	Non
14	Elise	29 ans	Pas d'autodéfinition	Bac+5	Enseignante	Paris 11 ^{ème}	En couple	Non
15	Hélène	48 ans	Pas d'autodéfinition	Bac+5	À la recherche d'un emploi	La Défense (92)	En couple	Non
16	Denise	68 ans	Lesbienne	Non précisé	Sans emploi	Paris 12 ^{ème}	En couple	Non
17	Claire	29 ans	Lesbienne	Bac+3	Assistante d'éducation	Paris 20 ^{ème}	En couple	Non
18	Sophia	22 ans	Queer	Bac+ 4	Étudiante	Paris 18 ^{ème}	En couple	Non
19	Violette	22 ans	Lesbienne	Bac+3	En formation de peintre en décors	Champigny-sur-Marne (94)	En couple	Non

20	Mila	27 ans	Lesbienne	Bac+3	Cheffe de rang	Paris 10 ^{ème}	En couple	Non
21	Aimée	38 ans	Lesbienne	Bac+5	Webmaster	Paris 10 ^{ème}	En couple	Non
22	Noémie	28 ans	Pas d'autodéfinition	Bac+4	Étudiante	Neuilly (92)	En couple	Non
23	Blanche	42 ans	Lesbienne	Bac+5	Chargée de production dans l'événementiel	Paris 14 ^{ème}	En couple	Non
24	Myriam	38 ans	Lesbienne	Bac+5	Autrice et metteuse en scène	Saint-Denis (93)	En couple	Non
25	Mia	26 ans	Gouine	Bac +8	Sage-femme	Pantin (93)	Célibataire	Non
26	Fionia	27 ans	Lesbienne	Bac+5	Directrice artistique dans une agence de publicité	Paris 20 ^{ème}	En couple	Non
27	Ingrid	27 ans	Lesbienne	Bac+8	Étudiante	Bagnolet (93)	Célibataire	Non
28	Joséphine	34 ans	Lesbienne	Bac+5	Chanteuse	Paris 17 ^{ème}	En couple	Non
29	Zélie	34 ans	Lesbienne	Bac+4	En reconversion professionnelle	Paris 20 ^{ème}	En couple	Non

30	Bonnie	24 ans	Pas d'autodéfinition	Bac+5	Étudiante	Paris 13 ^{ème}	En couple	Non
31	Aurore	36 ans	Gouine	Bac+8	Sans emploi	Saint-Denis (93)	En couple	Non
32	Céleste	31 ans	Lesbienne	Bac+5	Sans emploi	Paris 20 ^{ème}	Mariée	Oui
33	Nisreen	30 ans	Lesbienne	Bac+5	Chargée d'édition	Saint-Denis (93)	Célibataire	Non
34	Monique	42 ans	Lesbienne	Bac+8	Enseignante-chercheuse	Montreuil (93)	En couple	Oui
35	Dahlia	36 ans	Lesbienne et queer	Bac+8	Enseignante- chercheuse	Pantin (93)	En couple	Non
36	Noa	32 ans	Gouine-trans	Bac+4	Sans emploi	Paris 20 ^{ème}	Célibataire	Non
37	Yousra	25 ans	Gouine-pédé	Bac+4	Journaliste	Paris 10 ^{ème}	Célibataire	Non
38	Imane	30 ans	Gouine et <i>butch</i>	Bac+5	Barmaid	Paris 19 ^{ème}	En couple	Non
39	Hadja	27 ans	Lesbienne et queer	Bac+4	Sans emploi	Paris 13 ^{ème}	Célibataire	Non

40	Apolline	26 ans	Lesbienne et homosexuelle	Bac+5	Étudiante	Paris 7ème	En couple	Non
41	Lou	26 ans	Lesbienne	Bac+2	Employée dans la restauration	Chambourcy (78)	En couple	Non
42	Reem	27 ans	Lesbienne et queer	Bac+5	Étudiante	Saint-Denis (93)	Célibataire	Non
43	Camille	28 ans	Lesbienne et queer	Bac+5	Psychologue	Aubervilliers (93)	En couple	Non
44	Amel	28 ans	Lesbienne et queer	Bac+4	Étudiante	Saint-Ouen (93)	En couple	Non
45	Diane	34 ans	Lesbienne et queer	Bac +5	Consultant en innovation et technologie	Paris 13 ^{ème}	En couple	Non
46	Louise	31 ans	Gouine et queer	Bac+5	Interprète	Paris 18ème	En couple	Non
47	Yumna	25 ans	Queer	Bac+5	En recherche d'emploi	Paris 20ème	En couple	Non

Annexe 4 – Guide d’entretien

- **Manière de se définir en fonction de l’orientation sexuelle**

- Certaines femmes qui vivent des relations avec des femmes se disent lesbiennes, certaines ne se définissent pas, qu’en est-il pour vous ?
- Pouvez-vous me décrire le cheminement qui vous a permis de vous définir ainsi ou de ne pas vous définir ?
- Qu’est-ce que cela signifie pour vous d’être lesbienne ?
- Pensez-vous être visible en tant que lesbienne ?

- **Coming out**

Cadre familial

- Avez-vous fait un *coming out* auprès de votre famille ?
- Si oui, comment cela s’est passé ?
- Si non, pour quelles raisons ?

Cadre amical

- Avez-vous fait un *coming out* auprès de votre cercle amical ?

Cadre professionnel

- Êtes-vous *out* au travail ?

- **L’expérience des espaces publics (seule)**

- Dans quels quartiers et arrondissements de Paris vous déplacez-vous habituellement ?
- Comment vous déplacez-vous habituellement ? (à pied, vélo, bus, métro, voiture)

- Préférez-vous des quartiers/arrondissements plus que d'autres ? Si oui, pour quelles raisons ?
- Évitez-vous certains quartiers/arrondissements ? Si oui, pour quelles raisons ?
- Vous arrive-t-il d'être seule dans les espaces publics ? Dans quel contexte ?
- Appréhendez-vous des choses lorsque vous êtes seule ?
- Avez-vous déjà vécu des désagréments dans les espaces publics ? Si oui, lesquels ?

- **L'expérience des espaces publics (en couple)**

- Quand vous fréquentez quelqu'un ou que vous êtes en couple, quels quartiers/arrondissements fréquentez-vous ?
- Comment vous déplacez-vous ?
- De quelle manière vivez-vous votre relation de couple en public ?
- Avez- vous des gestes d'affection l'une envers l'autre ?
Si oui, lesquels ? Si non, pour quelle raison ?
- Avez-vous déjà eu des réactions suite à ces marques d'affection ? Si oui, lesquelles ?
- Quand est-ce que cela a eu lieu la dernière fois ?
- Comment avez-vous réagi ?
- Vous est-il déjà arrivé d'éviter d'aller dans un contexte particulier ?
- Appréhendez-vous des choses lorsque vous êtes en couple dans les espaces publics ?

- **Perceptions des différences entre gays et lesbiennes**

- Pensez-vous que les gays soient plus visibles que les lesbiennes dans les espaces publics et la ville plus largement ?

- Pensez-vous que les gays font face aux mêmes réactions et violences que les lesbiennes lorsqu'ils sont visibles en couple ?
- Pensez-vous que les gays soient mieux acceptés que les lesbiennes dans la société ?
- Il y a un adage qui associe l'invisibilité aux lesbiennes, pourquoi selon vous ?

- **Données personnelles**

- Pouvez-vous me dire quand et où vous êtes née ?
- Pouvez-vous revenir sur votre parcours scolaire et me dire quelle est votre profession actuelle
- Pouvez-vous revenir sur vos lieux d'habitations précédents et votre lieu d'habitation actuel.
- Est-ce un choix volontaire de votre part de vivre ici ?
- Quelles sont les raisons qui vous ont amené à participer à cet entretien ?

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE.....	10
CHAPITRE 1 – ÉTAT DE L’ART : UN SUJET DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE QUI A FAIT L’OBJET D’UN INTERET PARTICULIER EN GEOGRAPHIE SOCIALE	26
1.1. La dimension hétéronormative de l’espace urbain	28
1.1.1. La géographie des sexualités : un domaine de recherche explorant le lien entre sexualité et espace	28
1.1.2. Essor tardif d’un domaine de recherche minoritaire en France : où sont les lesbiennes ?	30
1.1.3. L’invisibilité territoriale des lesbiennes : une lente prise en compte de l’intersection du genre, de la sexualité et de l’espace.....	32
1.1.4. Les espaces du quotidien : des espaces structurés par la norme hétérosexuelle.....	35
1.2. Les expériences des femmes dans les espaces publics	36
1.2.1. Des villes sexistes : dimension spatiale des inégalités	36
1.2.2. Peurs et violences dans les espaces publics	38
1.3 Les lesbiennes dans la ville : un objet de recherche marginal	41
1.3.1. L’expérience des lesbiennes dans les espaces publics.....	42
1.3.2. La lesbophobie : un phénomène social peu analysé en sociologie.....	44
CHAPITRE 2 – CADRE THEORIQUE.....	47
2.1. les espaces publics : des espaces de copresence entre les populations hétérosexuelle et lesbienne	48
2.1.1. La dimension écologique de l’espace urbain.....	49
2.1.2. La « définition de la situation » dans les espaces publics	51
2.2. La déviance comme processus social de désignation (<i>labeling theory</i>)	52
2.3. Le maniement du stigmaté en situation de « contacts mixtes ».....	54
2.4. Les espaces publics comme scène du théâtre social	57
2.5. Adoption d’une perspective intersectionnelle pour penser l’articulation des rapports sociaux dans les espaces publics.....	59
2.5.1. Un concept clé en sciences humaines et sociales	59
2.5.2. Dimension spatiale des inégalités et des rapports de domination	62
CHAPITRE 3 – CADRE METHODOLOGIQUE	65
3.1. Présentation de l’enquête.....	65
3.2. Protocole d’entretien.....	68
3.3. Première phase de recrutement : l’accès aux enquêtées	71
3.4. Seconde phase de recrutement : un tournant nécessaire	72
3.5. Enjeux du statut d’initié (<i>insider</i>) dans la recherche	75
3.6. Enjeux éthiques de la recherche : réflexivité et position située	81
3.7. Les épistémologies féministes du point de vue.....	84
3.8. Positionnement « d’entre deux » et « position impliquée »	86

CHAPITRE 4 - LA VISIBILITE DES LESBIENNES DANS LA VILLE..... 88

4.1. Les espaces lesbiens dans la ville.....	89
4.1.1. Les enseignements des géographies lesbiennes	89
4.1.1.1. Gill Valentine : une pionnière des géographies lesbiennes	90
4.1.1.2. Décentrer le regard de la discipline	91
4.1.1.3. Dichotomie espace privé/espace public	92
4.1.1.4. Les ruralités lesbiennes vs l'exode rural des gays	93
4.1.1.5. Chausser des lunettes à l'intersection du genre et de la sexualité.....	94
4.1.2. Les caractéristiques des spatialités lesbiennes	96
4.1.2.1. L'établissement d'un quartier lesbien comme acte politique : L'exemple de Grands Rapids 97	
4.1.2.2. La reconnaissance spatiale d'une communauté : l'exemple de Park Slope.....	98
4.1.2.3. Le rôle des réseaux sociaux dans la reconnaissance et le développement d'un quartier lesbien	100
4.1.2.4. Les espaces lesbiens : des contre-espaces qui contribuent à la construction de l'identité lesbienne	103
4.1.2.5. Les espaces lesbiens : une présence invisibilisée en ville	106
a) La disparition des espaces lesbiens dans les métropoles	106
b) Des territorialités alternatives et éphémères : l'apparition des soirées itinérantes lesbiennes 108	
4.1.2.6. Des « centralités éphémères » : un nouveau regard porté sur la visibilité des lesbiennes dans l'espace public parisien	111
4.2. Les lesbiennes <i>visibles</i> : le corps comme premier espace de visibilité	113
4.2.1. L'apparence lesbienne : transgression des normes de genre et de sexualité.....	115
4.2.1.1. L'incorporation du genre : façonnement d'un corps sexué et apprentissage d'une féminité sexualisée	116
4.2.1.2. L'apparence corporelle : la contrainte à l'hétérosexualité comme fondement du genre .	121
4.2.1.3. Le coming out : naissance de l'apparence lesbienne et poids de l'hétéronormativité.....	124
4.2.2. Les marqueurs de lesbianité : marqueurs de visibilité lesbienne	131
4.2.2.1. Les cheveux courts : un rite de passage.....	134
4.2.2.2. La tenue vestimentaire : une esthétique neutre et sobre	137
4.2.2.3. Les Doc. Martens : un symbole subtil et reconnaissable	141
4.2.2.4. Les piercings et les tatouages : réappropriation des corps et subversion des normes de féminité – un « badge identitaire »	144
4.2.3. Le halo de visibilité lesbienne.....	148
4.2.3.1. Visibilité pour soi : Figure de l'androgynie et transgression des normes de genre et de sexualité	151
4.2.3.2. Visibilité pour soi : une posture de résistance face à la contrainte à l'hétérosexualité.....	153
4.2.3.2. Visibilité pour autrui ou visibilité entre pairs : des signes de reconnaissance entre lesbiennes	156
4.2.3.4. Visibilité à géométrie variable.....	159
a) « Ça dépend de l'œil qui regarde ».....	159
b) Lire les marqueurs de lesbianité à l'intersection de la « race » et de l'âge.....	161
4.2.3.5. Visibilité assignée : stigmatisme et étiquetage social.....	164
a) Être visiblement lesbienne : être socialement discréditée.....	164
b) Le mégenrage : une pratique de désignation et d'étiquetage social	170
c) Se dire lesbienne : un mot stigmatisant et stigmatisé	173
d) Retournement du stigmatisme et identification à l'identité assignée.....	178
4.3. Le couple comme marqueur de visibilité dans les espaces publics	183
4.3.1. La dimension spatiale du <i>coming out</i> : sortir du placard dans la ville hétérosexuelle 184	
4.3.1.1. Couples lesbiens : une visibilité aléatoire au prisme du genre, de la « race » et de l'âge .	192

4.3.1.2.	Faire événement » : des inégalités dans la pratique de la gestuelle amoureuse	196
4.3.1.3.	Vivre sa relation de couple au grand jour : entre discrétion et négociation au sein du couple	200
4.3.2.	Modalités de la visibilité lesbienne et lieux du <i>possible</i>	213
4.3.2.1.	Le Marais.....	213
4.3.2.2.	Milieu lesbien et lieux communautaires	216
4.3.2.3.	Le Nord-Est parisien et la Seine-Saint-Denis : un espace de visibilité et de reconnaissance parmi les lesbiennes.....	218
4.3.2.4.	Un espace temporel subjectif : hic et nunc.....	225
4.3.3.	La charge hétéronormative : une charge mentale qui pèse sur les lesbiennes	231

CHAPITRE 5 - LES EXPERIENCES DES LESBIENNES VISIBLES A PARIS 241

5.1. L'oubli et le recours aux données de l'Observatoire de la lesbophobie 244

5.2. Le harcèlement des lesbiennes et la régulation de l'hétérosexualité dans les espaces publics 250

5.2.1.	Une « attention incivile » : des regards quotidiens	251
5.2.2.	Les insultes lesbophobes	260
5.2.2.1.	Les insultes reposant sur une stigmatisation identitaire : « lesbienne » et « gouine »	262
5.2.2.2.	Les insultes hypersexualisées.....	279
a)	Les insultes faisant référence à la disponibilité sexuelle et au déni d'existence du lesbianisme	281
b)	Les insultes qui infériorisent les lesbiennes en les réduisant à des pratiques sexuelles	284
c)	Les insultes à caractère pornographique.....	286
d)	Les insultes à visée punitive : contrainte à l'hétérosexualité et menace de « viol correctif »	293
5.2.2.3.	Les insultes fondées sur la pathologisation et les insultes faisant référence à la religion	302
5.2.2.4.	Les insultes fondées sur un jugement moral : « c'est dégueulasse »	305
5.2.3.	Les violences physiques : l'apparence comme facteur aggravant	310

5.3. Réflexion sur la lesbophobie : rendre visible la spécificité des violences vécues par les lesbiennes 319

5.3.1.	Genèse d'un concept pour nommer les violences et la stigmatisation à l'égard des lesbiennes.....	322
5.3.2.	Une entrée dans les dictionnaires spécialisés : un traitement à la marge	324
5.3.3.	Inclusion et usage du terme « lesbophobie » dans le milieu associatif : l'exemple de SOS homophobie	325
5.3.4.	Les lesbiennes et la lesbophobie : des violences à l'intersection du sexisme et de l'hétérosexisme	333
5.3.4.1	Hypersexualisation différenciée : le tabou de la pénétration anale versus le fantasme des lesbiennes	334
5.3.4.2.	Négation de la sexualité et effacement des relations lesbiennes.....	337
5.3.4.3.	Subversion et « menace lesbienne »	338
5.2.4.4.	Hétérosexisme, sexisme et continuum de la violence sexuelle	340

CHAPITRE 6 – LES PRATIQUES DES LESBIENNES DANS LES ESPACES PUBLICS 346

6.1 L'invisibilisation : une stratégie qui structure le comportement des couples en public..... 348

6.1.1.	Anticipation et peur de la lesbophobie : des facteurs multiples qui déterminent l'invisibilisation	349
6.1.2.	L'autocensure sur le moment : une tactique préventive	360
6.1.3.	Se lâcher la main par automatisme : un signe d'alarme.....	367

6.2. Le réflexe de balisage : un savoir-faire stratégique pour négocier sa place à Paris.....	375
6.2.1. Les groupes d'hommes hétérosexuels : entrepreneurs de morale et police des places..	383
6.2.2. Les transports en commun : un espace clos et confiné.....	390
6.2.3. Le réflexe de balisage : une disposition propre aux lesbiennes	395
CONCLUSION GENERALE.....	403
BIBLIOGRAPHIE	410
ANNEXE 1 - RETRANSCRIPTION DU DISCOURS D'ELISABETH MORENO	448
ANNEXE 2 – MODE DE RECRUTEMENT ET MODALITES DES ENTRETIENS	450
ANNEXE 3 – PRESENTATION DES CARACTERISTIQUES SOCIOLOGIQUES DES ENQUETEES	455
ANNEXE 4 – GUIDE D'ENTRETIEN	460
TABLE DES MATIERES	463